

1950

Volume 114-15: 1949-50

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 114-115: 1949-1950, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annaes/114-115>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
(LAZARISTES)
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

TOME 114-115. — ANNÉE 1949-1950

N^{os} 453-455



A PARIS, RUE DE SEVRES, 95

1949 850

ST. MARY'S SEMINARY LIBRARY

Perryville, Missouri

28224

Le T. H. P. ANTOINE FIAT
(1832-1915)

*Supérieur général de la Congrégation de la Mission
et de la Compagnie des Filles de la Charité
de Saint Vincent de Paul*

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE
par Hubert MEUFFELS, C.M.

AVANT-PROPOS. — Le vendredi matin 22 avril, durant l'oraison, sur les cinq heures, après la confession hebdomadaire, M. Hubert Meuffels remettait au Très Honoré Père Slattery un de ses derniers travaux manuscrits : la biographie du Très Honoré Père Fiat. Toujours fort occupé dans ses lectures et études et recevant de nombreuses confessions d'ecclésiastiques, M. Meuffels poursuivait néanmoins la mise sur pied de ce portrait du Père Fiat. C'est là le fruit tangible de ses ultimes labeurs et le résumé des expériences de toute une vie, qui lui tenaient tant à cœur.

Moins d'une demi-heure après la remise de cette esquisse biographique, M. Meuffels allait comme d'habitude dire sa messe, au premier tour de cinq heures et demie. Ce jour-là, il n'était pas très bien, mais cela lui arrivait à maintes reprises, surtout en ces derniers mois, et son courage le poussait. Au *Pater*, M. Meuffels s'arc-boutait à l'autel et sans tomber, légèrement penché sur le corporal, il était arrêté par une congestion cérébrale. Attitude symbolique de son courage et de son énergie ; il reste debout jusqu'à la fin, sans s'affaïer et sans mouvement... La messe fut achevée par M. Piet, Assistant de la Maison-Mère, tandis que le vénéré malade était transporté à l'infirmerie où, sans reprendre connaissance, malgré tous les soins et dévouements prodigués, il s'éteignait dès le lendemain soir samedi sur les dix-huit heures.

Cette circonstance valait d'être notée avant la publication de ce travail reproduit ici fidèlement, tel qu'il a été laissé, malgré son aspect provisoire dans maints détails, et dans plusieurs passages.

Cette esquisse (la seule que nous ayons jusqu'ici) de la vie du Très Honoré Père Fiat, tant attendue, sera malgré tout, un réconfort et une joie pour beaucoup d'âmes qui ont encore connu et aimé le digne Supérieur général. C'est en tout cas une preuve de l'amour filial de M. Meuffels et une manifestation, après tant d'autres, de son courage audacieux et de son zèle pour la Petite Compagnie qu'il a servie de toute son âme, comme le montreront d'ailleurs les pages que doit prochainement lui consacrer M. Corneille Verwoerd.

Paris, ce 10 juin 1949.
(Note des Annales.)

Au lecteur. — *Le 4 septembre 1878, une Assemblée générale, réunie à Paris pour donner un successeur à M. Eugène Boré, dé-
cédé le 3 mai précédent, élit comme Supérieur général de la Con-*

grégation de la Mission, M. Antoine FIAT, assistant de la Maison-Mère, Saint-Lazare.

Il était le seizième successeur de saint Vincent de Paul et il gouverna la double famille religieuse jusqu'à l'Assemblée générale de 1914. Il se démit alors de sa charge à cause d'une surdité qui s'accroissait, et il mourut le 1^{er} septembre de l'année suivante, plein d'années et de mérites.

Nous l'avons bien connu, beaucoup aimé, modestement secondé. Sa bienveillance pour la Hollande, notre patrie, nous paraissait autrefois exceptionnelle : elle était, en fait, la même pour tous les autres pays auxquels s'étend l'œuvre bienfaisante de saint Vincent de Paul.

En 1882, à la fin de la troisième année de son long généralat, les événements l'avaient intéressé particulièrement à la Hollande par la fondation de l'Eccle apostolique de Wernhout. J'y fus reçu en 1884 ; le bon Père venait la visiter chaque année. Après les humanités je passai sous ses yeux, à la Maison-Mère de Paris, les sept années de ma formation religieuse et sacerdotale. Après cela, il m'envoya professer au Grand séminaire de Saint-Flour, d'où, jeune diacre, il était venu s'enrôler dans la Congrégation de Saint-Vincent de Paul. Sept ans plus tard il me renvoya en Hollande, fonder un Grand séminaire de notre Congrégation. Pendant quarante-deux années, je réalisai dans ma patrie ses bienveillantes intentions, et celles de ses successeurs : MM. Villette, Verdier, Souvay et Robert, jusqu'à ce que, terrassé par la maladie en 1935, je fus invité à rentrer dans cette Maison-Mère qu'il avait habitée pendant plus de cinquante ans. J'y retrouvai son nom toujours en vénération. Un moment, j'aurais voulu essayer son histoire. C'était témérité à mon âge, avec les forces qui me restaient. Nos historiens de demain pourront mieux marquer la place, que doit occuper dans les annales de notre famille religieuse, un supérieur universellement aimé et vénéral, dont les années mouvementées du Généralat ont dépassé celles de saint Vincent de Paul. Mais, au seuil du tombeau, si je ne puis plus me flatter de raconter comme il conviendrait, ses actes et ses mérites, je veux au moins essayer à l'aide de documents et de souvenirs personnels, de retracer sa sympathique figure et d'être pour nos Confrères et pour les Filles de la Charité, un fidèle interprète des leçons de piété et de sagesse, de bonté surtout qu'il nous a léguées en héritage.

Hubert MEUFFELS, C.M.

Antoine FIAT naquit et fut baptisé le même jour, 29 août 1832, en France, à Génat, petite paroisse du diocèse de Saint-Flour, à une trentaine de kilomètres d'Aurillac, chef-lieu du département du Cantal, dans l'ancienne province d'Auvergne. Génat, dans la vallée de la Cère et de la Maronne, ne fait pas partie de la région des hauts plateaux des Plombs et des Puys, mais appartient déjà aux contreforts du Massif Central.

La famille Fiat Pierre-Vabre Jeanne, était d'honnête mais très modeste condition. Elle était propriétaire du moulin dit « de Savoie », situé à un kilomètre de l'église, ainsi que d'un pressoir de pommes et de noix, de quelques champs et d'un petit troupeau de brebis. Sur les six enfants de la famille trois étaient des filles qui, toutes, moururent en bas âge. Des trois garçons Pierre, Arsène et Antoine, ce dernier était le plus pieux et le plus éveillé. Comme saint Vincent, il garda les brebis aussitôt

qu'il fut en âge de rendre quelque service. A peine âgé de dix ans, en 1842, il perdit son père. Sa mère suivit son mari dans la tombe le 27 septembre de l'année suivante. Avant de mourir la pauvre femme recommanda instamment à l'abbé Dubois, vicaire, qui venait de lui administrer les derniers Sacrements, et à ses deux autres enfants, le jeune Antoine, leur petit frère. Une tante, non mariée, Jeanne Fiat, une de ces pieuses personnes qu'on nomme « *menettes* » (1) dans le Centre de la France, se chargea du ménage et des intérêts des jeunes orphelins.

Antoine fit sa première Communion, le 24 mars 1844, et reçut la Confirmation, le 5 mai suivant. L'abbé Dubois lui permit de se joindre à quelques autres enfants, dont il dirigeait l'éducation. Antoine se montra reconnaissant, docile et invariablement désireux de devenir prêtre. En octobre 1849, quand il était déjà un jeune homme de dix-huit ans, M. Dubois le fit admettre dans la classe de troisième de Pleaux, l'un des Petits Séminaires du diocèse de Saint-Flour. La maison était très prospère, sous la direction du clergé diocésain. Elle avait eu de très bons supérieurs et elle comptait, en ce moment, deux cents élèves. Le nouvel arrivé de Glénat, villageois à peine dégrossi, mais pieux et bon camarade, s'habitua vite dans son nouveau milieu. Bientôt il avait attrapé, dépassé même la moyenne de ses condisciples de classe. Son intelligence était plutôt faite de réflexion que d'imagination, avec une préférence marquée pour le latin et pour l'histoire. D'autre part, au témoignage d'un condisciple, l'abbé Lamartinie (2), il fut un modèle de séminariste, travailleur et consciencieux. En rhétorique, ses condisciples le proposèrent pour le prix de Sagesse. Pendant son année de philosophie, la confiance de son supérieur lui imposa, en plus de ses propres devoirs d'élève, celui de présider la salle d'étude de ses condisciples. Charge délicate dont il s'acquitta avec une fidélité aussi discrète que consciencieuse. Il parcourut à Pleaux les quatre classes de troisième, seconde, rhétorique et philosophie (1849-1853). Parmi les événements publics qui eurent lieu alors, la révolution de 1848, puis le coup d'Etat de Décembre 1852, qui changèrent la royauté de Louis-Philippe contre la Deuxième République et l'Empire, l'impressionnèrent moins que l'érection à Aurillac d'une statue au grand Pape Sylvestre II, Gerbert, le plus noble fils de la cité ; et la Loi Falloux de 1850, qui marquait un grand pas vers la liberté d'enseignement.

A la fin de la philosophie sa dernière année d'études à Pleaux, Antoine FIAT fit sa demande d'admission au Grand Séminaire de Saint-Flour. Son désir n'avait rencontré d'autre difficulté que la situation de sa famille, privée prématurément des bons soins d'un père et d'une mère. Mais la Providence continua à lui venir en aide par ses deux frères et sa pieuse tante ; ils feraient leur possible pour assurer au séminariste l'achèvement de ses études sacerdotales.

(1) Le mot *menette* venant peut-être de *moineau*, désignait de pieuses femmes, prenant sur elles les devoirs de piété et de charité que saint Paul attendait des *veuves* de la primitive Eglise. (Cf. 1 Tim., cap. V).

(2) Frère de la Très Honorée Mère Lamartinie, Supérieure Générale des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, dans les années de 1893-1899. Elle était native de la Séglassière, petite paroisse tout proche de Glénat.

Antoine FIAT arriva au Grand Séminaire de Saint-Flour le mardi 5 octobre 1853. Chose curieuse à noter : il fit le chemin à pied de Glénat à Saint-Flour, en compagnie d'autres séminaristes.

Le Grand Séminaire avait été dirigé depuis 1673 par la Congrégation de Saint-Lazare. Nos Confrères avaient bâti la maison et l'avaient gardée jusqu'à la Grande Révolution. Quand ils y furent rappelés en 1820 par Mgr de Salamon, après que les Sulpiciens, les premiers prêtres au sortir de la tourmente, en eurent assuré fraternellement la reprise, ce furent successivement MM. Tripiet, Grappin et Fabre qui la dirigèrent comme Supérieurs. Tout récemment le bienheureux Perboyre y avait enseigné le dogme et l'Écriture sainte, avant de devenir le Supérieur de l'actuel Petit Séminaire de la ville, et de retourner bientôt à la Maison-Mère de Paris, pour assister le Directeur de notre Séminaire interne ou noviciat. Le bâtiment central a grand air. Il peut loger, s'il le faut, de cent cinquante à deux cents élèves et leur assurer, avec une grande chapelle et les salles communes nécessaires, une chambre pour chaque séminariste. Un beau jardin en plans superposés et soutenus par des terrasses, offre de larges allées pour les récréations et laisse encore de bonnes pièces libres pour un potager fertile.

La même année que l'abbé FIAT, entra au Grand Séminaire, un nouveau Supérieur y arrivait pour prendre la direction de la maison. C'était M. Antoine Péreymond, natif de Riom-ès-Montagnes dans le même diocèse. Jusque-là il avait été Supérieur du Grand Séminaire de Tours et auparavant professeur dans ceux de Châlons-sur-Marne, Sens et Amiens. Il allait bientôt acquérir dans son diocèse d'origine l'influence des grands supérieurs de la Compagnie, par exemple celle de M. Peyrac, à Montpellier, de M. Sudre à Cambrai, de M. Girard à Alger.

Le diocèse avait aussi depuis peu un nouvel évêque. Dans le courant de l'année, Mgr de Marguerie avait été transféré de Saint-Flour à l'évêché d'Autun et avait eu comme successeur Lyonnet, un théologien de marque : il allait, en plein accord avec son nouveau Supérieur du Grand Séminaire, orienter dans un sens nettement romain, l'esprit de son clergé et les études de ses séminaristes.

Dès son entrée, l'abbé FIAT fut gagné par l'esprit du Séminaire. Pendant la retraite du début, que prêchaient les directeurs eux-mêmes, le nouveau Supérieur inaugurait ces lectures spirituelles substantielles et pratiques, par lesquelles un chef de maison, sans plus la lâcher, s'empare de la bienfaisante domination de sa famille cléricale. Il leur expliquait son fameux « règlement », qui harmonise dans une sainte et douce contrainte, les éléments du devoir et du bonheur du séminariste. Il leur montrait, comment leur « ordre du jour » pourvoyait simplement, sagement et efficacement, depuis le lever de cinq heures au coucher de neuf heures, à leurs besoins de piété, d'étude, d'esprit de famille, de santé même. Point n'était besoin pour ces jeunes gens, animés de bonne volonté et de générosité, d'entendre corser de mots étranges leurs aspirations et leurs saintes initiatives. Les mots si simples et si clairs de « *vertu* », de « *vérité* », de « *mortification* » et de « *zèle des âmes* », gardaient pour eux plus de sens et de sainte lucidité que les expressions nébuleuses, sous lesquelles maints écrivains et conférenciers cachent maintenant les exigences toujours simples et constantes de la pleine vie chrétienne et sacerdotale.

Ici, nous voulons nous représenter l'abbé FIAT parmi les cent dix séminaristes que comptait alors le Grand Séminaire de Saint-Flour. Nous allons prendre en mains une photographie de cinquante années plus tard. Nous y voyons un grand groupe entourant leur évêque, Mgr Lamouroux, et leurs directeurs d'alors, un beau groupe de séminaristes robustes et bien portants, à la figure franche et ouverte, reflétant leur bonheur de vivre pour Dieu jusque dans leur costume ecclésiastique où ne manque rien, pas même le rabat, qui donnait aux plus jeunes clercs un indéniabable cachet de distinction et de dignité. C'est ainsi que fut l'abbé FIAT les trois années et demie qu'il vécut au Grand Séminaire de Saint-Flour.

M. Sylvain Valette (plus tard Visiteur provincial d'Algérie), professeur de dogme, qu'il avait choisi comme directeur de son âme, lui apprenait à aller à Dieu, à la bonne franquette, par les chemins droits et connus, « par où le gros des sages a passé ». Simple, aimable, pieux et sérieux, comme était le directeur, tel se montra le dirigé. Sa dernière année du Séminaire il était le Doyen ou le Régimentaire de la maison. Comme tel il occupait au second étage la chambre affectée à l'office. Il aimait à raconter qu'un de ses prédécesseurs avait mené la corde de la cloche de manière à réveiller de son lit toute la maison !... mais de permettre aussi aux souris des combles de descendre par cette corde lui faire des visites nocturnes inopportunes.

L'abbé FIAT était un bon élève, à tous égards. Au registre officiel des Notes arrêtées au Conseil par les Directeurs, c'est habituellement la note très bien qui peint sa conduite, son application à l'étude, son caractère ; sa piété est même trouvée édifiante, son jugement est dit « droit », sa santé « assez bonne ». Cette note « très bien » est aussi celle qui couronne habituellement ses examens, tant semestriels que ceux de ses ordinations (3). Un vénérable prêtre, qui avait assisté à la scène, m'a raconté que dans une thèse solennelle, présidée par Mgr Lyonnet, le sort désigna l'abbé FIAT pour répondre à une difficulté sérieuse de théologie. L'évêque, en lui donnant la parole, dit : « Eh bien « Monsieur FIAT, *Fiat Lux !* » Et après avoir entendu son exposé, il se contenta de conclure, à l'applaudissement général : « *Et facta est Lux !* »

Il reçut de son Evêque la Tonsure le 3 mars, et les Ordres Mineurs le 2 juin de l'année 1855 ; le Sous-Diaconat le 16 février et le Diaconat le 17 mai de 1856. Régulièrement, la Prêtrise lui était assurée pour l'année suivante, 1857.

Mais, depuis quelque temps, il se sentait appelé à la vie religieuse dans la famille de Saint-Vincent de Paul. Jeune encore il avait été touché par le bien qu'un Lazariste avait fait à Glénat par six missions successives. Il avait subi l'attrait de sainteté dont le Bienheureux Perboyre avait laissé le renom dans la maison, avant d'aller cueillir en Chine la palme du martyre. D'autre part la vie de piété et d'étude de ses maîtres, jointe à leur activité sacerdotale lui souriait davantage que le contact avec le monde pendant les vacances annuelles. Mgr Lyonnet, eût bien préféré, comme évêque de Saint-Flour, le retenir pour le diocèse, « mais, ajoutait-il, comme évêque de l'Eglise Catholique, il le laissait suivre l'appel de Dieu » !

(3) Lettre de M. le Chanoine Magne, Supérieur du Grand Séminaire, 20 octobre 1947.

La famille, qui s'était imposé des sacrifices, pour faire étudier son abbé, fut déçue dans l'espoir de son assistance, une fois qu'il serait prêtre. Mais elle était trop chrétienne pour ne point apprécier l'honneur de voir l'un de ses membres appelé à un détachement plus complet. Elle éprouve bientôt, elle aussi, la légitime fierté de bien d'autres familles qui, dans ces années-là, donnèrent l'un de leurs membres à l'apostolat : les Baldus (4), les Lavaissière, les Bray, les Péchaud, de Chine, les Darnis de Perse, les Chaumeil de Madagascar, les Saliège de Syrie, les Aladel, les Saraille, les Pougel, et d'autres Lazaristes, que leurs Supérieurs ont retenus dans les œuvres de France.

Quant à la Congrégation de la Mission, elle n'eut qu'à se féliciter de ce nouveau postulant qui venait spontanément à elle. « Ce jeune homme est très bon sous tous les rapports, venait d'écrire M. Péreymond, en le présentant à M. Etienne, Supérieur général ; c'est le modèle du Séminaire : il a très bon caractère, il est d'une conduite exemplaire, d'une vertu solide, d'une piété édifiante. En somme c'est un jeune homme déjà formé. » Inutile de dire qu'un tel rapport, venant d'un tel appréciateur, lui ouvrit toutes grandes, les portes de Saint-Lazare.

C'est le jeudi 26 février 1857, que l'abbé Antoine FIAT, diacre du diocèse de Saint-Flour, fut introduit au Séminaire interne ou noviciat de la Congrégation de la Mission, après une courte mais fervente retraite d'admission. Il y trouva en ce moment, en plus de dix-huit frères coadjuteurs, une bonne trentaine de novices-clercs ; entre autres, MM. Pémartin, Meïlier, Tournier, Clavelin, Déléens, le saint confrère aveugle de plus tard.

Depuis cinq ans, le Directeur ou Maître des novices était M. Jules Chinchon, qui imprimait fortement son empreinte de piété sur les nombreux Lazaristes qu'il était appelé à former. M. FIAT alla demander la bénédiction au Supérieur général, M. Jean-Baptiste Etienne, et au ver un grand compatriote, M. Aladel, Assistant général et Directeur des Filles de la Charité, confesseur de Sœur Catherine Labouré. Il fut présenté à MM. Jacques et Gabriel Perboyre, le frère et le cousin germain du Bienheureux martyr de la Chine. Il retrouva parmi les étudiants scolastiques, M. François Nicoaux, son ancien condisciple du Grand Séminaire de Saint-Flour. Tout le monde lui fit très bon accueil, sans lui épargner une crise d'acclimatation et de découragement assez commune chez les débutants. Son esprit de foi et la sage bonté de son Directeur la lui firent surmonter bien vite, et depuis ce moment, il fut comme « confirmé » dans la stabilité de sa vocation religieuse.

Il n'eut pendant son noviciat d'autre histoire que celle d'une progression méthodique dans la pratique des vertus. C'est bien à tort que l'on se représente un noviciat comme un lieu saint, d'où sont bannies toute joie et toute spontanéité d'âme. Si les études proprement dites sont momentanément suspendues, une foule d'exercices et la visite des monuments et des sanctuaires

(4) Mgr Baldus, d'Ally, vicaire apostolique de Chine-Honan ; Mgr Lavaissière, de Grandelles, vicaire apostolique de Chine-Chékiang ; Mgr Bray, de Stran, vicaire apostolique de Chine-K'angsi ; Mgr Darnis, de Saint-Ilvide, vicaire apostolique de Perse, mort avant son sacre (le 5 avril 1858).

de la capitale enrichissent l'esprit et le cœur de M. FIAT. Il jouissait de la bonne vie de famille qui régnait au noviciat. Au lieu des condisciples toujours regrettés du Grand Séminaire de Saint-Flour, il avait maintenant d'autres aimables Confrères, venus des différents diocèses de la France et de l'étranger, ce qui développait les ressources de son caractère et de son âme pieuse et ingénue. La maison de campagne, Gentilly, lui remplaçait celle de Bégus et lui procurait de douces jouissances. Car il était une de ces âmes simples, qui se trouvent aisément « chez elles » partout où Dieu les a conduites. Et si la semaine va du dimanche au dimanche, comme partout en pays chrétien, elle va aussi en tout internat, d'un jour de congé à celui de la semaine suivante, pour le repos de l'âme et de l'esprit.

Les premiers Vœux dans la Congrégation de la Mission ne se font qu'après deux années révo ues. M. FIAT termina l'unique année de probation proprement dite de ce temps-là, par la cérémonie que nous nommons le « Bon Propos ». Il le fit le 26 février 1858. Ensuite, assisté par un bon professeur, il suppléa aux traités de théologie qu'il aurait achevés à Saint-Flour, si sa dernière année n'eût été interrompue par son départ à Saint-Lazare. Après un bon examen final et une fervente retraite préparatoire, il reçut le 29 mai 1858 à l'église de Saint-Sulpice l'ordination sacerdotale par l'imposition des mains du Cardinal Morlot. Dès juillet suivant, il fut placé au Grand Séminaire de Montpellier. Il y trouvait, comme Supérieur, un compatriote du diocèse de Saint-Flour, M. Antoine Peyrac, natif de Mauriac, qui avait eu, lui aussi, une partie de sa préparation sacerdotale à Pleaux et à Saint-Flour; avant d'aller la terminer à Saint-Lazare. Depuis treize ans, il était professeur, et depuis dix ans Supérieur, du Grand Séminaire de Montpellier. M. FIAT y rencontrait comme collègue, MM. Laplagne, Angade, Duchemin, Prunet et Périchon, qui, tous, ont laissé un nom dans les Séminaires de la Compagnie. On lui confia l'enseignement de l'Écriture sainte et de l'histoire de l'Église, en tout trois classes par semaine, avec les autres devoirs réservés aux Directeurs des Grands Séminaires. L'Histoire de l'Église avait depuis longtemps intéressé le jeune professeur, mais il dut s'imposer un travail soutenu pour compléter sa préparation technique de l'Écriture sainte. Il en comprit surtout la nécessité dans la visite canonique du Grand Séminaire de Montpellier faite en 1859 par M. Bourdarie, le Visiteur de la Province de Provence.

Le 27 février de cette même année 1859, M. FIAT avait fait les Saints Vœux à Montpellier. En 1861, le Diocèse et le Séminaire furent plongés dans le deuil par la mort de leur Evêque, Mgr Thibault ; c'est lui qui aussitôt après l'élection de M. Etienne, comme Supérieur général, avait confié la direction de son Grand Séminaire à la Congrégation de la Mission. Quatre ans plus tard, à la mort de M. Aladel, M. Peyrac, Supérieur du Grand Séminaire de Montpellier, fut nommé Assistant général de la Congrégation, et remplacé au Séminaire par M. Laplagne, jusque-là professeur de morale. Et, à la fin de l'année scolaire suivante, M. FIAT fut lui-même rappelé à la Maison-Mère pour devenir Sous-Directeur du Séminaire interne. Il fut sincèrement regretté à Montpellier de tous, séminaristes, confrères et clergé de la ville ; son doux tempérament avait beaucoup sympathisé avec celui du Midi. Quant à l'Auvergné, sauf la fois où son Supérieur, M. Peyrac, l'y avait emmené en vacances, il n'y était jamais retourné, et n'y retournerait jamais ; même quand,

déjà Supérieur général, le jubilé d'or sacerdotal de son ancien Supérieur du Séminaire de Saint-Flour, M. Péreymond, lui en aurait fourni la bonne occasion. Il avait déjà de ces pieuses convictions sur le détachement que ses plus fidèles admirateurs pouvaient plus aisément admirer que comprendre et approuver.

A SAINT-LAZARE, AVANT LE GÉNÉRALAT

M. FIAT avait trente-quatre ans quand il revint de Montpellier à la Maison-Mère, où pendant près de cinquante ans, il allait parcourir tous les degrés de l'autorité et de la sainteté.

Le Supérieur général était toujours M. Jean-Baptiste Etienne. Entré dans la Compagnie l'un des premiers, quand celle-ci relevait les ruines accumulées par la Révolution, M. Etienne s'était vu confier successivement les fonctions de Secrétaire et de Procureur général ; elles l'avaient fait assister de près à quelques épreuves intestines de la Congrégation. Pour une Société comme pour un particulier, il est des convalescences plus pénibles que celles qui accompagnent la naissance ou la fondation proprement dite. Mais les temps « durs » étaient passés. Le nouveau Saint-Lazare de la rue de Sèvres, 95 (depuis le 9 novembre 1817), sans égaler l'ampleur de l'ancien, avait été d'année en année mieux organisé. Une chapelle convenable, inaugurée le 1^{er} novembre 1827, abritait le corps de saint Vincent de Paul. Il y avait été apporté en triomphe de Notre-Dame, le 25 avril 1830, et placé au-dessus du maître-autel, dans une châsse d'argent, don du diocèse de Paris. La Providence avait amené tout près de Saint-Lazare la nouvelle Maison-Mère des Filles de la Charité, à la rue du Bac, 140 (par ordonnance royale de 1815) et y avait déposé, en la même année 1830, entre les mains d'une jeune Sœur, Catherine Labouré, son message de la Médaille miraculeuse de l'Immaculée Conception.

Les deux familles de Saint-Vincent de Paul continuaient à essaimer en France et à l'étranger, la Chine (5), les Etats-Unis, la Syrie, le Brésil. L'Assemblée générale de 1843 avait donné la dignité et le pouvoir suprême à celui qui, plus que tout autre, avait porté le poids du jour et de la chaleur dans la restauration de l'œuvre de saint Vincent. L'administration avait cessé d'être hésitante ; elle était devenue ferme et décidée. Le Père Etienne, aidé de ses Assistants, dont les plus méritants furent MM. Adiel, Peyrac, Slurchi, Stella, Vicart, gouvernait sa double famille sans trop s'occuper des détails, mais sans non plus les négliger. Son « Règne » — le mot est juste — était à son apogée, quand, en 1866, il appela M. Antoine FIAT à prêter à ce bel épanouissement son concours comme Sous-Directeur du Séminaire, concours modeste à ses propres yeux, mais de suite très senti et très apprécié.

Le Père Etienne avait fait accompagner ses aménagements matériels et l'extension des œuvres, d'un grand soin pour le renouvellement intérieur de la famille religieuse. Il avait remis en vigueur l'esprit primitif, les saintes Règles et les pieux usages de la Mission, tels que saint Vincent les avait fait accepter à ses premiers disciples. Il attendait avec raison de la formation des jeunes générations qui se présentaient, le meilleur

(5) Les Lazaristes s'établirent surtout, en Chine, à partir de 1782, où la Propagande et le Gouvernement français firent substituer la Congrégation de la Mission à la Société de Jésus, momentanément supprimée.

succès de ses œuvres. Il avait eu la main heureuse en leur donnant en 1851, comme Directeur, M. Jules Chinchon, homme d'ardente piété et de grande expérience dans la formation des jeunes gens. Aux vacances de 1866 il lui adjoignit, comme Sous-Directeur M. Antoine FIAT, de Montpellier, probablement sur la recommandation de M. Chinchon lui-même et de M. l'Assistant Peyrac. Ni l'un ni l'autre n'avaient perdu de vue, le premier son ancien novice — diacre de Saint-Flour — le second son compatriote d'Auvergne et collaborateur de Montpellier. Leur confiance ne fut pas trompée. Les huit années qu'il venait de passer (1858-1866), au Grand Séminaire de Montpellier avaient été pour le nouveau Sous-Directeur de Saint-Lazare une préparation providentielle pour l'œuvre délicate de l'instruction et de la sanctification de ses jeunes confrères. A ce moment, où la Congrégation n'avait pas encore d'écoles apostoliques, ses aspirants atteignaient néanmoins le beau chiffre de quatre-vingt-huit étudiants scolastiques, et de trente-cinq séminaristes-novices, venant tous des Séminaires diocésains ; que quelques-uns seulement sortaient des Collèges et huit prêtres avaient déjà passé par le ministère pastoral.

Vers la fin de cette même année 1866, le 18 octobre, M. Eugène Boré, venant de Constantinople, était nommé Secrétaire général. La Providence réunissait ainsi à la Maison-Mère des hommes qui devaient, dans la suite, coopérer intimement au bien général de la Congrégation. M. FIAT venait de retrouver aussi à Saint-Lazare, MM. Jacques et Gabriel Perboyre, ainsi que deux compatriotes méritants d'Auvergne : MM. Brioude et Lacombe.

Le nouveau Sous-Directeur se donna à ses devoirs avec sa grande piété et son affection marquée pour les jeunes gens. Il suivait les règles de son office mais aussi les conseils et les saintes industries dont ces règles avaient été enrichies par ses prédécesseurs et par les spécialistes dans « l'art des arts », les maîtres dans l'éducation et de la pédagogie. Bien entendu il se fit l'humble « socius », le serviteur, le compagnon fidèle de son Directeur, M. Chinchon, s'effaçant partout devant lui, dirigeant vers lui l'obéissance et l'affection des Séminaristes, prenant à son compte, tout ce qui est détail et corvée dans l'office. Mais il se montrait aussi très accessible, très bon, très affable et prévenant pour les jeunes gens. Dans ses instructions, il laissait parler son cœur, son âme aimante, mais elles étaient toujours préparées avec soin et solidement charpentées. Jamais il ne se prévaudrait de l'inexpérience de ses jeunes auditeurs dans les voies spirituelles, ni d'une grande facilité de parole qu'il a déjà acquise. Tout ce qu'il leur enseigne, comme ministre de Dieu, ou comme simple répétiteur des leçons de son Directeur, portera le cachet d'une doctrine sérieuse puisée aux sources de la théologie, de la spiritualité, et de la connaissance du cœur humain.

Il est aussi chargé des postulants et novices Frères coadjuteurs. Cette portion de la famille prend dans son cœur une belle place dictée par son esprit de foi et d'amour pour les plus humbles et les plus petits de son troupeau.

Quand, l'année suivante, l'Assemblée générale de 1867 tint ses séances à la Maison-Mère, elle eut sous les yeux le consolant spectacle d'une jeunesse lévitique nombreuse, conduite par un Directeur et un Sous-Directeur, s'entendant bien, et tous les deux aimés de tous. Bientôt tous les deux s'attelèrent à un tra-

vail de refonte et de revision des Règles du Séminaire interne, demandé par l'Assemblée générale. Dès l'année suivante, M. Etienne put obliger tous les séminaires internes de la Compagnie à adopter et à suivre désormais une seule et même Règle, celle de la Maison-Mère.

L'année 1870 fut marquée dans l'Eglise par le Concile œcuménique du Vatican et par la définition solennelle de l'Infaillibilité Pontificale, deux grands événements auxquels la Congrégation, M. FIAT tout spécialement, s'associèrent avec amour. C'est lui, qui avait amené M. Etienne, retenu par des raisons d'opportunité, peut-être même d'attachement personnel, à se prononcer fermement pour l'Infaillibilité pontificale. Deux années auparavant il l'avait aussi décidé à substituer en pratique à la Maison-Mère, la Liturgie romaine (6), à la gallicano-parisienne, qui, à Paris, n'avait été abandonnée qu'en principe par la Circulaire du 1^{er} novembre 1851. C'était encore en 1870, que se célébreraient les noces d'or de vocation de M. Etienne : on sut l'amener à laisser libre cours à la reconnaissance de ses enfants. La célébration de la fête fut fixée au 4 août, devant de deux mois la date exacte, afin de permettre à plus de confrères d'y prendre part dans ces mois de vacances. Mais, hélas ! ces joies furent bien tempérées par la malheureuse guerre qui avait éclaté le 19 juillet, le jour-même de la fête de Saint-Vincent.

M. FIAT dut emmener les jeunes gens au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, pendant que M. Chinchon, comme Assistant général, était retenu aux côtés du Supérieur général. Celui-ci, devant les événements, dut se retirer en Belgique, d'abord, et plus tard, lui aussi, au Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul. Quand il put rentrer à Paris, M. Etienne nomma M. FIAT son Assistant de la Maison-Mère.

Le Supérieur général, aidé de ses Assistants généraux, de son Secrétaire, et de sa Procure générale, gouverne toute la Congrégation ; mais il se sert d'un Assistant particulier pour la Maison-Mère. Cet Assistant devient pratiquement le Supérieur de cette Maison-Mère. Il est chargé de son personnel et de ses nombreux offices, de ses exercices de piété et de culte, de sa discipline et régularité, de ses études, de sa vie de famille, de ses relations avec la ville, de ses fonctions au dehors, de ses hôtes, de ses confrères de passage. Pour faire face à tous ses devoirs, il faut à cet Assistant une parfaite connaissance des Règles et des usages de la Congrégation, des personnes dont il a la conduite, de leurs besoins, de leurs aptitudes, une grande attention et prévoyance, un esprit d'initiative et de vigilance, une dose inépuisable de bonté et de patience, et de la décision pour parer aux imprévus d'une vaste administration. M. FIAT avait ces dons et ces qualités. Nécessaires en tous les temps, il les faisait surtout à la fin d'un grand règne, auprès d'un Supérieur éminent et vénéré que l'âge, la cruelle maladie de la pierre, et un temps de guerre et de Commune de Paris, privaient d'une partie de ses forces physiques et morales.

M. FIAT était sympathique aussi bien au Général qu'à la Communauté. Il apportait dans l'administration de la Maison-Mère et dans le maintien des Règles et usages de la Congrégation, un

(6) Circulaire du Père Etienne, tome III, pages 421 et 590. Voir aussi *Annales* 1932, page 424. Cf. Rosset : *Vie de M. Etienne*, pages 343 et 507.

caractère marqué de fermeté et de sévérité. Mais il procédait avec une telle élévation de vues et une si grande bonté pour les personnes, que tout le monde lui rendait justice et lui gardait une affection sincère.

L'Assemblée sexennale de juillet 1873 maintint M. Chinchon comme Assistant de la Congrégation. A la mort de M. Vicart, 6 octobre 1873, M. Etienne nomma Assistant général et Directeur des Filles de la Charité, M. Mellier, Supérieur de la maison d'Angers. Dans les premiers mois de 1874 la maladie de M. Etienne s'aggrava, et il mourut le 12 mars 1874, après de grandes souffrances, qui, jusqu'à la fin, n'entamèrent guère sa sollicitude pour ses deux familles et pour leurs affaires. Dans sa reconnaissance, la Congrégation de la Mission, le regarda comme son second Fondateur. Et en raison des services exceptionnels rendus, il est inhumé dans le sanctuaire de la chapelle de notre Maison-Mère.

M. Mellier, Vicaire général, convoqua la nouvelle Assemblée générale le 8 septembre 1874. L'Assemblée domestique de la Maison-Mère envoya M. Fiat comme son premier député à l'Assemblée provinciale, qui le délégua le 28 août à l'Assemblée générale. Ce-ci élut, le 11 septembre 1874, le Secrétaire général, M. Eugène Boré, comme Supérieur général, et lui donna comme Assistants : MM. Delleil, Bourdarie, Chevalier et Stella. Quant à M. FIAT, il resta l'Assistant de la Maison-Mère de M. Boré, comme il l'avait été sous M. Etienne. Peut-être avec un peu moins de spontanéité, mais avec le même dévouement et le même esprit de foi et de confiance. Comme sous M. Etienne, il s'absentait rarement de la maison, croyant avec raison, que la nature de ses devoirs lui demandait une résidence presque continuelle, tandis que le Supérieur général se doit aussi à d'autres enfants qu'à ceux dont il partage d'ordinaire la communauté de vie. Malheureusement, M. Boré, après quatre années de travaux et de sollicitudes intenses, fut terrassé par la maladie. En pleine nuit du 1^{er} mai 1878, il alla chercher secours chez l'Assistant de la Maison, M. FIAT, fit soigner le malade avec tout son cœur de fils, mais le mal était désespéré : M. Boré mourut dès le lendemain au soir, 3 mai 1878. Le 29 octobre 1876, il avait désigné M. FIAT comme Vicaire général et comme Visiteur de la Province de France, le 8 janvier 1877.

Quand il s'adressa la première fois à la Congrégation entière comme Vicaire général, M. FIAT convoqua l'Assemblée générale pour le 1^{er} septembre 1878. Il ajouta un conseil qui fut remarqué des amis du bon ordre et de l'esprit de pauvreté. Le Vicaire général, disait-il, serait heureux de bien accueillir les confrères du dehors que des raisons sérieuses pourraient y conduire d'ici-là. Il les priaient toutefois de faire toujours autoriser leurs déplacements, même nécessaires, par la voie hiérarchique de leur Supérieur particulier et de leur Visiteur. Il saluait d'avance « l'homme à qui bientôt nous pourrions de nouveau donner le nom de Père, ce ui qui sans rien bouleverser, ni brusquer, inclinerait nos esprits et nos cœurs à la fidèle observance de nos saintes règles, gage certain de bonheur et de prospérité pour les deux familles de Saint-Vincent. Cet homme, concluait-il, Dieu nous le donnera, je l'espère. « Cet homme, à sa grande surprise et honte, dira-t-il, dans sa première Circulaire, c'était lui-même. Le 4 septembre, c'est lui, Antoine FIAT, qui sortait de l'urne comme l'élu du Seigneur.

ACBE DE GÉNÉRALAT

Quand, au soir de cette mémorable journée, 4 septembre 1878, M. FIAT se trouva seul dans ses nouveaux appartements, laissés tout récemment par M. Boré, et, quatre années plus tôt, par le Père Etienne, il dut se demander pourquoi l'Assemblée venait de le préférer, lui, le « pauvre Antoine FIAT » (7), à M. Chevalier, et à tant d'autres confrères, plus capables à ses yeux, de recueillir l'héritage de grands prédécesseurs ?

Son étonnement était d'autant plus sincère que sa surdité venait déjà de se faire sentir (8) et à le gêner dans ses rapports avec son entourage. Les membres de l'Assemblée avaient eu, tous, l'occasion de s'en apercevoir, car il n'en faisait et n'en pouvait faire mystère à ceux qui l'approchaient. « Pendant le scrutin qui l'élisait — nous a-t-il raconté — il n'entendait pas qu'il s'agissait de lui. »

Sans doute il avait toujours accompli son devoir de son mieux et avec conscience. Mais, étranger, comme il le resta toute sa vie à la faveur humaine, sensible, tout au plus, au suffrage de l'avenir, plutôt qu'à l'appréciation et à l'affection du moment, il se rendait bien compte qu'il avait parfois mécontenté, par une pointe de sévérité, par un souci exagéré de régularité et d'esprit primitif. Néanmoins, le fait était là : l'Assemblée venait de l'élire successeur de saint Vincent, et de déposer le pouvoir et le devoir de la charge suprême sur ses épaules... « Mais — ajouta-t-il plus tard — avec le Pouvoir et le Devoir, il venait de sentir quelque chose de très doux : « *Viscera Paternitatis* », les entrailles de la Paternité : il était Supérieur, mais Supérieur-Père. »

L'assentiment général à l'élection provoqué dans les deux Maisons-Mères était la preuve de l'estime générale de l'élu ; c'était l'approbation de son passé et un gage de confiance pour l'avenir. Tel que nous avons connu son âme vraiment humble, l'événement n'avait dû lui causer aucune vaine complaisance, mais simplement lui dire que Dieu avait jeté ses regards sur lui et avait élevé son pauvre serviteur : « *Respexit humilitatem servi sui* ». Ce pauvre serviteur acquiesça et renouvela son vœu d'obéissance : « Me voici, Seigneur, parce que vous m'avez appelé. Avec votre aide je remplirai le mandat que vous venez de me donner. »

C'était en réalité un beau mandat ! Entretenir, développer peut-être encore, l'œuvre léguée par saint Vincent et par ses deux prédécesseurs immédiats ! Si les émotions de la journée retardèrent le sommeil ce soir-là, son cœur de Père a dû lui inspirer un tour rapide du monde. Les deux Maisons-Mère, il les voyait en pleine prospérité, ayant chacune un personnel choisi, un recrutement consolant de trois à quatre cents petites Sœurs au Séminaire des Filles de la Charité, et à Saint-Lazare, quatre-vingts étudiants scolastiques et cinquante séminaristes-novices (9). De florissantes œuvres en France, en Italie, en Espa-

(7) C'est ainsi qu'il se nommait dans l'intimité, comme parfois, il parlait aussi du « pauvre saint Joseph », du « pauvre saint Vincent » et même du « pauvre Bon Dieu ».

(8) Bientôt, désirant se faire décharger de sa direction spirituelle il constatait dans une lettre à Sœur Bessonneau que « sa surdité s'aggrave sensiblement ». Lettre du 24 octobre 1882.

(9) Quelques années plus tôt ces chiffres avaient même monté : étudiants, 105 ; séminaristes, 52 ; frères coadjuteurs, 58. Cf. Personnel du 1^{er} janvier 1875.

gue, en Autriche et dans l'ancienne Pologne. Une mission prospère en Chine, en Syrie, en Afrique, de belles fondations s'étendant aux Etats-Unis, dans le Mexique, le Brésil et dans les pays de l'Amérique centrale et latine. Presque partout, la bienveillance des autorités ecclésiastiques et civiles assurées aux œuvres. Dans la vigne du Seigneur c'était un bel apanage que le sien, il ne le laisserait pas en friche ; il le ferait fructifier par ses Fils et par ses Filles, répandus par le monde entier ; il ferait fleurir partout l'esprit de foi et de charité de saint Vincent de Paul ! Quant à lui personnellement, à la tête de la famille religieuse, il réaliserait le programme de tout Supérieur dans sa maison : être ce ui qui prie le plus, qui souffre le plus, qui travaille le plus !

Trois jours après l'élection du Général, l'Assemblée lui donna comme Assistants : MM. Chevalier, Deiteil, Stel'a, et elle clôtura ses séances le 12 septembre, laissant au nouveau Général le devoir de notifier ses décrets et de prendre en mains le gouvernement ordinaire de la double famille religieuse. De suite après l'élection, M. FAR avait annoncé le résultat à Léon XIII, qui occupait depuis le 20 février de cette même année 1878, le trône de Saint-Pierre. Il lui avait demandé pour lui-même et pour les deux familles de Saint-Vincent sa bénédiction, qui arriva immédiatement de Rome. Mais, avant de se séparer, l'Assemblée rédigea une adresse que tous les membres souscrivirent (10).

(10) Voici d'après les *Annales* de 1878, le texte français du document et de la réponse du Saint-Père :

« Très Saint-Père. Alors que par la grâce du Seigneur, encouragés par la bonté de Votre autorité apostolique — réunis dans cette maison-mère de notre Congrégation, nous venons d'élire à la joie commune, le chef et le guide de la double famille de Saint-Vincent, il est digne et juste, Très Saint Père, avant de rentrer dans nos maisons, pour y vaquer de nouveau au ministère du salut des âmes et à la formation du clergé, que nous venions protester de notre foi et de notre absolue soumission et obéissance envers Votre Sainteté. Nous savons, en effet, qu'à Vous, en la personne du bienheureux Apôtre Pierre, Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié les clefs du royaume des cieux, que sur vous, évêque du siège de Rome, et Pierre inébranlable, Lui-même a fondé son Eglise ; nous savons qu'il n'est pas avec le Christ, celui qui n'est pas avec Vous, et qu'il jette au vent, celui qui ne ramasse pas avec Vous. Nous savons qu'à cette Eglise, à raison de son éminente suprématie, non seulement toutes les églises, mais aussi tous les fidèles de l'univers doivent s'unir. Nous savons que pour confirmer vos Frères et paître également les brebis et les agneaux, vous avez reçu de Jésus-Christ même, le privilège de l'infaillibilité. Nous savons enfin que cette foi, ce respect, cette soumission de l'esprit ont été expressément recommandés à ses fils par notre bienheureux Père saint Vincent, dont les admirables exemples ont confirmé les préceptes. Quand apparut l'hérésie du jansénisme, par sa parole, ses écrits, l'autorité dont il jouissait près des grands, par toute la puissance dont il disposait, il la condamna et l'écrasa. Et cette ligne de conduite, transmise de génération en génération, nous l'avons reçue de nos pères comme le testament de notre Saint Fondateur.

Aussi, sur le point de retourner aux œuvres de notre vocation, prosternés en esprit aux pieds de Votre Sainteté, avec le plus profond respect et un filial amour, nous désirons ardemment faire profession solennelle de ces sentiments intimes, qui sont les nôtres et ceux de tous les membres de notre Congrégation. Si quelque bien, si quelque fruit, si quelque profit, pour le salut des âmes et la formation du clergé ont été jamais produits par notre petite Compagnie : tous ces biens, la grâce de Dieu aidant, ont leur source dans Votre autorité suprême,

A cette adresse, Sa Sainteté Léon XIII, répondit le 9 octobre suivant au Supérieur général par la lettre suivante : « Léon XIII, Pape. Mon cher Fils, Salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu avec joie la lettre que le 12 septembre, Vous et vos Confrères, réunis dans votre maison principale de Paris, à l'effet d'élire le Supérieur général de Votre Congrégation, vous Nous avez adressée. Il ne pouvait que Nous être très agréable, cet empressement filial à professer votre foi constante, votre soumission et obéissance à Nous et à ce Siège apostolique ; sentiments exprimés dans les termes les plus expressifs que votre piété a empruntés aux Pères de la Sainte Eglise. Suivant en cela les exemples de votre saint Instituteur et Père, vous nous donnez la ferme confiance que vous suivrez courageusement et constamment ses traces en tout ce qui touche au salut des âmes et au bien de l'Eglise. De ce zèle qui doit consumer toutes les âmes combattant pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, sortira, nous n'en doutons point, le puissant remède dont la vertu diminuera les maux, sous le poids desquels la société humaine est écrasée. Nous confiant en ces espoirs, Nous demandons à Dieu pour vous l'abondance des dons célestes ; et, en témoignage de notre bienveillance Pontificale, à Vous, très cher Fils, à tous les Confrères dont vous êtes le Supérieur, et à la religieuse Compagnie des Filles de la Charité, ainsi que vous l'avez demandé, Nous accordons avec la plus grande tendresse dans le Seigneur, la Bénédiction apostolique. Donnée à Rome près Saint-Pierre, le 9 octobre 1878. De Notre Pontificat, la première année. — Léon XIII, Pape. »

LE POIDS DU JOUR ET DE LA CHALEUR

Ce n'est qu'au mois de novembre 1878, qu'« envoleppé d'humilité et de confusion », M. FIAT put adresser à la Compagnie sa première grande Circulaire. Il y rend compte des actes, des décrets, et des directions de l'Assemblée générale qui l'avait élu. Sa manière à lui, — on le remarqua tout de suite — ne serait pas celle de M. Etienne, faciemment charmé « par le consolant spectacle que présentait la Compagnie » mais plutôt celle de saint Vincent, pleine de simplicité et d'onction, à la saint Bernard.

Cette Circulaire de novembre ne le dispensa pas au 1^{er} janvier suivant, de ce le par laquelle le Supérieur général envoie à ses Confrères les souhaits, les avis et les nouvelles de l'année. Elle maintenait aussi l'usage, inauguré l'année précédente par M. Boré, d'ajouter un nécrologe de l'année écoulée. Par cette délicate attention les défunts de l'année sont rappelés solennel-

Votre bénédiction Apostolique et la très humble soumission de nos esprits et de nos cœurs à Votre Sainteté.

Qu'il plaise donc à Votre bonté, Très Saint-Père, d'accueillir cette solennelle protestation de tous les enfants de Saint Vincent. Que notre langue s'attache à notre plaisir, si jamais nous oublions Votre personne sacrée, vos commandements, et la pleine et intime obéissance qu'aujourd'hui, au nom de toute notre Congrégation, nous Vous promettons de grand cœur. Et pour que jamais notre faiblesse ne déroge à ce vœu unanime, nous Vous supplions humblement de daigner le fortifier et affermir, en accordant votre bénédiction Apostolique à nous et aux Filles de la Charité, dont notre bienheureux Père, saint Vincent, nous a confié la direction. — De Votre Sainteté, les fils très humbles et très obéissants. Paris, Maison-Mère de la Congrégation de la Mission (12 septembre 1878).

lement au souvenir et aux prières des vivants, pieux usage enraciné de plus en plus dans les milieux où règne un véritable esprit de famille.

M. FIAT avait le culte des morts : « Ce culte, disait-il, doit rester sacré dans la Congrégation ». Il voulait qu'on les honorât, qu'on citât souvent leurs exemples, qu'on gardât bien vivant le souvenir des services et des actes de dévouement qu'ils avaient rendus à la Compagnie. Leurs noms, surtout ceux de M. Etienne, de M. Boré, et de M. Chinchon qui avait formé tant de jeunes confrères, les traditions qu'ils avaient établies restaient en honneur dans une sorte de pieuse légende de famille, toute faite de reconnaissance et de vénération. Encore Assistant de la Maison-Mère, il avait encouragé M. Mellier et les Dames de la Charité à faire revenir le corps de M. Etienne à Saint-Lazare où il repose dans le sanctuaire de notre chapelle. Supérieur général lui-même, il fut heureux de rendre un honneur analogue à d'autres défunts méritants qui, après la Révolution, reposaient encore dans des tombeaux de fortune, dans la capitale. Tous les Vicaires généraux, MM. Brunel, Piaciard, Hanon, Verberl, Boujard, les deux Supérieurs généraux de Wailly et Salhorgue, ainsi que M. Boulangier, qui avait été Procureur général et Assistant en des temps tourmentés. M. FIAT les fit pieusement exhumer et, après un service très solennel, célébré dans notre chapelle de Saint-Lazare, les fit réunir à nos autres défunts du cimetière Montparnasse.

Dans les listes nouvelles qu'il aurait à publier lui-même, venaient s'inscrire, après les noms de Nosseigneurs Domenico et Amat, des Etats-Unis, et Spaccapietra, de Smyrne, ceux de défunts qui lui étaient particulièrement chers, comme M. Joseph Girard, Visiteur d'Algérie, à qui son grand âge et son aspect vénérable faisaient donner le nom de « Père éternel d'Afrique ». A l'âge de quatre-vingt-huit ans il venait de parcourir en voiture sans se reposer quatre cent cinquante kilomètres, pour aller hâter à Constantine la fondation d'une maison de mission ; lorsqu'il fut frappé le 19 avril 1879 par une attaque d'apoplexie. Ce digne vieillard avait appartenu à l'ancienne Association des Missionnaires de France, et avait été admis dans notre Congrégation à l'âge de quarante ans. Il avait été l'instructeur de la nouvelle province d'Irlande, puis le Fondateur-Supérieur, pendant trente-six ans, du Grand Séminaire d'Alger, et le coopérateur fidèle et discret du Cardinal Lavignerie, dans son œuvre d'organisation de la nouvelle Afrique Chrétienne.

Moins d'un mois plus tard, le 3 mai, un nouveau deuil frappa M. Fiat, dans la personne de M. Mellier, Natif d'Orléans, il avait eu la confiance de Mgr Dupanloup et des deux Archevêques de Paris, le Cardinal Morlot et Mgr Darboy, tous les trois lui avaient fait prêcher la retraite à leurs prêtres. Entré dans la Congrégation, il avait fondé la maison d'Angers où la confiance du Père Etienne était venu le chercher pour le nommer Assistant-Substitut et Directeur des Filles de la Charité. Avant de mourir, il l'avait nommé Vicaire général. Un nouveau mandat public ne lui ayant pas été renouvelé par l'Assemblée de 1874, il avait été rendu à la direction de la maison d'Angers où il mourut en 1879, laissant le renom d'un confrère aussi humble que distingué.

Le 17 novembre 1879, M. FIAT perdait à Paris, M. Antoine Pevrac, son ancien Supérieur de Montpellier. En mars 1880, c'était, à Shanghai, M. Ange Aimeri, Procureur de nos Missions de Chine ; le 12 mai, M. Gabriel Perboyre, cousin du Bienheu-

reux martyr de Chine ; le 10 août, M. Arnauld Verschueren, Visiteur du Brésil (1878-1880), natif de Weert, l'un des premiers confrères de Hollande, qui étaient entrés dans la Compagnie, avant que ce petit pays eût pu conquérir, en 1882, comme nous allons le voir, les sympathies du nouveau Supérieur général ; et le 10 décembre, M. Marc Durando, le Visiteur de Turin, dont la cause de béatification est introduite près du Saint-Siège, et trois mois plus tard, le 3 mai 1881, son troisième Assistant, M. Pierre Bourdarie. Nous devons nous borner à ces quelques noms ; les nécrologes sont à la portée de tous les confrères, surtout depuis 1911, qu'ils sont reproduits, à la fin de nos Catalogues annuels du personnel (10 bis).

En mai 1879, il fit son premier voyage « ad limina » à Rome. Le Pape Léon XIII, qui occupait, depuis février 1878, le Siège Apostolique lui fit un accueil d'autant plus paternel que la demande d'une maison de missionnaires, faite quand il était encore Archevêque de Pérouse, allait bientôt y recevoir un commencement d'exécution.

De retour en France, le Père FIAT alla présider le 27 mai 1879, à Folleville, en présence de nombreux Prêtres de la Mission et de Filles de la Charité, des paroissiens du village, de séminaristes d'Amiens et d'élèves de Collège de Montdidier, une fête où furent encouragées les créations charitables que les Evêques d'Amiens (11) et les Supérieurs majeurs de la double famille religieuse de Saint-Vincent de Paul avaient rêvées pour ce lieu, intimement lié aux origines de la Congrégation de la Mission.

Entre temps, M. FIAT s'était attelé avec amour et courage à son devoir de Supérieur. Il réglait par une Circulaire spéciale une question de discipline intérieure, qui devait toujours lui tenir à cœur, la Visite-retour du Confrère dans sa famille. Il l'accordait pour des raisons sérieuses, mais il était loin de l'encourager. Dans l'intérieur de la famille religieuse se donnaient à cet égard de beaux exemples d'abnégation et de zèle des âmes qui durent bien réjouir le cœur du nouveau Général. C'est ainsi que pour l'Abyssinie, une de nos missions les plus pénibles, venaient de partir, sur leur propre demande, M. Schreiber, ancien exilé du Kulturkampf, Allemand, accompagné de deux Frères coadjuteurs, et la Mère Louise Lequette, qui avait accompli son second triennat de Supérieure générale des Filles de la Charité, et qui était accompagné d'une de ses Sœurs.

Un volumineux courrier lui apportait chaque jour de graves questions à traiter. Un Supérieur procède avec sagesse quand, avant d'agir et de donner des décisions, il se munit de conseil. C'est la raison d'être de la consultation obligatoire des conseillers qui lui sont donnés par l'Eglise ou par les constitutions de sa famille religieuse. Le Père Etienne a laissé sur ce devoir une Circulaire, vrai chef-d'œuvre dans l'espèce ; M. FIAT, sérieux par nature, formé aux affaires dans le contact régulier avec les deux derniers Supérieurs généraux était très fidèle à la tenue du Conseil. Il communiquait à ses Assistants sincèrement, et non pas pour la forme ses pensées, ses projets, ses inspirations, ses convictions personnelles et tous les éléments d'information qui pouvaient éclairer une question avant de la régler. Mais,

(10 bis) Voir dans *Annales* 1939 (tome 104), p. 635-644, pour les provinces de France, le *Calendrier quotidien des défunts*, 1874-1938.

(11) NN. SS. Boudinet et Bataille.

plus peut-être qu'aucun autre de ses prédécesseurs, il faisait précéder le conseil régulier de la Congrégation par des consultations privées et utiles. Il les demandait parfois à d'humbles confrères, bien à même de le renseigner sur un fait donné ou sur une situation moins connue. Il usait aussi de réunions spéciales d'études, ou commissions spéciales, auxquelles il faisait assister, en plus de ses Assistants, d'autres dignitaires ou simples confrères spécialisés en la matière. Leur avis n'était pas de rigueur, mais il venait d'hommes connus par l'importance de leur science ou de leur expérience, la notoriété de leur office ou de leurs relations. Outre l'avantage de se procurer par là une lumière plus abondante et de première main, une information plus variée et plus complète, il se créait ainsi des coopérateurs précieux, justement flattés d'avoir part à ses sollicitudes et heureux de trouver dans cette confiance, l'occasion toujours bien venue pour l'inférieur de pouvoir exposer directement à son supérieur, sa propre pensée, ses initiatives, ses espoirs ou ses essais d'amélioration des œuvres.

Dès la première année de son Généralat 1872, et en 1895, il réunit à la Maison-Mère les Supérieurs de ses maisons de France appliqués aux Missions, la première œuvre de la Compagnie ; en juillet 1881, et surtout en juillet 1894, ceux des Grands Séminaires ; — en 1897, ceux des Petits Séminaires et des Ecoles apostoliques, et en 1910 et 1913, ceux de ses scolasticats de Paris, de Dax et de Panningen. Ces réunions n'étaient pas simplement des rencontres pour entendre de beaux discours ou des conférences techniques, c'étaient de véritables congrès d'étude et de discipline, préparés sur des programmes communiqués longtemps à l'avance, débattus et discutés à fond par les membres de ces réunions et suivis de décisions approuvées ou soumise parfois à un examen plus approfondi et à une expérimentation plus mûre. On comprend l'utilité de ces congrès ; les résultats en étaient communiqués non seulement aux intéressés mais aussi aux Evêques qui nous confiaient leurs fidèles à évangéliser ou leurs futurs prêtres à former. Tous pouvaient se rendre compte de la constante fidélité de la Congrégation au principe de « *Nova et Vetera* », dans des temps et pour des besoins, toujours les mêmes et pourtant toujours nouveaux : « *Tempora mutantur et nos cum illis* » : « les temps changent et nous avec eux ». Une nouvelle édition de notre Directoire des Grands Séminaires annoncée par une Circulaire de M. FIAT du 14 décembre 1894, était prête et fut envoyée aux maisons le 6 janvier 1896.

Quand Léon XIII eut publié le 4 août 1879 son Encyclique « *Aeterni Patris Unigenitus Filius* », sur le renouvellement des études ecclésiastiques, M. FIAT témoigna au Pape son adhésion, tant pour lui-même et pour ses confrères que pour les Grands Séminaires confiés par les Evêques à la direction de Saint-Lazare. La fondation en ce moment-même de la Revue « *Divus Thomas* » par la maison de Plaisance, donnait au Souverain Pontife une preuve particulièrement appréciée, lui venant d'une Congrégation qui dirigeait tant de Séminaires dans l'ancien et le nouveau Monde. Le Père FIAT n'était pas un inconnu pour Léon XIII. Sans l'avoir cherché, il avait attiré la bienveillance du Pontife. Peu d'années auparavant le Cardinal Pecci, encore Archevêque de Pérouse, s'était adressé à Saint-Lazare afin d'obtenir une fondation de missionnaires dans sa ville épiscopale. Faute de confrères disponibles, la demande n'avait pu être

agréée. Une fois devenu Pape, il était revenu à la charge et son désir avait été un ordre pour le nouveau Général. Léon XIII lui en demeura reconnaissant. Quand, au mois de novembre 1881, il retourna à Rome, il reçut au Vatican un accueil très bienveillant, qui se renouvela à chacune de ses visites ultérieures pendant le long Pontificat. Léon XIII avait gardé envers l'humble Supérieur de la Mission la reconnaissance durable de l'ancien Archevêque de Pérouse.

En 1880, M. FIAT avait autorisé la publication des Lettres de saint Vincent, regardées jusque-là, comme un bien de famille à l'usage exclusif des Confrères et des Filles de la Charité (12). Elles furent suivies bientôt par la publication des autres écrits de saint Vincent, comme sont ses Conférences aux Missionnaires et aux Sœurs. A l'offrande des Lettres du Saint, dont M. FIAT lui avait fait hommage, à son récent voyage de Rome, Léon XIII répondit le 11 mars 1882 par cette lettre : « Nous estimons que vous avez fait un acte, non moins pieux que sage, en publiant les lettres jusqu'ici inédites du Saint Instituteur des Congrégations dont vous êtes le Supérieur. Comme, en effet, dans ces lettres brillent d'un nouvel éclat la prudence et la vertu de l'homme de Dieu, la lecture n'en peut être assurément que très utile et salutaire. Nous espérons que par ce moyen le feu sacré de l'ardente charité qui a fait de saint Vincent l'homme le plus bienfaisant de son siècle, se répandra au loin et éteindra, ou au moins diminuera la détestable passion de l'égoïsme, source de tant et de si grands maux dans nos jours malheureux.

Présageant donc des fruits abondants et salutaires du travail et des soins si dignes d'éloges apportés à cette œuvre et vous remerciant avec effusion de l'hommage que vous Nous en avez fait ; à vous bien aimé et religieux Fils, et à tous les membres des deux Congrégations dont vous avez actuellement la conduite et qui ont très bien mérité de l'Eglise, Nous accordons avec amour Notre bénédiction apostolique, en favorable augure d'une parfaite félicité. Donnée à Rome auprès de Saint Pierre, le XI^e jour de mars de l'année 1882 de notre Pontificat la cinquième. Léon XIII, Pape. »

En octobre 1879, accompagné de M. Ste'la, M. FIAT avait fait personnellement la visite d'Espagne et de Portugal, pendant qu'il faisait faire celle de Turquie et de Syrie, par M. Pémartin, son Secrétaire général.

SÉMINAIRE INTERNE. — UNIQUE OU MULTIPLE ? — DAX

Un beau désir d'uniformité et celui d'ajouter un nouveau fleuron à la gloire de la Maison-Mère, en faisant de celle-ci la vraie nourrice de toutes les Provinces avait maintes fois fait exprimer à M. Etienne la pensée d'un Séminaire interne unique, établi au centre de la Compagnie (13), où désormais tous les

(12) C'est l'édition dite de M. Pémartin, secrétaire général. Cf. Coste I. p. 17.

(13) Cf. Etienne. Circulaires II, p. 323, 399 : « Répugnance qu'il (M. Etienne) a toujours témoignée contre la multiplication des séminaires internes », dit M. FIAT (Circulaire, 1^{er} mars 1880), et il continue : « Néanmoins les sentiments de ce vénérable supérieur n'ayant pas prévalu dans nos Assemblées générales, et celles-ci constituant l'autorité suprême de la Congrégation, il est de mon devoir de me rendre à leurs vœux. Je vais donc... m'occuper de fonder en France d'autres séminaires internes. »

candidats viendraient chercher, sous les yeux du Général, la même formation à la vie de saint Vincent, les mêmes enseignements théoriques et pratiques. La vision était belle et avait charmé l'âme filiale de M. FIAT. Mais, une fois Général lui-même, il vit nettement son côté trop idéal et bien risqué.

Un Séminaire interne unique n'est pas possible pour une Compagnie sortie de son berceau et devenue une société mondiale. Un simple essai de réalisation se heurterait à des difficultés insurmontables, en raison des distances, de la différence des climats, des langues et des santés. Dans un noviciat, il se rencontre maint candidat encore imparfaitement fixé sur son avenir. Il serait souverainement imprudent de faire venir des quatre coins du monde des jeunes gens de seize à vingt ans pour examiner la direction à donner à leur vie. Cet examen peut mieux se faire, à moins de risques, dans leur patrie respective, avec beaucoup plus de chance de succès et de sûreté. C'est ce qu'atteste l'histoire de la Congrégation. Dès ses débuts, à mesure qu'elle gagnait du terrain, elle multiplia ses maisons de formation : Paris, Gênes, Rome, Varsovie, Turin, bientôt Lyon, Cobourg, Barcelone, Lisbonne, etc... Elle étendait ses résidences pour allumer de nouveaux foyers de charité et d'apostolat, et elle les confiait autant que possible aux confrères qu'elle s'engendrait dans ces nouvelles terres de travail apostolique.

Si pour maintenir ses œuvres, elle eût exigé avant tout, des éléments d'importation lointaine et étrangère, elle eût bâti sur le sable. Tout ce qui vient de Dieu directement profite du précepte divin : « *Crescite et multiplicamini*, Croissez et multipliez-vous », et se propage spontanément, naturellement, Dieu ne manquant jamais dans les choses nécessaires. Aussi le séminaire qu'exige l'Église pour son propre recrutement est le séminaire local et diocésain, tout en maintenant à Rome, centre de la chrétienté quelques séminaires-types pour une élite ou pour des privilégiés. Des hommes sont venus autrefois de Judée ou d'Asie-Mineure, envoyés par les Apôtres ou par leurs successeurs, nous apporter la foi et le baptême. Mais depuis de longs siècles, ce sont nos propres compatriotes qui nous dispensent cette même foi et ce même baptême. Néanmoins, nous considérons toujours comme nos Pères dans la foi, ces mêmes hommes qui appelèrent nos pères du paganisme à la lumière de l'Évangile : les Denis et les Pothin, les Boniface et les Willibrord, les Patrice et les François-Xavier.

Pour M. FIAT, la marche à suivre était claire. Il partageait la conviction de l'Église, celle qui dominait aussi dans la Congrégation sur un problème, dont une solution trop idéale eût retardé et même faussé la vie régulière. La Maison-Mère resterait, au centre, le séminaire-type, dont la règle serait suivie dans tous les autres séminaires internes provinciaux. Comme l'avait déjà réglé M. Etienne, les directeurs provinciaux, avant de commencer leur office, viendraient faire un stage dans ce séminaire modèle. Autant que possible, ils y enverraient pour quelques mois de leurs meilleurs séminaristes. Ce serait favoriser l'union et assurer l'uniformité entre les provinces. Mais chacune d'elles pourrait, devrait même avoir sa propre maison de formation, autonome et dépendant du chef de la province. Ce n'est que par exception qu'elle recourrait à celui de la Maison-Mère ou à celui d'une province rapprochée ainsi que le permet l'Église par l'institution de Séminaires régionaux.

C'étaient là les idées qu'il a développées M. FIAT à l'inauguration de la Maison de formation de Dax, le 27 septembre 1881 (14). Cette ouverture, disait-il, avait pour la Congrégation une importance qui n'échappait à personne. C'était un nouvel hommage rendu à la mémoire de notre Bienheureux Père qui, dans cette même ville de Dax préleva à l'exercice des vertus, qui ont fait de lui le fondateur et le modèle des Missionnaires... C'était aussi la réalisation d'un vœu exprimé à plusieurs reprises aux Assemblées générales et adoptées par elles, un pas décisif et significatif vers l'autonomie des provinces, nécessaire pour donner à notre administration sa forme complète et régulière, et, aurait-il pu ajouter, pour assurer à la Congrégation sa stabilité et son développement normal.

Cet acte de M. FIAT à Dax lui fit grand honneur. Toute la Congrégation vit avec plaisir et avec confiance dans son nouveau chef, que, malgré l'autorité incontestable de M. Etienne et de la vénération qu'il avait toujours témoignée pour ses désirs, M. FIAT saurait à l'occasion, prendre des décisions différentes quand elles lui paraîtraient plus conformes aux intérêts de la famille religieuse.

S'il avait pu agir et parler à Dax, avec tant d'assurance, c'est qu'en juillet 1881, la réunion des Visiteurs et Supérieurs de France avait hautement approuvé sa pensée de rétablir dans la Congrégation le Séminaire interne de deux années. L'Eglise ne demande qu'une seule année de noviciat, comme elle ne demande qu'une seule confession, « à tout le moins une fois l'an ». Mais elle permet et conseille même de faire durer la formation religieuse plus longtemps pour lui faire donner son plein rendement. Qu'on s'en rapporte par exemple à l'Instruction sur la seconde année du Noviciat (15), et plus récemment au discours du Pape Pie XII, à l'occasion de l'élection du Père Janssen, Supérieur général des Jésuites (16). Saint Vincent, lui aussi, avait établi deux années de séminaire interne, « non tant pour examiner sa vocation, mais pour s'y affermir » (17). Il avait emprunté la pratique du *biennium* à la Compagnie de Jésus, et la Congrégation de la Mission y est restée fidèle depuis les origines jusqu'à la Grande Révolution. Le temps semblait venu de reprendre maintenant les « deux ans de Séminaire sans études proprement dites, la deuxième année restant semblable à la première avec une maturité plus grande dans les exercices de la formation ».

Dès le 15 octobre 1881, M. FIAT rendait obligatoire dans tous les Séminaires de la Congrégation, la règle du Séminaire interne de la Maison-Mère, recommandant aux Directeurs de faire l'expérience, chacun dans sa Province, de la règle ainsi unifiée, et leur proposant une nouvelle réunion à Saint-Lazare au mois de juillet prochain. C'est à la suite de cette réunion de juillet 1882 et du Grand Conseil (18) du 2 août suivant, que fut rétablie la loi des deux années de Séminaire (sans études propre-

(14) Voir compte rendu Pémartin : inauguration de la Maison de Dax (27 septembre 1881). *Annales*, t. 46 (1881), p. 587-604.

(15) *Instruction de secundo anno Novitatus. Acta Apostolicae Sedis*. 1921, p. 539 seq.

(16) Cf. texte *Nouvelle Revue Théologique*, Mai 1947, p. 535 seq.

(17) « Les deux années de vocation ne sont pas pour reconnaître s'ils ont les dispositions requises, car il faut les avoir reconnues auparavant, mais afin qu'ils s'y affermissent davantage. » Cf. Coste, 6.135.

ment dites, la deuxième année en tout semblable à la première). A Saint-Lazare, la mesure entra en vigueur dès la rentrée suivante, à la fin des grandes vacances 1882. Sa mise en œuvre et bonne organisation étaient confiées à M. Marin Alauzet, le Directeur du Séminaire et des Etudes de la Maison-Mère, qui depuis la dernière Assemblée générale avait succédé au vénérable M. Chinchon, à qui M. FIAT avait confié son propre office d'Assistant de la Maison-Mère.

La bénédiction de Dieu se montra et se maintint de plus en plus abondante sur M. FIAT qui venait de commencer sa quatrième année de gouvernement. Une communauté autrichienne de Sœurs, qui avait pris naissance vers 1836 à Schwarzach, et qui transféra bientôt sa Maison-Mère à Salzbourg, se rapprocha de la grande Communauté des Filles de la Charité de sainte Louise de Mari lac, avec l'aide de M. Mungersdorf, de M. Pertl, Visiteur et Directeur, et de Sœur Léopoldine de Brandis, Visitatrice de nos Sœurs d'Autriche. En juin 1882, M. FIAT eut la consolation de les admettre au saint habit, d'ériger la maison de Salzbourg en Maison Centrale, et d'accepter dans la famille de Saint-Vincent de Paul et de Sainte-Louise de Marillac, la fervente communauté qui comptait, en ce moment, soixante-sept établissements. Tout se fit sur le désir quasi-unanime des Sœurs et avec l'autorisation de leur Supérieur, le Prince Archevêque Eder de Salzburg.

Le 4 septembre de cette même année 1882, M. FIAT communiquait à sa double famille religieuse un Rescrit de Léon XIII maintenant au Supérieur général de la Congrégation de la Mission son autorité sur les Filles de la Charité, qui était contestée ou mise en doute par quelques Evêques.

Après ceux de Folleville et de Dax, le Père FIAT voulut aussi honorer les souvenirs de saint Vincent à Châtillon-sur-Chalaronne, dans le diocèse actuel de Belley, où le Saint avait été curé de juillet à décembre 1617, et avait érigé la première Confrérie de la Charité. Ce fut le curé de la ville qui lui en fournit l'occasion en l'appelant à une belle cérémonie qui aurait lieu le dimanche 24 septembre. Son hôpital était confié aux Sœurs de Sainte-Marthe et ses écoles à des Sœurs de Saint-Joseph, mais le pasteur désirait aussi un établissement des Filles de la Charité. Elles visiteraient les malades et les pauvres à domicile, et elles assisteraient les Dames de la Charité dans leurs œuvres charitables. Elles développeraient peut-être un jour ces œuvres, par un orphelinat et dès à présent par un ouvroir professionnel où les jeunes filles apprendraient à travailler et se prépareraient à devenir de bonnes mères de famille. Son désir fut approuvé et encouragé par Mgr Soubiranne, évêque de Belley. Il sut amener les Filles de la Charité à acheter, restaurer et agrandir la vieille cure qu'avait habitée leur saint Fondateur, dans laquelle il avait rédigé l'immortel « Règle-

(18) Le Conseil de la Congrégation était composé du T. H. Père FIAT et des Assistants, MM. Chevalier, Deltail et Forestier, celui-ci remplaçant M. Bourdarie, récemment décédé.

Le Séminaire interne. Cf. surtout Circulaire du Père FIAT, du 18 juillet 1881, p. 5.

« Toutes ces citations montrent qu'il n'est pas conforme à l'esprit de la Congrégation de faire étudier les séminaristes pendant la deuxième année de formation. »

« Les Visiteurs qui les font étudier doivent désormais revenir à la règle. »

ment » des « Charités », premiers linéaments des Règles de leur propre Institut. La maison était vénérable mais elle tombait en ruine. Monseigneur la bénirait lui-même, et y installerait les Sœurs. Mais il invitait leur Supérieur, le successeur de saint Vincent, à célébrer la première messe dans cet oratoire domestique, reconstruit sur l'endroit même de l'ancienne chambre du saint Fondateur. La grandiose cérémonie se déroula ensuite, le 24 septembre 1882, dans l'église paroissiale de Saint-Vincent devant une nombreuse assistance de prêtres, de Filles de la Charité et de fidèles. A l'évangile, Monseigneur exalta devant M. FIAT, la Mère Dérieux, et une nombreuse assistance, la charité de saint Vincent de Paul « qui avait aimé son prochain comme le monde n'aime pas, mais comme Dieu seul sait nous aimer ». En réponse à l'archiprêtre qui le remerciait d'avoir installé à demeure dans la ville, « les Filles d'un Père qui avait fait tant de bien à leurs ancêtres », l'Evêque se disait le plus heureux évêque de France, car il régissait un diocèse qui compte les deux saints prêtres les plus populaires du monde entier : Vincent de Paul et le Curé d'Ars, Jean-Marie Vianey ! En se rendant à cette fête, M. FIAT avait fait son pèlerinage à Ars, dont le saint Curé pendant son pastoralat de quarante ans, avait si souvent adressé de bonnes vocations aux Prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité (19).

PÉNÉTRATION EN HOLLANDE : WERNHOUT

Depuis quelque temps la politique de la France était devenue hostile à l'Eglise, plus spécialement à l'école chrétienne. M. FIAT jugea prudent d'acquiescer pour la Congrégation un établissement dans un pays voisin, de facile accès, mais surtout de législation stable et vraiment libérale. Après quelques tâtonnements l'on s'arrêta au choix d'une propriété champêtre : Wernhoutsburg, située à l'entrée de la Hollande, dans la commune (20) frontalière, entièrement catholique de Zundert. L'évêque de Bréda, Mgr van Beek, donna volontiers son approbation au projet qui lui fut soumis. Les élèves de l'école apostolique de Looslez-Lille, auxquels viendraient se joindre quelques postulants hollandais annoncés y formeraient le nouveau Séminaire Saint-Vincent-de-Paul.

Il est des prêtres qui ont mérité d'être appelés de « bons administrateurs ». M. FIAT n'était peut-être pas de la grande manière classique, comme un M. Etienne, mais sûrement de la manière réelle sans en avoir jamais eu la prétention, ni même la conscience. On sait déjà avec quel soin il tenait son conseil et s'entourait, avant d'agir, de toutes les précautions de prudence, de discrétion et de respect sincère des droits des diverses autorités civiles et ecclésiastiques. Sa manière de procéder dans la fondation de la maison de Wernhout nous livre son secret de conquérir à tout jamais, l'estime et la confiance de ceux avec lesquels il avait à traiter affaires.

Quand il eut résolu avec ses Assistants la fondation de Hollande, il s'entendit avec l'honorable famille Montens, de Belgique pour l'achat et l'organisation de la maison : elle rencontra de suite la sympathie et même la coopération bienveillante de toutes les autorités intéressées. Puis il se rendit personnellement

(19) Compte rendu Pémarin, dans *Annales*, t. 48 (1883), p. 5-20.

(20) Sur la route dite « de Napoléon », de Paris à Amsterdam.

tout droit à Bréda, pour remercier l'Evêque et prendre ses désirs et ses bons conseils pour la nouvelle fondation. Mgr van Beek fut très paternel. « Nous sommes heureux, Monsieur le Supérieur, lui dit-il, que vous ayez trouvé la Hollande assez généreuse et assez amie de la liberté pour vous donner l'hospitalité. Vous êtes des hommes de paix et de charité : faites tout le bien que vous pourrez dans l'esprit de saint Vincent de Paul, qui est un esprit d'humilité et d'amour des pauvres. »

Après ce a seulement, le lundi 20 novembre 1882, il se rendit à Wernhoutsburg, pour voir sa nouvelle maison, la bénir solennellement ainsi que ses confrères, professeurs et leurs élèves, offrir ses respects au curé de la paroisse de Zundert, et à la famille du châtelain qui avait dirigé les premières recherches. Ce qui charma tout le monde c'était sa simplicité exquise. Il semblait, disait un prêtre, un nouveau saint Vincent : « *Vincentius redivivus* », et il exerçait, à son insu, un pouvoir fascinateur sur les personnes qui se trouvaient en relation avec lui ; il gagnait à jamais leur confiance.

Depuis cette première visite en 1882, M. FIAT refaisait chaque année son « pèlerinage » à Wernhout, y ajoutant depuis 1904 celui de Saint-Joseph de Panningen, jusqu'à sa démission du Généralat, en 1914, un an avant sa mort.

Dieu bénit la fondation de Wernhoutsburg, faite ce mardi 21 novembre 1882 (21), par M. FIAT. Des quarante premiers élèves de ce jour, vingt-deux atteignirent l'ordination sacerdotale et dix-huit la vocation de missionnaires. Dans la suite, sans propagande de notre part, ce furent les prêtres des environs, gagnés par la piété et le désintéressement de ces Fils de saint Vincent de Paul, qui assurèrent principalement le recrutement des classes qui allaient suivre. Depuis lors, avec une moyenne de cent cinquante élèves Wernhoutsburg a donné à l'Eglise et à la Congrégation des centaines de bons prêtres et d'hommes apostoliques.

Disons de suite qu'à l'Ecole apostolique ou Petit Séminaire Saint-Vincent-de-Paul, se sont ajoutés en 1903, le Grand Séminaire Saint-Joseph de Panningen, et plus tard des maisons de ministère pastoral en Hollande, ou d'évangélisation directe en Chine, au Brésil, et en Indonésie. En 1921, ces établissements ont été constitués en Province de Hollande de la Congrégation de la Mission. Les Filles de la Charité nous ont suivis, à vingt ans de distance. En 1902, elles ont fait leur entrée en Hollande, d'abord à Susteren. C'est en 1927 qu'elles ont formé, et es aussi, une « province de Hollande » de la grande Compagnie des Filles de la Charité.

Tout comme celles de l'Eglise, les œuvres de Saint-Vincent-de-Paul en Hollande sont tantôt en prospérité, tantôt en souffrance ; puissent-elles garder partout le cachet de foi et de confiance qui marquait leur premier introducteur en ce petit pays, le saint successeur de saint Vincent qu'était M. Antoine FIAT.

De Wernhout, il a'la à Cologne, où M. Marcus et ses confrères travaillaient à guérir les blessures qu'avaient faites à la Province d'Allemagne, le Kulturkampf et les lois de mai. Rentré à Paris, il continua avec ses Assistants, à traiter plus

(21) Le T. H. P. FIAT arriva à Bréda et à Wernhout le lundi 20 novembre 1882, et la bénédiction se fit le lendemain mardi 21 novembre 1882. Cf. *Annales C.M.* 1883, p. 26 seq.

à fond certaines questions concernant les grands intérêts de la Congrégation : tenes le zèle à déployer dans les missions à la campagne et aux pays étrangers, l'impulsion à donner aux études et à la bonne formation dans les séminaires confiés à la Compagnie, l'envoi d'étudiants aux Universités catholiques, surtout à celle de Rome, le soin des santés, la bonne administration des biens temporels, la « vie de famille » dans nos maisons, etc...

PATRONAGE DE SAINT VINCENT

Le Père FIAT avait applaudi à la proclamation de saint Thomas d'Aquin et de saint Louis de Gonzague comme patrons de l'enseignement catholique et de la jeunesse studieuse de ces écoles. Il se demandait si un honneur analogue ne pourrait pas être obtenu pour saint Vincent de Paul, qui avait suscité dans l'Eglise tant d'œuvres de charité. Il s'en ouvrit au cardinal Guibert qui, non seulement, goûta l'idée mais, comme Archevêque de Paris, la fit adopter de tout l'Episcopat de France, le pays où Vincent avait vécu toute sa vie bienfaisante. De grandes familles religieuses joignaient leurs suppliques à celles des évêques. L'occasion du reste semblait très favorable. On était au commencement de 1883, l'année où l'œuvre sympathique de Frédéric Ozanam, « les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul », allait célébrer en mai prochain son premier cinquantenaire. On avait eu la sagesse de pressentir à l'avance le Saint-Siège, qui avait déjà promis un bon accueil à la demande.

Le 8 mai, à la dernière réunion, des Conférenciers de France et du monde entier, s'étaient transportés successivement de Notre-Dame des Victoires à la Maison-Mère de Saint-Lazare auprès du tombeau de saint Vincent, et aux Carmes auprès de celui d'Ozanam: Le Cardinal, une dépêche de Rome à la main, vint leur annoncer la réponse favorable de Léon XIII. Saint Vincent de Paul fut proclamé par Bref pontifical, patron de toutes les Associations charitables, émanant de lui, de quelque manière que ce soit en France: deux ans plus tard un autre Bref ajouta dans tout l'univers catholique (22). Les deux restrictions apportées dans ce Patronage, qui n'avaient pas été faites en ceux de saint Thomas et de saint Louis de Gonzague, tempéraient au premier abord la joie de l'attente, mais, tout bien considéré, elles se comprénaient et ne pouvaient pas diminuer la grandeur du bienfait accordé.

VOYAGE D'ORIENT : TURQUIE ET SYRIE

L'année 1883 ramenait un centenaire. C'est en 1783 que, à la prière de Louis XVI, roi de France, la Propagande chargeait notre Congrégation de s'occuper des Missions de l'Extrême-Orient, laissées sans assistance religieuse, par la suppression momentanée de la Société de Jésus. Nos Provinces de Constanti-

(22) *Breve Leonis XIII. Quum multi... Apostolica auctoritate Nostra, his litteris. Sanctum Vincentium a Paulo omnium societatum Caritatis in toto catholico orbe existentium et ab eo quomodocumque promonantium, peculiarem apud Deum Patronum declaramus et constitutumus; cique volumus omnes honorificentias tribui, coelestibus Patronis competentes. Datum Romae, apud Sanctum Petrum. Sub annulo Piscatoris Die 1^o Maii 1885. Pontificatus Nostri anno octavo. Cardinal Ledochowski.* Extension du patronage de Saint-Vincent. *Annales*, 1885, p. 321-340. Cf. *Annales*, t. 48 (1883), p. 413-443

nople et de Syrie voulurent commémorer ce centenaire, et le Père FIAT se rendit à leur désir d'avoir à cette occasion sa visite.

Accompagné de l'Assistant, M. Léon Forestier, il se rendit le 28 octobre 1883, par la voie de terre, de Paris à Vienne, où se joignit à eux M. Mungersdorf, le Visiteur d'Autriche. A Varna, en Bulgarie, ils s'embarquèrent sur la mer Noire, qui justifia sa mauvaise réputation, de mer inhospitale. Le lendemain matin ils entraient par le Bosphore dans la rade de Constantinople, où les attendait au débarcadère M. Heurteux, Supérieur du Collège Saint-Benoît, et Visiteur de la Province.

Notons une fois pour toutes que dans ses voyages, le Père FIAT ne voyageait pas en touriste, mais en Supérieur et en Père. Son grand souci était de voir ses Confrères, ses Filles de la Charité, leurs œuvres, de partager leurs soucis, leurs joies, leurs peines surtout, de se rendre compte de leurs difficultés, de leurs besoins, de les encourager, les aider, les porter à un zèle plus grand encore pour les intérêts de Dieu et pour leur propre sanctification. Il ne négligeait jamais d'aller remercier leurs bienfaiteurs, surtout les autorités ecclésiastiques et civiles qui leur facilitaient le travail dans leur charitable ministère. Naturellement, il manifestait aussi une sympathie discrète et sincère à tout ce que le lieu qu'il visitait offrait de beau, de vénérable, et de digne d'intérêt.

Au grand Collège Saint-Benoît, il entendit le futur Cardinal Roteiri, alors Délégué apostolique du Pape à Constantinople, lui déclarer : « Ah ! mon Père ! vos Lazaristes et vos Filles de la Charité font ici un bien incalculable : sans leur concours, que ferions-nous ? » Bien entendu, il visita Sainte-Sophie et les autres merveilles de la Capitale. Il fit aussi un pèlerinage à Bébek, où son prédécesseur, M. Boré, avait exercé son zèle et ses talents, avant son départ pour la Perse et son rappel à la Maison-Mère.

Il se rendit ensuite par la mer de Marmara à Salonique, qui appartenait encore à la Turquie. C'était le centre principal où le futur Mgr Bonetti et Mgr Miadenoff, avec des Confrères et des Filles de la Charité, dépensaient leur zèle à la conversion des Bulgares de Macédoine. De Salonique ou Thessalonique, il s'embarqua pour Smyrne, la ville évangélisée autrefois par saint Polycarpe, le saint vieillard, qui monta sur le bûcher pour sa foi et qui était gouvernée maintenant au spirituel par notre Confrère, Mgr Spaccapietra. Nos confrères y tenaient le Collège du Sacré-Cœur et les Filles de la Charité y entretenaient de belles œuvres d'assistance, tant dans la ville que dans les environs. C'est en revenant de l'une de leurs maisons, Bournabat que le Père FIAT échappa à un grand danger. Les chevaux de sa voiture qui longeait la mer, s'effarouchèrent, en s'embarassant dans des fils de fer traînant sur la route ; ils vinrent à reculer dans la direction de la mer. Dieu merci on put les arrêter à temps et prévenir une catastrophe.

A quelques lieues de Smyrne se voient les ruines d'Ephèse, autrefois la grande métropole de l'Asie-Mineure et de l'Asie chrétienne entière. L'âme pieuse et aimante de M. FIAT resta profondément touchée et renouvela son acte de foi à la divinité du Verbe Incarné et à la maternité divine de Marie, si hautement affirmées en ces lieux autrefois célebres, maintenant si désolés.

De Smyrne, son bateau, l'*Erymante*, passait par Rhodes et Mersina, non loin de Tarse, la patrie de saint Paul. Il suivait et coupait maintes fois la route souvent suivie par le grand

apôtre. Le 29 novembre, M. FIAT arriva à Beyrouth de Syrie, où il fut accueilli par M. Devin, Visiteur de la Province, M. Salège, Supérieur d'Antoura, et le futur Mgr Crouzet, Supérieur de Damas. Il donna tout son temps aux Confrères, aux Sœurs et aux œuvres de leurs maisons. Ce qui ne l'empêcha pas de commémorer spécialement à Damas la Conversion de saint Paul, et à Beyrouth, les grands mérites de la Visitatrice, la Sœur Géas, dont il présida le jubilé d'or d'une vie qui avait été si féconde en grandes œuvres de charité.

Des deux Collèges de Damas, en Syrie, et surtout de celui d'Antoura, dans le Liban, sont sortis beaucoup de prêtres et de laïques de premier rang. A Antoura, il se fit un devoir d'aller saluer et remercier le Patriarche maronite, et dans la soirée de bénir la table des pauvres qu'on faisait spécialement en son honneur et à sa vive satisfaction. Il passa le reste de la journée avec ses confrères et avec la jeunesse laborieuse et sympathique de ce grand centre d'instruction et d'éducation, avec laquelle il se trouvait particulièrement à l'aise. Sans s'en douter, il exerçait sur elle, par sa simplicité, sa bonté et sa prudence, un prestige auquel personne ne pouvait échapper.

On a pu s'étonner que si près des sanctuaires de la Palestine, il n'ait pas donné à sa piété la satisfaction de les visiter, d'autant plus qu'il l'avait spontanément permis à M. Mungersdorf, son compagnon de voyage. Il est probable qu'il voulait réserver tout son temps à ses Filis et à ses Filles et à leurs œuvres, se promettant pour une autre occasion — qui, hélas ! ne se présenta plus — le pèlerinage par excellence, celui de la Terre Sainte (23). Son absence de Paris ne pouvait se prolonger. Le départ de la Syrie était arrêté pour le 10 décembre et devait se faire par l'Égypte. Mais le choléra, qui venait d'éclater à Alexandrie rendit cette route impossible ; il fallut reprendre le chemin de Chypre, Rhodes et Smyrne, d'où l'on s'embarqua pour Brindisi et Naples. M. Mungersdorf rentra de Foggia en sa province d'Autriche. Le 23 décembre 1883, le Très Honoré Père FIAT et M. Forestier étaient de retour à la Maison-Mère pour y célébrer les fêtes de Noël et de la nouvelle année.

Le 9 mai 1885, M. FIAT accordait à M. Jules Mailly, procureur général, le repos bien mérité après de longs et précieux services, rendus en cet office, à MM. Étienne, Boré, et à lui-même ; et il nommait à sa place M. Nicolas Bellembourg.

Nous avons appris de la bouche même d'Arnold Janssen, le fondateur de la Société du Verbe Divin, qu'à sa demande, le Vénéré Père FIAT accorda volontiers le 20 juin 1887 à notre Confrère d'Autriche, M. Ferdinand Médits, de se rendre pour trois mois à la maison de Steyl, en Hollande, afin d'aider à la formation de leurs premiers novices : ce dont cette grande Congrégation missionnaire lui demeure toujours très reconnaissante.

Le 4 septembre 1888, la grande Province des États-Unis fut divisée en deux Provinces distinctes, nommées habituellement l'Orientale et l'Occidentale.

M. FIAT constatait avec regret que depuis les deux siècles et demi que la famille religieuse se dévouait au salut des âmes, le Saint Fondateur seul avait obtenu les honneurs des autels : il avait été béatifié en 1729 et canonisé en 1737. Une fois Supérieur général, il lui tardait de faire cesser un retard qui ne lui

(23) Cf. *Annales* 1884, p. 161-199. Circul. FIAT I, 1^{er} janvier 1884. *A.A.A.A. Bulletin annuel*, mai 1946, p. 13 seq. (Antoura).

semblait pas digne de la famille religieuse, telle que celle-ci se reconstituait, pensait-il, là-haut, autour de saint Vincent de Paul, le saint Patriarche.

On lui fit espérer que parmi nos Causes introduites en Cour de Rome, celle qui avait le plus de chance d'aboutir avant les autres, était celle du Vénérable Jean-Gabriel Perboyre. Il avait été mis à mort pour la Foi le 11 septembre 1840, à Ouchangfou, en Chine, dans des circonstances particulièrement semblables à celles qui marquèrent la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Trahi et vendu à prix d'argent par un de ses disciples, traîné de tribunal en tribunal, frappé et inhumainement flagellé, enfin exécuté avec des criminels de droit commun, un vendredi, par le supplice de la strangulation, sur la croix, c'était un ensemble de souffrances et d'humiliations qui firent dire à Léon XIII « l'éclatant martyr du Vénérable Perboyre est son plus grand miracle ».

Vingt ans auparavant, la même mort avait été infligée, après trente ans d'apostolat, à son confrère François-Régis Clet, au même lieu de la même capitale du Houpé. Les deux martyrs avaient été inhumés immédiatement après leur supplice dans un lieu tout proche « *la Montagne Rouge* », qui servait de cimetière aux chrétiens. Les deux avaient été déclarés Vénérables par Grégoire XVI, le 9 juillet 1845. Leurs corps avaient été exhumés et rapportés en France avec beaucoup d'honneurs et avec l'observation des formes juridiques. Dieu permit que la Cause du Vénérable Perboyre gardât le premier rang à Paris et à Rome.

C'est le dimanche, 10 novembre 1889, que Léon XIII admettait solennellement au nombre des Bienheureux le Vénérable Gabriel Perboyre. Le Père FIAT qui avait suivi patiemment les longues épreuves par lesquelles Rome sacre chevaliers, les Saints de la Cour céleste rayonnait de joie à la tête d'une belle couronne de Missionnaires et de Filles de la Charité. On remarquait parmi eux M. Jacques Perboyre, prêtre, frère du nouveau martyr, et sa sœur, Marie Perboyre, fille de la Charité de la Maison Centrale de Naples (23 bis). Une autre sœur, Antoinette, se dévouait encore dans un orphelinat de nos Sœurs de Chine. Et un autre frère, Louis Perboyre, était mort autrefois, voguant vers la Chine, aspirant missionnaire, dans un temps où son frère Gabriel, le futur martyr, décrivait encore à ses novices de Saint-Lazare « cette belle terre étrangère, attendue de leurs vœux, théâtre bientôt de leur travail apostolique, et arrosée si souvent des sueurs et du sang de leurs devanciers ».

Si l'on nous permet un souvenir personnel, le matin du 21 novembre 1889, quelques jours après la béatification, je vis apparaître à notre sacristie le Père FIAT avec M. Perboyre ; ils étaient revenus la nuit même de Rome encore rayonnants de joie. J'eus le bonheur d'accompagner M. Perboyre à l'autel du nouveau Bienheureux où j'étais cette semaine le servant désigné, et de lui servir sa première messe sur les reliques du Martyr son frère. Pendant que non loin de nous, le bien-aimé Père FIAT disait sa messe en actions de grâces devant le tombeau de saint Vincent de Paul. Les mois suivants nous assistâmes aux triduums

(23 bis) Agée de 79 ans et en ayant 56 de vocation, Sœur Marie Perboyre décédait le 25 février 1896, en la Maison centrale de Naples. (Voir *Remarques* de 1897, p. 56-63.) — Antoinette mourut à Hangchow deux ans plus tard, le 2 octobre 1898 : elle avait 83 ans et totalisait 65 ans de vocation ! (Voir *Remarques* de 1900, p. 29-36.)

célébrés dans les deux Maisons-Mères et dans diverses églises et communautés de Paris. Nos âmes y trouvèrent un aliment à nos jeunes désirs d'apostolat, de martyre peut-être, si Dieu nous en ouvrait un jour le chemin.

Reconnaissant au Saint-Siège de la glorification du premier martyr de la Mission, M. FIAT se montrait encore plus sensible à tout ce qui développerait dans la famille religieuse le culte de Marie Immaculée. Il appréciait le choix fait par Dieu d'une humble Fille de la Charité, pour les apparitions de 1830 dans la chapelle de la Maison-Mère de la rue du Bac, 140. Elles contribuèrent efficacement avec celles de Lourdes, à faire entrer dans la piété et la foi pratique, le dogme de l'Immaculée Conception qui était sur le point d'attendre sa maturité dans le culte public de l'Eglise. M. FIAT avait fait célébrer avec grande dévotion le premier cinquantenaire de ces apparitions. La Médaille « Miraculeuse » méritait de plus en plus son nom par sa diffusion mondiale, sa fécondité en conversions et guérisons, et par la faveur qui accueillait dans les classes laborieuses les Associations des Enfants de Marie, depuis que M. Etienne leur avait obtenu, en juin 1847 (24), la participation aux privilèges de la « Prima Primaria » de Rome. Avec l'appui encourageant du Cardinal Gaétan Aloisio Maseia, il obtint une reconnaissance quasi-canonique pour les apparitions de 1830, par l'institution en 1894 d'une fête liturgique de la « Manifestation de Marie Immaculée de la Médaille Miraculeuse ». Elle amena le Pape Léon XIII à faire couronner en son nom par le Cardinal Richard, de Paris, la statue de Marie Immaculée de la chapelle des Apparitions. Par un saint enchaînement ces faveurs aboutirent, en leur temps, sous les pontificats de Pie XI et de Pie XII aux actes solennels de la béatification du 9 mai 1920, et de canonisation, le 11 mai 1934, de la Coopératrice de saint Vincent, longtemps désignée sous le modeste nom de veuve, Mademoiselle Legras, et désormais sous son nom de famille, de « Louise de Marillac ». Ce furent plus tard la béatification, le 28 mai 1933, et la canonisation, le 27 juillet 1947, de sainte Catherine Labouré, qu'on a nommée avec raison, la Sainte de la « discrétion parfaite ».

Dès le 7 mai 1900, le vénérable François Clet avait reçu, lui aussi, les honneurs des autels. Cette fois encore comme en 1839, pour le bienheureux Perboyre, Léon XIII avait présidé la béatification, et le Père FIAT avait été heureux d'y assister. Si l'apostolat en Chine du bienheureux Perboyre n'avait duré que cinq années, celui du vénérable Clet en avait compté vingt-neuf : il avait créé un lien des plus forts entre le vieux Missionnaire et les chrétiens qu'il avait créés. Perboyre, par un martyre éclatant, avait rappelé le diacre Saint Etienne de l'Eglise de Jérusalem, François Clet, faisait plutôt penser à saint Paul, le grand soldat du Christ, et à ces glorieux vieillards de l'antiquité : Polycarpe de Smyrne, Ignace d'Antioche, Irénée de Lyon, qui ne monèrent sur le bûcher ou n'allèrent se faire broyer sous la dent des bêtes qu'après avoir porté de longues années le poids du jour et de la chaleur dans l'apostolat. Aussi, n'est-ce qu'après de pénibles hésitations, que prêtres et fidèles de Chine s'étaient résignés à laisser emporter en Europe, les précieux corps de leurs athlètes qu'ils auraient préféré garder pour leur patrie.

D'autres triomphes allaient suivre, jalonnant les années du xx^e siècle, tels furent ceux de plusieurs martyrs de la grande

(24) Rescrit de Pie IX, 20 janvier 1847.

Révolution : les quatre Filles de la Charité d'Arras, les bienheureuses Madeleine Fontaine, Françoise Lanel, Thérèse Fantou et Jeanne Gérard, les dernières victimes de la guillotine ; en juin 1926, les bienheureux Louis François et Jean Gruyer de Saint-Firmin à Paris ; et en 1926 encore, du martyr abyssin Guebré Michaël ; en 1934, celui du martyr René Rogue de Vannes ; et en 1939 celui du bienheureux évêque d'Abyssinie Justin de Jacobis et des deux femmes admirables, Louise de Marillac et Catherine Labouré, que nous avons déjà citées. C'est au Ciel surtout que M. FIAT, mort le 3 septembre 1915, aura goûté le supplément de bonheur qu'a dû lui valoir son zèle pour ces heureux événements dont, plus que personne, il avait été ici-bas l'inspirateur et l'infatigable promoteur.

DIFFICULTÉS GOUVERNEMENTALES

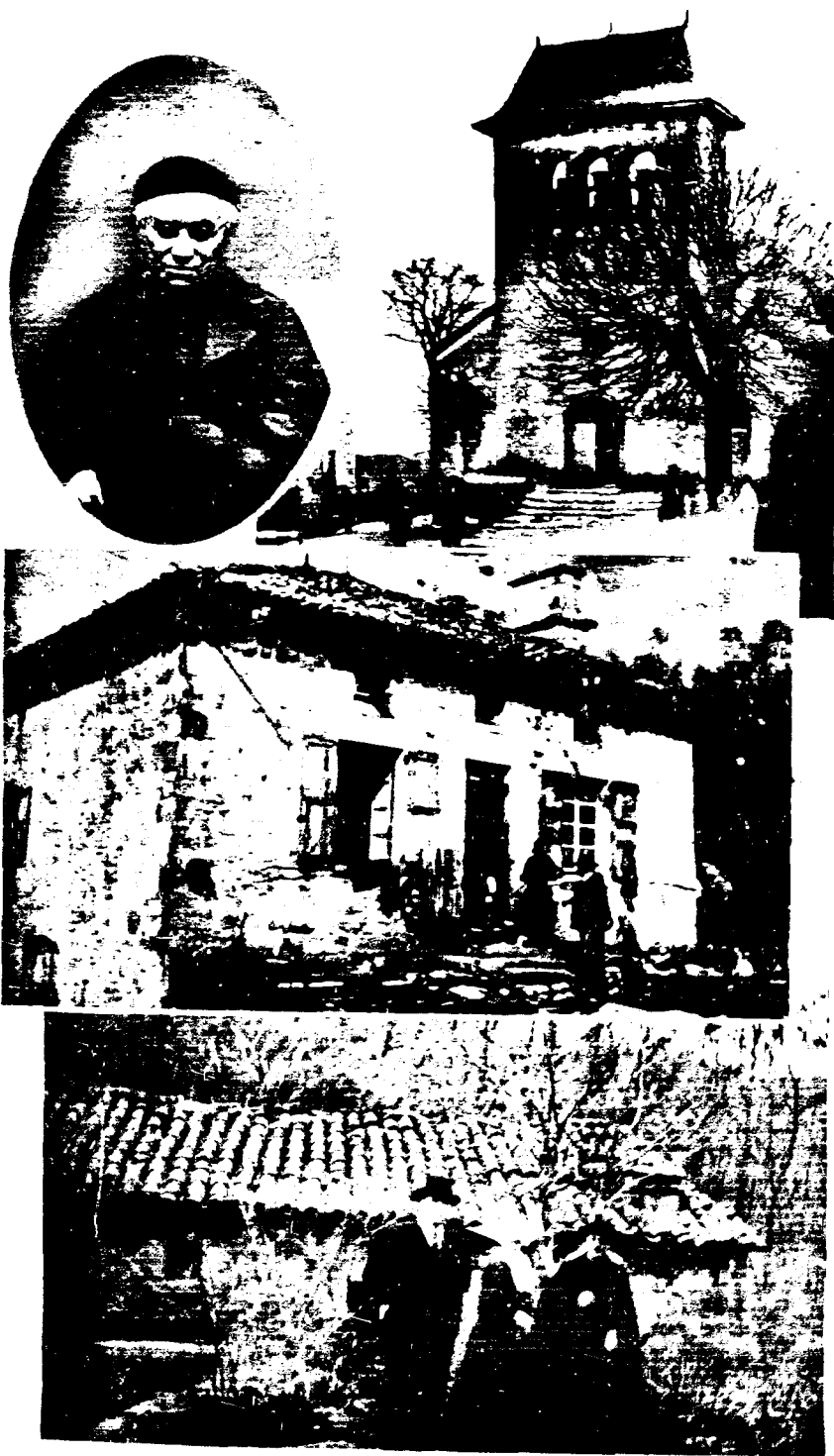
Au milieu des saintes joies que lui procuraient la ferveur de sa famille religieuse, une administration saine et la bénédiction divine qui accompagnait partout les travaux de ses enfants, comme aussi la première béatification, celle du bienheureux Perboyre, la Providence ménagea presque constamment au Père FIAT de dures épreuves. Tout son généralat (1878-1914) coïncida avec la période qui marqua dououreusement pour l'Eglise de France, la fin du XIX^e siècle, et le commencement du XX^e. M. FIAT, pacifique par vertu et par tempérament, soumis par devoir et par inclination à tout pouvoir légitime, fut constamment aux prises avec les lois sur l'école sans Dieu, les séminaristes à la caserne, les biens ecclésiastiques gênés dans leur destination, les associations religieuses troublées dans leur liberté et leur vitalité normale. Il assista à la dénonciation unilatérale du Concordat et à la Séparation violente de l'Etat et de l'Eglise catholique. Le tout entraînant de grandes ruines, des exils immérités, de pénibles entraves aux œuvres nécessaires pour l'éducation morale, pour l'évangélisation et la civilisation chrétienne du monde. Sans parler des divisions regrettables entre concitoyens, entre prêtres et fidèles, entre religieux de tout ordre, à propos de devoir ou d'urgence, de mode ou de tactique de la défense des droits sacrés de la foi et de la religion, de la justice et de la liberté. Que d'amères préoccupations et tristesses ressenties à tous les degrés de la hiérarchie, du Pape jusqu'au supérieur de la plus humble Congrégation ! Et partout, que de perplexité pour bien connaître son devoir, non moins que de courage pour l'accomplir !

La Révolution des Boxeurs en Chine (1900) lui avait fait subir de cruelles angoisses pendant le mémorable siège du Pé-tang où périrent avec de nombreuses victimes leurs héroïques défenseurs, l'enseigne de vaisseau Paul Henry, et successivement quatre ou cinq missionnaires : Doré, d'Addosio, Chavannes, etc...

En 1911, c'était la Révolution au Portugal où succombèrent M. Barros-Gomes, et le Visiteur de la Province, M. Alfred Fragues. Dans l'année de la béatification du bienheureux Perboyre, en 1889, la France avait refusé aux ecclésiastiques leur exemption du service militaire actif ; celui-ci devenait désormais obligatoire pour tous les citoyens valides. C'était une grande atteinte portée aux droits de l'Eglise, une épreuve délicate, imposée à la vocation et à la vertu des futurs prêtres, une douloureuse préoccupation causée à leurs Supérieurs. Le cœur sensible du Père FIAT en fut meurtri. Ce n'était pourtant pas un de ces cas extrêmes où il serait permis, obligatoire même de

refuser obéissance à l'homme pour la garder à Dieu. L'Eglise elle-même demandait qu'on acceptât l'épreuve tant qu'elle ne serait pas rapportée ; qu'on ne la devançât pas non plus sans raison, mais que tout le soin des intéressés et de leurs proposés se dépensât à en minimiser les dangers et à mettre à profit l'avantage providentiel qu'elle présentait pour une formation personnelle le plus sérieuse, et pour un rayonnement sacerdotal plus général et plus pénétrant. L'événement prouva par la suite le bien-fondé et la sagesse de ces prévisions. S'il y eut inévitablement, ici et là, à la caserne, des défaillances, quelque niveaulement d'esprit de foi, de générosité, il y eut incontestablement plus de vertu aguerrie, de générosité méritoire, d'apostolat par l'exemple, de bonne influence exercée par le contact journalier d'âmes instruites, nobles et convaincues, avec l'esprit simple et généreux de l'homme droit de notre race.

Le Père FIAT avait connu en 1895, d'autres perpétués et douteurs. Un impôt nommé d'abord « loi d'accroissement », plus tard « d'abonnement », frappait les communautés religieuses pour un prétendu enrichissement, au décès d'un membre de la communauté. Il suscita partout de violentes protestations, d'ardentes discussions. Fallait-il, oui ou non, se soumettre à la loi ? La lutte n'amena d'autres clartés que celles-ci : la question ne touchait ni la foi ni les mœurs. Les congrégations qui visaient la loi étaient, les unes « reconnues », les autres « non reconnues » par la loi ; elles ne se trouvaient donc pas dans une situation identique, vis-à-vis de l'Etat. Les Evêques et les juristes consultés, différaient d'avis ; le Saint-Siège, consulté à son tour, ne voulait ou ne pouvait intervenir et laissait à chaque Congrégation la liberté de diriger le débat, au mieux de sa situation spéciale et de ses propres intérêts. Le 5 septembre, M. FIAT décidait avec ses Assistants que les Visiteurs d'Europe seraient consultés sur cette grave question, avec un exposé fidèle des raisons « pour » et « contre ». Le 27 septembre suivant, il donnait sa décision : « *Après avoir longtemps prié et réfléchi, disait-il, après avoir consulté les Supérieurs de nos maisons de France, et pris les suffrages, non seulement de mes vénérables Assistants mais encore ceux des Visiteurs des provinces d'Europe, comme le requièrent nos Constitutions, dans un cas de grande importance, je viens enfin vous faire connaître notre résolution au sujet de la loi « d'abonnement ». Elle n'est pas telle que plusieurs l'eussent désirée et beaucoup sans doute en seront affligés tant au dedans qu'au dehors de la Compagnie. Cette pensée m'a longtemps tenu et me tient toujours dans de douloureuses angoisses ; j'espère néanmoins que tous reconnaîtront la droiture de nos intentions et auront égard aux motifs qui nous ont déterminés à subir pour le moment la loi dite « d'abonnement ». Cette décision, il la motivait brièvement : « La résistance, pour nous, communauté légalement autorisée, serait une résistance toujours extrajudiciaire et partant une insoumission nous exposant civilement à des désastres, et constitutionnellement, à la nécessité de devoir convoquer l'Assemblée générale. Le Saint-Siège laisse aux Supérieurs non seulement pleine liberté d'adopter telle ligne de conduite qu'ils jugent la plus convenable à la défense de leurs intérêts, mais, appréciant la situation spéciale de Congrégations reconnues, laisse à la prudence de leurs supérieurs le soin de prendre les résolutions les plus conformes à la sauvegarde des intérêts qui leur sont confiés, sans se préoccuper des décisions qu'adopteraient les Con-*



3. - Moulin de Savoie (Maison familiale du P. Fiat).

4. - Devant le pressoir à pommes et à noix - Antoine Fiat, neveu du P. Fiat, Sr Bechevet, M. Collard.

refuser obéissance à l'homme pour la garder à Dieu. L'Eglise elle-même demandait qu'on acceptât l'épreuve tant qu'elle ne serait pas rapportée ; qu'on ne la devançât pas non plus sans raison, mais que tout le soin des intéressés et de leurs préposés se dépençât à en minimiser les dangers et à mettre à profit l'avantage providentiel qu'elle présentait pour une formation personnelle le plus sérieuse, et pour un rayonnement plus général et plus étendu. Le bien-fort



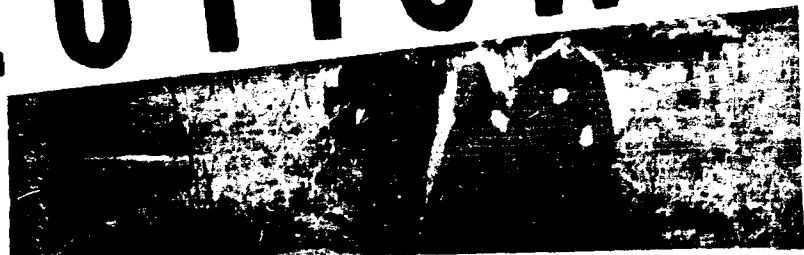
CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING
RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

d
la
p
cc
de
lo
tic
vis
rec
un
jur
son
que
sa
M.
sera
fidél
vani
réflé
mais
véné
ces d
de gr
résol
que
seront
Celle
doulou
tront
qui ne
d'abi
La
serait
insou
titution
général
pleine
plus con
la situat
dence de

... reconnues, laisse à la prudence le soin de prendre les résolutions les plus conformes à la sauvegarde des intérêts qui leur sont confiés, sans se préoccuper des décisions qu'adopteraient les Con-



3. - Moulin de Savoie (Maison familiale du P. Fiat).

4. - Devant le pressoir à pommes et à noix - Antoine Fiat, neveu du P. Fiat, Sr Bechevet, M. Collard.

refuser obéissance à l'homme pour la garder à Dieu. L'Eglise elle-même demandait qu'on acceptât l'épreuve tant qu'elle ne serait pas rapportée ; qu'on ne la devançât pas non plus sans raison, mais que tout le soin des intéressés et de leurs préposés se dépensât à en minimiser les dangers et à mettre à profit l'avantage providentiel qu'elle présentait pour une formation personnelle la plus sérieuse, et pour un rayonnement sacerdotal plus général et plus pénétrant. L'événement prouva par la suite le bien-fondé et la sagesse de ces prévisions. S'il y eut inévitablement, ici et là, à la caserne, des défaillances, quelque nivellement d'esprit de foi, de générosité, il y eut incontestablement plus de vertu aguerrie, de générosité méritoire, d'apostolat par l'exemple, de bonne influence exercée par le contact journalier dâmes instruites, nobles et convaincues, avec l'esprit simple et généreux de l'homme droit de notre race.

Le Père FIAT avait connu en 1895, d'autres perplexités et douleurs. Un impôt nommé d'abord « loi d'accroissement » plus tard « d'abonnement », frappait les communautés religieuses pour un prétendu enrichissement, au décès d'un membre de la communauté. Il suscita partout de violentes protestations, d'ardentes discussions. Fallait-il, oui ou non, se soumettre à la loi ? La lutte n'amena d'autres clartés que celles-ci : la question ne touchait ni la foi ni les mœurs. Les congrégations qui visaient la loi étaient, les unes « reconnues », les autres « non reconnues » par la loi ; elles ne se trouvaient donc pas dans une situation identique, vis-à-vis de l'Etat. Les Evêques et les juristes consultés, différaient d'avis ; le Saint-Siège, consulté à son tour, ne voulait ou ne pouvait intervenir et laissait à chaque Congrégation la liberté de diriger le débat, au mieux de sa situation spéciale et de ses propres intérêts. Le 5 septembre, M. FIAT décidait avec ses Assistants que les Visiteurs d'Europe seraient consultés sur cette grave question, avec un exposé fidèle des raisons « pour » et « contre ». Le 27 septembre suivant, il donnait sa décision : « *Après avoir longtemps prié et réfléchi, disait-il, après avoir consulté les Supérieurs de nos maisons de France, et pris les suffrages, non seulement de mes vénérables Assistants mais encore ceux des Visiteurs des provinces d'Europe, comme le requièrent nos Constitutions, dans un cas de grande importance, je viens enfin vous faire connaître notre résolution au sujet de la loi « d'abonnement ». Elle n'est pas telle que plusieurs l'eussent désirée et beaucoup sans doute en seront affligés tant au dedans qu'au dehors de la Compagnie. Cette pensée m'a longtemps tenu et me tient toujours dans de douloureuses angoisses ; j'espère néanmoins que tous reconnaîtront la droiture de nos intentions et auront égard aux motifs qui nous ont déterminés à subir pour le moment la loi dite « d'abonnement ».* Cette décision, il la motivait brièvement : « *La résistance, pour nous, communauté légalement autorisée, serait une résistance toujours extrajudiciaire et partant une insoumission nous exposant civilement à des désastres, et constitutionnellement, à la nécessité de devoir convoquer l'Assemblée générale. Le Saint-Siège laisse aux Supérieurs non seulement pleine liberté d'adopter telle ligne de conduite qu'ils jugent la plus convenable à la défense de leurs intérêts, mais, appréciant la situation spéciale de Congrégations reconnues, laisse à la prudence de leurs supérieurs le soin de prendre les résolutions les plus conformes à la sauvegarde des intérêts qui leur sont confiés, sans se préoccuper des décisions qu'adopteraient les Con-*



3. - Moulin de Savoie (Maison familiale du P. Fiat).

4. - Devant le pressoir à pommes et à noix : Antoine Fiat, neveu du P. Fiat, Sr Bechevet, M. Collard.



M. Jean-Louis MELLIER
(Orléans, 30 Octobre 1813 - Angers, 3 Mai 1879).
(Cf. Annales t. 91 (1926) p. 26-39 et biographie par M. Pémartin).



Le T. H. P. Eugène BORÉ
XV^e Supérieur Général
(11 Septembre 1874 - 3 Mai 1878).

grégations non reconnues. Le clergé séculier, frappé et gêné, lui aussi, par des lois regrettables qu'il déplore, par exemple les séminaristes à la caserne, la comptabilité des Fabriques, etc., Rome et le clergé de France, tant séculier que régulier, a adopté, lui aussi, non la résistance mais la soumission.

« Cela n'empêchera que nous aurons à souffrir soit de la loi elle-même, soit de la polémique qu'elle a soulevée dans la presse où les communautés reconnues ont été si maltraitées. Notre consolation en ce moment est de n'avoir rien dit pour nous défendre, et de nous être inspirés que des conseils de la prudence, appuyés sur les réponses du Saint-Siège. »

Voilà, ce nous semble, la conduite et le langage d'un sage et d'un chef. Les tempêtes s'apaisent, les passions se calment. La raison et la paix reprendront leurs droits quand Dieu le voudra.

En liquidant pour la Congrégation, la question de la loi d'abonnement, M. FIAT prévoyait que « cette tempête n'était peut-être que l'avant-coureur d'une autre plus redoutable ». Sans être prophète, il avait vu juste. Après la loi sur les Associations de 1901 et la dénonciation du Concordat, c'est surtout en 1903, que vint pour lui et pour sa famille religieuse, l'heure des grands sacrifices : l'abandon des séminaires, la fermeture de beaucoup de maisons, d'écoles, et d'œuvres d'apostolat et de charité de toute nature. Avec ses Assistants, il avait pris, autant que possible, toutes les mesures pour prévoir et assurer l'avenir des maisons de formation et d'administration, de la famille religieuse, et pour entretenir les confrères, surtout les vieillards, et les malades, qu'il faudrait peut-être disperser en attendant la fin de la tourmente. Toujours prévenant et paternel, il avait aussi, dès le mois d'avril de l'année précédente 1902, engagé ses confrères à lui faire connaître librement leurs dispositions et leurs désirs pour l'avenir, afin qu'il pût en tenir compte dans les éventualités qui allaient se produire. Tous le firent avec simplicité et beaucoup avec grande générosité, se mettant purement à l'entière disposition de leur Père en saint Vincent. « Il connaissait mieux, disaient-ils, d'une part leurs capacités actuelles, commandées par leur âge, leur santé, et la manière dont Dieu avait béni jusqu'ici leur travail » et d'autre part les nécessités respectives des œuvres à pourvoir. Après cela, la Congrégation donna de nouveau un bel exemple d'attachement à sa vocation et de détachement des charmes d'œuvres aimées. Et Dieu bénit les sacrifices qui s'accomplirent. Les Missions étrangères profitèrent des recrues devenues disponibles, et partout où l'abandon d'un ministère aimé dût se consommer, les Confrères, en se retirant, le firent avec honneur et emportèrent le témoignage non équivoque du devoir accompli et de la Volonté divine suivie avec générosité jusqu'au bout !

Un des premiers pays qui profita de nouveau des richesses dédaignées ailleurs fut la Hollande. De même que les lois scolaires de 1880 avaient amené la naissance du Séminaire Saint-Vincent-de-Paul de Wierhout, de même la fermeture de nos Grands Séminaires de France permit au Père FIAT de compléter sa fondation de l'Ecole apostolique en Hollande. Tout récemment, en 1902, avec l'encouragement de Mgr Joseph Drehmanns, évêque de Ruremonde, le Père FIAT venait d'accorder à la demande du curé et du bourgmestre de Susteren, une fondation de Filles de la Charité, la première en Hollande, pour les pauvres, les

malades et les enfants de cette paroisse (25). A la suite de démarches, faites en son nom par M. Guillaume Meuffels, M. FIAT obtint de Mgr Drehmannus, évêque de Ruremonde, son agrément pour l'érection en son diocèse d'un Noviciat et Scolasticat de la Congrégation de la Mission. L'œuvre modestement commencée depuis quelques mois par M. Théodore Kieffer à l'ombre du Séminaire de Wernhout, se continua par le Séminaire de Saint-Joseph à Panningen, qui ouvrit ses portes, le 20 juil. et 1903, dans la très chrétienne paroisse de Heiden-Panningen, dans le Limbourg hollandais, avec une huitaine de novices et une petite quinzaine d'étudiants, philosophes et théologiens. M. Hubert Meuffels, jusque-là professeur au Grand Séminaire de Saint-Flour était le premier Supérieur, assisté de M. Théodore Kieffer, premier directeur de novices, et d'un excellent corps professoral que les fermetures de France rendaient facile à former, tous rompus déjà à l'enseignement et à la vie d'abnégation des séminaires et des maisons de formation (26). Une maison de Trappistines allemandes fut prestement transformée en Séminaire (27), sans luxe ni misère, et marcha dès les premiers mois comme si la Maison-Mère en miniature de Saint-Lazare s'était transportée dans cette paisible solitude des Pays-Bas.

M. FIAT vint remercier l'Evêque de Ruremonde, et voir sa nouvelle maison et ses habitants, dès le mois de mai suivant, et trouva l'ensemble suivant son cœur, que l'on savait exigeant en fait de piété et de régularité. Il fut heureux d'apprendre aux meilleures sources que ses confrères avaient gagné, dès cette première année, par leur serviabilité envers les prêtres, et leur parfaite discrétion à l'égard des paroissiens, la sympathie sincère de l'Evêque et du clergé du diocèse.

Le 1^{er} janvier 1904, M. FIAT réunissait dans une même Province, appelée Belgique-Hollande, les maisons de la Congrégation existant dans ces deux pays. C'étaient en Belgique : Rongv, l'ancienne maison des missionnaires de Loos ; Froyennes, l'ancienne maison de Sainte-Anne d'Amiens ; Inge munster, école apostolique ; Liège et Verviers, deux maisons de missionnaires missionnant. Et en Hollande, Wernhout, Ecole apostolique, et Panningen, Séminaire interne et Etudes. M. Duez, Supérieur de Rongv-Loos, fut le premier Visiteur de la nouvelle province. Comme les dépenses des deux maisons de Hollande (maisons de formation) étaient supportées, non par le Visiteur de cette nouvelle Province, M. Duez, Supérieur de la maison de Rongv, mais par le Supérieur général, M. FIAT se réservait, comme de juste, l'admission aux saints vœux et aux ordinations et le placement des sujets dans les œuvres de la Congrégation.

Le 1^{er} janvier 1890, il avait réuni nos Vicariats apostoliques de Chine en province religieuse, sous l'autorité de M. Meuniot avec tous les droits afférant à cette charge. Il assurait ainsi

(25) Le curé s'appelait Martin Janssen : le bourgmestre François Evertz ; les trois premières sœurs : Marie Geurts, Marie Vester, Marie Wouters : celle-ci, la première Supérieure et plus tard la première Visitatrice.

(26) Elle se composait en plus du Supérieur et du Directeur, de MM. Georges Fousse-magne, Henri Romans, Eugène Vidal, Jean Reyren, Joseph Guéhard, à qui vint se joindre, dès les premiers jours, un bon confrère ancien de Saint-Flour, M. François Nicolaux.

(27) Dans les procès-verbaux du Conseil général, il est question de Panningen, pour la première fois, à la séance du 24 février 1903.

aux membres de cette importante mission les avantages de l'organisation régulière et de l'établissement des pouvoirs hiérarchiques. Mais la Chine est immense. En 1910, il était nécessaire de diviser la grande Province unique en deux Provinces distinctes ; M. Guilloux garda les missions de la Chine-Sud, et M. Desrumeaux, résidant à Tientsin, devenait le premier Visiteur de la Chine-Nord.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DEVOIR

Un problème qui lui causa beaucoup de peine fut ce'ui de l'harmonie à sauvegarder entre les exigences de la liberté de conscience et celles des traditions de la vie religieuse dans sa double famille. La loi est loin d'avoir eu toujours la même netteté qu'elle a maintenant. Encore en 1881, à la question posée (28) « si un membre de la Congrégation de la Mission, sans la permission de ses Supérieurs, peut recevoir valablement le sacrement de Pénitence d'un prêtre externe approuvé, même lorsqu'il peut s'adresser facilement à un confesseur de sa Société ? » La réponse avait été, le 30 octobre 1881 : « La Congrégation des Evêques et Réguliers, sur le rapport de l'Ex. Zigihara, Pontef, a répondu après mûre délibération, *Negative*. Donné à Rome, de la Secrétairerie de la dite Congrégation, en ce jour, 30 octobre 1881 Cardinal Ferrari, Préfet, J.-B. Agnossi, Secrétaire. Cette décision, le Père FIAT la communiquait et l'imposait à ses confrères, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1882.

Mais huit ans plus tard, le 17 décembre 1890, paraissait à la même Congrégation des Evêques et Réguliers, le décret « *Quocummodum* » (29). Il signalait des abus, des confusions de pouvoir qui se produisaient dans les communautés, à propos de la communication intérieure et de la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Le remède serait dans le respect de la liberté de conscience et dans la séparation plus grande du for externe d'avec celui de l'intérieur, tout en sauvegardant les droits de la Règle, de la discipline et de l'obéissance religieuse.

Le Père Fiat, par une lettre et une circulaire à sa double famille religieuse exprima son obéissance à l'Acte du Saint-Siège, et reçut en réponse la lettre suivante :

De la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers. Le 30 septembre 1892. La lettre que, à la date du 16 du mois d'août dernier, Vous avez adressée à cette Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers ; puis la Circulaire imprimée que, à la date du 20 du mois de septembre courant, vous avez envoyée à tous les Directeurs, Visiteurs, Visitatrices et Supérieurs des Filles de Saint-Vincent de Paul sont une preuve manifeste du grand empressement et de la grande sollicitude,

(28) Voici le texte officiel de la demande et de la réponse : « *Quaesitum Procuratoris Generalis Congregationis Missionis : Utrum aliquis e societate Dominorum Missionis, absque licentia suorum Superiorum, valide Sacramentum Poenitentiae suscipere possit a sacerdote externo approbato, etiam quum facile confessorium suae Societatis adire potest ? — Excellentissimi Patres, referente Excellentissimo Zigihara, Pontefice, re matura perpensa, ad propositum dubium rescripserunt : négative. Datum Romae ex secretaria praefatae sacrae Congregationis (Episcoporum et Regularium), hac die, 30 Octobris 1881.*

D. Cardinalis Ferrari, Praefectus.
J.-B. Agnossi, Secretarius.

(29) Cf. Circulaire FIAT I, p. 725.

avec lesquels Votre Paternité s'est appliquée sans délai à faire publier et exécuter dans toute la Compagnie des susdites Filles, le décret de cette Sacrée Congrégation du 17 décembre 1890 commençant ainsi : *Quemadmodum.*

Il est à espérer que les autres Supérieurs et Supérieures répondent avec un zèle égal et une égale promptitude à la sollicitation de Votre Paternité. Aussi la même Sacrée Congrégation ne fait-elle que stimuler toujours de plus en plus Votre zèle et Votre dévouement afin que Vous ne cessiez d'y veiller soigneusement et diligemment.

Sur ce, je demande au Seigneur qu'il bénisse toutes vos entreprises. Votre dévoué, Cardinal Verga, Préfet, Jos.-M., Arch. de Césarée, Secrétaire. »

La pieuse réalisation du souhait significatif par lequel le Cardinal Verga terminait sa lettre eût épargné au Supérieur général bien des ennuis et chagrins. Hélas ! la perfection n'est pas de ce monde, surtout dans une Communauté si étendue et dans une matière si délicate. Témoins, te le province où le Directeur et la Visitatrice crurent faire œuvre de zèle en ne suggérant rien moins que de faire déclarer invalides par le Pouvoir suprême, les confessions faites en dehors de la Règle. Bien entendu, le Grand Conseil, présidé par le Père FIAT, rejeta cette motion comme « *absolument nulle* » et contraire à l'ensemble des Règles et de l'esprit de la famille de Saint Vincent.

Du reste, beaucoup de nos confrères, Supérieurs et Confesseurs inclinaient dans le sens de ce Décret. Ils n'approuvaient pas l'existence d'exigences exagérées d'uniformité et de bon ordre, de réglementations arbitraires et de distinction entre confessions et communions de règle et de pure faveur, de leur fréquence et de leur espacement, d'abstentions conseillées par des raisons révérentielles ou imposées par sanction disciplinaire, et de permissions à demander, à leur sujet, à l'autorité domestique. Bref, sous prétexte de régularité et d'humilité un ensemble d'habitudes gênantes, surannées, et indiscretes, sur lesquelles il était difficile, pratiquement impossible de s'expliquer avec les supérieurs.

Chez M. FIAT, au contraire, élevé dans un grand respect de tout ce qui portait le nom de règle, de tradition, de pieux usages, il y avait eu d'abord une hésitation, au moins une moindre spontanéité à sanctionner les nouvelles lois, par lesquelles Rome « rétablissait » plutôt qu'elle n'établissait le domaine de la conscience et de la libre sanctification des âmes. Un moment même, partant du fait que saint Vincent avait organisé ses Instituts sur un pied différent de celui des autres communautés, il céda, plus que de raison, au doute : si ces nouvelles règles « s'appliquaient bien à ses Fils et à ses Filles ? » Averti par ses conseillers-nés, et — si nous ne nous trompons pas — paternellement prévenu en haut lieu, il avait déjà pu dire dans sa Circulaire du 4 mai 1901 : « *En fils obéissants de la Sainte Eglise et en vrais enfants de saint Vincent, nous observons fidèlement les défenses et les prescriptions contenues dans ce Décret pontifical.* »

Plus tard, il put donner les mêmes assurances à propos du Décret sur la « *Communión Fréquente* », auquel il consacra dans sa Circulaire du 1^{er} janvier 1896, de magnifiques passages d'admiration et d'adhésion sans réserve.

Plus tard, il écrivait dans sa Circulaire du 8 janvier 1913 : « *L'amour filial que je réclame pour la Congrégation et pour*

les Règles ou ses pieuses coutumes, ne saurait prévaloir sur celui que nous devons à l'Eglise Catholique et à son auguste chef. Aussi, voulant entrer pleinement dans l'esprit du Décret sur la Sainte Communion, nous renouons volontiers à notre pratique traditionnelle et universelle, de ne point communier, ni célébrer pendant les premiers jours de notre retraite annuelle. Désormais il sera plus louable de célébrer ou de communier, ces jours-là, que de s'en abstenir. »

On le voit par ce nouvel exemple, les Décrets réputés d'abord des décrets gênants, étaient devenus pour lui aussi, des décrets « sauveurs et libérateurs ».

En 1917, quand parut le Code du Droit Canon, le T.H. Père FIAT était mort depuis deux années. S'il avait encore vécu, toute une vie de droiture et de sincérité nous le garantit, il se serait réjoui de toute son âme, de la lettre et de l'esprit d'une législation qui consacrait définitivement la primauté de la liberté de conscience sur les précautions de l'humilité, de l'obéissance, et de la Règle que l'Eglise est la première à recommander et à approuver.

Ce n'est pas diminuer sa mémoire ni son mérite que de reconnaître chez le Père FIAT, un certain retard dans la prévoyance et le maniement de lois qui n'ont pas eu toujours la clarté de notre temps. Il fut toujours sincère dans sa piété et son obéissance. Parmi les chefs il est de ceux qui ont su faire ce qui est le propre des grands et des sages : changer d'avis à bon escient, à propos, et avec courage !

PORTRAIT MORAL DU PÈRE FIAT

Dès le début de son Généralat, le Père FIAT s'était fait un devoir d'être très accessible à ses Confrères de la Maison et du dehors. Le matin et le soir, le dimanche ou les jours ordinaires, quiconque désirait le voir à sa chambre en trouvait aisément la facilité. Il prêta une attention spéciale à sa correspondance de Supérieur général et de Père. A toute lettre reçue il donnerait une réponse. Ces réponses sont généralement courtes, claires et toujours paternelles ; par exemple : « Dans votre deuil, je serai dorénavant doublement votre père. » — « Votre mal de poignet m'atteint vivement au cœur. » — « Je prie le Bon Dieu de vous assister et de donner à l'« Opération » et aux remèdes l'efficacité que mon cœur leur désire. » — « Demandez-moi deux permissions au Dieu dont Dieu vous demande le sacrifice dans le cours de l'année scolaire. » — « Je jouis avec vous des consolations que vous goûtez à Rome. » — « Je serai heureux de vous revoir ici, quand je serai de retour d'un voyage de huit jours. » — « Veuillez saluer de ma part votre chère famille que j'aime de plus en plus, comme Jacob avait des préférences pour le jeune Joseph. » — « Ayez bon courage, ne vous tourmentez pas. Comptez sur la Providence qui aura soin de vous et de votre œuvre. »

Sa correspondance administrative, elle aussi, était parsemée de mots paternels et délicats. M. Schmitz, Supérieur de Jérusalem, ayant été victime à Cologne d'un grave accident, et l'empereur d'Allemagne, faisant prendre chaque jour de ses nouvelles, le Supérieur général signale l'acte de sympathie dans sa Circulaire, mais ajoute, non sans quelque malice, que Sa Majesté voudra peut-être faire abréger, pour les Confrères compatriotes du blessé, les jours de leur exil de la patrie. En nom-

mant un nouveau Visiteur, il écrit à sa Province : « *J'ai la confiance que malgré sa petite santé, M. N... ne reculera pas devant la charge que nous voudrions lui épargner, mais pour laquelle il nous inspire toute confiance.* » Annonçant à une autre Province son nouveau chef, il dit : « *Portant cette nouvelle à votre connaissance, je réclame vos prières pour celui que nous venons d'appeler moins à l'honneur qu'à la peine.* » De même, en prenant un de nos professeurs pour en faire son Secrétaire particulier, il lui écrit : « *Cette lettre va vous causer des émotions ; j'espère que vous les offrirez au Bon Dieu et que vous ferez le sacrifice de votre chère maison. Il a été décidé que je vous appellerai ici pour remplacer M. Robert au Secrétariat. Je serai en sorte de ne pas vous rendre la vie trop pénible, et je vous assure que c'est avec vraie satisfaction que je vous serrai à mes côtés. Venez, dès que les examens seront passés. Rassurez M. le Supérieur et M. Kieffer au sujet de votre remplaçant. Je demeure affectueusement tout vôtre en Notre-Seigneur, mon cher Monsieur Guichard. A. FIAT, i.p.d.l.m., Sup. gén.* »

Et voici un exemple de la manière dont il répond aux souhaits de Noël et de la nouvelle année de ses Filles de la Charité : « *Paris, 17 décembre 1909. Les vœux appellent les vœux. Les vôtres m'arrivent en avalanches et de toutes les directions ; ils sont toujours marqués au coin de la délicatesse et de la piété filiale auxquelles vous m'avez depuis si longtemps habitué. Les miens, mes chères Filles, sont ce qu'ils doivent être, l'expression sincère de mon affection pour vous toutes et de mon dévouement pour votre admirable communauté. Que la Vierge Immaculée qui en est la première Supérieure, vous trouve ou vous rende toutes dignes d'elle ; que son chaste époux prenne la double famille de Saint Vincent sous sa puissante protection, multiplie les vocations, et fasse revivre la ferveur des temps primitifs, pour l'observance de toutes les règles. Je vous bénis affectueusement, et je reste en Notre-Seigneur, mes chères Filles, votre tout dévoué serviteur. — A. FIAT, i.p.d.l.m., Sup. gén.* »

De bons juges estiment que la correspondance du vénéré Père FIAT serait à publier. Dans un genre moins fleuri que celle de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul, elle se rapproche de celle de ces deux Saints pour la piété et la charité si délicate dont elle s'inspire.

Surtout pour les malades, il était, au dire charmant de quelqu'un, « *pire qu'une mère* ». « *Mon très cher enfant, vous êtes toujours sur la « croix », mais toujours aussi près du ciel... Adieu, mon très cher enfant (30), je me recommande à vos prières et je vous embrasse in osculo sancto. Votre pauvre père et serviteur. A. FIAT.* » — « *Cet enfant était à Dieu avant d'être à nous, écrit-il à un Directeur. Rendez-moi le service, écrit-il à ce même directeur, d'aller de ma part dire un mot du ciel au cher N... ! Oh ! avec que'le tendresse je le bénis ! — Puisque Dieu ne veut pas le guérir, je désire ardemment qu'il fasse la mort d'un saint. Merci de votre sollicitude pour lui ; ce que vous faites pour lui, vous le faites pour moi.* » Il félicite le Directeur de la grâce qu'il a eue de diriger cette âme d'élite. « *J'en ai connu peu comme celle-là ; c'est un beau lys au ciel et un protecteur pour nous : que Dieu lui donne place à côté du bienheureux Perboyre.* » — « *Heureuse mort, écrit-il une autre*

(30) Pierre Hofstee, clerc de Panningen (4 septembre 1879 - 18 juillet 1906).

fois, qui mettra ce cher enfant (30) en possession de la vraie vie pour toujours. Nous aurions voulu le garder pour la mission de la terre, mais arrivé à celle du ciel, il nous sera encore plus utile. Soutenez la foi, l'espérance, la charité de ce prédestiné par vos pieuses exhortations. » — Et après la mort, il écrit au même Directeur : « Mes remerciements pour le dévouement sans bornes, avec lequel vous avez soigné l'âme et le corps de cet heureux prédestiné. Dites à tous vos enfants que je les engage à imiter leur frère décédé et que je les bénis avec tendresse, ainsi que vous, mon cher Monsieur Kieffer... »

On aura remarqué qu'une fois malade un jeune homme, serait-il déjà diacre ou dans les vingt ou trente ans, restait toujours à ses yeux « un enfant », « un cher ou très cher enfant » ! L'épreuve de la maladie lui conférait le charme particulier de la jeunesse et de la douce enfance.

S'il pleurait ses jeunes gens quand Dieu lui imposait le sacrifice prématuré d'une vie qui s'annonçait féconde, il entourait la santé des jeunes gens de toute sorte de précautions. Il leur assurait un bon traitement au réfectoire, une diversion salutaire de l'étude par le mouvement, le délassement, les bonnes conditions de la fraîcheur, du chauffage, de l'éclairage. Quand c'était utile il ne dédaignait pas de descendre jusque dans le détail, dans les questions d'hygiène, de propreté, d'aération des salles communes, de désinfection des chambres, des lits, des vêtements. Dans les années de notre formation, plus d'une mesure de prudence préventive fut imposée à l'insouciance ou témérité de notre âge, par nos directeurs ou professeurs, mais remontait à l'œil observateur et vigilant de notre Père général. En éducation et tenue ecclésiastique, il tenait avec raison à la grande loi de Trente : « Que tout soit grave, modéré, et marqué au coin de la religion. Nil nisi grave, moderatum, et religione plenum. » Il est possible qu'il s'exagérait un tantinet le danger de nouveautés dans la manière de se déplacer et de se délasser, la bicyclette, l'auto, le bain, la radio, le priser, le fumer, etc... Queques dispositions simples et souples à prendre sont peut-être plus aptes pour user avec discrétion, sans abuser par légèreté, du besoin qu'éprouve l'homme, même le prêtre, le religieux, de débânder l'arc qui ne peut pas toujours rester tendu.

C'est ainsi que se succédaient pour le Supérieur général les années « pleines » de son gouvernement. C'étaient avec ses devoirs personnels de chaque jour et de chaque saison, les mêmes occupations tantôt consolantes, tantôt pénibles, de la charge : les difficultés toujours apaisées et toujours renaissantes, les visites journalières à recevoir ou à rendre, la préparation des conférences ou des retraites, les deuils, les imprévus fréquents, la tenue régulière du Grand Conseil de ses deux familles religieuses, les nominations, les changements, la correspondance paternelle et administrative. Rarement, il sentait le besoin d'un repos réparateur, si bienfaisant pour un homme toujours au gouvernail ou sur la brèche.

A mesure qu'approchait l'année 1914, l'année de l'Assemblée générale, où sa surdité — espérait-il — lui vaudrait la démission, sa sollicitude ne connaissait plus d'autre objet que la fidélité de ses Fils et de ses Filles aux obligations de leur vocation, il écrivit trois circulaires qu'il nommait lui-même « son testament spirituel », celle du 27 septembre 1909 sur le Silence;

(30 bis) Emile Dumortier, décédé à Dax le 24 février 1914.

celle du 7 mars 1910 sur l'Obéissance. Leur doctrine ascétique et disciplinaire se complète par un aperçu sommaire que nous allons donner ici sur ses habitudes de conduite personnelle et de gouvernement paternel.

Son ordre de jour à la Maison-Mère et en voyage variait peu. Toujours levé à quatre heures, il ne s'accordait guère le « repos » d'un jour chaque semaine qui est de tradition parmi nous. Il faisait avec la communauté sa méditation d'une heure entière puis il célébrait avec une lenteur sans exagération la sainte messe. Il la faisait suivre de l'Action de grâces, à genoux jusqu'après la consécration d'une seconde messe. Après avoir pris au réfectoire commun son petit déjeuner, il disait, en se promenant, les petites heures. Puis il se mettait jusqu'au dîner au travail, presque toujours la correspondance ou la composition de ses conférences, de ses circulaires ou de ses autres écrits. Il en était de même dans l'après-midi. Malgré sa surdité, il assistait régulièrement au bréviaire en commun, se conformant pieusement aux mouvements du chœur. Invariablement, il interrompait son travail à quatre heures et allait faire à la chapelle, la visite au Saint-Sacrement, dire le chapelet, et poursuivre encore quelque pieuse lecture auprès de Notre-Seigneur dans son sacrement d'amour. Il laissait habitudelement toute liberté, le matin et l'après-midi, de l'interrompre pour des visites nécessaires ou utiles. Comme sa surdité rendait la récréation difficile plutôt aux autres qu'à lui-même, il accueillait volontiers en chambre ceux qui voulaient lui parler à la récréation du soir. C'est ainsi qu'aux anciens élèves de Wernhout, dont il se disait aimablement « deux fois le père », il accordait une réunion spéciale, à cette récréation du soir, le 17 janvier, saint Antoine du désert, son vrai patron. Après la prière du soir, qu'il faisait toujours avec la communauté, il sentait le besoin de prendre aussitôt son repos de la nuit.

Par principe d'obéissance il ne se dispensait lui-même d'aucune règle, à moins qu'il eût pu se le permettre légitimement. A la salle d'oraison il n'abrégeait jamais son heure entière de méditation sous prétexte de quelque devoir plus urgent. Même en voyage, il se confessait chaque semaine. En chemin de fer, il interrompait la conversation à l'heure ordinaire du bréviaire, du chapelet, de la lecture spirituelle, et de l'examen de conscience. Le jeudi 6 juillet 1914, l'accompagnant dans l'express d'Amiens à Paris, et disant tous les deux le bréviaire, j'aperçus au loin la tour du château de Folleville. Quand nous fûmes tout près d'elle, je me permis d'attirer discrètement son attention sur un spectacle qui lui était si connu et si cher. Ses yeux jetèrent, en effet, un affectueux regard sur la propriété, et, par condescendance, ses lèvres esquissèrent un léger sourire vers moi. Mais il pria ; et il continua à prier ; je restai profondément édifié. C'était bien là notre pieux et saint Supérieur général : même Folleville, les souvenirs de saint Vincent, de M. et de Mme de Gondi n'avaient pas le pouvoir de troubler sa prière.

Le journal n'était pas pour lui une distraction, ni même un repos, mais une nécessité, dont il s'acquittait comme de toutes les autres obligations. Il y consacrait, sans perte de temps, l'attention suffisante que demandait son devoir de Supérieur.

On le disait exigeant pour faire observer la règle et il l'était en effet. Mais sans opiniâtreté ni dureté. Une année il voulut étendre la récitation en commun du bréviaire au jour de congé, où nous pouvons le dire en notre particulier. Il n'insista pas

devant les raisons que je fis valoir pour nous maintenir le privilège en vigueur. Il en fut de même en d'autres circonstances : les négligences injustifiées ne trouvaient pas grâce devant son amour de la règle, mais le motif d'utilité, même de faveur motivée, était raisonnablement et paternellement admis. Il en était de même d'exceptions au régime de la communauté. Il était le premier à les conseiller à les imposer même par écrit, quand le confrère en avait besoin. Mais il désirait que l'exception ne passât pas en habitude, et que tout rentrât dans l'ordre, quand la guérison permettait la reprise du travail et du régime commun.

Dans les provinces étrangères aussi, il désirait un détachement raisonnable de la part des confrères indigènes. Mais il retenait au pays natal ceux dont le ministère pastoral était nécessaire ou utile à leurs compatriotes : « *Il vous faudrait un Hollandais, me disait-il, un sous-directeur pouvant accueillir vos postulants qui ne connaissent pas encore suffisamment notre langue : je songe parfois à votre jeune diacre que vous m'avez autrefois nommé (frère Pierre Hofstee). Confions cela à la Providence jusqu'au moment opportun.* »

Il n'aimait pas les voyages de pure distraction, ni même de piété pour chercher, au loin, à grands frais, ce que tout près on avait sous la main, par exemple à Paris, le sanctuaire de la rue du Bac, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Paris, ou Montmartre. Mais, quand le Préfet de santé ou un médecin sérieux et consciencieux avait recommandé un séjour à la mer ou à la montagne, tout était paternellement accordé.

En règle générale, s'il voulait obtenir en chaque résidence et de chacun de nous, le détachement et la perfection possible, il ne le voulait que par la persuasion, jamais par des moyens moins convenables, ne fût-ce que par l'exagération qui devient facilement le « *vrai mensonge des bons !* » Il tenait à la maxime « *Rien de trop ; ne quid nimis* », ou bien « *Nec plus, nec minus, nec aliter*, pas plus, pas moins, pas autrement. » A la question qui de tout temps préoccupe les âmes de bonne volonté, « *Quid faciemus ?* » *Que faut-il donc faire ?* il préférait donner la réponse du saint Précurseur : « *Nihil amplius, quam quod vobis constitutum est facitis* » (Luc 3.13). « *Libre à vous de faire plus, ou mieux, par choix : Dieu en est glorifié et vous, vous en aurez le mérite ; mais faites-le librement, non par ordre ou contrainte ; avant tout ce qui a été prescrit pour vous !* »

La bonté était le fond même de son caractère comme elle est l'attribut caractéristique du bon Dieu. Dans une contrariété, M. FRAT pouvait obéir à un premier mouvement, même vif, de mécontentement et de sévérité, surtout quand la loi de Dieu ou la règle avaient été en jeu. Mais au premier signe de regret ou de repentir, quand quelqu'un s'était oublié, quelle possession de soi-même ! que le inclination à la patience, à l'excuse et au pardon. « *On ne fait de bien que dans la mesure où l'on est bon* », dira plus tard le Cardinal Verdier.

Cette bonté restait, avant tous autres, assurée à sa famille de Glénat. Il ne la visitait jamais, par la vive conception qu'il s'était faite de sa règle religieuse, mais il lui gardait un cœur aimant, dévoué, secourable même, quand c'était nécessaire. Dans un deuil de famille, un oncle décédé à Paris, il écrivit à une Sœur : « *L'enterrement de ce cher oncle m'a édifié. C'était bien modeste, mais bien pieux. M. le Curé a bien voulu faire la levée*

du corps, assister à la messe et faire les dernières prières, après m'avoir fait l'honneur de m'offrir à les réciter moi-même. Julien était en tête avec ses deux sœurs, ses deux fils, et sans doute d'autres parents que je n'ai pas connus. »

A cette Sœur, dont il avait gardé la direction de conscience quand il avait été élu Général, il écrivait le 15 janvier 1908 ces lignes : « *A en juger par votre lettre, vous êtes évidemment en voie de guérison, quoique notablement faible après cette sérieuse sinon grave maladie. La convalescence peut vous exposer à vous laisser envahir par le naturel dans les soins et le repos qui s'imposent. Tout en prenant soins et repos, écoutez-vous plus souvenant, s'il est possible, vers le Bon Dieu pour conformer votre volonté à la sienne qui veut votre rétablissement et les moyens requis pour cela... »*

(Lettre du 1^{er} septembre 1909, à Sœur Bessonneau.)

A la même correspondante, il écrit le 24 novembre 1909 : « *Mon bon frère Arsène est mort de la mort des justes, m'écrit M. le Curé, le vingt de ce mois, samedi, à huit heures du soir. Il a souffert longtemps et avec une patience édifiante. Il avait un caractère réservé, humble, modeste, très endurant, ne se plaignant de personne, brave homme et bon chrétien. Tout le monde l'aimait à Glénat, il est mort dans la soixante-dix-neuvième année de son âge. Je vous remercie de vos prières et vous bénis affectueusement, ma chère fille. »*

M. FIAT aimait beaucoup la sainte pauvreté, mais il distinguait avec soin entre la vertu et notre vœu. Celui-ci a été mieux délimité par le bref d'Alexandre VII. Il faut s'en souvenir pour la juste intelligence des lettres de saint Vincent et des documents de nos origines. Dans nos commencements, l'on s'interdisait l'administration, comme l'usage de notre capital et de nos immeubles. Le Bref du Pape a adouci cette rigueur. Nous restons tenus à dépenser en œuvres pieuses, avec la permission du Supérieur, les revenus de nos biens ; mais nous gardons la propriété, l'usage et la liberté de les employer en bonnes œuvres ou d'en disposer par testament en faveur de nos parents.

M. FIAT ne tenait pas à l'argent ; il remettait au Procureur celui qu'il recevait pour la Congrégation, à moins que le donateur n'exigeât une application immédiate à la bonne œuvre demandée, sans admettre d'intermédiaire. Jamais il n'usait de cette exception par quelque défiance de la Providence, ni même pour parer à quelque besoin ultérieur, pressé et imprévu. Comme un simple confrère, il passait par la procure, unissant toujours la voie du bon ordre à celle de la charité.

Ce que la droite recevait pour ses propres bonnes œuvres, la gauche le donnait avec bonté et délicatesse. Une année, il m'envoya à Rome pour un voyage de repos et de piété. Le matin de mon départ, déjà muni par la Procure de mon viatique, je dus accepter de sa main un supplément qu'il jugeait nécessaire : « *A Rome, disait-il, un Supérieur doit pouvoir faire face à quelque imprévu. »* Quand, au retour, je voulus lui rendre le restant : « *Gardez-le, me dit-il, pour votre rentrée chez vous ; faites-en une petite surprise, en mon nom, à nos enfants de Hollande. »*

Dans les premiers temps de son Généralat, il fut un jour appelé au parloir par un inconnu, qui lui posa quelques questions sur les pauvres et les missions. Gagné par sa réserve et

sa discrétion, le Visiteur justifia son honorabilité, puis il lui remit une somme vraiment considérable, ajoutant qu'il voulait garder son incognito et qu'il ne mettait d'autre condition à sa royale libéralité, que la promesse de la consacrer entièrement à de bonnes œuvres de son choix. M. FIAT eut la délicatesse d'offrir la moitié de la somme au Cardinal Richard pour les bonnes œuvres de son vaste diocèse de Paris. Avec l'autre moitié, il fit encore beaucoup d'heureux, nous raconta-t-il plus tard. « Mais, ajouta-t-il, cette intervention extraordinaire de la Providence eut surtout pour résultat de me rassurer sur mon inexpérience financière. Je compris à ce signe, que Dieu m'aiderait sur ce terrain comme dans mes autres obligations à la tête de deux grandes familles religieuses. »

En résidence à Saint-Lazare, comme en visite dans ses maisons, sa présence favorisait partout une bonne vie de famille. Il aimait alors à passer de bons moments avec ses Confrères ou ses Filles de la Charité, les réjouissant par sa bonne humeur, par les nouvelles qu'il leur communiquait, par l'intérêt qu'il témoignait à leurs personnes et à leurs œuvres. C'est aussi dans ces circonstances, qu'il donnait parfois de touchants souvenirs de ses jeunes ans. « Ma mère étant morte lorsque j'étais encore bien jeune, je fus confié à une bonne tante qui était monette de Sainte-Agnès... Elles étaient huit dans le village et pour leur fête patronale, elles avaient à heure fixe, une messe spéciale, qui leur était désignée par M. le Curé ; elles mettaient leur belle coiffe bien repassée, avec un petit capot noir pardessus ; et dans ce costume, elles allaient offrir une dinde grasse à M. le Curé pour fêter la Sainte-Agnès. Pauvre tante ! J'étais en classe au château, lorsqu'on vint me dire : « Va vite, Antoine, ta tante est très mal ; M. le Curé vient de lui administrer les derniers Sacrements. Alors, je pars vite et passe par l'église ; je m'agenouille aux pieds de la Sainte Vierge, en lui disant : O, bonne Mère, guérissez ma tante ! J'ai bien prié et je crois que j'ai été exaucé, car ma bonne tante s'est remise tout à fait. » C'était une sainte fille, très pieuse, et d'une piété bien éclairée. Elle me tenait lieu de mère, et je l'aimais beaucoup. »

Par délicatesse il ne nous retenait pas longtemps ; il craignait que sa surdité et sa difficulté à prendre une part aisée à la conversation commune, ne nous imposât de la fatigue ou de la gêne. Cette crainte n'existait plus quand il recevait pour affaires, ou pour un entretien demandé : le cornet acoustique et la lecture sur les lèvres, qui lui était devenue familière, suppléait alors à l'infirmité de l'oreille.

Une grande cordialité marquait ses rapports avec ses Assistants et ses secrétaires, avec les Supérieurs et ses confrères. Il leur témoignait de la confiance et leur communiquait volontiers ses pensées et ses projets quand il n'était pas obligé de se confiner dans la réserve ou dans la nécessité d'agir par lui-même. Il les faisait travailler, mais il leur facilitait le travail, leur laissant le temps de s'orienter et de s'informer, sans les presser ni les tracasser et leur ménageant, le moment venu, le repos ou la distraction agréable et bienvenue.

Ses rapports avec les Dames et les Filles de la Charité étaient ceux d'un Père avec ses enfants : confiance et dévouement réciproque. Elles buvaient ses paroles dans les réunions qu'il présidait, ou, à l'exemple de saint Vincent, il voulait ordinairement encourager, parfois pourtant tempérer dans le sens de la justice et de la prudence, les élans de leur bon cœur et de leur cha-

rité. Un mot de sa part les aurait fait passer par le feu. Elles étaient heureuses de pouvoir lui rendre quelque service, transmettre quelque don pour ses œuvres, pour les intentions qui lui tenaient spécialement à cœur. Les lettres qu'il leur écrivait, toujours brèves, portaient un caractère spécial de piété et de tendresse paternelle ; les conférences spirituelles qu'il leur devait n'étaient jamais omises. Elles étaient solides et adaptées à leur entendement de femmes, une nourriture spirituelle empruntée à l'enseignement de l'Évangile, présentée à la manière simple et douce de saint Vincent et de saint François de Sales.

Aux jeunes gens de la Congrégation, il portait un intérêt et une sympathie dont il ne s'est jamais caché ni excusé. Il avait cela de commun avec tant d'autres grands cœurs. Les prédications de saint Jean Bosco pour les jeunes gens sont proverbiales et louées par l'Église. « *Je n'y puis rien*, disait le grand Cardinal Mercier, *j'ai toujours beaucoup aimé la jeunesse.* » — « *Ils peuvent scier du bois sur mon dos*, avait dit autrefois des jeunes Romains, saint Philippe de Néri, *pourvu qu'ils ne pêchent pas et se montrent vertueux et joyeux.* » Et le successeur de saint Dominique, le bienheureux Jourdain de Saxe, disait à ses novices : « *Riez, riez bien, mes amis, riez même de moi, pourvu qu'après avoir ri avec ma permission, vous ne le fassiez pas à contre-temps.* » Le Père FIAT a toujours aimé la jeunesse et celle-ci le lui a bien rendu, en suivant avec obéissance et docilité, sa direction, qui était douce et sévère à la fois : *mites possidebunt terram* ; ce sont les doux qui posséderont et mèneront la terre. Il avait de ces bonnes maximes de pédagogie, toutes d'un bon sens évident. « *Nous ne pouvons — m'écrivait-il — empêcher nos jeunes gens d'avoir des passions et des défauts ; toute notre affection doit tendre à les délivrer de ce qui plus tard pourrait nuire à leur sanctification et à celle des fidèles.* » Non pas « heurter », briser, mais diriger la nature, telle est la bonne loi de la formation. Il ne faut pas demander à nos jeunes gens, pas même à nos prêtres, plus qu'ils ne peuvent ou ne veulent donner : bien le leur proposer, les y préparer avec aménité et douceur. Une fois buté, on reste buté : insister a ors quand même, c'est manquer de prudence et de charité. Plus vous demandez avec bonté, plus vous obtenez dans la suite. Les fois qu'il venait personnellement en contact d'âme avec les plus jeunes de ses confrères, il s'arrêtait, peut-être, de trop près sur des points qui ont certes leur importance aussi mais qui relèvent plutôt de leurs directeurs ou leurs professeurs ordinaires, tels le silence, les petites choses, la ponctualité, etc... Mais il savait surtout faire vibrer l'esprit de foi et de sacrifice, de générosité et de fidélité héroïque.

Voici, d'après une note prise le jour-même où l'allocution fut tenue, la manière touchante dont il nous parlait. « Ce matin, Notre Très Honoré Père FIAT, dans l'instruction qu'il nous adressa à l'Oratoire du Séminaire interne, après la sainte messe de la Rénovation des Saints Vœux, nous commenta la parole « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* » Il fit pour nous la prière que Notre-Seigneur fit à son Père la veille de sa mort (Jean XVII « *Manete mecum* : Restez avec moi, mes chers enfants. » Je ne puis vous le dire dans un sens absolu ; je suis obligé de vous disperser, loin de moi, là où les besoins de la vigne du Seigneur le demandent. Et cependant je vous le dis : *Manete mecum*, oui, restez avec moi,

auprès de moi, de cœur, de pensée ; et quand vous serez loin de ce cher sanctuaire, en Chine ou au fond de l'Amérique, soyez toujours avec moi, ayez toujours pour moi l'amour, l'obéissance et le respect que le bon Dieu a le droit d'exiger de vous, pour votre Supérieur et Père. Et moi aussi, chers enfants, je resterai toujours avec vous, sans doute il faudra nous séparer, les uns après les autres ; oui, mais je serai toujours heureux de vous donner conseil et consolation, direction et assistance, quand vous en aurez besoin, etc... »

M. FIAT se rappelait avec bonheur le temps, où, sous-directeur de M. Chinchon, il était le Directeur spécial des Frères coadjuteurs. Il avait rédigé à leur intention un très bon résumé de leurs obligations : le « *Miroir du Frère* », accompagné d'une réédition de la notice, écrite par le Frère Chollier, sur le Frère Alexandre Véroné, contemporain de saint Vincent et, avec le Frère Ducournau, l'un des plus méritants du temps de nos origines. M. FIAT souffrait quand il entendait parler à la légère de ces humbles confrères plus habitués à mettre au service de la communauté leur bras et leur zèle, que de fines manières ou un beau parler dont ils n'avaient cure. Il appréciait grandement leur concours à l'œuvre commune. Les Frères sentaient l'amour et l'estime qu'il leur portait. Ils l'aimaient comme un Père, qui les encourageait, les engageait à développer les aptitudes qu'à leur entrée, ils avaient apportées à la Compagnie. Il les consultait volontiers, à l'exemple de saint Vincent, dans les choses qui étaient de leur spéciale compétence. A tout propos, il les remerciait sincèrement des services qu'ils rendaient dans leurs offices, ainsi que de leur empressement à accepter les postes parfois difficiles qu'il leur confiait.

Il voyait d'un très bon œil que nous aimions les prêtres séculiers. Un jour que je le ramenaï d'une gare lointaine, je fis monter dans notre voiture un bon prêtre qui suivait à pied notre chemin. Cet acte de charité me valut plus tard des félicitations et même une précieuse leçon pour toute la vie. « C'est notre devoir, me dit-il, de bien aimer les prêtres, de les aider, de les bien accueillir quand ils viennent se confesser, nous demander un bon conseil, un simple renseignement. Mais non quand ils voudraient se décharger sur nous de leurs catéchismes, de la visite de leurs malades, de la confession de leurs dévotés et de leurs enfants, ou d'autres devoirs courants et personnels de leur ministère pastoral. Evitons de compromettre, sous prétexte de charité, le recueillement de nos cellules et de nos maisons, veillons à ne pas nous engager dans des conversations inutiles et oiseuses, ou à ne pas assister, des heures entières, à des distractions de sport, de musique ou de nouvelles mondaines. Condescendance, cordialité, tant que vous voudrez » ; mais les prêtres du dehors, *a fortiori* les laïques, doivent comprendre que des hommes de communauté ont des obligations spéciales envers leurs confrères, leurs élèves ou paroissiens, envers les fidèles ou infidèles, qu'ils devront évangéliser un jour. Qu'on vienne donc du dehors avec confiance pour se faire aider dans les besoins spirituels, pour s'édifier de nos exercices publics de piété ou de culte, pour partager de temps en temps le calme, la paix, la vie spirituelle qui fraudent si aisément dans une communauté fervente l'oin de la dissipation du monde. Qu'on vienne pour « goûter », non pour « troubler », la douceur du Bon Dieu envers tous ceux qui

lui appartiennent « *quam dulcis est Dominus diligentibus eum !* »

LES ANNÉES DE VIEILLESSE

Malgré les années qui montaient, le vénéré Père ne se lassait pas de faire pieusement honneur à ses devoirs. Mais au poids des affaires se joignaient, de plus en plus, les signes visibles de la vieillesse. On sentait de l'émotion dans la voix, quand il sollicitait les suffrages pour les confrères décédés : MM. Nicolaux, son condisciple du Grand Séminaire de Saint-Fiour ; Duchemin, son ancien collègue du Séminaire de Montpellier ; Mailly, l'ancien Procureur général ; Serpette, Supérieur du Berceau de Saint-Vincent de Paul ; Dehaene, Viseur du Brésil ; Mgr Vic, l'un des pionniers de nos Missions en Chine, ou d'autres Confrères, avec qui il s'était trouvé en plus fréquent contact, et qui semblaient lui rappeler le « *Hodie mihi, cras tibi* : C'est moi, aujourd'hui ; demain, ce sera votre tour. » D'autre part, les cheveux étaient devenus tout blancs, le pas, quoique encore ferme, glissait sur le sol plutôt qu'il n'y marchait, la taille, jusque-là droite, commençait à s'incliner. Sans s'effrayer de ces signes, il se rendait compte de ces avant-coureurs d'une vieillesse qui s'accroissait toujours.

Le 14 février 1914, le nombre de ses années de généralat, trente-cinq, égalait celui de saint Vincent ; c'était un « *unicum* » dans l'histoire de la Compagnie. L'événement fut souligné dans les deux familles religieuses par des fêtes intimes et par des marques toutes spontanées de sympathie et de vénération filiale. Mais le Père lui-même se confirmait dans la résolution de se démettre de sa charge à l'Assemblée qui s'annonçait. Il le déclarait nettement à ses Assistants et, au mois de mars il s'en était déjà ouvert au Souverain Pontife, gardant partout ailleurs un rigoureux silence « qui est le secret des affaires », comme il le disait souvent. En mai 1914, il fit, comme de coutume, son voyage de Hollande, montrant à tous une bonté d'autant plus paternelle qu'il visitait pour la dernière fois ces œuvres qu'il avait créées, et qu'il voyait prospérer. « Ah ! je ne sais, m'écrivait-il, peu avant sa mort, si vous savez combien j'aime votre maison et le plaisir que j'éprouvais à me trouver avec vous à *Emmaus*. L'année dernière, pensant à ma démission imminente, j'avais bien quelque peine à ne laisser rien apparaître. » « La Hollande, avait-il écrit autrefois à l'un de nos confrères de Panningen (31), nous dédommagera un jour, je l'espère, des pertes que nous faisons en France. » A ce même confrère, il écrivait après ce dernier voyage (32) : « Je dois des actions de grâces au Bon Dieu pour le bon état de nos œuvres de Hollande. J'y ai passé quelques jours délicieux. »

DÉMISSION SPONTANÉE DU GÉNÉRALAT

Le lundi 27 juillet 1914, s'ouvrait à la Maison-Mère de Paris, l'Assemblée générale sous la présidence de M. Antoine FIAT, Supérieur général.

Dans cette séance d'ouverture, le matin, il avertit les Délégués, que dans la séance de l'après-midi il les mettrait au courant de la question du Généralat, mais que dans cette première séance tout allait suivre la marche ordinaire réglée par

(31) Lettre à M. Kieffer, à Panningen, le 25 décembre 1903.

(32) Lettre à M. Kieffer, à Dax, le 20 mai 1914.

les constitutions : Lectures à faire ; vérification des pouvoirs ; doutes à éclairer ; élection du Secrétaire de l'Assemblée. M. Emile Villelle, Procureur général, fut élu, presque à l'unanimité, à ce poste important.

A la séance de l'après-midi, M. FIAT rappela d'abord la pensée de M. Etienne, qui inclinait à croire que le Supérieur général n'avait pas le droit de donner sa démission. Il cita ensuite le double fait de M. Pierron et de M. Saihorgne qui, tous les deux, avaient bien donné la leur. Il déclara enfin sans ambages qu'il avait remis la sienne au Pape, à cause de son âge et de sa surdité et qu'il lui avait demandé une réponse pouvant lui servir de document devant l'Assemblée. Nous donnons la demande et la réponse avec, en note, le texte original (33).

« Père Très Saint et tout vénéré : Votre Sainteté connaît la grave infirmité de surdité dont je souffre. De là vient que je suis devenu non seulement inutile, mais gênant et nuisible dans la charge du Généralat que m'a imposée l'Assemblée générale de 1878. Depuis ce temps, bien des fois, c'est-à-dire dans toutes les assemblées, tant sexennaes que générales, j'ai proposé et offert, mais en vain, la démission de mon office de Général. Craignant que la même chose n'arrive dans la prochaine Assemblée générale, qui est convoquée pour le 27 juillet prochain, et qui doit être tenue dans notre Maison de Paris, j'ai recours à Votre Sainteté pour être déchargé, non par contrainte, mais spontanément, non par quelque aversion contre mes confrères, mais inspiré plutôt par l'amour paternel pour eux, sachant qu'il leur est bon que je me retire.

« C'est pourquoi, Très Saint Père, sain d'esprit et placé en la présence de Dieu, qui bientôt va me juger, je remets pleinement et d'une façon absolue, l'office de Supérieur général qui m'a été confié, entre les mains de Votre Sainteté, afin qu'elle veuille accepter ma démission, et me pourvoir de quelque document authentique qui puisse témoigner devant l'Assemblée générale du fait de ma démission, de Votre acceptation bien-

(33) *Littera R. A. D. Antoni Fiat, Superioris Generalis, ad Pium X. Parisiis, 30 Martii 1914.*

Pater sanctissime et omnino colende. Novit Sanctitas Vestra gravem quo laboro surditatis infirmitatem. Hinc est quod non solum inutilis factus sum sed molestus et damnosus in adimplendo Generalatus officio quod mihi imposuit Conventus Generalis anni 1878. Ab hoc tempore saepius, id est in omnibus Conventibus tum sexennalibus quam generalibus, demissionem meam ab officio meo Generalatus proposui et obtuli, sed frustra. Timens ne idem contingat in proximo Conventu Generali qui indictus est pro die 27 Julii in domo nostra Parisiis celebrando, ad Sanctitatem Vestram pro exoneratione mea recurro, non coacte sed sponte, non aversione aliqua erga confratres meos, sed potius amore paterno motus, sciens quia illis expedit ut ego vadam.

Itaque, Sanctissime Pater, mente sanus et ante Deum qui brevi me judicaturus est constitutus, in manus Sanctitatis Vestrae officium generalatus mihi commissum, plenè et absolutè remitto, ut Ipsa renuntiationem meam acceptare et me aliquo documento authentico munire dignetur ut Conventui Generali constet de mea demissione perfecta, de Vestra acceptatione benevola, et de mandato ipsi Conventui dato ad electionem novi Superioris Generalis, absque mora procedendi juxta constitutiones nostras.

Ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus, gratissimus pro ejus incessabili benevolentia, Benedictionam apostolicam pro me et pro Conventu Generali impetrans, me Sanctitatis Vestrae, Beatissime Pater, servum humillimum et filium amantissimum profiteor.

Antonius FIAT, Sup. Gén.

veillante, et du mandat donné à l'Assemblée elle-même d'avoir à procéder sans délai, à l'élection d'un nouveau Supérieur général, conformément aux Constitutions.

« Prostré aux pieds de Votre Sainteté, très reconnaissant pour Sa bienveillance incessante, implorant pour moi-même et pour l'Assemblée générale, la Bénédiction apostolique, je me déclare de Votre Sainteté, le serviteur très humble et le fils très aimant. — Antoine FIAT, Supérieur Général. »

A cette lettre, Pie X répondit (34), dès le 10 avril : « *Cher Fils : Lecture faite de votre lettre, écrite en date du 30 mars dernier, Nous ne pouvons méconnaître les graves motifs qui vous portent à déposer spontanément et librement la charge de Supérieur général, que vous occupez depuis 1878, et dont vous exercez les devoirs avec une admirable sollicitude pour le bien de vos deux Congrégations.*

« *Nous voyant obligé de ratifier, quoique à regret, la résolution que vous avez prise, Nous la communiquons par les présentes, et, en tant que cela serait nécessaire, Nous donnons pleine autorité à tous ceux qui seront réunis dans l'Assemblée générale convoquée pour le 17 juillet dans la Maison principale de la Congrégation pour élire avec l'aide de Dieu, conformément aux Constitutions, un nouveau Supérieur général.*

« *Si toutefois queques-uns des Pères, avec votre consentement, jugeaient à propos librement et prudemment, d'être, non un nouveau Supérieur général, mais un Vicairé avec droit de succession, nous donnons aussi à ce projet notre assentiment et notre confirmation.*

« *En attendant, recevez, cher Fils, l'assurance de notre bienveillance tout à fait paternelle à votre égard, et à celui de vos confrères. Comme gage de cette bienveillance, nous vous donnons dans le Seigneur, à vous d'abord, et à la double famille de saint Vincent, toute pleine la Bénédiction apostolique.* — Du Palais du Vatican, le 10 avril 1914. Pie X.

« A notre cher Fils et Homme Religieux, Antoine FIAT, Supérieur général de la Congrégation des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, Paris. »

Il est à remarquer dans la demande de Notre Très Honoré Père FIAT que dans toutes les Assemblées, il a donné sa démission, mais en vain. Cette fois, il recourt à un moyen qu'il

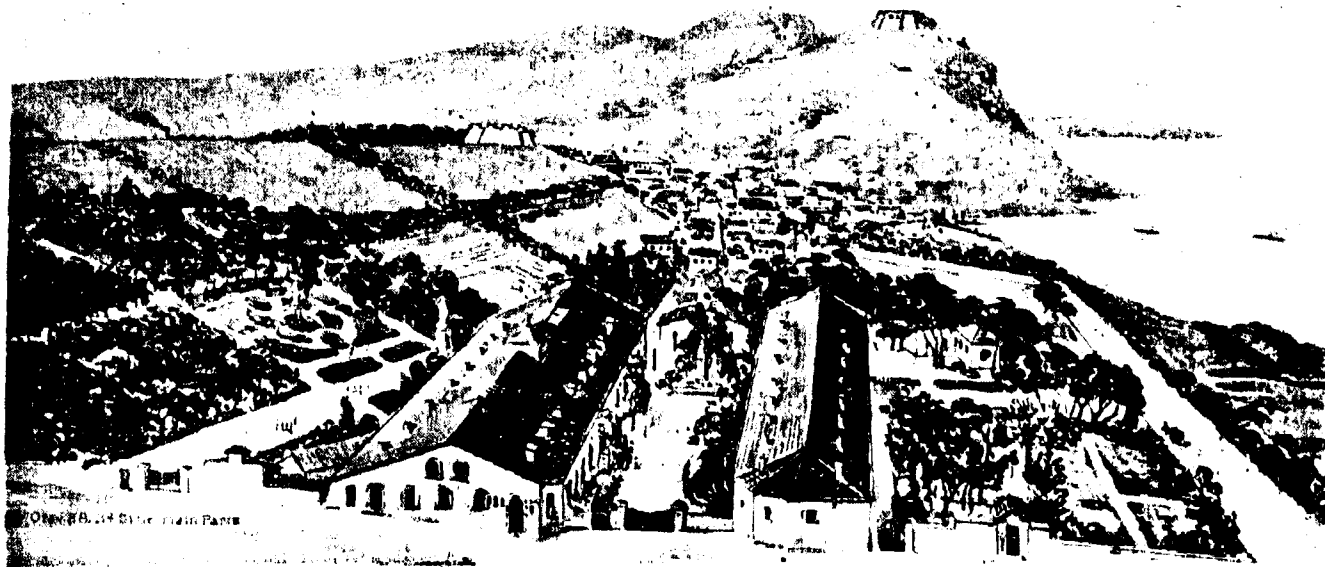
(34) *Dilecte Fili. Perlecta epistola a te Parisiis data, die 30 martii proxime elapsi, gravia rationum momenta prætereire non possumus, quæ te moderatoris Generalis munus, quod ab anno 1878 obtines, et cujus officii admirabili sollicitudine in utriusque Congregationis bonum adimplere, sponte ac libere deponere inducunt. Hanc tuam resolutionem, quamvis acre, ratam haberi coacti per has Nostras Litteras omnibus qui in Conventu generali pro die 27 mensis Julii indicto, in Missionis domo principe Parisiis congregabuntur, committimus et quantum opus sit, plenam auctoritatem facimus novum Moderatorem generalem juxta Constitutiones eligendi. Si qui tamen ex Patribus, liberè, te annuente, prudenter judicaverint non novum Moderatorem Generalem sed Vicarium cum jure successonis, esse eligendum, et hoc propositum bene accipimus et confirmamus. — Interim habe, dilecte Fili, expressum animum Nostrum erga Te atque tuos omnino benevolùm et paternum : cujus sit testis Apostolica Benedictio quam, Tibi primum et utraq; Vincentianæ familiæ, largiam a Domino impertimus. Ex Aedibus Vaticanis, die 10 aprilis 1914.*

Pius X.

Dilecto Filio, relogoso viro, Antonio Fiat. Moderatori generali Congregationis Presbyterorum Missionis et Filiarum a Caritate, Parisios.



Jean-Marie Calixte IRLANDES
(Pignan, 8 Octobre 1834 — Oran, 6 Mars 1899).



ORAN. - Le Grand Séminaire, faubourg Gambetta (1872-1903).

croit infailible. Il demande au Pape un document attestant qu'il fait sa demande de démission, non par contrainte ni par quelque aversion contre ses confrères, mais dans leur intérêt, sa démission étant déjà acceptée avec bienveillance par le Saint-Père ainsi que le mandat de Sa Sainteté à l'Assemblée d'élire sans délai un nouveau Supérieur général. Dans la réponse du Pape, ce-ci constate que les raisons de donner sa démission sont sérieuses, libres et graves, et que M. FIAT s'est acquitté avec une sollicitude « admirable » de son devoir envers sa double Congrégation. Le Souverain Pontife ratifie, quoique à regret, la démission. Il y fait droit, en tant que cela serait nécessaire, « *in quantum opus sit* ». Donc, il pouvait la donner de soi-même. Et il accorde sa bénédiction à la double famille de saint Vincent : *utrique Vincentianae Familiae*. » Tous ces témoignages, quoique rentrant dans les formes bienveillantes du Saint-Siège, sont péinément expressifs et significatifs dans la circonstance.

Nous donnons maintenant la parole à M. Xavier Sackebant, alors Supérieur d'Alexandrie d'Égypte, et député de la Province de Syrie, membre présent à la séance de démission. « *Monseigneur Notre Très Honoré Père nous exposa qu'à sa demande de démission le Pape avait répondu, en ajoutant Non agitur de demissione danda sed data, et M. FIAT nous lut la demande et la réponse. De fait, le Pape à regret, aigre, mais clairement cependant, avait accepté la démission et avait chargé l'Assemblée d'élire un nouveau Supérieur général. Si quelques-uns, à cause des difficultés, pensaient qu'il valait mieux établir un Vicaire général, avec droit de future succession, il donnait à cet égard tout pouvoir nécessaire. Là-dessus on résolut de prendre le jour suivant, mardi, pour prier et réfléchir. L'on se réunit donc le mardi sous la présidence de M. Forestier, premier Assistant. Par quatre-vingt-neuf voix sur les quatre-vingt-dix-sept électeurs, l'Assemblée donna la préférence à l'élection d'un nouveau Supérieur général. Le Bureau alla communiquer cette décision au Très Honoré Père, M. FIAT. Il vint aussitôt remercier l'Assemblée et l'assurer qu'elle avait pris le meilleur parti ; il se réservait la conselation d'avertir la communauté de la grande nouvelle à l'examen particulier de midi.*

« *Au moment indiqué, il monta pour la dernière fois dans sa chaire de Supérieur : il remercia de nouveau l'Assemblée de l'avoir déchargé de ses fonctions et il ajouta : « J'ai appris au Séminaire interne, que lorsqu'on sort d'un office, il faut demander pardon des fautes et des scandales dont on s'y est rendu coupable. Je vais le faire de bon cœur. » Puis, descendant de sa chaire et se mettant à genoux au milieu de la salle, il demanda pardon à toute la communauté, s'excusant de ne pouvoir baiser la terre, mais disant qu'il baisait en esprit les pieds de chacun. Ensuite, se levant, il se mit, non plus à sa stalle, mais dans les bancs des Frères Coadjuteurs, où M. Crouzet, député, vint immédiatement le prendre pour le mettre à côté de lui. Tout le monde avait les larmes aux yeux, et c'est à peine si l'on put achever l'examen. »*

On était d'autant plus impressionné que les nouvelles du dehors étaient de plus en plus pessimistes ; l'Autriche venait de déclarer la guerre à la Serbie, la Russie allait la déclarer à l'Autriche, l'Allemagne à la Russie ; la conflagration générale de l'Europe était imminente.

Dans sa séance du soir, l'Assemblée envoya une lettre au Très Honoré Père FIAT, pour lui dire combien sa démission et les actes d'humilité dont il l'avait accompagné, le matin même, « nous avait touchés et que, loin de donner du scandale, il avait au contraire toujours été un très digne fils et successeur de saint Vincent. » Désormais, c'est M. Forestier qui préside l'Assemblée et l'on prépare l'élection d'un nouveau Supérieur général. Les deux jours de prières et d'informations à prendre sont un peu abrégés à cause de l'état politique et de la claire imminence d'une guerre générale.

A la rue du Bac, chez nos Sœurs, il y avait eu une anxiété profonde et des larmes dans les journées du mardi et du mercredi à la démission du vénéré Père FIAT. Le jeudi 30 juillet, il alla à la chapelle de leur Maison-Mère, faire ses adieux à ses Filles ; il leur commenta brièvement la parole de Notre-Seigneur à ses apôtres : « *Expedi vobis ut ego eadam* : Il vous est bon que je vous quitte. »

Le lendemain, vendredi 31 juillet, était le jour de l'élection du nouveau Supérieur général. La sainte messe, au sortir de la méditation à cinq heures et demie, à laquelle devaient assister et communier, sauf les évêques, tous les membres de l'Assemblée, était dite à cinq heures et demie par le Très Honoré Père FIAT. Puis, à huit heures, dans la salle de l'élection bien clôturée et gardée, les électeurs se réunissaient.

C'est vers les dix heures et demie que « au premier tour, à une majorité équivalente à l'unanimité morale », était élu M. Emile Villette. Comme Procureur général il n'assistait pas à l'élection ; quelques membres furent députés pour aller à la Procure lui annoncer son élection. Avec eux il fit son entrée à l'Assemblée ; le Père FIAT et le Père Villette se jetèrent à genoux et ce fut un spectacle touchant de voir l'ancien et le nouveau Supérieur se demander la bénédiction réciproquement l'un à l'autre.

A deux heures, M. Villette voyait les Sœurs à leur Maison-Mère et il y faisait une bonne impression. Cette visite, le récit des cérémonies de ce vendredi matin, et surtout la courte et touchante allocution de M. FIAT, la veille au soir : « Il est bon pour vous que je vous quitte » firent grand bien aux Sœurs et les remirent en place », dit M. Sackebant dans son récit.

Quand le jeudi 30 juillet nous arriva en Hollande, par dépêche, la nouvelle de la démission du Très Honoré Père FIAT, je lui adressai de suite cette lettre à Saint-Lazare, sous couvert du nouveau Supérieur général qui allait être élu le jour suivant : « *Panningen, jeudi 30 juillet 1914. Votre bénédiction s'il vous plaît. Je vous reste entièrement uni. En toute simplicité voici ce que j'écris par le même courrier à la personne encore inconnue; qui demain sera l'élu de Dieu : Monsieur et Très Honoré Père. Votre bénédiction, s'il vous plaît. Je ne sais pas encore à quelle personne je m'adresse et pour rien au monde je ne voudrais être indiscret. Car je présume que Notre Très Honoré Père FIAT sera retenu par son cœur et par le vœu de tous, à la chère Maison-Mère. Si toutefois il préférerait se retirer dans une des maisons comme celle de Panningen, qui lui doit tout, dites-lui, Monsieur et Très Honoré Père — comme du reste je le lui écris moi-même — que je serais très honoré et très heureux d'être à Panningen* » le bras et le cœur » de tous ses enfants pour les années que le Bon Dieu le conservera encore à la vénération de la double famille de saint Vincent. De vous-même,

Monsieur et Très Honoré Père, je me propose d'être et de rester toujours en Notre-Seigneur et son Immaculée Mère, votre fils obéissant et reconnaissant. — Hubert MEUFFELS, i.p.c.m. »

Au vénéré démissionnaire, je disais en terminant : « *tels sont, mon Père (vénéré Père FIAT) mes sentiments qui, du reste vous sont bien connus. Ils me permettent de me dire en toute vérité en l'amour de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère, votre-fils inébranlablement fidèle et aimant. — Hubert MEUFFELS, i.p.C.M. »*

Dès le 1^{er} août, Notre Très Honoré Père Villette, élu la veille Supérieur général, écrivait une carte-lettre — texte et adresse étaient de sa main — au Supérieur du Séminaire Saint-Joseph de Panningen, Hollande : « *Un affectueux merci au cher Monsieur Hubert Meuffels. Que Notre-Seigneur bénisse la chère et excellente famille de Panningen. Merci de l'attention que vous avez à l'endroit de Notre Très Honoré Père FIAT : nous nous garderons bien de le laisser s'éloigner. Tout se passe avec la plus grande édification. Dieu soit béni. Tout à vous de cœur en Notre-Seigneur et Marie Immaculée. — Emile VILLETTE, i.p.d.l.m. »* En raison de la désorganisation des services de la poste et des trains due à la guerre, cette lettre du 1^{er} août du Très Honoré Père Villette ne nous arriva à Panningen que le 15 août 1914. Notre Très Honoré Père FIAT avait répondu dès le sur!endemain 3 août.

« *Je vous remercie, mon cher Monsieur Meuffels, de votre charité : si l'on me laisse le choix, je resterai à Paris, pour ne pas faire d'embarras ailleurs. Mais, hélas ! que la situation est déjà triste. Notre maison se vide ! Clercs et prêtres en grand nombre sont partis et partent pour la caserne. Priez pour nous et pour la pauvre France !... Je demeure affectueusement tout votre en Notre-Seigneur, mon cher Monsieur Meuffels. — A. FIAT, i.p.d.l.M. »*

EMÉRITAT DE NOTRE TRÈS HONORÉ PÈRE FIAT

Comprenant très bien la préférence que M. FIAT donnait à la Maison-Mère, pour le lieu de son éméritat, et les excellentes raisons qui lui dictaient ce choix, je voulus pourtant continuer filialement à lui donner de temps en temps de nos nouvelles. Quand les armées ennemies envahirent la France, il suivit le conseil de se joindre à un groupe de confrères qui se rendirent dans la maison de Dax, plus éloignée du théâtre des hostilités et offrant un séjour plus paisible et plus sûr. Il y continua près de cinq mois sa vie de prières et de recueillement, mais peu après il retourna, le 29 décembre de cette année 1914, à la Maison-Mère, où la veille de Noël, son successeur, M. Emile Villette avait été atteint d'une maladie grave, qui devait, après une convalescence temporaire, nous rendre deux fois orphelins.

Pour montrer avec quelle bonté M. FIAT répondait à nos marques de piété filiale, et comment jusqu'à la fin il savait partager avec ses enfants les sollicitudes du passé et les angoisses du présent, nous transcrivons ici les dernières lettres reçues du saint vieillard :

De Dax, 1^{er} octobre 1914. — *Monsieur et très honoré confrère. La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous. Vous avez fait, non pas un, mais plusieurs actes de charité en m'écrivant. Hélas ! nous avons si peu de nouvelles de nos quatre-vingt-quinze missionnaires qui sont sous les drapeaux ! On m'écrit*

que douze autres de la Chine et cinq de l'Equateur sont en route pour répondre à l'appel de l'autorité militaire. Pauvres Missions ! Pauvre Compagnie ! après les œuvres de France frappées en 1903, voilà nos plus belles Missions arrêtées dans leur prospérité. Oh ! que c'est triste. Je vous remercie des renseignements que vous me donnez, en particulier sur ma Sœur Philomène et sur la maison de Liège. Ici, nos jeunes gens ont en effet beaucoup de dévouement pour nos soldats blessés, mais il semble impossible, eux présents, de faire la retraite. Veuillez saluer de ma part votre nombreuse famille ; ma démission ne m'a pas ôté l'amour que j'avais pour elle et pour nos chers étudiants. Je demeure affectueusement, en l'amour de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère, Monsieur et très cher confrère, votre tout dévoué serviteur. — A. FIAT, i.p.d.l.M. »

« De Dax, 15 décembre 1914. — Mon cher Monsieur Meuffels, La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous, à jamais. Merci de votre lettre. Je l'ai trouvée très intéressante : vous êtes, sur plusieurs points, mieux renseigné que nous. Hélas ! il en est plusieurs des nôtres, dont on n'a aucune nouvelle. Sont-ils morts ? Sont-ils prisonniers ? Ici, on nous a appris la mort d'un frère coudjuteur sur le champ de bataille. L'éloignement pour un temps du bon Monsieur Suyten m'a peiné, car je le crois fait pour votre maison. Mais, dès que les missionnaires retenus à l'armée nous reviendront, M. Suyten a déjà un remplaçant pour Noto, nommé et connu ; je crois donc qu'il vous reviendra, mais quand ? Oh ! que cette crise est terrible pour tous, pour nos Missions en particulier. Je suis satisfait de savoir que les deux que j'avais désigné pour la Chine sont partis. Ici, il y en avait deux aussi, que j'avais désignés, mais qui sont forcément retenus pour le Berceau, où plusieurs professeurs sont sous les drapeaux. Ces jours-ci nous avons eu la douleur de voir partir de tout jeunes étudiants pour la caserne. Comme c'est triste ! Je compte rentrer à Paris, le 29 de ce mois. Veuillez saluer de ma part votre chère famille que j'aime de plus en plus, comme Jacob avait ses préférences pour le jeune Joseph. Je prie Notre-Seigneur de vous bénir tous et je reste en son amour, mon cher Monsieur Meuffels, votre tout dévoué serviteur. — A. FIAT, i.d.p.l.M. »

Le 31 décembre 1914, mourait, en Hollande, ma bonne mère. Comment l'apprit-il ? Je ne le sais ; mais, dès le 12 janvier 1915, le vénéré Père Fiat m'écrivait de Saint-Lazare où il était rentré le 29 décembre précédent :

De Paris, le 12 janvier 1915. — La mort d'une mère est une des peines les plus sensibles que puisse éprouver le cœur d'un homme. Le vôtre vient donc d'être mis sous le pressoir ; j'ai hâte de vous dire que je partage votre douleur et que j'unis mes prières aux vôtres pour le repos de cette chère âme. J'ai reçu des lettres de bonne année de la part des Séminaristes et des étudiants de Panningen. Je leur ai répondu par la voie de Londres ; j'aime à penser que ma réponse leur arrivera. Je salue de nouveau votre chère famille et je reste en Notre-Seigneur, mon cher Monsieur Meuffels, votre tout dévoué serviteur. — A. FIAT, i.p.d.l.M. »

« De Paris, le 14 mars 1915. — Vous m'avez écrit, malgré le surcroît de votre travail, une lettre bien intéressante et bien complète. Je vous en suis très reconnaissant. Je viens d'en faire part au bon Monsieur Monteil. Il vous a bien laissé, je crois, une

bonne partie de son cœur. Nous avons là une dizaine de nos Chinois. Oh ! que cette guerre peut faire du mal à la Communauté, si Dieu n'en paralyse les effets désastreux pour les communautés et pour les Missions. Mais il y a lieu d'espérer que dans tous ces bouleversements de la société, la Sainte Vierge poursuit la même idée que Dieu dans le déluge et dans l'Incarnation : « Instaurare omnia in Christo. » Veuillez saluer votre chère famille, qui n'a pas cessé d'être la mienne, mon cher Monsieur Meuffels. — A. FIAT, i.p.d.l.M. »

« De Paris, 15 mai 1915. — Votre lettre est plus précieuse que vous ne pensez, et je vous dis de suite ma reconnaissance du temps que vous m'avez donné, du soin que vous avez apporté à la rédaction de votre lettre et des excellents témoignages que vous rendez à l'excellent esprit de votre maison. Ah ! je ne sais si vous savez combien je l'aime, et le plaisir que j'éprouvais à me trouver avec vous à Emmaus. L'année dernière, pensant à ma démission imminente, j'avais bien quelque peine à ne laisser rien paraître. J'étais à la fois triste et content. Ma démission n'a rien changé à vos dispositions, ni aux miennes, Dieu soit béni. Vous nous avez rendu un important service en utilisant (en « maintenant » utile) cette année pour nos chers étudiants (de Saint-Lazare, réunis chez les nôtres à Panningen). Mais qu'un temps de rénovation serait nécessaire pour ces chers étudiants, jetés ainsi aux quatre vents et forcément hors la vie commune. Quelle crise pour la Compagnie ! et qu'il nous faudra après, des hommes de règle et fortement trempés dans la vertu, pour ramener tout à la Règle et à l'esprit de saint Vincent. Je reçois peu de lettres. Je n'y ai pas droit, mais je me réjouis d'apprendre que la correspondance avec les soldats fait du bien. Le bon M. Coste est parti, hier, pour Bellegarde. Sa plaie se ferme lentement. Nous attendons demain le Très Honoré Père Villette, revenant d'Espagne par Marseille. Sa santé paraît bien bonne. Je vous souhaite au moins une bonne fin de retraite (35) et je reste en Notre-Seigneur, mon cher Monsieur Meuffels, votre tout dévoué serviteur. — A. FIAT, i.p.d.l.M. »

La dernière lettre reçue :

« Paris, 16 juin 1915. — Après avoir dégusté la correspondance de ma fête, le médecin me condamne au repos absolu et à la chambre. Veuillez donc agréer mes excuses et les faire agréer à tous ceux des vôtres qui attendent de moi une réponse. J'en suis humilié et contrarié, mais je dois obéir. Je salue affectueusement tous les nôtres et je reste en Notre-Seigneur, mon cher Monsieur Meuffels, votre tout dévoué serviteur. — A. FIAT, i.p.d.l.M. »

MALADIE ET MORT DE NOTRE TRÈS HONORÉ PÈRE FIAT

Dans sa longue vie, M. FIAT avait eu, comme tout homme, sa part aux indispositions courantes, fatigues, rhumes, gripes et autres accidents de la santé. Dans un de ses voyages à Rome, en janvier 1895, en gare de Chambéry, il se pressait pour prendre le train quand son pied glissa sur le trottoir, et il tomba de son long, la tête en arrière. Mais, se sentant tomber il eut à temps le geste instinctif d'étendre la main pour préserver la tête,

(35) Je faisais à ce moment ma retraite annuelle à Emmaus, notre maison de campagne, où N. T. H. Père FIAT, lors de ses visites annuelles, accompagnait volontiers la communauté, le jour de congé.

et, grâce à Dieu, il n'eut qu'une petite douleur au poignet, qui ne fut pas grave (36). Sauf à Montpellier, où la seconde année de son professorat, la poitrine donna quelque inquiétude, qui se calma bientôt, et une autre alarme de courte durée, en juin 1913, sa forte constitution d'homme de la campagne et de la montagne, jointe à ses habitudes de vertu et de frugalité l'avait pratiquement immunisé toute sa vie, contre les maladies. La seule qui continuait à se faire sentir était l'inexorable vieillesse. Elle le forçait d'abandonner maintenant au dévouement filial et quasi-paternel de son bon Frère du Secrétariat, le Frère Paul Alahverdi, bien de ces petits soins de ménage, par lesquels un homme laborieux et discret maintient, le plus longtemps possible son indépendance personnelle.

Il continuait au reste ses exercices de piété, la récitation du bréviaire, l'égrenage de ses chapelets, ses lectures spirituelles, substantielles, dans la Sainte Ecriture, saint Vincent, saint Thomas, saint Bernard, Bellarmin et les autres. Mais au mois de mai 1915 ses forces s'affaiblirent plus visiblement ; bientôt il ne put plus célébrer la sainte messe ; il allait l'entendre tous les jours et faire la communion à la tribune, qui est de plain-pied avec la chambre qu'il occupait au numéro 8 du corridor des Saints-Apôtres.

Mais le lundi 29 août, le jour où il venait d'accomplir ses quatre-vingt-trois ans, il fut surpris dans l'une de ses visites au Saint-Sacrement, l'après-midi, par une forte crise du cœur. On l'aïda à regagner son lit et, comme la crise s'aggrava, on lui administra en toute hâte l'Extrême-Onction. Il reprit connaissance vers les dix heures du soir. Le mardi matin, une amélioration lui permit de recevoir intégralement les derniers sacrements, de renouveler les Saints Vœux, de demander pardon de ses fautes, et de bénir sur leur demande le Très Honoré Père Monsieur Vilette et les confrères qui purent l'approcher. Et le lendemain mercredi, 1^{er} septembre, vers les sept heures et demie du soir, il entra pieusement et paisiblement dans sa bienheureuse éternité. Il avait passé cinquante-huit ans dans la famille de saint Vincent de Paul et cinquante-sept ans dans le sacerdoce de Notre-Seigneur. Il fut exposé dans notre salle des reliques qui est aussi accessible aux Filles de la Charité et aux fidèles. On y célébra chaque jour des messes, de cinq heures à dix heures du matin, jusqu'aux funérailles. Celles-ci eurent lieu le samedi 4 septembre. Malgré la guerre qui sévissait au plus fort, et qui avait bien réduit le personnel de la Maison-Mère, elles furent glorieuses, comme le racontent les *Annales* et les autres publications de la famille religieuse.

Le nom de M. Antoine FAY est resté en vénération chez les Fils et les Filles de Saint-Vincent-de-Paul. Pendant sa vie déjà, et surtout après sa mort, il s'est formé à son endroit une vraie « réputation de sainteté » *« Fama sanctitatis »*, dont on ne peut laisser perdre le discret et éloquent témoignage.

« Est-ce que vous ne pourriez pas demander à Dieu — écrit à Sœur Bessonneau, M. Lepers, de Ning-po (Chine) (37), de manifester la gloire de ce vénérable Père ? Si vous le demandiez, malgré son humilité, Dieu permettrait qu'il fit quelques mira-

(36) Fait raconté par un témoin oculaire dans une lettre écrite de Rome, le 25 janvier 1895, par M. Dubus, son compagnon de voyage.

(37) Lettre du 17 janvier 1925.

cles pour qu'on puisse introduire sa cause. Car le Très Honoré Père FIAT est un saint à canoniser ! Et vous, qui l'avez si bien connu, vous pouvez nous obtenir cette grâce. Lui qui a tant fait pour les bienheureux Jean Gabriel et François Régis, ainsi que pour la bienheureuse Mère Louise de Marillac, est-ce que personne ne pense à lui ? Je ne sais ce qui se passe en France et en Belgique, mais il me semble que ce serait un bel exemple de toutes les vertus à proposer à l'admiration et pour exemple à tous les confrères et aux saintes Filles de la Charité. Je ne sais si cette année, vous verrez Myr Reynaud. Il a en odeur de sainteté le vénéré Père FIAT. Il n'a jamais varié. »

Appréciation générale rétrospective

Une chose m'a souvent frappé. Dans nos provinces et nos maisons, vivent de très bons confrères qui tranchent sur les autres, comme Saul dépassait de la tête les fils d'Israël. D'ordinaire, ce n'est que lorsqu'ils ne sont plus qu'ils paraissent dans toute leur grandeur. Non que la mort leur confère cette supériorité. Mais elle la fait mieux ressortir, une fois que le décès a clarifié les conditions parfois déprimantes qui rapetissent, à nos yeux, les meilleurs, tant qu'ils restent mêlés aux autres mortels avec les défauts ou petites misères de toute vie. Sur un plan plus élevé en paraissent d'autres plus remarquables encore en vertu et en zèle, en science et en sainteté. M. FIAT est de ceux-là, un grand parmi les grands. Comme tel, il ne se connaissait pas, et n'était pas connu de tous. Il pensait à tout, sauf à se priser et à se mettre en évidence. Ses années de vocation et son long Généralat nous ont valu en lui un apôtre zélé de nos missions tant intérieures qu'étrangères ; un bon ouvrier de la sanctification du clergé, du relèvement des études dans les séminaires, et d'admission aux grades universitaires pour nos propres sujets, un administrateur prévoyant, prudent dans la fondation des écoles apostoliques, à la veille de la crise des vocations et dans le rétablissement des deux années de Séminaire interne, un Supérieur ayant la claire vue de la vie de famille en communauté, du prix de la pauvreté et de la bonne administration du temporel, de la valeur et du rendement humain des santés, du danger du nationalisme et de la politique, mais surtout un modèle achevé de sainteté personnelle et de bonté insigne qui nous reproduisait celle du Bon Dieu. Peut-être même, au jour suprême du jugement, découvrirons-nous qu'à l'exemple de certains élus qui ont exercé, comme lui, l'autorité et le commandement dans le tracés des affaires, M. FIAT s'est présenté au tribunal de Dieu dans l'innocence de son baptême (38). « Oh ! la belle âme, qui emporte avec elle la grâce de son baptême », disait M. Gobillon, curé de Saint-Laurent, de sainte Louise de Marillac. Nous pensons de même de M. FIAT, tellement il nous parut, lui aussi, une âme à la fois aimante et pieuse, tenace et condescendante, ferme et paisible, entreprenante dans le bien, sincère, malgré quelque méprise loyale et passagère, et jamais mené par d'autre passion que celle de son devoir.

(38) « Je pensais tantôt devant Dieu et disais : Seigneur vous voulez que nous parlions de Mademoiselle Louise de Marillac. Qu'as-tu vu en elle ? Il m'est venu quelque petit mouchoir d'imperfection, mais des péchés mortels, oh ! jamais. C'était une âme pure en toute chose, pure en sa jeunesse, en son mariage, en son veuve. » Coste X, p 716.

Quand son devoir de Supérieur venait en conflit avec sa bonté ou son humilité habituelle, il répétait parfois le mot du psalmiste : « *Super senex intellexi* », verset que le texte du nouveau psautier rend plus expressif et plus explicite encore : « *Senibus intelligentior sum, quia mandata tua observo* (Ps. 118, v. 99). Je l'emporte en intelligence sur les vieillards, parce que j'observe les commandements. »

Toute comparaison devient facilement hasardée et dangereuse, mais ce Supérieur-Père qui a tenu le pas à saint Vincent pour les années de son Généralat, et pour son humilité d'enfant : « vieillard dès son enfance : *senex a puero* », disait nos litanies de famille, ayant gardé les charmes de l'enfance jusque dans la plénitude de l'âge : telle est l'image intérieure que gardent de lui ceux qui l'ont beaucoup connu et pratiqué.

Hubert MEUFFELS, *i.p.d.I.M.*

NOUVELLES VINCENTIENNES

CITE DU VATICAN. — Le 21 février 1949, dans la Cité papale, a été béni et inauguré le nouveau réfectoire pour les ouvriers du Vatican. La cuisine est outillée pour servir neuf repas à la fois. Il y a, en annexes, des dépenses, salles de distribution, souillards, établies à la moderne. Le tout muni, ainsi qu'il convient, des machines et installations du dernier cri. Le réfectoire comporte trois cent seize places assises.

Inaugurée par le cardinal Canali, président de la Commission pontificale pour l'Etat du Vatican, cette œuvre est confiée aux Filles de la Charité qui dirigent, déjà depuis nombre d'années, l'Hospice Sainte-Marthe.

(D'après *Annali della Missione*, 1949, p. 105.)

ROME. — Le 27 février 1949, à douze kilomètres de Rome, M. Benoit Varilone a été installé curé de *Tor Sapienza*. Cette cure vient d'être confiée à la Province lazariste de Rome. Située dans l'ouest de la banlieue romaine (*l'Agro romano*), cette paroisse s'étend sur une dizaine de kilomètres carrés et rassemble quelque dix mille habitants, répartis et disséminés dans de modestes hameaux et des bourgades dont les plus importantes sont *Tor Sapienza*, *Tor Tre Teste*, *Boccaleone*, *La Rustica*, *Salone* et *Lunghezza*. Dans le plan d'urbanisme de la banlieue romaine, on prévoit là une zone industrielle. Aussi un imposant groupe scolaire a été édifié à *Tor Sapienza* ; provisoirement, une salle de cette école tient lieu d'église.

A *La Cervellata*, fief des ducs Salviati et distant de quelque quinze cents mètres de *Tor Sapienza* (route asphaltée), se dresse une modeste église qui, dédiée à l'Immaculée, peut contenir deux cents personnes au maximum. A *La Rustica*, sur l'initiative apostolique de M. Varilone, qui, depuis cinq ans, prend soin de ces braves gens, une chapelle pour quelque quatre cents personnes, a été bénite le samedi 5 avril 1949, par Mgr Pietro Ercole. Elle est dédiée à la Sainte Trinité, comme saint Vincent l'avait voulu pour la première maison de Rome, et comme l'était l'église de Montecitorio.

Quant à *Tor Sapienza*, l'église prévue et déjà entreprise, aura saint Vincent de Paul pour titulaire.

Le 27 février 1949, M. Evaristo Cacchioni, ancien curé, a cédé sa paroisse au nouveau titulaire. Il y avait foule pour cette installation de M. Varilone, qu'aident désormais M. Louis Betta, économiste, M. Fervari, vicaire, et le frère coadjuteur Louis de Carlo.

(D'après *Annali della Missione* 1949, pp. 106-107 et 170-171.)

ROME. — Le 14 juin 1949, M. Jean Prati, depuis quelques semaines installé Supérieur de la *Maison Saint-Sylvestre* à Rome (proche le Quirinal, *via XXV Maggio*, 10), est nommé et établi *visiteur* de la province romaine. Il succède à M. Ernest Cassinari, qui exerçait cette rude charge de visiteur depuis le 26 août 1947.

SIENNE. — Le 7 février 1949, M. Pierre Castagnoli, déjà Supérieur de la *Casa pia San Vincenzo*, a été nommé Directeur des Filles de la Charité de la Province de Sienne. Il remplace en cette dernière charge M. Giovanni Prati, installé Supérieur de la maison romaine de Saint-Sylvestre au Quirinal.

BRESIL. — STATISTIQUE 1948. — La Province lazariste du Brésil, sans y comprendre les deux actives Vice-Provinces de Néerlande et de Pologne, compte 23 maisons. Les confrères s'occupent de 43 œuvres, 3 écoles apostoliques, un séminaire interne, un scolasticat, 5 petits séminaires diocésains, 4 grands séminaires diocésains, une maison de mission, 8 paroisses, 2 résidences missionnaires, 17 chapelles, 1 centre d'œuvres sociales. A cela il faut ajouter : 1° la direction spirituelle des 1.600 Filles de la Charité, réparties en 176 maisons ; 2° l'aide spirituelle à quelques-unes des 2.907 Conférences de Saint-Vincent de Paul, avec 45.640 membres, et 3° les Dames de la Charité, les Enfants de Marie et les Louise de Marillac.

Grand et vaste travail qui réclame de nombreux ouvriers...

(D'après *Campanha da Familia Vincentina*, n° 17.)

ORAN. — En la fête annuelle de Saint-Thomas, le 7 mars 1949, le Séminaire eut à cœur de souligner le cinquantième anniversaire de la mort de M. Calixte Irlandès qui, avec d'autres méritants Lazaristes, travailla à la formation des clercs du diocèse d'Oran, en la première installation du séminaire, au faubourg Gambetta.

En la nouvelle installation du faubourg d'Eckmühl, M. Henri eut à cœur d'évoquer ce déjà lointain passé. La grand'messe qui marqua cette fête scolaire de 1949 fut suivie d'une absoute, spécialement consacrée au souvenir et à la gratitude pour le vénéré M. Irlandès. En cette occasion, M. le chanoine Munoz, ancien élève du séminaire, fit revivre avec cœur et délicatesse la figure légendaire de M. Irlandès (voir plus bas p. 84-89).

ETATS-UNIS. — Sur Sœur Elisabeth Seton, voir *Annales*, t. 48, p. 125, 128-150 ; t. 65, p. 390-412 ; t. 90, p. 582, 599 ; t. 100, p. 16-19 ; t. 101, p. 1010-1011 ; t. 104, p. 751-755 ; t. 105, p. 301-304 ; t. 108-109, p. 193.

C'est la Mère Seton (1809) qui fut la véritable fondatrice des écoles parocissiales aux Etats-Unis. Convertie au catholicisme après la mort de son mari, elle fonda la Congrégation des Sœurs de la Charité en Amérique. Jusqu'alors, les écoles catholiques étaient dirigées par des laïcs qui devaient naturellement se faire payer. Mère Seton inaugura la première école paroissiale gratuite dans laquelle les sœurs professaient, école qui devint

Le modèle de toutes les autres. Ce faisant, Mère Seton avait répondu au besoin essentiel de l'Eglise à Emmitsburg, ville du Maryland. Mais la même nécessité se faisait sentir partout aux Etats-Unis, et les catholiques ne tardèrent plus à se rendre compte de son importance.

Education et coéducation catholique
aux Etats-Unis,

dans *Nouvelle Revue théologique*, 1949, p. 174-175.

N.B. — Aux Etats-Unis d'Amérique, les catholiques soutiennent plus de 200 collèges et universités, 2.432 *high schools* (écoles supérieures) avec, au total, 720.000 élèves ; 8.248 écoles paroissiales, avec plus de 2.000.000 d'élèves, sans parler de leurs 323 séminaires, des 365 orphelinats (hébergeant 45.000 orphelins et orphelines), des 237 asiles pour malades et vieillards et de 794 hôpitaux. Plus de 9 % de la population scolaire totale fréquente les écoles catholiques. Pour les écoles primaires seules, le taux s'élève à 11 % (*ibid.*, p. 176-177).

MADRID. — Le 20 mai 1949, en la maison centrale de Madrid, a été rappelé à Dieu M. Adolphe Tobar-Mayoral, Visiteur de la province de Madrid et Directeur des Filles de la Charité en Espagne : depuis le 30 mars 1930, il portait cette fort rude charge. Né à Burgos le 28 septembre 1878 et admis dans la Congrégation de la Mission le 15 septembre 1894, il fut ordonné prêtre le 11 juin 1903. Après deux ans d'études à Rome, on l'envoya enseigner la philosophie à Hortaleza (1905-1907), puis le dogme à La Laguna (aux Iles Canaries, à Ténérife). Rappelé en 1911 à la maison centrale de Madrid, il y professa de 1911 à 1922 : morale, dogme et écriture sainte. Supérieur à Cuenca de 1922 à 1928, il fut, deux ans durant, Directeur du Séminaire interne à Hortaleza. C'est là qu'il fut choisi pour la fonction de Visiteur.

MADRID. — Le 13 juin 1949 a été nommé Visiteur de Madrid M. Ojea (Silvestre). Auparavant Supérieur de Hortaleza, il succède à M. Adolphe Tobar, décédé le 20 mai précédent.

SASSARI (Sardaigne). — En mai 1949, l'archevêque de Sassari a commencé le procès informatif sur les vertus de M. Jean-Baptiste Manzella, l'apôtre de la Sardaigne, *le vincennien*. Cf. *Annales de la Congrégation de la Mission*, t. 103 (1938), p. 272-276, et t. 110-111 (1946-1947), p. 202.

PARIS. — Le 30 mai 1949 est décédé le Cardinal Suhard, Archevêque de Paris. Sa grande bonté et son dévouement inassable lui avaient gagné tous les cœurs. Tout cela se manifestait déjà aux jours sombres de 1940, lors de son intronisation et de sa réception à la Maison-Mère. Voir *Annales*, t. 105 (1940), p. 325-337.

STRASBOURG. — LE JUBILÉ SACERDOTAL DE M. THÉODORE KIEFFER (26 mai 1949). — Le Séminaire International de Strasbourg a fêté, le 26 mai, jour de l'Ascension, les noces d'or sacerdotales de M. Kieffer. C'est en effet en 1899, le 27 mai exactement, que M. Théodore Kieffer, alors professeur-directeur à Wernhout, fut ordonné prêtre par l'Evêque de Bréda.

Des consignes sévères avaient été données aux organisateurs de la fête par le cher et terrible jubilaire : il était défendu de faire des invitations ; tout devait se passer dans la plus grande

simplicité, dans l'intimité de la vie de famille, pas de discours, rien qu'un tout petit compliment !

Chose curieuse : bien que les consignes aient été bien observées, cependant, le jour de la fête, tout un public sympathique envahissait notre maison. Il n'y avait certes ni Evêque, ni Vicaires généraux, ni Préfet, ni Sénateur, grands personnages qui ne se mobilisent que sur invitations, mais des Filles de la Charité et beaucoup d'amis, grands et petits. La renommée aux cent bouches avait, cette fois encore, joué son rôle et, sans tambour ni trompette, annoncé la fête un peu partout à sa manière, on ne sait comment ! Elle est allée rejoindre Mgr Weber dans sa tournée de confirmation. Et la poste se chargea d'apporter au Père Kieffer, dans un long télégramme, les chaleureuses et cordiales félicitations de son évêque et le témoignage de la reconnaissance de tout le Diocèse.

Le Séminaire International, et le Père Kieffer en particulier, compte de fervents amis dans le haut personnel ecclésiastique et civil. On en aurait vu volontiers quelques-uns à la fête : par exemple tel sénateur d'Alsace, toujours alerte et jeune de cœur, qui jadis, avec M. Poincaré, fonda la maison et resta longtemps membre du Comité. Il serait venu volontiers revoir son œuvre qui ressuscite. Et combien d'autres ! Les membres du Comité et le sympathique Président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et les Vicaires généraux, et des hommes d'œuvres, des aumôniers, des professeurs de facultés, etc..., toutes gens avec qui le Père Kieffer a échangé, pendant son long séjour à Strasbourg, des relations de bonne amitié et de parfaite et intime confiance.

Mais chut ! Un certain si'ence devait planer sur notre fête. Du reste, le bon Père Kieffer, qui a toujours aimé le silence, l'aime aujourd'hui doublement, ayant l'oreille assez dure. Les discours, les compliments, la conversation dans les banquets, la musique n'arrivent guère jusqu'à lui. C'est sur nos lèvres et sur nos traits qu'il lit nos pensées ; il les devine. Quand les traits sont sympathiques et les visages épanouis, il comprend très bien, et ce fut le cas ce jour-là, dans l'intimité de notre petit groupe familial.

On ne lui servit ni musique ni discours. La veille au soir, on lui avait servi, pour ses yeux qui sont bons, un film ; un vieux film non-parlant où tout s'étale, même les paroles, sur l'écran : *L'Appel* ! Vieux film, mais édifiante histoire d'une vocation qu'on voit s'épanouir et se développer normalement jusqu'au sacerdoce et où le jeune prêtre, par faveur exceptionnelle de son Evêque, celui d'Arras, est chargé de sa paroisse natale, où il vient de voir mourir son Curé.

Le lendemain, jour de l'Ascension, à 9 heures, notre petite chapelle, qui n'a pas l'habitude de voir se dérouler de grandes cérémonies liturgiques, vit ce jour-là la solennité d'une grand' messe, avec diacre et sous-diacre. De Cuvry nous était arrivé tout un monde très cher au Père Kieffer. Son neveu fit diacre, M. Riva's sous-diacre. Après coup, on regrette de n'avoir pas demandé à M. Droitcourt de faire prêtre-assistant. La solennité eût été parfaite. Les chants de la messe furent fort bien exécutés par nos maronites libanais et nos confrères chinois, soutenus d'ailleurs fort heureusement par nos deux bénédictins de Cervaux.

Beaucoup de voisins et d'amis étaient là, dont beaucoup communieraient. Le Docteur Herr, un ancien de la maison, très cher et très dévoué, était là.

Après la messe et l'action de grâces, ce fut, autour d'un verre de vin, la longue conversation et le rappel des vieux souvenirs : Nice (1899-1901), Wernhout-Panningen (1901-1908), Deux-Paris (1908-1925), Strasbourg depuis 1925.

A midi, au repas, il n'y eut pas de discours, mais une courte évocation, faite par nos Chinois et nos Libanais, de tous les Missionnaires qui allèrent porter en Chine et en Syrie, avec leur dévouement, les leçons de sagesse qu'ils avaient eux-mêmes reçues de M. Kieffer. C'était la reconnaissance de la Chine et du Proche-Orient. Deux images où les noms se pressaient, tressés en couronne, évoquaient leur souvenir. Une autre image — en forme de croix, celle-là — rappelait les noms des défunts, jeunes ou vieux, qui passèrent par les mains du Père Kieffer, et dont plusieurs furent aidés par lui dans le dernier passage, mais qui tous, en ce jour, participaient au ciel à notre fête.

M. le Supérieur, à son tour, prit la parole pour le « petit compliment qui avait été autorisé. Il ne fut pas aussi court que l'aurait souhaité notre jubilaire ; mais, comme il était en vers quelque peu fantaisistes, la fantaisie dora la pilule. Et le bon Père Kieffer, qui eut à dire le mot de la fin, ne se montra pas mécontent de la tournure que la fête avait prise.

A Vêpres, notre petite équipe de chantres se contenta de réciter l'office. Mais le salut fut solennel, et ce fut le jubilaire qui présida.

Dans l'après-midi, nos hôtes de Cuvry nous quittaient déjà, emportant nos regrets, mais nous laissant un peu de leur bonne grâce, de leur bonne humeur et beaucoup de leur amitié.

Le soir, un second film sacerdotal, *La Relève*, bien vieux lui aussi, mais sonore celui-là, et plus dramatique que celui de la veille vint clôturer la fête, manié avec maîtrise par M. Ferla, notre maître-machiniste.

Puis la prière y mit son sceau, fait de surnaturelle reconnaissance, de fierté chrétienne, de charité fraternelle, désormais gravées profondément dans les cœurs. — H. D.

AUSTRALIE. — M. WILLIAM JOSEPH LYNCH, C.M. — Après une dernière maladie de quatre mois, M. William Joseph Lynch est mort le 31 janvier 1949, à l'âge de 45 ans, avant 26 ans de vocation. Il est le troisième membre de la province, originaire d'Australie, mort depuis la fondation de cette province en 1926.

Il avait été élevé par nos confrères au Collège Saint-Stanislas et était entré au Séminaire Saint-Joseph, à Eastwood, en 1923. Il y fit ses études théologiques, en étudiant pieux et très sérieux. Nommé professeur à son collège de jadis, il fut, en 1932, appliqué au travail paroissial et aux missions. De suite, il se fit une réputation de prédicateur et de confesseur. Sa voix claire et forte, son zèle de feu et sa dévotion in'assable lui gagnèrent tous les cœurs. Ses missions, ses retraites pour jeunes gens et pour Enfants de Marie ont laissé le meilleur souvenir dans tout le pays.

Prompt à discerner les vocations religieuses, il eut le privilège de guider une nombreuse jeunesse vers des communautés religieuses. Personnellement, il avait un grand amour pour

Marie-Immaculée et il savait communiquer cet amour à d'autres âmes et l'y entretenir. Des signes de fatigue et de maladie, s'accompagnant de symptômes de tuberculose, l'obligèrent bien fâcheusement à renoncer à la vie active. Mais son état s'étant un peu amélioré, il fut de nouveau appliqué au rude labeur des missions. Son énergie ne put aller de pair avec son zèle, et il fut contraint de s'appliquer au travail plus paisible du confesseur, fonction dans laquelle il fut fort recherché.

En communauté, il était bon et affable. Il eut un grand amour pour la Congrégation et un grand désir de sa prospérité. Toujours il était prêt à prêcher ou à entendre les confessions, même dans son dernier état de santé. Jamais il n'eut égard à ses intérêts ni à sa commodité. A tout instant, il était disposé à rendre service.

Sa maladie fit des progrès qui l'obligèrent à s'aliter dans l'hôpital où il passa les quatre derniers mois de sa vie, soigné par les Sœurs Missionnaires de Marie. C'était chose bien pénible pour un homme si actif d'être retenu dans sa chambre, mais il accepta généreusement cette inaction. Sa faiblesse fut extrême pendant les derniers mois. Quand il sortait de son assoupissement, il priait ; et il trouva une grande force dans sa confiance en Marie.

Il mourut paisiblement, entouré de son père, de sa mère et de ses sœurs, après avoir reçu les derniers sacrements et la bénédiction papale, le 31 janvier, à 5 heures du matin. Un office solennel des défunts fut fort bien chanté par ses confrères, les séminaristes et les étudiants, à l'église Saint-Vincent d'Ashfield, à laquelle M. Lynch était attaché. Après une messe de Requiem, solennelle, le 1^{er} février, il alla rejoindre les douze confrères qui reposent déjà dans le quartier de la Communauté, au cimetière de Roothwood.

Puissent son exemple et son zèle inspirer d'autres jeunes missionnaires ! Puisse son intercession nous valoir de nombreuses vocations pour continuer le travail qu'il a dû laisser !

COLOMBIE. — Le 11 juin 1949, un communiqué à la presse annonce la nomination de notre confrère, M. Francisco-Tulio Botero-Salazar, comme évêque titulaire de Marida et auxiliaire de Mgr Joseph-Ignace Lopez, archevêque de Cartagena, en Colombie.

PORTUGAL. — Pratiquement supprimée en 1910, avec la proclamation de la République, et reconstituée en 1927, sous le généralat de M. Verdier, la province compte, en 1949 :

— 6 maisons dans la Métropole et 3 à Mozambique, avec 33 prêtres, 18 frères coadjuteurs, 14 séminaristes clercs, 23 étudiants, 9 frères coadjuteurs en formation.

Les Maisons de la Métropole comprennent :

a) Deux Maisons de formation : Séminaires de Santa Teresinha et Séminaires de San José, toutes deux à Felgueiras ;

b) Quatre maisons qui s'occupent de missions et d'autres ministères. Ce sont :

1° La *Maison de Lisbonne* où se trouve la Procure Provinciale et la Procure des Missions. Elle dessert des aumôneries et donne des missions ;

2° La *Maison de Santa Quitéria* s'occupe de missions, de la Maison de formation des Filles de la Charité, et du sanctuaire

de Santa Quitéria, centre d'Associations d'Enfants de Marie, de Mères chrétiennes et de Frères de Saint-Joseph ;

3° *La Maison de Nantes*, à Chaves, assure le service de trois paroisses et donne des missions.

4° *La Maison de Funchal* s'occupe de l'aumônerie de l'Hospice, donne des retraites et fait du ministère.

Au Mozambique, dans l'archevêché de Lourenço Marques (érigé le 4 septembre 1940), 3 missions :

1° *Mission S. Jérónimo, à Magudé*, avec cinq confrères et deux frères coadjuteurs. Il y a :

— Un Petit Séminaire indigène, avec une quarantaine d'élèves ;

— Un Internat de garçons qui fréquentent, pendant la journée, les écoles de métiers et, le soir, l'école primaire ;

— Un Internat de filles, tenu par des religieuses. On y apprend des travaux domestiques et l'on s'y adonne aux études primaires ;

— Eparpillées dans un rayon de 100 kilomètres, une trentaine d'écoles d'enseignement élémentaire où l'on prépare aussi les néophytes pour le baptême : Ces écoles ont une population scolaire d'environ 4.000 élèves.

2° *La Mission S. Vicente de Paulo du Guija*, avec deux confrères et un frère coadjuteur. De récente création, cette mission possède déjà une belle Ecole-Chapelle et une bonne résidence. Elle fait le service de 25 écoles dispersées sur une vaste surface.

3° *La Mission Santo Antonio do Sabié*, avec un confrère et un frère coadjuteur. C'est une petite mission qui vient de nous être confiée au début de 1949. (Juin 1949)

VISITE DE NOTRE TRÈS HONORÉ PÈRE SLATTERY

A DAX, AU BERCEAU ET A BORDEAUX

(14-19 avril 1949)

Le Très Honoré Père connaissait déjà la maison de Notre-Dame du Pouy où il avait accompagné M. Robert, alors vicaire général. Mais il n'y était pas revenu depuis son élection au généralat. Répondant à l'invitation de M. Houfflain, il résolut de s'y rendre pour assister à l'ordination du Samedi Saint qui devait donner un chiffre relativement élevé de nouveaux prêtres. Parti de Paris avec monsieur Dulau, secrétaire général, au soir du Jeudi Saint, il arrivait à Dax le matin du Vendredi Saint, assez tôt pour assister dans la belle chapelle de Notre-Dame du Pouy à la messe des Présanctifiés.

Dans le vestibule d'entrée, M. Houfflain lui présenta la communauté rassemblée, lui dit la joie des enfants heureux d'accueillir leur père et l'assurance de la filiale obéissance de tous. Le Très Honoré Père remercia M. le Supérieur et ceux dont il était le fidèle interprète, leur apporta le salut fraternel des confrères de la Maison-Mère et leur donna sa bénédiction.

L'office terminé, la camionnette de Notre-Dame du Pouy nous conduisit au « Lanot », l'hospice des vieillards de Dax, situé dans

les bois de pins, à quelque trois kilomètres de la ville. Un malentendu avait laissé croire que la visite aurait lieu à 2 heures de l'après-midi. Aussi, nous voyant arriver à 11 heures du matin, les sœurs furent-elles en grand émoi. La souriante affabilité de M. le Supérieur général les rassura vite. Guidés par Sœur Portal, nous fîmes la visite des diverses salles, visite bien rapide, car le temps manquait pour s'arrêter comme on l'aurait voulu. L'hospice est d'aspect agréable, avec ses corridors aux larges baies vitrées par où air et lumière pénètrent à profusion. Les jardins des cours intérieures sont fleuris. On y admire une statue en pierre de saint Vincent de Paul, œuvre d'un artiste landais. Haute de quatre ou cinq mètres, massive mais d'une grande puissance d'expression, elle devait peut-être couronner quelque édifice et ferait très bien au sommet d'une hauteur. Tout est propre et même coquet dans cet hospice. Une heureuse pensée a fait réserver aux ménages des appartements qu'ils meublent à leur gré et où ils continuent à vivre un peu leur vie de jadis. Beaucoup des pensionnaires de la maison sont des épaves au point de vue physique et au point de vue intellectuel. Saint Vincent doit regarder avec une particulière complaisance ces bonnes Filles de la Charité à qui l'esprit de foi et la charité qu'il inspire pour les pauvres vieillards sont particulièrement nécessaires. Elles ont bien compris la beauté de leur tâche souvent ingrate et croient avec raison avoir reçu la meilleure part.

Nous passons devant le Grand Séminaire de Dax construit, il y a quelques années, tout près du « Lanot ». Quelques minutes d'auto, et nous voici à Pontchevron, la maison de campagne de Notre-Dame du Pouy. Pontchevron ! Ce nom évoque de bien agréables souvenirs dans l'esprit et le cœur des anciens de Dax. Mais ceux d'entre-eux dont les souvenirs remontent à plus d'un quart de siècle seraient émerveillés en voyant les agrandissements apportés à la modeste construction qui ne pouvait permettre qu'à quelques étudiants de s'y installer. Avant la guerre, tous y avaient leur cellule, et pouvaient y séjourner pendant toute la durée des vacances. Mais l'occupation de Pontchevron par les soldats y a causé, on s'en doute, d'importants dégâts. M. le Supérieur de Notre-Dame-du-Pouy nous met au courant de projets qui permettraient de remettre tout en état et même d'apporter quelques améliorations à l'installation. Dieu veuille que ces projets se réalisent et que les étudiants soient nombreux à en bénéficier !

Il nous reste quelques minutes avant midi. Juste le temps d'une rapide visite aux sœurs qui dirigent à Dax l'hôpital où Sœur Marguerite Rutan se dévoua aux malades avant de monter à l'échafaud. Sœur Laplace présente au Très Honoré Père ses compagnes et, avec elles, des sœurs qui sont venues demander la guérison de leurs rhumatismes aux eaux thermales qui font la renommée et constituent la grande richesse de la ville. En passant dans les rues de Dax, on évoque le souvenir du petit paysan des environs, élève au Collège des Cordeliers qui devait être saint Vincent de Paul.

Dans l'après-midi, chemin de croix. Puis, nous allons saluer Mgr Mathieu, évêque de Dax et d'Aire. Son Excellence, a bien voulu accepter de faire dans notre chapelle la longue cérémonie du Samedi Saint au cours de laquelle aura lieu l'ordination. M. le Supérieur général l'en remercie, et Monseigneur nous parle avec beaucoup de simplicité de son diocèse, de ses difficultés, de ses espérances.

Le lendemain matin, nous restons à la chapelle de 7 heures un quart à 11 heures et demi. Mais le temps passe vite. Quelle beauté dans cette liturgie du Samedi Saint et de l'ordination ! Et comme les deux cérémonies se complètent bien l'une l'autre ! De nombreux parents des ordinands y assistaient ; et c'était un spectacle vraiment édifiant de voir avec quel recueillement ils suivaient l'office, la plupart en se servant du missel. Mgr Mathieu ordonna onze prêtres et deux diacres. Onze prêtres ! Cela paraît un beau chiffre. Mais, en regard des besoins, en France et surtout à l'étranger, devant tant d'appels à l'aide qui arrivent tous les jours à la Maison-Mère on ne peut que répéter l'exclamation des apôtres devant les cinq pains d'orge et les deux poissons : « *Sed quid haec inter tantos !* » Il est vrai que multipliées par la bénédiction du Sauveur ces quelques provisions suffirent à nourrir une multitude.

A défaut d'une multiplication impossible, souhaitons du moins que nos écoles apostoliques alimentent suffisamment le Séminaire interne et les études. Cette question du recrutement est capitale pour l'avenir de la Congrégation. Aussi une visite au Berceau, déjà si cher au cœur de tout enfant de saint Vincent, s'imposait-elle au Supérieur général de la Mission. Cette chère maison y avait un droit tout particulier en raison du sinistre qui, pendant la dernière assemblée générale, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1947, y fit de tels ravages. Devant une pareille catastrophe, le courage de M. Pierre, Supérieur du Berceau, n'a pas fléchi. Sans aucun appui officiel (il n'a reçu de l'Etat ni un sou ni un bon de matériaux) on l'a vu se mettre résolument à l'œuvre de reconstruction. Mais avant de nous faire les honneurs de ses chantiers, il nous conduisit à la salle d'études où nous attendent, avec les confrères de la maison, les élèves de l'Ecole apostolique et les orphelins. Un des aînés exprime très délicatement au Très Honoré Père les sentiments de ses camarades et lui promet en leur nom de faire tout le possible pour continuer les belles traditions de la maison.

Monsieur et Très Honoré Père,

Il vous aura été épargné la tristesse de pleurer sur les ruines lamentables du Berceau incendié. La dernière fois que vous l'avez visité, il était dans l'éclat normal de son architecture un peu archaïque et classique, mais si accueillante et si familiale, de grande famille ancienne. Aujourd'hui, les blessures extérieures sont presque toutes pansées ; et si l'on rentre dans les salles désertes et nues, on pourrait croire que rien ne s'est produit... ou que tout est réparé.

Il est vrai que le monde entier s'est intéressé à nous, comme il convenait, puisque saint Vincent est mondial, et que ses enfants du Berceau le sont aussi, car il n'est pas un fuseau de la planète où ne travaille quelqu'un de nos anciens. Les grains de riz de Madagascar et les humbles sapèques de Tien-Tsin se sont confondus avec l'obole de la cuisinière de la rue du Cherche-Midi, pour se transformer en ardoises qui abritent en ce moment nos petits frères de l'orphelinat. Hélas ! après cet effort universel, qui s'essouffle, il reste encore tout à installer et à meubler, mais la Providence ne nous abandonnera pas. En attendant, nous donnons volontiers nos récréations et nos promenades pour détordre des fers ou badigeonner des murs, de nos mains maladroites, mais efficaces quand même.

Il est dans votre rôle, Monsieur et Très Honoré Père, de penser avec angoisse à d'autres ruines, moins visibles, mais combien plus redoutables ! Les ruines morales qui ont pu résulter pour notre Maison, de la guerre, de l'utilisation du Berceau à des fins non prévues, de la perversité et du relâchement général qui nous environne et auquel nous serions tentés de nous résigner soltement, comme à une évolution naturelle et inéluctable ; ruines d'autant plus redoutables que les ruines matérielles pourraient en distraire. Pour vous surtout, qu'est-ce que le capital immobilier d'une maison de formation à côté de son capital en piété, en activité intellectuelle, discipline, joyeux entrain, juvénile générosité ? Croyez qu'il en est parmi les plus raisonnables d'entre nous qui le comprennent comme vous, et qui tendent de leur mieux à reconstituer l'ancien capital moral de la maison. Pour l'instant, ils se sentent bien peu pour remplacer leurs anciens qui meurent un peu partout sur toutes les longitudes. Mais ils n'ont pas renoncé à la catholicité qui a fait autrefois la gloire de leur maison, devant Dieu et devant les hommes. Ils la maintiendront et relèveront toutes les ruines avec la grâce de Dieu et l'aide de leur père, saint Vincent.

Le Très Honoré Père répondit en ces termes :

Mes chers enfants.

C'est pour moi une très grande joie que de me trouver aujourd'hui au milieu de vous. J'y suis, en effet, en famille, non seulement parce que vos professeurs sont mes fils très chers, mais parce qu'une école apostolique est normalement une pépinière pour la société religieuse qui la dirige. Pépinière de prêtres de la Mission, le Berceau l'a jadis été, on n'eût de le rappeler, et je me fais un devoir très doux de le reconnaître. Sans parler de ceux qui sont déjà entrés dans leur éternité, et dont plusieurs portent un nom incubitable, je sais combien d'anciens élèves du Berceau se dévouent sous toutes les latitudes à l'évangélisation des pauvres et à la formation du clergé. Mais il ne faut pas que le passé glorieux de votre maison soit seulement un souvenir.

Bien des causes, la plupart indépendantes de la volonté des hommes, ont amené un ralentissement sensible dans cet apport de la première en date des écoles apostoliques au recrutement des Prêtres de la Mission en France. Il m'est agréable de savoir que vous sentez ce qu'il y a d'anormal dans cette situation et que vous êtes tout disposés à faire tout ce qui dépend de vous pour y remédier. Je souhaite donc de tout cœur que le Berceau retrouve sa prospérité de jadis. Dernièrement, le Visiteur de la province de Pologne m'écrivait que son école apostolique comptait environ deux cents élèves et qu'une quarantaine d'entre eux entreraient au séminaire interne ou noviciat en octobre prochain. Pourquoi les écoles apostoliques de France ne connaîtraient-elles pas une prospérité semblable ? Mais, en attendant, que vous soyez le nombre, il ne dépend que de vous, mes chers enfants, que vous soyez la valeur. La qualité peut dans une certaine mesure suppléer au nombre. Songez à la puissance de rayonnement de la vie des saints.

Prenez donc conscience, mes chers enfants, de la grandeur de la tâche à laquelle vous vous destinez, et, dès lors, de l'importance des années qui vous y préparent. « Spes messis in semine ». La moisson vaudra ce que valent les semences. Ce n'est pas toujours vrai dans le domaine de l'agriculture, parce que bien des fléaux peuvent anéantir les espérances les plus prometteuses.

Mais quand il s'agit de votre formation intellectuelle, morale, et spirituelle, vous serez demain ce qu'aujourd'hui vous voulez être.

Profitez des ressources que mettent à votre disposition la compétence et le dévouement de vos maîtres. Efforcez-vous de devenir tous les jours meilleurs, de vous dépasser tous les jours un peu plus, dans tous les domaines de votre formation. Heureux serez-vous plus tard de n'avoir pas gaspillé dans la paresse et le laisser-aller ces années si précieuses et vraiment décisives de votre adolescence.

Nous venons de chanter l'Aléluia sur lequel s'ouvre le temps pascal. Cette fête de Pâques est la plus grande des solennités de l'année chrétienne, parce qu'elle célèbre le triomphe de Jésus sur la mort et qu'elle est par excellence la fête de l'espérance. Il me plaît de voir dans cette coïncidence le gage de la résurrection de notre cher Berceau. Après une catastrophe qui nous avait plongés dans la stupeur, nous nous sommes repris à espérer. Au lieu de se laisser abattre par l'immensité du désastre, avec une ténacité bien digne d'un enfant d'un fils de saint Vincent qui, par surcroît, est un de ses compatriotes, votre cher supérieur s'est attelé à l'œuvre gigantesque du relèvement de ces ruines. Je tiens à lui dire publiquement ma gratitude et à l'assurer de ma paternelle bienveillance. Pour seconder ses efforts dans une œuvre entre toutes importante, je ferai tout ce qui dépendra de moi.

Comptons beaucoup sur la protection de saint Vincent de Paul. Il pratiqua à un degré peu commun le détachement de la famille et de la petite patrie. Mais il leur gardait toute son affection ; et celle-ci se traduisait souvent par des paroles ou des gestes qui nous émeuvent encore. Si donc toutes les œuvres de sa famille spirituelle peuvent compter sur son affectueuse intervention, comment l'école apostolique érigée aux lieux mêmes qui furent témoins de sa naissance et où s'écoulèrent les années de son enfance, si décisives pour sa formation, ne serait-elle pas l'objet de ses préférences ? Oui, tous ensemble, redisons aujourd'hui à saint Vincent de Paul notre affectueuse gratitude et notre invincible espérance dans son intercession en notre faveur auprès de Dieu.

Nous lui devons la résurrection, dans toute sa vitalité d'aujourd'hui, de l'école apostolique qui porte son nom et qui, plus que jamais, se montrera digne de lui.

Pendant le temps qui restait avant le souper, nous fîmes la visite des nouvelles constructions. Derrière le bâtiment principal, sur l'emplacement des dépendances où le feu avait pris, on a bâti la nouvelle cuisine. On peut y admirer un grand appareil frigorifique, don généreux et vraiment royal de nos confrères des Etats-Unis. Le bâtiment central sera consacré tout entier à l'hospice des vieillards. Les hospitalisés y posséderont leur chambrette individuelle au lieu de coucher en dortoir. Les sœurs étaient bien à l'étroit dans la partie de cet édifice qu'elles occupaient. Elles auront désormais leur maison distincte, en prolongement du bâtiment des orphelines. Cette maison n'est pas encore achevée. Et partout, l'aménagement intérieur reste à faire : matériel de cuisine, ameublement de l'hospice, matériel de classe, ouvroir, réfectoire, pharmacie, etc... Sans parler de la véranda qui devrait, comme jadis, relier les divers bâtiments, et du garage. A la chapelle, on a bien remplacé l'autel principal écrasé par la chute de la coupole. Mais celle-ci est toujours à reconstruire. Quel pro-

gramme ! Et pourtant, les travaux déjà exécutés ont coûté 22 millions. Les appels de M. Pierre n'ont pas toujours été entendus. Mais certains ont compris. Et il cite avec une émotion reconnaissante le geste de tels industriels des Landes qui ont fourni presque tout le bois de charpente, les parquets, le coffrage, etc... Dieu veuille que d'autres cœurs se laissent toucher, que d'autres bourses se délient et que les travaux ne s'arrêtent pas faute de ressources !

Après cette visite si intéressante et si émouvante, le Très Honoré Père consacre quelques instants aux Filles de la Charité du Berceau que lui présente Sœur Trouard, Supérieure. J'allais oublier de noter qu'avant d'aller au Berceau, nous avions fait une rapide visite au sanctuaire de Notre-Dame-de-Buglose. l'un des hauts lieux de la vie de notre Bienheureux Père.

Le lendemain, saint jour de Pâques, M. le Supérieur général célébra la messe de communion, et après la grand'messe nous reprîmes le chemin de Notre-Dame-de-Pouy où dans la soirée le Très Honoré Père put recevoir en particulier les nouveaux prêtres. Le lundi, départ pour Bordeaux. Après le repas de midi, dans la maison de Sœur Aujay, qui a récemment succédé comme Visitante à la regrettée Sœur Badet, les sœurs servantes de la ville viennent offrir leurs hommages au Très Honoré Père. Ce fut ensuite la visite à l'*Hôpital des Enfants assistés* où nous accueille Sœur Ducret. Avant l'heure du souper, il restait encore deux ou trois heures, ce qui permit à M. le Supérieur général de faire connaissance avec la maison des confrères du Bouscat. Cette résidence de missionnaires est un peu éloignée de la gare. Mais elle offre bien des avantages avec ses salles communes spacieuses, sa chapelle à la fois assez grande et intime, son magnifique jardin, bien entretenu où il fait si bon se reposer et qui fournit un appoint appréciable de légumes et de fruits.

Le repas du soir se prit à l'Hôpital Saint-André, où nous attendait Sœur Anthony. C'était un spectacle épanouissant de voir la joie de ces quelque soixante Filles de la Charité, heureuses d'avoir au milieu d'elles pour quelques instants le successeur de saint Vincent. Leur révérence filiale, s'accompagnant de simplicité, faisait penser aux conférences présidées par notre Bienheureux Père où les sœurs écoutaient et parlaient tour à tour dans une atmosphère de joyeuse ferveur.

Mais le temps passe vite. Il faut prendre le chemin de la gare Saint-Jean. Heureusement, Sœur Visitatrice a retenu nos places dans le train de Paris. En ce soir de lundi de Pâques où de nombreux voyageurs regagnent la capitale, on a doublé le train régulier. Aussi, sans attendre celui qui vient de la frontière espagnole partons-nous par le convoi qui se forme à Bordeaux ; et ce a nous permet d'arriver le lendemain matin à Paris avec une demi-heure d'avance sur l'horaire habituel.

Pierre DULAU, C.M.

LE PÈRE IRLANDÈS

Prêtre de la Mission
Ancien Supérieur du Séminaire d'Oran

LES ANNÉES DE FORMATION

Pignan et Montpellier. — Jean Marie Calixte Irlandès était originaire du diocèse de Montpellier, qui n'a cessé de fournir à l'église d'Oran des prêtres de valeur, le P. Abram et Mgr Bessière entre autres, pour ne parler que des disparus. Il était né le 8 octobre 1834 et avait passé son enfance dans la curieuse petite ville de Pignan qui gardait encore en ce temps-là, avec son enceinte, ses tours, son église abbatiale et ses vieilles demeures, un aspect médiéval très prononcé, propre à inspirer le goût des traditions provinciales de l'ancienne France.

Cette partie du Bas-Languedoc, il est vrai, pays tout en cotéaux qui vont s'abaissant jusqu'à la mer et qui se couvraient déjà de vignobles ensoleillés, s'ouvrait aussi à bien des activités, riches en promesses d'avenir.

Mais plus vivement que les influences de son pays natal, Calixte Irlandès semble avoir subi très tôt l'ascendant d'une famille chrétienne et des prêtres qu'il approcha : sa vocation au sacerdoce est de celles qui datent de la première enfance et qui s'épanouissent sans heurt avec les années.

Il entra tout jeune au Petit Séminaire de Montpellier et y fit ses études classiques, soides comme on les faisait alors, selon un programme qui n'était pas encyclopédique, mais qui laissait une tête bien faite. Il se distinguait du reste, au témoignage de ses maîtres, non seulement par une intelligence très ouverte, mais par son esprit de prière et son amabilité. Aussi fut-il admis sans peine au Grand Séminaire. Il avait vingt ans.

Saint-Lazare. — L'abbé Irlandès apporte à l'étude de la scolastique un grand sérieux, ce qui n'enève rien à son amabilité. Il entreprend sa formation cléricale avec une piété redoublée, ce qui ne l'empêche pas de se demander bientôt si sa vocation est de rester dans les rangs du clergé diocésain.

Par de à cette Méditerranée qui baigne les rivages de son cher Languedoc, les âmes attendent des missionnaires. Autour de lui, les prêtres de la Mission qui dirigent le Séminaire de Montpellier, lui offrent un modèle de vie religieuse qui convient à ses goûts. Il subit le charme de saint Vincent de Paul, de son humilité, de sa charité, de son zèle. Bref, ayant bien prié, réfléchi et consulté, il dit adieu au grand Séminaire où il a passé deux ans et, le 21 septembre 1856, entre dans la Congrégation de la Mission.

Durant cinq années encore, Saint-Lazare développe les qualités natives du jeune religieux, meuble son esprit, trempe son âme et le prépare à l'ordination sacerdotale qui, le 25 mai 1860, vient combler ses vœux.

Où s'emploiera désormais son zèle ? A son âge et dans son ardeur de jeune apôtre, M. Irlandès rêve naturellement de missions lointaines. Mais ses supérieurs le voient très bien dans une chaire de Grand Séminaire, et justement le P. Girard, supérieur de Kouba, près d'Alger, demande un professeur jeune. L'Afrique du Nord est certes encore à cette époque, un vrai pays de Mis-

sion. La Providence a donc tout arrangé : il sera professeur en Algérie. Il le sera même toute sa vie.

Kouba en 1860. — M. Irlandès, voguant vers Alger, put ramener ses souvenirs historiques sur cette terre barbaresque sanctifiée jadis, par les Fils de Saint-Vincent, dont plusieurs — Jean Levacher, M. Montmasson, le Frère Francillon — connurent la gloire du martyre. Il put imaginer surtout la vie difficile des queques Lazaristes députés, depuis une vingtaine d'années, à la jeune et indigente Eglise d'Afrique : M. Viallier, fondateur de la maison en 1842, qui dut rentrer en France après queques mois de tribulations ; M. Girard, son successeur en 1843, qui lui-même sollicita d'abord son changement avec insistance, mais qui depuis, paraît-il, faisait merveille...

Le premier contact de M. Irlandès avec la terre algérienne n'eut rien que d'engageant. Kouba, où se trouvait le Séminaire, est à six kilomètres d'Alger, sur la dernière croupe du Sahel. On y accédait alors par la route du jardin d'Essai, bordée sur tout son parcours de patanes et d'eucalyptus. Au sommet du plateau, la petite paroisse de Kouba un peu éparpillée, avoisinait le Séminaire sans en troubler la solitude. C'est là du reste qu'il faut aller pour embrasser du regard les environs d'Alger qui valent, disait Chasseloup-Laubat, ceux de Napies ou de Constantinople. En face l'immense rade qui s'étend jusqu'au cap Malifou ; en arrière, la Mitidja et sa ceinture de villages que domine l'Atlas ; au loin, vers l'est, le Djurdura et la Grande Kabylie.

Quant au Séminaire lui-même, il faut avouer qu'il n'offrait, en 1860, guère de confort. Il n'était qu'au début de sa métamorphose et presque jusqu'à la fin de son séjour en Alger, M. Irlandès le verra envahi par les maçons.

Autour de lui, le nouveau professeur entendit bientôt conter l'histoire qui allait devenir légendaire des premières années qu'on appelait déjà « l'âge d'or » ; le premier séminaire installé vaille que vaille dans l'impossible maison de l'impasse Sainte-Philomène ; le camp militaire de Koeba donné un beau jour de 1848 à Mgr Pavy par le général Cavaignac ; le déménagement de la troupe et l'arrivée immédiate de ses remplaçants, « en sorte que le premier séminariste qui entra put donner la main au dernier soldat qui sortait » ; enfin, l'installation de fortune qui durait encore, dans les vieilles baraques de l'armée.

Le coup de pioche inaugural avait été donné le 2 octobre 1854 pour ouvrir les fondations de la chapelle. Depuis ce jour-là, les démarches persévérantes de l'Evêque et du Supérieur n'avaient pas laissé se refroidir le bon vouloir des Gouvernants, et les crédits alloués chaque année permettaient de réaliser, morceau par morceau, un plan grandiose qui prévoyait quatre longs bâtiments formant carré et dont la chapelle serait le centre. L'aile droite dédiée à Saint-Augustin était commencée depuis 1859 et fut prête en octobre 1861. Vers le même temps fut entreprise l'aile gauche, dite de Saint-Cyprien. L'ensemble fut achevé en 1866. « Ainsi, en moins de douze ans, écrivait alors un confrère de M. Irlandès, on aura vu s'élever un Grand Séminaire qui fait l'admiration de tous les visiteurs ».

A l'école du P. Girard. — C'est après son ordination et lorsque commence sa vie active qu'un jeune prêtre ou un jeune religieux commence aussi sa plus utile formation, au contact de ses aînés dans le sacerdoce. Jeune directeur au Séminaire de

Kouba, M. Irlandès fut à ce point de vue, comblé par la Providence : ses qualités naturelles, comme son zèle et sa piété, ne purent que prendre un essor rapide et sûr auprès de confrères tels que M. Dazincourt et surtout auprès d'un supérieur tel que M. Girard.

M. Girard, que tout l'ancien clergé algérien a aimé comme un père et vénéré comme un saint, fut pour Mgr Pavy, puis pour Mgr Lavigerie, l'homme de tous les dévouements et de toutes les circonstances. Il a été surtout l'âme du Séminaire. « Plusieurs, écrivait-il un jour, me diront : vous avez dû travailler et souffrir beaucoup pour faire ce Séminaire. Grande erreur ! J'ai fait ce que j'ai jamais le plus. J'avais gardé le souvenir de mon Grand Séminaire, comme celui du vrai bonheur sur la terre. Je voulais procurer ce bonheur à d'autres. »

Le P. Girard — on disait assez volontiers : le Père Eternel — n'a pas été seulement le bâtisseur de Kouba. Il y a aussi introduit et maintenu la piété et la joie, la régularité et l'amour du travail.

A ses côtés et à son école, M. Irlandès fut durant huit années un collaborateur parfait. — La vie eut été sans doute intolérable dans les baraques du premier Kouba, si l'esprit surnaturel n'avait alimenté la bonne humeur : mais la gaieté de M. Irlandès était des plus contagieuses. — Il enseigna d'abord l'histoire ecclésiastique, puis le dogme et se révéla dès le début, doué pour l'enseignement. « Il savait, écrit un prêtre qui l'a bien connu, rendre attrayantes les leçons qu'il donnait... Il avait pour méthode de laisser à ses élèves une grande liberté de critique, il aimait la discussion, il l'encourageait, il la provoquait même, donnant ainsi un sérieux intérêt à des matières souvent arides ou abstraites et forçant ses élèves, sans même qu'ils s'en doutassent, à approfondir l'objet de leurs travaux. »

Il ajoutait à ses fonctions de professeur, celles de maître des cérémonies, dont il se tirait avec maîtrise : n'en cherchons pas d'autre preuve que l'estime et l'affection que lui voua Mgr Lavigerie, si exigeant en cette matière, pour la parfaite exécution des cérémonies à la Cathédrale.

A l'exemple du P. Girard, les professeurs du Séminaire mélaient volontiers leur vie à celle des prêtres du diocèse et de ce côté là encore, M. IRLANDÈS, missionnaire par tempérament et par goût, étendit le champ de son apostolat. Non seulement à l'église de Kouba, confiée depuis 1848 aux prêtres de la Mission, mais dans les paroisses d'Alger et de l'intérieur, il acceptait de prêcher et d'aider les curés dans leur ministère, dont il connut ainsi les joies et les difficultés.

Séparation. — Il va sans dire que s'il se montrait toujours paternel dans ses rapports avec les prêtres, le P. Girard gardait le meilleur de son cœur pour ses professeurs, fils comme lui de saint Vincent. « Une des pensées qui me gouvernaient, écrit-il dans son autobiographie, c'est que je devais écouter avec respect tout ce que mes confrères me diraient dans l'intérêt du Séminaire, et j'ai beaucoup à me féliciter d'avoir cru à mes confrères qui peu à peu ont mis de l'ordre dans tous les offices et dans toutes les branches de l'enseignement. Comme sur un navire, je tenais le timon pendant que les professeurs qui étaient tous jeunes, mettaient la main à tout, distribuaient les emplois et commandaient les manœuvres. Quand un professeur avait fait le bien pour lequel Dieu l'avait appelé, la Providence le dépla-

çait et en amenait un autre qui portait une nouvelle amélioration... Tous ont fait beaucoup de bien, pas un dont on ne puisse dire : *pertransiit benefaciendo*. Mais il y en a plusieurs qui ont fait un bien incalculable. »

M. IRLANDÈS, qui était de cette dernière catégorie, passait en France le mois de septembre 1869, quand un de ces départs auxquels son pieux supérieur était d'avance résigné, l'enleva au Séminaire de Kouba pour le donner à celui d'Oran. Le P. Girard exprima lui-même son sentiment dans une lettre que M. IRLANDÈS conserva toujours dans ses papiers :

« Kouba, le 10 septembre 1869.

« Monsieur et très cher confrère,

« La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec vous.

« Je savais votre changement avant de recevoir votre lettre et cette nouvelle m'avait profondément affligé. Vous en croirez ce que vous voudrez, mais je vous regretterai toute ma vie. Vous avez fait le bien ici. Vous êtes né et fait pour les séminaires et je prie Dieu de vous bénir partout où vous irez.

« Je ne suis pas le seul à vous regretter. Sans parler des autres, Monseigneur l'Archevêque désirait beaucoup votre retour, il avait pour vous une affection particulière et votre changement a été pour lui une déception pénible.

« Si quelque bon vent pouvait vous ramener à Kouba, toutes les portes vous seraient ouvertes, tous les cœurs aussi.

« Adieu, votre dévoué et affectionné confrère,

« GIRARD, i.p.d.I.M. »

Ces années de Kouba, qu'il appelait sa « vie d'acclimatation » en Afrique, resteront gravées dans la mémoire de M. IRLANDÈS. Souvent les prêtres et les séminaristes d'Oran l'entendront parler des événements de cette époque et, témoigne l'un d'entre eux, « il était alors intarissable ». Mais un souvenir dominait de très haut tous les autres : celui de son ancien supérieur, qui était resté « son père ».

On en jugera à ces quelques extraits de notes intimes que le Père IRLANDÈS écrivit en 1879, après la mort du P. Girard : Je suis allé à Alger pour assister aux funérailles de celui qui avait été mon père et mon guide. C'est surtout en apprenant sa mort que j'ai apprécié la faveur d'avoir été pendant huit ans sous la direction d'un si saint homme. Que je vous remercie, ô mon Dieu, de m'avoir fait la grâce d'abriter ma jeunesse sacerdotale sous de si beaux exemples de piété et de régularité... Père bien aimé, quand j'arrivais, il y a dix-huit ans, en Algérie, vous me fîtes entendre quelques-unes de ces paroles qui m'attachèrent désormais à vous et semblaient me fixer pour ma vie à ce sol pour lequel vous vous étiez dévoué... O mon père, qui avez embelli et soutenu ma jeunesse sacerdotale, je serai toujours fier d'avoir été votre enfant... Je penserai à vous comme on se souvient toujours d'avoir vécu avec les saints... »

M. IRLANDÈS, PROFESSEUR A ORAN

Les premiers Lazaristes à Oran. — D'accord avec le Gouvernement de Napoléon III, le Pape Pie IX signa le 25 juillet 1866, les bulles qui érigeaient Oran et Constantine en évêchés, suffragants d'Alger. Ces documents prévoyaient toutefois que les séminaristes de toute l'Algérie continueraient d'être reçus à Kouba, quittes à être inscrits au moment de leur admission, pour le diocèse de leur choix.

Les séminaristes d'Oran restèrent en fait à Kouba jusqu'en juillet 1869. Mais des circonstances qu'il n'y a pas lieu de rapporter ici rendirent alors une séparation nécessaire et le Gouvernement fournit des ressources suffisantes pour que chaque diocèse pût avoir sa maison propre.

« Ceux qui ont été témoins de ces diverses transformations, écrira plus tard le P. Irlandès, n'ont pu s'empêcher de reconnaître l'action de la Providence, particulièrement dans l'érection des Séminaires. Les hommes appelés à cette grande œuvre, pour des motifs divers, et principalement pour des motifs d'économie, ne voulaient d'abord que des diocèses incomplets. Mais Dieu se servit de circonstances insignifiantes pour arriver à la fondation des séminaires. Cela était nécessaire pour la vitalité des diocèses. »

Mgr Callot, premier évêque d'Oran, fit aussitôt appel aux Lazaristes et leur Supérieur général, M. Etienne, n'hésita pas à lui donner satisfaction.

Il désigna pour diriger la maison d'Oran, M. Marty, ancien collaborateur du P. Girard, celui-là même qui en 1848 avait conduit allégrement les séminaristes d'Alger au camp de Kouba et contribua ensuite pour une large part à y entretenir la joie et la piété. Cependant les fièvres qui s'étaient emparé de lui l'avaient éloigné d'Alger et il était, en 1869, sous-assistant de la Maison-Mère à Paris. Abandonner la capitale pour Oran lui coûta sans doute un peu. Il avait déjà connu toutes les vicissitudes de Kouba et il ne lui souriait sans doute qu'à moitié d'entreprendre une nouvelle fondation dans des conjonctures à peu près semblables. Il redoutait surtout de nouveaux assauts du paludisme. Bref, il n'accepta sa nouvelle charge que pour une année, d'ailleurs décisive.

Les autres professeurs désignés étaient M. IRLANDÈS, arraché au P. Girard, et deux nouveaux prêtres : M. Alvernhes, qui avait été pendant deux ans séminariste à Kouba, et M. Mott, qui était le seul à ne pas connaître l'Algérie.

Mgr Callot voulut introduire lui-même à Oran les directeurs de son Séminaire et il leur donna rendez-vous à Marseille pour le 22 septembre. M. IRLANDÈS et ses deux jeunes confrères allèrent d'abord achever les vacances chez M. Marty qui les avait invités dans sa propre maison de famille, que que part dans le Tarn. De là, Supérieur et professeurs rejoignirent l'Évêque pour l'embarquement.

Ils furent à Oran dans la matinée du 25 septembre et trouvèrent sur le quai le clergé de la ville, venu au-devant de Mgr Callot et de ses compagnons de voyage.

Le Séminaire d'Oran en 1869. — La voiture du curé de Karguentah se chargea de transporter M. Marty et ses confrères à leur résidence ; elle remonta les rues du vieil Oran, traversa le quartier de Karguentah et la ville haute qui commençait à s'étendre vers l'Est, franchit les nouveaux remparts — ils dataient de 1866 — par la porte d'Arzeu, et obliqua sur la droite : on était au séminaire.

Les étranges bâtiments qui se présentaient là avaient eu d'abord un destin très profane. Au temps où le Gouvernement impérial avait poussé les colons à intensifier la culture du tabac, le Service de la Régie avait choisi cet endroit pour y construire un immense dock de soixante-dix mètres sur trente, destiné à recevoir les récoltes de la province. Parallèlement à cet entrepôt, avait été bâti un rez-de-chaussée tout en longueur, pour

loger le personnel. Mais on sait que la culture du tabac n'avait guère réussi dans la région et qu'en 1864 le Service de la Régie avait été supprimé à Oran.

Ces locaux furent alors loués à une entreprise des chemins de fer, laquelle y installa ses ateliers : installation propre à chasser l'odeur du tabac, mais non à améliorer l'état des lieux. C'est pourtant cet immeuble qui, en 1867, fut concédé par les Domaines à Mgr Callot et qui devient le premier évêché d'Oran.

L'espace ne manquait certes pas : au Nord, un jardin en assez bon état s'étendait devant la maison d'habitation ; entre celle-ci et l'ancien dock, une longue cour ; derrière le dock, montant vers le Sud jusqu'à la voie ferrée qui reliait la gare Karguentah à la Marine, un demi-hectare de terrain rocailleux et broussaileux.

Il fut cependant assez malaisé d'adapter aux besoins de l'Evêque, les bâtiments de la Régie. Le plus petit devint la résidence de Mgr Callot. Quant au massif entrepôt des tabacs, aménagé d'abord en vue des retraites ecclésiastiques, il fut affecté au Séminaire dès que sa fondation fut envisagée, et on en tira un assez bon parti : la chapelle occupa l'extrémité Ouest et fut ornée dès 1869 d'un grand et beau vitrail exécuté à Lyon selon les indications de Mgr Callot ; on disposa le réfectoire, la cuisine et quelques chambres à l'autre extrémité ; restait au centre un vaste espace qu'il s'agissait de diviser en salles et en cellules.

Ce dernier travail était à peine ébauché quand les Lazaristes arrivèrent le 25 septembre. On leur trouva cependant quatre chambres, chacune meublée d'une chaise et d'un lit d'emprunt, et l'Evêque les reçut à sa table en attendant que la cuisine du Séminaire fût pourvue d'ustensiles. Toute la maison d'ailleurs était à pourvoir et il n'y avait pas de temps à perdre car l'ouverture de l'année scolaire était fixée au 23 octobre.

« *L'Age héroïque* ». — Non le 23, mais le 25 — par suite d'un retard du courrier qui amenait la plupart des élèves, issus de la Métropole — le Grand Séminaire d'Oran commença d'être.

Sur vingt-six séminaristes, une douzaine étaient nouveaux, mais les autres avaient déjà commencé leurs études à Alger. Ceux-ci eurent la joie de revoir M. IRLANDÈS et aussi de se trouver en présence de M. Marty dont ils avaient souvent entendu conter les exploits. Pour la majorité des maîtres et des élèves, la nouvelle maison parut donc un peu comme une filiale du cher Kouba où s'achevaient à peine les phases de cet « âge héroïque » qui allait maintenant s'ouvrir pour Oran.

Cette filiation fut marquée d'abord dans les exercices de piété. Dès le premier jour, après le *Miserere* qui suit les repas, M. Marty, de sa voix de stentor — elle aussi légendaire — entonna l'*Ave maris stella*, selon la coutume introduite à Alger par le Père Girard. Au « Père Eternel » furent prises encore les litanies et l'oraison, ajoutées à la prière du soir. Ces litanies invoquaient les saints dont la chapelle de Kouba possédait les statues, — sans oublier sainte Philomène, non moins chère au Père Girard qu'au saint curé d'Ars ; et l'oraison sollicitait très bien pour Oran les grâces qui avaient déjà été octroyées à Kouba : *Sit domus ista celeriter et firmiter aedificata, omnibus modis ordinata, salubris habitantibus et amœna, studiis favens ac pietati, et semper redolens amorem Jesu...*

En même temps que ses prières, fut empruntée au Père Girard sa méthode que beaucoup connaissaient déjà et qui consistait en somme à faire aimer d'abord le Séminaire en y faisant régner la charité ; puis à s'adapter avec joie à toutes les circonstances d'une vie qui comportait, dit une vieille chronique, « de l'imprévu et du pittoresque ».

Avec joie, chaque séminariste s'emparait de l'unique chaise dont il disposait au début et la transportait sur sa tête, de sa cellule en classe ou au réfectoire. Avec non moins de satisfaction, chacun acceptait les petits accrocs que M. Marty ne trouvait pas mauvais de laisser subir au Règlement. Chacun aussi s'attacha bientôt à une maison qui, par ses soins, se transformait chaque jour. L'un devenait menuisier et l'autre maçon. La plupart se firent défricheurs et jardiniers, si bien que le terrain rocailleux et broussaillieux dont a parlé, put devenir en quelques années, le parc le plus ombragé et le plus fleuri du jeune faubourg Gambetta.

En attendant que ces résultats fussent acquis et les allées bien tracées, les séminaristes durent prendre au dehors, leurs récréations du jour et du soir. Les environs étaient encore à peu près déserts. Ils gagnaient pourtant de préférence la Falaise proche : si le coup d'œil ne valait pas celui de Kouba, la vue sur la mer et sur la montagne de Santa Cruz n'était pas non plus sans charme ; et là M. Marty, toujours prêt à chanter, entonnait volontiers un pieux cantique que toute la communauté poursuivait en chœur...

Mais au mois d'octobre suivant, M. Marty, qui jouait son rôle achevé, ne revint pas. Il eut comme successeur M. Oresve. Les supérieurs se suivent et ne se ressemblent pas, et c'est sans doute par une attention de la Providence qui ménage aux Séminaires, à chaque étape de leur existence, l'homme de la situation.

Pendant l'année scolaire 1869-1870, il eût été difficile et inopportun de vouloir un Règlement sans accrocs. A la rentrée d'octobre 1870 il était temps peut-être que le *Directoire des Séminaires* reprit ses droits. M. Oresve, « célèbre, a écrit un de ses confrères, par sa grande dignité, son imposante gravité et son langage châtié », les lui rendit intégralement. Il y eut moins de jardinage et de promenades. En revanche les cours de philosophie, de dogme et de morale connurent des auditeurs plus réguliers et plus attentifs.

La part de M. Irlandès. — Dans tout ce qui précède, il a été peu question, du moins nommément, de M. IRLANDÈS. En réalité sa vie, au cours de cette période de fondation, est déjà confondue avec celle du Séminaire.

Pour M. Marty comme pour M. Oresve, il fut le collaborateur très sûr qu'il avait été pour M. Girard. Resté jeune, surtout de caractère, il fut pour la naissante communauté, l'animateur que réclamaient les circonstances. « Il prit, au dire d'un témoin, une part active à la transformation de ce triste désert, il mit lui-même la main à l'œuvre, et entraînant les séminaristes par son exemple, il leur fit accepter joyeusement toutes ces difficultés inhérentes à une première installation. Sa gaieté communicative, son entrain, sa bonté, ce je ne sais quoi que Dieu met au front des siens et qui attire, son amabilité toujours égale lui donnèrent bien vite un grand ascendant sur les élèves. »

Preuve de cet ascendant, ajoute-t-on, ou plutôt source d'une influence discrète mais dont le bienfait sera de plus en plus

ressenti : « il devint dès les premiers jours, le directeur du plus grand nombre ».

Chargé depuis son arrivée à Oran du cours de théologie morale, M. IRLANDÈS qui n'était plus un novice dans l'enseignement, appliquait avec une parfaite aisance les méthodes qui lui avaient si bien réussi à Kouba. Il pouvait aussi, quand il s'agissait d'applications pratiques, faire bénéficier son jeune auditoire, de son expérience du ministère dans les milieux algériens.

Son zèle pour le ministère ne s'était du reste pas ralenti et il remplit en particulier, de 1869 à 1872, les délicates fonctions d'aumônier de la prison civile, que lui avait confiées Mgr Callot.

La fin de l'année scolaire 1871-1872, troisième du Séminaire d'Oran, fut marquée par quelques changements dans le personnel, celui notamment de M. Oresve. Mgr Calot intervint aussitôt à Paris, pour demander que M. IRLANDÈS lui restât, bien qu'il n'eût que trente-six ans, comme Supérieur. Ce n'était pas d'ailleurs le vœu de l'Evêque seul, mais celui de toute la maison. Ce vœu fut exaucé et la nomination connue le 26 juillet 1872. M. IRLANDÈS fut le seul à ne pas s'en réjouir.

VINGT-SEPT ANS DE SUPÉRIORAT

« *Mon Dieu, aidez-moi à porter ce fardeau* ». — Le nouveau Supérieur paraissait mûr pour de telles fonctions, aussi bien à ceux, Evêque du diocèse ou supérieurs de sa Congrégation, qui se portaient garants de ce choix, — qu'à ceux, prêtres ou jeunes clercs, qui allaient devenir ses subordonnés.

M. IRLANDÈS ne cherchait pas plus les honneurs qu'il ne refusait le travail, mais il mesurait sa responsabilité et il écrivait alors sur son carnet de notes intimes, ces mots dont il avait pesé le sens : « *Mon Dieu, aidez-moi à porter ce fardeau, il est bien lourd pour mes pauvres épaules. — O charge, que tu es grande et que tu es lourde ! Grande, considéré le mystère de justice et de sanctification que tu contiens et que tu es destinée à opérer. Lourde, considéré le fardeau, le labeur, les angoisses, les tourments et les peines de cœur, de corps, de conscience et péril d'âme que tu donnes à ceux qui te portent sur leurs épaules.* »

Le souci de sa responsabilité se manifesta même au dehors, par un changement qu'on n'eut pas de peine à noter dans le caractère de M. IRLANDÈS : « *Son amabilité enjouée, accompagnée jusqu'alors d'une gaieté charmante, prit une teinte plus sérieuse... Mais il sut rester à l'égard de tous, bon, cordial, accueillant.* »

Le programme du nouveau Supérieur tenait du reste en un seul point : former les séminaristes qu'il considérait comme ses enfants ; en faire des prêtres, pieux et instruits, pour le diocèse d'Oran, qu'il considérait comme sien, auquel il était prêt à consacrer sa vie.

Studiis Favens... — Le Séminaire d'Oran, en 1872, n'avait déjà plus guère à envier, touchant les études, aux Séminaires de France. Mais M. IRLANDÈS, pénétré depuis toujours de la nécessité pour le prêtre d'une sérieuse formation intellectuelle, fut là désormais pour veiller au travail consciencieux, entamé en classe et poursuivi dans le calme des cellules.

Les manuels étaient alors peu nombreux. Au cours de théologie de Charmes, adopté à Oran, comme à Kouba, Mgr Calot fit substituer bientôt celui de Vincent. Les philosophes sui-

virent d'abord Manier, mais après 1879, s'initiaient à la scolastique recommandée par Léon XIII, dans le compendium de Sanseverino. On utilisait Craisson pour le droit canonique et Rivaux pour l'histoire de l'Eglise. Tous ces ouvrages nous paraissent aujourd'hui un peu sommaires sinon indigestes : ils avaient l'avantage d'exiger de l'élève un gros effort personnel et de laisser au professeur une grande latitude.

Le Supérieur n'avait pas à cette époque de chaire attirée. Il arrivait cependant à M. IRLANDÈS de remplacer un professeur absent ou indisposé. Il enseigna aussi pendant plusieurs années l'histoire ecclésiastique qu'il aimait et faisait aimer : un de ses anciens élèves affirme que ses classes « étaient un régal », principalement quand il abordait l'histoire de l'Algérie. En marge des études proprement ecclésiastiques, il institua un cours d'espagnol, dont il se chargea lui-même, jugeant la connaissance de cette langue indispensable aux prêtres oranais.

La monotonie scolaire n'était rompue qu'en février et juin par les grands examens, mais très fréquemment aussi par les « mercuriales », redoutables aux seuls paresseux, et dans lesquelles M. IRLANDÈS trouvait un moyen d'émulation plus encore que de contrôle.

Il n'est que juste de rendre ici hommage aux différents maîtres qui, sans rien perdre de leur personnalité parfois originale, travaillèrent en parfaite harmonie avec leur Supérieur. Le souvenir de M. Cocquerel ou de M. Rissel par exemple, de M. Villette, de M. Portal ou de M. Sackebant est encore vivant chez les plus anciens du diocèse ; et l'on n'a pas oublié non plus M. Bonnery, qui débarqua tout jeune prêtre à Oran, un jour d'octobre 1888.

La bibliothèque du Grand Séminaire, assez indigente au début, connut très vite une richesse enviable et sans être l'œuvre personnelle de M. IRLANDÈS elle lui dut cependant beaucoup. C'est lui qui guida le choix des livres à acheter, mais on acheta en fait assez peu, Le Ministère de l'Instruction publique envoyait périodiquement tous les ouvrages publiés sous son patronage, concernant l'histoire locale et tous les problèmes algériens. M. Cocquerel consacra une partie de ses ressources à la bibliothèque particulière des prêtres de la Mission. Mais le Séminaire reçut aussi en grand nombre des dons ou legs du clergé diocésain. Mgr Callot, mort en 1875, fut un des premiers à donner l'exemple. Par la suite un grand nombre de prêtres, et souvent par sympathie pour M. IRLANDÈS, imitèrent ce geste. On ne peut manquer de citer ici au moins un nom : celui de Mgr Bétemps qui laissa au Séminaire, outre la Patrologie de Migne, toutes ses riches collections d'auteurs sacrés ou profanes.

Par les soins ou sous l'impulsion de M. IRLANDÈS, le Séminaire eut non seulement sa bibliothèque, mais un Musée qui en quelques années ne manqua ni d'intérêt ni d'ampleur. On y trouvait notamment : une section d'archéologie où étaient recueillies et classées des poteries romaines et surtout des inscriptions souvent chrétiennes, d'un grand intérêt pour l'histoire locale ; — une section d'entomologie fondée par M. Portal qui trouva parmi les séminaristes plusieurs bons collaborateurs et dont les collections de coléoptères firent l'admiration et l'envie de l'abbé David quand celui-ci vint explorer l'Algérie en 1881 ; — une section de géologie qui s'accrut d'une façon remarquable en 1882, lorsque l'abbé Brevet, curé de Tlemcen, lui eut donné ses collections. Jusqu'à la fin de sa vie M. IRLANDÈS veilla sur

ces richesses qui ne devaient être dispersées qu'au jour où le Séminaire abandonna Gambetta pour Eckmühl.

...ac pietati. — M. IRLANDÈS enseignait — et d'abord par son exemple — que si l'on sait régler son temps, il est facile de mener de front le travail et la prière, et qu'on trouve dans celle-ci des clartés plus vives que dans le surmenage purement naturel de l'intelligence. Il avait sans cesse présente à l'esprit la règle tracée par Saint Vincent de Paul « d'élever les jeunes séminaristes dans la vie intérieure, dans la pratique de l'oraison et des vertus ».

On lit aujourd'hui encore avec intérêt les nombreux manuscrits de ses sermons et autres entretiens spirituels, preuve d'une préparation toujours soignée. Ceux qui entendaient durant une heure ses « méditations » du dimanche matin, avaient pourtant l'impression que sa bouche parlait de l'abondance du cœur ; ils restaient sous le charme d'une éloquence qui réalisait à la lettre la définition de Lacordaire : une âme qui se jette dans l'âme d'autrui. « Quand il parlait, dit un de ses auditeurs d'alors, c'était toujours avec son cœur, il s'animait, cette émotion devenait communicative et faisait passer dans l'âme de ses auditeurs la conviction qui remplissait la sienne ».

Un de ses désirs les plus ardents était d'inculquer aux séminaristes, l'amour de l'oraison. A la fin de sa vie, devenu infirme et incapable de se déplacer seul, il se faisait transporter à la salle des exercices pour prendre part à la répétition d'oraison qu'il n'avait jamais manqué de présider chaque semaine.

Il a écrit dans son testament spirituel qu'il avait toujours veillé « à ce que les séminaristes apportassent le plus grand soin au service des autels et qu'ils se préparassent ainsi à les célébrer à leur tour dignement ». Certes lui-même donnait l'exemple. Il avait gardé le goût des cérémonies méticuleusement préparées. On le vit dans de grandes circonstances, telles que la consécration en 1876, de la Cathédrale Saint-Louis transformée, dont il fut l'ordonnateur remarqué. On le voyait surtout au soin qu'il exigeait dans les cérémonies de chaque jour, en particulier la sainte messe, comme dans la tenue de la chapelle ou de la sacristie. « Autant il était indulgent pour un oubli ou une omission dans l'étude, autant il se montrait inexorable pour toute négligence dans ce qui regardait le service divin ».

Seminarium providentia dilatatum. — En 1881, M. IRLANDÈS modifia un peu l'oraison de la prière du soir : ce fut pour y introduire l'expression de la gratitude envers la Providence qui avait permis au Séminaire d'heureuses transformations : *Seminarium istud tua Providentia dilatatum, continua protectione custodi... In cordibus nostris, donorum tuorum memoriam fidelem conserva...* La Providence, il est vrai, avait eu comme d'habitude ses instruments et l'influence de M. IRLANDÈS fut toujours à l'origine de ces transformations.

Il va sans dire que l'intérieur de la maison eut à subir pendant des années plus d'un aménagement. La chapelle surtout fut l'objet de soins attentifs. On commença par les peintures et les stalles qui furent exécutées pendant les vacances de 1879. Mais à ce moment M. IRLANDÈS caressait d'autres projets : M. Cocquerel, dont la générosité pour le Séminaire ne saurait être assez soulignée, eut la bonne pensée d'offrir des autels de marbre pour remplacer les premiers autels de bois, et en particulier un maître-autel qu'il voulait très beau.

Une bonne inspiration en amenant une autre, M. IRLANDÈS rêva de se procurer les reliques d'un martyr qui seraient déposées sous ce maître-autel. Il cherchait le moyen de réaliser ce dessein, quand la Providence le lui offrit : le R. P. Vannutelli, frère du Cardinal, envoyé par la S. Congrégation de la Propagande pour visiter les Missions de l'Afrique du Nord, séjourna quelques jours à Oran en juin 1878 et voulut bien se charger des démarches à Rome. Ainsi furent obtenues les reliques de saint Alype, extraites du Cimetière de Sainte-Priscille ; M. Cocquerel fit encore les frais d'une chasse et d'une statue du Saint et le maître autel ainsi complété fut consacré le 24 mars 1880.

Transformée intérieurement, la maison gagna aussi en étendue. On avait craint au début qu'un terrain voisin du Séminaire ne lui attirât, à une époque où le quartier était rapidement lûti et bâti, des voisinages gênants. Or, une partie de ce terrain fut acquise par Mgr Callot et le reste acheté en 1877, dans des conditions inespérées. Ce terrain vint agrandir le jardin et fut un peu plus tard complanté en vigne.

Mais le *Seminarium dilatatum* doit s'entendre surtout d'une extension de la maison elle-même. Mgr Vigne, second évêque d'Oran, avait pu prendre possession d'un immeuble construit par l'Etat en 1875 au centre de la ville, et le bâtiment qui avait servi d'évêché à Mgr Callot resta sans emploi jusqu'au jour où le Gouvernement alloua des crédits qui permirent de le transformer à l'usage du Séminaire. Ce nouveau local fut béni et inauguré le 19 mars 1881.

Il devait pourtant, dans le courant de la même année, recevoir une autre destination. Jusque là, le Diocèse n'avait pas eu à proprement parler de petit Séminaire. Il existait seulement au Collège Notre-Dame d'Oran tenu par les PP. Jésuites, une sorte de section ecclésiastique qui portait ce nom et qui du reste avait déjà fourni au grand Séminaire bon nombre d'élèves.

Or, en 1880, les événements se précipitèrent et les décrets contre les Congrégations obligèrent les Jésuites à fermer leur maison ; le nouvel évêque, Mgr Ardin, résolut d'avoir un petit séminaire à côté du grand et de lui réserver l'ancien évêché. M. IRLANDÈS qui avait toujours été partisan d'un recrutement local pour le c.ergé diocésain, entra pleinement dans les vues de Mgr Ardin et devint volontiers le Supérieur de ce *pupillus grex*.

Le petit séminaire ouvrit en effet ses portes le 26 octobre 1881, avec sept élèves et deux professeurs. Ceux-ci choisis parmi les prêtres du diocèse, furent accueillis fraternellement et presque intégrés dans la communauté lazariste. Les élèves devinrent une vingtaine les années suivantes : l'exiguïté des lieux ne permettait guère d'en recevoir davantage, et d'ailleurs, ils étaient triés sur le volet. Mais ils formaient, répondant aux efforts du Supérieur, une famille où l'on s'aimait bien : croyons-en certain rédacteur d'Annales qui notait un jour de départ en vacances : « Les enfants pleurent en quittant la maison et en se séparant les uns des autres... ».

« *Le Kébir* ». — Interrogeons sur leur ancien Supérieur ceux qui sont aujourd'hui de vieux curés d'Oranie, ils reprendront pour le désigner le mot qu'ils avaient inventé au Séminaire : comme le P. Girard n'était plus que le « Père Eternel », le P. IRLANDÈS n'était plus que « le Kébir », — surnom synthé-

tique que le français traduit difficilement : c'est le vieillard, l'ancien, le vénérable, le chef, bref le grand homme.

Les noms du P. Girard et du P. IRLANDÈS ont été plus d'une fois rapprochés. Mgr Gaussail, par exemple, n'osant pas faire un éloge direct du Kébir en sa présence, fit un jour celui du Père Éternel, puis conclut : « En parlant du vénéré P. Girard, je faisais aussi le portrait du Supérieur du Grand Séminaire d'Oran. Oui, c'est avec raison que je mets ces deux personnages en regard, car ce que le P. Girard a fait à Alger, M. IRLANDÈS l'a fait à Oran... ». Plus récemment, un des successeurs du P. IRLANDÈS, qui avant d'être supérieur à Oran l'avait été à Alger, écrivait : « Nous qui avons entendu les anciens de l'un et l'autre diocèse parler de ces dignes missionnaires, nous ne sommes pas loin de penser que l'influence de M. IRLANDÈS a été plus forte et plus généralement admirée que celle du P. Girard. »

De combien de Séminaristes, les conseils donnés par M. IRLANDÈS dans l'intimité, ont-ils redressé l'énergie, sauvé la vocation, suscité le dévouement ? Il eût fallu le demander à tous ceux qui, entre 1869 et 1899, reçurent à Oran l'onction sacerdotale. Durant ces trente années, il a livré au diocèse des générations de prêtres qui tous ont gardé avec lui jusqu'à la fin, les rapports les plus affectueux. Il est resté le confesseur d'un grand nombre, et pour tous, le conseiller à qui on recourait, dans toutes les difficultés, avec la confiance la plus absolue.

Il voulait que le Séminaire fût la maison de tous ; et, de fait le plus humble curé aimait toujours à y revenir, car il sentait que M. IRLANDÈS était toujours heureux de le recevoir. A leur tour, les prêtres se faisaient un honneur et une joie de l'accueillir dans leurs presbytères, et c'est là du reste que le Kébir prenait ses meilleurs moments de détente.

Toutefois, les sorties de M. IRLANDÈS étaient d'ordinaire laborieuses. On lui demandait et il prêtait volontiers le concours de son ministère. Il était appelé en particulier dans les maisons religieuses, soit pour les confessions, soit pour des retraites. En juillet 1880, il alla pour la première fois en Espagne prêcher plusieurs retraites aux Filles de la Charité, et dans la suite, tant que ses forces le lui permirent, il refit chaque année au temps des vacances, le même voyage dans le même but.

Lui-même religieux exemplaire et très attaché à l'esprit de saint Vincent, M. IRLANDÈS était tenu en grande estime par ses supérieurs. A la demande instante de Mgr Dusserre, il fut question un moment de le nommer Supérieur à Kouba ; mais il parut bien qu'il tenait trop à Oran et qu'Oran tenait trop à lui, pour l'en éloigner. Il devint néanmoins en 1896, Visiteur des Prêtres de la Mission pour la Province d'Algérie.

M. IRLANDÈS connut à Oran cinq évêques qui l'honorèrent de la même confiance. Tout jeune supérieur, il accompagna Mgr Calot au Concile d'Alger de 1873 et joua un rôle important dans la commission chargée des questions dogmatiques. Quelques années plus tard, accompagné du P. Abram, il représenta le diocèse au sacre de Mgr Ardin et noua avec le nouvel évêque une amitié qui ne se démentit jamais. « Appelé à faire partie du Conseil épiscopal, sa parole y était écoutée ; il aimait à s'effacer, mais sa droiture, son amour de la vérité et de la justice, son expérience des hommes et des choses donnaient à ses avis une autorité incontestable. » A peine installé sur son siège en 1886, Mgr Soubrier qui connaissait de longue date M. IRLANDÈS, le nomma Vicaire Général.

La place que le Supérieur du Séminaire tenait dans le Diocèse put se mesurer dans quelques circonstances qui le mirent malgré lui à l'honneur. Ce furent, le 25 mai 1886, les solennités qui marquèrent ses 25 ans de sacerdoce. Neuf ans plus tard, le 2 mai 1895, le Séminaire lui-même célébra le 25^e anniversaire de sa fondation en présence de tous les évêques d'Algérie. Ce n'était pourtant que le prélude d'une fête plus personnelle que tout le Diocèse attendait et qui, le 27 avril 1897, vint rappeler le 25^e anniversaire du supérieurat de M. IRLANDÈS. « La presque totalité des prêtres de la province était là, formant autour du vénéré supérieur une splendide couronne, qu'étaient venus compléter plusieurs de ses enfants d'Alger. Jeunes lévites, vétérans du sacerdoce, associaient leurs vœux et mêlaient leurs prières. C'est du cœur de tout un diocèse qu'est montée vers le ciel l'hymne de la reconnaissance et de la piété filiale. »

UN DIGNE FILS DE SAINT VINCENT

« *La Sainte Humilité* ». — La nature était, chez M. IRLANDÈS, visiblement transformée par la grâce. Encore faut-il ajouter que ceux qui l'approchaient n'avaient qu'une faible idée de sa vertu, car il aimait d'abord la vertu cachée. Et c'est pourquoi, à son culte tout filial pour saint Vincent, il ajoutait une particulière dévotion à saint Joseph.

Il comparait son rôle de Supérieur à celui du chef de la Sainte Famille et son ambition était d'y apporter le même effacement. Témoin cet acte de consécration qu'il renouvait le premier mercredi de chaque mois : « *Je me consacre à vous, ô bon saint Joseph, comme à mon père spirituel ; je vous choisis comme le Maître de mon intérieur, afin que vous me fassiez vivre avec vous de la vie intérieure. de cette vie cachée avec Jésus, avec Marie, avec vous-même.*

« *Je veux surtout vous imiter dans le silence que vous gardez avec tant d'humilité sur vous, sur Jésus, sur Marie, sur votre bonheur même. Tout est là pour moi, dans l'abnégation totale en la vie cachée de N.S., me faisant oublier en me taisant et en menant la vie commune.*

« *Je me consacre à vous comme à mon guide et mon modèle en tous les devoirs, afin de les remplir comme vous dans la douceur et l'humilité, doux avec mes frères, ceux avec qui j'ai à traiter, humble en moi-même, simple avec Dieu...*

« *Oh ! que volontiers je veux être comme vous, bon saint Joseph, le pauvre artisan, l'ignoré Joseph, le charpentier méprisé, le fumier de l'arbre, le jardinier du bon Maître, qui ne sort pas de son jardin, qui ne connaît que ses plantes, qui n'aime que ses fleurs, qui ne vit que de ses fruits, qui y meurt dans le petit coin de sa petite cabane, mais entre les bras de Jésus et de Marie, dont on ignore la sépulture, dont on ne peut honorer le corps, qui ne laisse derrière lui que son manteau de pauvreté et d'humilité... »*

Sancte Vincenti, sis mihi pater était une oraison jaculatoire que M. IRLANDÈS avait souvent sur les lèvres, et l'humilité qui fut la première vertu de saint Vincent, fut aussi sa préférée. Témoin encore la résolution suivante, écrite de sa main.

« En l'honneur de la sainte Humilité tant aimée par N.S.J.C. En ce jour, 23 janvier 1880, je prends la sainte Humilité pour pratique.

« *Considérant que l'humilité est le fondement de la sainteté, qu'elle a été la vertu de prédilection de mon Sauveur, qu'elle nous préserve des illusions et nous rend inaccessibles au démon, je promets au Maître de cette vertu, à Jésus doux et humble de cœur, de dévouer au service de l'humilité mon âme et mon corps, ma liberté et ma vie, mes pensées, mes paroles et mes actions, enfin tout ce qui me concerne. Je lui promets de la prendre comme la compagne inséparable de ma vie et lui voue amour et fidélité. De sorte que désormais, je dois me regarder comme l'esclave de l'humilité, n'agir que par elle et faire tout ce qu'elle me demandera, en grande simplicité et pureté, sans réflexion ni retour.*

« *Ce que je tâcherai d'accomplir en demeurant dans la présence de l'humilité, par le souvenir de la Crèche, de la Croix et de l'Eucharistie.*

« *Je m'abandonne donc aujourd'hui totalement à l'humilité en union et amour de N.S.J.C., à la gloire du Père et du Saint Esprit ; et aussi pour donner un témoignage de mon affection filiale à mon bienheureux Père saint Vincent, espérant comme lui trouver la vraie charité, dans la pratique de l'humilité.*

« *Je signe entre les mains de Jésus doux et humble de cœur, en présence de la T.S. Vierge Marie, de saint Joseph et de saint Vincent de Paul. — IRLANDÈS, i. p. d. l. m. »*

Ceux qui ont vécu dans son intimité ont pu noter des faits comme ce ui-ci : un jour, pensant avoir causé de la peine à un de ses plus jeunes confrères, il alla bientôt après le trouver chez lui et se jetant à genoux lui demanda pardon. Mais on pense bien que les actes d'humilité de M. IRLANDÈS n'étaient le plus souvent connus que de Dieu.

Veillant et priant. — Il suffisait de voir M. IRLANDÈS à l'autel au moment du Saint Sacrifice, ou à la chapelle au cours de ses visites fréquentes et prolongées, pour deviner son amour de l'Eucharistie. On savait encore que, la journée de travail achevée et toute la maison endormie, le Supérieur revenait devant le tabernacle et prolongait jusqu'à une heure souvent avancée de la nuit, son adoration et sa prière.

On retrouve bien dans ses notes une longue série d'invocations *per noctem recitandas* : *Non dormiamus sicut et caeteri... Surge qui dormis et illuminabit te Christus... Per noctem quacsivi quem diligit anima mea... Cris d'une âme qui cependant n'en vivrent pas les secrets.*

On peut ajouter, car c'était aussi une des résolutions de M. IRLANDÈS, qu'en ces colloques avec son divin Maître, il livrait toutes ses pensées et affections, exposait tous ses projets et soucis, et si l'on ose dire, traitait toutes ses affaires. « Serait-il téméraire d'affirmer, avec un excellent prêtre qui ne pariait pas à la légère, qu'après ces longues heures d'adoration et de prière, certaines hésitations remarquées chez tels ou tels séminaristes avaient disparu, certaines vocations douteuses ou chancelantes s'étaient affermies, certains obstacles redoutés étaient renversés ? C'est le secret du ciel et aussi de l'humilité du P. IRLANDÈS. N'essayons pas d'en soulever le voile, mais comme Moïse, après ses longs entretiens avec Dieu, il revenait plus rassuré pour le présent, plus confiant pour l'avenir »

C'est avec la même réserve, car on s'engage sur un autre terrain inconnu, qu'il faut parler de l'esprit de mortification de M. IRLANDÈS. Aux croix que la Providence lui envoyait, il en

ajoutait de volontaires que personne ne soupçonna de son vivant. Certes, il édifia grandement au cours de ses dernières années, tant par sa résignation devant les infirmités, que par sa manière d'écartier les soins trop délicats et tout ce qui n'était pas du régime commun. Mais sa mort seulement permit de découvrir quelques-uns au moins des moyens par lesquels il avait depuis longtemps, réduit son corps en servitude.

M. IRLANDÈS a laissé un précieux recueil de notes personnelles auquel ont été faits déjà plusieurs emprunts, mais qu'il faudrait pouvoir entièrement reproduire ici. Il a composé en particulier une série de prières qui sont comme un reflet de son âme et qui renseignent aussi sur les sujets de ses entretiens avec le ciel. S'il prie beaucoup pour lui-même, il ne prie pas moins pour ces âmes qui lui sont confiées, et en premier lieu pour le Séminaire.

Il refait tous les samedis un « pèlerinage en esprit au Sanctuaire des Filles de la Charité » d'où est issue la médaille miraculeuse. Il demande pour lui « le pardon de tous ses péchés, l'humilité, la chasteté, la douceur, la patience dans les peines, la ferveur dans les exercices de piété, toutes les vertus de sa vocation, mais avant tout l'amour brûlant de Jésus-Christ et la plus parfaite et la plus constante dévotion envers Marie conçue sans péché ». Mais il ajoute aussitôt : « Bénissez tout ce qui me regarde, mes parents, mes amis, mes bienfaiteurs... Bénissez la famille de saint Vincent et ses œuvres. Bénissez aussi ma famille spirituelle et en particulier le Séminaire... »

Le 24 mars 1880, jour de la consécration du maître-autel, il s'adresse à saint Alype : *Hodie, in testimonium amoris mei erga sanctum martyrem Dei Atipium, me totumque Seminarium ei devoto, sacrasque ejus reliquias religiosissime venerari et suam petere protectionem promitto.* Et il renouvèle désormais le mardi de chaque semaine sa prière au saint Martyr : *Da per presentiam tui sancti corporis in medic nostri, ut in omnibus laboribus et angustiis nostris, protegamur opportuno auxilio. Da per tua merita, ut spiritus sacerdotii Domini nostri Jesu Christi in hoc Seminario semper viget...*

Il a mis par écrit les oraisons jaculatoires qu'il multiplie *ante somnum et per insomnias*. A Jésus, prêtre éternel et époux de son âme : *Jesu mitis et humilis corde, deliciae animae meae, esto sponsus ejus.* — A Marie : *Virgo Immaculata, accipe me in filium... accipe N. et N. in filios... praesertim N...* — Aux saints dont il porte les médailles : son ange gardien, saint Joseph, saint Vincent, saint Benoît et sainte Philomène en souvenir du P. Girard : *amica fidelis a patre commendata et confidenter acceptata...* ; à saint Alype *defensor Seminarium* et saint Louis de Gonzague ; aux saints pénitents et aux âmes du purgatoire... Bien portant ou cloué sur son lit de malade, il accorde à la prière le temps qui ne l'est pas au sommeil, car il a noté pour la faire sienne la règle de conduite tracée par l'Esprit Saint : *In noctibus extollite manus vestras in Sancta et benedicite Dominum.*

Defunctus adhuc loquitur. — La pensée de la mort tient, dans le même recueil, une large place. M. IRLANDÈS a noté dans les écrits spirituels de l'abbé Perreyve qui venaient de paraître, une méditation sur la mort du prêtre : « Ma mort, je dois la regarder comme une fonction de mon sacerdoce, elle sera ma dernière messe... » Un peu plus tard, la mort de M. Girard est l'occasion d'une méditation personnelle : elle se termine par les

paroles que le saint homme récitait tous les jours après sa messe pendant plus de 40 ans : *Fiat voluntas tua, Domine Jesu, fiat in me...*, pour obtenir la grâce de « mourir avec sa pleine connaissance, avec l'usage de la parole, et après avoir reçu les sacrements et les indulgences ».

La même grâce, M. IRLANDÈS la demande tous les mercredis par l'entremise de saint Joseph, dans une prière empruntée à saint Alphonse. Il la demande à la Sainte Vierge dans une prière qu'il a composée le jour même des funérailles du P. Girard, 25 avril 1879, et qu'il récite désormais chaque matin : « *Je vous en conjure par la confiance filiale que je vous porte et par le tendre amour que votre divin Fils n'a cessé de vous témoigner, de m'obtenir la grande grâce de mourir dans la paix du Seigneur et d'expirer sous votre protection maternelle... Si maintenant je suis tourmenté par les remords, l'incertitude du pardon, le danger de la rechute et la rigueur de la justice divine, que ferai-je alors ? De grâce, avant que la mort arrive, obtenez-moi une grande douleur de mes péchés, une véritable conversion et une fidélité constante à Dieu pendant tout le reste de ma vie...* »

La Providence devait pourtant ménager à M. IRLANDÈS, avant sa mort, un temps de préparation immédiate. Sa fête jubilaire du 27 avril 1897 fut « comme le dernier rayon d'un beau jour ». Peu de temps après, une crise cardiaque vint ralentir son activité et dès lors ses forces diminuèrent rapidement. Il ne s'arrêta cependant, malgré les instances affectueuses de son entourage et les conseils réitérés de son Supérieur Général, que lorsque tout travail lui fut absolument impossible.

La bonne marche du Séminaire fut assurée depuis le début de sa maladie, par M. Devrière a ors assistant, et qui devait succéder à M. IRLANDÈS comme Supérieur. Celui-ci, néanmoins, ne se résigna jamais à perdre tout contact avec sa chère communauté. Il avait plaisir à voir ses enfants groupés dans sa chambre de malade ; assez souvent d'ailleurs, il se faisait transporter à travers la maison par quelques robustes séminaristes, sur un grand fauteuil adapté à cet usage.

M. IRLANDÈS resta aussi, jusqu'à son dernier jour, préoccupé d'apporter à l'Administration diocésaine, a ors en pleine période de transition, un concours plus que jamais précieux. Mgr Soubrrier, atteint par un mal inexorable, s'était vu contraint de démissionner en mars 1898 ; Mgr Lafuma, Vicaire général, mourut le 28 décembre de la même année ; entre temps, Mgr Cantel avait été nommé évêque d'Oran et M. IRLANDÈS qui connaissait mieux que personne le Diocèse, souhaitait d'être là pour le recevoir : « Dieu, disait-il, me fera la grâce de vivre assez pour passer au moins un mois ou deux avec notre nouvel Evêque, je le voudrais, car je le crois utile pour tous. » Mais la Providence en disposa autrement : Mgr Cantel mit pied à terre à Oran le 11 mars 1899, M. IRLANDÈS était mort le 6.

Cette fin, qui ne pouvait le prendre au dépourvu, se précipita en effet. A la première proposition qui lui fut faite de recevoir les sacrements, il répondit : « Oh ! quand vous voudrez, je suis prêt. » Il fut administré le 2 mars au matin, en présence des deux Séminaires. Il déclara ensuite qu'il était content et disposé à tout ce que Dieu voudrait. Les jours suivants, il communia encore chaque matin en viatique. On trouva à son chevet ces derniers mots écrits de sa main : « *O mes amis, mes frères, dites-moi, répétez-moi que la mort ne saurait tarder. Au milieu de la*

nuît un cri se fait entendre, voici que vient l'époux. Venez, venez, Seigneur Jésus. »

Le 7 mars, on chanta au Séminaire l'office et la messe des morts. Il fut accompagné le lendemain jusqu'au caveau du clergé par plus de soixante prêtres.

Quelques heures avant de rendre son âme à Dieu, il parlait encore de travailler. Dans le délire de ses derniers moments, on l'entendit prier et prêcher. Travailler, prêcher, prier, c'est le résumé de ses 65 années d'existence ici-bas, surtout de ses 39 années de sacerdoce, dont 30 consacrées entièrement au Séminaire et au Diocèse d'Oran. Qu'il se repose maintenant de ses travaux, car ses œuvres l'ont suivi et son exemple est encore une prédication. *Defunctus adhuc loquitur.*

V. DEJARDINS.

Oraison funèbre de M. CALIXTE IRLANDES
Ancien Supérieur du Séminaire d'Oran
(à l'occasion du cinquantième de sa mort)

Prononcé par M. le Chamoine Muñoz, en la Chapelle
du Séminaire d'Oran, le 7 mars 1949

« *Itaque fratres, stete et tenete traditiones quas didicistis.* »
« Ainsi donc, mes frères, restez fermes, et gardez les enseignements que vous avez reçus ! » (11^e aux Thessaloniciens - II, 14.)

Excellence,
Messieurs et Vénérés Confrères,
Chers Séminaristes,

D'autres voix auraient pu s'élever pour évoquer la noble figure sacerdotale de M. Calixte IRLANDES, rappelé à Dieu il y eut hier cinquante ans, qui fut l'un des fondateurs, et, durant vingt-sept ans, le Supérieur du Séminaire d'Oran. Etouffés par la mort ou affaiblis par l'âge et les infirmités, je les prie de me prêter leurs accents, pour ne pas trop décevoir le choix de son très actif et dévoué successeur actuel.

Et comment ne pas louer et remercier respectueusement Son Excellence, Monseigneur notre Evêque, de nous avoir permis, par une décision justement réparatrice de marquer ce cinquantième dans une atmosphère de famille si heureusement renouvelée.

Mon dessein n'est pas de retracer en ce moment toute une vie si pleine de mérites et de bienfaisantes leçons. Un érudit confrère l'a fait, en utilisant des documents précieux et avec un tel bonheur qu'il est juste de lui rendre ici un fraternel et admiratif hommage.

Je me bornerai à en rappeler quelques aspects saillants dans le but d'intensifier notre ferveur, s'il en était besoin, durant les prières officielles de l'Eglise pour les trépassés. Prières toujours émouvantes et qui vont être particulièrement, parce que cette absoute nous remettra en contact plus intime avec l'âme de l'inoubliable M. IRLANDES ; avec celles aussi de ceux qui travaillèrent avec lui, et après lui, à l'établissement et au maintien laborieux de ce Séminaire qui fut longtemps et qui est en voie de redevenir, malgré vents et marées, le plus florissant de l'Afrique du Nord.

« *Memento praepositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei.* » (Héb. XIII, 7.)

UNE VOCATION

Comme le lui écrivit un jour le Père Girard, M. IRLANDÈS était fait pour les Séminaires.

Né à Pignan, dans l'Hérault, en 1834, il y vécut jusqu'à l'âge de 14 ans au sein d'une famille foncièrement chrétienne. Dès sa prime jeunesse, au contact des prêtres de la paroisse dont il fut l'ami dévoué, il sentit un attrait persistant pour le sacerdoce. D'une piété remarquable, d'une application soutenue au travail, d'une gaieté communicative, il était admiré et suivi de ses compagnons qui en firent leur jeune chef indiscuté. Cinquante ans plus tard, le Maire de la Commune, ayant appris sa mort, écrivit à M. Devrière que les anciens gardaient encore le meilleur souvenir de cet aimable et entraînant camarade qu'ils avaient surnommé « la fleur de Pignan ».

Au Petit comme au Grand Séminaire de Montpellier, ses qualités s'affermirent, sa vocation se précisa. D'accord avec son directeur de conscience, il résolut de se vouer à l'apostolat missionnaire. Et parce que la divine Providence lui avait préparé les voies, le séminariste de Montpellier fut accueilli les bras ouverts à Saint-Lazare pour y devenir le frère de ses maîtres et le disciple de l'admirable saint Vincent de Paul.

Ordonné prêtre à l'âge de vingt-six ans, il fut aussitôt envoyé à Kouba, comme professeur de philosophie et de liturgie, afin d'aider M. Girard et ses collaborateurs à la formation du clergé algérien. La « fleur de Pignan » allait désormais s'épanouir et donner tout son parfum sous le beau ciel d'Afrique. L'étu du Seigneur était au comble de ses vœux, car le vaste diocèse d'Alger était encore, à cette époque, un véritable pays de Mission.

Il resta huit ans à l'école de M. Girard, qu'on appelait déjà le « père éternel ». Avec zèle et bonne humeur, il partagea sans compter les soucis et les labeurs de celui qu'il considérait comme son modèle et son guide et qui suivant sa touchante expression, « avait embelli et soutenu sa jeunesse sacerdotale ».

A ORAN !

Ils durent se séparer par obéissance.

En 1869, le diocèse d'Oran, récemment érigé, réclamait son séminaire à lui, conformément aux prescriptions du Saint Concile de Trente. Le local était trouvé, mais on avait besoin d'un personnel dirigeant qualifié. Le premier évêque, Mgr Callot, le demanda à M. Etienne, alors supérieur général des prêtres de la Mission qui lui envoya quatre Lazaristes dont trois s'étaient connus à Kouba. M. IRLANDÈS était du nombre. A Oran, les débuts s'annonçaient aussi pénibles et laborieux qu'à Alger. On devait aménager de vastes bâtiments jusque là entrepôt de tabacs ou ateliers des chemins de fer, pour les adapter à leur nouvelle destination ; les meubler, les peupler d'élèves, fournir à l'orphelinat de M'sila où Mgr Callot venait de recueillir 1.800 petits indigènes, des surveillants et des maîtres. Pour l'exécution d'un programme si chargé et complexe, il fallait de l'initiative, de la jeunesse, de la santé, du dévouement.

M. Marty, Premier Supérieur de la nouvelle fondation, savait ce qui l'attendait. Miné par le paludisme qu'il avait contracté à Alger et qui s'avérait plus tenace que son zèle, n'ayant d'ailleurs accepté sa charge que pour un an, il fut remplacé par le très digne M. Oresve. Les premières difficultés vaincues, il était nécessaire maintenant d'instaurer dans l'établissement l'ordre et la

discipline indispensables au recueillement et à l'étude. Le nouveau supérieur y réussit assez vite tout en continuant à faire de ce coin béni, une oasis de verdure et de fraîcheur favorable à l'épanouissement des vocations et au reposant silence des prêtres pour leur retraite annuelle.

Animateur des travaux à la tête des élèves, directeur des plantations en même temps que professeur de morale et d'histoire ecclésiastique, M. IRLANDÈS, sur la demande instante de l'Evêché, devint Supérieur au départ de M. Oresve, rappelé à Paris en 1872.

LE SUPÉRIEUR

Dès lors, il put donner toute sa mesure. Attenant au Séminaire, un vaste champ de quatre hectares, acquis par l'Evêché, fut agrémenté d'une longue allée de pins maritimes et d'un chemin de croix aboutissant à un calvaire monumental qui dominait les environs et donnait vue sur la mer. Un vénérable missionnaire, le Père Rissel, venu là quelques années après pour se remettre de ses fatigues apostoliques s'écria un jour, enthousiasmé : « Quand je serai au Paradis, je demanderai au Bon Dieu d'entr'ouvrir parfois la voûte du Ciel, pour me laisser contempler encore le Séminaire d'Oran. »

Mais, durant tout son supériorat, la préoccupation dominante de M. IRLANDÈS, fut de donner aux séminaristes la science désirable, de les former à une piété solide, de faire régner entre eux, malgré la diversité des origines et des tempéraments, cet esprit de famille qui les soutiendrait plus tard dans le ministère et qui a toujours été la marque distinctive du clergé oranien.

1° Science. — Il s'attacha donc à éveiller chez les élèves le goût de l'étude. Les diverses matières qu'il avait enseignées lui donnaient une telle maîtrise qu'il pouvait suppléer à l'improvisiste les professeurs malades ou absents et ses classes étaient un vrai régal pour ses jeunes auditeurs.

Ayant senti le danger de la méthode cartésienne, il fut tout heureux d'entrer dans les vucs de Léon XIII, rétablissant dans les séminaires la philosophie scolastique portée si haut par saint Thomas d'Aquin, et qui fait de la Raison, la servante de la Révélation, comme il est logique. Rompu à ces austères disciplines, il savait rendre accessibles et même agréables les abstraites spéculations de l'esprit. En 1898, nous étions quatorze élèves en philosophie. Souhaitons que ce cours retrouve bientôt ici un pareil effectif. Cette année-là, nous eûmes quatre professeurs, par suite d'une grave maladie du titulaire, le brillant M. Dumoulin, et d'indispositions passagères de ses suppléants. L'un d'eux fut le bon M. IRLANDÈS, qui cependant souffrait du mal qui devait l'emporter bientôt.

Quelle joie d'aller en classe avec lui et quelle émulation dans ces mémorables sabbatiques où il provoquait les discussions « latine et in forma », pour y mettre fin lui-même par une conclusion lumineuse. Non moins intéressants étaient les tournois littéraires qu'il aimait à présider au Petit Séminaire, dont il fit décider la fondation en 1881, pour préparer le recrutement local du Grand Séminaire. Quant à l'histoire ecclésiastique, c'était son domaine préféré. Il avait le talent de fixer l'attention, de faciliter le travail de la mémoire concentrant tout un siècle en une époque, autour d'une idée force, d'un personnage marquant ou d'un événement culminant. Et lorsque la leçon touchait à l'Eglise d'Afri-

que, il parlait d'abondance, rafraîchissant avec complaisance, les souvenirs des temps anciens et la classe s'achevait toujours trop vite. Il était aussi expert en dogme et en morale. Sa pratique du ministère paroissial (car il obligeait volontiers les curés et les remplaçait au besoin quand il le pouvait), lui permettait de donner des directives et des conseils appropriés, dont les séminaristes étaient avides.

2° Piété. — Il apportait plus de soin encore à former les futurs prêtres à une piété solide, prêchant lui-même d'exemple. Le premier rendu de bon matin à l'oratoire des directeurs, il allait ensuite présider, chaque mercredi, la répétition d'oraison des grands séminaristes. Durant les trois premiers mois de l'année, il les initia à la méthode simple et complète de saint Vincent de Paul, exigeant que chacun la possédât par cœur ; et il en faisait des applications pleines de substance. Dans la suite, il invitait un élève, pris au hasard, à refaire de vive voix sa méditation d'une demi-heure.

Et que dire de ses entretiens spirituels du soir et de ses sermons dont on gardait pieusement le souvenir et dont les anciens parlaient avec admiration.

Il célébrait presque toujours la messe de communauté. Quel saint respect il inspirait aux servants de semaine qui le voyaient se préparer à cette célébration avec une dignité que rien ne troublait !

Dans la journée, les adorateurs désignés pour le tour de garde devant le Saint-Sacrement, le surprenaient bien souvent à sa stalle, abîmé dans une profonde contemplation qu'il reprenait parfois la nuit quand tout reposait dans la vaste demeure. C'était alors, ses notes en font foi, qu'il demandait au divin Maître de l'éclairer et de le soutenir pour porter le lourd fardeau qu'il avait tant redouté. Et c'est ce qui lui donnait cette sérénité inaltérable et cette possession de lui-même, qui s'appuyaient sur le Cœur Eucharistique de Jésus, comme saint Thomas d'Aquin dominait les sujets ardues qu'il devait traiter, après avoir contemplé longuement son crucifix.

Quoi d'étonnant, dès lors, qu'il exigeât de tous comme preuve de foi et d'amour envers la Sainte Eucharistie, le plus grand respect pour le Saint Lieu, la tenue impeccable et la propreté méticuleuse de la Chapelle confiée aux séminaristes, ainsi que la parfaite ordonnance des moindres cérémonies.

Car il était passé depuis longtemps, maître en liturgie. Durant son séjour à Saint-Lazare, des évêques du rite oriental de passage à la Maison-Mère, ne furent pas peu surpris d'être assistés par ce jeune cérémoniaire, si averti, qu'ils ne se sentaient nullement dépaysés. Son aisance et sa parfaite connaissance du Pontifical avaient charmé l'exigeant Mgr Lavigerie. Elle lui gagnèrent aussi l'admiration et l'amitié des cinq évêques d'Oran, dont il fut le conseiller le plus écouté et, finalement l'un des vicaires généraux. Un jugement sûr et une sorte d'intuition surnaturelle lui donnaient un tel ascendant que ses avis, toujours inspirés par une délicieuse charité et fermement motivés n'étaient guère discutés.

Il veillait également à la bonne exécution des chants. Dès 1898, sous l'impulsion de M. Dumoulin, il adopta pour remplacer l'édition de Digne, celle de Solesmes qui ressuscitait dans leur pureté primitive, les méthodes grégoriennes. Malgré les résistances de vieilles routines, le Séminaire et le Diocèse d'Oran,

furent ainsi en avance de quelques années sur la plupart de ceux de la Métropole. M. IRLANDÈS, malgré son âge et ses habitudes s'adapta lui-même de son mieux à ce retour aux meilleures traditions sur le chant sacré. Doué d'un bel organe, aux sonorités graves et pleines d'onction, une messe chantée par lui, revêtait toujours le caractère d'une grande solennité.

Il était d'ailleurs d'un port majestueux, d'un visage patricien et tel que le pinceau assez habile d'un de ses fils spirituels l'a fixé sur la toile, à l'occasion des noces d'argent de son supérieur. En le considérant, la parole de l'Écclésiastique nous revient en mémoire : « *In medio fratrum, rector illorum cum honore.* »

3° L'esprit de famille. — A tous les points de vue, il méritait le qualificatif de « Grand », qui fut son surnom sous une forme locale familière, mais empreinte quand même de respect, de vénération. Lorsque dans les longs couloirs des vieux bâtiments de Gambetta quelque désordre ou infraction au silence se produisait, si un confrère scandalisé ou tout bonnement factieux voulait y mettre fin, il n'avait qu'à lancer aux délinquants l'imposant surnom du supérieur ; aussitôt, chacun regagnait sa cellule ; l'apparition soudaine du préfet de discipline le plus redouté, n'aurait pas produit un effet plus rapide.

Sa bonté paternelle égalait son prestige et sa fermeté. Si le Conseil des directeurs se trouvait dans la pénible nécessité de prononcer le renvoi d'un élève, la décision était exécutée sans retard et sans faiblesse. Mais au moment des adieux, l'élève avait la surprise de se sentir étreint par les bras de celui qui n'était plus son supérieur, mais qui se déclarait son père quand même, et au besoin, son protecteur dans le siècle. Plusieurs bénéficièrent en effet de ses puissantes relations pour trouver dans le monde une situation honorable.

Les trésors de cette belle intelligence et de ce noble cœur restaient toujours largement ouverts aux plus humbles des prêtres qui avaient recours à lui. Car il considérait que son rôle n'était pas achevé quand il avait dit au Pontife, la voix tremblante d'émotion : « *Reverendissime pater, postulat Sancta Mater Ecclesia catholica, ut hos praesentis diacones ad onus presbyterii ordinetis.* » Son heureuse influence continuait de s'exercer sur les nombreuses générations de prêtres qu'il avait formés. Leur attachement au séminaire était un signe de vitalité spirituelle... les rameaux restaient unis à la souche. Aussi, avec quels accents paternels, adressait-il d'affectueux reproches à ceux qui momentanément, semblaient l'avoir oublié !

En retour, quelle explosion de joie, quelles acclamations délirantes, ce jour des grandes vacances de 1898 ou M. IRLANDÈS, nommé visiteur des Maisons lazaristes d'Algérie, devait quitter Oran, pour résider à Alger. Des prêtres, venus de tous les coins du diocèse et les séminaristes de la ville étaient rassemblés à Gambetta pour faire leurs adieux au Grand Supérieur. Le repas fut assombri par une lourde tristesse. A la fin, le Vicaire général Mgr Lafuma, se leva pour parler au nom de l'évêque absent et de tout le clergé.

« Messieurs, nous dit-il en substance, l'immense joie que j'éprouve et que j'ai peine à contenir, jusqu'ici, ne me permet pas de faire un long discours. Je me contenterai de vous lire un télégramme. » Et c'était celui du Supérieur général des prêtres de la Mission, annonçant, que sur la demande instante de

l'évêque, le nouveau visiteur resterait quand même supérieur du séminaire d'Oran, où il continuerait de résider. Alors dans un élan indescriptible, tous allèrent se jeter sans souci des préséances, dans les bras du père vénéré, qu'on garderait jalousement et qui les pressait silencieusement sur sa large poitrine. Et voici qu'une voix, cassée par l'émotion, entonna l'« *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* » Et les jeunes d'enchaîner moitié riant moitié pleurant : « *Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, in barbam Aaron.* ». Nous les benjamins du Sanctuaire, nous eûmes le sentiment très doux de ce que l'on devait d'admiration et de reconnaissance et d'attachement au héros de cette émouvante scène et à ses dignes collaborateurs.

Qu'il nous soit permis de nous adresser aux élèves des deux Séminaires pour leur redire le Conseil de l'apôtre saint Paul aux Hébreux : (XIII, 17) : « *Obedite praepositis vestris et subiacete eis ; ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant et non gementes.* » Obéissez à ceux qui vous dirigent et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vos âmes, dont ils sont responsables ; afin qu'ils remplissent leur mission avec joie et non en gémissant. »

Peut être en écoutant les éloges des anciens, avez-vous repensé le reproche d'Horace au « *laudator temporis acti* ». Mais le poète latin faisait allusion à la manie des vieillards de critiquer ou sous-estimer le présent au profit du passé. Telle n'est pas notre intention ! A l'exemple de saint Paul, nous voulons seulement redire « *Rememoramini pristinos dies, in quibus illuminati...* (Hébr. X, 32).

N'estimez-vous pas que le magnifique flambeau reçu de nos maîtres et toujours allumé, malgré le souffle violent des tempêtes, doit être transmis fidèlement aux nouvelles générations sacerdotales et lévites pour qu'il soit porté plus haut, si c'est possible, dans tous les cas plus loin... Jusqu'au terme assigné :

Ce but n'est pas éphémère ni vain comme celui des coureurs lampadophores dont parlait Lucrèce : « *Et quasi cursores vitae lampada tradunt.* » Il s'agit de transmettre la torche sans la laisser s'éteindre et de la passer aux suivants relais, jusqu'à ce que tous, dans la lumière du jour sans fin, puissent contempler face à face le Prêtre Eternel, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; à qui nous allons demander pour ceux qu'Il daigna associer à Son divin Sacerdoce, le prix de leurs apostoliques travaux.

« *Quibus, Domine, sacerdotale donasti meritum dona et praemium.* » Amen.

† E. MUNOZ,
Chanoine titulaire,
Curé de la Stidia.

VALENCIA

LA MISSION GÉNÉRALE
(30 janvier-14 février 1949)

Nos confrères de Madrid, aidés par quelques confrères de Barcelone et par des prêtres du clergé séculier, ont donné les exercices de la mission dans toutes les paroisses de Valence,

ville de 700.000 âmes située sur la côte orientale de l'Espagne. L'écho de cette mission est parvenu à Rome ; et dans les premiers jours de février l'Osservatore Romano lui consacrait un article très élogieux. Le Saint Père voulut bien lui témoigner personnellement un grand intérêt ; et tous les matins, pendant la durée de la mission, un télégramme partait de Valence pour faire connaître au Souverain Pontife le programme de la journée. En Espagne, le retentissement de ces exercices fut considérable. Tous les habitants de la péninsule purent les suivre d'esprit et de cœur, grâce à la presse et à la radio. Au début de l'une de ses causeries du dimanche, si goûtées des auditeurs, le père Venancio Marcos, O.I.M., en parlait ainsi :

« Ces trois derniers dimanches, presque aucun habitant de Valence ne m'a écouté, parce qu'à l'heure où je parlais, ils assistaient à quelque exercice de la sainte Mission. Vous ne savez pas ce qu'a été cette mission de quinze jours dans la capitale de l'Est ? Ça été quelque chose de grand, d'inouï, une apothéose ; la plus grande mission qui se soit jamais donnée en Espagne. Il est vrai que l'on a employé tous les moyens disponibles, et que l'on a utilisé au maximum toutes les ressources ; mais aussi les habitants de Valence ont répondu de façon merveilleuse. »

Le compte rendu que M. Tobar, visiteur de la province de Madrid, a bien voulu nous faire parvenir pour les Annales prouve qu'il n'y a rien d'excessif dans les épithètes dont se sert le speaker de Radio-Madrid. Combien nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des magnifiques photographies, reliées en un album splendide, offert au Très Honoré Père, qui ont fixé pour la postérité les moments les plus significatifs de la mission de Valence ! Même quand on a vu le spectacle grandiose, inoubliable de la place Saint-Pierre envahie par des centaines de milliers de fidèles, on s'arrête avec admiration et émotion devant les photographies qui nous montrent, par exemple, la réception des missionnaires, le rassemblement eucharistique de 50.000 enfants, le rassemblement du « Rosaire de l'aurore », le chemin de croix, et surtout celles qui détaillent par fragments la fête eucharistique de clôture. On est fier pour l'Eglise et pour les catholiques d'Espagne, de telles démonstrations de fidélité et d'amour envers Jésus-Christ et sa Mère.



Préparation de la Mission. — Au mois de janvier 1948, Mgr l'Archevêque confiait au R.P. Adolphe Tobar, visiteur des Prêtres de la Mission de Madrid, le soin de faire donner la mission dans la grande ville de Valence où quatre cent vingt mille âmes pouvaient être atteintes par ces exercices. Dès ce moment, M. Tobar mit au service de cette grande entreprise spirituelle toutes les forces de sa province. Il s'assura la collaboration des Prêtres de la Mission de Barcelone et d'autres prêtres de divers diocèses.

Sous la présidence de M. Tobar se constitua une commission, chargée d'organiser la mission ; elle comprenait les P. P. Boniface Gonzalez, Pierre Langarica, Michel Piquer et Veremundo Pardo. Au mois d'avril, une fois terminés les travaux du Carême, les Pères Langarica et Pardo se rendirent à la ville du Turia (Valence). Avec l'agrément du révérendissime prélat, ils convoquèrent une réunion de tous les curés, sous la présidence

du Vicaire général, D. Hyacinthe Argaya et le P. Langarica leur exposa son plan grandiose et audacieux. Enthousiasmés, les curés fournirent les données nécessaires sur la situation religieuse et morale de leurs paroisses respectives, d'après un questionnaire qui leur avait été remis. Pendant ce temps, les dits Pères parcouraient toutes les rues de la ville, examinant les points stratégiques où l'on pourrait placer les centres de la mission, vu que les 36 centres paroissiaux étaient insuffisants pour contenir tous ceux que la mission pouvait atteindre. On établit donc 81 centres de mission, divisés en 14 zones. Jusqu'au dernier moment ce fut une difficile affaire que de trouver et d'adapter les divers locaux où se donnerait la mission. Mais le Seigneur bénit les efforts qui furent faits pour résoudre cette question préalable de toute mission donnée sur une grande échelle.

Avant le départ de Valence des Pères de la Commission, fut nommée une Commission diocésaine permanente qui se composait d'un délégué de l'archevêque, d'un certain nombre de curés, et on lui donna un programme d'action précis, distribué en étapes. Pour diverses causes, ces étapes subirent un léger retard. Pendant les mois de printemps on réunil d'abord les 14 missionnaires qui devaient prendre la direction des 14 zones de la mission. Durant cinq jours, on étudia dans ses moindres détails le plan à suivre, au milieu de l'enthousiasme qu'inspirait aux missionnaires une si belle œuvre. Dans des séances ultérieures on mit au courant du programme les 112 prêtres de la Mission et la plus grande partie des missionnaires appartenant au clergé diocésain.

En même temps, une Commission des thèmes et plans de prédication missionnaire, composée de quatre membres, travaillait sans arrêt à la rédaction des deux tomes du Breviaire de prédication missionnaire et de la brochure qui donnait la suite des exercices et les cantiques de la mission. Au mois de septembre, ces livres étaient déjà édités, ce qui constituait un record de vitesse (1).

Annonce officielle de la Mission. — En la fête du Christ-Roi, l'auguste prélat annonça officiellement que la mission se donnerait du 30 janvier au 14 février, et il demandait en même temps prières et sacrifices. Le 30 novembre, il envoya une intéressante lettre pastorale qui expliquait les lignes générales de la Mission. Il y disait : « *Nous avons voulu donner à la mission une telle homogénéité que tous les missionnaires prêcheront chaque jour les mêmes vérités, et avec le même plan. Nous avons voulu aussi lui donner une direction unique et la remettre aux mains de celui que nous connaissons depuis un assez grand nombre d'années et dont les missions nous ont toujours laissé la plus agréable impression.* » L'archevêque demandait la collaboration de tous les éléments catholiques de Valence pour aider les « *hommes de Dieu* ».

Campagnes de prières. — Depuis longtemps déjà l'archevêque, les prêtres de la Mission et leurs collaborateurs avaient lancé une campagne de prières et de sacrifices en faveur de la mis-

(1) *Breviario de predicacion misionera compuesto por varios misioneros de la provincia de Madrid con ocasion de la mision de Valencia* (1918). Tomo I. *Temario general de la mision*, 350 p. Tomo II. *Temario especial de la mision*, 408 p. (15,5 sur 11 cm.). — Editorial La Milagrosa, Madrid. (Note des *Annales*.)

sion, campagne qui fut intensifiée au mois de janvier par l'oraison impérée et au moyen de circulaires envoyées aux 9.000 Filles de la Charité espagnoles et aux établissements qu'elles dirigent, ainsi qu'aux prêtres de la Mission, qui, à leur tour, y intéressèrent toutes les âmes que pouvait atteindre leur influence.

Missionnaires. — Le nombre total des missionnaires de Valence fut de 223. Avec les délégués ecclésiastiques on atteignit le chiffre de 304 missionnaires dont a parlé la presse. 112 prêtres de la Mission de la province de Madrid, 12 de celle de Barcelone, les autres étaient des prêtres du clergé séculier, des diocèses de Pampelune, Malaga, Majorque, Tarragone, Burgos, Avila, Salamanque, Vitoria, Valence, Madrid, Santander, Oviedo. Les missionnaires venaient des pays suivants : 69 des deux Castilles, 48 de Navarre, 23 de Valence, 21 de Galice, 19 des provinces basques, 15 de Catalogne et de Majorque, 11 d'Aragon, 8 d'Andalousie, 5 de Léon, 2 des Asturies, 2 des Philippines, 1 de la mission de Cuttack (Indes), et ils étaient de tout âge, les uns accoutumés à l'œuvre des missions, d'autres qui faisaient leurs premières armes sous les ordres de leurs aînés.

Auxiliaires ecclésiastiques. — Dans chaque centre missionnaire, on plaça un prêtre comme auxiliaire du missionnaire, pour l'orienter dans son labeur et lui venir en aide pour les prières, les processions, etc... D'ordinaire, c'étaient les curés mêmes des paroisses ou leurs coadjuteurs, qui se rendaient aux centres improvisés. Leur travail a été très efficace, surtout dans la période de préparation de la mission.

Auxiliaires séculiers. — On en composa une armée, sous les ordres immédiats des dames catéchistes. Ses membres venaient de toutes les branches de l'Action catholique, des Congrégations mariales, des catholiques qui avec un beau désintéressement s'engagèrent à travailler pour la mission. Leur tâche principale fut la propagande, la préparation des logements et des locaux où se donnaient les exercices ; ils servaient aussi d'agents de liaison avec les missionnaires. Chaque centre avait un minimum de dix personnes de chaque branche de l'Action catholique ou des Congrégations mariales.

Propagande. — Elle fut préparée sans éclats. Après la lettre pastorale de l'archevêque on commença à lancer des prospectus au nombre de 37.000. 11.000 affiches de la *Vierge des Désespérés*, patronne de Valence, portaient cette aimable inscription : « Mon fils, je t'attends à la sainte Mission. » 18.375 placards indiquaient les centres paroissiaux et les rues assignées à chacun d'eux. 200.000 gravures de la *Vierge des Désespérés* portaient une invitation du prélat et 114.000 lettres adressées aux chefs de familles avec la signature du curé furent portées en dix jours par les membres de l'Action catholique dans toutes les maisons de Valence. Les émetteurs de Valence portèrent la voix de Monseigneur et des propagandistes dans leurs diverses allocutions à tout le diocèse ; et durant la mission, ils retransmirent les cérémonies de la cathédrale qui furent entendues dans beaucoup de provinces d'Espagne et parvinrent jusqu'à Londres. Autres moyens de propagande : une équipe de radio volante qui lançait les mots d'ordre de la mission par toutes les rues de la ville, l'aviation qui faisait pleuvoir des feuillets invitant à la mission et la presse qui par entrefilets et chro-

niques servait de haut-parleur à la mission. Les équipes de radio Philips installèrent des haut-parleurs, au nombre de plus de 1.200, placés dans les églises, les centres de mission et les places plus importantes, en sorte que tout habitant de la cité pouvait écouter la parole de Dieu, même ceux qui n'ont pas coutume d'entrer dans les églises. Pour cela, il fallut installer une centaine de centres et d'amplificateurs, d'une puissance totale de 12.000 watts, et un réseau de 26 kilomètres de câbles tendus sur toute la ville et sur les villages du bord de la mer, avec le concours de 200 ouvriers spécialistes.

Entrée générale et particulière des missionnaires. — Le 29 janvier, tous les missionnaires eurent une journée de récollection au palais archiépiscopal. Le lendemain, 30 janvier, dimanche, les pères missionnaires firent leur solennelle entrée officielle. Précédés de la vieille image du Christ Sauveur, statue monumentale qui depuis sept siècles n'était pas descendue dans la rue, et accompagnés de tout le clergé de la ville, des ordres religieux et du Séminaire, ils se rendirent de l'Hôpital provincial à la place du Caudillo, en chantant les psaumes de la pénitence.

Il fut impressionnant, ce cortège religieux d'environ 2.000 clercs qui s'avançaient au chant du *Miserere* jusqu'au centre de la ville. Une autre procession partant à la même heure de la basilique royale de *Notre-Dame-des-Désespérés*, accompagne l'image de la patronne de Valence, qui portait un manteau violet de pénitence, nouvele et impressionnante vision de la Vierge ; elle se dirigea à son tour vers la même place où eut lieu l'impressionnante cérémonie de la réception des missionnaires. Moment indescriptible que celui de l'arrivée de la Vierge sur la place, et de son ascension au sommet d'un trône monumental de 30 mètres de haut qui s'y trouvait érigé. L'arrivée de ces processions pénétra d'émotion respectueuse cette centaine de mille de bons Valentinois qui s'y étaient rassemblés. On entendit le salut à Valence du Père Langarica et une exhortation de l'archevêque. La mission était commencée. Les Pères baisèrent le manteau de Notre-Dame et prirent le chemin de la cathédrale, portant sur leurs épaules l'image de la Vierge, pour se répartir ensuite en différents groupes et faire leur entrée particulière dans les divers centres de la Mission.

On abuse souvent d'adjectifs quand il faut souligner les faits qui sortent de l'ordinaire. C'est pourquoi, lorsque nous sommes en présence de quelque chose qui fait vibrer toutes les fibres de notre être, les mots nous manquent pour décrire ce que nous avons vécu. Il n'est donc pas possible de décrire le merveilleux spectacle dont fut témoin Valence en cette soirée mémorable de l'entrée des missionnaires. Tout le monde criait, tout le monde poussait des vivats, tout le monde pleurait...

Et il est certain que Valence eut le sentiment qu'une bénédiction toute spéciale du Ciel avait commencé à se répandre sur la cité.

La mission commence. — Dans les 81 centres de mission qui, distribués dans toute la ville de Valence, formaient le réseau missionnaire, la mission commença en même temps avec un tel enthousiasme et une telle ferveur dans le plus grand nombre d'entre eux que c'était déjà un gage de ce qu'a fait être la Mission. L'affluence du public fut extraordinaire. Il y eut des centres qui déjà ce soir-là durent se diviser, parce qu'on ne pouvait y faire tenir tant de monde.

L'horaire des exercices s'adapta dans chaque centre aux nécessités particulières du quartier ; mais, en définitive, les actes principaux du matin et du soir eurent lieu régulièrement à 6 heures et demie du matin et à 8 heures du soir.

Tous les matins se célébrèrent les « *Rosaires de l'aurore* ». A 6 heures du matin, cloches et haut-parleurs de tous les centres missionnaires réveillaient les Valentinois, les invitant au « *Rosaire de l'aurore* » qui se célébra sans interruption tous les jours dans les 81 centres de la Mission ; ce qui suppose un total d'une centaine de Rosaires, étant donné que quelques-uns d'entre eux se dédoublèrent à cause du grand nombre de fidèles accourus à cet exercice. La cité était envahie tous les jours à l'aube par cent mille Valentinois levés matin, qui récitaient le rosaire et chantaient des cantiques, commençant de façon si sainte leur journée de mission.

Un des facteurs qui, sans aucun doute, contribuèrent le plus au fruit spirituel de la Mission fut ce sacrifice matinal que tant de Valentinois consentirent tous les jours durant deux semaines en parcourant tous les coins de la ville, avant le lever du jour, au chant du rosaire marial.

Durant la journée se succédaient les exercices spéciaux pour les femmes, les enfants, les jeunes gens, les ouvriers des diverses usines, les jeunes filles de service. Les professions libérales, les universitaires, etc... eurent leur conférence spéciale sous forme d'examen en vue de la confession.

La journée sacerdotale. — Les prêtres eurent aussi leur journée de mission, en union avec les missionnaires, dans l'église paroissiale des Saints-Jean. Le Père Escribano dirigea cette récollection, et l'archevêque donna lui-même les directives aux confesseurs. Puis, en une imposante procession de pénitence, par rangs de quatre, les prêtres se rendirent à la cathédrale où le Père Abiol donna un sermon sur l'excellence du sacerdoce, sermon écouté avec grande dévotion par les fidèles qui rempissaient cette vaste église.

La mission des enfants. — Le vendredi 4 février fut le jour des enfants. Environ 60.000 enfants participaient aux exercices de la mission, et ils furent eux-mêmes missionnaires par la prière et le sacrifice. Après les messes de communion qui eurent lieu dans les centres respectifs, il y eut un rassemblement sur la place du Caudillo et un autre à la même heure à l'Escalier Royal du port pour les centres et les paroisses des villages de la mer. Le rassemblement eucharistique des enfants fut un sacrifice généreusement accepté pour le succès de la mission. à la simple demande de l'archevêque ; car durant toute la cérémonie la pluie tomba abondamment et les enfants tinrent bon, chantant et offrant au Seigneur leur prière pour la mission. On leur donna à chacun un paquet de bonbons, ce qui porta le total à plus d'une tonne. Les enfants prêchèrent aussi dans tous les centres aux adultes un des jours de la Mission, avec beaucoup de grâce et de profit.

Le dimanche pendant la mission fut occupé par deux grandes cérémonies collectives. Le matin, tous les « *Rosaires de l'aurore* » se rassemblèrent sur la place du Caudillo où le prélat saésien Olachea célébra la messe à l'aube et adressa la parole à la foule. Le soir, 61 processions, pour l'exercice du Chemin de la croix, se dirigèrent par des itinéraires différents vers cette

même place où furent prêchées les trois dernières stations. Les processions partielles s'arrêtèrent sur 11 points déterminés, et un missionnaire, du haut d'un balcon, prêcha chaque station. Comme indice révélateur de l'ampleur de cet événement religieux, nous pouvons dire que dans cette soirée du dimanche 6 février, on prêcha dans cette ville de Valence environ un millier de méditations.

C'est cet impressionnant chemin de croix qui battit le record des rassemblements sur la place du Caudillo. Quelque 200.000 personnes, à la suite de 60 images du Crucifié et d'autant d'images de la Vierge des Douleurs se groupèrent sur la grande place de Valence. Les cortèges formaient des constellations fantastiques avec leurs groupes de cierges, de lanternes et de torches. En très peu de temps la place se remplit ; et malgré cette multitude, le silence le plus absolu suivit les dernières notes des chants que cette foule exécutait sous la direction d'un missionnaire, avec une unanimité et une ferveur impressionnantes. Tout contribua à accentuer l'impression de pénitence que faisait sienne chaque habitant de Valence. Tous ceux qui assistèrent à cette cérémonie en garderont le souvenir toute leur vie. Et la même chose se passait dans les villages maritimes dont la population se réunit à l'Escalier Royal.

Les confessions et communions. — La dernière semaine, les actes publics de la Mission se succédèrent à un rythme accéléré et avec une assistance toujours croissante. On y intercala des conférences spéciales pour gens mariés, célibataires, et autres réunions pour les diverses professions. On donna des conférences dans les ateliers (ce temps comptait pour la journée de travail), de sorte que l'on peut évaluer à 18.400 le nombre des hommes qui, de cette façon, prirent part à la Mission. Enfin, les hommes de chaque centre missionnaire firent un acte de réparation pour les offenses que Dieu reçoit des pécheurs. Les femmes et la jeunesse eurent aussi leurs cérémonies spéciales et firent un acte de réparation à Jésus crucifié.

Mais ce qu'il y eut de plus remarquable durant cette deuxième semaine de la grande mission de Valence, ce furent les confessions. Confessions à toutes les heures, dans tous les centres, entendues par tous les prêtres. On ne peut s'y tromper : la Mission produisait d'excellents fruits. Les prêtres savent combien profondément la parole de Dieu pénétra dans les cœurs. Soulignons le nombre et la valeur des confessions publiques, particulièrement en matière de restitution, les cris de ceux qui voulaient se confesser à même la rue, au passage des missionnaires, ceux qui interrompaient les processions pour purifier leur conscience de toute tache de péché. L'archevêque lui-même, comme un simple prêtre, se tint au confessionnal dans la cathédrale pendant des heures et des heures. Il fut le dernier à le quitter, à cinq heures environ du matin, après y avoir passé 14 heures.

On réserva les derniers jours à la confession des hommes. On ne put recueillir tout le fruit de la mission faute de temps. Malgré les 600 prêtres entièrement consacrés à la confession des jeunes gens et des hommes, il ne fut pas possible de réconcilier tous ceux qui voulaient s'approcher du tribunal de la pénitence et qui le firent durant les jours qui suivirent la mission, jusqu'au dimanche suivant. Le samedi, avant-dernier jour de la mission, un homme se mit à la suite pour se confesser, il était le 73^e dans la rangée des pénitents.

Il n'y eut pas à proprement parler de jour de communion générale pendant la mission, sauf le dernier jour. Seuls, les enfants eurent leur messe de communion générale à la fin de la mission. Les adultes communiaient tout au long de la semaine consacrée aux jeunes, aux femmes et aux hommes.

Un million de petites hosties avaient été apportées par l'un des missionnaires, don Valentin Gangoso, comme cadeau de l'usine de *Benevente* dont il a la charge. Elles furent épuisées pendant la mission et ne suffirent pas. Cette paroisse dut annoncer trois messes de communion à des heures distinctes, comme seul moyen de faire tenir tous les fidèles dans l'église. Ailleurs, il fallut célébrer la messe en plein air faute de place, dans l'église paroissiale. On distribua la sainte communion sur les trottoirs et sur la chaussée dans les rues voisines des églises de Saint-Joseph et de Saint-Vincent, où l'on peut dire que nul de ceux qui n'en furent pas empêchés ne s'abstint de communier.

En faveur des malades on organisa des cortèges eucharistiques qui portèrent la sainte eucharistie à des centaines d'infirmes. Durant toute la matinée, ce fut pour Valence une Fête-Dieu extraordinaire avec environ deux cents processions eucharistiques ; car certaines églises en firent jusqu'à trois.

La cérémonie eucharistique de clôture. — Le rassemblement final de la Mission dépassa les limites de ce qu'on peut imaginer. A la marche ascendante de la mission on prévoyait déjà que la clôture réunirait presque toute la population de Valence. On pensa avec raison que la place du Caudillo, malgré ses dimensions, serait insuffisante. On chercha un emplacement plus vaste encore ; à la fin on fixa son choix sur l'éventail qui forment les rues qui débouchent sur la place d'Amérique.

Un journal de Valence disait le jour suivant : « *Ni congrès mondiaux, ni rassemblements nationaux, nous l'affirmons avec orgueil, ne peuvent se comparer à cette cérémonie.* » Les six avenues qui aboutissent à la place étaient envahies par une foule délirant de cantiques, de prières, d'applaudissements, de vivats, de ferveur et de larmes.

Par la rue de Cyrille-Amoros, restée seule vide au commencement, arriva la procession qui escortait le Saint-Sacrement. Elle était formée exclusivement par les jeunes gens de Valence, au nombre de 20.000. A la suite de ce pieux cortège, où officiait le prélat, on voyait toutes les autorités provinciales et locales.

La cérémonie commença par une allocution eucharistique vibrante et fervente que prononça un missionnaire. Après quoi, le maire de la ville fit une dévote consécration de Valence au Saint-Sacrement et formula la promesse de tenir les résolutions de la mission qu'il résume en ces trois points :

- 1° Sanctifier le dimanche et les jours de fête ;
- 2° Pratiquer la charité envers les pauvres ;
- 3° Se confesser et communier, bien et souvent, et recevoir et faire recevoir le saint viatique.

Ces promesses furent commentées par le Père Langarica, et entrecoupées de retentissants « oui », par l'assistance enthousiasmée. On chanta le psaume « *Louez, le Seigneur* », à six voix, composé expressément pour la circonstance par le Père Alcaer, C.M. pièce magnifique à l'exécution de laquelle prirent part tous les éléments musicaux de Valence.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement qui fut ensuite rapporté processionnellement à l'église la plus proche, l'auguste prélat donna la bénédiction papale qui termina la Mission. Mais cette masse humaine qui s'élevait à trois cent mille personnes ne bougeait pas. Que pressentait-elle ? Qu'attendait-elle ? On tira les rideaux de velours grenat et on vit apparaître l'image de *Notre-Dame des Désespérés*. Nul ne s'y attendait. Mais la présence de la patronne de Valence fit courir un frisson d'émotion dans cette multitude qui se mit à l'acclamer follement. Le prélat qui connaît son peuple, mit à profit ce moment du ciel pour montrer à la multitude la joie de l'âme en état de grâce, la caducité de la vie terrestre, la nécessité d'affermir dans le cœur de tous les Valentinois les saintes résolutions de la mission, et il finit par un appel très senti à la charité fraternelle.

Les dernières paroles de ce discours émouvant de l'archevêque furent adressées à la Vierge des Désespérés. « *C'est Elle, Elle, la Mère, qui a tout fait !* » La foule éclata en acclamations à la Vierge et la porta en triomphe par les rues de la ville pour la ramener à sa basilique royale. Il y eut des moments, dans cette cérémonie, où l'émotion voila les yeux de tous, et serra à la gorge cette multitude. Sans aucune exagération, du prélat et de tout son chapitre cathédral, en passant par tous les missionnaires, jusqu'au dernier des assistants, tous versèrent des larmes.

Adieu des missionnaires. — Le lundi eut lieu la cérémonie de l'adieu des missionnaires. Mais ils ne voulurent pas quitter leurs centres missionnaires sans célébrer la messe des défunts pour tous les morts, et sans prêcher sur la persévérance. Puis, les missionnaires se rendirent dans une localité de la province, avec l'auguste prélat, pour établir la « *Confrérie des Prêtres missionnaires* », selon le plan et la méthode de la mission de Valence. Tous ceux qui avaient pris part à cette mission s'inscrivirent à la Confrérie.

Le soir, dans tous les centres, eut lieu l'adieu officiel des missionnaires. Ils donnèrent leurs derniers conseils aux fidèles qui avaient suivi les exercices de la mission et reçurent la bénédiction et l'accolade symbolique du curé ou du délégué ecclésiastique dans chaque centre. Partout ce fut une émotion incoercible ; et au départ, une pétition unanime qui demanda que les missionnaires restent à Valence ; pétition qui fut renouvelée devant le palais archiépiscopal.

Fruits immédiats de la mission. — Pendant deux jours, il y eut dans les centres missionnaires des conférences « *postmissionnaires* » pour intensifier les œuvres paroissiales plus nécessaires : action catholique, association de charité, adoration nocturne, catéchismes, etc...

La mission a produit une augmentation notable dans les effectifs de ces associations. Pour la seule action catholique, on compte parmi les jeunes un progrès de 50 % dans les inscriptions pendant les deux semaines de la mission.

Le flot parvint à envahir tellement l'ambiance de la ville que dans tous les centres et toutes les familles, il produisit des fruits incalculables. Un avocat bien connu de Valence pouvait dire que la mission avait produit un ébranlement général des consciences qui promettait de porter des fruits de bénédiction pendant longtemps. Et le prélat disait avec raison : « *Plus de cinquante années passeront avant que Valence oublie cette sainte mission.* »

Répercussion hors de Valence. — La Mission fut portée sur les ailes du vent par les deux émetteurs de radio jusqu'aux extrémités du diocèse, et bien au delà, dans de nombreuses localités et villes d'Espagne, et dans quelques-unes de l'étranger, cela provoquait dans les consciences une émotion qui aboutissait dans la plupart des cas à une fervente confession générale.

Les journaux de Valence, et principalement les trois numéros du périodique de la Mission qui portait le titre symbolique de « *Là bas* » firent connaître avec une sympathie véritable à toutes les localités du diocèse le grand événement civil et religieux qui se passait dans la capitale. 90.000 exemplaires de ce périodique furent en évés des mains des vendeurs bénévoles, à peine mis en circulation. Il devait sa merveilleuse présentation à l'habileté professionnelle de D. Martin Dominguez et de ses collaborateurs, jeunes de l'Action catholique.

Nombreux sont les lettres et les télégrammes qui révèlent la profonde impression produite dans les âmes par cette mission. Ils viennent de toutes les classes de la société, et il est regrettable que nous ne puissions en citer quelques-uns.

Des incidents intéressants et édifiants se produisirent tous les jours de la Mission. Le journal de la Mission en recueillit un certain nombre. Beaucoup d'autres se transmettent de vive voix et témoignent de l'effet produit dans les âmes par la mission.

Comme souvenir de la Mission, on édita 50.000 brochures sur la couverture desquelles figure la Vierge des Désespérés, entourée d'une multitude de fidèles, avec cette inscription à ses pieds : « *Mon fils, persévère dans les résolutions de la sainte Mission.* » Cette édition a été épuisée en moins de huit jours. La brochure contient un résumé de la doctrine chrétienne, vérités éternelles, pratiques pieuses, examens de conscience et cantiques de la Mission. Mais l'avidité du public réclama de nouveaux souvenirs de la Mission, et on édita une brochure, résumé de la mission, publiée par le rédacteur du périodique « *Là-bas* ».

La Mission de Valence marque le commencement d'une nouvelle étape dans le régime des missions, l'organisation et la technique modernes mises au service de l'esprit. Pour la première fois, on a donné la mission dans toute une ville de plus d'un demi-million d'habitants. Tous y ont participé et ont vécu sous l'influence de la mission. Désormais, on parlera des missions « avant » et « après la grande Mission de Valence », comme d'un point historique dans l'histoire missionnaire. Les missionnaires sont partis, portant Valence dans leur cœur, et les Valentinois gardent dans le leur le souvenir ineffaçable, et ce qui est plus important les traces de la grâce imprimée en eux par la chaude parole des missionnaires qui, au nom du Seigneur, ont prêché la grande Mission de Valence.

NOTICE SUR NOTRE CHER FRÈRE THÉOPHILE BRION

Coadjuteur de la Mission

(27 octobre 1867-11 mai 1947)

Plusieurs fois, ce bon frère m'a dépeint la sainte mort du frère Joseph Génin, l'initiateur de notre œuvre missionnaire consacrée plus tard au Bienheureux Jean Gabriel Perboyre. Au-

près du lit sont agenouillés le Très Honoré Père Fiat et le frère Rachez ; lui-même frère BRION un peu en retrait ; ils pient pour le mourant. Tout à coup, celui-ci sort de sa torpeur, ouvre les yeux, son visage s'éclaire d'un radieux sourire et sa tête retombe sur l'oreiller. Un soupir et le zélé frère est devant le Dieu des Apôtres pour lequel il s'est si généreusement dépensé (9 mars 1894).

Quel beau tableau ! Le saint frère Génin, le vénéré et tant aimé Père Fiat, le dévoué frère Rachez... et le jeune BRION, qui devint durant un demi-siècle frère coadjuteur exemplaire !

Théophile BRION était né le 27 octobre 1867, à Graide (Belgique). Il était tout jeune quand sa famille se transporta en France et s'établit à Bouzécourt (Ardennes) où se trouvait une annexe de la Maison Harmel de Warmériville. Dans ces usines dirigées alors par le « *Bon Père* », M. Léon Harmel, dont le procès de béatification a été commencé, régnait un grand esprit familial et religieux. On y comptait un certain nombre de familles belges d'origine.

A cette époque, les enfants, même dans une usine dont le directeur était un précurseur des réformes sociales et un ami de Léon XIII, le pape de l'Encyclique *Rerum Novarum*, les enfants dis-je étaient mis très tôt au travail. Et le jeune BRION, entra en apprentissage à la filature le 6 septembre 1880, âgé de treize ans à peine. Il était déjà inscrit depuis un an parmi les membres du Cercle catholique. J'ai vu, dans mon enfance fonctionner celui du *Val-des-Bois* (l'usine mère). Faire partie du Cercle était s'engager dans un mouvement particulièrement sérieux et religieux et qu'aujourd'hui, sans doute, on jugerait sévère. Par tempérament et par devoir, Théophile s'y adapta et le certificat délivré par le Président du Cercle en témoigne : « Il s'y est toujours comporté en bon chrétien, exerçant sur ses camarades une heureuse influence. »

Durant près de 10 ans, Théophile BRION travailla à la filature, l'attestation fournie par son patron, M. Léopold Harmel, porte que « sa conduite a toujours été exempte de reproches ; c'est un ouvrier consciencieux et capable ».

Sans doute il rêvait de donner plus encore au bon Dieu qu'une vie chrétienne dans le monde et il s'était ouvert de ses aspirations au curé de Bouzécourt. Celui-ci connaissait les Lazaristes, alors chargés du pèlerinage de saint Walfroy, et des missions dans le diocèse de Reims. Il l'envoya faire un pèlerinage afin qu'il puisse s'aboucher avec le Supérieur, le Père Boulanger. A la suite de cette entrevue, celui-ci conseilla au curé de présenter son candidat au Très Honoré Père Fiat. Le curé écrivit, le 17 mars 1890, demandant « *de vouloir bien admettre dans la Congrégation, en qualité de frère coadjuteur, un jeune homme de sa paroisse, âgé de 22 ans, d'une famille très chrétienne, qui se sent porté vers la vie religieuse. Le jeune homme jouit d'une bonne santé, et n'a pas de défauts physiques. Il est vraiment pieux et d'une foi éclairée ; c'est par le désir raisonné d'assurer son salut qu'il se décide à entrer en religion. Sa famille, dont il est un des principaux soutiens, quoique sans fortune, est consentante à son désir. Je crois, ajoute le bon curé, qu'il pourrait se rendre vraiment utile dans la Congrégation, en qualité de frère, car il est fort, aime le travail et ne manque pas d'intelligence pratique.* »

La réponse favorable ne se fit pas attendre, et le 4 mai, le postulant écrivait lui-même à M. le Supérieur général qu'il arriverait à Paris le lendemain. Le 11 mai, il commençait son postulat ;

il prenait le saint habit et était admis au Séminaire le 9 octobre suivant.

Il avait un métier, était considéré comme un excellent ouvrier ; il ne venait pas pour trouver un abri dont il n'avait pas besoin. Il était noté comme travailleur consciencieux ; à ce titre on pouvait compter sur son laborieux dévouement. Il était « vraiment pieux et d'une foi éclairée ». Tout donnait lieu d'espérer qu'ayant été excellent chrétien dans le monde, il deviendrait parfait religieux en communauté. Il ne devait pas décevoir ces espoirs si bien fondés.

Aussi après un sérieux séminaire, il fut admis à prononcer les saints vœux et il s'engagea dans la Congrégation le 14 octobre 1892, en présence du Très Honoré Père Fiat, pour lequel il professa toujours un culte reconnaissant et admiratif.

Pendant son postulat et son séminaire, il fut employé à différents offices : propreté, cuisine, réfectoire, mais bientôt il fut mis à l'office de l'infirmerie où il fut formé par le bon frère Rachez et où il passera toute sa vie, sauf trois courtes interruptions. En 1897, en effet, il fut envoyé à Sainte-Anne d'Amiens, mais il n'y resta que quelques mois. En 1903, il fut envoyé à Dax pour y remplir l'office d'infirmier. On fut très satisfait de ses services. Le bon frère Gros dont j'utilise abondamment ces notes, écrit : « *J'en eus moi-même un écho en février 1914. Ayant été envoyé à Dax pour accompagner le bon M. Angeli, malade, M. Martals, qui était économe de la maison, me parla avec beaucoup d'éloges du frère BRION, me disant combien on avait regretté son départ, louant son dévouement, son habileté pour différents offices, etc...* »

Il n'était resté qu'un an à Dax, car en 1904, le frère Rachez étant tombé ma ade on rappela le frère BRION à Paris, pour lui confier l'office de l'infirmerie. Avec délicatesse, durant les quatre années que vécut encore son prédécesseur, frère BRION recueillit les fruits de son expérience que le frère Rachez Apollinaire lui prodigua jusqu'à sa mort survenue le 24 novembre 1909.

Le frère BRION quitta une troisième fois l'infirmerie de la Maison-Mère en 1932, quand le Très Honoré Père Verdier fit appel au dévouement de nos chères Sœurs pour soigner nos malades.

Ce fut une rude épreuve pour ce bon frère qui, durant une quarantaine d'années s'était dévoué dans cet office et l'avait dirigé depuis vingt-huit ans. Il donna, en cette circonstance, la mesure de sa haute vertu. Peut-être se souvient-il que le frère Alexandre Vérone « cet admirable frère » ainsi que l'appelle saint Vincent, dut, lui aussi, faire le sacrifice de son office de l'infirmerie et le fit à l'édification de tous.

Frère BRION se retira simplement sans un mot de critique ou de plainte, M. Payen, alors assistant, voulant adoucir l'épreuve, suggéra au Père Verdier de placer frère BRION en telle ou telle maison, où, semblait-il, il jouirait d'une certaine considération. Ce bon frère écarta ces offres avantageuses et devint bonnement l'aide du frère chargé du chauffage et du jardin. Après quelques mois, il fut employé au Bureau de l'Œuvre du Bienheureux Perboyre. C'est alors que j'ai appris à le connaître et à l'estimer. Bien que plusieurs choses fussent de nature à nous rapprocher, il m'intimidait. Il avait l'extérieur austère, ne parlait guère et toujours brièvement, était dur à lui-même, on le disait peu tendre pour les autres, il était mon-aîné d'une quinzaine d'années.

Je me demandais comment j'allais m'arranger avec ce « *Sanglier des Ardennes* ». Or, rien ne fut plus facile. Il fut d'une docilité d'enfant, d'une déférence toute religieuse à mon égard ; il travaillait sans arrêt dès sept heures du matin, et non à la façon d'un mercenaire qui s'acquitte du travail auquel il est contraint matériellement, mais sans âme ; il avait pris l'Œuvre à cœur, et il s'y dévouait sans compter. A ce moment-là, nous utilisions pour les adresses d'expédition du Bulletin des clichés-stencils qui, après quelque usage devenaient imprécis. Je l'ai vu, dans un local toujours sombre, malgré ses mauvais yeux, passer des journées entières à les déchiffrer et à les classer. Il eut, par ailleurs à souffrir ; un compagnon très jeune s'accommodait difficilement de ce frère beaucoup plus âgé et intransigeant sur la règle, il y eut des frottements pénibles, j'admire la patience du frère Buon qu'on disait si rude et qui à l'offense ne répondit que par le silence et parfois par un discret sourire. Il m'est arrivé de lui proposer soit un congé, soit une promenade ; il l'a toujours refusé. Très habile en de multiples choses, il s'avéra vraiment précieux. Une seule chose était regrettable, c'était sa façon de parler aux visiteurs qui ne le connaissant pas, étaient quelque peu interloqués de la manière un peu brusque dont il les recevait et leur répondait. C'est là d'ai leurs l'ombre dont le Bon Dieu voulut abriter son humilité et qui marque le beau tableau de ses vertus. De prime abord, son extérieur ne paraissait pas aimable ; il ne cherchait pas d'ailleurs à le paraître. Il fait ait frayer avec lui pour saisir la solide bonté — tout était solide chez lui — qu'il prouvait, non par des manifestations extérieures, mais par un continuel dévouement.

En 1934, il accepta de retourner en office à l'infirmerie. C'était encore un acte de vertu. Depuis deux ans, les Sœurs y avaient été introduites, il ne devait plus y exercer qu'une direction partagée. Tous ne s'accommodaient pas de cette situation, et il semblait que lui, moins que tout autre, pourrait s'y adapter. Or, merveille de l'esprit de foi et de la vertu ! Il y demeura jusqu'à la fin de sa vie, quatorze années durant, sans heurt, mais non sans mérite.

Il avait acquis une réelle compétence en cet office d'infirmier, et il était d'une dextérité particulière pour certains soins plus délicats. Les médecins de la maison qui se sont succédés ont beaucoup apprécié son savoir-faire et ont eu grande confiance en lui. C'est donc en soignant les malades, les infirmes, les vieillards qu'il s'est sanctifié.

Il persévéra avec constance, dans cet office d'abnégation, très astreignant et s'y dévoua tout entier, sans jamais s'en plaindre et, sans solliciter des occupations moins pénibles ou plus reluisantes.

Il eut à donner des soins continuels et mortifiants à certains infirmes, comme M. Bateau, par exemple, qui demeura une dizaine d'années paralysé et incapable de s'exprimer. Il le fit avec tact, courage et discrétion. Nuit et jour il était à la disposition de ses malades et insistait même pour que ceux-ci n'hésitent pas à le réveiller s'ils se sentaient plus mal la nuit. « Je suis ici pour ce'a », disait-il. Il usait de toutes sortes d'industries pour adoucir le séjour à l'infirmerie et, volontiers, quand il le pouvait, partageait les lectures et les jeux. Mais il n'aimait pas les douillets et peut-être dut-il, en partie, sa réputation de dureté, à la façon dont il les recevait, les traitait et les renvoyait à leurs occupations ou au médecin. On a fait le même reproche au saint frère Alexandre Vérone. Mais je l'ai vu soigner M. Bouclet avec

une délicatesse que je qualifierais volontiers de maternelle. Ce fut pour moi une révélation. D'ailleurs beaucoup de ceux qui, ayant été sérieusement atteints ont reçu ses soins lui ont manifesté plus d'une fois, leur sincère gratitude. Chez lui, comme chez ceux de sa région natale, si l'extérieur avait quelque chose de fruste, le sentiment était actif et profond. Ses malades il les aimait tant que s'ils devaient être conduits à l'hôpital, il tenait à aller souvent les visiter.

Un frère parfait est celui qui réalise un double idéal : travail et piété.

Le frère BRION fut, on peut l'affirmer, un bourreau de travail. Outre ses occupations nombreuses et pénibles d'infirmier, il en ajoutait d'autres. Dans l'infirmierie même, il faisait diverses réparations ou installations, il savait souder, menuiser, etc... s'était intéressé à l'électricité et s'ingéniait à faire toutes sortes de petits travaux qui épargnaient des dépenses à la maison. Et quand, le petit nombre de malades n'absorbait pas tout son temps, il allait volontiers rendre à d'autres offices les petits services qu'on lui demandait.

Quand la vue de M. Gleize baissa plus fort, le frère BRION devint son lecteur, très exact et très assidu, puis son secrétaire... et ce sont des pages et des pages de l'histoire de saint Vincent et de nos confrères en Algérie et Tunisie et celle de Jean Le Vacher en particulier, que le frère BRION copia patiemment. Et que de lettres adressées à des personnes qui manifestaient leur confiance à *l'Image qui guérit*. Il avait une écriture claire et nette ; et pour un homme qui n'avait fait que des études primaires, il possédait parfaitement l'orthographe.

Son amour du travail était animé par une idée apostolique ; s'il évitait des frais à la maison, c'était pour que les Missions puissent bénéficier de ces économies.

Il ne savait guère ce qu'est une récréation ; on ne se souvient pas qu'il soit jamais sorti de son infirmerie pour se reposer. Bien des fois, il aurait pu profiter pour se reposer lui-même quelques jours des voyages qu'il faisait pour accompagner quelque malade. Mais non, dès qu'il avait remis son malade en bonnes mains, il repartait ; il lui est arrivé ainsi de voyager deux nuits de suite.

En 1939, quand le Très Honoré Père Souvay passa une bonne partie de l'été à Villebon, on y envoya le frère BRION pour le soigner. Il aurait pu flâner un peu. Bien loin de là, dès que le Très Honoré Père n'avait plus besoin de lui, il se mettait à travailler au jardin.

Il se sacrifiait vraiment dans toute la force du terme ; il a avoué avoir travaillé avec trente-neuf degrés de fièvre et même davantage, disant qu'il le fallait bien, qu'il n'y avait personne pour le remplacer. Dieu seul sait combien de nuits il a passées à veiller les malades, combien de fois il lui a fallu interrompre son sommeil pour les assister, passant la plupart des nuits sans repos régulier. Pourtant, étant jeune frère, il avait été gravement malade et il racontait qu'alors le Père Fiat lui avait défendu de mourir. Le docteur lui avait ordonné quelques précautions à cause de son cœur fatigué. Or, voici qu'un jour le docteur survenant le trouve montant une lourde charge de bois. Reproches écoutés sans doute, mais sans grande contrition. Le frère BRION disait à un de ses frères :

« Que voulez-vous, quand le travail est là, il faut bien le faire. Nous aurons toute l'éternité pour nous reposer. » Toute sa

vie il a été sujet à de fréquentes indispositions qui le faisaient bien souffrir, mais il n'en laissait rien paraître et continuait son travail courageusement. Quand on lui demandait comment il allait, il répondait : « Ca ira mieux au ciel. »

Mais en bon coadjuteur, selon l'esprit de saint Vincent, frère BRION ne se contentait pas d'aider les prêtres par ses travaux, il fut puissamment leur auxiliaire par ses prières, ses mortifications, ses bons exemples. La piété de ses jeunes années ne fit que s'affirmer avec le temps : une piété sans affecterie, ni mignardise ; telle, et e aurait détonné chez le frère BRION. Mais une piété droite, solide, simple, constante et sans parade. Une piété virile, fille de la foi vivante qui va à la pratique ; en un mot, une piété à la saint Vincent. Elle se manifestait par une ponctualité admirable, une fidélité inviolable à tous les exercices, à toutes les règles, à tous les usages et louables coutumes de la Congrégation.

Il y a quelque chose d'héroïque en ce fait, qu'étant donné son office qui comporte tant d'imprévus, tant de dérangements de jour et de nuit, on ait pu le voir si ponctuel ; il était toujours là, un des premiers, à la salle d'oraison à tous les exercices, à tous les offices de la chapelle aussi, sauf évidemment les cas où il avait des malades qu'il ne pouvait pas quitter.

On a assuré que, le matin, avant de venir à l'oraison, il avait déjà passé au moins un quart d'heure devant le Saint Sacrement, à la Chapelle de l'Infirmier.

Après ce qui a été dit de son assiduité au travail et de la façon dont il s'acquittait de ses devoirs dans un office aussi pénible que le sien, est-il nécessaire de souligner son esprit de mortification ? Ajoutons pourtant qu'à la salle d'oraison, après des nuits parfois écourtées, il se tenait énergiquement à genoux. Un jour, il avoua qu'il était parfois tenté de s'asseoir, mais qu'il fallait bien faire un peu pénitence.

Son obéissance allait très loin. Certains ont jugé exagéré son souci d'obéir au coutumier approuvé par le Père Fiat et qu'il suivait à la lettre. D'autres ont pensé qu'il forçait le sens de l'article des Saintes Règles qui recommande l'obéissance au médecin en refusant de donner quelque médicament que ce soit, même une purge, sans l'ordonnance du docteur. Mais, il faut dire que dans les cas pressés et graves, il savait intelligemment interpréter ces prescriptions de la règle et administrer les remèdes convenables. En ce qui concerne la pauvreté, il était rigoureux, soit pour lui-même, soit pour les autres ; pas de gaspillages, grand soin des biens de la communauté, chambre sans superflu ; tout juste le nécessaire ; permissions fidèlement demandées. Lors d'une retraite, l'Assistant de la maison lui proposait d'élargir la permission générale de pauvreté qui lui avait été accordée l'année précédente. Il refusa, disant : « Mais il faut bien que je sente les effets de mon vœu de pauvreté ! » Le peu d'argent qu'il possédait était entièrement dépensé en bonnes œuvres et spécialement en aumônes pour la mission de Madagascar.

Sa simplicité était remarquable. Il allait droit à ce qu'il croyait être son devoir et sur ce point pas de biais ni d'échappatoire : de même dans ses propos, tel il pensait, tel il parlait. Ce qu'il pensait être vrai il l'affirmait sans détour, peut-être parfois même avec une certaine ténacité. Cette droiture n'excluait pourtant pas la prudence et la discrétion. Il savait taire ce qui convenait et, en particulier au sujet de ses malades dont il donnait parfois des nouvelles fort vagues alors qu'il croyait préma-

turé d'avancer autre chose ou qu'il pensait devoir se taire par respect. Son esprit de foi lui inspirait une respectueuse vénération pour les prêtres, que que puissent être leurs faiblesses physiques ou morales.

C'est un fait que l'estime va vers les frères vraiment à leur devoir, aussi le frère BRION était justement et hautement estimé de tous.

Après avoir été, durant tant d'années, un infirmier tout de dévouement, le frère BRION fut à son tour contraint de s'avouer vaincu par la maladie. Il se laissa alors soigner comme un enfant et supporta héroïquement de cruelles souffrances, édifiant par sa résignation ceux qui le visitaient. Deux opérations successives lui procurèrent à nouveau de multiples occasions de sentir la douleur : il endura ces épreuves avec son intrépide courage de toujours. Il reçut les derniers sacrements en pleine connaissance, remercia avec émotion la Congrégation du bien qu'elle lui avait prodigué et s'éteignit pieusement le 1 mai 1947, dans sa quatre-vingtième année et la cinquante-septième de sa vocation.

Que le Bon Dieu accorde à la Congrégation des bons frères pieux et laborieux, humbles et dévoués comme le fut le frère BRION. En terminant ces notes, puis-je me permettre de demander aux lecteurs et aux lectrices, une fervente oraison jaculatoire à cette intention ?

Maurice COLLARD.

PANÉGYRIQUE DE SAINT VINCENT DE PAUL

DONNÉ A PARIS (1^{er} MAI 1949, FÊTE DE LA TRANSLATION)

par Mgr Julien Le COUÉDIC, évêque de Troyes

Pour bien parler d'un Père, à ce qu'il semble, il faudrait être son fils, non seulement parce que l'affinité née du même sang crée une certaine affinité de langage, mais parce qu'un long commerce permet toujours de se mieux connaître.

L'homme, ce composé toujours instable et jamais achevé de chair et d'esprit, n'est pas une figure géométrique que l'on puisse définir par des lignes caractéristiques et invariables. Il n'y a pas de *science de l'homme*, au sens rigoureux du mot, car il n'y a de science que du général et de ce qui peut s'enfermer dans une formule. Or, il n'y a pas deux hommes semblables, et chacun d'entre nous est si prodigieusement riche et complexe que le moyen âge avait trouvé un mot exact pour nous le faire comprendre. « *Tout individu est ineffable* », disait-il, ce qui signifie qu'aucune parole ni aucune pensée n'est capable de nous exprimer tout entier.

On conçoit dès lors que le chroniqueur éprouve quelque embarras à camper un personnage dont il sait bien que tant de traits lui échappent. Par contre, le fils est plus à l'aise. Il a tellement regardé son modèle avec ces yeux du cœur dont parle saint Paul qu'il le sait précisément par cœur. Il ne l'a pas vu seulement en public, là où celui-ci risque de n'être plus tout à fait lui-même ; il s'est familiarisé avec lui, il a retrouvé ses gestes quotidiens, son comportement, ce qu'il tient de naissance et ce qu'il a acquis dans la suite ; il l'a saisi dans ses réflexes ; il

sait l'exacte couleur de ses yeux : il connaît la lueur qui va et vient au fond des prunelles et le moment où elle se fixe et où elle est à l'arrêt. Sans doute bien des secrets lui échapperont-ils encore et sera-t-il tenté peut-être de colorer certaines ombres et d'arrondir quelques pointes, mais du moins il se rendra compte de ces subtilités et il n'en sera pas dupe. Sa tâche, pour être délicate, ne le dépassera pas tout à fait. En somme, tout est avantage quand on aime !

Voilà le mot décisif, voilà le secret des vraies réussites. Tout est avantage quand on aime ! Peut-être pouvons-nous espérer que ce mot si exact pour des fils se vérifiera aujourd'hui pour celui qui s'est mis lentement en consonance intime avec le cher modèle et qui a respiré pendant quelque temps dans la même atmosphère ?

C'est assez dire que je ne saurais trop vous remercier, mon Très Révérend Père, de m'avoir donné la joie, en m'invitant à parler de saint Vincent de Paul, de me pencher longuement sur cette prestigieuse physionomie et de m'avoir ainsi facilité une familiarité dont j'aimerais que cet auditoire, autant que moi, pût tirer profit.



On a, par une singulière et heureuse fortune, un fort beau portrait de saint Vincent de Paul. Nous sommes, en le fixant, à l'époque où l'artiste cherche encore et avant tout à reproduire son modèle. Il le dessine sans prétendre le styliser et en extraire par violence une abstraction, il le creuse néanmoins et il l'intériorise pour que l'âme apparaisse et déborde à travers les traits, mais l'art lui suffit sans qu'il soit besoin du langage secret et chiffré des artifices.

Le visage de Monsieur Vincent n'est ni beau ni gracieux. Les lignes ne se cherchent pas pour se fondre dans un ovale régulier, comme dans l'admirable portrait de saint François de Sales. Elles sont elles-mêmes, chacune d'entre elles, surtout dans les saillies du bas. Ce qui frappe par contre, au centre, c'est le regard où il y a à la fois de la bonhomie et de l'adresse, une flambée de vivacité gasconne et, au demeurant, quelque chose de sûr, de fixe, j'allais dire quelque chose d'acquis.

Et peut-être ce dernier trait révèle-t-il plus que les autres l'homme lui-même ? Saint Vincent de Paul s'est fait lentement, il s'est conquis et c'est ce qui le grandit à nos yeux et le rend en même temps imitable.

N'ayons pourtant au seuil de cette vie aucune illusion. Un grand saint est toujours un chef-d'œuvre de la nature non moins que de la grâce et il n'est que d'étudier le détail de cette biographie pour s'en rendre compte. Vincent de Paul a été prodigieusement doué. Intelligence vive et claire, volonté tenace jaillissant d'un corps de paysan vigoureux et sain qu'aucune complexité de civilisation n'a usé, un sens étonnant de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire, et, par surcroît, une capacité de travail quasi indéfinie. Vraiment « Dieu est admirable dans ses Saints »... « *mirabilis in Sanctis Dominus* ».

Avec de tels dons, Vincent peut devenir un grand homme comme le devinrent ses premiers bienfaiteurs, mais il a présentement le choix entre Bérulle, Machiavel ou le condottière. Comme il le dira plus tard, il sent en lui des « bouillons de nature » qui veulent exploser et il n'est pas sûr qu'il se soit tellement trompé

quand il parle de « *ses humeurs sèches et revêches* ». Les saints, par humilité, oublient de dire ce qu'ils sont devenus, mais ils sentent avec une extrême lucidité ce qu'ils auraient pu être, et saint François de Sales avait raison de souligner que ce n'est pas tant la qualité des talents qui fait un saint que la manière de les utiliser.

Et c'est un des mots qu'il faut retenir pour comprendre saint Vincent de Paul. Il n'a pas cherché à conquérir le monde, ses richesses et ses honneurs ; à quoi auraient suffi le nombre et l'éclat de ses dons naturels, il a cherché à se conquérir lui-même et à servir les autres et, pour obtenir cette maîtrise et ce rayonnement, il lui a fallu assouplir ses qualités natives, les rodor l'une l'autre pour les unifier et ce fut chez lui l'œuvre d'une continue attention et d'une particulière fidélité à la grâce.

Il était né attentif, réfléchi, calculateur et l'on peut dire qu'il n'a manqué aucune des occasions que lui offrit l'Esprit-Saint. Il accepte d'aller étudier, puis, étudiant encore, d'être précepteur. Il le sera trois fois et il y développera l'art de patienter avec les hommes, de surveiller leurs saillies, de garder son sang-froid et, le moment venu, d'opposer le calme à la fièvre et d'ouvrir les cuirasses les plus fermées. Il aurait pu « se pousser » comme on disait alors et il est superflu d'ajouter qu'il y a pensé, que mieux que quiconque il aurait su s'y prendre sans appuyer et sans faire voir son jeu comme les impétueux et les malhabiles, en se glissant imperceptiblement. Il a par volonté fermé ses yeux qui étaient si perçants et si fins. Il n'a jamais cessé d'être prudent, les hommes diraient adroit, en cherchant à être un humble parce qu'il sentait d'instinct que, hormis les vertus théologales, les autres ne sont pas achevées, elles sont en puissance de leur acte, de leur perfection et de cet ajustement exact qu'elles poursuivent sans jamais pouvoir l'obtenir, mais il a poursuivi cette humilité en lui, en Mlle Le Gras, dans ses Filles et dans ses Fils, avec une ténacité inouïe et parfois avec des paroies coupantes comme une lame. Qu'on se rappelle cette apostrophe jetée à sa collaboratrice désireuse de posséder au plus tôt le Régiment de son Institut et qui pressait le saint de l'établir : « *Le Sauveur du monde s'en rapportait à Dieu son Père pour l'état de toute l'Eglise... et vous, pour une poignée de filles que sa Providence a notoirement suscitées, vous pensez qu'il vous manquera ? Allez, Mademoiselle, humilitez-vous devant Dieu !* »

Qui le niera du reste depuis que saint Augustin l'a noté dans une homélie célèbre ? « *Plus l'édifice à construire doit être élevé, plus les fondations doivent être humiliées en terre.* »

Saint Vincent avait un flair instinctif, celui qui éclairer la route humaine, montre l'obstacle de loin et empêche les faux-pas ; mais Mazarin l'avait aussi et Richelieu également, avec en plus un sens de la grandeur incomparable. Ce qui caractérise celui de M. Vincent, c'est qu'il le soumet à la sagesse divine. Il aurait pu ramer comme les autres en se défilant entre les écueils. Il garde tout de même la main sur la rame mais il laisse la voile s'emplier et se gonfler au vent du Ciel. A la lettre, il avance et il est guidé, il ne court jamais et sait attendre, presque au point d'impatienter les autres et de laisser penser qu'il est lui-même hésitant sur la route à suivre, il « n'enjambe » jamais sur la Providence mais, quand elle se décide, lui aussi se met en route.

Ainsi son humilité est sauve puisque cette longue attente paraît devant les autres une sclérose de vieillesse, mais l'œuvre est solide. Il n'a pas écrit la règle tout d'abord, il a laissé le temps

agir, montrer les points faibles et les temps forts, les nécessités du moment et ce les qui sont au-delà du temps ; il l'a vécue sagement avant de l'établir et il l'a mûrie comme un thème se dégage chez les vrais et grands musiciens de je ne sais quelles symphonies intérieures toujours inachevées. Et ce constant oubli de soi, nous le sentons dans les saints et chez Vincent de Paul, n'est pas un contreplaqué que l'humidité que que jour gondole et détache, c'est « un état » comme on le dirait si bien au xvii^e siècle et dans cette Eco'le française dont votre Père, Messieurs et mes Sœurs, a tant profité. De son vrai nom, c'est un détachement d'esprit et de cœur, allant de pair avec une pauvreté parfaite et, en fin de course, s'identifiant avec elle.



Faut-il en effet le souligner, encore que vous le sachiez tous et que cette vérité soit de l'ordre de l'évidence ? On ne peut poursuivre à fond une vertu morale que si l'on atteint toutes les autres, car si différente apparemment que soit leur tige, on voit bien que leur racine est commune.

Qui ne voit du reste à la réflexion qu'on ne peut développer l'humilité laquelle est le détachement de soi-même qu'en développant en même temps le détachement des choses qui nous entourent car bon gré mal gré nous faisons partie de l'univers. Celui-ci nous enveloppe mais il se colle à nous aussi, il nous pénètre et il nous envahit par les sens, de telle sorte qu'on ne peut se vider de soi-même que si, d'abord, on s'est désempié du monde, autrement dit que si l'on s'est appauvri.

Ah ! comme Vincent de Paul l'a senti et si l'on ose dire l'a vécu ce besoin de pauvreté ! C'était un fils de paysan et ce n'était pas cet aristocrate racé qui s'appelle François de Sales, lequel a méprisé l'argent avec une aisance souveraine. Il a senti tout petit ce que c'était qu'un écu, ce qu'il en coûtait de le gagner et cette sorte de plaisir complexe qu'il y a à fermer sa main sur lui et à le serrer fort. Il a été sensible, étant donné sa nature, à l'utile et qu'est-ce qu'il y a de plus utile que l'or et, parce qu'il était prévoyant, il a compris très tôt l'avantage et la sécurité que donne « l'argent devant soi ».

Equilibre humain après tout qui faisait encore hier le fond de l'Occident et comme sa stabilité sur le plan horizontal !

Ce qui est admirable dans saint Vincent de Paul, c'est que sans abandonner ce sens du calcul, il l'a transposé. Il a toujours compté mais à mesure qu'il allait, c'était avec la Providence ; et comme celle-ci exige pour se donner en plénitude qu'on ne baise pas avec elle, qu'on soit réel, que réellement on donne tout son argent et tous ses biens pour avoir ses richesses à elle, Vincent s'est appauvri. Il a poursuivi la pauvreté avec minutie, non pas en artiste et sous l'aspect de la beauté, comme eût été tenté de le faire François d'Assise mais en homme avisé, réaliste, sachant tout ce que donne l'argent et l'insécurité au contraire que laisse le détachement de la richesse. Il a choisi en fixant sur le jeu son regard que rien ne pouvait illusionner ni tromper, il a fait confiance en Dieu, il a compris la Paternité de Dieu, il n'a pas simplement dit comme nous du bout des lèvres chaque matin : « Notre Père... donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien... » ayant assuré de par ailleurs et dans le plus petit détail, notre avenir et celui de nos enfants ; il l'a dit avec son cœur et avec sa volonté, il a établi ses œuvres, les Charités,

la Mission, les Filles de la Charité sur ce dénuement, sur ce rien, sur ce néant de l'homme et il a tout attendu de Dieu.

S'il est vrai, comme l'assure un de ses historiens, que son dernier mot fut « *confido* », il exprime bien sa vie entière, la ligne essentielle et maîtresse de cet équilibre acquis, incomparablement supérieur à celui qui est naturel et qui hésite devant l'héroïsme sous toutes ses formes, qui repétrit la nature, qui ramène le lacis des sentiers obliques à la voie droite et qui donne à l'être humain non pas le sens de l'homme, mais le sens de Dieu.

Et c'est assez dire que pour aboutir à cette simplification et à cette unification au dernier souffle dans cette expression si adéquate : « J'ai confiance », il a fallu aux saints une constante union avec Dieu. J'entends bien : il y a une différence entre un moine de la thébaïde, un chartreux de nos jours et saint Vincent de Paul. Pas si grande cependant qu'on serait tenté de l'imaginer aujourd'hui. Les uns ont été des actifs, dit-on, les autres des contemptifs. La vérité est que tous ont été des contemplatifs et à un degré qu'on ne saurait mesurer tant il est élevé. Il le fallait pour que saint Bernard gardât avec lui son cloître en parcourant les routes de la chrétienté. Il le fallait aussi pour que Vincent de Paul, qui fût le plus actif des hommes, ne fût pas un agité. Il le fallait pour qu'il fût aux écoutes de la Providence, et je n'ai pas dit ce mot au hasard car écouter est le signe préliminaire et infaillible de l'action profonde, écouter Dieu, arrêter les palpitations et les frémissements de soi-même, ajuster lentement ce pauvre verbe qui monte de nous au Verbe qui descend de Dieu et qui est Dieu lui-même.

Il n'y a que Dieu qui agisse. Nous, nous sommes ses instruments. L'humanité de Notre-Seigneur était l'instrument conjoint de sa divinité. Celle des saints était, elle aussi, comme une lyre toute prête, toutes cordes tendues et frémissantes, et le secret de Dieu c'est, avec des notes très diverses, de produire comme en Vincent de Paul un parfait et harmonieux accord.



Nous pensons vous avoir montré, Messieurs et mes Sœurs, que votre fondateur et père, sous ses caractéristiques qui le rendent très personnel, a été un saint de tous les temps.

Il nous reste à vous préciser qu'il a été aussi à un titre unique un précurseur des temps modernes et le premier de ses Apôtres.

Ce n'est pas qu'il ait perdu de vue son temps et qu'ainsi que le disent les Anglais il ne l'ait pas *réalisé*. Ce qui est vrai, c'est qu'il a vécu dans une époque de transition et, comme saint François de Sales, il a été « l'homme de l'entre-deux ». Mais l'évêque de Genève était un gentilhomme sur lequel pesaient des siècles d'histoire et qui avait vécu dans un aimable château savoyard et au collège de Navarre. Sans doute François a deviné le monde nouveau et, dans l'*Introduction à la Vie dévote*, il a su montrer que le privilège de la piété et d'une profonde vie intérieure n'était pas le monopole d'une élite comme on le croyait jusqu'alors, mais le fait de la masse des fidèles. Il a compris par ce biais l'importance de la masse mais il ne l'a pas saisie de face, du côté social. Noble, il l'était jusqu'au raffinement, sans s'en prévaloir assurément ayant de la vraie noblesse cette fleur exquise qui est la courtoisie, mais il était de son monde par les moelles. Il s'est penché avec élan et simplicité vers le petit, mais

comprenant davantage, semble-t-il, ce devoir de condescendance et de charité plus que ce ui de stricte justice. Il était, par surcroît, humaniste non pas à la manière d'un Erasme ou d'un Florentin de la grande époque dédaignant le vulgaire, mais persuadé néanmoins d'instinct que l'humanité réside essentiellement, comme dans sa fleur, dans une élite cultivée et choisie.

De à vient que parfois il plane ou que souvent, pour parler avec élégance et sur un ton qui lui est d'ailleurs naturel, il n'est pas toujours direct. Si l'on peut dire, il n'est pas populaire, il ne l'est ni par la phrase ni même ni par la pensée ni par aucun geste, et quand il répond à son père blessé par sa ténacité et sa simplicité et qui l'a comparé à son valet, on sent bien qu'il n'en a pas l'âme et qu'entre Roland et lui, il y a un monde de distance.

Vincent de Paul au contraire est né au milieu du peuple, à la fin d'un siècle où la masse compte encore si peu. Il se cultivera lui aussi et de telle manière que les Rois et les Reines le choisiront comme confident et comme ambassadeur mais, son rôle fini auprès de ses élèves ou de Mme de Gondî, il se retire chez lui ou mieux il va retrouver le vrai peuple, le petit peuple qui vit pêle-mêle dans les immenses domaines de ses maîtres, à Montmirail, à Villepreux ou à Folleville. Il ira à lui à Clîchy et à Châlillon et il faudra l'autorité de Bérulle pour le lui faire quitter. Encore ne sera-ce que pour un temps car ses loisirs, quand il en a, il les emploiera au service des hôpitaux et des galériens et quand viendront les invasions et l'effroyable exode de la guerre de trente Ans, la confusion quasi inextricable des troupes étrangères sur la Picardie, la Champagne et la Lorraine, c'est encore à ces petits qu'il pensera et c'est à eux qu'il enverra les premiers missionnaires et les premières religieuses.

Et c'est précisément parce que mieux que personne il voit les besoins du peuple, son extrême pauvreté face à l'opulence des grands, qu'il en a pitié d'abord et qu'ensuite et à force de clairvoyance il prévoit son rôle. Son génie sur ce point ne sera dépassé par aucun de ceux de ses contemporains. Tous, même les plus grands, restent fixés sur le vieil horizon. Lui, Vincent de Paul, a réellement changé la perspective de la chrétienté et par suite de l'humanité. Richelieu, Mazarin, furent de grands politiques, lui, Vincent de Paul, a compris que la vraie politique demain serait sur le plan économique et social.

Que l'on regarde le Richelieu de Philippe de Champaigne du Louvre. C'est un grand, un racé, un fort, un produit d'élite et, au sens de l'époque, un grand homme : telle fut la vue du grand siècle et de l'humanisme.

La masse ne compte pas. Il suffit pour faire son devoir envers elle d'en avoir pitié, de la secourir et aussi de l'aimer, mais rien ne se peut faire avec elle. Elle est faite pour être gouvernée et ceux-là doivent être ses chefs qui se sont élevés au-dessus d'elle et de tous, qui ont un trait commun qu'on peut relever dans les portraits de l'époque, une distinction, une sorte d'humanité d'Académie comme l'est le palais de Versailles.

Tous ces grands hommes ne sont pas des isolés, mais ils sont des solitaires. Ils songent, au point de vue religieux et chacun pour soi, à sauver leur âme comme si le destin des âmes n'était que parallèle. Ils ne se sentent pas comme nous solidaires de l'humanité parce que la masse des hommes vit loin d'eux et dans des occupations matérielles qui ne sont et qui ne seront jamais les leurs. Vincent de Paul le comprendra bientôt, quand il verra

tes grandes dames se faire remplacer auprès des pauvres par leurs domestiques.

Il faudra toute sa sainteté et tout son génie pour montrer à la France, à la noblesse et au clergé français, qu'ils sont unis par le sang, par le baptême, par la rédemption, au petit peuple. Il faudra toute son instance pour que les prêtres, qui foisonnent dans les villes, aillent au peuple et redeviennent la forme du troupeau, pour qu'ils puissent songer non pas seulement aux missions des pays sauvages, mais à la Mission de France. Il faudra toute sa hardiesse pour que des femmes puissent avoir une vie religieuse et n'être pas cependant derrière les grilles. Encore, il devra s'y résigner, ne seront-elles pas des religieuses au sens ancien du mot. Comme il le dira dans une série de propositions directes d'une magnifique éloquence, « *ses Filles n'auront pour monastère que la maison des pauvres, pour cellule qu'une chambre de louage, pour chapelle que l'église de la paroisse, pour cloître que les rues de la ville, pour clôture que l'obéissance et pour grilles que la crainte de Dieu.* »

Ecoutez ces paroles qui se pressent en bouillonnant et dites-moi si vous en avez trouvé de semblables ni de plus proches de la sève primitive de la chrétienté des actes des Apôtres, ni de plus incarnées, comme nous le disons maintenant.

Vincent, l'homme neuf, a offert au Christ le monde moderne. Il a compris non seulement que le peuple faisait partie intégrante de l'humanité, mais que demain il chercherait à y avoir une place à côté des autres et sur le même plan. Il a compris surtout, parce qu'il aimait, que chercher à sauver les âmes était vain et presque blasphématoire si l'on ne cherchait en même temps à secourir les corps, à mettre la personne humaine qui est un composé d'âme et de corps dans les conditions favorables à sa vie, à son développement et à son salut. Il a compris le mot de saint Jean sans l'interpréter et sans le travestir : « Le Verbe s'est fait Chair. »

Pendant que les grands politiques cherchaient ensemble un équilibre européen et en traçaient les grandes lignes dans un traité de haute sagesse humaine, mais vidé de sens chrétien, lui, l'humble Monsieur Vincent, sauvait la vraie humanité sur les routes, donnait du travail aux mendiants pour les empêcher de s'avilir, ouvrait des hôpitaux pour les hommes et les femmes, pour les enfants trouvés. Il donnait à cette masse vagabonde, refoulée par les guerres civiles et étrangères et qui ne savait plus à quel prince elle appartenait, il lui donnait ce sens de la communauté vraie, de la grande communauté humaine pénétrée par le sang rédempteur.

Lui aussi a été un humaniste, mais il l'a été comme doit l'être un chrétien, il a fait de tous les hommes ses frères et devant tous il a été le témoin de l'Incarnation, un Jésus-Christ vivant.



Et nous voici au terme de ce discours avec le regret de quitter si tôt le modèle qui en fut l'objet : Monsieur Vincent.

Il fut, avons-nous dit, un saint pareil à celui de tous les temps, et il fut un précurseur de notre époque.

Ne reste-t-il pas un mot à ajouter pour nouer ensemble ces deux pensées ?

Il semble que si. — Vincent de Paul a connu François de Sales, qui a dit de lui qu'il était « le plus saint prêtre de son siècle »,

et ce témoignage suffirait à lui seul pour nous faire comprendre sa vraie place. Il a fondé avec M. Olier les premiers séminaires, il a prêché les premières retraites ecclésiastiques et les premières conférences de prêtres. Il a connu Mme de Chantal, que lui avait confiée l'évêque de Genève et Mme Acarie, il a été membre du Conseil de conscience et il a aidé la France à trouver des évêques qui eussent le sens de leur vocation, il a connu Bérulle, Condren, il a connu Bossuet.

Sans doute n'a-t-il rien écrit ou à peu près. Il n'a eu, à ce qu'il paraît, ni l'intelligence spéculative et compréhensive de Bérulle, ni la flamme de Condren. Intellectuellement, il n'a pas orienté son siècle ni décidé de cette *Epopée mystique* qui a fleuri à ses côtés, mais c'est lui qui a vraiment guidé son siècle, qui en a tenu tous les fils dans sa main, qui a coordonné pour l'action la science des grands métaphysiciens et l'éloquence des prédicateurs, c'est lui qui dans un langage direct et avec des gestes qui valent tous les mots a permis à la France de la Fronde de ne pas s'effondrer et de devenir la France de Louis XIV.

C'est un de vous, un fils de Monsieur Vincent, Messieurs, qui l'a dit et on ne peut que s'honorer de le redire après lui. Il fut le « *Grand Saint du Grand Siècle* ».

M. EUGÈNE HOTTIN

Prêtre de la Mission (16 février 1860-9 décembre 1948)

Notre Seigneur s'adressant à Nathanaël, qui venait à lui en toute simplicité et droiture, s'exprimait ainsi : « *Voici un bon fils d'Israël en lequel il n'est point de feinte !* » Quand M. Eugène HOTTIN arriva au ciel, il dut être accueilli par le même éloge ; en effet, il avait marché durant les quatre vingt-huit ans de sa vie mortelle, tout droit, sans la moindre astuce, sans biaiser dans l'accomplissement du devoir, incapable de s'imaginer le calcul ou les détours dans les agissements des autres et d'en user pour lui-même.

C'est à Tours qu'il naquit le 16 février 1860. Il avait donc dix ans quand éclata la guerre de 1870. Durant la dernière guerre (1940-1944), il évoquait ses souvenirs, les calquant sur les événements du jour et s'étonnant qu'ils ne s'ajustassent pas. Peu curieux de nouvelles, il ne connaissait que les grandes lignes et s'étonnait de ne pas revoir l'héroïque geste des « *moblots* » ; si éloigné de toute diplomatie par son caractère même, il sortait de naïves réflexions, parfois d'une logique déconcertante, ne comprenant pas que les faits ne cadrassent point avec ses conclusions toutes simples.

Il entra jeune au Petit Séminaire, puisque lorsqu'il quitta le Grand Séminaire lors de son admission dans la Congrégation à vingt et un ans, il était déjà sous-diacre. Le Supérieur du Grand Séminaire de Tours était alors l'inoubliable M. Léon Forestier (1). C'est en sa compagnie que le jeune Hottin fit le voyage de Tours à Paris. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'arrivé à la Maison-Mère il apprit que M. Forestier qui n'en avait pas soufflé mot, venait y occuper le poste d'Assistant substitut.

(1) Voir notice de M. Léon Forestier dans *Annales*, 1918, p. 848-898 ; 1152-1183 ; 1919, p. 541-570 ; 987-1034.

Il fut reçu au Séminaire Interne le 8 juillet 1881, fut en octobre l'ange de M. Gilbert Lambert qui lui survit, fit les saints vœux le 9 juillet 1883, en présence du Très Honoré Père Fiat, fut ordonné diacre le 7 juin 1884 et prêtre le 30 mai 1885, par Mgr Briey, évêque de Meaux.

Deux mois après, il arrivait à la Maison de Reims. Il n'eut jamais le souci d'un logement commode. Heureusement ! Car les Lazaristes étaient alors logés dans un ancien carmel, aux cellules exigües. Ils étaient chargés des missions diocésaines et de l'Œuvre des Servantes. Si M. HOTTIN n'était pas orateur, il disait avec conviction ce qu'il établissait solidement. Et Mgr Ponsin, alors enfant, et aujourd'hui Vicaire Général, se souvient encore de la forte impression que M. HOTTIN fit sur lui durant une mission qu'il prêchait à Maubert-Fontaine, dans les Ardennes. A l'extrémité du diocèse et aux confins de ceux de Verdun et de Namur, trois confrères gardaient le pèlerinage de Saint-Walfroy-le-Styliste. Le vénérable Supérieur de cette Maison, M. Antoine Flagel, étant mort le 11 janvier 1889, le cardinal Langenieux songea à fondre les deux maisons en une seule. M. Firmin Bouanger, Supérieur à Reims, devait se transporter avec son personnel à Saint-Walfroy. Il n'y tenait guère et formula quelques objections. Il y eut un moment de tension entre l'archevêque et le missionnaire. M. HOTTIN qui, en d'autres circonstances, semblait ne rien voir, ni comprendre, se rappela nettement certaines discussions entre le cardinal et M. Bouanger. Enfin, l'accord fut conclu et M. HOTTIN suivit son Supérieur et ses Confrères sur la montagne de Saint-Walfroy. Il n'y demeura qu'une année. Sans doute le jugea-t-on plus apte au professorat qu'à l'apostolat missionnaire. Il devait être, en effet, professeur jusqu'à son placement à Paris (1935). On l'envoya d'abord au colège d'Antouara, où il demeura trois ans, et de là revint en France, au Petit Séminaire d'Evreux. On lira plus loin ce qu'il fut à Oran : tout porte à croire qu'on pourrait le dépeindre sous les mêmes traits à Evreux. Il enseigna plusieurs matières, mais il s'appliqua spécialement à la philosophie qu'il cultiva toute sa vie. Il avait fait relier un certain nombre d'ouvrages traitant de philosophie sous une couverture de même hauteur et de même épaisseur, bien que ces livres fussent de formats divers. Le cuir du dos de ces assez gros volumes était soit rouge, soit vert. Et il les avait alignés sur les rayons d'une bibliothèque. De loin, cet assemblage rappelait des bocaux de pharmacien, et les élèves ont tôt fait de les appeler « *les bocaux du Père Hottin* ». Après l'expulsion qui le contraignit neuf années plus tard (1893-1902) à quitter Evreux, ces volumes furent envoyés à Dax, où sans doute encore, les étudiants puisent dans les *bocaux du Père Hottin* la science qu'il y avait concentrée.

On était en effet dans la douloureuse période du Combisme où il fallut abandonner successivement la presque totalité de nos maisons de France. M. HOTTIN reprit le chemin du Liban, qu'il connaissait. Il devait, cette fois y demeurer douze ans (1903-1915). Il aime, dans la suite, à évoquer, par exemple, les promenades à Revfoun et à conter de gentils anecdotes au sujet de M. Ignace Saliège (1843-1911). Mais vint la guerre de 1914 et ses répercussions en Turquie provoquèrent l'expulsion des missionnaires qui furent embarqués sur de mauvais bateaux après avoir été menacés d'être emmenés dans un camp de concentration. Leur voyage fut fécond en incidents divers au travers desquels M. Hor-

TIN, philosophiquement abandonné à Dieu, passa sans se troubler outre mesure (2). A son arrivée en France, il fut placé au Berceau (1915) et l'année suivante envoyé au Séminaire d'Oran, où il devait travailler dix-sept ans. Ce qu'il y fit, un de ses anciens élèves, M. l'abbé Burdet, le décrit finement et avec cœur dans les lignes qui suivent :

M. HOTTIN a laissé à Oran (au Séminaire et dans tout le diocèse) le souvenir d'un prêtre d'une grande bonté, d'une grande piété et d'une grande modestie. Il est à la fois facile et malaisé de dépeindre sa physionomie, facile parce que cet homme était sans détour, d'une âme tout d'une pièce, malaisé parce que dans son humilité, il menait une vie sans fait saillant. Essayons néanmoins de relever dans les menus-faits de sa vie quelques traits qui puissent fixer sa physionomie.

Cet homme était bon, d'une bonté exquise, bon toujours, dans toutes les circonstances, bon envers tous.

Il ne s'est jamais départi de sa bonté. Quand on arrivait au Séminaire, on était frappé de sa figure souriante et accueillante, et d'instinct on se livrait à lui, sûr de trouver en lui compréhension et amabilité. Une forme de sa charité : l'indulgence. Cet homme excusait presque d'avance toutes nos peccadilles et aurait admis facilement, sous ses yeux, dans sa classe, des libertés que d'autres auraient bannies.

Certains de ses cours sont devenus célèbres par la bonne humeur qui y régnait, et si quelquefois le diapason s'est élevé bien haut et si les remous ont été violents, on peut dire qu'au fond c'était encore un hommage à sa bonté inlassable et qui quelquefois même venait au devant de nos désirs pour nous accorder détente et distraction. Si quelquefois la classe était trop grave, les visages trop tendus et sévères, M. HOTTIN s'en étonnait, en était malheureux et nous demandait si nous étions malades. Il avait l'habitude de consacrer les dernières minutes de sa classe à nous lire de « bons mots » pour nous faire rire. D'où les sortait-il ? De l'Almanach Vermot qu'il transcrivait sur un carnet. Et aussi du « Père-Mère », dont il faisait la collection.

Il faut ajouter à cela les lectures qu'il faisait en classe pour les jours un peu extraordinaires et qui étaient invariablement : « Le wagon de 3^e classe, de Jean Drault, Le Commissaire est bon enfant, Le Gendarme est sans pitié, de Courteline.

Avec lui, on n'avait guère à craindre de mauvaises notes ; les devoirs étaient marqués d'une croix et les compositions — où il fallait bien obligatoirement mettre des notes — s'étagaient de neuf à six sur dix. Jamais moins de six, quelle que soit la copie, heureuse classe !

Evidemment pas de mauvaises notes de conduite, tout allant pour le mieux et si quelquefois les élèves ayant dépassé la mesure, il se plaignait au Supérieur ou quelquefois en conseil ; il en devenait réellement malade plusieurs jours.

Ses colères en classe étaient parfois amusantes car elles se calmaient vite et étaient suivies parfois d'excuses touchantes.

Mais on aimait tant ce bon « Père Hottin » que tout cela s'amalgamait dans une affection respectueuse, et que, par un prodige invraisemblable, tous ces manquements s'alliaient fort bien au respect et à la déférence dont on l'a toujours entouré.

(2) Sur cette expulsion d'Antoura, voir dans les Annales de 1925, le Journal de M. Bourzeix, p. 443-460, et un rapport de M. Lucien Bouclet, p. 460-476.

Il aimait les malades et les visitait tout de suite, c'était le premier toujours à venir à l'infirmerie et, chaque fois, il y arrivait avec sa collection de « Pèle-Mèle » qu'il laissait au patient.

Accessible à toutes les confidences, toujours disposé à nous écouter, il calmait nos ennuis, nos inquiétudes, par de bonnes paroles bien appropriées. On peut lui rendre le témoignage que jamais il n'a rien envenimé, mais que souvent, par contre, il a arrangé beaucoup de choses. On lui faisait fête souvent et peut-être trop.

On découvrirait au martyrologe beaucoup de saint Eugène qu'on applaudissait, et le lendemain, en classe, guirlande de fleurs, discours, etc... et même on profitait de tout pour le fêter : saint Thomas d'Aquin, sainte Catherine, patronne des philosophes et même, par une ironie mordante et sur un jeu de mots, sainte Scolastique !

De bonne grâce, M. HOTTIN, prenait place sur une estrade imposante avec buldaquin, et écoutait le discours, après quoi il répondait très aimablement et toujours d'une façon spirituelle.

M. HOTTIN était si bon que d'instinct on l'aimait et que jamais — le fait est à souligner — on ne lui a donné de surnom, chose rare pour une maison étudiante. C'est d'ailleurs cette bonté qui lui a valu le lot imposant de pénitents qu'il a toujours eu.

Une autre forme de sa bonté : la serviabilité.

M. HOTTIN était toujours disposé à rendre service, il ne disait jamais non. Il a remplacé ses confrères dans des charges les plus variées, selon les nécessités du moment, acceptant de dire les messes très matinales (par exemple, jours de départ en vacances) ou très tardives pour de grandes cérémonies, de se prêter à des offices que d'autres n'acceptaient pas volontiers, ne refusant jamais d'obliger quelqu'un, supérieur, confrère, élève ou parent d'élève. Cela débordait même la maison puisque M. HOTTIN a rendu bien des services en paroisse.

Les curés aimaient faire appel à son ministère discret, ponctuel, surnaturel. Il confessait, il prêchait, et cela avec beaucoup d'aisance et de naturel, sans montrer, le moins du monde, que ce ministère ne lui était pas habituel.

On ne peut s'étendre sur ce sujet car la bonté, sous toutes ses formes, était inépuisable.

Un deuxième trait de sa physionomie c'était la modestie dans le sens d'humilité.

Il ne tenait guère de place, le cher homme, et ne cherchait pas à se faire valoir. Son désir aurait été de demeurer inaperçu et pourtant, étant le plus âgé dans la maison, son rang hiérarchique le plaça, dès 1924, après le Supérieur, comme assistant. Mais il exerçait sa charge avec grande discrétion. Il arrivait à la Chapelle, il voulait les ornements les plus vieux, les moins beaux, l'autel le moins bien décoré. Dans sa chambre, les objets les moins luxueux, rien qui attire l'attention. Dans les cérémonies, réceptions d'évêques ou à l'évêché, sorties, etc... rien ne le faisait remarquer. Lorsqu'il fut nommé chanoine en 1931, il s'effaçait devant les félicitations, rejetant invariablement : « Mais c'est automatique », en faisant allusion à une vieille coutume qui voulait que les professeurs, au bout d'un certain temps, obtiennent cette dignité, coutume d'ailleurs jamais codifiée, ni absolument observée.

Et personne ne le vit en rochet et en camail, sauf un jour au café, où, après le repas, ses confrères, par plaisanterie, lui avaient

fait adresser un camail fantaisiste. Bien souvent on le louait aimablement, sur son savoir surtout en grec et en philosophie. Il esquissait cela et disparaissait.

Un jour, en classe, ses élèves de grec voulant souligner la chose, avaient écrit au tableau : « Monsieur Hottin est un grand helléniste ». Colère de M. HOTTIN qui demanda la suppression de l'inscription. Personne ne bouge. Alors le professeur se lève pour saisir le chiffon de tableau. Les espiègles s'inclinèrent et eux-mêmes épouyèrent le tableau. Bien souvent Myr Durand le prenait avec lui, dans son auto, en revenant des offices pontificaux à la Cathédrale — ce qui lui valait quelques flatteries — et donna lieu un jour à une bonne histoire.

Au sortir de la Cathédrale, Monseigneur invite M. HOTTIN à monter en auto, mais il y avait un autre personnage de passage, le provincial des Pères Jésuites de Lyon, à l'époque, le célèbre Père Costa de Beauregard. Monseigneur voulait l'honorer, lui réserve la place à côté de lui et demande à M. HOTTIN, de monter devant, près du chauffeur. M. HOTTIN croyant qu'on veut lui donner devant, la plus belle place, se récuse en disant : « Oh ! non Monseigneur, jamais je n'oserai. » Et puis il se rend compte de sa méprise, et s'engouffre devant près du chauffeur.

Arrivé au Séminaire, il raconte, lui-même, en riant cette bonne affaire qui est demeurée célèbre.

La modestie peut-être aussi interprétée dans le sens de prudence.

Cet homme fut d'une réserve exemplaire qu'on estimait parfois timidité naturelle, mais qui s'élevait en lui sur le plan de la vertu. Évidemment jamais rien d'équivoque dans ses paroles, mais même devant lui, personne ne se serait permis une plaisanterie. Sa démarche était grave, son regard baissé, et bien souvent même en sortie, il prenait un livre qu'il lisait pour avoir une contenance. Sa réserve était devenue célèbre au Séminaire et en dehors. Elle donnait lieu parfois à des étrangetés.

Quand on avait en mains une de ses éditions de Courteline, on voyait ainsi que certains mots pourtant bien inoffensifs étaient rayés au profit de mots plus prudes. Et dans son attitude, quelle réserve, poussée à l'excès. Un fait dont j'ai été le témoin et même l'acteur. Un matin à quatre heures. M. HOTTIN passe dans le corridor pour réveiller ses confrères en rue de la méditation. Il fait noir. Il a avec lui son bougeoir allumé. Malheureusement un courant d'air l'éteint. M. HOTTIN, désespéré, se tourne à droite, à gauche, criant : « Qui me donnera de la lumière ? » Je suis levé pour assurer la surveillance du dortoir. J'ouvre ma porte et je dis : « Monsieur le Directeur, voilà de la lumière », et je présente ma bougie qui éclaire la scène. Mais, ô stupeur, je vois M. HOTTIN qui au lieu d'être face à moi, regarde à l'opposé, en me tournant le dos. Il a ses mains par derrière qui tendent le bougeoir, et il me dit : « Est-ce que vous êtes visible ? » « Mais oui ! dis-je, je suis tout habillé ! » Alors, rassuré, le bon M. HOTTIN, se retourne. N'est-ce pas charmant, ce témoignage de sa grande modestie.

Que dire de son esprit religieux ?

Il faut avoir vécu avec lui pour apprécier sa fidélité à la règle, son esprit de pauvreté, sa piété, et tout cela sans ostentation, avec calme, mais quelle fidélité !

Son esprit de détachement, de pauvreté, lui faisait préférer tout ce qui était humble, moins voyant. Il est resté longtemps,

très longtemps sans montre. Plus tard, son supérieur lui en offrit une. Mais jamais de chaîne, il retenait sa montre par un cordonnet noir. Longtemps aussi sans parapluie et plus tard encore son supérieur lui en offrit un qui allait aussi bien pour le soleil que pour la pluie. Ses chapeaux étaient légendaires par leur vétusté et irréformables. Impossible de changer leur teint passé ; ses souliers aussi, énormes et sans finesse ; ses soutanes usagées — il en eut pourtant une belle, mais c'était celle d'un confrère défunct, M. Albert Clamouse (1886-1919), qui lui avait été abandonnée. Longtemps, on le vit se promener dans la maison avec son vieux réveil, tout à fait extraordinaire qui retardait, disait-il de vingt-cinq minutes par jour et que au temps où il n'avait pas de montre, il transportait avec lui, en classe, en étude.

Chaque soir, il le réglait fidèlement en l'avancant du temps voulu et le matin tout allait bien.

Régularité religieuse dans le cadre des exercices de la journée. Excitateur, il était réveillé, chaque jour, à quatre heures moins le quart, et réveillait ses confrères. Il l'a fait à Oran pendant dix-sept ans. Son bréviaire toujours à l'heure. Ne se dispensant d'aucun exercice commun, ponctuel. Avec cela, liturgiste. Il accomplit pendant tout son séjour à Oran, les fonctions de diacre pontifical, tout d'abord avec Mgr Légasse, puis avec Mgr Durand. Il connaissait son office à fond et l'accomplissait à la perfection. Au Séminaire, il a chanté chaque année (on ne pouvait même imaginer que ce fut un autre), le « Noverilis » de l'Épiphanie, l'« Exsultet » du Samedi-Saint, et à la Cathédrale, la Passion des Rameaux et du Vendredi-Saint où il tenait le rôle de Notre-Scigneur de sa voix grave de basse. Très averti en droit canon, il aimait la législation de l'Église et celle du Diocèse qu'il observait fidèlement, trop fidèlement.

Pour obéir aux statuts diocésains qui interdisaient le port du casque colonial en ville, ne le voyait-on pas en été, quand il allait à Sainte-Anne, la maison de campagne située à sept kilomètres, partir d'Oran, le chapeau sur la tête et le casque sous le bras ? Au sortir de la ville, il changeait de coiffure, casque sur la tête et chapeau sous le bras. Quand il revenait en ville, même cérémonie en sens inverse.

La piété ? très simple, esprit d'enfance à la manière de sainte Thérèse de Lisieux.

Son jugement ? sûr et droit, ne s'embarrassant d'aucune complication.

Quelques idées très simples qu'il répétait en direction, et dans ses sermons.

Dans son office de père spirituel, grand tact, délicatesse et discrétion. Aussi nombreux étaient ceux qui s'adressaient à lui, séminaristes, confrères, prêtres du diocèse, et les dernières années aussi, l'évêque du lieu.

Aux retraites pastorales on peut évaluer au moins à plus du tiers le nombre de prêtres qui venaient à lui, et même en dehors des retraites, beaucoup de prêtres venaient à lui et ses anciens dirigés, continuaient, une fois prêtre, à venir le voir. Il leur réservait toujours un accueil des plus encourageants et les visites qu'on lui faisait étaient comme des oasis de fraîcheur et de repos dans notre vie.

Aussi, il laisse un souvenir sans une ombre, un concert de louanges autour de son nom, le bien qu'il a fait dure encore. On

ne peut visiter un presbytère, on ne peut voir une réunion de prêtres sans qu'on évoque sa figure si attachante.

C'est ce que ces lignes ont essayé de faire en témoignage de filiale reconnaissance.

Un autre témoignage venu d'Oran confirme et complète le précédent :

Comme professeur (et du reste comme directeur de conscience), M. HOTTIN ne s'embarrassait pas de doctrines subtiles, rares ou extravagantes. Mais ses connaissances, garanties par une mémoire remarquable, étaient solides, et quand on y réfléchit à distance, très étendues. Au Séminaire d'Oran, il était devenu le spécialiste de matières que tout le monde n'aime pas à enseigner : le grec au Petit Séminaire, la philosophie scolastique au Grand. Ses classes étaient toujours, ainsi qu'il le disait lui-même, « préparées comme un sermon ». Il excellait à faire des exposés très clairs, à mettre en relief les grandes lignes et les idées essentielles, mâchant la besogne de l'élève et facilitant le travail de la mémoire. On peut dire seulement qu'il eut à ce point de vue le défaut de ses qualités, en philosophie notamment où ses « résumés » à force d'aller à l'essentiel, finissaient par laisser dans l'ombre des questions secondaires encore importantes.

En dehors de ses spécialités, les connaissances de M. HOTTIN étaient également très sûres, à peu près dans toutes les matières enseignées au Grand comme au Petit Séminaire, et on se plaisait, le prenant rarement au dépourvu, à le consulter comme un dictionnaire vivant. en théologie, en droit canon, en histoire ecclésiastique ou profane, aussi bien qu'en langue ou en grammaire latine. En bon tourangeau, il parlait un français parfaitement pur et on avait recours à lui pour toutes les difficultés de syntaxe, d'orthographe ou de prononciation. Par-dessus tout cela, une absence de pédantisme ou de prétention, qui était un charme.

M. HOTTIN avait été nommé « assistant », après le départ de M. Bonnery, en 1926-27, si je ne me trompe.

Mgr Durand considérait M. HOTTIN comme « le saint » et « le paratonnerre » de la maison. Il le nomma chanoine honoraire le 31 décembre 1931 (Semaine Religieuse 1932, p. 26). Il ne cessa jamais de faire de lui le plus grand éloge ; voir notamment Semaine Religieuse 1933, p. 11 : « Nous pouvons dire que les séminaristes sont à leur poste. Nous nous en réjouissons toujours davantage grâce à l'activité surnaturelle de leurs maîtres, sous les auspices de M. HOTTIN... » p. 30. « Les séminaristes ont d'ailleurs des modèles en leurs professeurs, en particulier M. HOTTIN, l'homme de devoir et dont le dévouement n'a d'égal que la simplicité. » Et encore en annonçant le départ des Pères Lazaristes, le 24 juin 1933 : « Grâce à Dieu, tous les liens ne seront pourtant pas rompus. La dignité canoniale dont j'avais tenu à honorer le très vertueux M. HOTTIN nous permettra de garder notamment dans l'Ordo diocésain le souvenir de ce parfait imitateur de saint Vincent de Paul... »

M. HOTTIN quitta Oran, non sans un grand serrement de cœur, en même temps que son supérieur et ses confrères, peu après la fin de l'année scolaire 1933. Son nom n'a cessé de figurer dans l'Ordo diocésain parmi les chanoines honoraires non résidents.

Il y a lieu de noter ici son attachement à sa vocation. Mgr Durand désirait le conserver et lui fit des avances en ce sens :

embarrassé mais ferme, M. HOTTIN pour qui s'éloigner d'Oran était un dur sacrifice, refusa nettement.

En enfant d'obéissance, il alla d'abord à Dax et, après une année à Alger. C'est de Paris qu'il devait partir. M. l'Assistant désigna un frère pour l'aider à porter ses bagages jusqu'à la gare. Le frère n'en revint pas épuisé, car M. HOTTIN emportait seulement une petite sacoche contenant sa croix des vœux, ses bréviaires, son *novum*, peut-être un livre de piété... et c'était tout. *Beati pauperes !*

L'année suivante (1935), il revenait à Paris avec son léger bagage ; la sacoche ne devait plus lui servir ; durant ses treize dernières années, il devait édifier la Maison-Mère, rendant volontiers tous les services que son âge avancé lui permettait encore de rendre. Pendant les premières années de son séjour à Paris, il a fait prêter main forte aux confrères des Œuvres de Sainte-Rosalie, prêchant, confessant, chantant la messe ; il donna, entre autres, les prédications d'un Carême qui furent très goûtées. Les habitués de la chapelle aimaient ce genre simple, clair, pratique, et bien à leur portée. A la Maison, il avait son confessionnaire ; il fut toujours admirable de fidélité au poste, il s'y installait dès le matin et les samedis et veilles de fêtes, il y faisait des stations prolongées. Il répondait toujours à l'appel des frères portiers, à quelque heure que ce fût. Et même, lorsque la marche lui fut devenue difficile et pénible, il se transportait cahin-caha à la chapelle et il lui en coûta lorsqu'il dût entrer à l'infirmerie d'abandonner ce ministère. Ce fut aussi une épreuve pour ses nombreux pénitents et pénitentes qui l'estimaient et ne pouvaient aller le trouver à l'intérieur de la Maison, comme les prêtres, qui, jusqu'à ses derniers jours, lui demeurèrent fidèles. Il donna l'exemple de toutes les vertus qu'il avait pratiquées ailleurs : une obéissance vraiment aveugle ; pas de réflexions ou de critiques ; une charité non seulement sincère et constante, mais délicate. Un confrère chercha plusieurs fois à obtenir de lui quelques réflexions au sujet de supérieurs qu'il avait connus, de difficultés qu'il avait rencontrées ; gêné, ennuyé, il réussit chaque fois cependant à éviter le piège et à fournir une explication charitable. Il ne voyait pas le mal, dira-t-on ; souvent peut-être, mais pas toujours ; il semble plus exact de dire qu'il ne voulait pas le voir. D'une discrétion scrupuleuse, d'une prudence extrême, il était de ceux dont on peut dire « *qui non offendit verbo, hic perfectus est vir* ». Jamais non plus de ces plaisanteries quelque peu poussées ; sa délicatesse ne les lui permettait pas. On citait plus haut un trait de son extrême réserve, ajoutons celui-ci : il y eut une séance de vaccination ; M. HOTTIN avait relevé modestement sa manche et voulait s'en tenir-là. On eut toutes les peines du monde à le persuader de dégager la moitié de son buste pour faciliter l'opération. Exagération ou prudence, dira-t-on. Les saints n'ont-ils pas été jusqu'à cela et on est toujours en bonne compagnie avec les saints. Et puis, quand ces minuties sont sincères, ne sont-elles pas l'indice de grandes vertus ?

Jusqu'à la fin, M. HOTTIN garda son cœur à Oran. Il était heureux de pouvoir en parler ; plusieurs de ses anciens élèves vinrent le voir et ce lui fut une immense consolation. Quand, en 1946, nos confrères reprirent la direction du Séminaire, il en éprouva une joie intense, mêlée cependant d'une certaine mélancolie ; il se rendait compte qu'il lui était impossible d'y re-

tourner. Il en fit le sacrifice et nul doute, que durant ses longues journées d'infirmier, il n'offrit ses souffrances et ses prières, pour cette œuvre qu'il avait tant aimée.

Dieu lui accorda de longs jours qu'il a bien remplis. Il ne fit pas de bruit, mais il fit beaucoup de bien. Ne réalisa-t-il pas ainsi, avec les grâces et les moyens que Dieu lui donna l'idéal d'un bon fils de saint Vincent ?

Maurice COLLARD.

DOCUMENTS : PARIS - La Chapelle (1827)

La Translation de Saint Vincent (1830)

PARIS. — MAISON-MÈRE. — *La chapelle : son inauguration en 1827, et la translation des reliques de saint Vincent de Paul en 1830 (textes documentaires).* — La chapelle de la Maison-Mère à Paris, fut inaugurée le 1^{er} novembre 1827 ; les confrères avaient pris possession du 95 de la rue de Sèvres, le 9 novembre 1817.

Le 25 avril 1830, deuxième dimanche après Pâques, la chapelle recevait son plus bel ornement et son véritable trésor : les reliques et la châsse de saint Vincent de Paul. En 1859, la chapelle fut agrandie de ses deux bas-côtés actuels et de la plupart des autels latéraux qui y trouvent place ; ceux des deux bienheureux Clet et Perboyre, et des saintes Louise de Marillac et Catherine Labouré sont bien postérieurs. Pour la chapelle et les reliques de saint Vincent de Paul, insérons en nos *Annales*, à titre de précieux documents, le texte inédit des lignes que lui consacre à ors le *Registre des Conseils de la Congrégation*. Rédigés par M. Jean-Baptiste Etienne, alors secrétaire de la Congrégation, ces paragraphes, en leurs informations mesurées et précises, nous font revivre par ce Recueil officiel, quelques données historiques, certes déjà connues de par ailleurs dans leur ensemble et déjà utilisées entre autres par M. Edouard Rosset : *Vie de M. Etienne, Supérieur général*, et reprises dans *Annales de la Mission*, 1907, p. 137-158 ; 1909, p. 309-321 ; 1919, p. 954-982 ; etc... Il y a cependant d'ici ou là des nuances qui ne sont pas à négliger et qu'il convient de mettre à la disposition de ceux qui ne peuvent avoir pratiquement accès à ces sources d'information.

...Notre chapelle ayant été ouverte le jour d'hier, fête de la Toussaint (1^{er} novembre 1827), le Conseil décide que l'on mettra à la suite de cette délibération, le procès-verbal de la cérémonie de sa bénédiction.

En 1816, le 3 février, une Ordonnance royale avait rétabli notre Congrégation. Ne pouvant, à raison des circonstances, la remettre dans la maison de Saint-Lazare, Louis XVIII lui donna pour chef-lieu l'ancien hôtel de Lorges, qui fut acheté à l'administration des Hospices, par ordre du Roi, pour la somme de 100.000 francs. Les réparations aussi ordonnées par le Roi coûtèrent à peu près la même somme au Gouvernement. Cette maison était loin d'être suffisante pour les besoins de la Congrégation. Elle ne contenait aucun lieu commode pour en faire une

chapel'e. On avait pratiqué seulement un oratoire où l'on pouvait dire la messe de communauté, mais où il n'était pas decet de conserver le Saint-Sacrement. On ne pouvait y faire aucun office. Les dispositions du Gouvernement paraissant favorables à la Congrégation, on lui fit la demande d'un agrandissement de la maison, de manière à pouvoir y pratiquer une chapel'e où on pût faire les offices. M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, et ministre des Affaires ecclésiastiques, que nous devons regarder comme un de nos premiers bienfaiteurs, n'oublia aucune démarche pour faire agréer notre demande au Conseil des Ministres et ensuite au Roi. Sa Majesté, par une Ordonnance du 14 juin 1826, donna ordre au Préfet de la Seine, d'acheter la maison contiguë à la nôtre pour l'adjoindre à notre établissement. Cette maison coûta au Gouvernement 200.000 francs. Le Ministre de la Maison du Roi, M. le duc de Doudeauville, y contribua pour 50.000 francs. Le Ministre des Affaires ecclésiastiques, M. Frayssinous, pour 50.000 francs. Le Ministre des Affaires étrangères, M. le baron de Damas, pour 50.000 francs. Et le Ministre de la Marine, M. de Chabrol, pour 50.000 francs.

Ce fut le 5 juillet 1826 que la Congrégation entra en possession de cette maison. On pensa de suite à construire une chapelle. On démolit l'aile gauche de l'ancienne maison et à peu près la moitié de la nouvelle pour cet objet, et le 17 août, même année, la première pierre de la chapelle fut posée par Messieurs Boujard, vicaire général de la Congrégation en France, Bouliangier, procureur général, Le Go, directeur du Séminaire interne, et Etienne, procureur de la Maison, en présence des Sœurs Amblard, Supérieure générale, Beaucourt, économe, Benoit, assistante, et Gout, officière des Filles de la Charité. La première pierre fut posée au coin du pan coupé de la cour principale. Les dépenses de cette construction furent supportées : 1° par les Filles de la Charité, qui, de tous les coins de la France, envoyèrent leur offrande pour cette œuvre, et qui, surtout dans cette circonstance, donnèrent des marques de leur dévouement pour la Congrégation ; 2° par beaucoup d'anciens confrères qui y consacrèrent leurs économies ; et 3° par les fonds que la Congrégation s'était acquis soit par des donations des fidèles, soit par les économies de ses établissements. La chapelle et les constructions accessoires furent terminées pour le mois de novembre 1827.

Mgr l'Archevêque de Paris, M. Hyacinthe Louis de Quélen, Pair de France, fut prié de faire la cérémonie de la bénédiction de la chapelle, qui eut lieu le jour de la Toussaint, 1^{er} novembre 1827. La cérémonie eut lieu à huit heures et demie du matin. Beaucoup de Filles de la Charité, et notamment le Séminaire de la Maison-Mère, ainsi que grand nombre de fidèles, y assistèrent. M. de la Chapelle, chef de division du Ministère des Affaires ecclésiastiques, et conseiller d'Etat, et M. Causel de Coussergues, conseiller de l'Université, tous deux dévoués à la Congrégation, l'honorèrent de leur présence.

Mgr l'Archevêque donna dans cette circonstance des marques particulières de son affection, pour la Congrégation. Après la bénédiction, il dit la messe, après laquelle il fit présent à notre chapelle de son ornement, comme un témoignage de sa dévotion à saint Vincent. N'ayant point laissé son aube avec l'ornement, le lendemain, il l'envoya avec une lettre à M. le Supérieur général, dont voici la teneur :

« Paris, le 2 novembre 1827.

« Monsieur le Général,

« Dieu hait la rapine dans l'holocauste : il en a été fait une dans les ornements sacerdotaux que je vous ai prié de déposer sur l'autel de Saint-Vincent de Paul ; l'aube a été retenue et rapportée chez moi. L'ayant reçue d'une personne dévote qui l'avait brodée, j'ai cru ne devoir pas m'en détacher sans son consentement. Elle a fait ce matin son sacrifice et je suis tout joyeux de compléter mon offrande sans qu'il m'en coûte des re proches. L'aube, donc, vous sera remise par le porteur de la présente lettre. J'ai promis pour récompense à la pieuse ouvrière que, si ses yeux, déjà bien fatigués, lui permettent d'achever un pareil ou même un plus beau travail avant l'époque de la translation des reliques de saint Vincent de Paul, je vous demanderais qu'il fut consacré à revêtir le corps de votre bienheureux Instituteur et Père, à l'intercession duquel je me recommande de nouveau par les mérites, les prières et les saints sacrifices de sa Congrégation.

« Recevez, Monsieur le Général, l'assurance du sincère et respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

« † HYACINTHE, archevêque de Paris. »

Ce présent du prélat vaut plusieurs milliers de francs. Il ne se contenta pas de donner cette marque de dévotion à saint Vincent et de son affection pour ses enfants. Il en joignit une autre qui mérite une reconnaissance éternelle de la Congrégation. Voici quel en fut l'objet.

Le corps de saint Vincent ayant échappé aux désastres de la Révolution, fut après plusieurs translations secrètes, déposé dans la chapelle de la maison principale des Filles de la Charité par M. Hanon, alors Vicairé général de la Congrégation, pour y être conservé jusqu'à ce que la Congrégation eut une chapelle où il pût être honoré comme il l'était autrefois à Saint-Lazare.

Dès que Mgr l'Archevêque apprit que la Congrégation faisait construire une chapelle et que l'on devait y faire la translation du corps de saint Vincent, il résolut de faire cette cérémonie avec le plus de solennité qu'il lui serait possible et d'égalier pour ainsi dire par la pompe de cette fête les grands services que ce grand saint a rendus à la Ville de Paris et à toute la France. A cet effet, il commanda une châsse d'un prix et d'une beauté extraordinaires. C'est un travail qui surpasse tout ce qui a été fait en ce genre jusqu'à nos jours. Elle est terminée et coûte 45.000 francs. Le prélat n'attend qu'une circonstance favorable pour y déposer le corps de saint Vincent et en faire la translation dans notre chapelle.

Mgr l'Archevêque, après la bénédiction de notre chapelle, voulut bien accepter un déjeuner et resta au milieu de nous jusques vers trois heures de l'après-midi. Il assista à la grand' messe qui fut chantée par M. le Supérieur général. Il ne quitta la maison qu'après avoir donné mille marques de son affection, emportant avec lui l'estime et la vénération qu'il avait inspirées.

Fait et arrêté, le 2 novembre 1827.

DEWAILLY, Supérieur général.

SALHORGNE, BOULLANGIER, P[ierre] LE GO...

ETIENNE, Secrétaire.

(Registre des Conseils, t. I^{er}, p. 15-18.)

Relativement à la translation des reliques de saint Vincent de Paul, de même engrangeons soigneusement en nos *Annales* ces quelques lignes des *Registres capitulaires de Notre-Dame de Paris*. C'est l'événement, vu uniquement sous l'angle du vénérable chapitre de l'église métropolitaine, et du rédacteur des procès-verbaux, M. le chanoine Lucotte. Tout cela peut ajouter quelques notes au travail instructif de M. Vandamme : *Le corps de saint Vincent de Paul*, Abbeville, 1913.

On sait qu'en 1830, l'archevêché et ses bureaux se trouvaient au sud de Notre-Dame et parallèlement à la nef de la cathédrale, dans ce qui constitue actuellement le jardin sur le quai de l'Archevêché. Nul n'ignore que le sac de l'archevêché (29 juillet 1830), fut de peu postérieur aux événements ici rapportés, et que la translation des reliques de saint Vincent fut la dernière grande procession qui parcourut Paris (25 avril 1830).

« Du premier mardi du mois, 6 avril 1830. Le chapitre ayant été convoqué en la forme ordinaire, furent présents : MM. Jalabai, Desjardins, de la Calprade, Godinot, Lucotte, Mathivon et Morel [réception de M. F. Aligre, chanoine titulaire]. M. le Président, au nom de Monseigneur, invite Messieurs à assister aujourd'hui, à une heure, à l'ouverture d'une caisse déposée depuis longtemps dans la maison chef-lieu des Filles de la Charité, rue du Bac, et que l'on assure contenir les reliques de S. Vincent de Paul. En conséquence, le chapitre, à l'heure indiquée, se transporte au palais archiépiscopal et, après avoir entendu le rapport de M. le Promoteur diocésain, et la lecture de différents procès-verbaux d'enquête, faite par M. le secrétaire de l'Archevêché ; invité par Monseigneur à donner son avis, chacun de Messieurs déclare qu'il est constant que ladite caisse contient le corps de saint Vincent de Paul. Aussitôt, la caisse est ouverte : elle renferme de nouveaux documents qui constatent d'une manière encore plus précise l'authenticité des reliques auxquelles le Chapitre s'empresse de donner des marques de vénération.

« LUCOTTE, chan. secr. »
(t. IV, p. 63-64).

« Du jeudi 8 avril 1830. Avant l'office du matin, Monseigneur l'Archevêque assemble le Chapitre pour lui donner communication de son mandement qui règle le cérémonial relatif à la translation des reliques de saint Vincent de Paul. A ce sujet, quelqu'un de Messieurs rappelle que le trésor de l'église métropolitaine renferme un crucifix d'ivoire, au-dessous duquel est un reliquaire d'argent, et plus bas une Sainte Vierge en corail, et dont, suivant la tradition, saint Vincent de Paul se serait servi quand il a exhorté Louis XIII à la mort. On propose de réunir ce crucifix aux reliques du Saint. Les voix recueillies par Monseigneur l'Archevêque, cet avis est adopté. Il est arrêté que le susdit crucifix sera déposé dans la châsse et fixé sur la poitrine de saint Vincent de Paul...

« LUCOTTE, chan. secr. »
(t. IV, p. 65).

« Du mercredi 14 avril 1830. Le chapitre ayant été convoqué en la forme ordinaire, furent présents MM. Jaubert, Boileau, de la Calprade, Godinot, Lucotte, Salandre, Mathivon, Morzière, Berthérand, Caillon, Mathieu, Morel, d'Aligre.

« M. le Président consulte Messieurs sur la question de savoir : 1° si le Chapitre contribuera aux frais de la chasse de saint Vincent de Paul ; 2° si le don sera collectif ou individuel. Le Chapitre témoigne le plus vif empressement à prendre part à cette pieuse contribution et arrête que le don sera collectif et fixé à la somme de 1.000 francs sur laquelle somme MM. les Vicaires généraux étant convenus de donner chacun cent francs, les 700 francs restants seront répartis à raison de 46 fr. 13 sols 4 deniers entre MM. les Chanoines au nombre de 15, attendu que le seizième, installé depuis quelques jours seulement, n'a pas été admis à prendre part à cette offrande...

« LUCOTTE, chan. secr. »
(t. IV, p. 66-67).

« Du samedi 24 avril 1830. A midi, on a descendu la chasse de saint Vincent de Paul des appartemens de l'Archevêché dans l'église métropolitaine. Elle a traversé, couverte de son enveloppe et sans cortège ecclésiastique, les cours de l'Archevêché jusqu'à la grande porte de l'église. Elle était portée par les associés de Sainte-Geneviève, revêtus d'aubes.

« Le Chapitre et le clergé a été la recevoir en silence au bas de la nef. Entrée dans l'église, elle a été découverte ; Monseigneur l'Archevêque l'a encensée pendant qu'on chantait un répons ; après ce répons, les enfants ont chanté un verset et Monseigneur l'oraison analogue, puis on a chanté *O vos unanimes*, en la portant dans le chœur sur une estrade placée derrière la banque, où elle est restée jusqu'au lendemain.

« Ce même jour, à deux heures, le Chapitre a chanté solennellement les premières vêpres de saint Vincent de Paul. C'est Monseigneur l'Evêque de Luçon qui a officié, placé dans le sanctuaire du côté de l'épître, ayant pour assistants MM. Morzière et Caillon, chanoines titulaires. Mgr l'Archevêque occupait le trône pontifical.

« Mgrs les Evêques invités à cette cérémonie étoient dans le sanctuaire du côté de l'Evangile : le Chapitre et le clergé de Notre-Dame remplissoit toutes les stalles du côté droit et Messieurs les Prêtres de la Congrégation de la Mission toutes les stalles du côté gauche. Les anliennes ont été imposées alternativement par un chanoine et un de Messieurs de Saint-Lazare. A *Magnificat*, c'est aussi un chanoine et un des Messieurs de Saint-Lazare qui ont encensé l'autel, la chasse, le célébrant et Mgrs les Evêques. Il n'y a pas eu de station. Après Complies, M. Mathieu, chanoine titulaire, a prononcé dans la nef le panégyrique du Saint, en présence de Monseigneur l'Archevêque, de Mgrs les Evêques, du Chapitre et de Messieurs de Saint-Lazare.

« Aux Matines, qui ont été chantées après le panégyrique, a officié Monseigneur l'Evêque de La Rochelle, ancien curé de Saint-Vincent de Paul à Paris. Il était assisté de MM. Lucotte et Morzière, chanoines titulaires. L'encensement a été fait comme à Vêpres par un de MM. les Chanoines et de Messieurs de Saint-Lazare. La première leçon a été chantée par un de Messieurs de Saint-Lazare, la seconde par un de Messieurs les Grands Vicaires. L'encensement de Laudes comme celui de Matines.

« LUCOTTE, chan. secr. »
(t. IV, p. 68-69).

« 25 avril 1830. A 10 heures, la bénédiction l'eau avant été faite en particulier, l'on a commencé par l'aspersion de l'autel, etc., pendant que le chœur chantait *Effundam*, et l'aspersion

a été suivie de tierce. Il n'y a pas eu de procession ni de station. Messieurs de Saint-Lazare n'ont pas assisté à la Grand-messe. C'est S. Exc. Monseigneur le Nonce qui a célébré pontificaement, ayant pour prêtres assistants MM. Lucotte et Morzière, chanoines titulaires, pour diacre, M. Mathieu, chanoine titulaire, et pour sous-diacre, M. Molinier, chanoine honoraire. A cet office, comme à celui de la veille, Monseigneur l'Archevêque étoit sur son trône, Mgrs les Evêques dans le sanctuaire du côté de l'Épître, M. le Préfet, dans l'embrasure de la porte latérale du chœur, vis-à-vis le trône de Monseigneur

« L'office de l'après-midi a commencé à deux heures. C'est Monseigneur l'Archevêque qui a officié. La procession a commencé à défilér vers trois heures. Le Chapitre, Mgrs les Evêques, Monseigneur l'Archevêque officiant, et tout son cortège en chapes se sont mis en marche à la suite de la châsse. On a fait une première station à l'Hôtel-Dieu, puis aux autres endroits indiqués dans le cérémonial imprimé à la suite du mandement.

« La procession étant arrivée à la chapelle de Messieurs de Saint-Lazare, Monseigneur l'Archevêque a adressé à M. le Supérieur général de Saint-Lazare une courte allocution à laquelle M. le Supérieur a répondu. La châsse a été déposée dans le chœur et la cérémonie terminée par la bénédiction pontificale donnée par Monseigneur l'Archevêque.

« Pendant la neuvaine, une messe basse a été célébrée à neuf heures au grand autel de l'église métropolitaine, par un de Messieurs les Dignitaires et Chanoines de Paris.

« LUCOTTE, chan. secr. »

(t. IV, p. 69-70).

« Du lundi 3 mai 1830. Ce même jour après Complies, M. le Président du Chœur est sorti de la sacristie accompagné de deux choristes, tous trois en chapes et se sont placés à la banque. M. le Président a entonné pour la clôture de la neuvaine de saint Vincent de Paul, le *Te Deum* qui a été exécuté à quatre parties par les musiciens alternativement avec l'orgue. le tout conformément au mandement de Monseigneur l'Archevêque, qui avait été le dimanche précédent, communiqué au Chapitre.

« LUCOTTE, chan. secr. »

(t. IV, p. 71).

Dans le rapport, dressé le 3 février 1831, sur les désastres faits à l'Archevêché et au trésor de la cathédrale de Paris dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, au tome IV des *Délibérations capitulaires*, p. 102-116, on lit, p. 109 : « *Le corps de S. Coloman, habillé en guerrier romain, étoit renfermé dans une châsse qui avoit été envoyée de Rome. La cuisse qui la contenoit, étant ouverte avec violence, la vue du saint corps suspend la fureur des profanateurs ; ils sont tout à coup frappés d'un religieux respect pour le saint qu'ils prennent pour S. Vincent de Paul. Quatre hommes élèvent la châsse sur leurs épaules, la portent au poste de la place Maubert qui la fait déposer chez M. Lapeyre, pharmacien, d'où le lendemain, elle fut transportée à la mairie du 12^e arrondissement, à l'extrémité et en haut de la rue S. Jacques. Pendant la marche, on força les passants et les curieux à se décourrir devant la châsse. »*

« Le jeudi 10 avril 1831, Chapitre extraordinaire, présents MM. Jalobert, Rougeot, Lucotte, Morzière, Caillon, Morel, d'Aligre et Bodé.

« M. le Président a fait part au chapitre du dispositif du mandement de Mgr l'Archevêque pour le rétablissement de la neuvaine en l'honneur de saint Vincent de Paul, et dans lequel il invite les fidèles à venir à son secours pour achever de payer sur ce qui reste dû sur la châsse de ce saint, dont les fonds ont été perdus lors de la dévastation de l'Archevêché, plus les frais du procès qu'il a perdu avec l'orfèvre qui a fait cette châsse. Monseigneur ordonne qu'il sera fait une ou plusieurs quêtes par MM. le Curés pour recevoir les dons des fidèles et aviser au moyen de satisfaire à toutes les dépenses et frais.

« Le chapitre a arrêté qu'il serait fait pour cet objet une quête le dimanche 20 avril, par un chanoine, à tous les offices un matin et du soir, que ladite quête serait annoncée au prône de la paroisse le dimanche 13 avril, selon le désir de Monseigneur.

« MORZIÈRE, chan. secrét. »

(t. IV, p. 207).

CANADA

CANADA. — Le 27 mars 1948, cinq sœurs de France, destinées au Canada, quittaient Paris. Elles allaient prendre la direction des services de la maison de réhabilitation à Sherbrooke (province de Québec), en la zone de langue française. Les Filles de la Charité étaient demandées par Mgr Desranleau, évêque de cette ville épiscopale. L'œuvre comprend : pouponnière pour enfants abandonnés ; œuvre d'adoption : enfants retardés ou anormaux, garçons et filles. Elle a été fondée par M. l'abbé Perrault, qui en est l'administrateur.

Le 2 octobre 1948, trois autres Filles de la Charité de France quittaient encore la Maison-Mère, pour la nouvelle maison canadienne : Hôpital Saint-Luc, au centre minier d'Asbestos, également dans la province de Québec.

A ce propos, rappelons que, déjà, en 1841, les Filles de la Charité de France étaient attendues et désirées au Canada. En effet, en mai 1841, succédant au Sulpicien Mgr Lartigue, le second évêque de Montréal, Ignace Bourget, fait un voyage de six mois en Europe, spécialement pour y recruter des prêtres missionnaires et des communautés enseignantes pour renforcer le clergé paroissial, trop insuffisant en son vaste diocèse. Dès novembre 1841, de retour au Canada, Mgr Bourget mande à M. Etienne qu'il attend les Filles de la Charité, que doivent accompagner des Prêtres de la Mission. C'est en effet ce que l'on trouve dans le *Registre des Lettres*, t. II, p. 411, de Mgr Bourget, publié, en la fin de 1948, par M. Antoine Roy : *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1946-1947*. Redempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, p. 163.

Mgr Bourget Ignace, évêque de Montréal, à M. l'abbé Etienne, procureur général de la Congrégation de la Mission à Paris, (Montréal, 19 novembre 1841). Depuis son retour en Canada, il s'est occupé de l'établissement des Sœurs de la Charité auxquelles il voudrait donner en place de modestes pensions la propriété et l'administration de la Maison de la Providence, qu'une Ordonnance civile a déjà incorporée et amortie.

Il le prie de tout préparer pour qu'elles se mettent en route le printemps prochain : Nous sommes convenus que quelques-uns de vos Pères viendraient les diriger en Canada, il y a de la place pour tous ceux que vous nous enverrez. Il envoie une traite pour que M. Choiselet, trésorier de la Propagation de la Foi à Paris, lui remette tout l'argent nécessaire pour les frais du voyage.

P. S. — Il inclut une épreuve de la lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de la Ville de Montréal, en faveur des Sœurs de la Charité.

Signalons enfin qu'au Conseil du 4 mai 1847, l'évêque de Charlottetown, en l'île du Prince-Edouard (Canada), offre également à M. Elienne la direction de son séminaire. L'affaire, qui traîna en longueur, n'aboutit pas dans le sens désiré.

Depuis, plusieurs tentatives furent essayées. Elles témoignent la vénération pour l'œuvre et l'esprit des fondations vincentiennes. Puisse la fertile terre du Canada voir fleurir, malgré contretemps et bourrasques, ces dernières et récentes plantations !

BIBLIOGRAPHIE

José HERRERA, C.M. — *Historia de la Congregacion de la Mision*. [Madrid]. Editorial La Milagrosa, Garcia de Paredes, 49. 1949, 568 p. (19,5 sur 14 cm.).

Copieusement illustré, d'une lecture grandement facilitée par de surabondants paragraphes que soulignent des titres gras en capitales, cet estimable résumé d'Histoire de la Congrégation de la Mission nous présente une première initiation « pour les jeunes de langue espagnole et d'horizon généreusement hispanique », p. 223, 507 etc. Croquis cartographiques, illustrations, graphiques éclairent eux aussi et accentuent la leçon et le ton.

Devant cet amas de faits et de noms, en présence d'appréciations qui demanderaient parfois plus de nuances, les lecteurs, un tantinet ouverts à l'esprit et aux problèmes historiques, seront heureusement entraînés à parcourir un peu de bibliographie esquissée p. 6-7. Ce doit être le souhait de l'auteur et de tous ceux qui pensent que l'histoire n'est pas aussi simple que la présentent des formules aux arêtes vives, ni tellement tranchante que l'accentuent encore de délicats jugements de valeur multipliés de-ci de-là.

Il serait aisé et parfois puéril de relever quelques bavures. Ce palmarès s'avère d'avance inutile, en présence d'un intéressant manuel qui appelle et attend des travaux de première main (genre Benito Paradelá), basés sur les textes et « collant mieux à la réalité ».

F. C.

Padre Carlos ZANATTA, C.M. — *Nossa Senhora medianeira de todas as graças*. Ilustrações de Carlos Oswald. Rio-de-Janeiro. Ediladora Santa Maria, Avenida Rio Branco 137. 6º andar, 1949, 322 p.

Luxueusement imprimé et artistiquement présenté, cet ouvrage rappelle en ses trois parties : a) La Vierge Marie (prédestination, maternité divine, maternité de grâce) ; b) Le message à Sr Labouré (apparitions, la Verge au globe, la Médaille miraculeuse) ; c) Sainte Catherine Labouré (la sainte de silence, la gloire).

Fond et forme rendent grandement honneur à l'auteur et à la profonde dévotion du Brésil à l'enédroit de Notre-Dame médiatrice de toutes grâces.

NANCY-LEHMANN. — *Les Dames de l'Union Chrétienne de Saint-Chaumond, 1630-1948.* Niort, Imprimerie Saint-Denis. 272 pages, 37 gravures hors-texte.

Parmi les nombreux souvenirs historiques qu'évoquent, dans un ordre légèrement dispersé, ces pages de famille, on y trouve mention d'une des activités de saint Vincent de Paul : les *Filles de la Providence*.

Fondé par Mme de Pollalion en 1630, au retour d'un voyage à Lyon, cet institut groupa d'abord ses trente-trois membres à Fontenay-sous-Bagneux, puis à Charonne (au faubourg Saint-Antoine, Paris). Groupée sous le nom et la protection de saint Chaumond, antique évêque de Lyon (632), cette association obtint d's 1613 ses Lettres patentes d'approbation royale. En 1649, les Sœurs se transfèrent rue d'Enfer, puis en 1651 rue de l'Arbalète, dans l'ancien hôpital de la Santé.

C'est là que, le 17 octobre 1652, les Filles de la Providence dressèrent leur acte d'association avec les Dames de l'Union chrétienne, fondées en 1647, et là encore que, le 4 septembre 1657, mourut en odeur de sainteté Marie Lumague, veuve de M. Pollalion.

En 1661, les Filles de la Providence se séparèrent de l'Union chrétienne et vécurent jusqu'à la Révolution qui amena, en 1790, leur extinction.

De son côté, l'Union chrétienne de Saint-Chaumond de Poitiers, toujours survivante, y continue depuis 1682 l'œuvre de Mme de Pollalion. Avec les diverses autres fondations locales de France et les sœurs belges de Gosselies, elle reconnaît et proclame comme ses fondateurs et protecteurs saint Chaumond (620-657), saint Vincent de Paul (1581-1660), saint François de Sales (1567-1622), M. Olier (1603-1659), M. Jean-Antoine Le Vachet (1601-1681), Mme de Pollalion (1594-1657), Anne de Croze (1625-1710), Mme de Miramon (1627-1696).

Sur tous ces faits, brièvement, on trouve quelques précisions et détails dans ce livre de raison et ces souvenirs de famille que présente un avant-propos de M. Henri Martin, Prêtre de la Mission.

Jacinto FERNANDEZ-MARTINEZ, C.M. — *Algunos ministros extraordinarios de la Confirmacion* (mai-août 1947), 17 pages. — *Exencion de las Hijas de la Caridad de San Vicente de Paul* (septembre-décembre 1948), 55 pages.

Tirés à part de la *Rivista espanola de Derecho Canonico*, ces deux études de notre confrère, professeur à Cuenca, intéresseront et régaleront les spécialistes du Droit Canon. La seconde, spécifiquement vinctienne, retrace l'évolution, la progression et les applications de l'exemption chez les « bonnes filles » de Monsieur Vincent.

Jacques DE BIVORT DE LA SAUDÉE. — *Anglicans et catholiques. Le problème de l'Union anglo-romaine (1833-1933).* Onze gravures. Pion, 1949, 276 pages. — *Documents sur le problème de l'Union anglo-romaine (1921-1927),* 285 pages.

Rattachés au mouvement d'Oxford qui éclata en 1833, les cinq conversations de Malines (1921-1926) sont ici étudiées et mises en valeur sous l'angle historique, théologique, psychologique et diplomatique.

Quarante-trois documents s'y référant sont à ce titre publiés : certains sont inédits, plusieurs déjà imprimés dans leur texte anglais sont ici rassemblés, plus accessibles, dans leur traduction française. L'auteur en a connu d'autres. Seu's les textes présentés ont pu être divulgués, la grande majorité sont des inédits. Pour d'autres documents, l'Archevêque de Malines a jugé prématuré de les livrer au

public, car il y a d'autres pièces en Belgique et ailleurs. Aux archives de la Vaticane, de la Secrétairerie d'Etat, les règlements en vigueur ne permettent pas d'y avoir accès et encore moins d'en faire état.

Ces deux volumes ont constitué une récente thèse en Sorbonne, idéalement centrée sur un problème : reconstitué historiquement et éclairé par des textes neufs et inédits. Notons que ces deux publications sont mentionnées dans nos *Annales* pour la part et l'intérêt que prit à ce passionnant problème des *Conversations de Malines* notre confrère M. Fernand Portal (Cf. *Annales*, t. 91, p. 651-655 ; t. 93, p. 617). Portal est ici souvent cité et fait partie de la galerie iconographique des héraults, en ces rencontres d'anglicans et de catholiques. En dehors des rayonnantes figures de jadis : Newman, Keble et Pusey, ce sont, plus proches de nous : Lord Halifax (1839-1934), cardinal Mercier (1851-1926) et cardinal Van Roey, Mgr Pierre Batiffole (1861-1929), Portal, Frère (1863-1938), Gore (1853-1932) et K'dd (1864-1918).

Les dates de Fernand Portal sont 1855-1926 et non 1885, comme le donne une coquille fâcheuse.

Les Maîtres de la spiritualité chrétienne. Textes et études. Saint Vincent de Paul. Œuvres présentées par André Dodin, prêtre de la Mission, Paris, 1949, Aubier, 240 pages.

Depuis longtemps écrites et méditées, ces pages entrent dans le cadre d'une collection déjà bien connue : *Les Maîtres de la vie spirituelle*. Cette présente anthologie se doit et d'établir un surchoix dans l'œuvre écrite vincentienne et de l'offrir « à tout lecteur cultivé pour enrichir sa pensée et sa vie intérieure, au contact de la plus féconde spiritualité ».

D'où, (pages 35-235, d'après l'édition Coste) 13 lettres, quelques conférences aux Filles de la Charité (p. 52-89), et des entretiens aux missionnaires (p. 90-232).

L'introduction déroule le fil d'une existence telle que de patientes recherches d'historiens l'ont rétabli dans son ensemble. La trame en est fermement tissée et dénote une familiarité de longue date avec les problèmes du sujet. Le moindre adjectif, une incidente, un silence même dénote, à maintes reprises, un guide sûr, dans cette esquisse biographique.

La doctrine spirituelle examine (p. 17-31) les bases dogmatiques, l'effort ascétique et l'action apostolique de Monsieur Vincent. Parvenu là, l'auteur dans « une analyse un peu scolaire », (selon son expression) rebâtit en *spirituel* l'édifice de la pensée de Saint Vincent et, par quelques fragments conservés, reconstitue la mosaïque, en poursuit « le ressourcement » (p. 23).

Ce tableau vaut d'être patiemment médité dans le condensé de ce résumé, tel que l'ont imposé les actuelles lois d'airain de la librairie qui ont longtemps retenu captives et ont hélas allégé ces pages, enfin sorties des presses.

Au résumé : Excellent livre dans la littérature vincentienne.

F. C.

TEXTES VINCENTIENS

SAINT VINCENT A LIANCOURT LE 11 JUIN 1635

SIGNE UN CONTRAT, COMME TÉMOIN

Communiquée par le M. le chanoine Beaudry, de Beauvais, cette pièce a été copiée, dès avant 1905, vraisemblablement à Clermont de l'Oise, par M. Ernest Laurain, archiviste de la Mayenne.

Son principal intérêt est de nous signaler à nouveau et l'ac-

tivité notariale de M. Vincent (Cf. *Annales* 106-107, p. 249) et sa présence à Liancourt le 11 juin 1635.

« Ce jour d'huy dimanche XI^e juin M^lc trente-cinq, entre Charles Mouret, masson demeurant à Liancourt, et Anthoine Mouret de pareil estat, demeurant aud. lieu, par l'advys de leur conseil, pour terminer le procès quy estoit entre eulx pour raison d'une fenestre quy est en la chambre de la maison dud. Anthoine donnant sur la court de la maison dud. Charles, laquelle fenestre led. Charles vouloit faire reboucher et oster, dont il avoit esté déboulté par sentence donnée en la justice dud. Liancourt le XXVI^e febvrier dernier, de laque'le led. Charles s'estoit porté pour appellant et rellevé son appel au baillage de Clermont, ont accordé ce quy ensuit, sçavoir que lad. fenestre demeurera en l'estat qu'elle est sans estre thirée, demeurant pour ce regard ladite sentence en son effet, à condition que led. Anthoine Mouret fera mettre et attacher à lad. fenestre deux barreaux de fer pour y demeurer à toujours sans pouvoir les thirer et sans que par lad. fenestre led. Anthoine puisse jeter ny faire passer au'cune eau ny aultre chose, et à faculté du droict de pied d'eschelle en la court dud. Charles Mouret, pour faire et travailler aux ouvertures de la maison dud. Anthoine, et encore moyennant la somme de vingt deux livres tz [tournois] que led. Charles promet paier aud. Anthoine dans ung mois d'huy, à laquelle somme a esté composé pour les fraiz, et au pardessus se sont mys hors de court et led. procès termyné.

Faict ez présences de vénérable et relligieuse personne M^r Vincent de Paul, prebtre, supérieur de Messieurs les prebtres de la Mission, M^r Charles Drouart, greffier dud. Liancourt, par devant moy Phi'nipe le Maire, notaire aud. Clermont.

[Signé] Charles Morel, Anthoine Morel, C. Drouart, Vincent Depaul, J. Couppy, Lemaire.



SAINT VINCENT DE PAUL

SA MESSE DANS LE « MISSALE BELLOVACENSE » DE 1756
(Voir annales, t. 102, p. 772-776 ; t. 106, p. 560-562)

Au 19 juillet, le *Calendrier* porte : 19. *Vincentii a Paulo, presbyteri Congrega. Missionis fundatoris, semiduplex, anno 1660, cum commemoratione S. Arsenii, solitarii circa annum 445.*

Dans le *sanctoral* au 19 juillet, on trouve la messe suivante :
In festo S. Vincentii a Paulo, Presbyteri, Semiduplex.

Introitus Psal. 131. Sacerdotes Sion induam salutari, et sancti ejus exultatione exultabunt. Ps. Memento Domine David et omnis mansuetudinis ejus. Gloria... Sacerdotes...

Oratio. Deus qui ad evangelizandum pauperibus et ecclesiarum ordinis decorem promovendum, beatum Vincentium apostolica virtute roborasti ; praesta quesumus, ut cujus pia verita veneramur virtutum quoque instruamur exemplis.

Pro commemoratione S. Arsenii solitarii. Omnipotens sempiternae Deus terrena pro te calcantium merces magna nimis : da nobis exemplo et intercessione beati Arsenii cujus hodie transitum celebramus, temporalia omnia despiciere, et ad aeterna tota mentis intentione festinare.

Tertia ad libitum.

Lectio epistolae beati Pauli apostoli ad Timotheum (I Tim. IV, 7-16).

Graduale : *Lex veritatis fuit in ore ejus, et iniquitas non est inventa in labiis ejus. V. In pace et aequitate ambulavit mecum et multos avertit ab iniquitate.*

Alleluia Alleluia. Edoctus rium Domini, fervens spiritu loquebatur, et docebat diligenter ea quae vultu Jesu. Alleluia.

Sequentia Sancti Evangelii Secundum Lucam (Cap. X, 1-9 : Designavit Dominus... regnum Dei.)

Offertorium. Fide plurimam hostiam obtulit Deo per quem testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo, et per illam defunctus adhuc loquitur. (Hebr. XI).

Secreta. Suscipe, quaesumus, Domine, propitius quas tibi offerimus hostias eoque domus tuae zelo nos accende, quo beati Vincentii sacerdotis tui cor inflammasti. Per

De S. Arsenio. Ut tuis, Domine, digne famuletur altaribus, omnem a nobis amore rerum terrenarum cupiditatem; et ejus fac imitemur exempla, in cujus honore hanc immaculatam hostiam tuae offerimus majestati.

Communio. Immolavi in tabernaculo Domini hostiam ioculationis : cantabo et psalmum dicam Domino.

Post communio. Nobis, quaesumus Domine, amoris tui sacramento refectis concede, ut exemplo et intercessionem beati Vincentii tibi indefessa caritate famulantes aeternam laborum nostrorum mercedem percipere mereamur. Per

De S. Arsenio. Deus pro cujus amore beatus Arsenius mundi gloriam fugiens perfectionis evangelicae viam ingressus est, ejus nobis intercessionem tribue ut, spretis mundi illecebris, Christam sequi valeamus cujus corpore sumus saluti.

NÉCROLOGIE

MISSIONNAIRES (suite) :

17. Leja (Augustin), prêtre, déc. à *Whitestone*, 25 mars 1949 ; 42, 19.
18. Martinez (Théodore), clerc, déc. à *Madrid*, 15 mars 1949 ; 26, 6.
19. Orzanco (Hilaire), prêtre, déc. à *Madrid*, 23 mars 1949 ; 68, 51.
20. Meuffels (Hubert), prêtre, déc. à *Paris*, 23 avril 1949 ; 78, 59.
21. Piémont (Albert), prêtre, déc. à *Metz*, 27 avril 1949 ; 35, 18.
22. Derc (François), coadj., déc. à *Cracovie*, 2 mai 1949 ; 78, 47.
23. Nederven (Victor), coadj., *Wernhousburg*, 1^{er} mai 1949 ; 86, 60.
24. Dougherty (Michel), prêtre, déc. à *Geimantown*, 2 mai 1949 ; 70, 46.
25. Mediavilla (Evencio), prêtre, déc. à *Maceda*, 7 mai 1949 ; 71, 57.
26. Ferrando (Valentin), prêtre, déc. à *Chieri*, 14 mai 1949 ; 63, 39.
27. Tobar (Adolphe), prêtre, déc. à *Madrid*, 20 mai 1949 ; 70, 51.
28. Heynen (Jean), prêtre, déc. à *El Biar*, 1^{er} juin 1949 ; 69, 49.
29. Blanc (Albert), prêtre, déc. à *Dax*, 7 juin 1949 ; 71, 57.
30. Hubrecht (Alphonse), prêtre, déc. à *Pékin*, juin 1949 ; 66, 46.
31. Regan (Jean), prêtre, déc. à *Niagara*, 5 juin 1949 ; 57, 37.
32. Vigo (Cément), prêtre, déc. à *Barcelone*, 11 juin 1949 ; 84, 67.
33. Zigenhorn (Théodore), prêtre, déc. à *Tongshan*, 27 mai 49 ; 65, 44.
34. Alejo (Manuel), coadj., déc. à *Orotava*, 23 mai 1949 ; 68, 25.
35. De la Calle (Raymond), prêtre, déc. à *Madrid*, 11 juin 1949 ; 76, 42.
36. Lach (Lucien), prêtre, déc. à *Cracovie*, 18 juin 1949 ; 70, 54.
37. Z'elinski (Joseph-Konrad), prêtre, *Cracovie*, 19 juin 1949 ; 71, 52.
38. Wahl (Otto), prêtre, déc. à *Lippstadt*, 16 juin 1949 ; 77, 59.
39. Martinez (Ange), prêtre, déc. à *Madrid*, 18 juin 1949 ; 87, 72.
40. Pampliega (P'erre), prêtre, déc. à *Madrid*, 21 juin 1949 ; 61, 45.
41. Dolel (Joseph), prêtre, déc. à *La Teppe*, 3 juillet 1949 ; 78, 59.
42. Sontler (Jean), prêtre, déc. à *Eastwood*, 26 juin 1949 ; 49, 27.
43. Lebacqz (René), prêtre, déc. à *Caudry* (Nord), 6 juillet 1949 ; 63, 42.

SOEURS :

- Moutte (Mathilde), Maison de Charité, *Domagné* ; 79, 55.
 Olhon (Conception), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 76, 45.
 Chaker (Marie), Orphelinat, *Broumana* (Liban) ; 79, 58.
 Niziol (Franziska), Maison St-Joseph, *M.-Gladbach-Hardt* (All.) ; 64, 43.
 Büdenbender (Elisabeth), Hôpital Ste-Marie, *Frauenthal* (All.) ; 69, 42.
 Wagener (Maria), Asile, *Cologne-Flittard* (Allemagne) ; 71, 43.
 Ernetz (Anna), Maison Centrale, *Budapest* ; 85, 64.
 Sirofnik (Agnès), Asile de vieillards, *Graz* (Autriche) ; 71, 38.
 Ieleic (Marie), Maison de retraite, *Dult* (Autriche) ; 75, 56.
 Kanalec (Marie), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 70, 41.
 Lszlo (Claire), Maison de Charité, *Doľné-Semerovce* (Slovaquie) ; 49, 29.
 Smiesko (Stefania), Hôpital, *Levoca* (Slovaquie) ; 27, 8.
 Planinsek (Franciska), Hôpital, *Novo-Celje* (Yougoslavie) ; 42, 19.
 Pinto (Emilia), Maison Centrale, *Rio-de-Janeiro* (Brésil) ; 63, 42.
 Hernandez (Marguerite), Maison Centrale, *Guatemala* ; 58, 36.
 Valdivia (Maria), Collège, *Pisco* (Pérou) ; 21, 20 mois.
 Le Grand (Marie-Anne), Maison de Charité, *Clichy* ; 72, 53.
 Wauters (Marguerite), Maison Saint-Bavon, *Gand* (Belgique) ; 68, 45.
 Bava (Joséphine), Orphelinat Saint-Vincent, *Olbia* (Italie) ; 70, 50.
 Fior (Thérèse), Orphelinat Saint-Vincent, *Udine* (Italie) ; 84, 62.
 Treu (Hélène), Maison de Retraite, *Klotildiget* (Hongrie) ; 84, 67.
 Szekeres (Marie), Clinique, *Budapest* (Hongrie) ; 54, 38.
 Kovacs (Angèle), Maison de retraite, *Klotildiget* (Hongrie) ; 63, 45.
 Pasztor (Julie), Ecole, *Bonyhad* (Hongrie) ; 70, 51.
 Ardenyi (Anne), Maison de retraite, *Klotildiget* (Hongrie) ; 93, 75.
 Trajer (Paule), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 79, 62.
 Hlegyik (Marie), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 82, 62.
 Montmorency (Emilie), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 89, 71.
 Cep (Marie), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 78, 52.
 Reinke (Agnès), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 89, 60.
 Karacsony (Marie), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 80, 64.
 Rygl (Mathilde), Maison de retraite, *Klotildiget* ; 83, 65.
 Slubian (Marie), Ecole, *Budaors* (Hongrie) ; 84, 64.
 De la Cal (Benita), Maison Centrale, *La Havane* (Cuba) ; 80, 59.
 Cogollos (Maria), Hôpital provincial, *Alicante* (Espagne) ; 50, 30.
 Uriz (Joaquina), Institut, *Viana* (Espagne) ; 87, 77.
 Ape'laniz (Isabel), Asile de Cigarreras, *Madrid* ; 48, 30.
 Bugard (Marie), Asile Saint-Luc, *Pau* ; 78, 55.
 Colard (Euphémie), Hôpital, *Trévoux* ; 77, 55.
 Richaud (Elisa) ; Maison de Charité, *Clichy* ; 79, 59.
 Forgues (Marie), Hôpital Saint-Luc, *Lyon* ; 74, 52.
 Buron (Jeanne), Maison Saint-Michel, *El-Biar* (Algérie) ; 92, 70.
 Di Bernardo (Innocenza), Maison de retraite, *Monistero* (Italie) ; 89, 68.
 Cardinali (Anna), Maison de retraite, *Monistero* (Italie) ; 79, 53.
 Tarsetti (Clelia), Maison de retraite, *Monistero* (Italie) ; 80, 59.
 Urbani (Costanza), Maison Sainte-Catherine, *Florence* (Italie) ; 89, 65.
 Zabiello (Joséphine), Maison de retraite, *Chylice* (Pologne) ; 72, 48.
 Wohlgemuth (Mélanie), Maison Centrale, *Cielmno* (Pologne) ; 81, 61.
 Chybichow (Rosalie), Orphelinat, *Poznan-Glowna* ; 72, 49.
 Lopez (Herminia), Maison Saint-Emile, *Arauca* (Colombie) ; 61, 35.
 Henao (Sarah), Dispensaire, *Tutna* (Colombie) ; 78, 51.
 Trujillo (Edelmira), Maison d'offices domestiques, *Bogota* ; 36, 18.
 Norambuena (Thérèse), Hospice, *Santiago* (Chili) ; 75, 48.
 Rojo (Jovita), Aliénés, *Bermeo* (Espagne) ; 77, 55.
 Gorosabe! (Félicia), Hôpital civil, *San Sebastian* (Espagne) ; 70, 46.
 Garcia (Balbina), Hôpital N.-D. du Carmel, *Madrid* (Espagne) ; 66, 32.
 Vidal (Magdeïena), Aliénés, *Leganès* (Espagne) ; 72, 48.
 Tomas (Maria), Aliénés, *Leganès* (Espagne) ; 77, 51.
 San Martin (Felicitas), Maison Sainte-Louise, *Rafelbunal* (Esp.) ; 75, 54.
 Béguin (Louise), Fondation Romao de Matos Duarte, *Rio-de-Jan.* ; 93, 74.
 Alonso (Maria), Hôpital général, *Madrid* (Espagne) ; 22, 1.

- Mendiguren (Petra), Maison Sainte-Louise, *Rafelbunol* (Esp.) ; 83, 60.
 Echaniz (Maria), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 57, 32.
 Gonzalez (Maria), Aliénés, *Valladolid* (Espagne) ; 29, 7.
 Farinos (Maria), Hôpital général, *Madrid* (Espagne) ; 71, 41.
 Bustillo (Eusebia), Aliénés, *Santiago* (Espagne) ; 89, 63.
 Huarte (Francisca), Bienfaisance, *Huelva* (Espagne) ; 79, 55.
 Gourio (Berthe), Asile Saint-Vincent, *La Teppe* ; 71, 47.
 Godei (Léontine), Hôpital Saint-Joseph, *Paris* (de Cachan-Asile) ; 67, 40.
 Fortassin (Laurence), Maison Saint-François-Xavier, *Paris* ; 82, 59.
 Jourdain (Marie), Maison Saint-Vincent, *Fort-Dauphin* (Madag.) ; 78, 52.
 Gebarra (Marie), Miséricorde, *Tripoli* (Liban) ; 42, 18.
 Vandewoorde (Marguerite), Maison Marie-Imm., *Bruges* (Belg.) ; 50, 13.
 Lucianetti (Anna), Hôpital, *Vollerra* (Italie) ; 89, 50.
 Pagiotti (Marie), Hôpital, *Castellamonte* (Italie) ; 50, 12.
 Ambrosoli (Elisa), Inst. de l'Imm.-Conception, *Gnes-Coronata* ; 64, 43.
 Rinaldi (Caroline), Hospice municipal, *Catane* (Italie) ; 38, 4.
 Gegiovanni (Marguerite), Inst. Riccobono, *Giuseppe Iato* (Italie) ; 75, 53.
 Mullen (Teresa), Hôp. de la Providence, *Waco* (Etats-Unis) ; 60, 23.
 Cordova (Elsamira), Hospice, *Guayaquil* (Equateur) ; 48, 28.
 Campodonico (Marie), Maison Sainte-Thérèse, *Lima* (Pérou) ; 82, 65.
 Strojcin (Marie), Maison de retraite, *Dull* (Autriche) ; 63, 39.
 Balzer (Sophie), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 78, 58.
 Tuffet (Marie), Hospice, *Le Tronchet* ; 69, 50.
 Ducrot (Marguerite), Hôpital, *Trévoux* ; 84, 63.
 Bartholomé (Joséphine) ; Maison Saint-Joseph, *Verviers* (Belg.) ; 66, 43.
 Bruno (Marie), Institut Pie IX, *Catane* (Italie) ; 80, 49.
 Angiola (Vita), Asile, *Gagliano del Capo* (Italie) ; 63, 40.
 Giuliani (Marie), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 77, 52.
 Luppi (Annita), Hôpital eds Aliénés, *Rovigo* (Italie) ; 41, 17.
 Gonzalo (Sabina), Hôp. N.-D. du Sacré-Cœur, *Barcelone* (Esp.) ; 40, 51.
 Krecic (Maria), Maison Centrale, *Raka* (Yougoslavie) ; 41, 21.
 Zdanowicz (Marie), Hôpital, *Staszow* (Pologne) ; 59, 19.
 Baranska (Julie), Asile, *Gora-Katwaria* (Pologne) ; 55, 34.
 Britto (Elza), Hôpital régional, *Pesqueira* (Brésil) ; 51, 22.
 Vazquez-Cobo (Enriqueta), Hôpital, *Buenaventura* (Colombie) ; 78, 42.
 Moncourrier (Jeanne), Orphelinat, *Elancourt* ; 83, 62.
 Tancre (Adèle), Maison de la Providence, *Bruzelles* ; 78, 55.
 Lavabre (Euphrasie), Hôpital Saint-André, *Bordeaux* ; 72, 51.
 De Gril (Berthe), Maison de Charité, *Montolieu* ; 88, 58.
 Sérisie (Marie), Maison de Charité, *Montolieu* ; 81, 57.
 Nillis (Marie), Hôpital, *Riom* ; 80, 60.
 Wandekerekhove (Irma), Maison des Sts-Anges, *Bruges* (Belg.) ; 73, 46.
 Brohan (Margaret), Maison Centrale, *Sydney* (Australie) ; 68, 35.
 Siffredi (Daria), Institut des Aveugles, *Gènes* (Italie) ; 64, 41.
 Cassissa (Erminia), Coll. de l'Imm. Concept., *Campomorone* (It.) ; 68, 48.
 Zak (Vincente), Maison Centrale, *Ladce* (Slovaquie) ; 57, 38.
 Ibanez (Josefina), Asile provincial, *Tolède* (Espagne) ; 70, 50.
 Saenz (Maria), Hôpital, *Plasencia* (Espagne) ; 74, 54.
 Razquin (Catalina), Asile Vieillards, *Madrid* (Espagne) ; 65, 44.
 Anzorregui (Marie), Hôpital, *Aguilar de la Frontera* (Esp.) ; 83, 61.
 Rey (Maria), Aliénés, *Santiago* (Espagne) ; 62, 31.
 Pons (Maria), Patronage San Joaquin, *Mataro* (Espagne) ; 51, 23.
 Del Aguila (Maria), Ecole, *Barruelo* (Espagne) ; 51, 30.
 Mimon (Dominica), Hôpital provincial, *Orense* (Espagne) ; 5), 18.
 Lopez de Caditanos (Orosia), Hôpital, *Calahorra* (Espagne) ; 77, 58.
 Leclercq (Gabrielle), Hôpital, *Coulommiers* ; 84, 62.
 Besnard (Ernestine), Hôpital, *Angers* ; 82, 56.
 Deniaux (Célestine), Maison de Charité, *Montolieu* ; 62, 39.
 Rousseau (Euphémie), Hôpital, *Givors* ; 72, 45.
 Brangeon (Jeanne), Hôpital Saint-Luc, *Pau* ; 75, 47.
 Viallon (Antoinette), Hôpital, *Douéra* (Algérie) ; 80, 61.

1950
DEUX ANNIVERSAIRES VINCENTIENS :
CHATEAU-L'ÉVÊQUE - EMMITSBURG

Parmi plusieurs autres qui intéressent spécialement l'œuvre et la famille de saint Vincent de Paul, deux souvenirs marquent cette année 1950.

Tout d'abord, le samedi 23 septembre 1950 ramène le trois cent cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de



Château-l'Évêque. — Chapelle Saint-Julien.

notre bienheureux Père. A pareille date et à semblable jour, à Château-l'Évêque, proche Périgueux, le 23 septembre 1600, samedi des Quatre-Temps, le vieil évêque diocésain, Mgr François de Bourdeille, ordonnait prêtre le jeune Vincent de Paul, lui con-

férant les pouvoirs sacerdotaux, en l'église Saint-Julien, chapelle de sa maison de campagne épiscopale. (Voir le procès-verbal de cet Acte, dans Coste : Saint Vincent, t. XIII, p. 7.)

Cet anniversaire a déjà été solennellement commémoré en 1900, il y a cinquante ans. En 1700, pour le premier centenaire de cette ordination, il n'en fut pas officiellement question : Vincent de Paul, mort depuis quarante ans, n'était pas encore béatifié. La sixième Assemblée générale, tenue du 1^{er} au 20 août 1697, venait précisément d'entreprendre les délicates démarches en vue d'un procès pour la cause de Monsieur Vincent, « le pieux Instituteur de la Mission ». Ces efforts devaient aboutir, trente et quatre ans plus tard, d'abord le 21 août 1729, à la béatification de Vincent, puis le 16 juin 1737 à sa canonisation.

En 1800, la Congrégation de la Mission, en France tout au moins, était officiellement supprimée et dispersée : il ne pouvait s'agir alors de commémoration extérieure. En 1900, à Châteauevêque, et à Paris (mais ailleurs aussi) eurent lieu des fêtes commémoratives. Le 25 août 1900, le cardinal Richard, archevêque de Paris, envoyait une lettre que l'on peut aisément lire dans les Annales d'alors, tome 65, p. 476-482. Il y dégageait pour le clergé de Paris, et pour nous tous aussi, quelques-unes des leçons sacerdotales de cet anniversaire. Ces nobles pensées demeurent de saison. Le dimanche 23 septembre 1900, à la Maison-Mère, devant les reliques de saint Vincent eut lieu un officier pontifical, sommairement évoqué dans lesdites Annales de 1900, p. 475-484. Comme souvenir et leçons de ce tri-centenaire nous avons, toujours bienfaisant, le pieux ouvrage de M. Edouard Mott : Saint Vincent de Paul et le sacerdoce, XVI-324 p. Depuis, sur le même thème, nous pouvons utiliser le volume de M. l'abbé Jacques Delarue : L'idéal missionnaire du prêtre d'après saint Vincent de Paul, 1947 (Voir Annales, t. 110-111, p. 465-466.)

Pour cette année 1950, le Périgord, se souvenant du saint prêtre qui lui appartient par la réception du sacerdoce, organise des fêtes anniversaires de ce trois cent cinquantième anniversaire. Pour des raisons locales, elles sont fixées au quatrième dimanche après Pâques, le 7 mai. Au cours de ce numéro des Annales, les pages et les recherches de M. Félix Contassot, supérieur du Grand Séminaire de Périgueux, dégagent les rapports de saint Vincent avec le Périgord. Ce travail rappelle fort bien ce que Vincent a fait pour le Périgord, et ce que, de leur côté, les Périgourdiens ont eu à cœur de rendre à saint Vincent de Paul.

Le deuxième anniversaire que ramène encore cette année 1950, intéresse directement les Etats-Unis qui, il y a cent ans, virent chez eux les Filles de la Charité. En 1850, en effet se réunit à la Communauté une branche de l'Institut qu'avait fondé la Mère Seton, cette grande et noble âme, cette ardente convertie, cette fleur de l'Amérique que le vœu général souhaite et espère voir bientôt sur les autels. Qui était-elle ? Quelques notes d'histoire la rendront plus présente et plus accessible (1).

(1) Outre la récente biographie française écrite par Jeanne Darnemarie : *Une fille américaine de Monsieur Vincent : Anne-Elisabeth Seton* (Grasset, 1938, 220 p.), vient de paraître, aux Etats-Unis, *Mother Seton Mother of Many Daughters*, 1949, xx-300 p. Cette vie de

Elisabeth-Anne Bayley, naquit le 28 août 1774, à New-York, alors simple ville de quelque 30.000 habitants, en y comprenant ses nombreux esclaves. A l'âge de trois ans, Elisabeth perdit sa mère et reporta son affection filiale sur son père, docteur réputé qui, remarié avec Charlotte Barclay, lui donna bientôt de nouveaux frères et des sœurs.

Entre temps, la jeune Elisabeth poursuivait son éducation et ses études au milieu de temps troublés : guerre et laborieux efforts de l'Indépendance américaine. La musique et le français (2) attiraient les soins de la jeune fille et lui obtinrent bien des succès. Quoique épiscopaliennne, Elisabeth développait, en outre, sa vive piété dans des dévotions et pratiques chères aux catholiques : entre autres, vénération d'un petit crucifix qu'elle aimait à porter sur elle. De plus, Elisabeth se nourrissait largement de la Bible et progressait dans les vertus et nobles qualités d'une jeune fille chrétienne, pleine d'allant, de gaieté communicative et de vie. A vingt ans, le 25 janvier 1794, en l'église épiscopaliennne de la Trinité, à New-York, elle épousait William Seton, marchand, qui commerçait avec l'Europe, et spécialement avec Livourne. La vie s'ouvrait heureuse et plus charitable, car Elisabeth possédait déjà en son cœur les nobles vertus d'une

Mère Elisabeth Bayley-Seton, fondatrice et première Supérieure des Sœurs de Charité, est la présentation modernisée, révisée, abrégée et tout ensemble, complétée de l'ouvrage déjà classique et quasi centenaire de Charles White, paru en 1853, et dont la dernière réimpression remontait à 1901. Après des études à Mont-Sainte-Marie, proche Emmitsburg, puis à Baltimore et à Saint-Sulpice de Paris, le Rév. Charles White D.D., exerça, de 1857 à 1878, un fructueux pastoralat en l'église St Mathieu, de Washington. Il établit en cette capitale fédérale, la première Conférence de Saint-Vincent de Paul ; il fonda des asiles pour enfants (St Mathieu, Ste Anne), confiés à la direction des Sœurs de Charité, etc... Son activité intellectuelle ne fut pas moindre : plusieurs traductions d'ouvrages français, la direction d'une revue, d'un journal. Il conçut même le projet d'écrire l'histoire de l'Eglise aux Etats-Unis. En ce but, il assembla livres et documents dont devait se servir John Gilmary Shea pour mettre sur pied son *Histoire de l'Eglise catholique aux Etats-Unis*. La vie de Mère Seton, par White, malgré quelques erreurs en sa première édition, demeure grandement appréciée, car elle retrace la profonde vie spirituelle de son héroïne. Sous la nouvelle présentation, annotée par les Sœurs de Mount Saint-Vincent on Hudson, cette biographie présente heureusement ce qu'un honnête lecteur se doit de savoir sur cette grande âme. Hélas ! dans ce nouveau volume, pas la moindre table de chapitres, ni le plus bref index des noms cités. C'est là regrettable lacune.

(2) Suivant une note de White (édition 1949), p. 293-299, on conserve de la plume laborieuse de Mère Seton la transcription anglaise de plusieurs ouvrages qu'elle a tous traduits du français, à savoir :

1. Vie de saint Vincent de Paul ;
2. Vie de Mademoiselle Le Gras ;
3. Les antiennes de l'Avent du Père Avrillon ;
4. Le traité de la virginité de saint Ambroise ;
5. La paix intérieure de Lombez ;
6. Quelques extraits des œuvres de Berthier ;
7. Quelques passages des œuvres de sainte Thérèse ;
8. Quelques portions des Méditations de Dupont ;
9. Début d'une vie de saint Ignace ;
10. Lettres ;
11. Des passages du P. Judde ;
12. Une partie des conférences de saint Vincent de Paul ;
13. Une partie des conférences de saint François de Sales.

sœur de charité protestante. Mais, voici qu'à l'automne de 1798, après la naissance de quatre enfants, elle perd son beau-père qui, de son côté, lui laisse treize orphelins. Son cher mari William est l'aîné et le tuteur de cette famille ; mais, hélas, de son père, il ne possède ni le savoir-faire ni l'entregent. Néanmoins, malgré une santé déficiente, courageusement soutenu par sa jeune femme, il prend à sa charge tout cet héritage familial. Les affaires, d'autre part, marchent mal, compliquées en Europe par les troubles politiques du moment. La faillite menace ; malgré tout la famille d'Elisabeth-William s'augmente encore d'un bébé (automne 1800). Le 2 octobre 1803, les deux époux, accompagnés de leur aînée, Anne-Marie (9 ans), s'embarquent pour l'Italie, où l'amitié des Filicchi les appelle dans l'espoir d'y rétablir la santé du cher William. Le 18 novembre, on débarque à Livourne, mais c'est pour se voir confiné au froid lazaret, où la quarantaine se mêle de la fièvre jaune qui sévit à New-York. Dans des conditions atrocement déplorables, ce sont alors des souffrances indicibles. Le 19 décembre, c'est enfin la délivrance. La famille part pour Pise. Hélas, William est sérieusement atteint ; il est à bout : il meurt le 27 décembre 1803, âgé de trente-cinq ans. Son corps, ramené à Livourne, y est inhumé et repose encore au cimetière protestant.

Dans ce pitoyable malheur, la Providence accordait une compensation en conduisant Elisabeth dans une famille catholique exemplaire : celle des Filicchi. Gentilleses et prévenances adoucèrent sa douleur et l'initient pratiquement aux consolations que l'Eglise catholique multiplie à ses enfants dans l'affliction. L'âme d'Elisabeth savoure et déjà se met à aimer cette atmosphère catholique, cette foi étrange et pour elle nouvelle.

Elle y trouve du réconfortant et du lumineux : lampes, cierges, cloches, etc... Tout fait vibrer en elle son sens profondément religieux : tel ce Saint Sacrement porté en riatique aux malades et qui, annoncé par la clochette, fait se prosterner dans la rue. Antonio Filicchi lui apprend l'usage du signe de la croix. Des lectures, des cérémonies, des prières, tel le Souvenez-vous, annonçaient et préparaient une crise religieuse. Elisabeth, bien volontiers, serait demeurée dans un tel milieu, mais par delà les mers, ses enfants l'appellent impérieusement. Chargée de présents et de bénédictions et munie du germe initial de la foi, la jeune veuve, éplorée mais courageuse, se rembarque avec son Annette et son bienfaiteur Antonio Filicchi. Parti le 8 avril 1804, le Flamingo les dépose le 4 juin à New-York. Ce sont alors pour Elisabeth de multiples détresses maternelles et de plus au cœur une profonde anxiété religieuse. Elle avait rencontré en Italie les nobles exemples des Filicchi ; en Amérique, elle trouve providentiellement sur sa route, Cheverus, un véritable apôtre, le guide de son âme. Aussi, le 14 mars 1805, en la modeste église catholique new-yorkaise de Barclay Street, Elisabeth, après de longues et sérieuses réflexions, abjure courageusement le protestantisme. Le 25 mars, elle fait sa première communion catholique, et, le 26 mai, reçoit la confirmation.

D'autre part, pour vivre, Elisabeth laborieusement organise et dirige une très modeste école de fillettes : à New-York, elle fait ainsi la classe de 1805 à 1808. Entre temps, grâce à la charité d'Antonio Filicchi, elle peut envoyer ses deux garçons au collège de Georgetown. En août 1807, providentiellement en-

core, en l'église Saint-Pierre, elle rencontre Louis Valentin Du Bourg. Ce dernier a tôt vu et sereinement apprécié cette noble âme et cette générosité ; il fait appel à son dévouement pour ouvrir et tenir une école à Baltimore (Paca Street). L'année suivante, le 9 juin 1808, le Grand Sachem amène enfin Elisabeth et ses trois filles vers son nouveau poste de dévouement ; déjà on pouvait entrevoir pour elle la vie et le travail de Filles de la Charité. C'est dans cet esprit qu'elle conçoit sa nouvelle œuvre de zèle. Sans retard, avant mai 1809, elle réunit et groupe une modeste communauté : robe noire, mantelet à capuchon à bordure plissée, coiffure de mousseline blanche et mentonnière de crêpe noir, chapelet à la ceinture. Le 2 juin 1809, juste un an après son arrivée à Baltimore, Elisabeth émet des vœux : c'était la première Communauté, née du sol d'Amérique. La petite maison de Baltimore allait devenir trop étroite : il fallait songer à émigrer. Mais où donc ? Et voici qu'un riche converti de l'Etat de Virginia, M. Samuel Cooper, étudiant au Séminaire de Baltimore, veut consacrer une forte partie de ses richesses au développement de la religion. Quel meilleur emploi que de faciliter les industries du zèle de Mère Seton ? Après rencontres et échanges de vues, les deux convertis décidèrent d'aller s'établir à Emmitsburg où une propriété, alors en vente, offrait le vaste pied-à-terre rêvé et le grand air souhaité.

De leur côté, les malades, les écoles, les petites filles abandonnées de la campagne profiteraient du dévouement de la Communauté. Les Sulpiciens auraient bien désiré voir le nouvel établissement à proximité immédiate de leur autre Séminaire du Mont-Sainte-Marie, mais M. Cooper tient bon pour son projet à quatre kilomètres de là. On part donc joyeusement pour les Montagnes Bleues, à quelque quatre-vingts kilomètres de Baltimore.

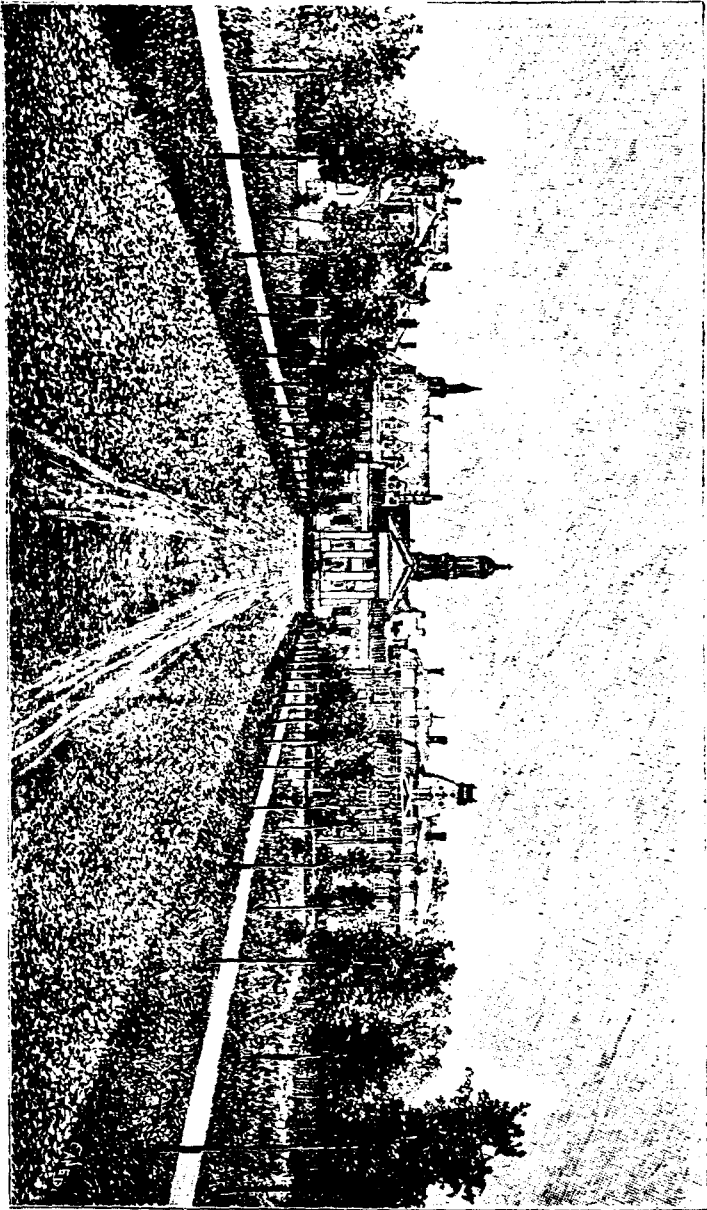
Le gîte n'était pas encore prêt. On s'installe vaille que vaille. Enfin, le 31 juillet 1809, mère Seton prend possession d'Emmitsburg (Saint-Joseph) dans des conditions qui largement augmentent encore souffrances et mortifications, mais les âmes sont courageuses et pleines d'entrain.

Entre temps, en août 1810, M. Flayet, évêque nommé de Bardstown, arrive de France. Il a vu le Supérieur des Lazaristes et les Filles de la Charité alors établies dans leur Maison-Mère de la rue du Vieux-Colombier (31 janvier 1801-28 juin 1815). Trois sœurs de Bordeaux, Sœurs Marie Bizeray, Marguerite Woirin et Augustine Chauvin, avaient été désignées pour accompagner l'évêque et porter à l'Amérique les statuts et les usages de la Maison-Mère.

Mais en ce temps, par malheur, la situation est tendue entre Napoléon et l'Eglise. Par contre-coup de ces différends, le Gouvernement refuse les passeports nécessaires et Flayet quitte seul la France. Mais, à défaut des Filles de la Charité, désirées souhaitées, il apporte avec lui le livre des Règles des Sœurs de Saint Vincent de Paul.

Familiarisée avec la pensée si pondérée, et si profondément humaine de saint Vincent, la Communauté setonienne continue et accentue sa vie et ses emplois charitables.

Le 19 juillet 1813, au jour de la Saint-Vincent, célébrée avec ferveur, dix-huit Sœurs émettent leurs premiers vœux. La Communauté prend forme et vie. Les Sœurs peuvent dès lors essaimer : à Philadelphie d'abord, puis à New-York, où Rose



Emmitsburg, (Saint-Joseph). — Façade et façade.

White est successivement mise à la tête de ces nouvelles fondations. Enfin, le 4 janvier 1821, à Emmitsburg, mère Seton, épuisée, passe à une vie meilleure. Dans le corps de bâtiment (la Maison Blanche), où elle vécut, et qui est religieusement conservé dans son état ancien, dans la chambre où elle mourut, une inscription anglaise évoque l'envol de cette âme : Ici, près de la porte, vers la cheminée, sur un pauvre lit bas, décéda notre chère et sainte Mère Seton, le 4 janvier 1821. Elle mourut dans la pauvreté, mais riche en foi et en bonnes œuvres. Nous, ses enfants, puissions-nous marcher sur ses traces et avoir part un jour à son bonheur. Amen.

Tout proche, Mère Seton fut inhumée dans le parc de la propriété, à l'ombre des grands arbres, dans l'enclos du cimetière, auprès de ses filles et sœurs qui l'avaient déjà précédée (3).

En 1821, au lendemain de la mort de Mère Seton, sa Communauté comptait cinquante membres. Rose White fut élue pour lui succéder. La vie de dévouement se poursuivait.

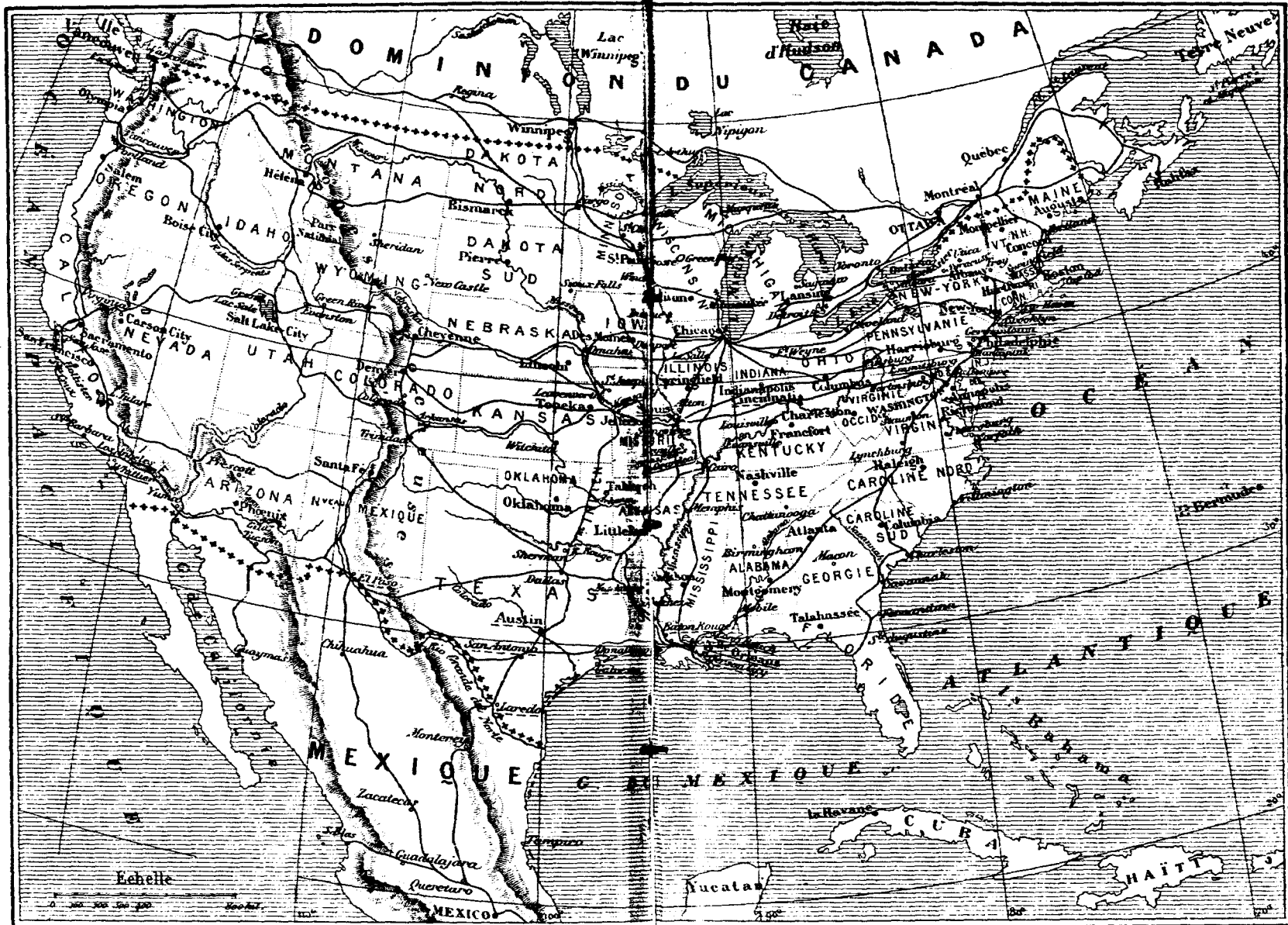
En 1846, l'évêque de New-York, Mgr John Hughes, pour avoir les Sœurs de son diocèse sous sa direction personnelle, provoqua loyalement une séparation d'avec Emmitsburg. La famille se scinda et devenait là-bas diocésaine. Ces événements remettaient à nouveau en question, pour les esprits quelque peu clairvoyants, la pensée et les désirs de Mère Seton : unir sa petite famille à celle des Filles de Monsieur Vincent (4). Dans ce sens, les tractations aboutirent, et le 25 mars 1850 ce furent les premiers vœux, selon la formule de saint Vincent. Peu après partit pour Paris, Mère Etienne alors Supérieure de la Communauté sétonienne, accompagnée des Sœurs Anne-Siméon et Raphaël. Leur séjour à la Communauté de la rue du Bac dura du 8 avril au 2 juin 1851. Le Père Etienne leur réserva un paternel et compréhensif accueil et, dans le détail, agréa et approuva leurs demandes précises. Quelques mois après, revenues dans leur cher Emmitsburg, le 8 décembre 1851, les Sœurs des Etats-Unis prirent l'habit bleu et la cornette. Trente établissements et trois cent quarante-cinq Sœurs s'unirent alors et s'agrégèrent à la famille de saint Vincent.

D'autres branches de la fondation de Mère Seton devenues successivement Congrégations diocésaines, continuèrent, sous leur bonnet noir (black cap), l'esprit et la vie de dévouement de leur vocation. Cet état de choses a duré et persiste encore, et six de ces branches, avec près de neuf mille Sœurs, continuent de vénérer Mère Seton comme leur fondatrice. En 1950, outre les deux actuelles Provinces des Filles de la Charité aux Etats-Unis (Sœurs à cornette), ce sont les Sœurs de Charité : Mont-

(3) En 1846, vingt-cinq ans plus tard, Mère Seton fut exhumée et placée dans un tombeau que recouvre une chapelle gothique, dressée au milieu des tombes modestes.

(4) Sur la Mère Seton, en ces dernières années, nos *Annales* ont donné en 1943-1944 (t. 108-109), p. 191-195, *Sous la cornette des Filles de la Charité au service du Christ*, par Sœur Magdeleine Morris ; en 1940 (t. 105), p. 301-304, *Décret d'introduction de la cause de Mère Seton* : 28 février 1940 ; en 1939 (t. 104), p. 751-755, *Les écrits d'Elisabeth-Anne Seton*, par le P. Ferdinand Antonelli, O.F.M. En 1936, p. 1010-1011, *Approbation des écrits d'Elisabeth Seton* : 15 janvier 1936. Voir en outre sur Mère Seton, quelques autres références plus haut, p. 57.

CROQUIS CARTOGRAPHIQUE DES ÉTATS-UNIS



48 Etats Confédérés de 1788 à 1896.

En 1950 : 7.839.063 kilomètres carrés et 144 millions d'habitants. (U.R.S.S., 19.726.307 kilomètres carrés et 193 millions d'habitants). — Aux Etats-Unis, superficie des Etats allant du Rhode Island (Etat Gosse), 3.232 kilomètres carrés au Texas, 688.643 kilomètres carrés. District fédéral de Columbia (Washington), 181 kilomètres carrés. — Cf. France : Seine, 480 kilomètres carrés ; Gironde, 10.726 kilomètres carrés).

En 1790, aux Etats-Unis, premier recensement décennal, à peu près 4 millions ; en 1820, proche de 10 millions d'habitants. — En 1950, aux Etats-Unis, 25 millions de catholiques, 40.000 prêtres, répartis en 117 diocèses, dont 22 archevêchés.

Saint-Vincent on Hudson (New-York), Mount St Joseph, Cincinnati (Ohio), Mount St Vincent Halifax (Nova Scotia), St Elisabeth's Convent Station (New Jersey), Seton Hill à Greensburg (Pennsylvania). On reconnaît là, rien que dans ces appellations de maisons-mères, des noms chers à Mère Seton : St Joseph, St



Elisabeth SETON

Vincent, Ste Elisabeth, et son propre nom de famille. On comprend aisément que ces diverses branches se soient unies pour promouvoir une cause de canonisation qui leur est chère à toutes ; aussi annuellement leurs déléguées ont-elles, dans ce sens, des réunions de trois jours.

Sous la blanche cornette et dans l'esprit vincentien de la petite Compagnie, les Filles de la Charité d'Emmitsburg devenues Sœurs de Saint-Vincent de Paul, se sont progressivement développées. En 1900 déjà, cinquante ans après l'Union avec la France, la Province comptait aux Etats-Unis cent dix-sept établissements et mille six cent trente-neuf Sœurs. Devant cet accroissement, le 16 juillet 1910, il y a déjà quarante ans, l'expansion des maisons et l'étendue de la Confédération américaine contraignirent à l'érection de deux provinces (5), chacune avec ses cadres normaux : maison centrale, Visitatrice et Conseil, Séminaire, etc... Ce sont dès lors Emmitsburg (St Joseph), Maryland où repose toujours Mère Seton, puis Normandy (Marillac) proche Saint-Louis (Missouri). Ces deux provinces, en 1950, ont respectivement :

Emmitsburg, mille deux cent-trois Sœurs, réparties en quatre-vingt-quinze maisons ; Normandy, mille quarante et une Sœurs avec soixante-seize maisons.

L'attachant anniversaire de 1850 fut solennisé le 18 mars 1900. Les Annales de 1900 (tome 65) ont donné avec la Lettre circulaire du Père Fial, p. 246-250, le récit des solennités jubilaires, p. 390-400, et le discours de M. Patrice Mac Hale, p. 400-412. (Voir sur ledit M. Mac Hale, 1854-1937, Annales, t. 102, p. 700-714.)

Pour 1950 et son centenaire on prépare aussi des journées d'actions de grâces et de souvenirs rétrospectifs. Le T.H. Père et la T.H. Mère honoreront ces solennités de leur présence et de leur visite.

(5) Comme pour la double Province des Lazaristes, aux Etats-Unis, la limite respective fut portée le long de la ligne verticale qui, partant de l'ouest de l'Etat d'Indiana, aboutirait à l'ouest de l'Etat l'Alabama (*Annales*, 1911, t. 76, p. 85.)

PARIS

Deux Congrès des Grands Séminaires à la Maison-Mère (1894 et 1949)

A maintes reprises, au cours de son long généralat, le Père Fial convoqua à la Maison-Mère des représentants des diverses œuvres confiées à la Congrégation. La dernière de celles qui furent consacrées aux Grands Séminaires eut lieu en 1894. Une circulaire en date du 11 février de cette année appelait à Paris pour le 8 juillet suivant les Supérieurs des Grands Séminaires de France et d'Algérie dont nous avions la direction. Afin de préparer avec soin les travaux de ce petit Congrès, un programme était annexé à la circulaire. Il portait sur quatre sujets : *Piété, Discipline, Enseignement et Œuvres de zèle*. Seuls, les Supérieurs des Grands Séminaires de France et d'Algérie devaient prendre part aux travaux du Congrès. Mais on demandait aux Supérieurs des autres Grands Séminaires confiées aux Prêtres de la Mis-

sion d'envoyer leur réponse aux questions du programme ; et nous avons celles que firent les Séminaires de Bahia, Perryville, Quito, Rio de Janeiro, Saint-Louis (Missouri), Trujillo et Tunja.

Le programme était assez court ; mais on laissait toute liberté aux Directeurs des Grands Séminaires d'aborder des questions qui n'y étaient pas posées. En ce qui concerne la *Piété*, le seul sujet soumis aux délibérations était celui de la fréquentation des sacrements par les séminaristes. A noter sous la rubrique « *Discipline* » les questions suivantes : Comment assurer la persévérance des séminaristes pendant leur séjour à la caserne ? Quels renseignements prendre sur leur conduite pendant le temps qu'ils y ont passé ? Combien de temps y a-t-il lieu d'attendre, après leur retour au Grand Séminaire, avant de les appeler aux saints ordres ? En matière d'*enseignement*, l'Écriture sainte et le Droit canon faisaient l'objet de deux questions : Leur accorderait-on une place suffisante, et que faire pour en rendre l'étude intéressante ?

Les travaux du Congrès durèrent du 8 au 13 juillet. Ses membres furent répartis en quatre commissions dont les délibérations préparaient les séances générales. Ces dernières furent au nombre de treize. Présidées par le Supérieur général, elles comprenaient, outre les Supérieurs des Grands Séminaires, les assistants de la Congrégation, le Secrétaire général, le Procureur général, MM. Louwyck et Villette, directeurs. Dans la liste des Supérieurs on trouve des noms qui demeurent auréolés d'un grand prestige, ceux par exemple, de MM. Irlandès, Sudre, Demiautte, Verdier et Coitoux.

Les travaux envoyés à la Maison-Mère sont de longueur très inégale. Certains se contentent de répondre en quelques lignes aux questions du programme. Mais il en est, tels ceux de La Rochelle et de Solesmes, qui couvrent de nombreuses pages et forment un cahier assez épais. Sur certains points l'accord fut unanime. C'est ainsi que tous les rapports s'étaient déjà prononcés pour la communion plus fréquente des séminaristes. Presque tous, aussi, se montrèrent défavorables aux thèses solennelles pour lesquelles on invitait au Grand Séminaire, l'Évêque, ses Vicaires généraux et d'autres notabilités ecclésiastiques. M. Verdier, Supérieur du Grand Séminaire de Montpellier, les exécutait de façon pittoresque en trois lignes : « *C'est un exercice de mémoire pour l' « impugnator », et surtout pour le « propugnator » ; c'est un exercice de patience pour les autorités invitées ; c'est une perte de temps pour tout le monde.* » Il y eut aussi une grosse majorité de réponses pour la revalorisation du cours d'Écriture Sainte. Montpellier se montrait particulièrement exigeant : « *Favoriser l'étude des langues orientales ; consacrer dans le cours une part à l'histoire sainte, généralement peu connue ; à la géographie de la Terre sainte,*

que l'on n'apprend que dans les basses classes du Petit Séminaire, et que l'on oublie au Grand ; à l'étude des mœurs, usages, fêtes et cérémonies, etc., concernant le peuple juif ; à quelques notions sur les découvertes dans les pays limitrophes ou en relation avec la Palestine. »

Par contre, le chant grégorien est encore traité en parent pauvre, et la musique n'inspire guère de confiance. C'était l'époque où l'influence des travaux de dom Pothier commençait à se faire sentir. De nombreux rapports témoignent à sa méthode une sympathie mêlée de réserve, car il ne faut pas heurter trop vivement les habitudes prises. A La Rochelle on bat froid. Le Supérieur écrit : « *Sur la question du chant, nous hésitons. Ceux d'entre nous qui ont, en cette matière quelque compétence, louent volontiers la méthode de chant grégorien vulgarisée par dom Pothier, mais ils redoutent les difficultés que l'on rencontrerait sûrement dans l'application de cette méthode. En fait, les séminaristes de La Rochelle, depuis que le Révérend Père leur a donné des leçons, chantent plus mal qu'auparavant.* » Ce n'était pas flatteur pour dom Pothier, ni à l'éloge des séminaristes. Par contre, le rapport de Solesmes (Nord), qui consacre douze pages au seul chant grégorien, regarde comme « *très désirable* » de voir nos séminaristes mis au courant des découvertes récentes réalisées par les Bénédictins. Les « *Mélo-dies grégoriennes* » de dom Pothier et quelques-uns des ouvrages de chant de Solesmes devraient être expliqués à fond. La « *Paléographie musicale* » aurait sa place dans la bibliothèque du directeur chargé du chant. On mettrait dans les mains des élèves un bon résumé de la science grégorienne, comme ceux de Léonard, de Dom Kienle ou quelques autres. » Le même rapport prend la défense de la musique religieuse et il demande que l'on fasse une place à l'enseignement de l'harmonium. Cela nous paraît aujourd'hui très normal. En 1894, émettre ces idées était faire œuvre de pionnier, risquer de passer pour révolutionnaire. Quelques autres voix, il est vrai, s'élevèrent en faveur de la musique, notamment à Carcassonne, où on déclarait que l'usage modéré de la musique était nécessaire dans le Midi, et en Amérique du Sud, où l'on constate que son usage rend de précieux services dans le ministère paroissial et ne présente pas les mêmes inconvénients qu'en Europe.

Au rapport qu'il envoyait au nom du Grand Séminaire de Tours, M. Demiautte, qui en était le Supérieur, joignait une lettre où il disait son sentiment personnel sur plusieurs points. Il ne trouve pas bon qu'on légifère sur des questions dont la solution devrait être laissée aux Supérieurs. On sent qu'il ne trouve pas chez certains de ses confrères assez de souplesse et de docilité. Après un ou deux ans d'enseignement, les jeunes professeurs n'ont plus besoin de conseils. Si le Supérieur, comme c'est son devoir, s'avise de

s'informer de la manière dont ils font la classe, on le trouve trop exigeant et on se plaint de son manque de confiance. Le même Supérieur souhaite que dans sa circulaire, le Très Honoré Père rappelle qu'un Supérieur n'est pas seulement le pouvoir exécutif dont le rôle se borne à faire appliquer les décisions du pouvoir législatif, en l'espèce le Conseil domestique, à qui on devrait soumettre les moindres mesures à prendre. « jusqu'au choix du papier à lettres... ou d'un marchand de vin ».

M. Demiautte suggérait d'ailleurs l'idée d'une double circulaire. La première serait rédigée de telle façon que l'on pût la communiquer aux évêques. La seconde, réservée aux confrères, leur donnerait les avis jugés nécessaires. La suggestion fut retenue. Dans une lettre en date du 15 août 1894, le Père Fiat faisait connaître aux confrères des Grands Séminaires, les réponses données aux questions du programme. Mais elle avait soin de faire dès le début cette déclaration de principe : « *Je dois faire observer que dans toutes les questions qui touchent à l'enseignement, à la discipline, aux œuvres de zèle, on a eu soin, conformément à l'esprit de notre saint Fondateur, de réserver toujours les droits de Nosseigneurs les Evêques, vrais supérieurs des Séminaires diocésains.* » Une deuxième circulaire, datée du 20 août, compléta la précédente. « *La précédente circulaire, y était-il dit, devra être communiquée à NN. SS. les Evêques. Je n'ai pu y toucher certaines questions d'un ordre plus intime, dont notre réunion avait eu également à s'occuper ; je vais y suppléer par cette lettre qui ne doit pas sortir de la famille.* » Le Père Fiat rappelait notamment que les directeurs de Grands Séminaires, ceux du moins qui étaient de semaine, devaient se mêler aux séminaristes pendant les récréations. Il recommandait aux jeunes professeurs la confiance d'eux-mêmes et la docilité à l'égard de leur Supérieur. Il donnait quelques directives sur la question des congés ou promenades de faveur et le « *Deo gratias* » à table. Tout en reconnaissant que le maintien prolongé des directeurs dans un même Séminaire offrait beaucoup d'avantages, il faisait observer que le bien général imposait parfois des changements.

Il s'était donc fait du bon travail au Congrès de 1894. On pourra en dire autant de celui qui s'est tenu à la Maison-Mère en 1949. Il avait été soigneusement préparé. Un questionnaire fut aussi envoyé aux Supérieurs des Grands Séminaires. Il portait, comme celui de 1894, sur la *Discipline*, la *formation spirituelle*, la *formation intellectuelle* et la *formation apostolique des séminaristes*. Mais il était plus détaillé. En outre, tandis que dans le programme de 1894, la formation des directeurs des Grands Séminaires faisait seulement l'objet d'une question ainsi libellée : « *Quels sont les meilleurs moyens pratiques pour aider nos jeunes profes-*

seurs à s'acquitter convenablement de leurs fonctions » ? le programme de 1949 consacrait toute une section, la cinquième, à cette formation des directeurs de Grands Séminaires à leur tâche.

Tandis que l'enquête de 1894 s'était étendue à tous les Grands Séminaires dirigés par les Prêtres de la Mission, seuls les Grands Séminaires de France et d'Algérie reçurent le questionnaire de 1949. Cela pour maintes raisons. Les évêques suivent généralement de plus près que jadis la formation de leurs séminaristes. En France, la Commission des Cardinaux et Archevêques émettait, il y a quelque temps, à ce sujet, des vœux nombreux et précis ; et il y a là, pour les religieux à qui ils ont confié la direction de leurs Grands Séminaires, des indications dont il faut tenir compte. Les Séminaires, dirigés par les Prêtres de la Mission, sont moins nombreux en 1949 qu'ils ne l'étaient en 1894. Mais comme chaque Supérieur était, cette fois, accompagné d'un de ses confrères, l'assemblée 1949 réunissait un effectif sensiblement égal à celui de 1894. Elle était présidée par M. Scamps, premier Assistant de la Congrégation, qui avait à ses côtés, M. Dulau, Secrétaire général. En faisaient partie quatre Visiteurs : MM. Mailhé (Provence), Supérieur du Grand Séminaire de Montpellier, Payen (Ile-de-France), Supérieur du Grand Séminaire de Beauvais, Milleville (Picardie), Supérieur du Grand Séminaire académique de Lille, Delobel (Aquitaine), Supérieur du Grand Séminaire d'Angoulême. Treize autres Supérieurs de Grands Séminaires : MM. Desmet, Bizart, Dubour, Sackebant, Verhas, Tiran, Pardes, Paul Joppin, Contassé Félix, Heuri, Houfflain, Jordy et Bonjean ; enfin, quinze Directeurs : MM. Manières, Darricau, Baligand, Labarre, Lebacq, Sabin, Avinin, Fourcade, Giraud, Joie, Thévenon, Henrion, Blanchandin, Claverie et Florowski.

En 1894, les réponses des divers séminaires avaient été directement soumises aux commissions de l'assemblée. Il parut préférable, cette fois, de transmettre ces réponses à un rapporteur qui en ferait la synthèse et dont le travail faciliterait beaucoup celui de la commission chargée d'élaborer les vœux soumis aux réunions générales. C'est sans doute pour cette raison que le Congrès de 1949 dura moins longtemps que celui de 1894, bien que son programme fût plus vaste. Ouvert le 12 juillet, il se clôturait le 15. Ses travaux aboutirent à une série de vœux qui ont été soumis au Très Honoré Père et seront par lui transmis aux intéressés dans la mesure où il jugera utile. Le rédacteur de cette note voudrait seulement donner aux lecteurs des « *Annales* » quelques impressions qui furent, croit-il, celles de tous les congressistes. Les travaux du Congrès se déroulèrent dans une atmosphère très cordiale. M. Scamps présidait les séances générales avec une souriante bonhomie et un bonheur visi-

ble. Riche d'une longue expérience dans cette œuvre des Grands Séminaires, dont le sacrifice a été pour lui bien méritoire, et à laquelle il demeure si attaché, il aimait à confronter ce qui se faisait à Quito avec la pratique des Séminaires de France ; et il y eut là matière à d'intéressantes suggestions, notamment pour ce qui concerne l'Action catholique et l'enseignement du catéchisme.

Il était inévitable que sur bien des points les avis fussent partagés. En matière de discipline, par exemple, la nécessité semble s'imposer d'accorder plus de liberté qu'autrefois aux séminaristes, de leur laisser plus d'initiative. Mais jusqu'où faut-il s'avancer dans cette voie ? Les uns, pas nécessairement les plus jeunes, parmi les supérieurs et directeurs, sont plus hardis. Ils font état de l'éducation actuelle, des mouvements de jeunes par lesquels leurs élèves sont passés avant d'entrer au Grand Séminaire, surtout quand il s'agit de vocations tardives, de la nécessité d'habituer les séminaristes à user sagement de leur liberté. D'autres, plus timorés, voient davantage le danger d'une vie fantaisiste, toujours en quête de facilités et d'adoucissements à la règle, se refusant au renoncement qui trempe les caractères, à la mortification qui demeure la condition indispensable de toute vie intérieure authentique. Le problème n'est pas toujours de solution facile quand, sortant de la région des principes, il faut en venir à des conclusions pratiques. Un certain tâtonnement est inévitable. Quelques supérieurs et directeurs eurent la bonne simplicité d'avouer qu'ils avaient dû, expérience faite, renoncer à telle ou telle modification du règlement habituel et des méthodes traditionnelles.

Ce sentiment de la complexité des questions et cette modération dans les avis sur les questions posées marquèrent les vœux adoptés en assemblée générale. D'ailleurs, on peut se demander dans quelle mesure il sera loisible à la prochaine édition révisée du Directoire des Grands Séminaires de descendre dans les détails en matière de discipline, et même en ce qui concerne la formation intellectuelle et apostolique des séminaristes, puisque NN. SS. les Evêques demeurent dans ces domaines, les juges en dernier ressort. Aussi bien, le but de ce petit Congrès n'était-il pas directement et principalement de préparer la révision du Directoire. Il a permis aux confrères chargés de l'œuvre si belle, mais plus difficile que jamais, de la formation de futurs prêtres, de se mieux connaître, de constater avec bonheur l'estime que tous avaient de leur tâche. Ils ont mis en commun leur expérience ; ils ont constaté, et c'était un encouragement pour eux, que les difficultés de cette œuvre sont partout à peu près les mêmes. Ces quelques jours vécus en commun dans le cadre de la Maison-Mère près des reliques de saint Vincent et sous les yeux de son successeur si paternel, leur laissent un délicieux souvenir. Ils espèrent qu'on n'attendra



Elizabeth-Anne SETON
28 Août 1774 - 4 Janvier 1821

RECONNAISSANCE AUX
ÉTATS-UNIS

CHARITÉ
ET LÉGION D'HONNEUR

(28 septembre 1949).

— La charité *vincentienne* de Mère Selon (1774-1821) continue de vivre et fleurir aux États-Unis. La *National Catholic Welfare Conference* y centralise cette bienfaisance ; efficace *force contre-atomique*, Prêtres de la Mission et Filles de la Charité des deux Provinces rivalisent confraternellement dans cette charité américaine qu'ont récemment manifestée des secours à toute l'Europe, ravagée par la guerre 1939-1945. Aussi la France reconnaissante a

conféré la *croix de la Légion d'honneur* à M. John-Bernard Mc Closkey, qui y représente la N.C.W.C. Le 28 septembre 1949, à Paris, rue Oudinot, en la cour des Filles de la Charité, eut lieu la remise de cette décoration, devant une nombreuse assistance. Sur le cliché, le Ministre de la Santé, M. Schneider *debout* parle. Sont assis (*de gauche à droite*), Mgr Beaussart, de Paris ; Mgr Mc Quaid, arch. de Dublin ; Mgr Swanstrom, Directeur exécutif à New-York, des *War Relief Services* de la N.C.W.C. ; M. Mc Closkey, le *Légionnaire* ; le T.H.P. Slattery ; Mme Weber, adjointe du VII^e (Paris). *Debout*, on trouve entr'autres : MM. James Norris et Daniel Sheehan, délégués européens de la N.C.W.C. ; M. Massiani, Président du *Conseil général de la Seine* ; M. le chanoine Descamps, Directeur de l'Enseignement libre du diocèse de Paris, etc..



pas un demi-siècle pour convoquer le prochain Congrès des Grands Séminaires. Des assises de ce genre ne peuvent, sans doute, qu'être assez espacées. Pourrait-on envisager un moyen d'y suppléer partiellement ? L'idée avait été émise en 1894, d'une revue qui aurait eu pour titre : « *Annales des Grands Séminaires de la Congrégation de la Mission* ». Le rapport du Grand Séminaire d'Oran exposait dans une note intéressante les raisons qui militaient en faveur de cette initiative. L'idée n'avait pas été retenue en 1894 ; un rapport l'a reprise en 1949. Est-elle réalisable ? On peut en douter, pour bien des motifs. Du moins témoigne-t-elle d'un désir qui fut sans aucun doute celui de tous les membres du dernier Congrès : tout mettre en œuvre pour faire honneur à la tâche qui leur a été confiée et à laquelle doit revenir une si large part dans le relèvement spirituel de la France.

Pierre DULAU.

LES FILLES DE LA CHARITÉ

dans le

DIOCÈSE DE PARIS

(Statistiques de novembre 1949)

PARIS. — Couvrant 480 kilomètres carrés, avec 4.775.711 habitants (recensement de mars 1946), le diocèse de Paris compte 222 paroisses (92 *intra muros* et 130 *en banlieue*), avec nombre de chapelles ouvertes ou non au public. Le diocèse de Paris — département de la Seine — (non pas l'agglomération parisienne) possède 111 maisons de Filles de la Charité, connues sous le nom de Sœurs de Saint-Vincent de Paul, 67 pour Paris et 44 dans la banlieue-Seine, avec 1.433 Sœurs (décembre 1949).

Dans ces établissements, 75 centres médico-sociaux, occupent spécialement 125 Sœurs assistantes sociales, ayant en charge quelque 35.000 familles ; 70 consultations de nourrissons sont doublées de 16 crèches. Deux hôpitaux (Saint-Joseph et Saint-Michel) sont desservis par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Quatorze maisons de retraite abritent des vieillards : est à noter l'*infirmerie Marie-Thérèse*, maison de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Paris. Trois maisons s'occupent spécialement des colonies italienne, espagnole et polonaise : toutes trois fort nombreuses dans la région parisienne. Cinquante-deux écoles paroissiales et 74 jardins d'enfants s'occupent de près de 15.000 enfants. Vingt-six écoles avec cours professionnels et ménagers post-scolaires enseignent quelque 1.500 jeunes filles. Cinquante et un orphelinats veillent sur garçons et filles privés de leurs parents.

MONTPELLIER

LA CINQUANTAINE DE VOCATION DE MONSIEUR MAILHÉ
(25 octobre 1949-14 novembre.)

Le 25 octobre 1949. M. MAILHÉ, Supérieur du Grand Séminaire de Montpellier et Visiteur de Provence, atteignait la cinquantième année de son entrée à Saint-Lazare.

Cet événement ne pouvait et ne devait pas passer inaperçu pour les Filles de la Charité de toute la région méridionale de la France, pour lesquelles il s'est toujours et totalement dévoué, spécialement pendant la dernière guerre.

Pour les Sœurs, pour leurs maisons, pour leurs œuvres, pour leurs âmes surtout, on peut bien dire, en lui appliquant le mot de saint Paul, qu'il s'est dépensé lui-même tout entier, et par tous les moyens possibles, en y mettant tout son cœur, toute son âme.

Il est probable, il est même sûr, que tous ses confrères qui le connaissent, doivent dire la même chose de lui, quand il s'agit de l'œuvre des œuvres, celle des grands séminaires, à laquelle il a été attelé depuis son ordination sacerdotale.

Et donc, se souvenant avoir lu, dans une lettre de notre saint Fondateur, qu'en parlant de l'ingratitude, il l'appelait « *le crime des crimes* », nos Sœurs de Languedoc et de Provence qui, comme d'ailleurs toutes les Sœurs de partout, pour rien au monde, ne voudraient commettre aucun crime en général, tinrent à tout prix, en cette circonstance, à ne point se rendre coupables de celui-là en particulier.

C'est le 14 novembre qui fut choisi, avec l'agrément du vénéré jubilaire, par ma Sœur Margat, la respectable Visitatrice de la région.

Pourquoi le 14 novembre ?

D'abord, parce que ce 14-là était le deuxième lundi du mois, jour fixé pour les conférences mensuelles faites aux Sœurs de Montpellier et environs.

Ensuite, parce que novembre est le mois où précisément, l'on recommence le cycle de ces conférences, interrompu par les vacances.

Enfin, parce que, traditionnellement, c'est M. le Supérieur du Grand Séminaire qui prend à sa charge la prédication de la réouverture de ce cycle, ses confrères se succédant ensuite, par ordre de vocation, les mois suivants.

Alertées bien à l'avance par la Sœur Visitatrice, toutes les Sœurs Servantes des maisons de la ville et des alentours, alentours qui débordaient largement les limites des frontières héraultaises, étaient prêtes pour la célébration de cette fête familiale.

De cette fête, le programme comportait deux réunions à l'*Asile Saint-Vincent*, autrement dit l'Orphelinat où réside Sœur Visitatrice : une, le matin à six heures, l'autre, l'après-midi, à quatorze heures.

Pour permettre à nos Sœurs des hôpitaux, assez éloignés, d'assister à la messe, et d'être de retour à leur travail qui débute à sept heures, cette messe du jubilé fut donc célébrée à six heures par Monsieur le Visiteur, dans la chapelle de l'Asile qui, naturellement, était comble. A la tribune, la petite mai-

trise des orphelines fit entendre des chants de circonstance, parfaitement exécutés parce que patiemment préparés. En effet, devant tant et tant de cornettes, et surtout à cause de l'honorabilité du célébrant, il fallait bien que chacune montrât son talent musical et fit honneur à la maison.

Il est facile de supposer que prières et communions aux intentions du bon Père furent aussi ferventes que nombreuses.

Après l'action de grâces faite en même temps et surtout pour les mêmes motifs que celle que devait faire de son côté notre jubilaire vénéré, la Sœur Visitatrice le pria d'entrer à la salle de communauté où elle lui présenta les Sœurs Servantes qui lui faisaient une splendide couronne. Elles étaient, en effet, une vingtaine, dont plusieurs, venues de l'Aude, du Gard, du Vaucluse, arrivées dès la veille, avaient été hébergées en diverses maisons de la ville.

Avant qu'il prit son petit déjeuner et que les Sœurs aillent prendre le leur au réfectoire, Sœur Visitatrice lui fit un petit compliment, un compliment-éclair, court et bon, en quoi réside la meilleure manière de plaire. Et ce compliment fut plein d'à-propos.

De fait, le 14 novembre, l'Eglise célèbre la fête de saint Joseph, évêque et martyr, contemporain de saint Vincent, et l'évangile de la messe est celui du Bon Pasteur. Alors, s'inspirant de cet évangile, Sœur Margat dit en substance : « Monsieur le Visiteur, vous êtes notre bon pasteur, et toutes, nous sommes vos brebis. Vous les connaissez à fond, toutes vos brebis, et vos brebis vous connaissent bien aussi, allez ! Nous savons très bien que, pour toutes vos brebis, vous seriez prêt à donner votre vie. En vous voyant à l'œuvre nous nous en rendons fort bien compte. Mais nous désirons que votre vie donnée pour nous goutte à goutte, vous la conserviez encore très longtemps... Et donc, au nom de nous toutes ici présentes et au nom de vos nombreuses filles absentes, je vous adresse un ardent et combien sincère « *ad multos annos* ». Oui, que pendant de très longues années encore, Dieu, à qui nous le demandons fermement, nous fasse la grâce de vous garder au milieu de nous qui avons et qui aurons toujours besoin d'un pasteur bon comme vous l'êtes. »

Après avoir, non sans émotion, répondu à ce charmant petit par quelques mots de remerciements cordialement paternels, le jubilaire se vit servir le déjeuner... C'était la fin du premier acte du programme de cette sainte journée.

Le second acte s'ouvrit à quatorze heures. Comble, le matin, la chapelle, à cette heure, et bien avant cette heure, était archi-comble, pour la simple raison qu'un grand nombre de Sœurs qui n'avaient pas eu le bonheur de venir à l'Asile à une heure trop matinale, arrivaient en masse l'après-midi. Et celles qui arrivèrent en retard — il s'en trouve toujours de ces pauvres Sœurs qui se laissent accrocher en route ! — durent se réfugier tout au fond de la tribune, là d'où l'on ne voit rien et d'où l'on entend mal, ce qui, comme de juste, porte au sommeil...

C'était donc l'heure de la Conférence, de la première Conférence du cycle 1949-50. Et cette conférence était aussi celle du bon pasteur à ses brebis. On peut ajouter, et on doit ajouter que c'était la conférence de l'action de grâces aux Sœurs, après l'action de grâces si fervente du matin au Pasteur suprême qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les pasteurs et toutes les brebis du monde entier.

Bien pensé, bien médité, bien mûri et d'un à-propos plus que parfait, le sujet traité par Monsieur MAILHÉ était : *l'Esprit de famille...* Personne n'y découvrit la petite méthode, chère à saint Vincent, et cependant elle y était sûrement. C'est un art, pour un prédicateur, de cacher son jeu, c'est-à-dire de ne point étaler les points, les divisions et les subdivisions de son plan. Mais, dans ce qui parfois semble à l'auditoire un fouillis, il y a toujours : nature, motifs et moyens.

NATURE de l'esprit de famille... C'est tout l'assemblage des vertus, grandes et petites, surtout les petites. La pratique de celles-ci, non moins que la fidélité à celles-là, exige une fameuse dose de bonne volonté.

Motifs de travailler sans relâche à entretenir toujours parmi nous ce si souhaitable esprit de famille ? Il est voulu par :

a) La Très Sainte Trinité, famille divine et donc hors de toute comparaison, mais sujet quand même d'imitation ;

b) Jésus, Marie, Joseph, modèles parfaits de toute famille naturelle ou spirituelle, sur les traces desquels nous devons donc avoir le courage de nous élancer ;

c) L'Eglise triomphante, l'Eglise militante, l'Eglise souffrante, qui ne forment qu'une Eglise, qu'une famille composée des saints, des saints actuellement au Paradis parce qu'ils ont bien accompli leur tâche, et des pauvres créatures qui sont en voie de le devenir à leur tour, soit sur la terre en bataillant, soit au purgatoire en souffrant, ce qui revient au même ;

d) Saint Vincent et sainte Louise, fondateurs inspirés par Dieu de notre chère double famille, et qui ont tant recommandé cet esprit de famille sans lequel la vie de communauté devient chose tout à fait intolérable.

Moyens à prendre pour favoriser et maintenir l'esprit de famille dans toutes nos maisons ? Le vouloir et le mériter :

a) Vouloir coûte que coûte que l'esprit de famille règne parmi nous, et pour cela déclarer la guerre à tout ce qui s'y oppose, à commencer par l'égoïsme... ;

b) Mériter que l'esprit de famille se maintienne dans nos maisons, et pour cela offrir à Dieu, prières et communions ferventes, et puis sacrifices qui coûtent, comme coûtent ceux du jugement propre, de la volonté propre et de l'amour propre...

Il y avait tout cela dans la conférence de notre respectable Père, et pour illustrer tout cela, lui qui connaît toutes les maisons de la région, comme si chacune d'elles était son fief, il montra quelques beaux exemples de Sœurs Servantes, maintenant décédées, fort avantageusement connues, qui possédaient l'art et le talent de faire régner, parmi leurs Sœurs, l'esprit de famille et avec lui la paix, la joie et le bonheur vrai.

Et la réunion se termina par un salut solennel du Saint-Sacrement : là encore, les chères petites chanteuses de l'Asile se montrant tout aussi virtuoses que le matin à la messe.

Pour terminer, disons que les Filles de la Charité languedociennes et provençales ont vraiment fait les choses en grand pour célébrer les noces d'or de leur Visiteur vénéré et de leur Père affectionné ; et, étant donné que dans notre Midi bien-aimé l'on est ou bien l'on devient exubérant, ajoutons que toutes les Sœurs de la région, qu'elles soient méridionales d'origine ou non, ont mis de l'exubérance, mais de l'exubérance du meilleur aloi, pour lui manifester leur dévouement, leur filial attachement, et surtout leur cordiale reconnaissance.

Dans le Ciel, saint Vincent présidait sûrement cette fête de la terre. Comme il a dû jouir, et comme son cœur a dû être rempli de satisfactions : satisfaction devant le comportement de telles filles envers un tel fils ; satisfaction de constater que l'esprit de famille est loin de disparaître de chez nous ; satisfaction, enfin, de voir que ses enfants, loin de se rendre coupables du « crime des crimes » qu'est selon lui, l'ingratitude, cultivent, au contraire, profondément enracinée dans leur cœur, la belle et douce fleur de la reconnaissance chrétienne, ordinairement si rare en ce monde.

V. M.

ALBI

Le 8 novembre 1949 mourait, à l'âge de 84 ans, au Grand Séminaire d'Albi, dont il fut le Supérieur de 1919 à 1945, M. Joseph DURAND, prêtre de la Mission. Les Annales consacreront à ce vaillant missionnaire la notice qui lui est due ; et pour la rédiger, M. Dulau, Secrétaire général, serait heureux de recevoir quelques notes où ceux qui l'ont connu et apprécié livreraient leurs souvenirs. En attendant, on lira avec plaisir et édification, les pages suivantes, empruntées à la Semaine religieuse d'Albi, et qui sont l'œuvre d'un ancien élève et ami très cher de M. DURAND, M. le Chanoine Gustave Combès.

SACERDOCE ET VIE RELIGIEUSE LE CHANOINE JOSEPH DURAND

Il naquit le 29 décembre 1865 à Notre-Dame d'Ourtiguet, petite paroisse du doyenné d'Alban. « Mes parents, nous dit-il dans son testament, étaient pauvres des biens de la terre, mais riches de foi et de religion ; ils m'ont appris à aimer Dieu et à vivre selon l'Évangile. Qu'ils en soient éternellement récompensés. » Ce fut un enfant très pieux et très pur, mais d'une vivacité bruyante et d'une humeur batailleuse qui révélaient un tempérament heureux et ardent. Après d'excellentes études à l'école du village, il fut envoyé au Petit Séminaire du Berceau de Saint-Vincent de Paul où il reçut une forte culture gréco-latine et entendit l'appel de Dieu.

Il entra au Grand Séminaire d'Albi, le 4 octobre 1883. Mais il s'y trouva vite dépaycé. La simple vue des fils de saint Vincent de Paul, ses professeurs, lui découvrit brusquement que son activité frémissante se trouverait à l'étroit dans le diocèse et avait besoin, pour s'épanouir, de plus vastes horizons. Il demanda donc la faveur d'être admis au Noviciat de Saint-Lazare.

Là, on ne tarda pas à se rendre compte que ce méridional remuant et rieur, devenu tout de suite le boute-en-train de ses condisciples, serait, une fois plié à la règle, un sujet d'élite. De fait, M. DURAND, au fur et à mesure que l'esprit de saint Vincent le pénétrait, devint le plus humble, le plus soumis, le plus régulier des étudiants.

Ordonné prêtre en 1891, il fut nommé directeur au Grand Séminaire d'Alger et trois ans après directeur au Grand Sémi-

naire d'Albi, d'où l'arracha, en 1903, avec ses confrères, la loi proscriptrice sur les Congrégations enseignantes. Retiré à Toulouse où il se consacra aux Missions, il fut, au mois de janvier 1904, envoyé à Rome pour y apprendre l'italien et, au mois de septembre de la même année, rappelé à Paris pour y enseigner le dogme. En 1905, il fut nommé supérieur du Grand Séminaire de Caltagirone (Sicile), qu'il quitta en 1911, pour reprendre pendant quatre ans, la vie de Mission à Marseille. Là, il reçut une lettre de Paris le nommant supérieur du Grand Séminaire de Tunis. Il y exerça ses fonctions de 1915 à 1919 et vint de là assumer la direction du Grand Séminaire d'Albi qu'il garda vingt-six ans et où il se montra un supérieur remarquable.

Au mois de juillet 1945, en effet, il se fit un devoir de conscience de donner sa démission, en raison de son grand âge. Mais ce ne fut pas pour vivre dans la retraite. Il reprit, avec un enthousiasme juvénile, la vie de mission. Le Grand Séminaire où il continuait à résider n'était pour lui qu'un port d'attache. Il en partait presque toutes les semaines pour aller jeter le grain dans les champs du Seigneur. Mais, sans qu'il voulût en convenir, ses dernières forces s'épuisaient. Et, un jour, il est tombé en pleine tâche, comme il l'avait rêvé.



M. DURAND était grand, élancé, vigoureux, comme les peupliers de sa montagne. Il avait les traits fins, le regard limpide, le front lumineux. Son abord était facile et accueillant, sa conscience droite et sereine, son caractère jovial et enjoué. Il avait, d'instinct, sur toutes choses, des vues optimistes et les parait des couleurs joyeuses de son esprit, resté, malgré les années, d'une fraîcheur printanière. Son intelligence ouverte, souple, pénétrante, sans répudier a priori les aspirations modernes, se défiait un peu des livres profanes et s'enfermait systématiquement, pour mieux atteindre Dieu, dans l'étude des sciences sacrées. Son cœur très aimant s'ouvrait à toutes les confidences, à toutes les misères, à toutes les infortunes qu'il éclairait des feux consolateurs de sa charité. Sa volonté, sous des apparences débonnaires, était ferme, énergique, prompte à la décision, rude à l'effort, inlassable au travail, insensible à la fatigue. Et il nous semble bien que cette vaillance souriante est le trait saillant de sa nature.

Elle lui a permis d'être un professeur de rare qualité. M. DURAND a enseigné le Dogme, la Morale, l'Histoire, le Droit canon avec une ferveur d'autant plus méritoire que l'enseignement n'était pas dans ses goûts. Et il ne s'est jamais étonné de passer, par ordre, d'une matière à l'autre et d'être contraint d'acquérir par un labeur acharné, des compétences nouvelles. Ses cours n'en étaient, d'ailleurs, que mieux préparés. Ils ne pouvaient évidemment devancer la science de l'époque, bien inférieure à celle de notre temps. Mais, ils se distinguaient par leur clarté, leur précision, leur mouvement, leur vie. M. DURAND avait l'art d'intéresser et de passionner ses étudiants, en assaisonnant ses exposés d'anecdotes savoureuses, de détails piquants, de saillies spirituelles, dont le brio et le pittoresque mettaient une sorte de poésie dans les questions les plus abstraites. On préconise aujourd'hui, comme une nouveauté, l'édu-

cation dans l'allégresse. M. DURAND l'a pratiquée bien avant et bien mieux que nos pédagogues les plus modernes.

Il ne changea pas sa méthode, du reste, quand il fut nommé supérieur. Dans cette charge si délicate et si lourde où il s'agit de former intellectuellement et spirituellement les futurs prêtres, il ne fut ni solennel, ni impérieux. Il savait trop bien que pour pénétrer dans le coin secret des âmes où achève de s'élaborer la vocation, il faut procéder avec une finesse, une discrétion, une bénignité souveraines. Aussi rejeta-t-il les vieilles théories révolues qui imposaient à l'autorité un visage rigide, à la règle une sévérité implacable, aux rapports avec les élèves une réserve inhumaine et distante. Il se montra en toute circonstance, bon, affable, paternel et, sans rien perdre de son prestige de chef, eut à cœur d'obtenir avant tout la confiance de ses séminaristes, et l'ouverture spontanée de leur âme. Car son unique souci était de façonner cette âme par l'intérieur, de l'influer à la vie spirituelle, de développer en elle le goût du divin, de lui découvrir les merveilleux trésors du sacerdoce.

Mais même au sein de ce travail si attachant, M. DURAND gardait la nostalgie des Missions. Prêcher, confesser, diriger des consciences, sauver des âmes lui paraissait le devoir majeur des fils de saint Vincent. Aussi s'évadait-il, chaque fois qu'il le pouvait, pour reprendre cet apostolat dont les charmes avaient enchanté sa jeunesse. Il se faisait d'ailleurs une coquetterie de suivre cette chère « petite méthode » illustrée par Bossuet qui, depuis le xvii^e siècle, avait libéré, des ornements profanes et littéraires, la prédication de l'Évangile. Sa parole était simple, sobre, sans apprêt, mais si chaude, si vivante qu'on y sentait passer toute sa flamme intérieure. Et pour ne pas s'exposer aux inquiétantes surprises de l'improvisation, il rédigeait soigneusement phrase par phrase tous ses discours, anxieux de trouver les termes qui reproduiraient le mieux le Verbe divin et toucheraient plus vivement les cœurs. Quelle leçon !

Aussi a-t-il fait beaucoup de bien. Et la vraie raison en est qu'il fut, dès la première heure, prêtre de la Mission jusqu'à la moelle. Il n'a jamais manqué de suivre, jour par jour, et dans ses moindres commandements, la Règle de sa Congrégation, donnant à tous ses confrères, même dans son extrême vieillesse, l'exemple de l'assiduité la plus rigoureuse. Il s'est appliqué à enrichir sans cesse sa vie intérieure pour en faire l'inépuisable foyer de son apostolat. Plus il s'élevait dans la hiérarchie, plus il était humble, détaché, plein de mépris pour lui-même. Son grand désir était d'imiter l'abaissement de saint Vincent et l'anéantissement du Christ. On sentait dans son regard, dans son sourire, que sa joie de vivre lui venait de son intime union avec Dieu, de l'âme d'enfant qu'il s'était faite pour le voir ici-bas à travers ses voiles, en attendant l'heure bénie de le contempler, face à face, dans l'éternité.



Cette heure a sonné le 8 novembre, à 6 h. 20. Après cinq jours de maladie, sans souffrance, M. DURAND s'est éteint doucement, dans sa chambre du Grand Séminaire, entouré de ses neveux, de ses confrères, et assisté avec un admirable dévouement par les Sœurs de la Sainte-Agonie. Il avait écrit dans son testament ces phrases révélatrices de sa richesse spirituelle :

« Je meurs en bénissant Dieu qui m'a donné une vie très douce et comblée de grâces... Je prie Notre-Seigneur par son Agonie et sa Mort sur la Croix de me faire participer aux saintes dispositions de son âme et je remets mon esprit en union avec Lui-même entre les mains de mon Père céleste... Que tous ceux qui ont voulu m'accorder leur estime et leur affection me fassent la charité de leurs prières. Je compte surtout sur celles du clergé, des séminaristes, des nombreuses congrégations religieuses qui m'ont fourni l'occasion d'exercer mon ministère et où j'ai eu la joie de rencontrer des âmes d'élite. Du haut du Ciel, je leur rendrai de mon mieux le bien que j'en ai reçu. »

Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre à la Cathédrale : M. le Supérieur et MM. les Directeurs du Grand Séminaire conduisaient le deuil. Une vingtaine de Lazaristes et, en tête, M. Dulaud, secrétaire général de la Congrégation, étaient venus de Paris, de Toulouse, de Montpellier, de Montauban, d'Ardouane, de Prime-Combe, de Dax, pour rendre un suprême hommage à leur confrère décédé. Un nombre compact de prêtres et d'importantes délégations de religieuses de tout ordre et particulièrement de Filles de la Charité les accompagnaient. Mgr Jarlan, qui avait fait la levée du corps, et devait présider la conduite au cimetière, a célébré le Saint-Sacrifice. Les séminaristes ont modulé avec une piété émue les chants liturgiques. Avant l'absoute, Mgr Moussaron, archevêque d'Albi, a prononcé l'éloge funèbre, déroulant d'une voix triste et prenante les principaux épisodes de la vie du défunt et les saintes étapes de son agonie. Puis le convoi s'est dirigé vers le cimetière de l'Hôpital, où se trouve l'humble mausolée des Lazaristes et des Filles de la Charité.

Le temps sombre et mélancolique avait pris les teintes de la cérémonie. Une pluie fine tombait sans discontinuer. Le ciel pleurait avec les âmes. Et chacun de nous, sous ce ciel endeuillé de novembre, évoquait avec envie l'entrée glorieuse du défunt dans le Ciel lumineux de l'éternité.

G. COMBÈS.

DAX

LES DERNIERS JOURS DE MONSIEUR BLANC *Prêtre de la Mission*

Le lundi 23 mai 1949, M. BLANC quittait le Grand Séminaire d'Agen. Il y était venu deux ans auparavant, détaché du Grand Séminaire de Montauban, pour assurer le cours d'Écriture Sainte. Une attaque foudroyante du mal qui devait l'emporter six mois plus tard, le surprenait en pleine ville d'Agen, alors qu'il se rendait confesser à son ordinaire, une communauté religieuse. Ses jours furent longtemps en danger et à plusieurs reprises on crut sa dernière heure arrivée ; des crises violentes et pénibles provoquées par une myocardite, secouaient tout l'organisme. Un mieux relatif et temporaire lui permit d'entreprendre en auto le voyage d'Agen à Montauban, et sans aucune difficulté. Très peiné de quitter le Grand Séminaire d'Agen, où il laissait d'unanimes regrets, il était heureux de venir à Dax,

dans la maison de Notre-Dame. A son arrivée dans la cour intérieure, il se découvrit, regarda longuement la *Vierge aux Rayons*, et, soudain, pâissant, il demanda à gagner sa chambre. Il s'alita aussitôt. Il ne devait plus se lever qu'une seule fois, le jour de l'Ascension, pour célébrer son unique messe à Notre-Dame.

Les crises se multiplièrent très vite. Courtes, mais nombreuses, elles réduisaient les pulsations de trente à trente et une, puis de vingt-cinq à trente, et les derniers jours, de vingt à vingt-cinq. Suivant avec précision toutes les manifestations de son mal, M. BLANC prévoyait ses crises, qu'il redoutait beaucoup, tant l'angoisse l'étreignait à ces moments; le faisant souffrir à ce point que les larmes coulaient. Mais il protestait : « *Je veux tout ; je suis content de tout ; j'accepte tout, Amen, Alleluia !* » « *Ces larmes, c'est physiologique, c'est plus fort que moi, j'accepte tout, je veux tout, comme Dieu le veut.* » Sur sa demande expresse, l'Extrême-Onction lui est donnée.

Deux jours avant la Pentecôte, les crises devinrent moins fréquentes, mais beaucoup plus longues, de vingt à trente minutes, alertant l'entourage du malade, désolé chaque fois de voir la mort se retirer. « *Oh ! saint Pierre qui vient de me donner un coup de pied ! Je ne lui ai pourtant rien fait... Si, pourtant, je n'ai pas toujours bien parlé de lui en classe.* » « *J'aurais été content de mourir. Mourir, c'est descendre dans les ténèbres, arriver au zéro, pour repartir dans les splendeurs, dans l'infini. Mourir c'est terminer les vacances et rentrer dans la Maison du Père. J'accepte ce que le bon Dieu veut, comme il le veut, je veux être dans une sainte indifférence pour la vie et pour la mort. J'aimerais pourtant avoir la certitude que c'est la fin... Une bonne fois, je pourrai dire : je meurs... Mais il me faut reprendre. Enfin, comme le bon Dieu voudra, Amen. Alleluia ! Je voudrai mourir en chantant, en chantant surtout Amen et Alleluia. Amen, c'est-à-dire Fiat, ainsi soit-il ; Alleluia, Dieu soit béni.* » C'était là le thème habituel de sa conversation au sortir de ses crises.

Veillé jour et nuit par les Etudiants de la Mission, le malade les regardait étudier leurs examens, s'informait de l'objet actuel de leurs études et s'en entretenait avec une précision étonnante, leur découvrant sa vaste culture.

Le jour de la Pentecôte, mais surtout le lundi, chacune des crises paraissait être la dernière. Au soir de cette dernière journée, il dit à M. le Supérieur, au moment où ce dernier allait se retirer vers 21 h. 30 : « *Oh ! j'allais dire : cette sale Pentecôte... Non, ce serait un blasphème, cette Pentecôte m'a beaucoup éprouvé... C'est comme Noël dernier, et Pâques. Mais comme Dieu veut...* »

A 22 h. 15, ce lundi de la Pentecôte, très longue crise étouffante. L'absolution lui est renouvelée. Il revient à lui peu à peu et péniblement. Il réclame son crucifix qu'il baise avec amour. « *Mon Christ, mon Sauveur... Mère des douleurs, assistez-moi.* » Puis, prenant le crucifix et le serrant sur sa poitrine : « *Avec le Christ, c'est plus facile de tout endurer... Oui, le sacrement des malades, non pas des morts, produit un effet physique chez le malade : il soutient réellement.* »

« *Je suis content de mourir. Je ne savais pas qu'il fût si doux de mourir. Suarez a écrit ces mots quelque part dans ses vingt-sept volumes. Je crois que c'est le nombre que j'ai lu, c'est*

peut-être ce qu'il y a de mieux dans ses ouvrages. Je revois cette église ; je revois ces mots inscrits sur le mur : Je ne savais pas qu'il fût si doux de mourir ; il avait bien raison. »

Et le malade de se mettre soudain à chanter d'une voix forte et très juste. « *Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours.* » Il joint les mains sur la poitrine, insiste fortement sur les mots : *et quand viendra ma dernière heure... que je meure... et tout doucement murmure « de la plus sainte mort »*. Trois fois de suite le malade reprend ce chant. Puis il se tait, et s'adressant à M. le Supérieur, il lui dit : « *Renouvez-moi, je vous prie, l'absolution.* — Mais, je viens de le faire. — *Je n'en ai pas eu conscience. Redonnez-la-moi. Je demande pardon de tous mes péchés. Oh ! je remercie Dieu de tout ! Quelles grâces j'ai reçues dans ma vie ! J'ai vécu soixante et onze ans, et cinquante et un ans dans la Congrégation ! Au service de la Congrégation... Moi, je suis un vieux, je suis devenu un membre inutile, et c'est maintenant la place aux jeunes. Oh ! la Congrégation... Elle n'a pas fini... Elle a encore sa place... du travail à faire... »*

« *Je remercie Dieu de m'avoir envoyé à Agen. Je crois pouvoir le dire sans aucune vanité, j'y ai fait aimer la Congrégation.* » Le malade se tait, semble vouloir reposer. « *Oh ! ma tête, comme elle me fait mal. Cette crise ne se passe pas vite.* » Et M. BLANC de redire : « *Je suis content de tout* », et de chanter en y mettant toutes les nuances, cinq strophes du « *Jesu dulcis memoria* ». Un des jeunes prêtres qui veillait cette nuit, dira le lendemain : « *Quelle grâce ! à l'orée de mon sacerdoce : jamais plus je ne pourrai entendre chanter cette hymne sans penser à cette nuit si éloquente.* » Son chant terminé, quelques minutes de silence, de repos, et à M. le Supérieur : « *Je demande pardon à tous ceux à qui j'ai fait de la peine, je ne dirai pas que je pardonne à ceux qui m'ont fait de la peine, car on ne m'a pas fait de la peine, c'est mon caractère qui en était la cause. Je n'ai pas voulu faire de la peine aux autres... Si, tout de même, quelques fois, par quelque pointe un peu forte.* »

« *Quel jour est-on ?* — Lundi, répond M. le Supérieur. — Non, c'est mardi, reprend le Frère infirmier, il est minuit et demi. — Alors, non, c'est lundi au soleil, c'est encore le 6 juin, demain le 7, veille de la fête de Notre Très Honoré Père. Oh ! j'offre bien pour lui mes souffrances, je les offre pour que le bon Dieu l'éclaire dans sa charge, je prie bien pour lui ; il a bien des difficultés...

« *J'offre aussi mes souffrances pour les Séminaristes d'Agen, ils sont gentils... François... André... Eloi... Pour les Directeurs, pour le Supérieur ; dites-lui bien que j'offre mes oraisons et mes souffrances pour l'intention particulière qu'il m'a confiée au mois de février, dans une de mes grandes crises, je ne l'oublie pas, pour Monseigneur l'Evêque, pour les Scouts... J'offre aussi mes souffrances pour le Séminaire de Montauban, pour les Directeurs. On s'entendait si bien, on s'aimait... Claverie, Alain, Sylvestre... Alain, je ne pourrai pas répondre à sa gentille lettre, j'avais pourtant préparé quelque chose dans ma tête pour lui répondre à sa « métaphysique des causes... » qu'ils nous laissent la paix avec leur Dieu, premier moteur ; Dieu est amour : « *Deus caritas est* », et le Verbe s'est fait chair. « *Et Verbum caro factum est.* » Et nous avons eu Marie, mère de Dieu et Mère de toutes grâces. Voilà tout ! »*

« Monsieur le Supérieur, je vous demande bien pardon, oh ! oui, bien pardon pour la peine que j'ai pu vous faire quand vous étiez à Montauban... car je vous vois bien là à côté de moi... je vous distingue bien malgré que ce soit un peu flou... »

« Frère Bordy, je vous demande pardon des exigences que j'ai pu avoir durant ma maladie... Monsieur le Supérieur, je vous demande une permission de pauvreté : donner ma montre à N.C.F. Bordy. »

« Monsieur le Supérieur, j'ai dans la grande malle noire, une vieille soutane, mettez-la pour m'enterrer, pour un macchabée cela suffit. Et puis, n'avertissez ma sœur, une sainte fille, que lorsque tout sera terminé. On ne sait jamais ce qui se passe dans la tête de ces femmes. Elle est capable à son âge, elle est plus âgée que moi, de venir, et pourquoi, pour voir jeter mon cadavre dans un trou. »

« Monsieur le Supérieur, merci pour vos Etudiants. Ils sont sérieux, serviables ; j'en ai été très édifié. Je prierai pour que leur nombre augmente. La Compagnie a encore un beau rôle, un beau travail à faire. Oh ! la Compagnie, comme je l'aime ! »

« Et Monsieur Bauthian, dites-lui que je prierai pour les retraitants du Berceau, pour les jeunes du Berceau, pour la relève. Dites-le-lui. »

« Je prierai aussi pour les Frères Coadjuteurs. Quel bien ne font-ils pas ! »

« Ne restez pas davantage, Monsieur le Supérieur, allez vous reposer, vous ne tiendrez pas. »

Le malade s'assoupit et dormit d'un sommeil très agité.

Dans un rêve, semble-t-il, mais très distinctement, le malade murmura : « Mes enfants, il faut avancer, il faut que vous remplaciez ceux qui partent. La vocation, voyez-vous, ça ne vient pas de vous ; c'est le Bon Dieu qui vous appelle. Il ne vous appelle pas directement, mais c'est l'Eglise, par l'évêque, qui vous dit d'avancer en son nom, en vous recevant. La vocation, c'est essentiellement une disposition de générosité : « Si vis perfectus esse, veni, sequere me ». Le suivre dans la joie. La vocation, c'est affaire de générosité, c'est affaire de bon sens. Il faut être généreux, mes enfants, pour suivre Notre-Seigneur. Vous serez de bons prêtres, j'en suis sûr. Je vais vous donner ma bénédiction. « Benedictio Dei omnipotentis Patri et Filii et Spiritus sancti descendat super vos, et maneat semper. »

A plusieurs reprises, « tout est réglé, non, je ne vois plus rien ; je n'ai plus qu'à partir. Ah ! que c'est long, mais j'accepte tout ! J'ai confiance. Mon Sauveur ! Mon Christ ! Bonne Vierge Marie ! J'offre mes souffrances, ma vie pour tout, pour tous. »

« Mes scouts, dites-leur que je prie bien pour eux, ce sont de bons jeunes gens ; ils font du bien autour d'eux, j'en suis sûr. »

« Soixante et onze ans d'âge, cinquante et un de vocation, ça compte ! Dans la Congrégation, enfant de saint Vincent de Paul, ça compte ! Que le Bon Dieu a été bon pour moi ; Cinquante et un ans de vocation, dont presque tous ont été des années de joie. »

« Cette nuit de Noël, ce point lumineux dans la vie, cette nuit de Noël décisive de toute mon orientation, je ne l'ai jamais oubliée ; je la revois comme alors. Merci ! Mon Dieu ! »

A deux ou trois reprises : « *Je ne sais plus à quoi penser. »*
« *C'est le retour à la Maison du Père. C'est fini, les vacances, il faut rentrer, maintenant ! Demeurer auprès du Père ! Dans la gloire du Christ ! Mais c'est long ! »* »

« *Il est long — le chemin — qui conduit — jusqu'à vous, mon Dieu ! Et dans une intonation de douce, aimable confiance : Mais, j'y arriverai ! »* »

« *C'est le sacrifice du soir. »* »

Le malade a des renvois : « *Voyez si je n'ai pas expectoré ; je n'ai pas digéré le café au lait d'hier au soir ; c'est que plus rien n'a fonctionné. »* Il s'enquiert s'il y a ce qu'il faut pour le cas. « *Il ne faut pas salir les draps, mais ne dérangez pas le Frère. »* Le jeune prêtre entr'ouvre la porte. Le malade croit qu'il va appeler le Frère Bordy, et fortement : « *Non, non, surtout, ne dérangez pas le Frère. C'est bien, reposez-vous, mes petits, merci, merci... »* »

Il demande l'heure ; on répond à mi-voix : « *Je n'entends plus très bien. »* On s'approche pour répéter plus fort. « *Seulement ? C'est long ; enfin, comme le Bon Dieu voudra. Fiat. C'est drôle ; par moments, je sens que je m'en vais, puis, non, ça revient. C'est long, — j'accepte tout, j'accepte tout, tout, j'offre tout, pour tous. »* »

Comme le jeune prêtre reste près de lui, bréviaire en main : « *Allez, mon frère, dire votre Office. Merci. Moi, je me mets en présence de Dieu. »* »

Quelques mots murmurés : « *Je suis fatigué »* ; de nombreux soupirs, quelques invocations : « *Mon Sauveur, mon Christ ! J'ai confiance ! Bonne Vierge Marie ! »* »

Quelques notes de chant : « *Du ciel couvre-moi les splendeurs... »* préparent la dernière crise violente du mardi 7 juin.

Il était 5 h. 05 ; à 6 h. 10, M. BLANC était retourné à Dieu.

Les obsèques eurent lieu à Notre-Dame du Pouy, le jeudi 9 juin, à 9 h. 30. Les confrères d'Angoulême, Périgueux, Le Bouscat, le Berceau, M. le Supérieur de Montauban, M. le Supérieur du Grand Séminaire d'Agen, M. l'Econome du Petit Séminaire d'Agen, M. le Professeur de Morale, le doyen des théologiens et celui des philosophes d'Agen, des membres du clergé de Dax assistent aux funérailles. Son Excellence Mgr Matthieu, évêque d'Aire et de Dax, donne l'absoute.

Un de ses fils spirituels, à qui, sur la demande de M. BLANC, la nouvelle de sa mort fut communiquée de suite écrivait : « *C'est avec une profonde douleur que j'ai appris la mort du cher M. BLANC. Le télégramme qui me l'annonçait me fut remis samedi soir, alors que je rentrais de vacances... Une lettre du Père l'accompagnait... Je ne me doutais pas que ce fut là sa dernière... Régulièrement, dans la mesure où ses épouvantables crises lui laissaient un peu de répit, il me tenait au courant de sa maladie... Il m'avait décrit récemment son départ d'Agen... L'émotion ressentie en quittant une maison à laquelle il s'était tellement attaché, qu'il aimait aussi... et sa dernière lettre écrite le 4 juin, me parle encore de cet « au revoir » que les Séminaristes lui chantèrent en lui promettant d'organiser une « route » jusqu'à Dax au cours des prochaines vacances... Il me disait aussi la sympathie rencontrée chez vous à mon arrivée, les soins dévoués du bon Frère infirmier, la vigilance affectueuse des théologiens, fidèles, malgré leurs études, à veiller près de lui. Tout cela lui fut doux au moment du grand départ. Tout cela* »

contribua à le garder dans cette sérénité d'âme qui fut toujours la sienne... et que l'épreuve ne fit qu'accroître... sa dernière missive en témoigne. « A présent, l'organisme ne réagit plus aux piqûres et je ne prévois plus qu'une descente progressive qui amènera un départ tranquille pour l'autre vie ou une grosse généreuse crise qui m'emportera d'un coup. D'avance, j'accepte tout, sans choisir, n'ayant d'autre souci que de pouvoir redire jusqu'au bout, avec joie, mes deux mots favoris : Amen, Alléluia (le Oui et le Merci). Je ne crois pas en avoir pour long-temps... »

« Bien ou mal, j'accomplis ici-bas ma tâche, j'ai suffisamment travaillé pour mériter le grand Repos, j'ai assez ardemment aimé la vérité pour entrer dans l'éternelle Lumière... A une autre fois, si Dieu le permet... »

« Mais Dieu ne l'a pûs permis. Il a rappelé son fidèle serviteur... »

« Le Père BLANC ne passa qu'un an à Strasbourg (1938-1939). Son humilité foncière, son effacement constant eussent demandé plus de temps pour nous permettre de le mieux connaître. Mais, quelle découverte pour les rares privilégiés qui eurent le bonheur de pénétrer dans son intimité. La guerre l'éloigna trop vite de l'Alsace.

« Je sais que la mort de son frère, prêtre, l'an dernier, l'avait beaucoup affecté. Est-ce cela qui a précipité sa fin ? Ce fut, bien plutôt, ce me semble, l'usure d'un cerveau qui n'avait cessé de chercher la vérité, l'usure d'un organisme qui s'était donné sans compter... Quoiqu'il en soit, son souvenir et son exemple demeurent... Et de tous les cœurs qui l'ont connu s'élève une fervente prière pour l'ami défunt qui continue à rester parmi nous... »

« Je conserve pieusement son souvenir, et, m'associant de tout cœur au deuil de votre grande famille spirituelle, je vous dis, Monsieur le Supérieur, mes sentiments de respectueuse gratitude pour une Congrégation qui sait donner au monde des prêtres si dévoués et des hommes si aimables. »

PÉRIGUEUX

SAINT VINCENT DE PAUL ET LE PERIGORD

Le 23 septembre 1950, il y aura exactement trois cent cinquante ans que saint Vincent de Paul reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr François de Bourdeille (1575-1600), évêque de Périgueux, dans la chapelle domestique de son château, dédiée à saint Julien, et aujourd'hui encastrée dans la nouvelle église paroissiale de Château-l'Evêque (1). Ce château était alors situé sur la paroisse et la commune de Preyssac-d'Agonac :

(1) L'église paroissiale fut reconstruite en 1874, grâce aux libéralités de M. Etienne, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, qui prit à sa charge la moitié de la somme portée au devis, qui s'élevait à 53.000 francs. La première pierre du nouvel édifice fut bénite le 29 septembre 1874.

le nom de Château-l'Evêque ne fut donné à la commune que deux siècles plus tard (2).

Cet anniversaire ne saurait être passé sous silence : l'événement qu'il commémore intéresse au plus haut point l'histoire religieuse du Périgord, et même de la France chrétienne.



Mgr François de Bourdeille ne se doutait probablement pas, le 23 septembre 1600, de ce que serait l'avenir de ce jeune diacre dacquois, auquel les circonstances, restées pour nous mystérieuses, l'amenaient à conférer le sacerdoce, quelques semaines à peine avant qu'il s'en allât lui-même rendre compte de sa vie à Dieu (3). Ce fut sans doute la dernière ordination qu'il conférait : elle couronnait ses vingt-cinq ans d'épiscopat.

Ce nouveau prêtre, qui n'avait même pas vingt ans accomplis, modeste pédagogue, en résidence à Toulouse, allait devenir par ses vertus, par son prestige et son influence, par ses œuvres multiples, plus géniales les unes que les autres, « le grand saint du grand siècle », comme l'a justement dénommé son érudit biographe et disciple Pierre Coste. Cent-vingt-neuf ans après son ordination, soixante-neuf ans après sa mort (1660), Benoît XIII lui conférerait les honneurs de la béatification (13 août 1729), et huit ans après, Clément XII l'inscrirait au catalogue des saints (16 juin 1737).



Ce fut sans doute à l'occasion du procès canonique de béatification du serviteur de Dieu, que fut rappelé, dans notre diocèse, le souvenir de son ordination sacerdotale, conférée à Château-l'Evêque.

Toujours est-il qu'au lendemain des solennités de la béatification, l'évêque de Périgueux, Mgr Michel-Pierre d'Argouges (1721-1731), s'empressait d'adresser au successeur de saint Vincent de Paul, à Saint-Lazare, une lettre de félicitations (4), et, dès l'année suivante, il sollicitait et obtenait de Rome pour son diocèse, le 20 septembre 1730, le privilège de faire l'office du nouveau bienheureux, sous le rite double.

Le rescrit de cet indult mérite d'être rapporté. En voici le texte :

« Petrocoricem. — Cum ex parte moderni Episcopi Petrocoricen. Sacrae Rituum Congregationi humillime supplicatum fue-

(2) Une ordonnance royale, en date du 25 octobre 1831, abolit la commune de Preyssac et la remplaça par celle de Château-l'Evêque. L'ordonnance était ainsi conçue : « Le chef-lieu de la commune de Preyssac est fixé au bourg de Château-l'Evêque dont cette commune prendra le nom. » Une autre ordonnance royale, du 11 novembre 1831, fit de Château-l'Evêque une paroisse distincte de celle de Preyssac et fixa la délimitation des deux paroisses (Brugière : *L'Ancien et le Nouveau Périgord*, tome 2, p. 201 ; Archives de l'évêché). L'église de Preyssac est à environ trois kilomètres de Château-l'Evêque.

(3) Mgr de Bourdeille mourut un mois après, le 24 octobre 1600, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il était né vers 1516 au château des Bernardières, paroisse de Champeau (*Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord - B.H.A.P.*), 1889, p. 189. C'est à Château-l'Evêque qu'il résida pendant l'occupation de Périgueux par les protestants. Il ne put prendre possession de son siège que des hauteurs du Toulon « *per aspectum pinnaculi* ».

(4) Collet : *La vie de saint Vincent de Paul* (2 vol., Lescure, Nancy, 1748), tome II, p. 562.

rit, quatenus extensionem officii et missae Beati Vincentii a Paulo ad civitatem et Diocesim petrocoricensem, tum ratione sacri presbyteratus ordinis, ad quem dictus Beatus ibidem assumptus fuit, cum etiam ob singularia beneficia, quibus, dum vixit, illum clerum et populum sibi devinxit, benigne concedere dignaretur, Sacra eadem Congregatio hujus-modi instantiae annuendo, censuit ut ab universo clero saeculari et regulari utriusque sexus praefatae civitatis et Diocesis singulis annis die natalitia dicti Beati, festum cum officio et missa de communi confessoris non pontificis cum oratione propria, servatis tamen rubricis, sub ritu duplici recitari valeat, si Sanctissimo Domino Nostro visum fuerit. Die 16 septembris 1730.

« Factaque deinde per me secretarium de praedictis Sanctissimo Domino Nostro relatione, Sanctitas Sua benigne annuit. Die 20 ejusdem mensis et anni. »

Pour obtenir cet indult, deux motifs étaient donc allégués par l'évêque :

1° Le fait que le bienheureux Vincent de Paul avait été ordonné prêtre en Périgord ;

2° Les éminents services rendus de son vivant par le serviteur de Dieu au clergé et au peuple périgourdins.

Ce sont ces mêmes motifs, qu'en vue de préparer l'anniversaire que nous allons célébrer, nous essaierons de justifier à l'aide de l'histoire.

I. — L'ORDINATION SACERDOTALE DE SAINT VINCENT

Saint Vincent de Paul naquit à Pouy, près de Dax, le 24 avril 1581. Il commença ses études théologiques à Toulouse, en 1597. Il avait précédemment reçu la tonsure et les ordres mineurs, le 20 décembre 1596, des mains de Mgr Saivat Diharse, évêque de Tarbes, dans l'église collégiale de Bidache (aujourd'hui du diocèse de Bayonne), sur la présentation de lettres dimissoriales accordées par le chapitre de Dax, le siège épiscopal étant alors vacant.

En 1598, le jeune clerc perdit son père, et avec lui les moyens de poursuivre ses études théologiques. Pour faire face à ses dépenses, il accepta de diriger une modeste institution, à Buzet, petite localité située à trente kilomètres de Toulouse. Bientôt, le succès de ses affaires le mit en mesure de transférer sa pension à Toulouse, où il avait hâte de reprendre les cours de la Faculté de Théologie.

Le 10 septembre 1598, il obtenait des lettres dimissoriales pour le sous-diaconat, qu'il recevait, neuf jours après, dans la cathédrale de Tarbes, par le ministère de Mgr Diharse. Trois mois après, le 19 décembre, le même évêque l'ordonnait diacre, sur présentation de nouvelles lettres dimissoriales, datées du 11 décembre.

Le jeune diacre se prépara alors au sacerdoce. Le 13 septembre de l'année suivante, il obtenait de son évêque, Mgr Jacques du Sault, par l'intermédiaire du vicaire général Guillaume de Massiot, des lettres dimissoriales pour la prêtrise, avec l'intention probablement de recevoir cet ordre sacré aux Quatre-Temps suivants. En fait, ce ne fut qu'un an plus tard, le 23 septembre 1600, qu'il reçut le sacerdoce, à Château-l'Évêque.

**

Lorsqu'il fut ordonné prêtre, saint Vincent n'avait guère plus de dix-neuf ans. Ce fait surprendra peut-être, d'autant plus que le Concile de Trente avait exigé vingt-quatre ans accomplis pour recevoir la prêtrise. L'érudite archiprêtre de Saint-Front, feu M. Prieur, en rendant compte dans la *Semaine religieuse de Périgueux*, des trois volumes de Coste sur Monsieur Vincent, a donné sur cette entorse apparente à la législation ecclésiastique, une explication très pertinente :

« Il est difficile, écrivait-il, pour ne pas dire impossible, comme l'ont essayé Abelly et ses successeurs, d'avancer la date de la naissance à 1576. Au cours de ses conférences et dans sa correspondance, on compte jusqu'à douze témoignages parfaitement concordants qui confirment sa déposition. Le P. Defrennes, dans les *Etudes* du 20 novembre dernier (1932)... parle de l'ordination de saint Vincent de Paul, contraire aux canons, et l'appelle *le gros péché* de sa jeunesse. Le mot est par trop excessif. On ne peut guère l'accepter. L'historien, d'ailleurs, a justifié sa mémoire de cette accusation que d'aucuns ont donc voulu faire peser sur elle, comme une faute grave. Elle l'était si peu, au jugement de ses contemporains, que l'avocat du diable ne songea même pas à en tirer un grief contre lui, dans le procès canonique où se prépara sa canonisation. Les décrets disciplinaires du Concile de Trente, qui allaient contre des habitudes séculaires, furent longs à s'établir. En réalité, ils ne furent reçus en France qu'en 1615, date à laquelle l'assemblée du clergé s'engagea à les observer dans la mesure du possible. En 1600, on était encore loin de cette unanimité. Saint Vincent de Paul agit en vertu d'un antique usage, et Mgr de Bourdeille n'a pas commis une coupable méprise, dans l'exercice de sa charge. Il faut les remettre tous les deux, pour les juger, dans la mentalité de leur temps. Ils n'ont pas fait de connivence le gros péché dont parle la critique des *Etudes*. Nous ne pouvons admettre davantage la thèse de Mgr Grente qui, dans le *Correspondant* du 10 août 1932, apprécie la chose en ces termes : « Saint Vincent de Paul, dit-on, pour recevoir plus tôt le sacerdoce, se vieillit candidement. »

« Candidement ? Ce mot a dû échapper à la plume du prélat, plus spontané que calculé. Saint Vincent de Paul était trop de la Gascogne pour être candide. Il a été ordonné à dix-neuf ou vingt ans, sans tromper personne, simplement par suite de la facilité avec laquelle, en ce temps de désorganisation religieuse, beaucoup de clercs étaient promus au sacerdoce avant d'avoir été longuement éprouvés dans leur vocation » (5).

**

Le fait même de l'ordination de saint Vincent à Château-l'Evêque est incontestable : il repose sur les preuves les plus indiscutables (6).

(5) *Semaine religieuse de Périgueux*, 1932, p. 667-668.

(6) Il semble néanmoins qu'on ait perdu pendant un certain temps, du moins en Périgord, le souvenir de ce grand événement, puisque, vers la fin du siècle dernier, une série de publications tendirent à faire la preuve que saint Vincent avait bien été ordonné à Château-l'Evêque. Le branle fut donné, vers 1867, par l'abbé Petit, curé de ce lieu, qui se livra à de nombreuses recherches pour établir le fait. Sur son rôle



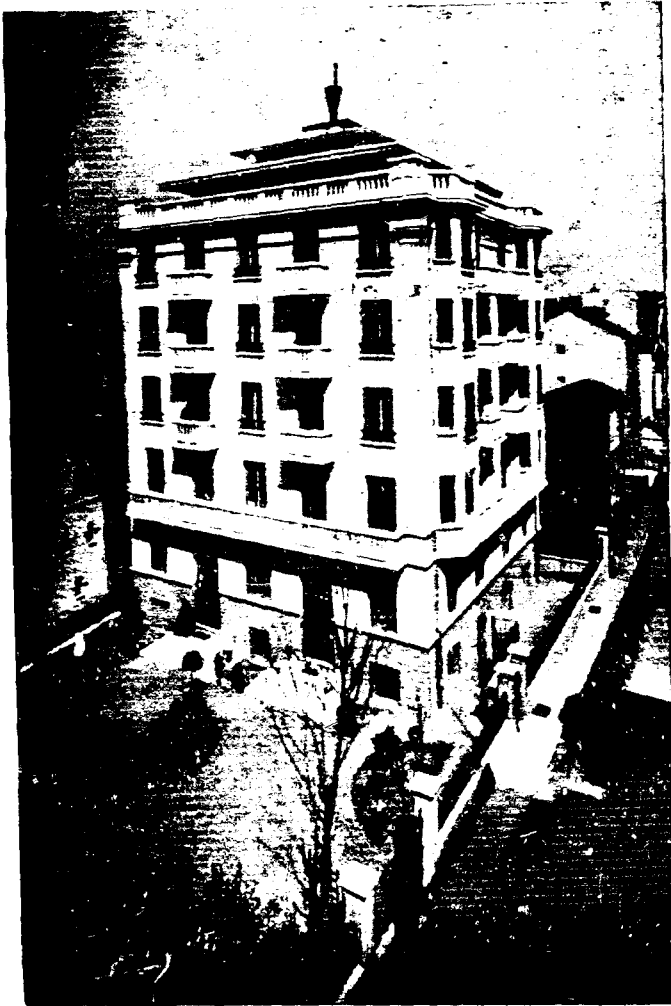
Mgr PAUL FAVEAU,

7 avril 1859. Vœux à Paris, 26 septembre 1885

Arrivé à Shanghai le 19 septembre 1886 ; ordonné prêtre à Ningpo le 15 avril 1887. Premier Vicaire apostolique d'Hangchéou.

Sacré, à Ningpo, le 2 octobre 1910 par Mgr Reynaud.

Démissionne en février 1937. Mort à Kashing, 23 mars 1949.



VICHY. — *Maison du Missionnaire*
en faveur de tous les missionnaires malades
Fondée en 1922

par M. Henry WATHE, Lazariste
(6 août 1878-18 novembre 1935)

Reconnue d'utilité publique
Décret du 26 juin 1928

Pour n'en citer qu'une, les archives de Saint-Lazare, à Paris, possèdent une copie authentique des lettres d'ordination du saint, prise le 22 janvier 1712, à l'occasion du procès de béatification, et extraite du quatrième registre des Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Dax. En voici la traduction :

« François de Bourdeille, par la grâce divine, évêque de Périgueux ; nous faisons connaître à tous, que le jour ci-dessous inscrit, célébrant la messe et conférant les ordres sacrés dans l'église de saint Julien, de notre château épiscopal, nous avons jugé à propos d'élever, et avons promu dans le Seigneur, avec l'aide du Saint-Esprit et suivant les formes canoniques, à l'ordre sacré de la prêtrise, le cher maître Vincent de Paul, diacre du diocèse de Dax, jugé apte et digne, et dûment adressé à nous par son évêque, ainsi qu'il en est fait foi dans son dimissoire. Donnés comme ci-dessous, sous notre seing et le contre-seing de notre secrétaire, ci-dessous inscrit, le samedi, jour des Quatre-Temps, après la fête de la Sainte-Croix, le 23 septembre de l'an du Seigneur 1600.

Par mandement de Monseigneur,
(Sceau)

J. JOURDANEAU.



Si l'ordination de saint Vincent de Paul à Château-l'Evêque est un fait d'histoire dûment établi, il n'en va pas de même des raisons pour lesquelles ce prêtre landais est venu de Toulouse chercher en Périgord l'évêque qui lui imposerait les mains. Ces raisons sont demeurées une énigme.

Après avoir passé toute sa vie à compiler archives et documents, Coste écrivait laconiquement : « Pour quel motif (Vincent) attendit-il un an encore (après ses dimissoires) et s'adressa-t-il au vieil évêque de Périgueux, François de Bourdeille, plutôt qu'à l'évêque d'un diocèse plus proche de Toulouse ou à son évêque d'origine ? Rien n'autorise même une conjecture » (7).

Le problème s'est pourtant posé aux biographes du saint et aux chercheurs, sans qu'ils aient pu émettre autre chose que des hypothèses.

Dans notre diocèse, une enquête fut faite à ce sujet, à l'occasion des travaux de l'abbé Petit.

En la séance de la Société Historique et Archéologique du Périgord, en date du 4 juin 1874, l'abbé Granger déclarait :

en cette affaire, voir la *Semaine religieuse de Périgueux*, 1875, p. 338 ; 1876, p. 11 ; 1884, p. 249 ; 1887, p. 396 ss. ; 1901, p. 647 ; 1932, p. 667. L'abbé Petit fut transféré à la cure de Tocane-Saint-Apre, en 1870, et y mourut le 28 avril 1887. — Son successeur à Château-l'Evêque, l'abbé Granger, publia chez Cassard, en 1872, un opuscule intitulé : « *Ordination de saint Vincent de Paul dans l'église de Château-l'Evêque* », où il fournit tous les documents historiques qui se réfèrent à la question. — En 1883, Mgr Dabert publiait une « *Lettre pastorale sur saint Vincent de Paul au sujet de son ordination sacerdotale dans l'église paroissiale de Château-l'Evêque* ». — Enfin, dans la « *Revue de Lille* », Mgr Mayjonade donnait, en février 1897, un article sur « *Le lieu d'ordination de saint Vincent de Paul* ». Cet article débutait ainsi : « *Le lieu où saint Vincent de Paul fut ordonné prêtre n'a pas toujours été ignoré ; après un long oubli, on le connaît aujourd'hui de nouveau ; à établir la certitude historique de ce fait, ces pages sont consacrées.* »

(7) Coste : *Monsieur Vincent*, I, p. 38.

« *Les raisons pour lesquelles saint Vincent de Paul est venu en Périgord plutôt que dans tout autre diocèse restent encore inconnues. Il serait à désirer que les personnes qui auraient des documents sur ce point historique de l'Eglise du Périgord voulussent bien les envoyer à la Société.* »

Et pour guider les recherches, ledit abbé précisait que saint Vincent tenait une petite pension à Buzet, près de Toulouse, et avait pour élèves les enfants du Grand-Maitre des chevaliers de Maite, Jean de La Valette, et les fils du gouverneur du château, Grossoles de Flammarens, dont un descendant fut plus tard évêque de Périgueux (8).

Deux ans plus tard, le même abbé Granger, en la séance de la Société Archéologique du jeudi 7 septembre 1876, donnait lecture des observations suivantes relativement à la présence de saint Vincent en Périgord :

« *Le fait de l'ordination de saint Vincent de Paul à Château-Evêque est maintenant acquis à l'histoire du Périgord ; mais les motifs qui ont conduit ce saint dans notre pays sont restés inconnus jusqu'à ce jour et peut-être resteront-ils toujours dans l'oubli. Quoi qu'il en soit, il nous est permis de faire des conjectures très plausibles, qui peuvent jeter sur ce fait une plus grande lumière.*

« *M. l'abbé Maynard, dans sa Vie de saint Vincent de Paul, dit, pages 23-24, tome I^{er}, que saint Vincent eut pour élèves les fils d'un seigneur de Bayet (sic), Grossoles de Flammarens et les petits-neveux de Jean de La Valette, grand maître des chevaliers de Malte.*

« *J'aurais cru d'abord m'appuyer sur la présence d'un évêque de Périgueux, Mgr Grossoles de Flammarens, pour expliquer le voyage de notre saint dans nos contrées. Je pensais que si la famille des Flammarens eût habité le Périgord à cette époque, saint Vincent aurait pu accompagner les fils de ce seigneur chez leurs parents, et que, se trouvant ici, les sollicitations de ses amis l'auraient déterminé à se faire ordonner prêtre par l'évêque de Périgueux. J'ai dû renoncer à poursuivre des recherches qui demeuraient infructueuses.*

« *Mais voici ce que j'ai trouvé dans Courcelles sur la famille de La Valette, dont deux enfants furent aussi les élèves de saint Vincent à Bayet (sic).*

« *En 1594, le roi Henri IV maintint à son poste de gouverneur de Toulouse et du pays albigeois, Jean de La Valette, qui confia à saint Vincent de Paul l'éducation de ses deux enfants : François de La Valette, qui devint évêque de Vabres en 1622, et Jean de La Valette, plus tard abbé commendataire de l'abbaye de Beaulieu, doyen de Varennes, prieur de Parisot et de Floyrac.*

« *Or, à la même époque, une branche consanguine de la famille de La Valette possédait la seigneurie de Carsac et des relations très suivies rattachaient les deux branches de cette illustre famille. Rien de surprenant par conséquent que saint Vincent de Paul ait accompagné ses élèves chez leurs cousins, à Carsac, en Périgord, pendant les vacances et qu'étant là, son évêque, Mgr Dusault, qui connaissait Mgr de Bourdeille depuis le concile de 1582, tenu à Bordeaux, lui ait permis ou commandé de se faire ordonner prêtre par l'évêque de Périgueux.*

(8) B.H.A.P., 1874, p. 80.

« Je suis d'autant plus porté à croire qu'il en a été ainsi, que parmi les de La Valette de Carsac, un, du nom de Noël de La Valette, de l'âge des élèves de saint Vincent, se fit prêtre et devint prieur de Carsac. Cette similitude de vocation devait rendre les rapports plus étroits et plus fréquents.

« Espérons que la Providence permettra que la lumière se fasse sur les raisons qui ont motivé le voyage de saint Vincent de Paul en Périgord, comme elle s'est faite sur l'ordination de Château-l'Evêque » (9).

Hélas ! la Providence n'a pas encore permis la réalisation de ce vœu, et la piste suivie par l'abbé Granger et ses prédécesseurs, les biographes du saint, semble bien ne pas devoir conduire à la vérité.

Notons d'abord, en passant, que l'évêque de Dax, Mgr du Saulx, ne rencontra pas Mgr François de Bourdeille, au concile provincial de Bordeaux, de 1582, pour la bonne raison que ni l'un ni l'autre n'y furent présents (10).

Ensuite, si l'on s'en rapporte à Collet (11), ce n'étaient pas les deux enfants, mais deux petits-neveux de Jean de La Valette, qui furent les élèves du saint, et encore, au dire de Coste, ce témoignage de l'historien est de peu de valeur : il s'appuie sur des mémoires qui n'ont aucune autorité (12).

Il paraît peu vraisemblable, en tout cas, que François de La Valette, mort le 20 novembre 1644, évêque de Vabres, et son frère Jean de La Valette-Cornusson, abbé commendataire de l'abbaye de Beaulieu, en Rouergue, aient été les élèves de Vincent de Paul, vers 1630.

Ce dernier écrivait, en effet, le 24 février 1645, à l'archevêque de Toulouse, Mgr Charles de Montchal :

« Nous avons ici M. l'abbé de Beaulieu, frère de feu Monsieur l'évêque de Vabres, qui fait grande instance pour avoir l'évêché ; l'on nous en parle diversement ; au nom de Dieu, Monseigneur, faites-moi la grâce de me faire écrire quel il est, s'il est capable et pieux, et s'il a enfin les qualités convenables à cette dignité, et notamment s'il est prêtre ; il dit qu'il l'est, mais quelques-uns qui m'en ont parlé et qui le connaissent, n'en savent rien » (13).

Si saint Vincent avait eu pour élève ce personnage, aurait-il tenu un tel langage !

L'abbé Granger fit bien de renoncer à poursuivre la piste « de Grossoles ». Coste non plus ne s'y est pas arrêté, et pour

(9) B.H.A.P., 1876, p. 384-385.

(10) Les seuls évêques présents furent Antoine Prévost de Carsac, archevêque de Bordeaux ; Janus Frégose, évêque d'Agen ; Charles Bony, évêque d'Angoulême ; Godefroi de Saint-Belin, évêque de Poitiers ; Nicolas Le Cornu de la Courbe, évêque de Saintes ; Louis de Salignac de la Mothe-Fénelon, évêque de Sarlat ; enfin, Arnaud de Pontac, évêque de Bazas. (Cf. Bertrand, *Histoire des Séminaires de Bordeaux et de Bazas*, tome I, p. 42, n. 5).

(11) Collet, *op. cit.*, I, p. 10. Il écrit : « Vincent eut entre les autres, pour élèves, deux petits-neveux de ce fameux Jean de La Valette, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui environ quarante ans auparavant (1565), s'était rendu redoutable à l'Empire Ottoman, et qui avait mis le comble à sa gloire, en défendant avec quinze mille hommes l'île et la ville de Malte, contre une armée de cent cinquante mille combattants. »

(12) Coste, *Monsieur Vincent*, tome I, p. 37, n. 2.

(13) Coste, *Correspondance de saint Vincent*, II, p. 504.

cause. Il a constaté que l'opinion que Vincent de Paul aurait eu comme élèves les enfants d'Hérard de Grossolles, seigneur de Buzet, en Condomois, part d'une confusion entre deux localités du même nom, et qu'elle a été émise pour la première fois, en 1856, par l'abbé Maffre, dans un opuscule consacré au pèlerinage de Notre-Dame de Grâce (14).

Si l'enquête menée jadis par la Société archéologique du Périgord n'a pas abouti à faire la lumière, du moins a-t-elle contribué à fournir des renseignements d'un certain intérêt, bien qu'il soit malaisé de les considérer comme acquis à l'histoire.

C'est ainsi que le dernier représentant de la branche des Bourdeille, Charles-Maurice, né le 7 novembre 1807, rapportait au sujet de saint Vincent une tradition conservée dans sa famille, tradition qui ne remontait pas au delà de son arrière-grand-père. Il écrivait à l'abbé Petit, le 18 avril 1867 :

« J'ai entendu dire à mon père qu'il était de tradition que François de Bourdeille de Montancey, évêque de Périgueux, notre arrière-grand-oncle, avait gardé quelque temps le jeune Vincent de Paul à Château-l'Evêque, l'avait aidé de sa bourse pour faire ses études à Toulouse, et que ce saint prêtre avait conservé pour les neveux et nièces de l'évêque une affection des plus vives (15). Il est probable que ces données devaient être appuyées sur quelques lettres ou papiers ; mais toutes mes archives assez volumineuses viennent d'être remises en ordre avec le plus grand soin, et je puis vous assurer que malheureusement elles ne contiennent pas la moindre trace de ces relations. »

Un peu plus tard, le même confirmait encore à l'abbé Petit, le 27 novembre 1868, cette tradition :

« J'ai entendu dire à mon père que saint Vincent de Paul avait eu des obligations à notre famille et principalement à François de Bourdeille, évêque de Périgueux, qui avait dû aider à son éducation ; je l'ai entendu dire également à ma sœur aînée, qui avait une vénération toute particulière pour saint Vincent de Paul » (16).

Quelle créance faut-il accorder à cette tradition ? Il est bien difficile de le dire. Etant donné ce que l'on sait de la vie du saint avant sa venue en Périgord, on ne voit guère en quelles circonstances il serait entré en relations avec François de Bourdeille, et d'ailleurs, dans la volumineuse correspondance de M. Vincent aucune trace ne subsiste de ses rapports même avec les membres de la famille de Bourdeille.

Un autre membre de la Société Archéologique du Périgord, Eugène Ducrey, conseiller-maître à la Cour des comptes, mort le 8 septembre 1893, avait, un instant, pensé trouver la clé du mystère au pays natal du saint, mais en vain. Dans la notice, qui lui fut consacrée, on lit :

M. Eugène Ducrey « s'était intéressé aux études de notre Société... Il avait même l'intention de lui donner un concours actif, et dans son désir de nous être utile, il s'était livré dans le

(14) Coste, *Monsieur Vincent*, I, p. 37, n. 1.

(15) Il s'agit de Jean de Bourdeille, co-seigneur de Montancey, et sa sœur Anne, mariée à Clinet de Turenne ; Philibert de Bourdeille et ses filles : Jacqueline, mariée à Antoine de Naucaze, et Marguerite, mariée à Gaston de la Touche (*B.H.A.P.*, 1889, p. 190, n. 1).

(16) *B.H.A.P.*, 1889, p. 190-191.

département des Landes, son pays natal, à de longues recherches pour éclaircir le fait, bien démontré, mais insuffisamment expliqué, de l'ordination de saint Vincent de Paul en Périgord. Ces recherches n'ont pas abouti, mais la Société ne doit pas moins lui savoir gré de les avoir entreprises » (17).

C'est aussi ce qu'il nous faut dire de tous ceux qui ont cherché à percer cette énigme historique. Leur effort n'a pas abouti. Nous formons également le vœu que dans l'avenir se découvrent, enfin, les documents qui éclaireront ce point d'histoire demeuré obscur.

♦♦

Si le Périgord peut être légitimement fier d'avoir été le théâtre de la naissance sacerdotale de saint Vincent de Paul, il ne peut par contre se glorifier d'avoir été le lieu de la première messe du nouveau prêtre.

« On n'a pu jusqu'ici savoir bien sûrement ni le jour, ni le lieu où il offrit pour la première fois cet auguste sacrifice » : ainsi s'expriment les deux premiers biographes du saint, Abelly et Collet (18).

Ce dernier ajoute cependant, en se référant au témoignage de son confrère, M. Vieillescasses : « Une ancienne tradition de la ville de Buzet porte qu'il dit sa première messe dans une chapelle de la Sainte Vierge, qui est de l'autre côté du Tarn, sur le haut d'une montagne, et dans les bois. »

Cette tradition est acceptée par tous les biographes postérieurs du saint, y compris Coste, qui ajoute en note : « La description de Collet pourrait s'appliquer à deux chapelles : l'une, Notre-Dame de la Grâce, sur la paroisse de Buzet ; l'autre, Notre-Dame de Remoulle, sur la paroisse de Mezens. Un extrait de testament, conservé au château de Mezens, nous montre que la tradition dont parle M. Vieillescasses, visait plutôt Notre-Dame de Remoulle. Une note marginale, signée du nom de celui qui était curé de Mezens, en 1746 et 1768, porte, en effet, ces mots se référant à Notre-Dame de Remoulle : « où on croit que le « nouveau saint nommé Vincent de Paul, a dit sa première « messe. » Coste précise « que Notre-Dame de Remoulle n'existe plus et que l'autel a été transporté à Notre-Dame de Grâce immédiatement après la Révolution » (19).

Le délai observé par saint Vincent entre son ordination et sa première messe, si peu conforme aux usages actuels, n'a pas lieu cependant de nous surprendre.

C'était, à l'époque, pratique assez courante, et dont on ne serait pas embarrassé de citer d'autres exemples, comme celui du P. de Condren qui, ordonné prêtre le 18 septembre 1614, ne dit sa première messe que le 9 octobre.

Etant donné, d'ailleurs, les circonstances dans lesquelles avaient lieu généralement les ordinations — les séminaires n'existaient pratiquement pas, en ce temps-là, — bien des évêques furent amenés à réglementer cette célébration de la première messe. Ainsi, on verra plus tard, l'ami même de saint Vincent, Mgr de Brandon, évêque de Périgueux, publier, le 14

(17) B.H.A.P., 1893, p. 408.

(18) Abelly, *Vie de Vincent de Paul*, tome I, ch. III, p. 11 ; Collet, *l.c.*, tome I, p. 14.

(19) Coste, *Monsieur Vincent*, I, p. 40, n. 3.

mai 1649, un mandement où, entre autres choses, il portait cet édit :

« Et, parce que plusieurs célèbrent leur première messe avec très peu de préparation, soit pour la piété, soit pour les cérémonies, nous défendons, à l'exemple des plus grands prélats, à tous les nouveaux prêtres, sous peine d'être suspendus de leur ministère, de faire cette première fonction (de la science de laquelle d'ordinaire toutes les autres dépendent) sans avoir obtenu notre permission par écrit, afin que nous puissions nous assurer s'ils s'y sont disposés avec le soin qui est requis en un si grand mystère, et s'ils pratiquent les cérémonies avec bien-séance et dévotion. »

Si l'on se rappelle la haute conception que saint Vincent avait du sacerdoce et les accents émouvants avec lesquels il en parlait, il n'y a pas lieu de douter qu'en différant la célébration de sa première messe, il obéissait à des motifs supérieurs. Il a avoué lui-même qu'il tremblait à la pensée de son indignité, et c'est ce qui l'amena à choisir une chapelle isolée et à se contenter d'un prêtre pour l'assister et d'un clerc pour le servir.

L'histoire ne dit pas si saint Vincent eut jamais l'occasion, pendant sa vie, de fouler à nouveau le sol du Périgord. Il est vraisemblable qu'il n'y revint plus : les quelques voyages qu'il fit, exigés par son ministère, le conduisirent habituellement vers d'autres provinces.

Chose curieuse à constater, les événements ont cependant permis qu'il revint en Périgord, longtemps après sa mort, et au lieu même de son ordination sacerdotale.

C'est à Château-l'Évêque, en effet, qu'en 1940, furent transportés ses précieux restes, c'est-à-dire son squelette entier, pour être soustraits aux aléas de la guerre. Ils reposèrent là, dans le secret, plus de quatre ans, derrière le maître-autel de la chapelle des Filles de la Charité (20), à peu de distance de l'église paroissiale, visités par la piété respectueuse de ses enfants et de quelques rares initiés, comme le saint Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, d'illustre mémoire, également réfugié à Périgueux, au grand séminaire.

Le 3 juin 1945, les insignes reliques reprenaient le chemin de Paris, où elles étaient accueillies au son joyeux des cloches de Saint-Lazare (21).

II. — SAINT VINCENT ET LE CLERGÉ PÉRIGOURDIN

Immense, on le sait, a été l'œuvre de réforme du clergé, entreprise par l'humble Vincent de Paul, en collaboration avec tant d'autres hommes de bien, ses contemporains : Bérulle, Condren, Olier, Bourdoise, etc...

Rénovateur du Clergé, il le fut, pour sa part, par l'institution des retraites des ordinands, puis des retraites ecclésiastiques, et par la fondation des séminaires. Il reforma la prédication, rétablit l'amour de la liturgie, intervint dans le choix

(20) A deux reprises, en juin 1940 et lorsque les Allemands franchirent la ligne de démarcation, le 11 novembre 1942, les Sœurs, pendant quelque temps, cachèrent la caisse des ossements, au bûcher, sous les fagots de bois.

(21) Voir les *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1946, n° 437, p. 52-53.

d'évêques capables, et son heureuse influence s'étendit même à la réforme des ordres monastiques.

Le Périgord bénéficia de quelques-uns de ces bienfaits.

I. — SAINT VINCENT ET L'ÉPISCOPAT PÉRIGOURDIN

Le Périgord doit à l'intervention personnelle du saint la nomination de deux de ses meilleurs évêques : Mgr Philibert de Brandon, évêque de Périgueux (1648-1652), et Mgr Nicolas Sevin, évêque de Sarlat (1647-1659).

Ce fut Alain de Solminihac, évêque de Cahors, qui attira l'attention de Monsieur Vincent sur *Philibert de Brandon*. Il lui écrivait le 3 mai 1643 :

« Le diocèse de Périgueux est aussi dans une grande désolation, et il y a apparence qu'il ne demeurera pas longtemps à raquer. » Le diocèse était alors gouverné, depuis 1614, par Mgr François de la Béraudière, qui devait mourir, trois ans après cette lettre, le 14 mai 1646, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'évêque de Cahors poursuivait : « Je vous prie aussi, si vous le jugez à propos, de faire entendre à Monseigneur (de Beauvais) qu'il est très important qu'on y pourvoie d'une personne qui ait toutes les qualités requises, pour le mettre en un diocèse de telle importance, qui est fort ruiné. Il y a longtemps que j'avais parlé à Monseigneur le Cardinal (de Richelieu) pour y mettre M. Brandon, qui me semblait propre pour le remettre; et M. des Noyers me l'avait fait espérer en mon dernier voyage de la cour » (22).

Le candidat d'Alain de Solminihac n'était pas inconnu de saint Vincent, qui avait eu souvent l'occasion de le rencontrer, particulièrement aux conférences du mardi, tenues à Saint-Lazare, et aux réunions de la compagnie du Saint-Sacrement (23).

Il est à croire que saint Vincent ne dut pas soutenir cette candidature avec vigueur, car il avait sur Brandon d'autres desseins. Il songeait alors à lui faire attribuer le siège de Babylone, que Brandon refusa d'ailleurs (24).

(22) Coste, *Corresp.*, II, p. 389.

(23) Dans les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par le comte René de Voyer d'Argenson (Edition H. Beauchet-Filleau, Marseille, 1900), on lit, p. 19 : Ce fut pendant la supériorité de M. le duc de Ventadour et M. Frizon, ecclésiastique, « que M. Brandon, lors conseiller au Parlement de Paris, et depuis évêque de Périgueux, fut admis dans la Compagnie. Ses vertus et son excellente conduite épiscopale l'ont rendu si digne d'une éternelle mémoire, qu'il mérite bien d'être ici nommé et que la Compagnie tiende à honneur de l'avoir eu pour confrère. »

(24) Philibert de Brandon naquit à Moulins, alors du diocèse d'Autun. Il était le fils d'Antoine, conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des comptes, et de Charlotte Gayant. Reçu conseiller du roi au Parlement de Paris, le 18 février 1622, il épousa Marie-Charlotte de Ligny, nièce du chancelier Seguier. De ce mariage naquirent deux enfants : une fille, qui devint religieuse (voir Faillon, *Vie de Monsieur Olier*, p. 152, et la lettre inédite de Brandon, dans *B.H.A.P.*, 1876, p. 315), et un fils Antoine, capitaine au régiment des gardes du roi, mort en 1674. Ce dernier est nommé comme parrain dans un acte de baptême de la paroisse Saint-Front, en date du 11 mai 1650 : « Monsieur Brandon, seigneur du Laureau, fils de M. l'Evêque de Périgueux » (*Arch. Communales de Périgueux*, GG 58). — A la mort de sa femme, Philibert de Brandon entra dans l'état ecclésiastique sur le

Quoi qu'il en soit, après la mort de Mgr de la Béraudière, ce fut *Jean d'Estrades* qui fut nommé au siège de Périgueux, en juillet 1646 (25).

En apprenant cette nouvelle, Alain de Solminihac s'empresse d'écrire à saint Vincent pour qu'on oblige l'évêque-nommé « de ne perdre pas un moment pour se rendre en (son) diocèse, qui est dans une désolation, tant du spirituel que du temporel, qui n'est pas imaginable. » Il lui signale également, en passant, qu'on veut obliger d'Estrades à prendre pour vicaire général le sieur Alexandre de Fontpitoux, que Monsieur Vincent a vu à Paris, et « qui n'a nulle sorte d'expérience pour conduire un diocèse, ni même toute la science requise pour cela, quoique d'ailleurs il soit fort homme de bien et d'honneur. » Il l'avertit enfin d'autres machinations qui se trament. D'une part, c'est Louis de la Rochefoucauld, qui, nommé évêque de Lectoure, désire troquer son diocèse pour celui de Périgueux ; d'autre part, c'est le neveu de l'évêque de Condom, dont on parle pour l'évêché de Périgueux, et dont il faut absolument écarter la candidature, car, ajoute Alain : « C'est celui qui avait trait à Monseigneur l'évêque d'Agde, pour l'évêché de Bayonne, duquel vous le jugeâtes indigne, pour action qu'il fit sortant de faire les exercices chez vous, indigne de sa profession. » Il n'y avait qu'un moyen d'en sortir : ou de presser Mgr d'Estrades de rejoindre son diocèse, ou de faire nommer à sa place Brandon, que d'ailleurs tout le monde réclamait (26).

Nous sommes en juillet 1646. En avril 1648, rien n'était encore fait, le siège de Périgueux était toujours pratiquement vacant. « *Quoi*, s'écrie Alain de Solminihac, en écrivant à saint Vincent, *laissera-t-on toujours le diocèse de Périgueux dans la misère ?* » Cette fois, Vincent mena rondement l'affaire, et l'évêque de Cahors pouvait enfin lui dire, le 22 juillet de la même année : « *Je vous rends mille millions de grâces de tant de soin que vous avez pris pour nous donner M. Brandon pour Périgueux, lequel enfin Dieu a béni. J'espère qu'il en sera glorifié et vous récompensé* » (27).

conseil du P. de Condren. Il devint par la suite un des fondateurs du Séminaire Saint-Sulpice avec MM. Olier, de Foix, du Ferrier, de Bassancourt (son frère), Amelote et Houmain Coste, *Monsieur Vincent*, II, 274) ; membre de la Compagnie du Saint-Sacrement (Coste, *op. cit.*, III, 313) et de la Conférence des Mardis (Coste, *op. cit.*, II, 306). — C'est là sans doute que saint Vincent apprit à l'apprécier à sa juste valeur. Il le proposa d'abord pour le siège de Babylone, vers 1647 (Coste, *Corresp.*, III, 155), mais Brandon déclina l'offre. Nommé enfin au siège de Périgueux, le 28 septembre 1648, il fut sacré à Pontoise, la même année, et prit possession de son siège le 23 mars 1649 (voir *Livre-journal de Pierre de Bessot*, p. 61, et *B.H.A.P.*, 1874, p. 213). — Mgr de Brandon mourut à Paris, le 11 juillet 1652 (voir Coste, *Corresp.*, II, p. 29, n. 12, et les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par le comte d'Argenson, p. 19, n.), et non pas le 13 juillet (comme le disent le *livre-journal* de Bessot, et *B.H.A.P.*, 1905, p. 88), date à laquelle il fut inhumé dans l'église Saint-Eustache, de Paris.

(25) Jean d'Estrades ne prit jamais possession de son siège, qui fut administré pendant la vacance par des vicaires généraux : Jean de Lagarde, François de Jay et Pierre Dalesme (*B.H.A.P.*, 1905, p. 88). L'évêque-nommé de Périgueux fut sacré en 1648 et transféré immédiatement à l'évêché de Condom. Il mourut le 16 juin 1685.

(26) Coste, *Corresp.*, II, p. 624-626 : lettre du 31 juillet 1646 : III, p. 228, 256

(27) Coste, *Corresp.*, III, p. 344.

Le choix était en effet heureux. Mgr de Brandon prit possession de son siège, le 23 mars 1649, et ne devait pas décevoir les espérances d'Alain de Solminihac et de son saint ami Monsieur Vincent (28). Ce dernier écrivait à l'official de Cahors, M. des Vergnes, le 4 septembre 1649 :

« Vous pouvez penser, Monsieur, si c'est de bon cœur que j'ai rendu grâces à Dieu de celles qu'il fait à Mgr de Périgueux et des services signalés que réciproquement il rend à sa divine Majesté. Vous m'avez fort obligé, Monsieur, de m'envoyer ses ordonnances synodales (29). Je les ai trouvées dignes de leur auteur et d'un grand présage de bénédiction sur son diocèse. Sa piété et son zèle incomparables ont toujours fait espérer des actions semblables. Dieu le conserve à l'Eglise un siècle tout entier ! » (30).

Ce souhait du saint ne devait pas se réaliser, pas même de loin. Mgr de Brandon mourut trois ans après (1652), non sans s'être dépensé sans mesure à la restauration de son diocèse. « Je sais, lui écrivait saint Vincent, le 20 juillet 1650, je sais, Monseigneur, que votre évêché est de petit revenu, qu'il est chargé d'une grosse pension, que vous faites d'ailleurs de grandes charités et qu'il n'est pas raisonnable que la bourse de Messieurs vos parents concoure toujours aux dépenses d'un diocèse auquel vous ne donnez déjà que trop en donnant plus que vous n'avez, et vous donnant, vous-même au point que vous faites » (31).

Ce court épiscopat de trois ans imprima cependant au diocèse une impulsion considérable. La discipline ecclésiastique fut restaurée et renforcée. On a constaté que les synodes périgourdins où l'on compte le plus d'ordonnances sont ceux de Mgr de Brandon et de Mgr Le Boux, au XVII^e siècle (32).

Pour la réforme du clergé, Mgr de Brandon organisa des « congrégations », inspirées probablement des Conférences du mardi de Saint-Lazare, et organisées hiérarchiquement pour la prière, l'étude, l'émulation, la fuite des occasions et la décision des cas de conscience les plus pratiques du temps (33). L'honneur d'établir des retraites ecclésiastiques devait revenir à son successeur Mgr Le Boux, dont les Statuts les contenaient en germe.

Toujours épris du souci de la sanctification de son clergé, Mgr de Brandon accueillit avec empressement le projet de deux de ses meilleurs prêtres, morts l'un et l'autre en odeur de sainteté : Jean de La Cropte de Chantérac, communément appelé Monsieur de Saint-Pierre, et Pierre de Mèredieu, qui avaient le dessein de fonder une Société de prêtres séculiers, destinée, comme celle de Monsieur Vincent, à l'évangélisation du peuple

(28) Le livre-journal de Bessot (p. 6) assigne le 23 mars pour la prise de possession de Mgr de Brandon. Un autre manuscrit donne le 21 mars (B.H.A.P., 1874, p. 243).

(29) Sur le synode tenu le 13 avril 1649, voir le Livre-journal de Bessot, p. 63 ; B.H.A.P., 1874, p. 214 ; Mgr Mayjonade : *Les anciens synodes des églises de Périgueux et de Sarlat*, Cassard, Périgueux, 1922.

(30) Coste, *Corresp.*, III, 480-481.

(31) Coste, *Corresp.*, IV, p. 43-44.

(32) Mgr Mayjonade, *op. cit.*, p. 13.

(33) Mgr Mayjonade, *op. cit.*, p. 11 ; Bernaret, *Souvenirs historiques sur la Collégiale Saint-Front*, p. 35.

par les missions, et à la sanctification du clergé. Cette Société fut érigée en congrégation séculière par Mgr de Brandon, le 29 avril 1651, sous le nom de Congrégation de la Mission de Périgueux, et munie de statuts fortement inspirés de ceux de la congrégation de Monsieur Vincent. L'histoire de cette congrégation qui, pendant un siècle et demi, jusqu'à la Révolution, joua un rôle de premier plan dans le diocèse, mériterait d'être écrite. Nous espérons le faire un jour.

On doit enfin à Mgr de Brandon l'établissement et l'approbation des constitutions de la Congrégation diocésaine des Sœurs de Sainte-Marthe (34), dont le dévouement est encore de nos jours si justement apprécié.

✱

A l'instigation d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors, saint Vincent eut également à s'entremettre pour la nomination de Nicolas Sevin au siège épiscopal de Sarlat.

Quelque temps déjà auparavant, un des membres des Conférences du mardi, M. Barreau, avait été nommé par le roi coadjuteur de l'évêque de Sarlat, Mgr Louis de Salignac de La Mothe Fénelon (1602-1639) (35). Mais cette nomination, faite sans le consentement de l'évêque, comme l'écrivait Monsieur Vincent, le 8 janvier 1637, au chanoine Jean de Fonteneil, à Bordeaux (36), n'eut pas de suite.

A la mort de Louis de Salignac (22 mai 1639), le siège de Sarlat resta vacant durant près de trois ans. Jean de Lingendes fut alors nommé, et sacré à Paris, le 14 décembre 1642 (37).

Saint Vincent connaissait personnellement le nouvel élu. Il écrivait le 26 août 1642, à son confrère François Dufestel : « *Notre séminaire de Paris fait si bien que je pense n'avoir jamais rien vu qui m'ait plus consolé et plus édifié. Monseigneur l'évêque de Sarlat (Jean de Lingendes) y fut passer la journée, il y a quatre ou cinq jours. Il vit tous les exercices, qu'ils firent si bien qu'il s'en retourna très touché, et je vous avoue que j'en sens la douceur encore à présent que je vous parle...* » (38).

Le nouvel évêque s'accommoda néanmoins fort mal de son siège : il était souvent absent et même briguaît d'autres fonctions.

Alain de Solminihac en écrivit à son saint ami, le 3 mai 1643 :

« *J'ai appris, disait-il, que Monseigneur l'évêque de Sarlat poursuit d'être précepteur du roi, qui est certes un emploi bien au-dessous de sa dignité. Cependant son diocèse, qui est un des plus perdus de la chrétienté, demeure abandonné. Vous rendriez un grand service à Dieu si vous en vouliez parler un mot à Monseigneur de Beauvais (Augustin Potier), pour lui faire un commandement de venir faire la charge, ou qu'on pourvoie à cet évêché* » (39).

34) 15 mars 1650. Cette congrégation a été fondée en 1643.

35) Coste, *Monsieur Vincent*, II, p. 329.

36) Coste, *Corresp.*, I, p. 374. — Jean de Fonteneil fonda, à Bordeaux, vers 1636, la Congrégation des Missionnaires du Clergé, qui dirigea le Séminaire de Sarlat jusqu'en 1684, deux ans avant l'arrivée des Lazaristes (1683).

37) Jean de Lingendes fut promu, en 1650, au siège de Mâcon.

38) Coste, *Corresp.*, II, p. 289.

39) Coste, *Corresp.*, II, p. 389.

Il semble que Mgr de Lingendes ne tint guère compte des avis, qui lui furent sans doute donnés, et comme bien d'autres prélats de son temps, il n'observa que de manière intermittente la résidence, plus souvent à la Cour que dans son diocèse. C'est ainsi qu'on le voit, le 22 juin 1643, prononcer, à Saint-Denis, l'éloge funèbre de Louis XIII (40).

Cet état de choses ne pouvait durer indéfiniment. Au bout de trois ou quatre ans, Alain de Solminihac intervint encore probablement auprès de saint Vincent et lui proposa sans plus de faire nommer Nicolas Sevin, en remplacement de l'évêque déficient (41).

Emu des nécessités du diocèse et frappé par les qualités exceptionnelles du candidat qu'on lui proposait, et qu'il connaissait bien (42), Monsieur Vincent dut mettre tout son crédit à la Cour pour faire aboutir cette nomination car, le 21 septembre 1647, l'évêque de Cahors lui écrivait :

« L'on nous a mandé de Sarlat que l'affaire de Monsieur Sevin pour cet évêché était terminée et que les expéditions devaient être délivrées le 20 du courant ; d'où j'en ai reçu une grande joie » (43).

Et deux mois plus tard, le 4 décembre : *« Je vous rends grâces de tout mon cœur de tous les soins que vous avez pris de nous donner Monsieur de Sevin pour évêque de Sarlat. C'est une œuvre de si grand mérite qu'il ne se peut dire »* (44).

Les rapports de saint Vincent avec le nouvel évêque demeurèrent toujours très cordiaux. Il éprouvait pour lui la plus grande estime et se plaisait à faire sa louange.

En 1651 ou 1652, il écrivait à un autre évêque :

« Monsieur de (Sarlat), qui a tenu ferme en son diocèse, a fait revenir sa ville sous l'obéissance du roi, lorsque, dans les premiers mouvements, elle s'était déclarée pour le parti contraire ; de quoi il a reçu de grandes louanges à la Cour et s'est ouvert la voie à une reconnaissance » (45).

Alors que Mgr Sevin était déjà coadjuteur de Cahors, saint Vincent l'invita à venir à Paris pour donner la retraite des ordinands de mars 1656 ; ce que le prélat fit avec grand succès. Le saint en rendait compte ainsi à l'un de ses confrères :

« Nos ordinands se sont retirés bien satisfaits, grâces à Dieu, après nous avoir beaucoup édifiés dans leurs exercices. Monseigneur l'évêque de Sarlat leur fait l'entretien du soir admirablement bien ; et comme on a regardé de près la cause d'un si heureux succès, on a trouvé que c'est son humilité à suivre mot à mot le projet de ces entretiens qui a été fait par les premiers qui les ont commencés, sans y ajouter des pensées curieuses, ni des mots nouveaux, ainsi que d'autres ont voulu faire ci-devant, qui ont tout gâté, pour ne s'être réduits à la méthode et simplicité ordinaires, ni maintenus dans les matières propres » (46).

(40) Jarry, *Nos Evêques*, p. 68-69.

(41) Coste, *Monsieur Vincent*, III, p. 131, n. 2, et II, p. 422.

(42) Nicolas Sevin était frère de l'avocat de Saint-Lazare et membre de la Compagnie du Saint-Sacrement (Coste, *op. cit.*, III, p. 313).

(43) Coste, *Corresp.*, III, p. 239.

(44) Coste, *Corresp.*, III, p. 255.

(45) Coste, *Corresp.*, IV, p. 335. — Saint Vincent écrivit à Mgr Sevin lui-même, à peu près dans les mêmes termes (Coste, *Corresp.*, IV, p. 344).

(46) Coste, *Corresp.*, V, p. 572, 575.

Rien donc d'étonnant à ce que le Supérieur de Saint-Lazare l'ait invité de nouveau à prêcher la retraite préparatoire à l'ordination de juin 1658.

Dans une conférence à ses missionnaires, en date du 8 juin 1658, Monsieur Vincent, avec cette bonhomie qui lui était si personnelle, rapportait ainsi une conversation qu'il eut, à cette occasion, avec l'évêque de Sarlat.

Après l'avoir entendu prêcher aux ordinands, il s'en alla le trouver :

« — Monseigneur, vous m'avez converti aujourd'hui.

— Comment cela, Monsieur ?

— Vous avez parlé si bonnement et si simplement que j'en ai été touché et que je ne puis m'empêcher de louer Dieu.

— Mon langage pourrait être, il est vrai, plus relevé, plus poli, mais j'offenserais Dieu si je ne m'exprimais simplement ! » (47).

Mgr Sevin garda lui-même toujours la plus tendre vénération pour son saint ami. Le 22 août 1660, un mois avant que ce dernier n'accomplît sa vie pleine de mérites, il lui adressait cette lettre, où se dépeint au vif la nature de leurs relations :

« Il m'ennuie bien de ne savoir point de vos nouvelles ; c'est ce qui me fait vous écrire cette lettre pour vous en demander et pour vous faire ressouvenir de la promesse que vous m'avez faite de ne m'oublier point devant Dieu, ni sur la terre, ni dans le ciel.

« J'espère, avec l'aide de Dieu, faire bientôt le tour de tout mon diocèse pour en voir tous les ecclésiastiques dans leurs congrégations foraines. J'ai cru, n'ayant plus qu'environ six semaines de cette année propres à faire visite, que, si je la commençais, je ne pourrais faire qu'un petit quartier, qui ne me donnerait pas beaucoup de connaissance de mon diocèse, et que le reste m'en serait inconnu, au lieu qu'allant partout, comme je le puis pendant ces six semaines, j'en aurai, du moins, une connaissance confuse, et que, voyant tous les prêtres, qui doivent animer tout le reste du diocèse, tout le diocèse en pourrait profiter. Vous voyez combien les prières me sont nécessaires en cette occasion. Je vous supplie donc de n'épargner pas les vôtres, ni celles de tous vos Messieurs.

« Je vous envoie deux cents petites pilules et souhaite que Dieu y donne sa bénédiction, afin qu'elles contribuent autant à votre santé que je le souhaite.

« Au reste, Monsieur, je vous suis bien obligé de ce que vous épargnez ma bourse, comme vous l'avez fait au sujet de Monsieur Insignin. Vous en pouvez disposer dans les rencontres que vous jugerez à propos, comme de celui qui est tout à fait en Notre-Seigneur, Monsieur, votre très humble serviteur » (48).

P.-S. — Je fais bailler à Monsieur Cuissot les pilules pour vous les faire tenir par le messager ».

Mgr Sevin ne termina pas sa carrière épiscopale à Sarlat.

Alain de Solminihac, désirant s'assurer un coadjuteur pour continuer son œuvre à Cahors, avait jeté les yeux sur l'évêque de Sarlat, et, le 2 juillet 1651, s'en ouvrait ainsi à saint Vincent, en donnant les raisons de son choix, qui sont tout à l'honneur des deux prélats :

(47) Coste, *Monsieur Vincent*, II, p. 340 ; *Corresp.*, XII, p. 23.

(48) Coste, *Corresp.*, VIII, p. 387-388.

« En même temps que vous m'eûtes mandé que, parce que je vous avais prié de faire ressouvenir la reine de ce que Sa Majesté m'avait fait l'honneur de me promettre pour mon successeur à mon évêché, qu'elle vous avait répondu, quand vous lui en parlâtes, que je choisisse celui que je jugerais le plus propre pour le service de Dieu, qu'elle le ferait approuver au roi, je fis faire des prières par tout mon diocèse et ailleurs, afin qu'il plût à Dieu me faire connaître celui qui lui agréerait le plus pour une charge si grande et si importante ; et après avoir mûrement considéré ceux qui me sont venus dans la pensée, examiné leurs qualités et pris conseil de personnes de grande connaissance et piété, je me suis arrêté à Monseigneur l'évêque de Sarlat, pour les raisons suivantes : parce que c'est un prélat qui vit saintement, donne un grand exemple, est fort détaché, a une éminente piété, des vertus solides, est fort savant, prêche bien, fort zélé et un très bel esprit, bon jugement, une grande santé, bon corps, est fort pénible et laborieux et vigilant, a beaucoup d'expérience en la conduite d'un diocèse et dans une approbation universelle, et en grande réputation en cette province, dans mes maximes pour la conduite de son diocèse et des séminaires, n'est ni trop âgé ni trop jeune. Dans mon voisinage enfin je n'en connais point qui ait les qualités que mon diocèse requiert comme lui, ni qui en approche. Aussi est-il estimé, de tous ceux qui le connaissent, un très digne prélat... » (49).

Par le même courrier, Alain de Solminihac écrivait à la reine Anne d'Autriche, pour lui demander Sevin comme coadjuteur (50).

Entre saint Vincent et l'évêque de Cahors s'échangea alors à ce sujet toute une correspondance, où ce dernier prévoyait les difficultés qui pourraient s'opposer à son projet et fournissait lui-même les réponses à leur opposer (51). Les démarches du saint aboutirent. Tout en restant évêque de Sarlat, Mgr Sevin était enfin nommé coadjuteur de Cahors, et, en 1659, succédait à Alain de Solminihac, après avoir résigné son évêché de Sarlat (52).

♦♦

L'heureuse influence de saint Vincent de Paul et de son ami, le vénérable Alain de Solminihac se fit également sentir, en Périgord, à l'occasion de la querelle janséniste.

L'épiscopat français avait tiré de l'*Augustinus* cinq propositions, dont il sollicita du Souverain Pontife la condamnation. La supplique avait été rédigée par Mgr Habert, évêque de Vabres. Saint Vincent en fit part à Alain de Solminihac qui, le 13 octobre 1650, lui répondit :

« Vous avez bien raison d'assurer Messieurs les prélats qui ont signé la lettre que vous me mandez, que je la signerai.

(49) Coste, *Corresp.*, IV, p. 219.

(50) Coste, *Corresp.*, IV, p. 219, 634-636.

(51) Coste, *Corresp.*, IV, p. 518 ; V., p. 169-170.

(52) Au sujet du choix de Mgr Sevin, on lira avec profit le charmant récit qu'en a fait le P. Léonard Chastenot dans sa *Vie de Monseigneur Alain de Solminihac*, livre III, ch. X : « De l'amour qu'il a témoigné à son église en lui procurant un successeur. » On reformera d'après ces pages et ce que nous avons dit nous-même, l'interprétation plutôt défavorable, qui fut donnée au départ de Sarlat de Mgr Sevin, par le vicomte de Gérard, dans le *B.H.A.P.*, 1910, p. 498-499.

tui, je vous en assure, et de très bon cœur, et de mon propre sang, quand il sera besoin, et serai toujours prêt d'impugner par tout le monde cette mauvaise doctrine, palam et publice. Envoyez-moi donc cette lettre, je vous prie, et agréez que je communique ceci sous le secret à Messieurs de Sarlat et de Périgueur, étant bien assuré qu'ils la signeront très volontiers » (53).

Messeigneurs de Brandon et Sevin ne firent, en effet, aucune difficulté à donner leur signature et, le 13 février 1651, l'évêque de Cahors retournait à Monsieur Vincent « *les trois copies de lettres adressantes à Notre Saint Père le Pape* », signées de lui-même et des deux évêques (54).

Deux ans après, le 5 juillet 1653, saint Vincent faisait parvenir à Alain de Solminihac et à Mgr Sevin. — Mgr de Brandon étant alors décédé. — une copie de la bulle, non encore imprimée, par laquelle, le 9 juin précédent, le Pape avait déclaré hérétiques les cinq propositions (55).



On voit par les pages précédentes la profonde estime qui unissait, dans un même amour des âmes et de la pureté de la doctrine, les éminents personnages, dont nous venons de parler.

Leur influence sur les destinées religieuses du Périgord ne fut certes pas médiocre. Mais saint Vincent apparaît comme l'arbitre de la situation. C'est à lui qu'en s'adresse pour qu'il use de son crédit auprès de la Cour en faveur du bien des diocèses ; c'est lui que l'on fait juge aussi des difficultés, qui parfois surgissent, même entre hommes de bien.

C'est ainsi qu'Alain de Solminihac lui écrivait, le 25 mai 1650 :

« Les diocèses circonvoisins me désertent le mien de prêtres, les envoyant chercher pour leur donner des bénéfices. Monseigneur de Sarlat prit, il y a quelque temps, le vicaire qui servoit l'église de notre séminaire Saint-Barthélémy ; en quoi il ne me fit point plaisir. Hier, il m'en prit un autre, et avant-hier Monseigneur de Périgueur un autre. Si j'en avais plus qu'il m'en faut, j'en serais bien aise ; mais je pense que cela ne sera jamais, si cela continue... » (56).

Nous ne savons ce que fut la réponse du saint, mais peu de temps après, l'évêque de Cahors prendra sa revanche, en enlevant au diocèse de Sarlat, non pas un prêtre, mais son évêque même...

2. — SAINT VINCENT ET LES PRÊTRES PÉRIGOURDINS

Lorsque Mgr d'Argouges sollicitait, en faveur de son diocèse, l'indult pour faire l'office du bienheureux Vincent de Paul, et qu'il alléguait, entre autres motifs, les éminents services rendus par le serviteur de Dieu au clergé périgourdin, il songeait sans doute à ce que l'on disait communément autour de lui, à savoir que la congrégation de la Mission de Périgueur, qui rendait alors de si appréciables services par les missions et par la formation des clercs, au grand séminaire et dans les

(53) Coste, *Corresp.*, IV, p. 74.

(54) Coste, *Corresp.*, III, p. 179 ; IV, p. 152.

(55) Coste, *Corresp.*, IV, p. 622.

(56) Coste, *Corresp.*, IV, p. 24.

deux petits séminaires de Bergerac et de Périgueux, avait été fondée, en 1646, par Jean de La Crompte, sinon à l'instigation de Vincent de Paul, du moins dans son esprit et sous son influence.

De tout temps, en effet, les historiens locaux, qui ont parlé incidemment de cette congrégation, ont prétendu qu'elle avait été fondée à l'instar de celle des Lazaristes, et qu'elle avait vécu de l'esprit même de saint Vincent de Paul.

Pour expliquer cette fondation, le chanoine Entraygues émettait, comme plausible, cette hypothèse :

« En 1640, une mission donnée en Angoumois (57), par les premiers disciples de saint Vincent de Paul mit ce dernier en rapport avec Mgr de la Béraudière. Celui-là, suggéra-t-il à celui-ci, l'idée de fonder dans son diocèse un établissement de missionnaires chargés à la fois d'évangéliser les campagnes et de donner aux clercs une formation vraiment ecclésiastique ? On ne sait. » (58).

Cette hypothèse semble devoir être écartée car, ni dans la vie, ni dans la correspondance du saint, on ne trouve trace des relations qu'il aurait eues avec Mgr de la Béraudière.

D'ailleurs, avec raison, le chanoine Joseph Roux pensait justement le contraire. Dans l'opuscule qu'il publiait à l'occasion du tricentenaire de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe, il déclarait : « Quelques indications nous font soupçonner que, si (les missionnaires de Périgueux) attendirent après la mort de Mgr de la Béraudière pour commencer leurs nouvelles constructions; c'est parce que celui-ci ne les voyait pas de bon œil. Cet évêque avait été toujours très personnel et, en 1643, il avait quatre-vingt-sept ans » (59).

Mgr de la Béraudière était certes trop âgé pour faire figure de réformateur, et d'ailleurs son diocèse, faute d'une main ferme, s'en allait à la dérive.

Le 3 mai 1643, Alain de Solminihac, évêque de Cahors, écrivait à saint Vincent que le diocèse de Périgueux était dans une grande désolation, et qu'il était fort ruiné (60).

D'aucuns ont affirmé que Jean de La Crompte était l'ami personnel de saint Vincent, et qu'ainsi ce dernier aurait pu lui suggérer l'idée de la fondation de sa congrégation.

Les historiens locaux, en effet, répètent à l'envi, avec Saint-Allais, que l'archiprêtre de Chantéraç était en grande relation avec saint Vincent de Paul, qu'ils étaient amis (61) et même

(57) D'après Abelly, II, p. 67-68, les Lazaristes donnèrent deux missions en Angoumois, à cette époque : en 1640, au bourg de Saint-Amand, et, en 1643, à Blansac.

(58) *Monseigneur Daniel de Francheville*, p. 64.

(59) *Tricentenaire de la Congrégation de Sainte-Marthe*, p. 42-43.

(60) Coste, *Corresp.*, II, p. 389.

(61) Cité par Tamizey de Laroque : *Livre-journal de Pierre de Bessot*, p. 52, n. 1. Cf. *B.H.A.P.*, 1942, p. 365. — Les abbés Petit et Granger, qui ont beaucoup écrit au sujet de l'ordination sacerdotale du saint, et bien d'autres encore, sinon tous, ne cessent de l'affirmer. — On lit les mêmes affirmations dans les « *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome XIII, *Le Clergé de l'Église d'Amiens en 1789*, page 287, où, à propos de Mgr Charles de La Crompte de Chantéraç, né en 1723, commandeur de l'abbaye de Séry, puis évêque-comte d'Alet, il est dit : « Il était de cette pieuse famille dont l'un des membres Jean de La Crompte, avait mérité l'estime et l'affection de saint Vincent de Paul. » (Cité par *B.H.A.P.*, 1893, p. 202).

le chanoine Roux va jusqu'à dire : « *Les deux principaux fondateurs de la Mission étaient de grands amis du saint, et c'est à l'instar des Lazaristes que Jean de La Cropte et Pierre de Mèredieu fondèrent leurs missionnaires* » (62). C'est vraiment beaucoup trop dire, une exagération manifeste !

Certes, nous aimerions bien qu'il en fut ainsi, mais malheureusement nous n'avons pu, jusqu'à présent, découvrir un seul document qui étaye cette affirmation.

Alors que saint Vincent est en relations assez suivies avec le chanoine Jean de Fonteneil, fondateur, à Bordeaux, vers 1636, de la Congrégation des Missionnaires du Clergé, comme le prouvent les lettres du saint, aucune trace ne subsiste d'un rapport quelconque entre Jean de La Cropte et lui.

Bien au contraire, tout porte à croire que Monsieur Vincent a complètement ignoré la Congrégation de la Mission de Périgueux et son fondateur.

En adoptant pour leur Société ce titre de « Congrégation de la Mission », les missionnaires de Périgueux commettaient, du moins à leur insu, une véritable usurpation. Cette dénomination, en effet, appartenait en propre et canoniquement à la Congrégation de prêtres séculiers, fondée en 1625, par saint Vincent, et elle lui a été toujours conservée, dès l'origine, dans toutes les pièces officielles, surtout en cour de Rome (63).

Si saint Vincent avait su que la Congrégation fondée par Jean de La Cropte avait emprunté le nom même de sa propre congrégation, il n'y a pas de doute qu'il s'y serait opposé.

Monsieur Vincent, en effet, à la fin de sa vie, était devenu, non sans raison, assez susceptible relativement au nom de « Missionnaires » ou de « Prêtres de la Mission », qu'employaient volontiers les nouvelles congrégations qui, un peu partout, s'établissaient. Il intervint plusieurs fois pour y mettre obstacle.

Lorsque, par exemple, Christophe d'Authier de Sigau, fondateur de la Congrégation du Saint-Sacrement, fut tenté d'appeler d'abord son Institut : Congrégation des Clercs de la Mission, puis, plus tard, Congrégation des Missionnaires du Clergé, saint Vincent s'émut à la pensée des « inconvenients qui arriveraient de la ressemblance de nom » de cette compagnie avec la sienne, et il pria son confrère de Rome, M. Alméras, d'y veiller, bien que, de son propre aveu, il ne vit pas comment s'y opposer.

« D'ailleurs, écrit-il, que ferons-nous ? Voilà que quasi tous ceux qui entreprennent de deçà des emplois rapportants aux nôtres, prennent qualité de missionnaires, et cela, pour ce que la miséricorde de Dieu, nous ayant appelés à cette profession, a eu agréable de donner quelque réputation à ce nom. M. Olier même, qui, du commencement, semblait affecter le nom de « Prêtres de la communauté de Saint-Sulpice », m'a témoigné désirer qu'on les appellât « de la Mission », comme on fait, jusque-là qu'ayant établi deux ou trois séminaires, ce n'a été que

(62) Roux, *Tricentenaire...*, p. 44. — Dans la vie de *Guillaume-Joseph Chaminade*, le P. Simler affirme de même que la Mission de Périgueux est « née sous l'influence de saint Vincent de Paul » (p. 13).

(63) Une bulle du Pape Urbain VIII, de janvier 1632 (1633), a érigé la Compagnie de Saint Vincent, sous le titre de « *Congrégation des Prêtres de la Mission* », nom qui la distingue de toutes les autres communautés, encore aujourd'hui.

sous ce nom. Si c'est un mal, il semble être nécessaire à notre égard, qui ne pouvons l'éviter, car de nous y opposer, ce serait vainement » (64).

Le saint ne devait pas tarder à changer d'avis et à se montrer plus exigeant. Des incidents regrettables, dus à la confusion des noms, l'amènèrent dans la suite à s'opposer formellement à ce que d'autres Instituts, nouvellement fondés, usurpassent le nom propre de sa Compagnie. Il suffit de lire la longue lettre qu'il adressait, le 5 octobre 1657, au vicaire général de Lyon, et où il exprime sans ambiguïté et en toute humilité sa pensée.

Après avoir montré tous les inconvénients, qu'il a déjà expérimentés au sujet de cette synonymie de noms, et qui risquent de se produire à Lyon, pour la Congrégation que l'archevêque de cette ville a l'intention de fonder sous le nom de « Prêtres de la Mission » le saint conclut :

« Voilà, Monsieur, quelques raisons, entre plusieurs autres, pour lesquelles nous avons cru devoir représenter à Monseigneur le chancelier les inconvénients qui sont à craindre ci-après, si cette compagnie de Monseigneur de Lyon porte le nom « de la Mission ».

« Nous ne trouvons rien à redire aux règles que ce digne prélat leur a prescrites, qui sont toutes bonnes et saintes, ni qu'il se trouve des prélats qui érigent de pareilles compagnies ; ni de bons ecclésiastiques qui entreprennent les fonctions que nous pratiquons. Au contraire, Monsieur, nous prions Dieu tous les jours à la sainte messe qu'il envoie de tels ouvriers à son Eglise. Certes, je crois qu'il faudrait renoncer au christianisme pour avoir d'autres sentiments.

« La difficulté va donc, Monsieur, à la confusion des noms, qui fait qu'on impute souvent les faits d'une compagnie à une autre du même nom et qui en a à souffrir, et qu'il en arrive beaucoup d'autres inconvénients. C'est pour cela que Dieu a mis des différences dans les genres, les espèces et les individus. Un ciron a ses différences avec toutes les autres créatures, en sorte que nulle peut être dite ciron, sinon le même ciron, tant il est vrai que la sagesse du souverain Créateur a pris soin de mettre telle distinction entre les choses, que l'une ne soit pas l'autre.

« Cela posé, Monsieur, il semble que, s'il plaisait à Monseigneur l'archevêque de donner un autre nom à ces Messieurs que de « Prêtres de la Mission », comme, par exemple, de « Prêtres de Monseigneur l'archevêque, du Clergé, ou du diocèse de Lyon », ce nom conviendrait bien à la chose, puisqu'ils se dévouent à faire toutes les choses ecclésiastiques que mondit seigneur leur ordonnera.

« De dire qu'on peut leur donner le nom de « Prêtres de mondit seigneur l'archevêque » et ajouter : « pour être employés aux missions de son diocèse », cela n'empêcherait pas, Monsieur, que les inconvénients qui sont arrivés avec les prêtres du Saint-Sacrement, à cause de la clause « ad Missiones », dont j'ai parlé, n'arrivassent entre ces deux compagnies ici, le nom de « Mission » s'y rencontrant. Et partant il semble que ce sera une chose digne de sagesse de mondit seigneur, de remédier en ce commencement à ces inconvénients et autres semblables ; ce qui sera facile en faisant prendre un autre nom à sadite compa-

(64) Coste, *Corresp.*, IV, p. 56-57 ; *Monsieur Vincent*, tome III, p. 299 ss.

gnie, lui laissant néanmoins tous les exercices qui se font à la mission.

« Que si mondit seigneur n'agrée pas cette proposition, très volontiers nous changerons notre nom de « Missionnaires » en un autre, si mondit seigneur l'ordonne ainsi, et que cela se puisse en suite de quarante ans et plus qu'il y a que cette chétive compagnie a commencé à travailler, et a été érigée par feu Monseigneur l'archevêque de Paris, confirmée par bulles d'Urbain VIII et du Pape d'aujourd'hui, et par lettres patentes du roi, enregistrées au Parlement... » (65).

A la lecture de cette lettre, il n'est personne qui ne voit ce qu'aurait été la réaction de saint Vincent, s'il avait su qu'à Périgueux se fondait une Société ecclésiastique, qui empruntait jusqu'au nom propre de sa congrégation. Il n'y a pas de doute qu'il en aurait écrit à Mgr de Brandon ou à ses successeurs pour s'y opposer, et que ces derniers auraient fait droit à ses réclamations. Le silence du saint, puisqu'on ne trouve nulle part trace d'opposition, et le fait que les missionnaires ont toujours gardé ce nom de « Prêtres de la Mission » (66), tout cela laisse suffisamment entendre que Monsieur Vincent a ignoré l'existence même de cette congrégation, ou qu'il la connaissait à peine. Peut-on, dès lors, supposer qu'il en ait été l'instigateur ?

Cela ne veut pas dire pour autant que le fondateur de la Congrégation de la Mission de Périgueux ait ignoré les œuvres de saint Vincent et qu'il n'ait pas voulu l'imiter (67). Nombreuses étaient alors, en France, les compagnies de prêtres, fondées à l'instar de celle de Saint-Lazare.

L'humble saint écrivait lui-même : « Nos petites fonctions ont paru si belles et si utiles qu'elles ont donné de l'émulation à d'autres pour s'appliquer, comme nous et avec plus de grâce que nous, non seulement au fait des missions, mais encore des séminaires, qui se multiplient beaucoup en France » (68).

(65) Coste, *Corresp.*, VI, p. 498-502 : Cf Collet, *op. cit.*, II, p. 31 ss. ; Abelly, *op. cit.*, I, p. 133. Voir également l'attitude du saint à l'égard des Missionnaires des Indes (Cf Coste, table du vol. 14).

(66) Il semble qu'au début les missionnaires de Périgueux n'aient pas eu de titre bien défini pour désigner leur congrégation, et cela pourrait peut-être expliquer le silence de saint Vincent à son sujet. Ils s'intitulaient tantôt « Congrégation des Prêtres Missionnaires de Périgueux », tantôt « Congrégation de la Mission de Périgueux ». Ce dernier titre a prévalu, alors que le premier leur était plus personnel et comme leur titre canonique. On le retrouve par exemple, dans le texte d'un indult, qui leur fut concédé en 1711, par Clément XIV : « *Presbyteri Communitalis Presbyterorum saecularium seu Missionariorum nuncupatorum* » (Cf Carles, *Monographie de Saint-Front*, p. 79).

(67) Non seulement Jean de La Croix a emprunté à saint Vincent le nom même de sa Congrégation, mais dans les quelques lettres, qui nous ont été conservées de lui, on retrouve certaines ressemblances de doctrine et même d'expressions, qui peuvent laisser entendre qu'il a eu entre les mains des écrits du saint. Lettres personnelles qu'il aurait reçues du saint, ou lettres adressées à Mgr de Brandon ? Mystère !... Une de ses lettres à un garçon servant de la Mission porte l'en-tête si habituelle à Monsieur Vincent : « La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais ! » ; en d'autres, au-dessous de la signature, on trouve les abréviations qu'employait également saint Vincent : « I.d.I.C.p.l.m. » (Indigne de la Congrégation des Prêtres de la Mission.)

(68) Coste, *Corresp.*, VIII, p. 510.

Il est donc possible que Jean de La Cropte ait été au courant du mouvement de restauration religieuse, parti particulièrement de Saint-Lazare, et qu'il ait conçu le dessein d'y collaborer par la fondation d'une communauté de prêtres séculiers, qui se livreraient également aux missions et à la formation des clercs. Mais, en toute vérité, nous ne savons pas quand, par qui et comment, il entendit parler des œuvres de Monsieur Vincent. Fut-ce par l'intermédiaire du chanoine Jean de Fonteneil, de Bordeaux, ou de quelque autre prêtre de cette région ou d'ailleurs ?

Quoi qu'il en soit, son dessein primitif, qui avait déjà reçu un commencement d'exécution au moment de l'arrivée, à Périgueux, de Mgr de Brandon, ne put que se raffermir et se préciser, grâce aux conseils et aux encouragements de celui-ci. Et si la Congrégation de la Mission de Périgueux a reçu l'empreinte de l'esprit de Monsieur Vincent, ce fut très vraisemblablement par l'intermédiaire de ce prélat, qui, lui, avait été un authentique ami du saint, et avait longtemps vécu dans son entourage.

Le chanoine Joseph Roux, qui a patiemment étudié l'histoire de la Congrégation de Sainte-Marthe, dont il fut de longues années l'aumônier, a également soutenu que l'influence de saint Vincent se serait étendue à cette congrégation.

Si, écrivait-il, les missionnaires ont « contribué à la fondation de Sainte-Marthe, il n'est pas étonnant de retrouver dans les constitutions de 1650, des articles inspirés par l'esprit même de saint Vincent de Paul » (69), et il en donnait comme raison l'amitié qui, d'après lui, unissait au saint les deux fondateurs de la Mission, Jean de La Cropte et Pierre de Mèredieu, qui avaient institué leur Institut à l'instar des Lazaristes.

Telle ne semble pas être la stricte vérité. Il est plus probable que ce fut encore par l'intermédiaire du même Mgr de Brandon qui approuva, en 1650, les constitutions de Sainte-Marthe, que l'esprit de charité du saint et son génie organisateur ont pu marquer leur empreinte dans l'organisation de cette Congrégation.

3. — SAINT VINCENT ET LES SÉMINAIRES PÉRIGOURDINS

§ 1^{er}. — *Le Séminaire de Périgueux*

Les origines du Séminaire de Périgueux sont assez mal connues.

Mgr de la Béraudière avait fondé de ses deniers, en 1623, un séminaire « pour y faire nourrir des pauvres escoliers ». Ce premier séminaire dut probablement disparaître avec son bienfaiteur, car, en fait, dans sa bulle de nomination, en 1648, Mgr de Brandon recevait entre autres consignes, celle d'ériger un séminaire dans sa ville épiscopale, conformément aux prescriptions du saint Concile de Trente (70).

Mgr de Brandon, aidé de son frère Balthazar Brandon de Bassancourt, se mit probablement à l'œuvre, dès le début de

(69) *Tricentenaire...*, p. 44.

(70) « ...voluitque Sanctitas sua quod idem Philibertus in primo dicta Ecclesia Petragoricenst praebendam poenitentiarum ac Seminarium ad praescriptum Sacri Consilii Tridentini erigat et in finitate Petragoricenst montem pietatis erigi curet... » (Copie des Archives de l'évêché de Périgueux).

son épiscopat. Dans ses ordonnances synodales d'avril 1649, en effet, il est fait allusion à l'existence d'un séminaire, où les sous-diacres pauvres pouvaient être admis à demeurer « quelque temps ».

Un peu plus tard, en octobre de la même année, les évêques d'Alet, de Pamiers, de Sarlat et de Périgueux, réunis au château de Mercuès autour d'Alain de Solminihac, émettront le vœu que les clercs demeurent au séminaire « un an entier avant de prendre l'ordre du sous-diaconat » (71).

La question se posa bientôt pour Mgr de Brandon d'assurer par des prêtres compétents et capables, la conduite de cette maison d'éducation sacerdotale. Il songea tout d'abord aux missionnaires de son ami Monsieur Vincent, et s'en ouvrit à M. des Vergnes, official de Cahors, diocèse où, depuis le 12 juin 1643, le séminaire était dirigé par les fils spirituels du saint.

M. des Vergnes, à son tour, pressentit le fondateur de la Congrégation de la Mission, qui lui écrivait, le 4 septembre, la lettre suivante :

« Vous savez, Monsieur, que nous sommes tous dédiés au service de Nosseigneurs les évêques. Si Monseigneur de Périgueux nous commande de prendre soin de son séminaire, nous lui enverrons des meilleurs sujets que nous aurons, et cela quand il lui plaira. Si vous jugez qu'il soit à propos de l'en assurer, je vous prie de le faire ; je veux dire, au cas qu'il le souhaite, et non autrement. Il est à souhaiter que tels affaires se fassent par le seul mouvement de Dieu, plutôt que par la persuasion de quelqu'un. » Et le saint ajoute en post-scriptum : *« Au cas que mondit seigneur ait agréable de se servir de nous, il nous obligerait de nous le faire savoir deux mois auparavant l'établissement, afin que nous dispositions autant d'ouvriers qu'il en désirera »* (72).

L'affaire était lancée et tout un échange de correspondance s'établit alors entre Mgr de Brandon, Alain de Solminihac et saint Vincent.

Mgr de Brandon écrivit sans doute à saint Vincent une lettre, qui n'a pas été conservée, et dans laquelle il le priaît de lui envoyer deux prêtres pour son séminaire, car, dans une lettre du 20 juillet 1650, le fondateur de la Mission lui en propose quatre : deux pour le séminaire, et deux pour les missions. Les raisons que ce dernier allègue pour agir ainsi méritent de retenir l'attention, car elles traduisent la conception personnelle qu'il se faisait alors des séminaires. Voici la lettre en question :

« Je vous remercie très humblement, Monseigneur, du moyen que vous nous voulez donner de rendre quelque petit service à Dieu ; mais je vous supplie avec tout le respect qui m'est possible d'agréer que je vous représente que ce n'est pas assez de deux ouvriers pour un établissement conforme à votre souhait et à notre Institut. Vous avez en vue le séminaire et nous avons obligation aux missions ; notre principal est l'instruction du peuple de la campagne, et le service que nous rendons à l'état ecclésiastique n'en est que l'accessoire. Nous savons par expérience que les fruits des missions sont très grands,

(71) Cf. Degert, *Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution* 2 vol., Beauchesne, Paris, 1912, tome II, p. 313.

(72) Coste, *Corresp.*, III, p. 481.

pour ce que les besoins des pauvres gens des champs sont extrêmes ; mais, comme leurs esprits sont grossiers et mal cultivés pour l'ordinaire, ils oublient facilement les connaissances qu'on leur a données et les bonnes résolutions qu'ils ont prises, s'ils n'ont de bons pasteurs qui les entretiennent dans le bon état où on les a mis. C'est pourquoi nous tâchons aussi de contribuer à faire de bons ecclésiastiques par les exercices des ordinands et par les séminaires, non pour abandonner les missions, mais pour conserver les fruits qui se font par elles ; de sorte, Monseigneur, qu'il est à souhaiter, puisque vous désirez avoir des missionnaires, que vous en ayez au moins quatre pour les deux fonctions, tant à cause de la peine qu'ils auraient d'omettre la première, qui est celle des missions et qui est de très grande utilité, comme j'ai dit, même pour les paroisses les mieux cultivées, que pour l'occasion qu'on aura d'y mener les séminaristes déjà avancés, soit pour leur faire exercer les instructions qu'ils auront reçues au séminaire, soit afin qu'ils apprennent mieux les fonctions curiales et ecclésiastiques, en les voyant pratiquer aux nôtres qui évangéliseront les pauvres...

« La difficulté va à l'entretien de ces quatre ouvriers. Je sais, Monseigneur, que votre évêché est de petit revenu... Et partant, je vous supplie de n'avoir égard à ma proposition qu'autant que la chose sera faisable. En voici un moyen : M..., de votre diocèse, où il a un prieuré, nous l'a offert ci-devant pour nous y établir ; peut-être qu'il sera encore en disposition de vous le remettre » (73).

Mis probablement au courant de ce différend entre Mgr de Brandon et Monsieur Vincent, Alain de Solminihac écrivait peu après à ce dernier, le 13 octobre 1650 : « Je vous prie d'envoyer au plus tôt des vôtres à Monseigneur de Périgueux, puisqu'il les a demandés, quand il n'y en aurait que trois pour le commencement ; car il ne tardera guère à en demander d'autres » (74).

Saint Vincent obtint, et le 31 décembre de la même année, il pouvait annoncer à l'évêque de Cahors, qu'il avait « envoyé des ouvriers à Monseigneur de Périgueux » (75).

Tandis que les missionnaires de Saint-Lazare étaient arrivés, Mgr de Brandon se préoccupait d'organiser son séminaire sur le modèle de celui de Cahors. Il mandait, le 28 décembre, à Alain de Solminihac : « Je vous prie de me faire la faveur de m'envoyer les copies de l'établissement de votre séminaire, pour régler le nôtre, pour lequel Monsieur Vincent m'a envoyé trois de la Congrégation, qui sont ici depuis peu » (76).

73) Coste, *Corresp.*, IV, p. 42.

74) Coste, *Corresp.*, IV, p. 95.

75) Coste, *Corresp.*, IV, p. 131.

(76) Saint Vincent annonçait à Alain de Solminihac qu'il avait « envoyé des ouvriers à Monseigneur de Périgueux » (Coste, *Corresp.*, IV, 131). Combien de missionnaires furent-ils envoyés ? Coste ne parle que de deux : Charles Bayart et Denis Laudin (IV, 131, n. 2), les mêmes qui sont nommés dans la lettre de saint Vincent à Mgr de Brandon, qui rappelait les missionnaires à Paris (Coste, IV, 167-168).

Or, Mgr de Brandon écrivait à Alain de Solminihac, le 28 décembre 1650 : « Je vous prie de me faire la faveur de m'envoyer les copies de l'établissement de votre séminaire, pour régler le nôtre, pour lequel Monsieur Vincent m'a envoyé trois de la Congrégation, qui sont ici depuis peu. » (Chan. Sol, Alain de Solminihac, *Lettres et documents*, p. 428.)

On aurait pu croire à un lapsus calami de l'évêque, bien que ce fût étrange. Or, le troisième missionnaire n'est rien moins que Bernard

Comme il l'écrivait lui-même à saint Vincent, le 4 janvier de l'année suivante, Alain de Solminihac s'empressa d'envoyer à l'évêque de Périgueux, la copie de l'établissement des mis-

Codoing, l'un des premiers et principaux compagnons de saint Vincent, qui prit la direction du nouvel établissement.

Aux archives de la Visitation de Périgueux, dans la copie d'un procès-verbal d'une Assemblée d'ecclésiastiques, composée par Mgr de Brandon pour juger l'authenticité de trois guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de François de Sales, on relève parmi les noms des membres de cette Assemblée : « *Jean Delacropte, prieur de Chanterac, docteur en théologie, premier et plus ancien prestre de la Congrégation et communauté des Ecclésiastiques de notre diocèse en la présente ville.* » [N. B. — Jean de La Cropte est le fondateur de la Congrégation de la Mission de Périgueux, érigée par Mgr de Brandon, en 1651.] *Codoing, prestre, docteur en théologie de la Congrégation des Pères missionnaires de Saint-Lazare et de présent Supérieur de nostre séminaire...* » (Archives de la Visitation de Périgueux, tome 2 des circulaires, p. 390.) Cette Assemblée s'est tenue le 20 janvier 1651.

Chose curieuse, le nom de Codoing ne figure pas dans les signatures du procès-verbal avec les autres. Est-ce oubli du copiste, ou Codoing désigné pour faire partie de l'Assemblée, ne fut-il pas présent ? Peut-être avait-il déjà quitté Périgueux pour aller renseigner saint Vincent sur les affaires du Séminaire, qui ne marchaient pas ; ce qui expliquerait aussi pourquoi seuls les deux autres missionnaires sont mentionnés dans la lettre de rappel.

Qu'il s'agisse de Bernard Codoing, telle semble bien la vérité. La dernière lettre que saint Vincent lui écrit à Richelieu est du 14 septembre 1650 (Coste, IV, p. 80), et d'après cette lettre et les précédentes, il semble que sa présence à Richelieu n'était plus désirable. Par ailleurs, le 15 janvier 1651, M. Lambert aux Couteaux était Supérieur à Richelieu (Coste, IV, 143).

Le choix de Bernard Codoing comme Supérieur de Périgueux et sa forte personnalité infirment l'hypothèse de Coste que les missionnaires envoyés à Périgueux auraient pu avoir été rappelés parce qu'ils se seraient montrés inférieurs à leur tâche (Coste, *Monsieur Vincent*, II, 148).

Ce petit point d'histoire aura l'avantage de compléter la note de Coste qui, signalant la mention du nom de Codoing, dans une lettre de saint Vincent, en date du 10 novembre 1650, à la duchesse d'Aiguillon, ajoute : « *C'est la dernière fois que nous trouvons mention de Bernard Codoing dans la correspondance du saint. Nous ne savons ce qu'il devint* » (IV, 109, n. 2).

Cette disparition de Codoing, après les démêlés qu'il eut avec saint Vincent, à Richelieu, puis après l'échec de l'établissement de Périgueux, ne signifie-t-elle pas qu'il aurait quitté la Compagnie ? Et quelle part Codoing a-t-il eu dans l'échec même de Périgueux ?

P. S. des *Annales*. — A cette note et découverte de M. Contassot, qui intéresse le sort de Codoing, après sa sortie de la Compagnie, ajoutons que, dans des notes postérieures à sa publication, M. Pierre Coste relève une citation des *Mémoires ecclésiastiques 1675-1698* (Bibl. Nat. *Manuscrits fonds français* 23.507, f° 48).

A propos du Grand Séminaire de Sens, confié à la Congrégation de Saint-Lazare par contrat du 6 octobre 1675, l'auteur desdits *Mémoires* observe que « *le but de feu Monsieur Vincent, son Instituteur, n'estoit que pour des missions de campagne. Elle [cette Congrégation] conservera sa piété tant qu'elle observera religieusement la renonciation à tous privilèges, et la dépendance des Evêques et des curés où son Instituteur et l'ordre canonique l'ont mise indiscutablement. Innocent X eut toutes les peines du monde de l'approuver de peur, disait-il, que la démission du fratarsy, c'est-à-dire de se faire frères ou réguliers, ne la prit ; et sans le grand crédit de la feue reyne mère, il n'y auroit pas consenti à cause des vœux simples qui estoient déjà ou qu'ils voulaient introduire, disant au Supérieur de Saint-Charles (sic pro Saint-Lazare) à Rome qui depuis a quitté la Congrégation et a esté grand vicaire de feu Monseigneur de Gap, qu'il esteindrait dans le moment ce nouveau*

sionnaires à Cahors, et celle des patentes du roi, ainsi qu'il le désirait (77).

Que se passa-t-il sur ces entrefaites ? Nous ne le savons pas avec certitude. Trois mois à peine après leur arrivée, le 1^{er} avril 1651, saint Vincent rappelait ses confrères et adressait à Mgr de Brandon la lettre suivante :

« *Les diverses lettres que j'ai reçues de plusieurs ecclésiastiques de votre ville et de ceux qui ont le bonheur de vous approcher, Monseigneur, m'ont fait assez connaître que nous sommes tout à fait indignes de rendre service à Dieu sous un si bon prélat que vous êtes ; et quand je pense aux raisons que la Providence a eues de nous faire passer pour tels, je n'en vois point d'autres que mes péchés. C'est pourquoy, Monseigneur, j'espère que vous aurez agréable que Messieurs Bayart et Laudin s'en reviennent, selon l'ordre que je leur en donne. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez toujours un souverain pouvoir sur nous et que je n'embrasse avec plus de joie que jamais les occasions que Dieu me donnera de vous complaire et de vous obéir...* » (78).

Les historiens du saint se sont demandé les raisons de ce brusque rappel, qui pratiquement était un échec pour saint Vincent et ses confrères.

Coste se pose la question : Les missionnaires « se montrèrent-ils trop au-dessous de leur tâche, ou les pourparlers engagés au sujet du contrat de fondation montrèrent-ils qu'un accord était impossible ? Nous ne savons » (79).

Pour nous, nous croyons que la vraie raison de ce départ n'est pas là, mais que cette raison a été parfaitement devinée et exposée par Alain de Solminihac, très au courant des affaires de Périgueux, lorsque, quelques jours plus tard, le 26 avril, il écrivait à saint Vincent :

corps, s'il soupçonnait qu'il voulut jamais devenir régulier, etc. » M. Coste, résumant cette citation, conclut : Ce supérieur ne peut être que M. Codoing.

Les mêmes notes dudit M. Coste ajoutent comme référence : *Archives départementales de la Gironde* (Bordeaux) G 700 (liasse 1650-1710) Officialité (appels d'Agen), Agen, 1656. *Appel de Messire Bernard Codoing, curé de Saint-Hilaire d'Agen, interdit par les Vicaires généraux.*

Insérons à cet aspect de la forte personnalité de Codoing, que M. Raymond Chalumeau, en septembre 1943, a relevé aux *Archives municipales d'Agen*, GG 92 p. 7, *Bernard Codoing, docteur en théologie prit possession de la cure de Saint-Hilaire d'Agen le 24 juillet 1654*. La majeure partie des Actes (baptêmes, mariages, signatures), sont écrits de sa main. Le dernier baptême qu'il fit dans la paroisse est du 2 janvier 1673. Le premier baptême de son successeur est du 21 janvier 1678.

Signalons que les évêques de Gap, en ces temps-là, après Pierre Marion (1662-1675) sont : a) Guillaume de Meschatin (entrée à Gap, 4 décembre 1677 ; décédé en février 1679) ; b) Victor-Augustin de Méliand, aumônier de la reine Anne d'Autriche, préconisé à Rome le 27 mai 1680, sacré en juillet 1680, arrivé à Gap peu avant la Noël suivante. En juin 1684, il est nommé par le Roi à l'évêché d'Allet en Languedoc ; il obtint les Bulles en 1692 seulement. En 1698, malade, il résigna son évêché, et se retira à Paris au *Séminaire des Bons-Enfants*, où il meurt le 23 septembre 1713. (*Gallia christiana novissima...* par le chanoine J.-H. Albanès, Montbéliard, 1899, p. 524.)

F. COMBALUZIER.

(77) Coste, *Corresp.*, IV, p. 136.

(78) Coste, *Corresp.*, IV, p. 166-167.

(79) Coste, *Monsieur Vincent*, II, p. 148.

« Monsieur Cuiſſot m'a dit qu'il vous avait écrit les soins et la diligence que j'ai apportés pour empêcher que les vôtres que vous aviez envoyés à Périgueux, ne se retirassent, mais je ne l'ai pu empêcher, pour l'avoir su trop tard, la chose étant résolue quand j'en ai eu avis. J'ai bien reconnu, par une lettre de Monseigneur de Périgueux, et par la relation que M. Cuiſſot m'en a faite, que ce n'est pas lui qui en est la cause, mais M. de Bassancourt qui a prévalu. Je crois vous avoir mandé que je l'avais trouvé dans le dessein qu'il est à présent de conduire le séminaire par des ecclésiastiques particuliers, lorsqu'il revint d'Alet; mais je l'en avais dissuadé et fait résoudre d'en donner la conduite aux vôtres. Je me doute qu'un traité que M. le curé de Saint-Sulpice a fait du séminaire, des séminaristes, et de ceux qui en doivent avoir la conduite (80), y ait beaucoup contribué et peut-être en est la seule cause. M. le doyen de Carennac me l'a envoyé. Je m'en vais lui écrire que je l'ai trouvé fort beau et bien dressé; mais, pour ce qui est de la pratique d'icelui, je la trouve non seulement très difficile, mais impossible. Il dit qu'il ne faut pas beaucoup de personnes pour le conduire, qu'il suffira trois ecclésiastiques et l'évêque, qui sera le supérieur, et décrit les qualités de ces ecclésiastiques et quels ils doivent être. Je crois avoir un des plus beaux et peut-être le plus grand clergé qui soit dans diocèse de ce royaume; je m'en vas demander audit sieur de Carennac, qui est de mon diocèse, qu'il m'en nomme un seul qui ait ces qualités; je dirai bien davantage, je ne pense pas que de cinquante ans j'en trouvasse un. Il y a bien de la différence de la pratique à la spéculation. J'ai (s'il me semble) des raisons invincibles contre cela et pour faire voir qu'il faut de nécessité donner la conduite des séminaires à des communautés. Saint Charles, que Dieu a donné à son Eglise pour un exemple de perfection à tous les prélats, en a usé de la sorte ayant donné la conduite de ses séminaires aux communautés.

« Monseigneur de Périgueux sera ici d'aujourd'hui en huit, où j'espère qu'il passera tout ce mois de mai. Nous saurons plus particulièrement comme les choses se sont passées » (81).

Nous ignorons ce que furent les explications données à Alain de Solminihac par Mgr de Brandon, mais il n'est pas téméraire de les soupçonner.

L'évêque de Cahors pensait juste en rejetant la responsabilité du départ des fils spirituels de saint Vincent sur Balthazar Brandon de Bassancourt, frère de l'évêque de Périgueux, et son grand vicaire.

De Bassancourt avait longtemps vécu dans l'entourage de M. Olier, avec qui il avait été ordonné prêtre. Il s'était même joint à lui, en 1642, lorsque le fondateur de Saint-Sulpice établit sa communauté naissante à Vaugirard (82). Bien qu'il l'eut

(80) « *Project de l'establissement d'un séminaire dans un diocèse par un prestre du clergé* » (Jean-Jacques Olier, Paris, 1651, in-4°). La seconde partie de ce traité est restée manuscrite (Coste, *Corresp.*, IV, p. 185, n. 1). On trouvera ce mémoire dans Faillon, *Vie de Monsieur Olier*, II, p. 411.

(81) Coste, *Corresp.*, IV, p. 184-185.

(82) *Vie de Monsieur Olier* (Versailles, 1818), p. 111. — M. Olier chargea de Bassancourt du soin de l'intérieur de l'église et de la direction des cérémonies. Ceux qui ont écrit sur de Bassancourt le présentent unanimement comme un prêtre très versé dans la connaissance de la Sainte Ecriture, des cérémonies du chant, dans l'admini-

quitté pour rejoindre son frère nommé évêque de Périgueux. de Bassancourt resta toute sa vie en relations suivies avec Monsieur Olier, comme en fait foi le billet suivant que celui-ci lui adressait, en 1650 :

« Je vous remercie des sentiments d'amour et de tendresse que vous témoignez pour la paroisse et le séminaire de Saint-Sulpice ; l'un et l'autre conservent pour vous le respect et les reconnaissances qu'ils vous doivent... » (83).

Rien donc d'étonnant que de Bassancourt ait vu de mauvaise grâce l'arrivée au séminaire de Périgueux des disciples de Monsieur Vincent, alors que lui-même avait peut-être pensé organiser ce séminaire d'après les données du *« Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse »*, que son ami M. Olier venait justement de faire paraître (1651).

Et ceci paraît d'autant plus probable que le séminaire de Périgueux, tel qu'il existait alors, était en grande partie son œuvre. Un témoin de l'époque nous apprend, dans son livre-journal, que M. de Bassancourt *« avait pris de très grands soins au rétablissement du Séminaire et y (avait) fait de très belles réparations »* (84).

Il pouvait, en outre, compter trouver dans le diocèse même les hommes capables de diriger le séminaire, et qui auraient l'avantage de répondre au projet de M. Olier, c'est-à-dire d'être à l'entière disposition de l'évêque, qui serait leur supérieur.

En effet, Jean de La Cropte de Chantérac, que les écrivains périzourdins présentent unanimement comme un ami personnel de saint Vincent, sans que la preuve puisse en être administrée, Jean de La Cropte venait justement de fonder une Société de prêtres pieux et savants, que Mgr de Brandon érigea et approuva, le 29 avril 1651, au moment même du départ des missionnaires, sous le titre de Congrégation de la Mission de Péri-

tration des sacrements et dans tous les détails du saint ministère, très zélé, très affable, un des prêtres les plus accomplis. — Denis Amelote, dont le nom est associé dans l'histoire religieuse du diocèse à celui de Bassancourt, pendant cette période de l'épiscopat de Mgr de Brandon, et qui avait été le professeur de théologie des deux frères Brandon, rendait à Bassancourt, après sa mort, ce témoignage, qui touche légèrement au panégyrique : *« La principale grâce de cet ecclésiastique, était l'amour du culte de Dieu. Le séminaire de Saint-Sulpice qui lui doit le travail très assidu de sept années, pendant lesquelles il a beaucoup contribué à asseoir les fondements de la grâce et de tout l'édifice spirituel de cette communauté, peut rendre témoignage avec quelle étendue et quelle perfection il a possédé la vertu de religion. Elle lui inspirait un zèle ardent pour tout ce qui appartient au culte de Dieu, et on pouvait lui appliquer, à juste titre, ces paroles du prophète : Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire. »* J.-J. Olier, *Essai d'histoire religieuse sur le XVII^e siècle*, G.-M. de Fruges (Paris, 1904), p. 114-115.

Tous ces détails sont à retenir ; ils peuvent aider à comprendre la part que de Bassancourt a pu vouloir prendre dans l'organisation du Séminaire de Périgueux, au moment même où son frère, l'évêque, à l'instigation d'Alain de Solminihac, faisait des démarches auprès de saint Vincent pour obtenir des missionnaires.

83) G.-M. de Fruges, *op. cit.*, p. 131.

84) Livre-journal de Pierre de Bessot, p. 105.

gueux (85). C'est ce qui expliquerait la pensée de Alain de Solminiac, lorsqu'il disait à saint Vincent qu'il avait trouvé de Bassancourt « *dans le dessein qu'il est à présent de conduire le séminaire par des ecclésiastiques particuliers* » (86).

En fait, les prêtres de la Mission de Périgueux ne furent appelés à la direction du séminaire que vingt ans après, le 24 septembre 1672, par Mgr Le Boux. De Bassancourt n'eut pas le temps de mettre son projet à exécution : l'année même du départ des Lazaristes, il rejoignait son ami Amelote à l'Oratoire, où il mourait l'année suivante.

Quoi qu'il en soit du rôle joué par de Bassancourt en cette affaire, Monsieur Vincent, avec l'humilité qui le caractérise, ne lui en tint pas rigueur. Il lui écrivait, le 1^{er} avril 1651, à l'occasion du départ des missionnaires, cette lettre touchante où éclate la grandeur de sa vertu :

« Selon le commandement que vous m'avez fait, je prie Messieurs Bayart et Laudin de s'en revenir au plus tôt, puisqu'il ne plaît pas à Dieu de nous donner grâce pour le service de Monseigneur et celui de son diocèse ; il n'en faut point chercher d'autre raison que celle de mes péchés. J'espère néanmoins deux biens de cette retraite : le premier sera l'occasion d'honorer Notre-Seigneur dans sa parfaite soumission à la volonté de ceux qui le renvoyaient d'un lieu et lui refusaient l'entrée en un autre ; et le second est, Monsieur, le témoignage que je vous rends de ma prompte obéissance. Plût à Dieu que je fusse digne de la vous rendre en chose de plus grande importance ! Je le ferais de toute l'étendue de mon affection. Employez-moi donc librement, s'il vous plaît, en cas que je vous sois utile à quelque chose. Je vous remercie cependant de la charité et du support que vous avez exercés vers nous » (87).

Un an après, à l'occasion de la mort de Mgr de Brandon, décédé à Paris, le 11 juillet 1652, Monsieur Vincent écrivait encore à de Bassancourt, le 31 juillet, pour lui offrir ses condoléances :

« L'embaras où ce temps présent met un chacun m'a empêché de vous aller témoigner la part que je prends en la perte que vous avez faite de la personne de feu Monseigneur l'évêque de Périgueux, et toute l'Eglise avec vous. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de m'en excuser. J'espère m'acquitter de ce devoir, avec l'aide de Dieu, au premier jour, et de vous

(85) L'argument aurait encore plus de force si, comme l'affirme Tamizey de Larroque, en note du *Livre-journal de Bessot*, p. 105, de Bassancourt avait été lui-même prêtre de la Mission de Périgueux. Mais c'est une erreur manifeste. Bassancourt n'apparut jamais à cette congrégation : il rejoignit son maître et ami Amelote à l'Oratoire, où il fut reçu dans les derniers jours de sa vie (Cf. Amelote, *Vie du P. de Condren*, p. 528).

(86) Chose curieuse, un incident semblable devait survenir un siècle plus tard, en 1762, pour le remplacement des Jésuites à la tête du Collège de Périgueux. Tandis que le maire et les prud'hommes étaient favorables au remplacement des Jésuites par d'autres religieux, Mgr Macheco de Premeaux et les députés des chapitres penchaient pour des maîtres séculiers. Après de longs démêlés, ces derniers eurent gain de cause : les prêtres de la Mission de Périgueux prirent la direction du Collège et durent, faute de sujets, l'abandonner, huit ans après, aux Pères de la Doctrine Chrétienne. (Cf. *B.H.A.P.*, 1921, p. 217, ss.)

(87) Coste, *Corresp.*, IV, p. 167.

aller demander la grâce de bienveillance dont ce saint prélat m'honorait, et de vous offrir mon obéissance, comme à lui. Je vous supplie, Monsieur, de l'avoir agréable et que je vous die que nous lui devons quatre mille livres, et par conséquent à vous, Monsieur, qui êtes son héritier, et que nous vous en passerons constitution de rente quand il vous plaira, nous étant impossible, en ce temps auquel la plupart du monde souffre, de vous donner cette somme. Je vous supplie, Monsieur, de l'agréer de la sorte et que je transfère à votre personne l'estime et l'affection que nous avons pour ce saint prélat et que je sois votre... » (88).

Le destinataire de ces lignes ne devait pas les recevoir. Saint Vincent ignorait alors que de Bassancourt avait précédé son frère, l'évêque, dans la tombe, depuis le 12 mars de la même année (89).

Deux cent soixante-cinq ans après ces événements, en 1916, Mgr Rivière fera de nouveau appel à la Congrégation de la Mission pour la direction du Séminaire de Périgueux, réalisant ainsi le vœu, qui avait été si cher au cœur d'Alain de Solminihac et de saint Vincent.

§ 2. — *Le Séminaire de Sarlat*

Nous ne le mentionnerons que pour mémoire : saint Vincent n'y eut personnellement aucune part, mais seulement ses successeurs (90).

Après le Concile provincial de Bordeaux, tenu en 1582, un essai de séminaire fut tenté, en 1584, par Mgr Louis de Salignac de la Mothe-Fénelon (1579-1598), essai qui n'eut guère de suite. Dès 1586, le séminaire était fermé à cause de troubles survenus à l'occasion de la levée des décimes pour son entretien (91).

Il serait étonnant qu'un établissement de ce genre n'existât pas, au moins du temps de Mgr Sevin, si l'on se rappelle ses relations avec Alain de Solminihac, et les décisions prises, à cette époque, au château de Mercuès.

Quoi qu'il en soit, c'est à Mgr François de Salignac de La Mothe-Fénelon (1659-1688), que revint l'honneur de fonder définitivement le séminaire, en 1668.

Le séminaire fut d'abord confié au curé de Sarlat, M. Valète, et peu après à la Congrégation des Missionnaires du Clergé, fondée à Bordeaux, vers 1636, par le chanoine Jean de Fonteneil, correspondant et ami de saint Vincent. M. de Saint-Clair en fut nommé supérieur, et le resta jusqu'en 1681. Il ne put

(88) Coste, *Corresp.*, IV, p. 440.

(89) On lit dans le *Livre-journal de Pierre de Bessot*, page 105 : « Le 12 mars 1652, décéda à Paris M. de Bassancourt, frère de M. Brandon, évêque de Périgueux... On lui fit un service dans Saint-Front le 27 mai 1652. Tous les corps de la ville assemblés et les deux chapitres (celui de Saint-Etienne et celui de Saint-Front) joints à cause de la guerre des princes. »

(90) Cf. *Semaine religieuse de Périgueux*, 1907, p. 258-259 ; 1939, p. 68 ss., etc. L'histoire de la propriété du Séminaire de Sarlat a été écrite, peu avant sa mort, par le vénéré M. Xavier Sackebant, ancien Supérieur du Grand Séminaire de Périgueux, mais elle est demeurée manuscrite.

(91) *Semaine religieuse de Périgueux*, 1907, p. 258 ; et de préférence Degert, *op. cit.*, I, p. 64.

être remplacé par un membre de sa congrégation, car celle-ci disparut en 1682, faute de sujets.

C'est alors que Mgr François de Salignac eut recours à Saint-Lazare.

Une fondation de mission venait d'être faite à Sarlat, après contrat passé, le 6 avril 1683, entre Mme Louise Boyer, duchesse douairière de Noailles, et son fils aîné, Jules, duc de Noailles, d'une part, et M. Edme Jolly, supérieur général des Lazaristes, d'autre part. Aux termes de cette fondation, la Congrégation de la Mission devait fournir trois prêtres et un frère pour faire des missions dans toutes les terres de ladite duchesse ; en sorte que chaque paroisse put avoir la mission tous les dix ans (92).

De nouvelles négociations furent alors engagées avec le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, en vue, cette fois, d'assurer la direction du séminaire. Elles aboutissaient, le 13 octobre 1683, à un nouveau contrat, signé entre Mgr François de Salignac de La Mothe-Fénelon, et M. René Simon, prêtre de la Mission, supérieur du Séminaire de Bordeaux, au nom de M. Jolly, supérieur général.

L'évêque de Sarlat ajoutait une nouvelle fondation à la première : la Congrégation fournirait deux prêtres et tel nombre de frères qu'il serait nécessaire. Il établissait ces prêtres à perpétuité directeurs de son séminaire, pour le spirituel et le temporel. « *leur donnant six cents livres de rente sur le clergé de son diocèse, avec un fonds de six mille sept cents livres donné pour les missions par M. Daymérique, théologal, et M. Berbiguié, curé de Biron. Le tout à condition : 1° d'acquitter les dites missions ; 2° que lorsque le revenu du séminaire serait augmenté de deux cents livres, on y fournirait un troisième prêtre ; 3° que lesdits prêtres seraient obligés de chercher une maison logeable pour le dit séminaire, sans que ledit Seigneur Evêque fut obligé de fournir autre chose que les meubles qu'il avait auparavant donnés au séminaire ; 4° qu'on recevrait en retraite les curés et autres ecclésiastiques qu'il y enverrait en payant leur séjour* » (93).

En 1684, le Lazariste Maurice Faure assumait la direction du séminaire, que ses confrères devaient conserver jusqu'à la Révolution. Le dernier supérieur, Jean-Elie Borie, ayant refusé de prêter le serment de la Constitution civile du clergé, fut emprisonné à Sarlat, puis à Périgueux. Le 2 juillet 1794, il était condamné à la réclusion et ses biens confisqués au profit de la République (94).

4. — SAINT VINCENT ET LES RÉGULIERS PÉRIGOURDINS

§ 1. — Abbaye de Chancelade

L'abbaye au sujet de laquelle saint Vincent eut le plus à intervenir fut celle de Chancelade, que son saint ami, le vénérable Alain de Solminihac, qui en était l'abbé, avait relevée de ses ruines matérielles et morales pour en faire le centre d'une nouvelle branche de la famille augustinienne.

(92) Acte de fondation (Archives de Saint-Lazare).

(93) Manuscrit des Archives de Saint-Lazare.

(94) Brugière, *Livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, p. 32. — D'aucuns, à tort, ont écrit que Borie avait été condamné à mort et guillotiné à Périgueux, le 2 juillet 1794.

Les Augustins de la réforme de Chancelade s'étant séparés des Augustins de Sainte-Geneviève, il en résulta un long procès porté devant le Grand Conseil. Saint Vincent se fit leur défenseur.

Le 30 juillet 1647, il avait la joie d'annoncer à Alain de Solminihac l'heureuse issue du procès et la marche à suivre pour le règlement de cette affaire. Il lui écrivait :

« Voici vos bons religieux de Chancelade qui s'en retournent avec leur arrêt. Ils ont fait des merveilles en la sollicitation de cette affaire et donné grande édification à tous ceux avec lesquels ils ont traité. Il y a une clause dans l'arrêt qui vous donne beau jour pour obtenir l'érection de votre Congrégation. Le Conseil ordonne que les religieux de Chancelade, Sablonceaur et Saint-Girard vivront sous la direction du Supérieur ou l'Abbé dudit Chancelade, qui est, à proprement parler, l'érection d'une congrégation entre ces trois maisons. Et pour ce que le magistrat temporel ne peut donner la juridiction spirituelle requise à un Supérieur de plusieurs maisons, et qu'il faut qu'elle soit donnée par le Pape, en qui réside ce droit, les religieux desdites maisons doivent retourner à Sa Sainteté, pour lui demander, en faveur de l'abbé de Chancelade, l'autorité de diriger spirituellement les trois maisons susdites. Et pour ce que le dit sieur abbé de Chancelade, évêque de Cahors, a fondé une maison dans le diocèse dudit Cahors, pour vivre sous la direction du Supérieur ou Abbé de Chancelade, et qu'il y a plusieurs autres maisons du même Ordre qui demandent à vivre sous la direction dudit Supérieur de Chancelade, l'on supplie Sa Sainteté d'ériger en congrégation l'union desdites trois maisons faites par le Conseil du roi, pour vivre sous la direction dudit Supérieur de Chancelade, et d'attribuer à ladite Congrégation les droits et privilèges attribués aux autres congrégations religieuses, avec pouvoir de recevoir en ladite congrégation les maisons non réformées, ni d'autre congrégation, de l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui demanderont être unis à icelle, conformément à ce que (dit) le saint concile de Trente, qui ordonne que les maisons religieuses qui ne sont d'aucune congrégation, seront tenues de s'unir en corps de congrégation.

« Voilà, Monseigneur, mes petites pensées sur le sujet de cette affaire. Et pour ce que la présence d'un homme presse le succès d'un affaire et le fait réussir plus tôt et plus assurément, je pense que la chose mérite que vous y envoyiez quelqu'un qui ne paraisse pas là avec l'habit, en sorte que la chose soit plus tôt faite que les explorateurs qu'on tient de là n'en soient accurtis » (95).

L'affaire, hélas ! n'était pas terminée. Sur appel des Augustins de Sainte-Geneviève, le procès reprit.

Coste résume ainsi la part prise par saint Vincent à la conduite de cette affaire :

Il « contribua de tout son pouvoir à l'érection de la Congrégation de Chancelade. Il écarta les obstacles du côté de la Cour, lui procura des protecteurs au Grand Conseil, recommanda sa cause, tant à Rome qu'à Paris, à tous ceux qui pouvaient lui être de quelque utilité, lui montra quelles étaient les voies les plus faciles et les plus sûres pour aboutir, encouragea ses délégués, bref déploya tant de zèle pour l'établissement du nouvel

(95) Coste, *Corresp.*, III, p. 223.

Institut qu'il n'aurait pu faire davantage pour une de ses œuvres » (96).

§ 2. — Prieuré de Bussière-Badil

Au temps de saint Vincent, ce prieuré relevait du diocèse de Limoges (97). Il était dédié à Notre-Dame de Saint-Michel.

Claude de Blampignon (1611-1669), abbé de Notre-Dame de l'Aumône, ami de Monsieur Vincent, et membre de la Conférence des mardis et de la Compagnie du Saint-Sacrement, avait résigné, en 1655 (98), le prieuré de Bussière-Badil, en faveur de Gilbert Cuissot, prêtre de la Mission, alors Supérieur du Séminaire de Cahors.

Ce dernier le résigna à son tour, en faveur de Denis Laudin, l'un des missionnaires envoyés par saint Vincent au Séminaire de Périgueux, en 1650. Les bulles de substitution furent signées à Rome, le 4 juin 1658.

Dans une lettre, datée du 1^{er} novembre 1658, saint Vincent prévoyait que l'union du prieuré de Bussière-Badil à sa congrégation n'irait pas « sans traverses ». Elle s'accomplit cependant. En septembre 1660, Denis Laudin était en possession du prieuré, et, dans une sentence de 1668, il est qualifié de seigneur haut justicier, direct et foncier dudit Bussière (99).

Denis Laudin eut pour successeur, en 1692, Guillaume Devaucel, « prêtre de la Congrégation de Saint-Lazare ez Paris, prieur de Notre-Dame de Saint-Michel de Bussière » ; qualifié dans un acte de prêtre et seigneur de Bussière. Il demeura à Saint-Cyr, près Versailles.

Devaucel légua par testament à la maison de Saint-Lazare de Paris tous les immeubles qu'il possédait à Bussière. Ils furent vendus pour huit cents livres, en 1702, par Jean Mouillard, prêtre de la Mission, muni d'une procuration délivrée par sa congrégation (100).

Un prêtre séculier, Gabriel Scavoy ou Scavy lui succéda comme prieur, en 1701.

§ 3. — Abbaye de Châtres

Saint Vincent écrit à Mgr de Brandon, le 1^{er} avril 1651, de la part du Conseil ecclésiastique pour savoir « *s'il est vrai que l'abbaye de Châtres... à présent vacante, a été tenue en confidence par la maison de Peyraux, depuis cent ans, comme l'on dit, et si le frère du défunt abbé, qui est un des curés du diocèse et pour lequel on poursuit ce bénéfice, a les qualités requises icelui* » (101).

(96) Cf. Coste, *Monsieur Vincent*, II, p. 441, et les divers tomes de la correspondance du saint, particulièrement les lettres adressées à Alain de Solminihac, aux Pères Jean Garat et Vitet, collaborateurs et successeurs d'Alain, à Chancelade.

(97) *B.H.A.P.*, 1905, p. 353.

(98) Et non en 1656 comme le dit Coste, VII, p. 224, n. 1. — Le 3 décembre 1896, M. de Belussière produisait à la Société Archéologique du Périgord un lot de onze pièces, achetées à Paris, parmi lesquelles figurait la bulle de nomination de Cuissot, ainsi présentée : « *4 des Ides de septembre 1655. Bulle du pape Alexandre VII en faveur de Gilbert Cuissot, prêtre du diocèse de Bourges, pour le prieuré de Buzière-Badil et ses annexes, au lieu de Claude de Blampignon, clerc* (pièce sur parchemin). Cf. *B.H.A.P.*, 1897, p. 35 et 66.

(99) Cf. Coste, *Corresp.*, VIII, p. 329, 436 ; *B.H.A.P.*, 1905, 353.

(100) *B.H.A.P.*, 1893, p. 143-144.

(101) Coste, *Corresp.*, IV, p. 166.

La *confidence* était une convention secrète et illicite par laquelle une personne donnait ou faisait donner un bénéfice à un autre, tout en se réservant elle-même le revenu. En fait, note Coste, la maison de Peyraux tenait l'abbaye de Châtres en *confidence* depuis le XIII^e siècle (102).

Il n'y a pas lieu de s'en étonner ; c'était de pratique assez courante à l'époque. A propos des synodes tenus par Mgr de la Béraudière, et notamment du synode de 1642, qui sévit particulièrement contre la *confidence*, le chanoine Mayjonade constate que « *la confidence a jeté de si profondes racines dans le diocèse... que quelque soin que l'évêque ait pris, malgré menaces, informations et jugements rendus, il n'a pu arracher une si mauvaise plante* » (103).

§ 4. — *Prieuré de Saint-Pardoux-la-Rivière*

Alain de Solminihac écrivait à saint Vincent, le 27 janvier 1644 :

« *D'abord que je reçus la vôtre, je fis partir M. Dufestel (Supérieur du Séminaire de Cahors), lequel s'en alla trouver le prieur de l'abbaye de Chancelade, et tous deux furent ensemble à l'abbaye de Saint-Pardoux, où ils font les informations, selon l'intention de Sa Majesté, lesquelles je vous envoie. Vous verrez par icelles que ce que je vous avais mandé est inévitable. La reine fera bien de pourvoir à cette maison d'une prieure d'une communauté bien réformée, car autrement jamais on n'y rétablira par autre moyen la régularité. Vous verrez comme quoi cette jeune religieuse qu'on demande pour coadjutrice ne voulut pas même dire son âge* » (104).

Il s'agissait de Gasparde de Rhodes, alors âgée de vingt-quatre ans, que sa tante Catherine Pot de Rhodes, prieure des Dominicaines de Saint-Pardoux, et âgée de quatre-vingt-sept ans, demandait comme coadjutrice.

Le 23 juin 1644, saint Vincent écrivait à un religieux, très probablement le prieur de Chancelade :

« *La reine m'a fait l'honneur de me commander de vous écrire que Sa Majesté a eu agréable la visite que, de son ordre, vous avez faite au prieuré de Saint-Pardoux, et que je vous prie, de sa part, d'y retourner et de dire à la dame prieure et à sa nièce, qu'elle désire faire sa coadjutrice, que Sa Majesté désire que les choses contenues dans le mémoire ci-inclus soient établies avant de donner son brevet de coadjutorerie ; et au cas qu'elles et leur communauté y consentent et exécutent le contenu audit mémoire et les autres choses que vous leur direz être*

(102) Coste, *Corresp.*, IV, p. 166, n. 3. — Voir dans le *B.H.A.P.*, 1903, p. 118 ss. la liste des abbés de Châtres. On y voit qu'en 1676, Jean de Royère, chevalier marquis de Peyraux, était en difficulté avec le prieur Georges d'Aubusson au sujet des biens de l'abbaye (p. 125).

(103) Mayjonade, *Les Anciens Synodes des églises de Périgueux et de Sarlat*, p. 5. — Il ne reste actuellement rien de l'abbaye Notre-Dame de Châtres, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1077. Elle était déjà en ruines, en 1436 (*B.H.A.P.*, 1903, p. 63 et 118 : 1915, p. 203). Après le XV^e siècle, le monastère fut pourtant reconstitué (*Archiv. dép.*, BB.2837 et B.589). Au milieu du XVII^e siècle, la vie conventuelle devait y être bien réduite, sinon inexistante, puisque, en 1713, Dom Jacques Boyer, O.S.B., n'y trouve « ni moynes, ni église, ni monastère » (*Journal de voyage de Dom J. Boyer... 1710-1714*, publié par A. Vernière, Clermont-Ferrand, Thibaud, 1886).

(104) Coste, *Corresp.*, II, 442.

nécessaire de faire pour le bon ordre dudit monastère et sûreté de leurs consciences, Sa Majesté fera déléguer à M. de Rhodes l'expédition de ladite coudjutorerie... » (105).

Il semble que les conditions exigées furent remplies puisque Gasparde de Rhodes fut mise, le 17 août 1645, à la tête du couvent, douze jours avant la mort de sa tante (106).

§ 5. — *Saint Vincent et la cure de Chavagnac*

Le 20 septembre 1658, saint Vincent demande à son confrère Edme Jolly, Supérieur à Rome, de lui « *envoyer une provision de la cure de Chavagnac, comme vacante par la mort du dernier titulaire, ou par la démission de M^e Gilbert Cuissot entre les mains de Monseigneur l'Evêque (Nicolas Sevin), en quelque autre façon qu'il puisse nuquer ; et ce au profit de M^e..., prêtre du diocèse de...* » (107).

Le 2 mai 1659, la provision n'était pas encore parvenue à Monsieur Vincent, qui l'attendait encore (108). Elle arriva peu après et le Supérieur de Saint-Lazare en accusa réception à Edme Jolly, le 16 mai. Le 12 septembre de la même année, il envoyait à Jolly avec une lettre de M. Cuissot une résignation de la cure (109).

En 1661, un prêtre séculier, Jacques de Mazières, prit possession de la cure de Chavagnac, qu'il conserva jusqu'à sa mort (26 octobre 1687).

III. — SAINT VINCENT ET QUELQUES PERSONNALITÉS DU PÉRIGORD

La multiplicité des affaires de saint Vincent l'amena à entrer en relations épistolaires ou autres avec un grand nombre de personnes de toute condition sociale : évêques, prêtres, religieux et religieuses, nobles et roturiers (110).

En ce qui concerne le Périgord, nous avons déjà dit ce que furent ses relations avec Mgr de Brandon, évêque de Périgueux, et Mgr Sevin, évêque de Sarlat.

Un autre nom est fréquemment uni à leur : celui d'*Alain de Solminihac*, d'abord abbé de Chancelade, dont il entreprit la réforme, puis évêque de Cahors. Comme Messieurs de Brandon et Sevin, Monsieur Vincent fit sans doute sa connaissance au cours des réunions de la Compagnie du Saint-Sacrement, dont ils faisaient tous partie. Depuis lors, ils resteront en rapports très étroits.

(105) Coste, *Corresp.*, II, p. 462.

(106) Catherine Pot de Rhodes avait pris possession du prieuré le 17 octobre 1625, à l'âge de soixante-dix ans. Elle résigna sa fonction, le 10 août 1627, en faveur de sa sœur Françoise Pot de Rhodes, laquelle demeura fort peu de temps en charge, car, dès le 19 janvier 1628, Catherine redevenait prieure. Françoise mourut le 5 juillet 1643, étant alors sous-prieure, et Catherine, le 29 août 1645. Leur nièce prit la direction du couvent, le 17 août 1645. Elle mourut le 10 février 1684 à l'abbaye de Villechasson, au diocèse de Sens (*B.H.A.P.*, 1899, pp. 321-324).

(107) Coste, *Corresp.*, VII, p. 270.

(108) Coste, *Corresp.*, VII, p. 524.

(109) Coste, *Corresp.*, VII, p. 553, et VIII, p. 119. — Ces quelques détails permettront de compléter la liste des curés de Chavagnac, fournie par le *B.H.A.P.*, 1875, p. 211.

(110) Les quatorze volumes de la correspondance et des entretiens du saint, publiés par Coste, en donnent une idée, bien que toutes ses lettres ne nous aient pas été conservées.

Les pages précédentes ont déjà démontré l'intimité et la confiance qui unissaient le réformateur du clergé et celui de Chancelade, animés, l'un et l'autre du plus grand zèle pour le service de Dieu. Leur correspondance réciproque a pu, grâce à Dieu, être en partie conservée (111).

« Alain de Solminihac, écrit Coste, était du nombre de ceux que (Monsieur Vincent) consultait le plus volontiers. Ce prélat, nous le voyons par ses lettres, n'attendait même pas d'être interrogé ; il prenait les devants, et ses indications étaient toujours reçues avec un pieux respect » (112).

Saint Vincent estimait fort Alain de Solminihac, et le tenait pour un saint, mais un saint au tempérament parfois un peu rude.

En faisant ses dernières recommandations aux Sœurs qu'il envoyait fonder la maison de Cahors, Monsieur Vincent, la veille de leur départ, 4 novembre 1658, les avertit des difficultés qu'elles pourraient rencontrer, même du fait du caractère austère de l'évêque du lieu :

« Vous avez encore besoin de mortification, leur disait-il en terminant, si Monseigneur de Cahors ne trouvait pas que vous vous acquittiez bien de votre devoir en l'administration de l'hôpital, pour recevoir humblement ses avis et ses corrections ; car cette grande austérité qu'il a pour lui-même peut-être le rend un peu sévère. Ce seigneur, c'est une personne qui ferait conscience de dire une parole de complaisance » (113).

Cette austérité de l'évêque de Cahors n'empêchait pas Monsieur Vincent d'éprouver pour lui les sentiments de la plus tendre affection, au point qu'un jour, il concluait ainsi une de ses lettres : « Voilà, Monseigneur, ce que je puis vous offrir, et mon pauvre cœur, que je plie en cette lettre, avec laquelle je le vous envoie... » (114).

Alain de Solminihac exerça une influence considérable, non seulement pour la réforme de la vie monastique, mais aussi bien pour celle du clergé diocésain. Cette influence s'exerça notamment sur la périphérie de Cahors, sur les diocèses circonvoisins, dont les évêques aimaient volontiers solliciter ses avis, soit par lettres, soit dans les réunions qui se tenaient au château de Mercuès, résidence de l'évêque de Cahors. Et c'est surtout par lui, et avec lui, que s'est fait sentir, jusque dans ces contrées, l'action bienfaisante du grand saint du grand siècle.

C'est ainsi, on l'a vu, qu'Alain de Solminihac contribua à la nomination des évêques de Périgueux et de Sarlat, et qu'il engagea Mgr de Brandon à confier son séminaire aux disciples de saint Vincent.

Lui-même, par contrat passé le 4 janvier 1643, avait agi de la sorte, et ne s'en était pas repenti. Ce n'est pas sans une certaine fierté, qu'en 1649, il écrivait à saint Vincent, parlant de son séminaire : « Ceux des vôtres qui l'ont vu disent que c'est le plus beau du royaume, et, depuis peu, on m'a dit que

(111) Bon nombre de ces lettres ont été publiés par Coste dans la correspondance de saint Vincent. Voir aussi Sol, *Alain de Solminihac. Lettres et documents* (Delsaud, Cahors, 1930).

(112) Coste, *Monsieur Vincent*, II, p. 422.

(113) Coste, *Corresp.*, X, p. 560, 578.

(114) Lettre du 30 juillet 1647, Coste, III, p. 226.

l'ordre y est mieux observé même qu'en ceux de Paris » (115). On comprend sa désolation, lorsque les fils de saint Vincent échouèrent à Périgueux.

Pour cette période de l'histoire religieuse du diocèse nous trouvons aussi souvent mentionnés auprès de Mgr de Brandon (1648-1652), deux personnages qui vécurent également dans le milieu où se mouvait saint Vincent : *Denis Amelote* et *Balthazar Brandon de Bassancourt*.

C'est à Paris, vraisemblablement, dans l'entourage du P. de Condren, que Monsieur Vincent fit leur connaissance. C'est là, en effet, qu'il put rencontrer d'abord Philibert de Brandon lui-même, qui avait quitté la charge de conseiller d'Etat ordinaire pour se consacrer au service de l'Eglise, puis Brandon de Bassancourt, frère du précédent, qui, lui aussi, avait quitté la charge de maître des comptes et pour le même motif ; enfin, le jeune Amelote, docteur en Sorbonne, que le P. de Condren plaça auprès des deux frères Brandon pour leur enseigner la théologie. Olier s'adjoignit à eux (116).

M. Olier rapporte que le P. de Condren lui dit un jour : « *Monsieur Vincent a le caractère de prudence ; M. Amelote, celui de sagesse ; j'ai celui d'enfance* » (117).

Quand Mgr de Brandon s'en vint prendre possession de son siège, en 1648, il emmena avec lui son frère de Bassancourt, qui devint son grand vicaire, ainsi que son maître Amelote « *pour qu'il l'aidât à s'établir dans son diocèse* ». Amelote promit au prélat deux ans de service, et les deux ans expirés, s'en retourna à Paris pour entrer peu après à l'Oratoire (24 avril 1650) (118).

Les rapports de Monsieur Vincent avec Amelote durent être assez peu fréquents, car il est peu mentionné dans la correspondance du saint, mais ils furent cependant très amicaux. Le 18 mars 1655, Monsieur Vincent écrivait à son confrère, le supérieur du Mans : « *Le R.P. Amelote, de l'Oratoire, prêche ce carême au Mans ; c'est une personne de considération et de grande piété, qui honore la compagnie de sa bienveillance ; il sera bon que vous l'alliez saluer et lui offriez les services de la même compagnie et les vôtres* » (119).

Quant à M. de Bassancourt, dont nous avons déjà longuement parlé à propos de l'affaire du Séminaire de Périgueux, il fut un des membres les plus assidus des Conférences du mardi, tenues à Saint-Lazare, auprès de Monsieur Vincent, et ceci, dès le début. Plus tard, il lia d'abord son sort à celui de M. Olier, puis, après un court séjour de trois ans, à Périgueux, il reprit le chemin de Paris, où il rejoignit Amelote à l'Oratoire, et y finit ses jours, quelques mois avant son frère l'évêque.

Bien d'autres noms seraient encore à citer parmi les nombreuses relations de saint Vincent. Qu'il suffise de relever le nom de quelques-unes des familles illustres et anciennes, dont l'histoire se confond avec celle de notre région.

— *Marie d'Hautefort* (1616 (?) - 1691) était la fille de Charles d'Hautefort, et sœur de Charlotte d'Hautefort, dite Mlle des

(115) Coste, *Corresp.*, III, p. 167.

(116) G.-M. de Fruges, l. c., p. 54.

(117) Faillon, *Vie de Monsieur Olier*, I, p. 313.

(118) Faillon, *op. cit.*, p. 350.

(119) Coste, *Corresp.*, V, p. 574.

Cars, qui épousa François de Choiseul-Praslin. Elle était célèbre par sa beauté et par la chaste amitié qu'elle inspira à Louis XIII, et devint dame d'atour de la reine. Disgraciée en 1639, elle se retira au Mans. Après la mort de Louis XIII, elle fut rappelée par la reine (1643), et, en 1646, elle épousa le duc de Schomberg, pair et maréchal de France, comte de Nanteuil. Elle fut l'amie du poète Scarron, et semble avoir eu une vie intérieure assez profonde. Elle mourut le 1^{er} août 1691 (120).

— *François de Verthamon*, très apprécié de saint Vincent, et son épouse Marie Boucher d'Orsay, qui fut Dame de la Charité (121).

— *Gabriel de La Baume de Forsac*, abbé de Saint-Astier, (1631-1655), dont saint Vincent disait dans une lettre à Alain de Solminihac : « *Je ne sais, Monseigneur, si M. l'abbé de Saint-Astier a l'honneur d'être connu de vous ; il travaille beaucoup pour l'Eglise de Dieu* » (122).

— La famille de *La Mothe-Fénelon*, et particulièrement *Antoine de Salignac*, qui unit ses efforts à ceux de Monsieur Vincent et de M. Olier, pour mener contre le duel une vigoureuse campagne, qui aboutit à d'heureux résultats.

Si l'on en croit les historiens périgourdins (123), Monsieur Vincent aurait été très lié avec *Louise de la Cropte de Saint-Abre* (124), épouse en secondes noces de Pons de Salignac, comte de La Mothe-Fénelon, et mère de l'archevêque de Cambrai, François, né au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651. C'est Monsieur Vincent lui-même qui aurait poussé à ce mariage, en prédisant l'illustre naissance, qui en devait résulter.

Ces affirmations tirent probablement leur origine d'un passage de Collet, parlant de l'« illustre Maison de La Mothe-Fénelon, à qui (Monsieur Vincent) prédit, pour l'empêcher de s'opposer à un mariage, qu'il en naîtra un fils qui sera la gloire de son nom » (125).

On aimerait savoir où Collet a puisé lui-même ce renseignement, car rien dans la correspondance du saint, ni dans son histoire, ne nous dit quand et en quelles circonstances il eut l'occasion de connaître Louise de La Cropte de Saint-Abre et sa famille.

Cette lacune est d'autant plus regrettable, que des documents seraient fortement à désirer pour éclaircir une autre énigme de l'histoire locale du Périgord, c'est-à-dire les rapports qui ont existé entre saint Vincent et Jean de La Cropte, le fondateur de la Congrégation de la Mission de Périgueux.

Et citons, enfin, Claude de Buade (126), abbesse du monastère d'Argensolles ; du Fontpidoux Alexandre, conseiller au pré-

(120) Cf. Coste, Table ; *Livre-journal de Bessot*, p. 30 ; *B.H.A.P.*, 1923, p. 309.

(121) Cf. Coste, *Corresp.*, VII, p. 165 ; de Bessot, p. 14.

(122) Lettre du 18 février 1651, Coste, *Corresp.*, IV, p. 154.

(123) *B.H.A.P.*, 1884, p. 255 ; *Semaine religieuse de Périgueux*, 1880, p. 671-672.

(124) Fille de François de La Cropte, seigneur de Beauséjour et de Saint-Appre, et d'Antoinette de Jousserant.

(125) Collet, *op. cit.*, II, p. 18.

(126) Sur les Buade, voir Comte de Saint-Saud, *Généalogies périgourdines*.

sidual, qui fut vicaire général de Périgueux (127) ; Madame de La Porte, Dame de charité ; plusieurs membres de la famille de La Valette, etc.

IV. — LE CULTE DE SAINT VINCENT EN PÉRIGORD

Trente-sept ans après sa mort, vers la fin de 1697, le serviteur de Dieu, Vincent de Paul, attirait l'attention des Périgourds. Deux guérisons miraculeuses obtenues par l'intervention de ses reliques étaient signalées à Sarlat (128).

Vers 1705, une enquête sur la renommée de sainteté de Vincent de Paul fut faite à Sarlat (129), conjointement à celles qui étaient entreprises en de nombreux diocèses.

Le culte de saint Vincent, en Périgord, remonte au lendemain même de sa béatification, qui eut lieu, nous l'avons dit, sous le pontificat de Benoît XIII, le 13 août 1729 (130).

Dès le 20 septembre 1730, l'évêque de Périgueux, Mgr Michel-Pierre d'Argouges, obtint pour son diocèse la faculté de faire l'office du nouveau bienheureux. La fête de saint Vincent est aujourd'hui inscrite dans l'*ordo* diocésain, le 19 juillet, sous le rite de double de deuxième classe.

Le 15 avril 1869, à la demande de l'abbé Petit, curé de Château-l'Evêque, Pie IX concédait à la paroisse l'autorisation de prendre saint Vincent comme co-titulaire de l'église avec saint Julien ; et le 26 avril suivant, il concédait une indulgence plénière à toutes les personnes qui visiteraient l'église de Château-l'Evêque, les 19 juillet et 23 septembre (131).

Des pèlerinages s'organisèrent en ce même lieu, depuis 1883, sous Mgr Dabert ; ils sont devenus traditionnels, le dimanche qui suit la fête du 19 juillet. Les Conférences de saint Vincent de Paul ont coutume d'aller, ce jour-là, honorer le grand héros de la charité, qui a inspiré leur généreux fondateur, Ozanam.

En 1900, fut célébré à Château-l'Evêque, pour la première fois, et avec un grand éclat, le centenaire de l'ordination du saint (132). En 1700, saint Vincent n'était pas encore béatifié, et en 1800, les événements politiques, alors que la France ne s'était pas encore relevée de ses ruines, causées par la Révolution, ne permirent pas de solenniser le second centenaire.

À notre connaissance, deux sanctuaires périgourds seulement furent dédiés à saint Vincent de Paul.

Le premier en date est celui des Sœurs de la Miséricorde de Bergerac, dont la maison, jusqu'en 1841, était située près de l'église Saint-Jacques.

« *Les Sœurs de la Miséricorde, qui datent de l'année 1741, sous le ministère de M. de Froidefond, curé de Saint-Jacques,*

(127) Pierre Alexandre (nom de famille), sieur de Fontpitou. Cf. le *Livre vert de Périgueux*, publié par le chan. J. Roux et J. Maubourguet (Périgueux, 1942), p. 291, n. 58.

(128) Entraygues, *Monseigneur de Francheville*, p. 152.

(129) Coste, *Monsieur Vincent*, III, p. 462.

(130) Il est intéressant de noter que parmi les témoins du procès informatif sur les vertus du serviteur de Dieu, figure un Périgourdin : Raymond Demortier, né le 15 novembre 1634, à Marquay, et entré dans la Congrégation de la Mission, le 18 mars 1655, cinq ans avant la mort du saint (Cf. Coste, *Corresp.*, VI, p. 279, n. 1).

(131) Granger, *op. cit.*, p. 33-35.

(132) Cf. *Semaine religieuse de Périgueux*, 1900, p. 536, 553, 567, 582, 623.

écrit l'abbé Brugière. eurent pour fondatrice Mme Elisabeth de Sorbier de Séran, assistée de Mlle Elisabeth Boucherie, Rose Desmaison, de Teyrac, et Isabeau Driou... Le gouvernement de Louis XV qui subissait l'esprit philosophique, voulait bien les approuver comme Dames de charité mais non comme établissement religieux. Après quatorze ans de sollicitations, elle obtint enfin du roi, en 1769, le privilège de vivre en commun... sous le titre de Dames de charité et sous la direction des curés de la paroisse... Mme de Sorbier obtint la permission de bâtir une chapelle. Ce monument fut béni le 3 janvier 1770 et dédié au bienheureux Vincent de Paul, fondateur avec Mme Legras des Sœurs grises ou Sœurs de charité. C'est en vertu de leur union avec les filles de saint Vincent que les Sœurs de la Miséricorde portaient sur leur poitrine un médaillon qui leur rappelait leurs modèles » (133).

Ces religieuses s'unirent plus tard aux Sœurs de Sainte-Marthe.

Le second sanctuaire, dédié à saint Vincent de Paul, fut la chapelle de la Miséricorde de Sarlat, maison des Filles de la Charité, fondée en 1815 (134).

Il va sans dire que le culte de saint Vincent de Paul fut pieusement entretenu, en Périgord, par ses fils et par ses filles, qui vinrent s'y dévouer.

Les Lazaristes desservirent la paroisse et le pèlerinage de Cadouin, de 1869 à l'arrivée du légendaire chanoine Boucher, qui régit la paroisse plus de cinquante ans (1885-1942). Ce fut l'un d'entre eux, leur Supérieur, M. Campan, qui entreprit la construction de l'église et du presbytère du Buisson (135).

133) Brugière, *L'Ancien et le Nouveau Périgord*, tome 32, p. 246. — Le même auteur signale qu'à Pazayac, on vénérât des reliques de saint Vincent (tome 32, p. 247).

134) Carles, *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux*, p. 86.

135) Dans sa *lettre pastorale sur saint Vincent de Paul*, publiée en 1883, Mgr Dabert fait d'étranges confusions, lorsqu'il écrit : « Répondant aux libéralités de Jean de La Cropte de Chanterac (Vincent de Paul) établit une maison de missionnaires à Périgueux, et, tandis que l'évêque de Sarlat lui cède un de ses prêtres qui deviendra bientôt son secrétaire intime, il reçoit en retour plusieurs Filles de la Charité pour diriger l'hospice de sa ville épiscopale. » (p. 12). Rien de tout cela n'est exact. Les missionnaires en question sont ceux de la Congrégation de la Mission, fondée à Périgueux par Jean de La Cropte lui-même, et qui n'ont rien de commun, sinon le nom, avec ceux de saint Vincent. Bien des gens font encore aujourd'hui de semblables méprises, en attribuant aux Prêtres de la Mission de Saint-Vincent, ou Lazaristes, ce qui concerne leurs homonymes périgourdiens. — Le prêtre sarladais, dont parle Mgr Dabert, est sans doute Raymond Desmortiers, né à Marquay, dont nous avons déjà parlé un peu plus haut. Il ne fut jamais secrétaire du saint ; il venait à peine d'entrer à Saint-Lazare, lorsque mourut saint Vincent. Ce fut le seul sarladais reçu dans la congrégation du temps de saint Vincent : sa longévité permit, qu'en 1705 et 1710, il put déposer dans le procès informatif et le « *Ne pereant probationes* » pour la cause de béatification du serviteur de Dieu. — Quant à l'établissement des Filles de la Charité, à Sarlat, il remonte seulement à 1815. Mgr Dabert fait probablement ici une confusion avec la fondation de l'hôpital de Cahors, faite par Alain de Solminihac.

A la même époque, en novembre 1869, ils succédèrent aux missionnaires diocésains, avec résidence à Périgueux (136), puis, plus tard, à Château-d'Evêque, dans une maison située sur la propriété des Filles de la Charité, qui porte encore le nom de « Mission ». Ils abandonnèrent cette œuvre en 1885. Depuis 1916, ils ont pris la direction du Grand Séminaire.

Bien avant eux, les Filles de la Charité vinrent en Périgord mettre leur dévouement au service des œuvres.

Par contrat, en date du 5 mai 1687, elles prenaient possession de l'hôpital, fondé à Montpon, sous le vocable d'Hôpital de la Providence ; elles y demeurèrent jusqu'à la Révolution (137).

Elles remplacèrent, en 1765, les Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, à l'hôpital de Montignac. Chassées par la Révolution, elles revinrent jusqu'en 1852. Les Sœurs de Nevers leur succédèrent (138).

On les voit encore installées à l'hospice de Bourrou, en date du 28 mars 1850. Ce fut M. Sackebant, Supérieur du Grand Séminaire, qui eut le crève-cœur de fermer cette maison.

Elles prirent encore possession de l'hospice de Saint-Cyprien, en 1864, pour remplacer les Sœurs de Sainte-Marthe d'Eymet. Elles y demeurèrent jusqu'en 1905.

Aujourd'hui, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul continuent encore de se dévouer :

— à Château-l'Evêque, maison fondée en 1869 (*Œuvres* : maison de retraite pour sœurs âgées et infirmes, œuvres paroissiales) ;

— à Périgueux, qui possède deux maisons :

Celle de la rue Louis-Blanc (*Œuvres* : école technique, orphelinat, bonne garde, service des pauvres et œuvres paroissiales) ;

Celle du Toulon (*Œuvres* : service des chemins, service des pauvres et des malades, œuvres paroissiales) ;

— à Cadouin (*Œuvres* : hospice, visite des pauvres et des malades, œuvres paroissiales, et une école d'enseignement ménager urbain et rural, dont la réputation déborde largement les limites de notre région) ;

— à Monsac (*Œuvres* : orphelinat de garçons et service des malades) ;

— à Sarlat, enfin (*Œuvres* : orphelinat de garçons, bonne garde, service des pauvres, œuvres paroissiales).



Puisse l'anniversaire de la trois cent cinquantième année de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul, à Château-l'Evêque, que nous allons commémorer, en reconnaissance des insignes bienfaits, dont le Périgord a été réellement de la part

(136) Carles, *Les titulaires et les patrons des églises du diocèse de Périgueux et de Sarlat*, p. 24.

(137) Pergot, *Les origines chrétiennes des hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance du Périgord* (Cassard, Périgueux, 1882), p. 107.

(138) Pergot, *op. cit.*, p. 376-377.

du grand saint, le bénéficiaire, susciter un accroissement de générosité dans les âmes, et attirer la bénédiction divine sur notre diocèse, sur son clergé, sur son peuple, et très particulièrement sur l'œuvre du recrutement des vocations sacerdotales et religieuses !

Que saint Vincent, qui avait été proclamé par saint François de Sales « le plus saint prêtre qu'il eût connu » (139), se suscite, en Périgord, de nombreux imitateurs !

Périgueux, le 31 octobre 1949.

Félix CONTASSOT, C.M.

(139) *Vie de Saint François de Sales*, par M. le Curé de Saint-Sulpice, II, p. 227.

AUTRICHE

LA PROVINCE D'AUTRICHE APRÈS LA GUERRE

(1940-1945)

La Province d'Autriche a beaucoup souffert quant au matériel et quant au spirituel, par la tourmente de la guerre.

A peu près les deux tiers de la Maison Centrale de Graz furent complètement détruits par les bombardements. Jadis, nous avions dans la maison neuf salles assez grandes, tandis que maintenant nous n'en avons aucune. Il n'y a que le grand oratoire et le réfectoire qui nous sont restés, et des chambres, suffisantes pour la Communauté actuelle et ses œuvres.

Quant au personnel, la Province en a perdu également les deux tiers. Beaucoup de nos confrères ne sont pas revenus de la guerre, plusieurs ont perdu la vocation ; le recrutement était nul durant les dernières années du régime nazi. La maison de Vienne (18^e arrondissement) fut détruite par les bombardements ; il n'y a pas une chambre qui nous soit restée.

Mais grâce au bon Dieu et au zèle infatigable de nos confrères, la Province n'a pas été oisive après la guerre. La Maison Centrale de Graz fut réquisitionnée par le gouvernement nazi. Le nouveau gouvernement nous l'a rendue, mais il fallait voir en quel état ! Elle fut reconstruite et peut de nouveau servir aux besoins de la Communauté.

Les travaux de la Maison Centrale et de la Province ont pu être repris et même en des dimensions plus grandes qu'avant-guerre ; ce qui nous remplit de consolation. Nos églises furent transformées en églises paroissiales. Actuellement, nous en avons deux à Graz, trois à Vienne et une à Salzbourg. Nous sommes donc chargés de tous les travaux qu'exige une paroisse moderne : bureau, conseil paroissial, école, enseignement de l'Écriture sainte, baptêmes, mariages et enterrements.

Malgré tout cela l'œuvre principale de notre Congrégation — les Missions — n'a pas été négligée. Grâce au zèle de nos confrères, il a été possible de prêcher vingt missions après la guerre.

Les Filles de la Charité ne sont naturellement pas oubliées. Elles constituent une grande partie de notre travail sacerdo-

tal. A Graz seulement, il y a cinq cents Sœurs, pour la confession de chaque semaine. Elles ont en outre, au cours de l'année, des retraites à la Maison Centrale ou dans d'autres maisons.

Mais aussi, des travaux tout nouveaux ont été entrepris après guerre. Mentionnons d'abord les retraites sacerdotales, car depuis toujours déjà, nous avions des retraites pour des prêtres, dans notre maison, en particulier. Maintenant nous avons introduit des retraites sacerdotales collectives. En l'an 1948, il y en a eu trois pour trente prêtres, de même en 1949.

Aussi des exercices spirituels pour différentes catégories ont été nouvellement introduits, c'est-à-dire des retraites pour hommes, pour femmes, pour jeunes gens et jeunes filles. Ce qui nous manque seulement ce sont des vocations ! Mais aussi, sur ce point, nous avons pris les précautions nécessaires. L'école apostolique à Vienne-Hetzendorf, qui a été également réquisitionnée par les nazis, fut de nouveau rétablie, de même une nouvelle école apostolique ouverte en la Maison Centrale de Graz.

Nous espérons qu'avec la grâce de Dieu et par l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Vincent, la Province d'Autriche s'épanouira de nouveau en pleine floraison.

Charles SPIEGL, i.s.c.m.
Visiteur.

ALLEMAGNE

M. OTTO WAHL
Prêtre de la Mission

(20 mars 1872-15 juin 1949)

Discours prononcé à la journée du Comité central des Conférences de Saint-Vincent de Paul en Allemagne, à Bensberg (district de Cologne), le 3 juillet 1949, par M. Henri Auer.

Le 15 juin 1949 mourait à l'âge de soixante-dix-sept ans, au Collège Saint-Vincent de Lippstadt, en Westphalie, 21, rue de l'Est, muni des sacrements de l'Eglise, après une courte mais pénible maladie qui l'enleva de façon rapide et inattendue. M. OTTO WAHL, prêtre jubilaire de la Congrégation des Prêtres de la Mission de saint Vincent de Paul.

Le défunt était le troisième Secrétaire général des *Conférences de Saint-Vincent de Paul*, en Allemagne. Et il a tant mérité de notre modeste œuvre de charité que nous commettrions un péché d'omission si nous négligions d'évoquer son souvenir dans une notice qui soit digne de lui.

Après qu'en 1911, le Comité central des Conférences de Saint-Vincent de Paul en Allemagne eut fixé son siège à Cologne, et qu'on lui eut adjoint un Secrétaire général, l'aumônier d'alors à Cologne-Merheim, le docteur ès-sciences politiques Auguste Lühr entra en fonctions comme premier secrétaire général, en l'année 1911, et il y demeura jusqu'à sa nomination comme directeur de « Caritas », dans l'archidiocèse de Cologne. Plus tard, il alla comme curé à Geistingen-Sieg, et depuis 1942, il vit au repos à Godesberg-Mehlem. Dans le *Bulletin des Conférences* (24, 1936, pp. 67-69), il a raconté de façon remarquable

l'origine et les premiers travaux du Secrétariat général ; et son image est bien rendue dans ces pages. Le successeur de M. Löhrl, comme deuxième secrétaire général, fut Franz Coenen qui, sur le désir du Dr Stoffel, alors curé et plus tard évêque auxiliaire de Cologne, renonça à son activité comme directeur de l'orphelinat d'État d'Eupen, et depuis septembre 1917, pendant huit ans, se montra très actif dans son emploi, jusqu'à ce que, atteint dans sa santé, il se vit contraint, en 1925, d'abandonner la charge trop lourde de secrétaire général, et d'accepter d'abord une paroisse rurale à Beggendorf près d'Aix-la-Chapelle, paroisse qu'il échangea plus tard contre la cure de Sttelemnich, près de Julich (Rhénanie). Il mourut le 13 octobre 1939 à Moitzfeld, près de Bensberg, après une maladie pénible, qui dura des années, à la suite d'une attaque d'apoplexie. (Voir *Lettre circulaire* de décembre 1939, p. 2.)

Lui aussi, dans cette même année 1936 de notre *Bulletin* (p. 69 et suiv.), il a raconté son activité professionnelle en faveur de notre œuvre de charité, et son portrait a été publié alors à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création du secrétariat général.

Il eut pour successeur, comme troisième secrétaire général, le 1^{er} octobre 1926, M. Otto WAHL, qui, à son tour, occupa ce poste pendant huit ans, puisque le 1^{er} décembre 1934, il se démit de son office et prit sa retraite. Quand il quitta son emploi, notre président d'alors, le Dr Hermann Bolzau, lui consacra les paroles d'adieu que voici et qui sont si belles, que je veux les reproduire intégralement :

« Il ne peut y avoir qu'un très petit nombre de Conférences d'Allemagne qui n'aient eu l'occasion de connaître personnellement et d'estimer M. le Secrétaire général. C'est qu'il était l'infatigable prédicateur de nombreuses fêtes religieuses, et l'orateur remarquable d'aussi nombreuses fêtes civiles, le promoteur infatigable et l'animateur de toutes sortes d'œuvres de charité grâce à des rapports et des discours sans nombre dans les réunions, petites ou grandes, de notre société, surtout à l'occasion des nombreuses journées de formation. Il savait toujours, quand il intervenait, par des exposés concrets, qui essayaient d'élever la vie religieuse et charitable dans les Conférences, saisir et émouvoir ses auditeurs. Un humour « d'or » assaisonnait presque toujours ses allocutions ; et souvent, par là, il a su dominer de façon magistrale bien des situations difficiles, comme il s'en produisait çà et là dans une œuvre de charité si importante, avec plus de neuf cents Conférences, particulièrement dans nos temps agités. Avec fidélité et conscience, malgré ses nombreux et longs voyages, auxquels il consacrait souvent les heures de la nuit, M. WAHL a administré le bureau du Secrétariat général au prix de travaux fatigants, et il l'a tenu dans un ordre parfait. Avec cela, il trouvait encore le temps d'écrire un grand nombre de beaux et précieux articles pour le Bulletin des Conférences.

Pour son activité épuisante et immolante au service de la « Caritas » vincentienne, M. WAHL mérite notre remerciement le plus cordial, que je lui exprime ici au nom du Comité central, représentant l'ensemble des Conférences d'Allemagne, et auquel je m'associe personnellement de tout cœur. Puisse-t-il jouir d'un soir de vie heureux et paisible avec une bonne santé et en conservant sa bonne humeur ! Puisse-t-il évoquer volon-

tiers et avec un agréable souvenir l'activité qu'il a exercée parmi les confrères de saint Vincent en Allemagne ! »

Qu'il l'ait fait, et quelle amitié il nous garda même après qu'il eut pris sa retraite, depuis 1936 jusqu'à un présent tout récent, cela ressort déjà du fait qu'il continua à donner sa contribution littéraire à notre Bulletin vincentien jusqu'au moment où, sous l'influence des nazis, en octobre 1939, il dut malheureusement interrompre sa publication. De 1926 à 1939, M. WAHL n'a pas donné moins de quarante articles différents, grands ou petits ; et, à ce sujet, bien volontiers et avec reconnaissance, nous voulons rappeler que comme Annuaire des Conférences en Allemagne, de 1928 à 1932, il a publié à la librairie du Secrétariat général, un « *Calendrier de saint Vincent* », richement illustré, dont le bénéfice servait au soulagement des pauvres et des malheureux, comme disait la feuille de couverture. Comme petits écrits remarquables, il nous a d'abord consacré la brochure « *Le confrère de saint Vincent et le travail* » (1932, p. 23), qui s'est révélée si utile comme introduction à notre activité pratique, qu'une troisième édition pouvait paraître en 1935. La même année encore, M. WAHL, toujours à la librairie du Secrétariat général, publiait une deuxième brochure, « *Le catéchisme des confrères de saint Vincent* » (1935, 16 p., petit in-8°), qui, en de courtes questions et réponses contient pour nous l'essentiel. Malheureusement, à cause de la crise bien connue du papier, ces précieuses brochures, depuis longtemps épuisées, n'ont pu être réimprimées ; mais nous espérons bien qu'elles pourront l'être bientôt, et aussi qu'au lieu de circulaires qui, depuis 1940, ne remplacent que bien pauvrement le bulletin de notre Association, nous pourrions, dans un avenir prochain, reprendre la publication mensuelle de ce Bulletin. Déjà à la retraite, M. WAHL qui, avant comme après, en tant que prêtre de la Mission, donnait volontiers des journées de récollection et des retraites, a publié pour tous ceux qui vénèrent notre grand protecteur, une petite brochure « *Dévotion à saint Vincent de Paul* », à Lippstadt, en Westphalie (1936), pour promouvoir le culte et l'imitation de saint Vincent.

Naturellement, quand il fut question de célébrer en 1936 les noces d'argent du secrétariat général, le bon Père WAHL eut une charmante causerie avec les confrères allemands des Conférences, causerie qui, imprimée et enrichie d'une photo de lui très réussie, fut publiée dans le *Bulletin* de 1936 (pp. 70-73). Il se saisit alors de la pensée d'un confrère bien intentionné, qui lui disait qu'un secrétaire général doit avoir une peau épaisse pour pouvoir tout supporter ; il ne niait pas que des divergences de pensée étaient souvent inévitables ; puis, il continuait en ces termes :

« Mais j'ai constaté qu'avec un peu d'humour rhénan on peut souvent faire face aux grandes difficultés. Je me réjouis aussi de pouvoir constater ici que l'esprit de charité a souvent facilité et adouci pour le secrétaire général, son travail souvent fatigant. Ce travail s'accomplit en partie au bureau, en partie pendant des voyages qui ont pour but de prendre contact avec les Conférences dans les divers diocèses. Le bureau, dans le travail étendu duquel le secrétaire général est soutenu par deux collaboratrices habituées à l'administration, et qui ont acquis une grande expérience dans leur activité de plusieurs années, constitue le centre de liaison de la grande famille vincentienne

en Allemagne. Au Secrétariat général aussi est valable la maxime : « Le travail rend la vie douce. » Le secrétaire général doit aussi entreprendre des voyages. Il ne peut alors être question de beaucoup de sommeil ni de repos, car les premières heures de la matinée doivent être consacrées par le prêtre au Seigneur. Pendant les huit années de mon activité, j'ai souvent été sur les essieux. Mais il s'est avéré que ces voyages n'étaient pas inutiles. Je repense avec joie à tant de réunions où j'ai pu, non seulement comme secrétaire général, mais aussi comme prêtre, travailler et, avec le secours de Dieu, recueillir de beaux fruits. Alors, le secrétaire général rentrait chez lui, après une absence d'une ou deux semaines, et il voyait lui sourire sur son bureau une montagne de courrier qui lui criait : Bon courage, le travail ne chôme pas ! Et certes, il était beau, ce travail, beau aussi pour le cœur du prêtre qui de la plénitude de ce qu'il avait lui-même reçu du Seigneur, pouvait faire part à des milliers d'autres. Un regard en arrière sur ce temps n'est donc pas sans joie. Certes, bien des choses auraient pu être encore mieux faites ; mais, hommes que nous sommes, nous ne faisons jamais rien de parfait. »

Avec quel humour, mais aussi avec quelle délicatesse, avec quel regard juste sur ses propres imperfections celui qui est maintenant retourné dans la Patrie il y a treize ans, prenait congé de son activité professionnelle dans notre œuvre charitable ! C'était encore de l'authentique « WAHL » quand il terminait ainsi ses développements :

« La jeune force (il désignait ainsi notre actuel, très digne et très aimé secrétaire général Joseph Hermann Hartmann) qui a maintenant en mains la direction du secrétariat général, continuera la tradition des anciens secrétaires généraux. Même s'il n'est plus en charge, mon cœur appartient encore aujourd'hui aux Conférences de saint Vincent. Et si je dois formuler un souhait pour mon cher successeur dans l'emploi et pour ses collaboratrices, pour conclure ce mot, je dirai :

Avec la couronne d'argent ! poursuis l'effort

Joyeux et gai, même aux heures sombres !

Que ton activité soit consacrée au Dieu de la charité,

Continue à donner aux pauvres l'accompagnement de ta charité!

A mon avis, on ne rendrait pas suffisamment justice aux mérites du défunt Père WAHL si on ne mentionnait pas que son nom et son activité vincentienne s'étendaient bien au delà des frontières de l'Allemagne. Rappelons, par exemple, les Conférences internationales *Caritas* qui débutèrent en mai 1929 à Bâle. Là, l'organisation de la *Caritas* catholique, donc de la *Caritas* universelle, fut fixée dans les lignes les plus importantes sur la base de décisions communes, en sorte que plusieurs sections se formèrent, ainsi, par exemple, la section *Jeunesse*, la section *Lettres*, la section *Emigration*, la section *Maladie*, tandis que la section *Pauvreté* occupait le point central. Le Père WAHL, comme il était alors secrétaire général des Conférences de saint Vincent de Paul en Allemagne, fut choisi comme directeur de cette section en liaison avec la Centrale *Caritas* de Lucerne, et, jusqu'à sa démission de secrétaire général, il exerça dans ce domaine une activité internationale qui a profité à notre œuvre de charité. Vinrent s'y ajouter dans les années 1927-1930 les grandes journées vincentiennes austro-alleman-

des à Stuttgart, Innsbruck, Bonn et Feldkrieh dans le Voraberg, journées pendant lesquelles étaient rassemblés de nombreux membres des Conférences venus d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et d'Alsace, et que notre confrère, malheureusement tombé à la fin de la dernière guerre mondiale, le Dr Rudolf Degen appelait un jour avec raison « le sommet de la vie vincentienne ». (Dans « *Caritas* » 41, p. 292). A ces journées se rattachaient le plus souvent des séances du Comité central des Conférences d'Allemagne, et celui qui avait le privilège de participer à ces journées et à ces séances pouvait attester comment, dans de telles occasions, le Père WAHL distribuait l'éloge pour le travail vincentien bien fait, mais aussi comment il pouvait faire des reproches quand l'occasion lui en était offerte. Mais cela se faisait toujours avec une si belle humeur que même des vérités amères étaient accueillies par les assistants sans protestation, bien mieux avec un sourire silencieux qui était une approbation. Il faudrait aussi mentionner les réunions particulières des Conférences à l'occasion des Journées des Catholiques allemands, durant l'époque qui précéda l'irruption du nazisme, réunions dans lesquelles le Père WAHL était amené à prendre la parole comme secrétaire général ; ou encore les journées de représentants des Conférences académiques d'Allemagne, et ce qui n'était pas moins important, les réunions des représentants des divers conseils diocésains, qui avec raison attachaient beaucoup d'importance à ce que, à côté du président des Conférences, son actif secrétaire général fit sentir son influence. Songeons avec une reconnaissance inépuisable à tout ce travail et aux résultats que le Père WAHL put enregistrer avec la grâce de Dieu !

Mais cet éloge serait incomplet si nous ne rappelions, au moins brièvement, le temps où le Père Wahl exerça de longues années son activité de Prêtre de la Mission en France, le pays d'origine des Conférences de Saint Vincent de Paul, et à Paris, la ville mondiale, où la Congrégation de la Mission de saint Vincent de Paul a sa maison-mère.

Né le 20 mars 1872, à Hoven, dans le district de Düren (Rhénanie), il entra dès le 23 septembre 1889, donc à l'âge de dix-sept ans, dans la Congrégation de Saint-Vincent. A partir du 3 avril 1897, comme cela est attesté par ses confrères sur sa lettre de faire-part, il travailla avec un zèle exemplaire « dans la vigne du Seigneur ». De septembre 1899 à octobre 1913, il exerça son activité, d'abord comme collaborateur, puis à partir de 1904 comme recteur de la Mission allemande de Sainte-Elisabeth, dans la capitale de la France (91, avenue de Choisy, Paris-13^e), où il exerça une vigilance pastorale toute particulière sur un grand nombre d'Allemands, mais surtout sur les gouvernantes, les domestiques et autres jeunes filles allemandes catholiques qui, avant la première guerre mondiale étaient fixées à Paris. Cela nous mènerait trop loin de raconter en détail ce travail si fatigant et si absorbant, mais aussi tellement riche en résultats. Le Père WAHL ne se contenta pas d'assurer le service divin dans la modeste chapelle de la mission allemande de Sainte-Elisabeth : il fit prospérer les confréries, l'Association de Sainte-Elisabeth pour les missions, le Tiers-Ordre de Saint-François, l'apostolat eucharistique, et la Conférence pour les catholiques allemands, déjà fondée à Paris en 1888, dont les membres se réunissaient chaque dimanche soir après

l'office dans le parloir de la Mission. Mais le Père WAHL assura aussi le progrès des associations séculières pendant les treize années de son ministère à Paris ; au moyen de cours religieux ou instructifs, telles l'Association catholique allemande, et une autre association d'hommes, l'Association Catholique des Commerçants, enfin l'Association des Institutrices Allemandes, et l'Association Mariale des Jeunes Filles. A côté de cette activité des associations, il exerçait son zèle sacerdotal au « *Foyer Sainte-Elisabeth* » des institutrices et gouvernantes catholiques allemandes, qui s'adjoignait des cours, et un office de placement, et qui offrait un agréable lieu de repos aux dames allemandes en voyage, tandis que le « *Foyer Sainte-Anne* » servait surtout pour les jeunes filles catholiques allemandes ou de langue allemande, qui étaient sans emploi et qui avaient besoin de protection et de conseil. Elles recevaient volontiers et avec reconnaissance les services que le bureau de placement leur offrait gratuitement. Le Père WAHL appuya aussi de tout son pouvoir les efforts de l'Association catholique internationale pour la Protection de la Jeune Fille, fondée à Fribourg, en Suisse en 1897, car il accueillait des centaines de jeunes filles qui chaque année venaient à Paris pour s'y placer. Chaque dimanche après-midi les jeunes filles se réunissaient à la Mission Sainte-Elisabeth où elles recevaient un stimulant religieux et pouvaient passer des heures agréables dans la compagnie de leurs compatriotes. Le développement pris par cette œuvre rendit nécessaire la construction d'une salle de réunion plus vaste, et l'extinction des dettes contractées pour la construction de l'édifice valut bien des soucis au bon Père WAHL ; mais il eut cette joie de voir intervenir personnellement à la bénédiction de l'immeuble les représentants de l'ambassade d'Allemagne, de l'ambassade de Bavière à Paris, et le consul général allemand. Pour ses ouailles à Paris, le Père WAHL publia deux fois par mois pendant des années la revue « *Les Cloches du pays* », et il donna régulièrement des nouvelles de son activité sacerdotale dans l'annuaire de *Caritas*.

En fils docile de saint Vincent de Paul, le Père WAHL dut, conformément aux instructions du Supérieur général des Lazaristes à Paris à la fin d'octobre 1913, abandonner son poste d'aumônier des Allemands de la Mission Sainte-Elisabeth de Paris ; il quitta alors avec sa mère, qui s'était tenue à ses côtés comme une collaboratrice fidèle et dévouée, la capitale de la France. Lui-même s'établit alors dans la Maison de Missions de *Josefs-thal*, près de Herbesthal (Rhénanie). Bien qu'après une activité si longue parmi ses chers Allemands, la séparation ne lui ait pas été indifférente, il acquit peu à peu la conviction, comme il en témoignait lui-même, que son déplacement, lui aussi, était l'œuvre de la divine Providence qui dirige les affaires humaines et accorde précisément des grâces spéciales quand la soumission à ses ordres exige du sacrifice et du renoncement. A Paris, il ne s'était pas seulement occupé du service divin, des confréries existantes, des associations et des foyers ; il avait aussi fait donner des cours de français pour les membres de l'Association des Commerçants Catholiques et pour d'autres jeunes Allemands, ainsi que des cours de coupes pour l'élément féminin. En plus de cela, il avait pris soin des malades allemands aussi bien dans les hôpitaux que dans leurs maisons, institué une Caisse d'épargne pour les Allemands de Paris, caisse dont

l'argent était mis en sécurité par l'intermédiaire du Dr Werthmann, à Fribourg, ce qui fut un avantage tout particulier pour les propriétaires de ces économies quand, au milieu d'août 1914, l'Allemagne se trouva en guerre avec la France. Mentionnons enfin la Bibliothèque avec prêt de livres, instituée par le Père WAHL pour les Enfants de Marie et autres protégées de la mission allemande de Sainte-Elisabeth, à Paris, bibliothèque qui, tous les dimanches après la grand'messe et après l'office de l'après-midi, était gratuitement à la disposition des usagers.

En souvenir de son activité féconde comme Prêtre de la Mission à Paris, le Père WAHL a publié dès le mois de mai 1914, pour le jubilé de la fondation de la mission de Sainte-Elisabeth à Paris, une plaquette qui parut chez B. Kühlen à Maria-Gladbach. Cette brochure de quarante-quatre pages, avec des gravures, fournit d'intéressants renseignements sur le développement du catholicisme allemand au dehors pendant les années qui ont précédé la première guerre mondiale.

Herbesthal, la station frontière près d'Aix-la-Chapelle, se trouve à environ quinze kilomètres de la première ville importante de Belgique, la cité industrielle de Verviers. Là aussi, depuis des années avant la première guerre mondiale, il y avait une communauté catholique allemande, des écoles et des associations allemandes, sous la direction des Jésuites. Le Père Weynand, de cette société, avait, en 1888, pris le soin spirituel de ce groupement, et il avait acquis de grands mérites à l'égard des écoles catholiques qui s'y trouvaient et pour qui il avait fondé deux nouveaux foyers. Quand les Allemands pénétrèrent en Belgique au commencement de la première guerre mondiale, la situation à Verviers aussi devint très difficile, et la continuation des écoles allemandes fut mise en question. Le 28 juillet 1916, le prélat Dr. Werthmann vint à Verviers pour se renseigner sur l'état des écoles qui, depuis l'année 1910, étaient la propriété de l'Association *Caritas*. Quand il se fut rendu compte des difficultés qui menaçaient l'existence et le caractère confessionnel des écoles, il se mit aussitôt en relation avec l'administration allemande en Belgique, spécialement avec le conseiller secret de Justice Trimborn, le rapporteur général des écoles près le gouvernement général de Bruxelles, ainsi qu'avec le président de l'administration civile de la province de Liège, le conseiller secret Horning, et le commissaire civil, conseiller du gouvernement, Dr de Bayer-Ehrenberg, à Verviers. Partout il trouva pleine compréhension et aide empressée. Pour le service spirituel aussi, au cours de l'année 1917, les dispositions nécessaires furent prises, le Père Weynand qui, à cause de son âge, n'était plus en mesure de faire son travail, quitta son poste à la fin de l'année 1916. Pour lui succéder, dans le soin spirituel des Allemands, et comme recteur des écoles allemandes, grâce aux soins du prélat Werthmann et avec l'agrément de l'évêque de Liège, Mgr Rütten, on nomma le Père Lazariste WAHL, que Werthmann connaissait bien, pour avoir travaillé avec lui à Paris pendant des années. Il savait que par son activité de quatorze ans comme aumônier allemand dans la capitale de la France, M. WAHL était préparé à son nouveau champ d'action et la Congrégation des Lazaristes le laissait libre pour ce précieux travail jusqu'à la fin malheureuse de la guerre. Pour la dernière fois, le Dr. Werthmann se rendit à Verviers, à l'occasion de la fête de l'anniversaire du Kaiser en janvier 1918;

alors, on prit une photo du clergé et du personnel enseignant des écoles allemandes de l'endroit. Werthmann, qui occupe la place d'honneur au milieu de la photo, le Père WAHL étant assis au tout premier rang avec les hauts représentants de l'administration allemande, a publié cette vue avec un article qui l'accompagnait, dans sa revue mensuelle « Caritas » 23 (1917-18), p. 163.

Après la première guerre mondiale, le Père WAHL reprit son activité de missionnaire dans sa Congrégation, et nous pouvons nous estimer heureux que, ainsi qu'il a été dit en commençant, on réussit en 1916 à l'obtenir pour le poste si important de Secrétaire général des Conférences d'Allemagne. Nous garderons de lui un souvenir pieux et l'honorerons avec reconnaissance.

Henri AUER.

ISTANBUL

M. JOSEPH JAMMET

(1875-1949)

Le 10 novembre 1949, au jour anniversaire de ses soixante-quatorze ans, M. Joseph JAMMET, missionnaire en Orient depuis quarante-huit ans, a été rappelé à Dieu. Si subits qu'aient été ses derniers instants, M. JAMMET y était préparé par une longue maladie. Depuis près de douze ans un rhumatisme déformant l'agitait, tout en le paralysant progressivement. Quelle patience dut pratiquer ce Méridional si vif, si loquace, si zélé, dès lors condamné à une retraite prématurée ! Il fut ainsi l'édification de la Communauté et Dieu seul sait le mérite d'un tel apostolat obscur et silencieux. Il jouit d'un indult lui permettant de dire la Sainte Messe assis : il la célébra jusqu'au dernier jour avec une profonde piété. Si sa parole était embarrassée, son intelligence restait vive ; il ne cessait de s'intéresser à la vie active de ses confrères et passait volontiers la récréation au milieu de la Communauté.

Mais ce n'était plus ce Quillanais des bords de l'Aude, nourri du miel de Narbonne et du vin de Limoux, étonnant de verve, qui rappelait Tartarin lorsqu'il faisait ses études en gasconnant au Berceau de Saint-Vincent de Paul et à Dax. De sa bonne formation dacquoise, sous le saint homme (*pécaire*), qu'était M. Vernière, il gardait une grande simplicité et une impeccable régularité. Ordonné prêtre à Dax le 9 juin 1901 par notre confrère Mgr Castagliola, archevêque de Chieti, M. JAMMET fut nommé professeur au Petit Séminaire de Marseille, sous le bon M. Sarraille. Une seule année de Marseille suffit à compléter son tempérament de missionnaire. Il arrivait au Collège de Sainte-Pulchérie, à Constantinople, en 1902. Le Supérieur, M. Chef-d'hôtel, était fatigué. M. JAMMET, préfet de discipline, put déployer à l'aise ses talents de professeur et d'organisateur. Mais un nouveau Supérieur ayant été installé en 1908, il fut gêné dans son rôle et, au nouvel an, envoyé au Collège de Smyrne. M. Poulin le reçut avec bonté. M. JAMMET, dit-il, fit la troisième

avec brio, de grandes promenades avec enthousiasme, se lança dans la prédication ! Il regretta Constantinople et demanda son rappel.

Aumônier à l'Hôpital de la Paix, il fut pendant seize ans (coupés par la Guerre mondiale), un vrai missionnaire, émule de l'original et vénéré Père Murat. Ces catéchismes à la Paix et à Sainte-Pulchérie, accompagnés d'images et de projections étaient merveilleux de clarté et de savoureuses questions et réponses. Ses prédications à la cathédrale et dans toutes les églises, étaient simples et pratiques. Un mois de Marie à Notre-Dame de Lourdes eut un succès prodigieux. Il était le Père des orphelins, le charitable appui des pauvres, le discret consolateur des affligés et des malades. La guerre de 1914-1918, en le rapatriant, ne le changea pas beaucoup. Dans une épidémie de variole, il s'offrit au Lazaret où se dévouaient trois Filles de la Charité (ce qui lui valut d'être envoyé plus tard en Roumanie pour un semblable dévouement). L'aumônier de la Paix retrouvait volontiers ses confrères à Saint-Benoît et à Bébek ; il leur apportait à l'occasion un plat de champignons récoltés le long du chemin.

Nommé curé à Bébek en 1931, M. JAMMET continuait son ministère auprès des jeunes filles de Sainte-Pulchérie. Il prodigua son zèle intelligent et aimable à une nombreuse Association d'Enfants de Marie, aux Aspirantes, aux Cadettes, aux Louise de Marillac, toutes animées par la piété de ma Sœur Sautié. Quand, au nouvel an, M. JAMMET invitait ses confrères à Bébek, ils auraient bravé la neige et les frimas pour le plaisir de passer quelques heures avec lui.

De 1936 à 1937, M. JAMMET est placé à Bucarest, mais il ne trouve pas le champ convenable à son zèle.

Le 25 septembre 1937, il accepte le poste de curé à Salonique, par égard pour M. Gabolde qui l'avait demandé, et par sympathie pour M. Edouard Bauthian et les œuvres. Il aura à lutter contre les Arméniens dont l'esprit d'envahissement convoite Kavikia et réclame à Rome. Il montra beaucoup de bon sens et de tact pour dirimer certaines prétentions nationalistes, dans les œuvres de la Province.

Mais sa santé périclita et l'oblige à démissionner. Il revient à sa douce retraite de Bébek, qu'il se plaît à fleurir, puis à Saint-Benoît où les bons soins du Frère Joseph Issaporta l'ont aidé à supporter ses infirmités. Nous avons tous été édifiés de son égalité d'humeur et de son admirable patience. Ses obsèques, un peu précipitées, n'ont pas permis à ses nombreux amis de la ville et de Bébek de lui rendre un dernier hommage. Mais, deux archevêques, Mgr André Cassulo, délégué apostolique, et Mgr Varoukas, exarque grec-catholique, les ont honorées de leur présence. M. l'Ambassadeur et le Consulat se sont excusés par la coïncidence de la cérémonie annuelle du 11 Novembre au cimetière.

Son corps repose auprès de M. Levecque, qui l'estimait beaucoup, et leurs âmes fraternelles, réunies devant Dieu, ne cesseront pas, nous en avons la confiance, de protéger la Maison de Saint-Benoît, les confrères et les œuvres.

Arthur DROULEZ.

CHALA

LETTRE DE M. ROBERT CARTIER
Supérieur du Grand Séminaire de Chala
AU T.H.P. WILLIAM SLATTERY

Chala, juillet 1949.

Le Séminaire Régional Saint-Vincent a vécu comme toute la Chine, dix mois de profonds bouleversements, qui l'ont fait passer d'un régime à un autre. En voici les principaux épisodes.

Le 1^{er} septembre 1948, la rentrée s'effectua normalement. Les quarante-cinq élèves qui n'avaient pas pu rejoindre leurs familles durant les vacances, s'étaient reposés et divertis pendant deux mois à la montagne. Cinquante et un théologiens et vingt-trois philosophes commencèrent les cours le 9, après cinq jours de retraite. Septembre et octobre furent deux mois heureux de travail et d'activités diverses, professeurs, professeurs et élèves fermant l'oreille aux nouvelles alarmantes.

Le 1^{er} novembre, on annonçait la chute de Moukden. Pour qui suivait des yeux la lutte des deux partis aux prises, cet événement laissait prévoir tout ce qui a suivi... Il fallait aviser. Une réunion des RR. Ordinaires responsables avec M. le Visiteur de la Province et le Recteur du Séminaire eut lieu dès le 4 novembre pour décider si le Séminaire évacuerait ou non. Après trois heures d'échanges de vues, les RR. Ordinaires arrêtèrent que le Séminaire continuerait non seulement jusqu'à l'occupation probable de Peiping, mais même après, tant que la liberté nous en serait laissée par le nouveau régime. Le soir-même la décision était portée à la connaissance des Professeurs qui l'acceptèrent généreusement, prêts à poursuivre leur tâche en se confiant à Dieu. Les Séminaristes, avertis peu après, eurent plus de mal à se faire à cette pensée. Du moins ils obéirent et, l'émotion passée, se remirent au travail, oubliant d'ailleurs assez vite le péril qu'ils croyaient encore lointain.

Le 8 décembre, M. le Visiteur bénissait une grande statue de Marie Immaculée, érigée dans la cour centrale du Séminaire, et nous renouvelions la consécration de la maison à la Vierge tutélaire.

Le 12 décembre, le bruit du canon se rapprocha. Le 13, la bataille n'était plus qu'à huit kilomètres de chez nous. Le 14, du nord et du sud la pression s'exerçait dans notre direction. Les troupes refluaient vers la ville, l'aérodrome abandonné était en flammes. Situés comme nous le sommes près des murs de la ville, nous courions grand risque que les assaillants ne prisent nos jeunes gens pour les lancer, grenades en mains, à l'attaque des murailles. Rapidement l'évacuation fut décidée et, après un émouvant *Salve Regina* chanté devant la statue de la Vierge, les séminaristes portant leur literie et quelques vêtements, se mêlèrent aux soldats qui s'engouffraient en ville. Ils gagnèrent la maison d'études des RR. Pères de Scheut, qui eurent la charité de leur donner refuge durant un mois et demi. Les professeurs entrèrent à leur tour le lendemain pour continuer les cours sous la direction de M. Marijnen, Assistant, le recteur et l'économe restant avec quatre frères coadjuteurs pour garder la maison.

L'attaque s'étant arrêtée, ce fut le siège qui commença. Il fallut s'ingénier à transporter en ville ce qui était nécessaire pour y vivre : grains, légumes, charbon, livres, linge, etc... Vingt-huit voyages de camions résolurent le problème. Dès le 15, le Séminaire était occupé par les troupes qui s'y installèrent et commencèrent à s'y fortifier. Décembre finit et janvier s'écoula presque au rythme à peu près quotidien des escarmouches qui se déroulaient parfois à moins de 1.500 mètres de la maison. Mais, la Vierge veillait : pas un projectile ne l'atteignit, pas un incendie ne se déclara malgré les constantes imprudences des soldats ; les seules destructions furent les trous faits dans les murs et les arbres abattus par les défenseurs.

Après de laborieux pourparlers, un compromis fut signé le 22 janvier. Il était temps : des canons lourds, pointés sur le Séminaire, auraient ouvert le feu quelques heures plus tard... En ces jours d'inquiétude avaient eu lieu les examens semestriels ; professeurs et élèves ont dû plaire à Dieu par leur constance ! Aussitôt commençait la retraite d'ordination. Les 26, 27, 28 janvier, quatre étudiants de dernière année étaient ordonnés sous-diacres, diacres et prêtres, par S.E. Mgr Osté, C.I.C.M., évêque de Jehol, tandis que sous les fenêtres de la chapelle défilaient les cohortes des « libérateurs »...

Le 20, jour du nouvel an chinois, les troupes quittèrent le Séminaire. Après la joie des premières messes, ce fut celle du retour au foyer. Quel foyer ! Il fallut des journées de travail pour le rendre habitable. Et pendant près d'un mois les Séminaristes durent rester en dortoir, tant pour économiser le charbon que pour éviter la contagion dans des chambres polluées...

Le 2 février fut le jour d'action de grâces à notre Vierge protectrice. Malgré l'incertitude du lendemain, la joie fut grande. Et le Recteur renouvela le vœu qu'il avait fait dans son cœur aux jours sombres de décembre, d'élever, une fois la paix et la liberté retrouvées, une statue de Marie Immaculée, dominant les bâtiments du Séminaire. S'il ne voit pas ce jour, un autre accomplira ce vœu !

La vie reprit, modifiée, les incessantes visites des militaires cantonnés alentour obligeant à la prudence. De bon matin, aussitôt après la prière, assistance à la Sainte Messe, pour n'être pas dérangés, la méditation suivant l'action de grâces. Le Salut du Saint-Sacrement ou la lecture spirituelle étaient repoussés tout au soir avant le coucher : c'était le moment propice pour donner les avis et informations utiles, pour exciter et encourager les timides, pour donner à tous la volonté de rester les « témoins » du Christ en ce monde nouveau. Chaque jour, travaux manuels dans la maison et au jardin pour réduire les frais de personnel, et aussi pour habituer les jeunes gens à réfuter pratiquement l'accusation de paresse et de parasitisme portée souvent contre nous. Trois fois menacés d'occupation militaire, nous y avons trois fois échappé et c'est un nouveau signe de la protection divine sur nous. Le second semestre commença selon un nouvel horaire. Le travail et la règle aidèrent chacun à retrouver calme et confiance. Le 19 mars, fête de saint Joseph, la *Schola* reprenait ses auditions avec tout un salut à quatre voix, dont le *Tantum* triomphal de Palestrina.

Une autre épreuve nous attendait. Des Séminaristes étaient appelés du Sud par leurs évêques. Cinq, puis cinq autres, en tout trente-huit partirent ainsi entre le 31 mars et le 22 avril, après des démarches et combinaisons multiples, tandis que les autorités locales, refusant d'enregistrer ces départs, nous menaçaient de sanctions... Heures angoissantes ! Heureusement le principe sacro-saint de la « liberté » des étudiants en face de l'incompréhension des autorités, permettait d'esquiver la responsabilité de ces départs. L'affaire en resta là.

Les évacués, roulant ou voguant vers leur port de salut, les autres, que la volonté de leur évêque maintenait ici, durent reprendre leur courage à deux mains. Le calme des professeurs les y aida. Nous restions décidés à « tenir », selon la décision du 4 novembre, pour ceux des jeunes gens qui ne pourraient pas sans nous, poursuivre leur formation. Avec un nombre réduit à trente-six, l'année s'est achevée normalement. Une ordination générale a eu lieu le samedi des Quatre-Temps, 11 juin ; trois nouveaux prêtres y étaient ordonnés, tandis que S.E. Mgr de Vienne, le lendemain, imposait les mains à deux autres dans sa cathédrale. Et cela porte à trois cent vingt et un le nombre des prêtres sortis du Séminaire depuis sa fondation en 1921.

Dieu soit béni, qui nous a gardés et soutenus !

Les vacances passées, nous recommencerons. Une vingtaine de nouveaux nous sont annoncés. Le corps professoral sera légèrement modifié pour faire face à diverses nécessités. Nous reprendrons le règlement intégral du Séminaire et... à la grâce de Dieu ! Nous savons très bien ce qu'« ils » pensent de nous ; mais tant que le Seigneur ne les laissera pas porter les mains sur nous, nous continuerons. Plusieurs jeunes prêtres viennent de faire des tournées de mission en pays délaissé depuis des années : ils reviennent plus ardents que jamais, témoins des immenses besoins du troupeau... Que nos amis prient pour que nous puissions tenir jusqu'au bout ! que ceux qui doivent venir un jour nous aider ou nous remplacer s'y préparent avec amour : le flambeau ne s'éteindra pas !

Veillez, mon Très Honoré Père, faire dire par M. le Visiteur de Hollande aux familles de MM. Marijnen, Opheij, Alers, et par votre secrétariat, aux familles de MM. Poncy, Thébault, Rabaux et à la mienne que nous sommes tous en bonne santé et pourvus du nécessaire. Nous pouvons circuler avec un permis accordé par la police et rien de grave ne nous menace. Nous recevons les lettres et revues envoyées d'Europe, mais nos lettres semblent n'être pas expédiées. Dans le pays, ici et là, il y a des restrictions à l'activité des prêtres, mais le bien se fait quand même et les chrétiens fidèles sont admirables de ferveur. Nous remercions Dieu de nous avoir gardés ici pour être ses témoins. Veillez prier et faire prier pour nous. Veillez aussi ne pas nous oublier pour le jour de la relève ! Que nos jeunes confrères se préparent à venir, l'épreuve ne sera pas si longue ; une immense espérance nous soutient tous, c'est que l'Année Sainte, sous l'impulsion de N.S. Père Pie XII, verra tant de prières et de sacrifices monter vers Dieu, qu'elle obtiendra la lumière et la paix pour tous les peuples qui attendent dans les ténèbres et la crainte. Bénissez, mon Père, avec toute la famille, celui qui se dit en saint Vincent, votre fils très humble et tout obéissant.

R. CARTIER, i.p.C.M.

LETTRE DE M. RAOUL CARTIER
Supérieur du Séminaire de Chala
AU T.H.P. M. WILLIAM SLATTERY
Supérieur général

Chala, le 7 septembre 1949.

Monsieur Très Honoré Père,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Il y a deux mois, je vous ai envoyé une lettre par un ami : j'aime à croire que vous l'avez reçue. Ayant aujourd'hui une nouvelle occasion, j'en profite avec empressement ne sachant pas combien de temps encore nous pourrions avoir cette heureuse fortune.

Par la grâce de Dieu votre maison de Chala se maintient. Au cours des vacances, à peu près tous nos séminaristes ont pu aller dans leur famille, mais ils y ont connu la misère : aux exigences des nouveaux maîtres s'ajoutent les inondations plus fortes encore que celles de 1939. Les uns plus tôt, les autres plus tard, tous nous sont revenus. Comme nous sommes maintenant le seul Séminaire Régional en Chine du Nord, de nouveaux élèves nous ont été proposés du Chantong et du Chansi. Nous les avons acceptés et le 1^{er} septembre l'année a commencé normalement avec soixante-sept élèves. Ils termineront demain leur retraite et après un jour de congé reprendront les cours. Le programme reste essentiellement le même. Seules les matières non ecclésiastiques ont été sacrifiées, littérature chinoise, langues étrangères, car il faut trouver le temps de faire chaque jour du travail manuel : jardinage, meunerie, reliure.

Pendant les vacances et jusqu'à présent nous n'avons eu aucun ennui. Notre situation en dehors de la ville nous vaut de ne pas attirer l'attention, ce qui est un grand avantage sous le présent régime. L'avenir reste évidemment très incertain, surtout depuis la publication du décret du Saint Office contre les catholiques sympathisant avec le communisme. Toutefois les règlements draconiens publiés pour les écoles ne nous atteignent pas : il faudrait une loi spéciale pour nous, puisque nous n'entrons dans aucune des catégories prévues... Nous profitons de cette situation pour continuer le plus longtemps possible cette œuvre de formation des clercs. Les deux plus grandes difficultés que nous craignons sont : 1° l'imposition de taxes excessives qui nous rendraient la vie impossible ; 2° l'internement des missionnaires étrangers en cas de guerre, ce qui supprimerait le corps professoral. Comme à cela nous ne pouvons rien, nous confions tout à la Divine Providence, nous souvenant que « Dieu y met la main quand Il nous ôte les moyens d'agir ». Si tout va bien cette année, nous pourrions encore donner sept prêtres de plus à l'Eglise de Chine.

Chala va voir cette année l'ouverture d'un Séminaire Interne pour notre Province du Nord. Des demandes instantes d'entrées ont décidé M. le Visiteur à faire acte de surnaturelle audace. Pour éviter des obstacles insurmontables, il est entendu que le nouveau Séminaire Interne sera logé dans une partie séparée des locaux de Chala ; c'est un pis aller, mais plutôt que de renoncer à continuer le recrutement de la Petite Compagnie, mieux vaut accepter les quelques inconvénients que

présente la juxtaposition des deux œuvres. D'ailleurs, une stricte séparation remédiera aux principaux de ces inconvénients. Faut-il toutefois ajouter que pour continuer ces œuvres que nous avons besoin d'un secours tout spécial de Dieu ? C'est notre espoir que vous voudrez bien nous recommander aux prières de nos chers Confrères et Sœurs pour que nous puissions « tenir ».

Nos Confrères vont bien, Dieu merci. Durant ces mois de chaleur à défaut d'un séjour à la montagne comme l'an dernier (notre villa de l'an dernier est devenue partie du « Kremlin » chinois !) ils ont pu aller faire un petit voyage à Tientsin. M. Tch'ang Joseph, ayant été réclamé avec instance pour le Petit Séminaire et M. Che Pierre, pour prendre la direction de l'École catholique d'infirmières, nous avons dû nous priver de ces confrères. C'est vous dire que les sept qui restent ont fort à faire ! Nous espérons que du nouveau Séminaire Interne quelqu'un pourra nous donner un coup de main. M. Marijnen est toujours Directeur spirituel et professeur de théologie pastorale. M. Opheij continue l'Écriture sainte et la Sociologie, tout en surveillant l'édition de son manuel d'Écriture sainte, dont j'espère pouvoir vous envoyer un exemplaire, témoignage d'une constance que n'ont pas rebutée les incertitudes des temps. M. Alers professe la théologie morale et le droit canonique, M. Augustin Ly, l'histoire ecclésiastique et la prédication (en plus de l'économie et des travaux), M. Poncy, la philosophie de deuxième année, et l'histoire de la philosophie. M. Rabaux, la théologie dogmatique (avec l'infirmier et l'étude du chinois), et votre serviteur le reste. Le moral est bon. Quand le ciel s'assombrit, nous tournons quelques disques de belle musique classiques que nous avons eu la chance de trouver, ou nous chantons nous-mêmes avec notre chorale du Séminaire des morceaux qui élèvent et excitent l'énergie !

M. le Visiteur est harcelé d'affaires : écoles, hôpitaux, dispensaires, procures, recourent à lui dans leurs multiples difficultés financières ou administratives. Il fait face à tout avec son calme et son réalisme coutumiers. Nos confrères n'ont eu jusqu'à présent aucune affaire sérieuse à régler avec les autorités (je veux dire qu'ils n'ont été ni accusés, ni appréhendés). En ville, comme à Tientsin, la situation est encore bonne pour l'Église : il n'y a eu aucune vexation et la vie chrétienne continue comme avant. A la campagne, par contre, et au fur et à mesure qu'on s'éloigne des centres, l'absolutisme des maîtres du jour imagine tous les moyens de bloquer le ministère des prêtres et la pratique religieuse des fidèles. Il faut s'ingénier pour réussir à assurer l'administration des sacrements. A cette tâche se vouent tous ceux que leur âge, leur savoir-faire ou leur audace rendent capables d'affronter les foudres de la police rouge.

Nous savons peu de choses d'Europe. Le courrier n'arrive que par intermittence et les lettres sont rares. Sans doute, de votre côté, savez-vous peu de choses de nous. Voilà du moins quelques nouvelles. Pourriez-vous demander à votre secrétaire, le cher M. Bonnet, de les communiquer à nos confrères anciens missionnaires de Chine du Nord, et à nos jeunes, MM. Paul Tchéou, Henzmann, Riccardi, Flourens, que je salue chaleureusement. Merci.

Enfin, j'apprends à l'instant que notre confrère, M. Bruno, est maintenant complètement bloqué au village de la Trappe

à Chengting. Il ne peut plus faire aucun ministère et il est réduit à un régime de famine. Pour que lui, si dur pour lui-même sur ce point, crie au secours, ce doit être vraiment le pire... Nous allons chercher à envoyer quelqu'un lui porter secours.

Priez et faites prier pour nous ! Nous n'oublions pas notre Petite Compagnie et ceux de nos Confrères qui souffrent encore plus que nous. Veuillez nous bénir tous et croire, mon Très Honoré Père, aux sentiments de respectueux attachement et d'humble obéissance de votre fils en saint Vincent.

R. CARTIER.

CANADA

LES FILLES DE LA CHARITÉ LES SERVANTES DES PAUVRES

(Par Conrad Bernier)

Une vie d'homme suffirait-elle pour écrire l'histoire des Filles de la Charité ?... Non. Leur histoire compte parmi celles qui ne s'écrivent pas, parce que trop chargée, lourde de beautés, tout à fait comme ces toiles immenses et géniales devant lesquelles les hommes s'extasient irrésistiblement, sans rien comprendre et murmurent que tout est trop beau et trop grand pour comprendre.

Les Filles de la Charité, qui ont une maison à Sherbrooke depuis un an ont besoin de coopérateurs, de collaborateurs amis qui les aideront à se donner tout à fait, et bien équipées au service du pauvre. C'est le but de ces lignes de les faire connaître à la population des Cantons de l'Est, augmenter leurs rangs et leurs pouvoirs et, conséquemment, leurs œuvres et leurs bienfaits. D'où viennent-elles ? Qui sont-elles Que font-elles ?... Voilà les questions auxquelles nous répondrons laconiquement ici, et nous terminerons par quelques bouts de phrases d'écrivains célèbres qui ont tenté d'écrire ce qu'était la Fille de la Charité.

D'où viennent-elles ?... « Du cœur et de la pensée d'un saint », a-t-on écrit. Certes, dans sa grande humilité, « Monsieur Vincent » s'en est défendu. Il a dit qu'il n'y avait pas pensé, que c'est Dieu seul qui a fait la « compagnie ».

Le XVII^e siècle s'ouvre « terrible et grand ». Saint Vincent de Paul se penche sur d'effroyables et immenses détresses. La situation est immense, mais le foudroyant génie du saint multiplie les moyens d'aborder la souffrance pour lui porter remède, apaisement, consolation. La France se couvre de « Confréries de Charité », assemblées de dames qui s'engagent à aider de toutes les façons les pauvres malades. A Paris, elles sont nombreuses et de très hauts lignages.

Mais Vincent de Paul se souvient que, par les villages où il a semé la charité, il a rencontré de fort bonnes filles qui n'aimaient pas le cloître, qui voulaient se donner à Dieu pour Le servir dans ses membres souffrants. La première, Marguerite Naseau, accepta l'offre de saint Vincent et de tous les coins de France accoururent bientôt de nombreuses jeunes filles pour grossir la phalange des Filles de la Charité.

IL Y A 300 ANS

Vêtues simplement, il y a trois cents ans, tout comme aujourd'hui, elles visitaient les pauvres quel que soit le logis, la mansarde, le cachot. La Compagnie s'organise peu à peu et le 25 mars 1643, autorisation est donnée de se consacrer totalement par les vœux simples de religion au service du Christ dans les pauvres. Les recrues arrivent plus nombreuses et de partout les vocations affluent et heureusement car la misère a tout envahi, partout il y a des malheureux, des affamés, des pauvres, et surtout des âmes à sauver.

Elles seront employées à la visite des pauvres, aux enfants trouvés et aux galériens... dans les hôpitaux et dans les hospices. Elles feront l'école aux petites filles ignorantes, iront chercher les pauvres dans leur maison.

Qui sont-elles ?... Le grand réalisateur que fut saint Vincent de Paul avait donc trouvé la solution de l'insoluble problème : donner aux pauvres de vraies servantes, c'est-à-dire des personnes qui, dégagées de toute autre préoccupation séculière, pourraient vouer leur vie à aimer et à servir Notre-Seigneur en la personne du pauvre et du malade.

La règle : c'est la grande doctrine évangélique de la perfection : le renoncement, la croix, la mort dans le Christ, l'amour, le don total. Fruit de la double expérience de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, elle est toute basée sur l'unique préoccupation des fondateurs : donner aux Filles de la Charité, à ces filles qui, tout en étant dans le monde ne sont pas du monde, une vie intérieure si intense, si profonde que l'autre vie, celle de l'apostolat dans les œuvres n'en soit que le débordement. Sans être soumises à la clôture religieuse, elles devront pratiquer toutes les vertus religieuses. Qu'elles partent vers leurs malades des faubourgs, vers les tout-petits de la crèche, leurs écolières et leurs salles d'hôpital, leur règle, jusqu'au soir, se fera le guide de leurs activités.

Forte, douce, stricte et cependant extrêmement souple, dénotant une profonde sagesse et une extraordinaire connaissance du cœur humain, la règle s'adaptant à tous les tempéraments, tous les pays, toutes les races. Elles sont des milliers celles qui les pratiquent et les aiment dans les cinq parties du monde. « n'en étant pas plus chargées que l'oiseau de ses ailes », selon Monsieur Vincent.

La Fille de la Charité n'est pas enchaînée au pauvre par la perpétuité d'un lien quelconque. Saint Vincent a voulu que chaque année ajoute à son mérite celui d'une consécration nouvelle. A la lettre, tous les ans, le matin du 25 mars, des milliers de Filles de la Charité sont donc libres, et chaque année sont mises en face de leur propre sort... Chaque année, des milliers renouvellent librement leurs engagements, car elles s'étaient données pour toujours.

En s'engageant par le vœu de pauvreté, les Filles de la Charité conservent la propriété de leurs biens, mais en abandonnant l'usage. Leurs revenus doivent être employés en faveur des pauvres et des bonnes œuvres, sous le contrôle de l'obéissance. Le vœu de chasteté va aider à ces filles à ne se rien réserver et à se donner totalement à Dieu.

Les Filles de la Charité doivent donc être aussi, et avant tout, « filles d'obéissance » dans le détachement le plus complet, le plus surnaturel qui soit. Quand au vœu du *Service des*

Pauvres, il est spécial, caractéristique, et constitue vraiment leur raison d'être. Pas un instant de leur existence n'échappera à l'empire de ce vœu : directement ou indirectement, les Filles de la Charité travaillent pour ceux que saint Vincent leur a appris à considérer comme leurs Seigneurs et Maîtres. Elles sont des servantes qui les servent aux dépens de leurs bras et à la sueur « de leur visage », qui les servent à l'exclusion des classes aisées de la société : elles sont à eux.

Admission et formation. Ces ouvrières de charité viennent de partout, de toutes les nations, de tous les milieux sociaux. Ce qu'on leur demande avant tout, c'est un très haut idéal de la vie à laquelle elles aspirent, une grande pureté d'intention, et une compréhension en profondeur de leur vocation. On exige la parfaite honorabilité de la jeune fille et de la famille, la force d'âme voulue pour vivre dans le monde sans être du monde, l'intelligence, le jugement et l'instruction nécessaire pour accomplir les missions dévolues aux Filles de la Charité par leur règle et la volonté de leurs supérieurs.

Que font-elles ?... Elles remplissent les rôles d'infirmières, d'éducatrices, de missionnaires, de sœurs hospitalières ! Le soin des hôpitaux auquel saint Vincent et sainte Louise de Marillac n'avaient point d'abord pensé pour les Filles de la Charité, leur fut cependant dévolu dès les tout premiers débuts de leur fondation. Le passage était d'ailleurs assez naturel du travail des servantes des pauvres à domicile à celui des hospitalières accueillant ces mêmes pauvres dans les grandes « Maisons-Dieu » d'autrefois.

A cette branche « Hôpital » se rattachent naturellement les sanatoriuns, les asiles d'aliénés et d'épileptiques, les hospices, les dispensaires si populaires des grandes cités avec leur innombrable clientèle de petits et de grands miséreux.

Et dans ces asiles de la souffrance, les Filles de la Charité réussissent à entretenir la joie et l'air de belle humeur traditionnels dans leur Compagnie. Les malades aiment les Filles de la Charité et surtout, ils savent et ils sentent qu'elles s'intéressent à tout eux-mêmes, à leur âme plus encore qu'à leurs pauvres corps endoloris, et c'est le grand secret de la prédilection que montre pour elle le grand nombre de leurs clients.

Mises, par leur fondateur, au service exclusif des pauvres, les Filles de la Charité devaient être directement amenées à enseigner les petits enfants. « A fréquenter le pauvre peuple pour remédier aux maux qu'engendre la misère, elles ne pouvaient manquer d'être frappées par ceux que produit l'ignorance. Car l'instruction est un objet de nécessité. Elle se distribue comme les remèdes aux malades, comme la consolation aux affligés, comme la nourriture à ceux qui ont faim. »

Du même geste dont il avait ouvert à ses filles le chemin des faubourgs et les grandes routes de l'Ile-de-France, saint Vincent de Paul eût voulu leur ouvrir les pays lointains où régnait la misère morale et les maux physiques. Aussi, quand, plus tard, s'offriront à leur ardeur conquérante les missions païennes, les Filles de la Charité n'hésiteront pas. C'est en 1839, Constantinople, Beyrouth..., puis la Syrie..., l'Algérie à peine conquise, l'Égypte, le Mexique, la Perse, les Philippines, l'Abysinie, Jérusalem, et enfin les deux Amériques. La Chine appelée à son tour, la Chine périlleuse et sanglante, où, très vite, se réalisera pour quelques-unes des vaillantes pionnières du Christ

la seconde vocation qu'avait jadis laissée entrevoir un entretien de saint Vincent. Le 21 juin 1870, Tientsin, hachées, déchiquetées, après d'atroces souffrances, dix Filles de la Charité achevaient leur œuvre missionnaire par un poème de sang et d'amour.

Arrivées le 14 avril 1948 à Sherbrooke les Filles de la Charité s'occupent activement des fillettes infirmes et des bébés délaissés à la Réhabilitation. Leur travail est fort apprécié par S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, et de toutes les autorités religieuses et c'est leur désir de les voir se multiplier dans la région. Un hôpital ouvert récemment à Asbestos est sous la direction des Filles de la Charité. Elles ont donc deux belles réalisations qui les récompensent un peu de leur dévouement, l'hôpital d'Asbestos et leur œuvre de Réhabilitation dont le directeur est M. l'abbé Simon Perreault.

Ce bref exposé donne très peu l'idée de ce qu'est l'œuvre qu'ont accomplie les Filles de la Charité dans le monde, œuvre qu'elles continuent d'édifier et qui ne se terminera qu'à la fin des temps parce que la misère et l'ignorance broieront toujours des humains. Pour suppléer à cette lacune nous citerons une page vraiment remarquable de Henri Lavedan et de M. l'abbé Bergey, sur les Filles de la Charité.

LA PETITE SOEUR DES PAUVRES

« ...Depuis qu'elle a pris son vol... où n'est-elle pas allée ?... Elle a fait, refait le tour du monde. L'univers est son circuit. Elle a plané sous tous les cieux... Où n'est-elle pas descendue ?... Ou n'est-elle pas montée ?... Elle a plongé dans toutes les douleurs et accompli toutes les attitudes du sentiment, de la pitié, du sacrifice... Héroïque, elle a été, sera toujours mêlée à l'histoire, à ses tremblements, à ses apothéoses. Guerre, épidémie, révolution, tempête, quand tous ne songent plus qu'à fuir, se tapir, dégringoler dans une cave, elle sort, elle s'éploie, devient l'oiseau perché sur le brancard, la colombe de l'arche, de la tranchée et de la barricade. Elle met des rideaux blancs à l'agonie du gueux et du soldat, leur procure une alcôve ; et à son souffle, l'aviateur ou le soldat fracassé respire en expirant. On la rencontre, on la voit dans les gares, à la portière des wagons de troisième, et dans les ports de mer sur le pont des grands bateaux sifflant pour la Chine ou les pays noirs ; et quand on l'oblige à rester en ville, c'est pour égayer l'école, l'ouvroir, l'hospice, être la fleur des crèches, le hennin des chapelles, ou jouer à pigeon-vole avec un troupeau d'orphelines. »

« Processionnelle, escortant, avec un bruit de feuilles, les cierges, les bannières, ou bien claquant aux jeux des enfants, aux cris de la rue, au vent de la foule, au salut des banlieues, on la vénère, on l'aime... On n'a qu'à dire « la petite sœur » et tout le monde a compris. C'est elle. Pas une autre. La Fille de la Charité, la sœur de saint Vincent de Paul ».

Et l'abbé Bergey écrit : *« Dans les duretés de la vie contemporaine, on rencontre les cornettes blanches au carrefour de toutes les épreuves. Depuis 1633, c'est une sorte de torrent de dévouement qui gagne la France, puis submerge peu à peu le monde entier, relevant, fécondant, réchauffant l'humanité sur ses rives miraculeuses. Elles sont actuellement des milliers, les « cornettes blanches ».*

« *Quand la Fille de la Charité passe, comme une splendeur française, le blasphème se tait, la haine désarme, le front se découvre, le cœur s'émeut...* »

Vous nous avez vaincus sur le champ de bataille, disait un jour un ministre hongrois à M. Bergey, au cours d'une visite dans les quartiers miséreux de Budapest... Mais nous ne pourrions jamais vous en vouloir, à vous, Français, parce que vous nous avez envoyé « ça »... Et avec admiration il montrait une Sœur de saint Vincent de Paul qui emportait dans ses bras deux petits pauvres.

« *Et qu'on n'objecte pas que ces milliers occupent toute la place disponible. Il y a de la place pour beaucoup plus de dévouement fraternel. Il y a encore des multitudes d'enfants sans mères, de femmes abandonnées, de malheureux qui boivent pour oublier, de taudis où le vice se développe, de poitrines que la pauvreté emprisonne loin de tout air pur et de toute lumière, de plaies qui pourrissent sans soin sur d'innombrables grabats, de coupables qui ne trouvent que mépris, d'adolescents désespérés qu'aucun regard d'indulgence ne raccroche à la vie... Il y en a... il y en a des nuées que ne peuvent atteindre les Filles de la Charité... parce que, dans le monde, il en faudrait des millions.* »

(*La Tribune de Sherbrooke, 15 avril 1948.*)

U. S. A.

ETATS-UNIS OCCIDENTAUX. — En conformité avec la norme directive du Décret 641 (*olim* 615) de la Vingt-neuvième Assemblée générale de 1931, M. Marshall-François Winne, Visiteur des Etats-Unis occidentaux depuis le 20 juin 1938, a été remplacé dans cette charge par M. James Stakeum (25 janvier 1950). Le nouveau Visiteur était, depuis le 13 août 1945, Supérieur du Séminaire de San Antonio, au Texas. Durant les onze années du *Visitatorat* de M. Winne, ont été ouvertes en la Province, les maisons de *Camarillo* (Séminaire Saint-Jean) en Californie ; *San Antonio* (Séminaire Saint-Jean) au Texas ; *Cotulla* (paroisse du Sacré-Cœur) aux environs de San Antonio ; *Bethany* (Petit Séminaire Saint-François), Oklahoma ; *Washington* (maison d'études auprès de l'Université catholique des Etats-Unis), au district fédéral de Columbia ; *Pampa* (paroisse Holy Souls) au Texas ; *Perryville* (paroisse Saint-Boniface) au Missouri, et enfin à *Saint-Louis* un double centre et pour les Missions vincentiennes à l'étranger, et pour répandre des informations religieuses. En outre a été constituée une équipe de missionnaires pour les *Neuvaines* et prédications dites de la *Médaille miraculeuse* qui ont grand et spécial succès dans les milieux catholiques américains.

LOS ANGELES

M. ROBERT BROWN

(*Perryville, 12 octobre 1905. — Los Angeles, 27 juillet 1949.*)

Il avait fait ses études à l'Université de la Californie du Sud où il prit son doctorat, il y a quelques années. Latiniste

de valeur, il avait écrit de nombreux articles dans le *Classical Journal*, et donné de nombreuses conférences aux groupements classiques de la ville. Ses mémoires sur la scansion des vers latins avaient retenu l'attention des spécialistes. Par ailleurs, M. BROWN était un zélé missionnaire, et le clergé lui demandait souvent de prêcher. Il venait de donner un cours d'été au Séminaire de Perryville. A peine revenu à Los Angeles, il fut pris d'une pneumonie virulente. Et comme son cœur n'était pas en bon état, il fut enlevé par une mort subite le lendemain de son entrée à l'hôpital. Il n'avait que quarante-quatre ans d'âge, et vingt-cinq de vocation.

(Extrait d'une lettre de M. Marshall Winne, Visiteur.)

TRIPOLI

FÊTE JUBILAIRE AU PAYS DES CÈDRES
LETTRE DE M. JOSEPH GEBRAN AU T.H.P. SLATTERY

Beyrouth, le 30 octobre 1949.

Monsieur et Très Honoré Père,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

J'ai eu le bonheur, au cours de ces grandes vacances, de prendre part au Jubilé d'un vétéran de la Province, et je crois réjouir votre cœur paternel, en vous en donnant un compte rendu détaillé.

Seul, depuis des années, en sa Maison de Tripoli, naguère si vivante, le Supérieur de la Mission, M. Joseph Azoury, ne peut goûter aux joies de la vie commune que durant deux mois de l'été, en sa maison hospitalière d'Ehden. C'est là, non loin des cèdres millénaires, à quinze cents mètres d'altitude, dans le site enchanteur d'une localité, dont le nom même évoque des souvenirs paradisiaques, que M. Azoury vient de célébrer, en famille, ce 10 août 1949, le cinquantième anniversaire de sa vocation religieuse.

M. le Visiteur, dont les multiples gestes de générosité sont allés droit au cœur de l'heureux jubilaire, était là, des premiers, pour participer à la fête, en compagnie de plusieurs confrères, représentant diverses Maisons de la Province.

Le matin de la fête, c'est à l'église paroissiale de Saint-Pierre, mais dans une atmosphère d'intimité familiale, que M. Azoury dit sa messe d'action de grâces, qui se termine, comme il convient, par le chant du *Te Deum*. La cérémonie religieuse est suivie d'une séance non moins édifiante que récréative, organisée par les Sœurs de Tripoli, qui estivent ici, dans une maison de louage.

En réponse au compliment en vers qui clôture la séance, M. le Supérieur dit un petit mot de remerciement et d'encouragement.

Les Filles de la Charité, observe-t-il, n'ont pas à craindre la concurrence ; elles peuvent bien perdre les enfants des classes aisées, attirées dans d'autres établissements scolaires ; il n'y a point de risques qu'on leur dispute les enfants trouvés, les orphelins et les orphelines, les pauvres infirmes et malades. Ce lot leur reste réservé, et c'est encore le plus beau.

Après les Sœurs de Tripoli, les Sœurs de Zgortha, qui sont chez elles à Ehden, ville d'été des Zgorthiotes, offrent, à leur

tour, leurs souhaits de fête, auxquels M. le Supérieur répond, en exaltant la collaboration, si féconde pour les œuvres, des fils et des filles de saint Vincent.

A midi, les confrères sont réunis autour d'une table digne du jour, et, le champagne débouché, je me lève pour lire une adresse, qui est le *curriculum vitae* du jubilaire, et que je me permets, pour cette raison, de reproduire, presque intégralement.

Cher et vénéré jubilaire,

Je ne suis pas des plus qualifiés pour prendre la parole en d'aussi solennelles circonstances. Mais voilà dix ans, que tous les ans, vous me réservez dans votre Ehdén le plus fraternel accueil et que je suis durant de longues semaines votre assidu compagnon et fidèle confident. C'est uniquement à ce titre que je vous adresse aujourd'hui, au nom de toute la Province, ce fraternel et modeste compliment, où je me bornerai à retracer simplement le cours si lumineux de votre si belle existence.

De souche montagnarde, par votre mère, originaire de Beitméry, et votre père, originaire d'Azour, vous êtes vous-même un raffiné citadin.

Natif de Beyrouth, ville lumière de l'Orient, vous accompagnez de bonne heure vos parents en Egypte. Et c'est là que devaient essaimer vos quatre sœurs, et les quatre survivants de vos frères. L'un d'eux : Négib bey Azoury, occupera de hautes fonctions dans l'administration ottomane, et publiera un ouvrage retentissant : Le Réveil de la Nation arabe dans l'Asie turque.

Tandis que vos frères s'apprétaient à conquérir de brillantes situations dans le monde, vous entendiez l'appel d'En Haut, et d'Alexandrie vous preniez votre vol pour l'Ecole Apostolique d'Antoura. Vous aviez choisi la meilleure part.

Agé de douze ans à peine, vous portez précocement la livrée ecclésiastique, qui vous sied à merveille. Et lorsque vous sortiez en promenade avec vos petits camarades en soutane, vous étiez vite distingué parmi tous ces curés en herbe, et c'est de partout que fusaient les cris d'admiration : « Oh ! qu'il est gentil !... Oh ! qu'il est mignon !... »

Plus qu'à ces vanités vous étiez sensible aux succès scolaires. Je sais pertinemment que vous avez cueilli des lauriers parmi les fleurs de rhétorique, en remportant, outre le premier prix de déclamation, le premier accessit de style. Il paraît même que votre jolie plume a été plus d'une fois complimentée, alors qu'assagie par l'âge elle avait déjà renoncé à plus d'une coquetterie.

Au terme de vos études secondaires, vous vous embarquez pour la France, pour le Séminaire interne de Paris, où vous êtes reçu le 10 août 1899, date mémorable que vous tiendrez à fêter annuellement, et que depuis votre accession au Supérieurat vous aimez à souligner, d'ordinaire, par un menu extraordinaire.

Mais, revenons à Paris. L'hiver y est rigoureux, et vous êtes de tempérament frileux. C'est alors pitié que de vous voir recroquevillé, engourdi et vivant au ralenti, à l'instar des marmottes. L'été, vous êtes plus gaillard et vous poussez la hardiesse jusqu'à dévaliser les poiriers de Gentilly. Non content de consommer sur place le fruit de votre larcin, vous faites une ample provision de bonnes poires juteuses, que vous cachez sournoisement sous votre traversin, en les rangeant par ordre de maturité, pour les manger, pour les savourer in tempore opportuno. Ce petit péché mignon ne vous empêche pas de travailler

ardemment à votre perfection. Et c'est en séminariste accompli que vous prononcez les Saints Vœux ; c'est avec une ferveur angélique que vous recevez les Saints Ordres. Prêtre le 17 juin 1905, vous êtes placé au Collège d'Antoura, qui fut le nid de votre vocation naissante. L'année à peine terminée, vous exprimez le désir de partir en Mission, et l'on vous envoie à Broumana. De fait, vous aviez l'étoffe d'un missionnaire missionnant. Et la preuve, c'est qu'en peu de temps vous avez retenu les procédés oratoires et catéchistiques de nos grands prédicateurs apostoliques. Vous avez, à maintes reprises, ressuscité devant nous. M. Jérémie Aoun, comparant sa mission à la lettre venue d'Amérique, messagère de bonne nouvelle, et M. Joseph Chimara, tonnant contre ces louches soirées, où, sous couvert de jouer aux cartes, les jeunes gens jouent à l'amour, et content fleurette aux jeunes filles en leur faisant les yeux doux. Ainsi donc vous êtes, dans vos débuts, appliqué aux Missions, mais elles ne vous retiennent guère. Un court passage à Beyrouth, et vous voilà à Damas, où vous consacrez à l'enseignement dix bonnes années de votre mûre jeunesse.

Nommé Directeur de l'École gratuite, vous installez immédiatement une sonnerie électrique, dont le fil relie l'étude à votre chambre. Dès que vous pressez le bouton, un petit bonhomme, digne de votre confiance, se présente gravement, qui vous informe sur l'état de la discipline. Avec le progrès vous auriez installé un contrôle par micro, voire même un poste de télévision. Quoiqu'il en soit, vos méthodes réussissent pleinement à faire régner parmi vos élèves l'esprit de ponctualité, d'application et de piété.

La Guerre de 14-18 interrompt votre activité scolaire pour étendre le champ de votre zèle sacerdotal en vous permettant de vous dévouer entièrement aux nombreux Libanais et Libanaises, que la misère avait chassés de leur pays.

A la fin de la guerre, vous êtes transféré à Alexandrie. Et c'est là que pendant vingt ans vous exercez, selon vos propres paroles, le ministère le plus fécond de votre vie. Aussi bien, discernant vos mérites et vos capacités, les autorités vous nomment enfin Supérieur de Tripoli.

Point n'est besoin de rappeler le zèle minutieux avec lequel vous desservez les maisons de nos Sœurs et le soin méticuleux avec lequel vous administrez les biens de votre maison. Tout cela est trop bien connu. Mais il se serait pas sans intérêt de rappeler, pour l'instruction et l'édification communes, quelques règles de votre Economie domestique.

Des confrères ont-ils envie de jouir l'été de votre maison de campagne ? Vous leur fixez raisonnablement la durée ainsi que les conditions de séjour, et, ces précautions prises, vous les recevez à bras ouverts, surtout s'ils ne viennent pas les mains vides.

Organisez-vous, en l'honneur de vos hôtes, une de ces excursions qui creusent l'estomac jusqu'au talon ? Vous avez tout prévu pour rassasier leur vorace appétit : vous leur servez, comme entrée, une bonne salade russe, qui les bourre dès le début et vous met en paix pour le reste du repas.

Voulez-vous, sans grever votre budget, alimenter la caisse de vos œuvres et projets pies ? Vous faites flèche de tout bois ; vous multipliez troncs et quêtes, et, quand vous constatez la modicité des sommes recueillies, vous invoquez stoïquement en

guise de réconfort un de ces proverbes, qui sont la sagesse des nations : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières », ou, comme l'on dit en arabe : « Un poil, et puis un poil, ça fait une barbe, à la longue ! »

D'habitude, les compliments sont flatteurs à plaisir. Je ne crois pas qu'on puisse adresser au mien un semblable reproche. Cependant, je m'en voudrais de conclure, sans louer hautement votre droiture, votre sincérité, votre simplicité, une simplicité de vrai fils de saint Vincent.

S'il me fallait d'un trait dessiner votre portrait moral, je n'hésiterais pas à dire que vous êtes un homme fidèle à vos principes, constant dans vos amitiés.

C'est de tout cœur que je vous offre, associées aux vœux de tous, l'expression de mes souhaits, et l'assurance de mes prières.

Cinquante ans de vie religieuse ! Quel magnifique bouquet pour Dieu ! Et pour vous, quelle splendide couronne !

Puissiez-vous y ajouter de nouvelles et nombreuses fleurs !

Puissiez-vous, après ces noces d'or, joyeusement, fêter vos noces de diamant ! Ad multos annos ! Vive M. Azoury ! Vive notre vaillant jubilaire !

Cette longue adresse se prolonge en longs applaudissements.

M. le Supérieur y répond par un toast vibrant et chaleureux, où il nous annonce son intention de rivaliser avec la Maison du Missionnaire, en transformant son Ehden en petit Vichy.

Fasse le ciel qu'un tel projet se réalise au plus tôt, pour la plus grande joie des petites santés de la Province !

Joseph GEBRAN,
Prêtre de la Mission.

AUSTRALIE

M. JEAN-ALBERT SOUTER

(11 octobre 1899, Kogarat — 6 juin 1949, Eastwood)

Le dimanche 6 juin 1949, M. SOUTER s'en est allé recevoir la récompense éternelle, à l'âge de quarante-neuf ans, après avoir passé vingt-sept ans dans la Congrégation. Elevé dans sa jeunesse par les Frères Maristes, il fut le condisciple de l'actuel archevêque de Sydney, le cardinal Gilroy. Il assistait tous les jours à la messe, et il prenait avec lui son déjeuner afin de pouvoir se rendre ensuite tout droit à l'école. Il cherchait de l'emploi les jours de congé afin de pouvoir se procurer ce dont il avait besoin comme écolier. Pendant ses études secondaires, il fut pensionnaire au Collège Saint-Joseph, *Hunter's Hill*, avec deux cents autres enfants. Doué d'une grande vigueur physique et bien développé, il devint membre de l'équipe de canotage du Collège. Mais il ne s'intéressait pas beaucoup au sport, et il consacrait la plus grande partie du temps de ses récréations à la mécanique et au travail manuel. A la fin de ses études, il obtint une bourse à l'Université de Sydney ; et grâce à l'argent qu'il gagnait durant ses vacances, il put résider au Collège Saint-

Jean, qui était alors dirigé par M. Maurice O'Reilly (1866-1933), prêtre de la Mission. Grâce au sérieux de son application, il conquit le diplôme de bachelier ès arts, puis il résolut de se consacrer au sacerdoce. Il fut accepté dans l'archidiocèse de Sydney, et, après une année de philosophie, il passa à l'étude de la théologie au Séminaire Saint-Patrick. Là, il se fit remarquer par sa solide piété et sa régularité ; aussi, nul ne s'étonna-t-il quand, au bout d'un an, il demanda à être admis dans la Congrégation de la Mission. Comme sa pension au Séminaire avait été payée en grande partie par les bourses de l'archevêché, la question se posa de savoir si la Congrégation devait rembourser cet argent. Mais on reconnut que cette prétention n'était pas fondée, et M. SOUTER entra au Séminaire interne nouvellement érigé à Saint-Joseph, à Eastwood, et en fut l'un des membres fondateurs. C'était en mars 1922 ; il avait vingt-deux ans.

Il fut exact et régulier, zélé, très appliqué à tous les exercices du Séminaire ; il fit ses délices des divers travaux corporels qu'il était en mesure d'exécuter : déraciner des arbres, faire des clôtures, aménager des courts de tennis, travailler le jardin, et bâtir. Il avait le don de se rendre très utile. Après son séminaire interne, il fut envoyé avec trois autres étudiants continuer ses études de théologie à la Maison de Saint-Joseph de Blackrock, car l'Australie était alors partie de la Province d'Irlande. On s'y souvient encore de son énergie et de sa force, de son zèle pour l'étude et de sa conduite édifiante. Il pouvait se faire tout à tous. C'était un bon compagnon, secourable à ses confrères. Il fut choisi pour aller poursuivre ses études à Rome, en 1925. C'est là qu'il fut ordonné prêtre en 1926. L'année suivante, il conquit son doctorat en théologie à l'*Angelicum*. C'est à la Maison-Mère qu'il passa ses vacances de Rome, et il vécut quelque temps avec les étudiants à la maison de campagne de Beau-camps. Il suscita quelque étonnement par la longueur des excursions qu'il fit en bicyclette, pour se rendre en pèlerinage à Folleville, Châtillon et autres lieux. Comme il prenait un vif intérêt à la vie de saint Vincent, il voulut visiter les endroits sanctifiés par sa présence. A cette époque encore il s'informa exactement des usages de la Maison-Mère, les comparant avec ce qu'il avait fait pendant son séminaire interne, afin de pouvoir en instruire ceux qui étaient soucieux d'uniformité ; et cela lui fut très utile à lui-même quand il devint directeur de Séminaire interne.

A son retour en Australie, M. SOUTER fut nommé professeur au Collège Saint-Stanislas à Bathurst. Mais ses talents ne le prédisposaient pas à la formation des enfants ; et sa conception sérieuse de la vie ne s'accommodait pas de la vivacité de la jeunesse. Il continuait à s'occuper de travaux manuels : conduire un tracteur, réparer des machines, s'adonner à des travaux de menuisier ou de plombier lui fournissait une occupation intéressante et utile. Il commença à enseigner la théologie à Saint-Joseph d'Eastwood, en 1929, et se montra un professeur capable et clair, en même temps qu'il était zélé pour le travail de la prédication et des confessions. En mars 1931, M. SOUTER fut nommé directeur des étudiants et des séminaristes. Il s'acquitta de cet office avec un soin exact et méticuleux. Les intérêts de ceux qui lui étaient confiés furent son principal souci, et il s'efforçait de les former aux solides vertus sacerdotales. Les notes de ses conférences de cette époque montrent

le travail qu'il fournissait pour s'acquitter de ce devoir. Peut-être ne savait-il pas apprécier pleinement la faiblesse des autres et les mesurait-il trop strictement d'après son programme à lui. Car la somme d'énergie physique réclamée par lui à la jeunesse était très grande. Il cherchait toujours à augmenter le rendement de la propriété, à améliorer le terrain de jeu et le jardin, et il s'ingéniait à procurer aux étudiants ce qui pouvait leur apporter un agréable délassément. Chaque fois qu'il avait une journée libre, il passait plusieurs heures au confessionnal dans notre église paroissiale de Saint-Vincent à Ashfield ; toujours son zèle le portait aux activités du ministère.

Nommé Supérieur d'Eastwood, en 1934, il se chargea de l'enseignement de la morale et de la classe de prédication, deux matières auxquelles il s'intéressait vivement. Il s'assura l'aide de maîtres experts dans l'art de la parole pour la formation de la voix. C'est à cette époque qu'il surveilla les plans et la construction de la belle chapelle de Saint-Joseph, élevée en souvenir de celui qui fut le premier Visiteur de la Province d'Australie, M. J. O'Reilly. Cette chapelle est construite en grès encadré de briques, et son plafond est décoré par la reproduction des deux côtés de la Médaille miraculeuse. Peu après, il surveillait la construction de la Maison *Louise de Marillac*, édifiée non loin de là pour servir de Séminaire aux Filles de la Charité, à qui il fut toujours dévoué. Durant ce temps, il commença à sentir les atteintes d'ulcères internes qui finirent par occasionner sa mort. Il s'était probablement surmené physiquement et intellectuellement ; car, malgré ses occupations à la maison, il donnait un temps considérable au ministère paroissial. En fait, ses travaux au dehors empiétaient sur son activité dans la maison et mettaient à l'extérieur le centre de ses préoccupations.

Quand il fallut un directeur spirituel à demeure pour le Petit Séminaire diocésain, on fit choix de M. SOUTER, et pendant deux ans il vécut au milieu des prêtres séculiers dans le Séminaire où lui-même avait étudié la philosophie. Ceux qui le connurent à cette époque parlent de son infatigable énergie et de son attention aux besoins des étudiants ; il n'omettait rien de ce qui pouvait procurer leur bien. A ses moments libres, on le voyait sur sa bicyclette, une hache attachée à sa machine, allant à la forêt pour y abattre des arbres et fendre du bois. L'excès de son zèle pour le mieux-être du Petit Séminaire le mit en opposition avec l'autorité qui le dirigeait et avec son ami le cardinal ; et bientôt, il fut transféré à la paroisse de Saint-Vincent à Ashfield. Il fut le dernier directeur spirituel donné au Petit Séminaire par la Congrégation.

A la paroisse, son zèle trouva à s'occuper parmi les pauvres, surtout dans les associations d'hommes, et son confessionnal fut toujours très fréquenté. Il donna aussi des missions spéciales et des cours d'instruction religieuse pour les non-catholiques. Il fut bien regretté par les paroissiens quand on l'envoya enseigner de nouveau la théologie au Séminaire Sainte-Croix en Nouvelle-Zélande. Il retrouva vite son art de professeur ; et, comme économiste, il fit voir ses talents pour l'organisation et le maniement des affaires temporelles. On pouvait le voir, parfois, pieds nus, labourant les champs, ramassant le foin ou arrachant les pommes de terre, entouré d'une bande de séminaristes à l'ouvrage.

Les attaques de la maladie devinrent plus fréquentes, et il dût passer quelques mois à l'hôpital. Après une nouvelle hémorragie interne, il fut décidé qu'on le retirerait de la vie fatigante qu'il menait, et il revint en Australie. Les médecins furent d'avis qu'il fallait sans tarder lui faire subir une opération qui paraissait sans danger. Mais elle ne réussit pas, et, en fait, il ne s'en releva jamais. Il mourut paisiblement, après une semaine de préparation fervente à sa fin qu'il savait toute proche.

Vingt années de sa vie sacerdotale furent consacrées au bien des jeunes clercs. Pour eux il eut le plus grand soin et un extrême respect. Son dévouement à leur bien spirituel et intellectuel ne connaissait pas de limite. Soigneusement, et dans le plus grand détail, il étudiait leur caractère et leurs aptitudes, et il se faisait leur guide et leur aide. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, il s'adonnait aux travaux du ministère, et il était toujours prêt à prêcher, à confesser, à donner des retraites, toutes choses qu'il faisait avec une exactitude mathématique, et selon un programme et une méthode bien déterminés. Dans le maniement des affaires temporelles il fit preuve d'un soin et d'une capacité exceptionnels, et le travail de ses mains épargna bien des dépenses à la Congrégation. Comme homme de communauté, il était un observateur très strict de la règle. Il suivait un programme fixe là où cela dépendait de lui. Il savait apprécier le côté plaisant de la vie et des événements, bien qu'il regardât la récréation comme étant souvent du temps perdu. Il ne prenait pas sa part des jeux et divertissements en usage, mais retournait sans tarder à ses travaux manuels et à ses occupations.

Durant toute sa vie il fut profondément édifiant. Sa régularité à l'oraison et sa célébration de la messe faisaient connaître la source de ses inspirations, et son zèle pour la Congrégation et l'Église étaient les premiers fruits de sa piété. Le soin qu'il prenait des malades et des égarés, l'intérêt qu'il leur portait étaient évidents, et, à ses diverses occupations, il apportait tout son cœur et toute son attention, tandis qu'il était toujours en quête de nouveaux champs à conquérir.

Il est mort riche de bonnes œuvres, à l'âge de quarante-neuf ans. Bien qu'on ne regardât pas son opération comme très dangereuse, avec la manière ordonnée qui lui était habituelle, il se prépara minutieusement à toute éventualité, mettant parfaitement son âme en ordre et refaisant son testament en faveur de la Congrégation. Vers la fin de sa maladie, il exprima sa gratitude pour les prières faites et les messes célébrées pour lui, et pour tous les actes de bonté de ses confrères, remerciant Dieu de l'avoir fait bénéficier d'une telle mesure de charité fraternelle. Après que deux confrères et les sœurs infirmières eurent récité les prières des agonisants, il continua, avec une foi vive et une grande résignation à répéter de courtes prières jusqu'à son dernier soupir ; puis, l'âme assurée et paisible, il alla rejoindre saint Vincent au ciel.

Il laisse le souvenir de son zèle et de son amour du travail, d'une piété solide et sérieuse, de sa vénération et pratique de la Règle, de son amour et dévouement pour la Compagnie. Puisse son exemple inspirer à d'autres la résolution de donner leur vie à Dieu dans la Congrégation !

Nicolas ROSSIER.

PETITES NOUVELLES

SHANGHAI. — Le 25 mai 1949, Shanghai et Ningpo ont été libérés, par l'arrivée des troupes nationalistes. Un nouvel état de choses commence.

NINGPO. — Des avions venant de Formose (septembre 1949) ont laissé tomber des bombes. Gros et graves dégâts à la Mission. Aucune perte de vies humaines, mais dommages sérieux aux bâtiments. Réparations difficiles... impossibles même, vu la carence de matériaux et l'augmentation fort sensible des impôts.

PEKIN. — La maison des Sœurs de *Ou tong Ting* est fermée. Les autres maisons travaillent.

WENCHOW. — Absence de tout Lazariste, européen ou chinois. M. Cen y est volontaire.

DAMAS. — En décembre 1949, le Collège Lazariste *Saint-Vincent* enseigne 223 élèves dont 166 catholiques, 32 orthodoxes et 25 non chrétiens. De son côté, l'école gratuite *Saint-Joseph* groupe 55 élèves, dont 43 catholiques et 12 orthodoxes. Au total 209 catholiques et 44 orthodoxes. En dehors du personnel lazariste, le corps professoral compte 14 professeurs dont 8 internes.

GROSSETTO. — Dans la Maremme toscane, les pauvres populations sont dans un état d'abandon et de dur travail bien connu des fervents de la géographie humaine. Aussi devant tant de misères, le zèle apostolique de Mgr Paul Galeazzi, depuis le 6 janvier 1933 évêque de Grossetto, s'est ému : il vient d'appeler les Prêtres de la Mission de la province romaine à l'aider selon l'idéal vincentien de leur vocation (missions, retraites, formation de prêtres). — Le 7 novembre 1949, a été inaugurée, avec ses quinze chambres, la maison de Grossetto, spécialement construite pour les missionnaires : *Casa del Clero San Vincenzo de' Paoli*, via Trento, 20. Tout y est, comme il se doit, de facture moderne : eau courante, ouvertures spacieuses. Le travail de ces premiers mois comporte missions et diverses autres prédictions : retraites, triduums, neuvaines, service de l'hôpital et aumôneries. Les labeurs et occupations ne font pas défaut aux quatre confrères actuels. (*Annali* 1949, p. 342-343.)

PLAISANCE. — Le 30 octobre 1949, le Président de la République italienne, et Mme Einaudi, sont venus à Plaisance. Il s'agissait, à la sortie nord de Plaisance, d'inaugurer officiellement le pont sur le Pô, rebâti sur 9 mètres de large, après les bombardements de 1944. Huit arches de 76 mètres d'ouverture constituent les quelque 406 mètres de reconstruction. Après cette inauguration, témoin de l'activité et vitalité italiennes, le programme prévoyait une rapide visite au Collegio Alberoni. Le Président devait également y poser la première pierre de l'Ecole l'Agriculture, nouvelle construction à ajouter à l'œuvre de la fameuse et illustre maison. Après les cérémonies arrêtées par le protocole, le Président assista à la messe dans la chapelle du Collegio et visita la magnifique fondation du cardinal Alberoni, né et mort à Plaisance (1664-1732), et ministre de Philippe V, roi d'Espagne.

Le cortège présidentiel parcourut rapidement la chambre du cardinal, admira ses ornements encore conservés, la bibliothèque, la pinacothèque, etc... Cette journée évoque dans la chronique du *Collegio* d'autres illustres et douloureux passages de souverains.

Ainsi, dans la nuit du 17 au 18 décembre 1798, arrivèrent pour un gîte passager, les rois de Sardaigne Charles-Emmanuel IV et Adélaïde-Clotilde de France (aujourd'hui *Vénéralbe*) et leur suite de quelque soixante personnes. Ils se rendaient précipitamment à Livourne en vue d'un embarquement pour la Sardaigne où les exilaient des ordres français.

Quatre mois plus tard, du 15 au 17 avril 1799, le pape Pie VI, emmené captif en France, séjourna au *Collegio*, retardé dans son voyage, par le difficile passage de la Trébie toute proche. En 1949, cent cinquante ans plus tard, pour commémorer ce souvenir, sur l'intervention des autorités locales, une inscription fut placée dans l'atrium de la maison.

PICS VI PONT. MAX.
CUM EXSUL IMMERITUS
CAPTIVUS IN GALLIAM DUCERETUR
IN HOC ALBERONIANO COLLEGIO
A DIE XV AD XVII APR. A. MDCCIC
MORATUS
FILIS EUM RECREANTIBUS
PATERNAM CHARITATEM EXHIBUIT
MODERATORES ET ALUMNI
CL POST ANNIS
MEMORES POSUERUNT
A. D. MCMXLIX

(*Annali*, 1949, p. 346-351.)

PLAISANCE. — M. *Pompeo Silva* (28 août 1867-26 novembre 1932).

Né à Bedonia, il fut le dernier garçon de Catarina Dallara et d'Angelo Silva, qui l'eut à l'âge de 65 ans et qui mourut à 92. Elève au *Collegio Alberoni*, Pompeo trouva là sa vocation. Après son temps de probation au Séminaire interne de Montecitorio, sous la direction de M. Zualdi (1888-1890), il fut envoyé à Plaisance où il exerça d'abord l'office de Directeur et peu après devint ardent et remarquable missionnaire.

En mai 1915, chapelain militaire en l'hôpital de la Croix-Rouge, installé au *Collegio Alberoni*, il y manifesta heureusement les suggestions de son zèle. En 1920, il fut nommé Recteur du Séminaire d'Ancône, conservant toujours son zèle pour la prédication. En août 1924, il revenait au *Collegio Alberoni* pour les Missions et pour redevenir peu après Directeur des Étudiants. En 1932, après une retraite donnée au Séminaire de Reggio d'Emilia, il rentrait épuisé et littéralement à bout de forces. Contraint de s'aliter, il donna jusqu'au bout les marques de son courage et les preuves de sa patience et de sa conformité aux divins vœux. Le samedi 26 novembre 1932, dans la vigile de Notre-Dame de la Médaille, il s'endormait dans le Seigneur et sous le regard de la Vierge.

D'agréable et facile commerce, M. Pompeo Silva plaisait par la grande cordialité et la sincérité de son cœur, bon et affectueux. Il écrivit et en 1929, publia chez Marietti un *Mois de Saint-Joseph*, preuve évidente de sa dévotion envers l'époux de la

Vierge et témoignage de sa sérieuse culture ascétique. Lecteur intrépide et valeureux, il vivait dans le commerce quotidien de la Sainte Bible, dont la Concordance était toujours à ses côtés et souvent feuilletée. Il avait, à ce propos, coutume d'affirmer que si on lui avait donné une *lire* pour chaque consultation de ce livre de chevet, il serait nettement millionnaire. M. Silva, comme preuve de ses nombreuses lectures, a laissé plus d'une centaine de cahiers de notes. Aux *Annali* il confia entr'autres deux notices : sur les clercs Georges Albis, étudiant de Chieri (4 mai 1882-20 avril 1902), et sur le frère Pierre Mazza, de Plaisance (10 mai 1903-27 mars 1926).

En 1925, principale contribution, à l'occasion du tricentenaire de la fondation de la Congrégation, il donna un abrégé de son histoire en Italie : *Cenni storici su la Congregazione della Missione in Italia (1642-1925)*, XVII428.

A ces nombreuses occupations et lectures, en amateur de liturgie, M. Pompeo Silva joignit l'élaboration et composition de nombreuses messes et offices pour nouveaux saints et bienheureux. Ainsi, lors de son séjour à Ancône, accédant aux secrètes pensées et aux vifs désirs du cardinal Vico, il se dépensa pour que fût rétablie la fête de la Sainte-Famille. Il suggéra même (ce qui advint et fut agréé) que, pour les leçons du second nocturne de cette fête, on adoptât au Bréviaire des extraits du Bref de Léon XIII, *Neminem fugit* du 14 juin 1892. On juge de sa joie devant le décret qui rétablissait la solennité de la Sainte-Famille. Ce fut pour lui l'avant-coureur de la jubilation céleste. (D'après *Annali*, 1949, p. 356-359.)

SHERBROOKE (Canada). — *L'œuvre des Sœurs*. — Le mercredi 14 avril 1948, fête du Patronage de Saint-Joseph, les Filles de la Charité arrivaient à Sherbrooke (Canada). Monseigneur Desranleau, évêque de cette ville, avait demandé des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, pour aider l'Œuvre de la « *Société de Réhabilitation* ».

L'Œuvre s'occupe de l'adoption des bébés, et du soin des enfants anormaux ou inadaptés. Elle comprend un bureau central qui dirige l'ensemble, et où siège le Service Social de toute l'œuvre ; une crèche de cent bébés, plusieurs maisons abritant trois cents garçons, deux maisons pour les filles. La direction est assurée par un prêtre du clergé diocésain, M. l'Abbé R. Demers ; le soin des garçons est confié à des prêtres assistés par des laïques dévoués.

Les Sœurs de Saint Vincent sont chargées de la crèche, des filles et de la lingerie de toute la Société.

A la crèche, une Sœur dirige le personnel chargé de soigner les cent poupons Enfants abandonnés, nés dans la Province de Québec, ils sont amenés en vue de l'adoption. Les personnes désireuses d'adopter viennent les visiter, font leur choix, et après une enquête le bébé leur est remis, il devient légalement leur enfant au bout de six mois. Le Bon Dieu bénit visiblement leur charité ; parmi les personnes qui donnent ainsi un nom et une famille à ces pauvres petits, nombreuses sont celles qui viennent redire leur joie après des mois et des années d'adoption. Plusieurs adoptent deux, trois, quatre, même cinq enfants, disant que, puisque le Bon Dieu n'a pas permis qu'ils aient une famille à eux, ils veulent en former une par l'adoption. Les adoptions sont nombreuses, plus de trois cents par année.

Les filles sont au nombre de soixante-dix, divisées en deux groupes. Une trentaine d'entre elles sont élevées dans une atmosphère toute familiale. Au point de vue mental elles sont normales ou légèrement anormales, elles sont confiées à cause d'une situation de famille spéciale, ou pour être préservées d'un mauvais milieu. Les Sœurs et l'Œuvre s'efforcent de leur donner une vie heureuse où s'allient dans la plus grande simplicité travail, délassément et apostolat. On espère arriver ainsi à en faire de vraies jeunes filles chrétiennes capables d'affronter les difficultés et les dangers de la vie. Cadettes de la Vierge, Louisettes, Croisées rivalisent d'ardeur pour plaire à Jésus et à Marie par leur vie pure et leur joyeuse charité.

Le deuxième groupe comprend une quarantaine de filles très retardées au point de vue mental. Avec l'aide d'éducatrices et de monitrices douées d'une grande patience et aimant vraiment ces pauvres enfants, les Filles de la Charité et leurs coopératrices essaient de leur faire acquérir le plus possible de connaissances usuelles, et espèrent arriver à développer peu à peu, et à les employer dans la maison à des travaux selon leurs capacités.

Les Sœurs sont cinq pour ce travail déjà trop abondant, et néanmoins pensent pour le printemps à édifier une construction dans la banlieue de Sherbrooke, qui abritera trois cents filles. Pour obtenir un personnel plus stable et plus dévoué en même temps que compétent, les Filles de la Charité projettent d'ouvrir bientôt une école d'Assistantes Catholiques de l'Enfance. Puisse le Maire de la Moisson envoyer des ouvrières à sa moisson, et à ces belles œuvres, toutes vincentiennes d'esprit.

Janvier 1950.

EN MARGE DES RÈGLES

« ET QUONIAM, UT AIT SANCTUS ZENO... »

Nos Règles communes citent neuf fois littéralement le texte des Évangiles. On y trouve cinq citations de saint Paul et une du Livre des Nombres. A ces références au texte de la Bible, une seule s'ajoute, qui nous renvoie à saint Zénon. « *Et quoniam, ut ait sanctus Zeno, curiositas reum efficit, non peritum...* » (Règles communes, ch. XII, parag. VIII.)

Un personnage des « *Promessi Sposi* », de Manzoni, lisant un panégyrique de saint Charles Borromée où l'illustre évêque de Milan est comparé aux grands personnages de l'histoire, tombe en arrêt devant le nom de Carnéade, philosophe grec du III^e siècle avant notre ère, et il se pose la question : « *Carneade ? Chi era costui ? Carnéade ? Qui donc était-ce ?* » Il est probable que dès notre première lecture de ce passage (et sans doute maintes fois dans la suite), nous nous sommes interrogés, nous aussi : « *Zenon ? Qu'est-ce à dire ?* » Peut-être y avons-nous mis un certain scepticisme, nous demandant si ce personnage n'était pas plus ou moins fictif et si l'attribution qui lui était faite de la maxime en question avait plus de valeur qu'une conjecture sans fondement. Pourtant la référence est bien exacte. Prenons le tome XI de la Patrologie latine de Migne, qui contient les écrits de saint Zénon de Vérone et ceux d'Optat de Mi-

lève. A la colonne 398 nous trouverons textuellement la maxime alléguée par nos Règles communes comme étant de saint Zénon.

Tous les auteurs voient dans cet écrivain un évêque de Vérone. Mais l'accord cesse quand il s'agit de l'époque à laquelle il vécut et de la nature des erreurs qu'il combat dans ses discours. Les uns le font vivre au III^e siècle de notre ère ; sa vie aurait été couronnée par le martyre sous le règne de l'empereur Gallien (260-268). Mais il est plus vraisemblable que saint Zénon vécut un siècle plus tard et qu'il occupa le siège épiscopal de Vérone de 362 à 380 environ. Il aura donc été le contemporain de saint Ambroise (340-397) ; et c'est sans doute à lui que fait allusion l'évêque de Milan dans une lettre qu'il écrit à Siagrius, évêque de Vérone, probablement le successeur immédiat de Zénon.

Nous ne connaissons guère sur la vie de ce personnage que les renseignements fournis par ses discours. Il s'y montre fort zélé pour la diffusion et la défense de la foi catholique. Nous apprenons par lui que les païens se glissaient nombreux dans son auditoire et qu'il se produisait parmi eux beaucoup de conversions ; à tel point qu'il fallut construire une nouvelle église, l'ancienne étant devenue insuffisante pour la foule accrue des fidèles. Mais Zénon devait aussi protéger la foi de ses ouailles contre des erreurs qui la pervertissaient, notamment des hérésies qui niaient la divinité du Christ. Qui étaient ces hérétiques pris ainsi à partie par Zénon ? Si l'activité de celui-ci se situe dans la deuxième partie du IV^e siècle, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de disciples d'Arius. L'arianisme avait, en effet, recruté beaucoup d'adeptes dans l'Italie du Nord. Le prédécesseur de saint Ambroise sur le siège épiscopal de Milan, Auxence, était arien, et nous savons les ennuis que ses partisans causèrent au grand docteur qui les combat fréquemment dans ses écrits. Rien d'étonnant qu'à Vérone, distante de Milan d'une centaine de kilomètres, les Ariens aient été en nombre sous l'épiscopat de saint Zénon.

Sans doute, Arius avait eu des prédécesseurs ; d'autres avant lui avaient nié la divinité du Christ. Mais il est difficile de ne pas reconnaître la doctrine précise de l'arianisme dans plusieurs formules citées et combattues par l'évêque de Vérone. L'une des raisons principales de leurs erreurs était le désir excessif de rendre intelligible le dogme chrétien. Ils se flattaient de pénétrer le mystère au moyen de la philosophie. C'était faire preuve d'une curiosité excessive et malséante qui tournait au sacrilège. Aussi Zénon s'en prend-il souvent à la curiosité dans ses discours. « *Puisque, dit-il, il n'est pas au pouvoir de l'homme de voir les secrets de la foi, jamais, mon frère, ta curiosité ni tes disputes ne te seront d'aucun secours* » (col. 265-266). « *L'homme curieux élève son cœur et il s'efforce de comprendre la grandeur de Celui dont il n'imité pas l'humilité* » (col. 320). « *Quelqu'un pourra-t-il se flatter de connaître les secrets de Dieu quand les mystères de son propre corps lui échappent ?* » (col. 401-402). « *S'il faut scruter d'un cœur simple les paroles de Dieu, nous ne devons pas chercher curieusement à pénétrer ses secrets* » (col. 444-445).

Les Ariens se donnaient comme des gens informés, au courant, qui savaient les choses (« *periti* »). Zénon aime mieux avouer son ignorance : « *Passer pour incompetent (« imperitum ») vaut mieux que se comporter en sacrilège* » (col. 268).

Mais l'évêque de Vérone conteste aux Ariens la réalité de la science dont ils se targuent. Et c'est ici qu'intervient la phrase citée par nos Règles communes. Elle se trouve dans le quatrième sermon du Livre deuxième. Plutôt que de « sermon » il faudrait parler de note ou d'extrait de sermon ; car ce « *tractatus* » n'a que quelques lignes, comme le précédent. Il est intitulé dans nos éditions « *De Genesi, seu de æterna Filii, Dei generatione.* » Zénon y dit que le Fils unique de Dieu, vivant de toute éternité au sein de son Père, qui seul connaissait son secret, est sorti de ce cœur pour créer l'univers et pour visiter le genre humain. Car tout ce que le Père lui prescrit de faire, le Fils, force et sagesse de Dieu, le fait admirablement par sa parole. Et Zénon termine par ces mots : « *Hunc curiosi opinionibus vanis violare conantur ; nunc intelligunt quoniam curiositas reum efficit, non peritum* » (col. 397-398). Ce qui signifie : « *Ces hommes trop curieux veulent par leurs vains raisonnements pénétrer de vive force dans ses secrets ; ils comprennent maintenant, ces malheureux, que la curiosité rend coupable et non pas sachant.* »

Cette citation de Zénon est bien en situation dans nos Règles communes. Saint Vincent nous y dit que les missionnaires, et particulièrement les étudiants, doivent se tenir en garde contre l'avidité excessive « de savoir ». Mais il ne condamne pas pour autant l'étude. Les missionnaires devront s'adonner de toutes leurs forces (« *impense* ») aux études qu'exigent les emplois de leur vocation. Seulement, ils se souviendront que leur souci capital doit être de grandir dans la science des saints, qui s'enseigne à l'école de la croix. C'est affirmer le primat de la vie morale et spirituelle sur la vie simplement intellectuelle, et souligner le danger d'un désir de savoir qui ne viserait qu'à satisfaire la curiosité. Rien de plus juste. Sur ce point, notre saint fondateur a, maintes fois, dit sa pensée. Il le fit spécialement dans une répétition d'octobre 1643, à l'occasion de la reprise des cours à Saint-Lazare. Il y dit notamment que « *ceux qui étaient savants et humbles étaient le trésor de la Compagnie, comme les bons et pieux docteurs étaient le trésor de l'Eglise.* » (Edit. Coste, t. XI, p. 126-127). Et il ajoutait : « *Comme naturellement, nous désirons savoir quelque chose de nouveau, si nous n'éteignons ce désir et cette curiosité, il n'y aura pas une feuille de lecture qui ne puisse servir à la vanité* » (Ibid., p. 127). Il disait enfin qu'il faut *étudier en sorte que l'amour corresponde à la connaissance* » (p. 128). C'est déjà tout l'enseignement des saintes Règles, quinze ans avant leur impression.

Saint Vincent connaissait-il les œuvres de l'évêque de Vérone ? Ou bien a-t-il utilisé une maxime qu'il avait lue d'ailleurs ou qu'il connaissait seulement par oui-dire ? Nous l'ignorons. Mais il y a trouvé l'expression exacte de sa pensée à ce sujet. Voilà pourquoi, par un privilège unique, il l'a insérée dans le livre des Règles communes où elle est la seule citation empruntée à un autre livre que la Bible.

Pierre DULAU.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Pour conserver le Saint-Sacrement dans les oratoires des Filles de la Charité, il suffit d'y dire la messe une fois tous les quinze jours.

Prot. n. 7143/49.

Beatissime Pater, Procurator generalis Congregationis Missionis, ad pedes S.V. humillime provolutus, gratiam implorat ut in sacellis Filiarum a Caritate quibus Sanctissimae Eucharistiae sacramentum ex facultate Gregorii XVI, diei XIV maii 1833, asservatur, missa celebretur tantum, diversis occurrentibus rationibus, quintodecimo quoque die. Et Deus...

Vigore facultatum a SSmo Domino nostro concessarum, Sacra Congregatio negotiis Religiosorum sodalium praeposita, attentis expositis ab Oratore, eidem benigne commisit ut gratiam iuxta preces pro suo arbitrio et concientia concedat ad decennium. Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae die 13 iulii 1949.

P. Arc.[adius] LARRAONA
subs[ecretarius].
V[alerio] DONATI,
ad[jutor] a Studiis.

INDULGENCES PLÉNÈRES POUR LE 15 MARS

7704/49. Sacra Paenitentiarum apostolica. Officium de Indulgentiis.

Beatissimo Padre, Il Superiore generale della Congregazione della Missione e delle Figlie della Carità, e Direttore generale dell'Associazione delle Dame della Carità, prostrato ai piedi della Santità Vostra, domanda umilmente l'Indulgenza plenaria da lucrarsi alle solite condizioni dai membri delle Famiglie Vincenziane (Congregazione della Missione, Figlie della Carità) e Dame della Carità) nella festa di S. Luisa de Marillac (15 marzo).

Che della grazia ecc.

Die 21 novembris 1949.

SACRA PAENITENTIARIA APOSTOLICA vi facultatum a Ssmo D.N. Pio Pp XII sibi tributarum, benigne annuit pro gratia iuxta preces ad septennium. Contrariis quibuslibet minime obstantibus.

De mandato Eminentissimi :

J. ROSS, a secretis.
S. de Angelis, subst.

POUVOIR DE BÉNIR LA MÉDAILLE : SA CONCESSION

8072/49. Sacra Paenitentiarum apostolica. Officium de Indulgentiis.

Beatissime Pater,

Moderator generalis Congregationis Missionis ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus humillime petit prorogationem gratiae concessae per Rescriptum apostolicum datum die 10 novembris 1899 quo ipsi potestas facta est ad decennium subdelegandi sacerdotes sive saeculares sive religiosos ad benedicenda

munismata B.M.V. Immaculatae v. *Medailles miraculeuses* adhibita praescripta formula.

Et Deus, etc...

Die 28 novembris 1949

Sacra Paenitentiarum apostolica vi facultatum a Ssmo D.N. Pio Pp. XII sibi tributarum benigne annuit pro petita prorogatione ad aliud *decennium* servato tenore concessionis in suppliciter libello memoratae.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Pro Regente :

J. ROSSI, a secretis.

S. DE ANGELIS, *subst.*

POUVOIRS SPÉCIAUX ACCORDÉS

AUX FRÈRES COADJUTEURS CHARGÉS DE LA SACRISTIE

Prot. C 76 bis/949 Sacra Congregatio Rituum.

Beatissime Pater, Superior generalis Congregationis Missionis ad pedes Sanctitatis Vestrae procumbens facultatem implorat qua Fratres coadjutores sacrario pro tempore addicti vasa sacra tangere sacrasque suppellectiles purificare possint.

Congregationis Missionis. Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi specialiter a Sanctissimo Domino nostro PIO papa XII tributarum, preces remisit prudenti arbitrio Revmi Superioris generalis qui nomine et auctoritate S. Sedis, ad *proximum quinquennium*, indulgeat ut in eadem Congregatione Fratres Coad. sacrario pro tempore addicti possint ad proprium officium explendum, vasa sacra tangere sacrasque suppellectiles purificare. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 24 januarii 1950.

† A. CARINCI, arch. Seleucien, Secretarius.
Mattei, adiut. a St.

BÉNÉDICTION COLLECTIVE

DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE : RITE D'IMPOSITION

73 bis/949. Sacra Congregatio Rituum.

Beatissimo Padre, Il Superiore generale della Congregazione della Missione, prostrato al bacio del S. Piede, domanda la facoltà con cui nelle imposizione collettiva della medaglia miracolosa, i sacerdoti a ciò autorizzati, possano recitare a formula prescritta al plurale, mentre i fedeli stessi si mettono al collo la medaglia.

Congregationis Missionis. Sacra Rituum Congregatio attentis expositis, facultate sibi tributa a Ssmo Domino nostro Pio papa XII, benigne annui pro gratia juxta preces, servatis de cetero rubricis et ad *decennium*. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 16 dec. 1949.

† C. Card. MICARA, praef.

† A. CARINCI, arch. Seleucien, secretarius.

FACULTÉ DE DÉLÉGUER

POUR BÉNIR L'EAU DE SAINT VINCENT DE PAUL

C 85/49. Sacra Congregatio Rituum.

Beatissime Pater, Sup. gen. Congr. Missionis ad pedes S.V. humillime procumbens, enixe facultatem implorat, qua sacerdotes saeculares et regulares delegare valeat ad benedictionem aquae S. Vincentii a Paulo.

Congr. Missionis. Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Pio papa XII tributis, suprascripto Rmo Oratori benigne ad *proximum decennium* potestatem fecit deputandi sacerdotes saeculares et regulares ad benedictionem aquae S. Vincentii a Paulo, servata forma approbata. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 24 januarii 1950.

† C. Card. MICARA, praef.

† A. CARINCI, arch. Seleucien., Secretarius.

LA MESSE DE « REQUIEM » AU COURS DES MISSIONS LAZARISTES

C 30/950' Sacra Congregatio Rituum.

Congregationis Missionis. Instante hodierno Revmo P. Proc. gen. Congregationis Missionis Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Domino nostro Pio papa XII tributis. Rescriptum die 18 decembris anno 1939 datum circa celebrationem Missae de Requie postrema die Missionum a Patribus eiusdem Congregationis agendarum, vel alia die statuenda, ad proximum quinquennium benigne prorogat in terminis et clausulis praecedentis concessionis. Servatis de cetero servandis. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 17 februarii 1950.

† C. Card. MICARA, praef.

† A. CARINCI, arch. Seleucien. Secretarius.

PRIVILÈGE DE L'ENCENS AU COURS DES MESSES CHANTÉES
SANS MINISTRES SACRÉS
CHEZ LAZARISTES ET FILLES DE LA CHARITÉ

C 31/950. Sacra Congregatio Rituum.

Congr. Missionis. Instante Procuratore generali Congregationis Missionis, Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Domino nostro Pio papa XII, tributis, benigne indulsit ut Oratoriis principalibus Congr. Missionis et Inst[ituti] Fil[iarum] a Caritate pro missis vivorum cantatis sine sacris ministris, thurificatio adhiberi valeat in festis duplicibus I et II classis, necnon in dominicis aliisque festis de praecepto. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 17 februarii 1950.

† C. Card. MICARA, praef.

† A. CARINCI, arch. Seleucien. Secretarius.

DOCUMENTS VINCENTIENS

L'HOPITAL GENERAL
DE PARIS ET SAINT VINCENT DE PAUL
(Acte du 9 avril 1657)

Dans l'œuvre de saint Vincent, son action sur les mendians a été heureusement résumée dans Pierre Coste : *Le grand saint du grand siècle* : ce bréviaire historique de nos connaissances vincentiennes. Voir tome II, p. 481-508.

Sur cette base solide, ici et là, on peut et l'on pourra, sur de menus détails, compléter ou préciser les données de cette histoire de Monsieur Vincent. Ainsi pour l'Hôpital général, Coste, s'appuyant justement sur quelques données de la correspondance vinentienne, affirme que le Saint, après consultation de la Communauté, opposa un non catégorique (l. c. p. 506).

Voici cette pièce du 9 avril 1657, heureusement retrouvée (1). Elle doit prendre place dans la Collection des Œuvres de saint Vincent. Elle a été précédée de plusieurs interventions qui aident à la comprendre.

L'édit royal d'avril 1656 (2), portant établissement de l'Hôpital général de Paris pour le renfermement des pauvres mendiants de la ville et faubourgs de Paris confiait aux prêtres missionnaires de Saint-Lazare, l'instruction spirituelle des pauvres, et concédait au Supérieur desdits missionnaires voix délibérative au Bureau, en ce qui concerne le spirituel. (En voir l'extrait essentiel dans Coste VI, 239).

Le 20 janvier 1657, en la séance du Bureau, MM. Christophe du Plessis et Bertrand Drouart sont priés « de voir Monsieur Vincent pour adviser avec lui pour le gouvernement spirituel de l'Hôpital général » (Archives de l'Assistance publique, carton 6, dossier 23).

Le 31 janvier suivant, ces deux Directeurs transmettent l'avis qui paraît favorable de Monsieur Vincent.

« MM. du Plessis et Drouart ont dit avoir vu Monsieur Vincent qui leur auroit dit s'être déterminé à servir les pauvres et avoir examiné l'édit de l'établissement de l'hôpital général en ce qui concernait le service qu'on désiroit de lui et de Messieurs de sa Communauté, qu'auparavant de rien répondre il étoit bien aise d'avoir et prendre leurs sentiments pour l'exécution de l'œuvre et après communiquerait à Messieurs les Directeurs les Mémoires qu'ils en dresseront pour ensuite en passer quelque traité avec la Compagnie. » (Ibidem, carton 6, dossier 23.)

Quelques jours plus tard, le 23 février 1657, écrivant à Jean Martin, Supérieur à Turin (Coste VI, p. 239), saint Vincent fait part de son indécision :

(1) Le point de départ de cette note est une communication de M. Maurice Bonnet à la cinquantième séance de la Société d'Histoire de la Pharmacie (26 janvier 1941). Une importante lettre inédite de saint Vincent de Paul au sujet de l'Hôpital général de Paris (1657) n° 111, p. 30-33, dans *Séances et travaux de la Société d'Histoire de la Pharmacie*. Inutile d'ajouter que les textes ici donnés ont été revus et complétés d'après les manuscrits cités.

(2) ...dès 1656 par l'édit de création de cet établissement, le premier Président et le Procureur général, les premiers Présidents de la Cour des aides et de la Chambre des Comptes, le lieutenant général de police et le prévôt des marchands avaient été désignés comme « chefs de la direction » de l'Hospice général « en conséquence de leurs charges ». Le Parlement devait recevoir le serment de ses administrateurs et de son receveur général. Le privilège de *Committimus* inscrit dans l'édit d'avril 1656, fut confirmé en 1667, en 1728, en 1748. Comme l'Hôpital général était formé de la réunion de dix maisons particulières, l'autorité administrative et juridictionnelle du Parlement s'étendait naturellement sur toutes, p. 19. Camille Bloch, *Inventaire sommaire des volumes de la Collection Joly de Fleury, concernant l'assistance et la mendicité*. Thèse complémentaire présentée pour le doctorat à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1908, 110 pages.

...On travaille à Paris à l'établissement d'un grand hôpital pour y nourrir, instruire et occuper tous les pauvres mendians, et n'en voir plus aucun par la ville, ni dans les églises. C'est un dessein fort approuvé et bien avancé. On veut même que la pauvre Mission en ait la direction spirituelle ; le roi et le parlement l'en ont chargée sous le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque, et cela sans nous en parler, et ont aussi ordonné que les Filles de la Charité seront employées autour de ces pauvres. Plaise à Dieu de nous donner grâce pour ce nouvel emploi si c'est sa volonté de nous y engager, à quoi nous ne sommes pas encore tout à fait résolus.

En mars 1657, saint Vincent se montre encore plus irrésolu. Ecrivain, dit Abelly (tome I, chap. XLV, p. 217) à une personne de confiance, il mande :

L'on va oster la mendicité de Paris et ramasser tous les pauvres en des lieux propres pour les entretenir, instruire et occuper. C'est un grand dessein, et fort difficile, mais qui est bien avancé, grâces à Dieu, et approuvé de tout le monde : beaucoup de personnes luy donnent abondamment, et d'autres s'y emploient volontiers. On a desja dix mille chemises, et du reste à proportion. Le Roy et le Parlement l'ont puissamment appuyé, et sans m'en faire parler, ont destiné les Prestres de nostre Congrégation, et les Filles de la Charité pour le service des pauvres, sous le bon plaisir de M. l'Archevesque de Paris. Nous ne sommes pas pourtant pas encore résolus de nous engager à ces emplois, pour ne pas assez connaître si le bon Dieu le veut ; mais si nous les entreprenons ce ne sera d'abord que pour essayer. »

Le 23 mars 1657 (Coste VI, p. 256), Vincent après avoir consulté sa Communauté mande à Monsieur de Mauroy, Intendant des Finances :

J'ai communiqué l'affaire du grand hôpital à notre petite compagnie pour la dernière fois. Or, tous, d'une commune voix, ont jugé qu'elle ne pouvait du tout l'entreprendre, et m'ont fait grande instance à ce que je vous supplie, Monsieur, et par vous, Messieurs les Administrateurs, comme je fais très humblement de l'excuser de ce qu'elle ne peut vous rendre cet acte d'obéissance, comme elle désirerait faire en toute autre chose, à cause des grandes obligations qu'elle vous a et à ces Messieurs, à qui nous sommes, comme à vous [Monsieur] très humbles, etc...

Le même jour (Coste VI, p. 256-257) Vincent s'en excuse fortement auprès de la duchesse d'Aiguillon à qui ledit projet de l'Hôpital général tenait tant à cœur.

Le lendemain samedi 24 mars 1657, en la séance des Augustins, les Directeurs de l'Hôpital délibèrent sur leur œuvre, et considèrent le résultat d'un entretien avec M. Doyen, un des Grands Vicaires de l'Archevêque de Paris.

...A ajouté ledit S[ieu]r Duplessis... que ledit sieur Doyen lui avoit dit que Monsieur Vincent estoit venu le voir, qu'on auroit quelque peine avec ledit S[ieu]r Vincent qui avoit peu d'ouvriers, ce qui faisoit qu'on s'estoit réduit à quatre ecclésiastiques qu'on le prierait de donner, qui en auroient huit autres sous eux, et à cet effet ledit sieur Duplessis a dit avoir engagé ledit sieur Doyen de lier la partie avec ledit sieur Vincent.

Les objections et observations de Monsieur Vincent, longtemps reconsidérées et formulées, trouvèrent enfin leur abou-

tissement. Elles s'explicitèrent nettement lors de l'ultime réunion de la Communauté des prêtres de Saint-Lazare, où sur le service spirituel de l'Hôpital général, la décision finale fut enfin prise.

Le 9 avril 1657, Vincent envoie aux Administrateurs de l'Hôpital général, la lettre de démission suivante dont nous trouvons le texte dans les *Papiers Minachon* (3), aux Archives de l'Assistance publique, et qui fut copiée sur l'original jadis déposé avant le sac de 1830, aux Archives de l'Archevêché de Paris.

Nous, Vincent de Paul, Supérieur de la Congrégation de la Mission, déclarons à M[essieurs] les Administrateurs du grand hospital de cette ville de Paris qu'ayant appris qu'on avait nommé les prêtres de notre Compagnie résidant en nostre maison de Saint-Lazare pour avoir la direction spirituelle des pauvres dud[it] grand Hospital, nous avons conféré et avons mis en délibération par plusieurs fois avec nos Assistants et depuis peu avec notre Communauté assemblée à cet effet s'il était expédient que notre d[ite] Compagnie entreprit lad[ite] direction spirituelle des pauvres dud[it] grand Hospital et que tous, d'un commun sentiment, avons jugé que notre d[ite] Compagnie ne le peut entreprendre à cause de beaucoup d'autres emplois qu'elle a et qui ne lui permettent pas d'en prendre de nouveaux ; et que nous avons bien voulu faire la présente déclaration à Mesdits sieurs les Administrateurs, à ce qu'il puisse être pourvu d'autres ecclésiastiques, nous démettons à cet effet de la prétention que notre dite Compagnie y pouvait avoir en suite de ladite susdite nomination.

En foi de quoi nous et les prêtres de notred[ite] Communauté avons signé la présente de notre main et fait apposer notre sceau.

Aud[it] Saint Lazare, le 9 avril 1657. VINCENT DE PAUL, Indigne Supérieur de la Congrégation de la Mission.

Portail, Alméras, Berthe, Thollard, Waterbled, J. Bécu. E. Bourdet, Amiraut, Monvoisin, E. Jeandé, Grimal, [Ducheu] ? Delespinay, Bourdin, Maillard, F. Vuimille, J. Eveillard, et scellé.

Le 11 avril, les Administrateurs de l'Hôpital général délibèrent sur cette renonciation qui les a visiblement surpris.

Pour parer à cette renonciation, ils cherchent un Recteur pour le service spirituel de l'Hôpital, ils s'arrêtent sur la personne d'Abelly.

Voici *in extenso* cet acte de délibération (*Bibl. nat., ms. Joly de Fleury*, vol. 1223, f. 69.)

Du mercredi onzième avril 1657, à la séance tenue à la Pitié.

M. Leschassier a dit qu'on avoit jusqu'à présent travaillé pour le temporel de l'Hôpital général ; que le temps prévu pour

(3) Sous-chef de bureau aux Services de l'Assistance publique. Minachon (ses états de service figurent au dossier), fit avant 1870 des recherches d'archives dans les divers dépôts, et y recueillit tout ce qui, de près ou de loin, intéressait l'Assistance publique. C'est dans ces dossiers qui sont conservés — copiés sur des archives qui depuis ont brûlé (tels les dépôts de l'Assistance publique, l'archevêché, etc.), et quelques extraits des Registres de l'Hôpital général, et l'acte communal de Saint-Lazare du 9 avril 1657. — Pour ce dernier, dans la copie des signatures, quelques noms propres se laissent aisément rétablir, d'après la graphie de la copie.

le renfermement approchait et falloit obtenir arrest du Parlement qui ordonneroit que les Pauvres seroient tenus de se renfermer dans un certain temps ; mais aussi étoit-il nécessaire de penser au spirituel dud[it] hôpital ; qu'il y avoit des chapelles, il y falloit des cimetières et les bénir et consacrer, ce qui dépendoit de MM. les Grands Vicaires ; que, par la Déclaration, Monsieur Vincent étoit nommé avec les Ecclésiastiques de sa Communauté pour avoir le soin du spirituel ; qu'il avoit été vu suivant les résultats du Bureau qu'au commencement il promettoit de donner jusqu'à seize ecclésiastiques ; depuis, il s'étoit réduit à n'en vouloir donner que quatre et enfin qu'après avoir pris le sentiment de sa Communauté, il s'étoit excusé de rendre le service à l'hôpital ; que M. Duplessis qui avoit eu ordre de le voir et de '69 verso) conférer avec luy ; même de voir MM. les Grands Vicaires informer la Compagnie de ce qu'il savoit pour priser ce qui étoit à faire.

Sur quoy led. S[ieur] Duplessis a fait lecture de la lettre que led[it] S[ieur] Vincent avoit écrite par laquelle il prend congé de la Compagnie et s'excuse de ce que sa Communauté ne peut entreprendre cette œuvre, comme étant d'un trop grand poids et charge ; qu'il y faut quinze ou seize personnes assés ; que sa Communauté dont il a voulu prendre les avis avant que de se lier a trouvé que son Institut n'est que pour des missions passagères pour la campagne et non pour les villes ; qu'ils avoient peu d'ouvriers, étoient en divers engagemens, ce qui les obligeoit à demander excuse et décharge ; que ledit S[ieur] Vincent a vu Monsieur le Doyen de Notre-Dame, grand Vicaire de Monseig[neur] l'Archevêque de Paris, pour le prier de luy accorder lad. décharge. Et croyoit ledit S[ieur] Duplessis que led. S[ieur] Vincent devoit avoir envoyé aud. S[ieur] Doyen, l'acte et résultats de sa Communauté en bonne (70) forme de renonciation au droit qu'elle pouvoit avoir par la Déclaration du Roy pour la Direction spirituelle de l'hôpital ; et comme led. S[ieur] Vincent avoit assez donné de témoignages de sa bonne volonté et d'estime pour l'avancement de l'œuvre et du salut des pauvres par les Missions qu'il avoit accordées aux maisons dud. Hôpital général, ledit sieur Duplessis a dit qu'il estimoit qu'il le falloit remercier et luy demander la continuation de ses prières et de ses bons offices et par occasion luy demander supplément d'ouvriers.

Led. S[ieur] Duplessis a dit encore qu'ensuite la Renonciation dud. S[ieur] Vincent, il avoit avec M. Drouart vu M. le Grand Vicaire deux ou trois fois, qui avoit agi avec grande prudence, estimé l'œuvre, voulu se conduire avec toute la retenue et circonspection ; et avant que de résoudre aucune chose avoit dud. S[ieur] Vincent, l'éclaircissement sur le sujet de sa retraite et jusqu'à l'acte de renonciation avoir été fort réservé.

Que supposé lad. Renonciation, ils étoient entrés avec led. S[ieur] Doyen en Conférence de l'ordre qui étoit à tenir pour la direction spirituelle de l'Hôpital général, qu'on luy avoit fait voir l'institution de celui de Senlis ; que sa pensée étoit qu'il y eut un ecclésiastique principal sous le nom de Recteur qui aura douze ou quinze ecclésiastiques sous luy tels qu'il voudra choisir ; qu'il s'étoit enquis de la rétribution des Ecclésiastiques de la Pitié, de leur employ ; qu'il luy avoit été répondu qu'on leur donnoit deux cens livres de rétribution, qu'ils étoient

logés et nourris, mais on prétendoit faire mieux ; qu'ils recusent en commun et le tout se passeroit de la bonne manière.

A quoy ledit S[ieur] Doyen repartit qu'il estimoit que la rétribution desdits Ecclésiastiques deust aller jusqu'à deux cent cinquante livres et quatre à cinq cents livres pour le Recteur ; qu'il scavoit que les logemens étoient préparés à la Salpêtrière ; qu'on en devoit bastir à Bicestre. Ces choses ainsy concertées, on avoit parlé du choix de la personne qui devoit estre le Recteur, avoir ledit (71) sieur Doyen demandé sur qui on jettoit la veue ; qu'on lui avoit parlé de diverses personnes de mérite comme de MM. de Blampignon, abbé de L'Aumosne, Gambart, Abelly ; qu'il avoit promis d'aller voir les lieux et les bastimens, et ca la dernière Conférence qu'on avoit eu avec luy avoit dit qu'il donneroit en 24 heures toutes les expéditions nécessaires.

A led[it] sieur Duplessis encore ajouté que led. S[ieur] Doyen lui avoit dit que la Reyne l'avoit envoyé quérir pour le prier de travailler incessamment à l'avancement de l'œuvre et luy avoit témoigné d'en désirer très fort le succès ; que Monseigneur le Chancelier luy en avoit aussi parlé et l'avoit exhorté d'y apporter de sa part tout ce qui dépendoit de l'autorité de son ministère.

Ensuite a led. Sieur Duplessis dit que n'y ayant pas lieu d'espérer de pouvoir avoir M. de Blampignon pour recteur, lequel étoit absent ; que M. Gambart étoit malade et avoit contracté son indisposition dans son employ de la Mission de la Pitié ; qu'il ne leur restoit des personnes proposées que M. Abelly auquel on avoit parlé et qui avoit témoigné de la résistance à se lier à l'œuvre ayant pensé pour quelque autre grand dessein, mais comme cela n'étoit pas encore prest, on espéroit le vaincre, et, à cet effet, on employoit le crédit de beaucoup de personnes de condition et de piété, mais s'il vient à manquer led. S[ieur] Duplessis estime que MM. doivent jeter la veue sur des Ecclésiastiques qu'ils connoitront capables de remplir avec exemple, cette première place de Recteur, qu'il y en avoit encore deux principales, quoique subalternes pour la Salpêtrière et Bicestre.

Sur quoy ledit S[ieur] Duplessis a été prié de continuer avec led. S[ieur] Drouart d'agir auprès de MM. les Grands Vicaires et tous MM. priés de voir s'ils ont quelques Ecclésiastiques de leur connaissance qui fussent propres pour led. employ et roulussent s'y lier, et les proposer au Bureau.

Le samedi 14 avril, la réunion du Bureau enregistre, sous le rapport de M. du Plessis, la marche des événements en cours. Désistement de Monsieur Vincent entériné au Conseil de l'Archevêché de Paris, et l'agrément du choix de M. Abelly comme Recteur du Service spirituel de l'Hôpital général. (B. N. ms Collection Joly de Fleury, vol. 1223, f. 72-73).

Du samedi 14 avril 1657, à la séance tenue aux Augustins.

M. Duplessis a dit qu'au même temps qu'on pensoit au dernier Bureau au spirituel de l'Hôpital général, MM. les Grands Vicaires de leur part examinoient la chose au Conseil de Monseigneur l'Archevêque, ayant eu dès le matin dud. jour le désistement par écrit de M. Vincent ; que l'affaire mise en délibération, il y avoit été arrêté que M. Abelly, proposé et nommé pour Recteur de l'Hôpital général par les Députés du Bureau,

étoit le plus propre ; que sur l'avis que led. sieur Duplessis en avoit eu, il avoit avec Madame Fouquet, Madame Traversé et autres personnes agi auprès dud. S[ieur] Abelly, lequel ayant aussi sceu ce qui s'étoit passé au Bureau et au Conseil dud. Seigneur Archevêque, avoit témoigné beaucoup de ressentiment de l'honneur qu'on luy faisoit ; mais aussi beaucoup de résistance d'accepter le choix de sa personne (72 verso) dont il s'excusoit sur son grand employ, son peu de santé et la grandeur de l'entreprise ; qu'on étoit entré en Conférence avec luy ; qu'il avoit proposé MM. Courtin et Portier, ecclésiastiques. qu'on luy avoit répondu qu'il pourroit les avoir sous luy à la Salpêtrière et Bicesire, s'ils vouloient se donner au service de l'hôpital, et enfin après beaucoup de raisons, on lui avoit fait promettre qu'il étoit à l'hôpital ; croyoit led. sieur Duplessis qu'il y avoit lieu de remercier MM. les Grands Vicaires d'avoir eu agréable la nomination et proposition qui leur a été faite de la personne dud. sieur Abelly, et led. S[ieur] Abelly de l'acceptation par luy faite de lad. charge de Recteur, et le convier de venir à une première séance de la Pitié. pour recevoir les témoignages de la gratitude de la Compagnie et comme ledit sieur Abelly étoit personne de grand mérite et qui se donnoit charitablement au service des Pauvres (73) il étoit à propos de parler de son logement à la Pitié qui pourroit être convenablement dans la chambre et la garde-robe cy devant meublée pour les Dames, pendant la mission.

Sur quoy a été avisé de remercier lesdits sieurs Grands Vicaires et Abelly et MM. Duplessis et Drouart d'en prendre le soin et dire aud. S[ieur] Abelly de venir à la Direction quand il luy plaira, et arrêté que pour son logement sera pris lad. chambre et la garde-robe qui est à côté cy-devant tenue par lesd. Dames pendant la mission, en laquelle chambre sera fait un petit lumbray de bois à la hauteur de l'appuy des croisées et au-dessus mis de la natte jusqu'au plancher, et pour les meubles led. Sieur Duplessis priera s'il luy plaît Madame Traversé de sçavoir dud. sieur Abelly de quelle façon il les désire.

Le 18 avril, le procès-verbal du Bureau déroule les événements récemment survenus : visite à Monsieur Vincent et à Abelly qui agréé le nouvel emploi qui lui est confié, tout en demandant un délai raisonnable de huit jours pour prendre possession de son service.

(B. N. ms. Collection Joly de Fleury, vol. 1223, f. 74).

Du mercredi 18 avril 1657. A la séance tenue à la Pitié.

M. Duplessis a dit avoir avec M. Drouart, vu et remercié Monsieur Vincent au nom de la Compagnie, qu'ils ont prié d'aider d'ecclésiastiques pour l'Hôpital général, et d'en faire la proposition à son Assemblée des Mardis et luy ont demandé son désistement pareil à celui qu'il avoit donné à MM. les Grands Vicaires, lesquels remerciement et proposition ledit sieur Vincent avoit eu agréables et promis de proposer à lad. Assemblée des mardis, s'il y aura quelques ecclésiastiques qui voudront se donner au service de l'Hôpital général sous la conduite de M. Abelly, dont il estimoit très fort le choix et le mérite, même de donner le désistement demandé auquel il ajouteroit la Déclaration qu'il en avoit donné un pareil auxd. Sieurs Grands Vicaires.

Ont aussy lesd. Sieurs Duplessis et Drouart (74 verso), dit avoir vu M. Abelly de la part de la Compagnie pour lui en

témoigner les ressentimens qu'elle a de son acceptation et le convier de venir prendre sa séance au Bureau sitôt qu'il se portera bien ; lequel S[ieur] Abelly les a remerciés et dit qu'aus-
sitôt que sa santé le luy permettra il verra MM. les Grands
Vicaires pour prendre leur ordre et viendroît au Bureau faire
à la Compagnie le remerciement du choix fait de sa personne ;
qu'on luy avoit parlé du logement qu'on luy destinoit, qu'il avoit
demandé une salle pour recevoir les personnes principalement
du sexe qui pourraient avoir à traiter avec luy ; on lui avoit
proposé la salle d'en bas, sous la chambre qui luy avoit été
destinée qui pourrait être partagée en deux, dont la moitié
pourrait servir de salle pour manger ; de quoy ledit sieur
Abelly avoit témoigné être satisfait, et dit qu'il avoit besoin de
huit jours après sa convalescence pour prendre congé
de quelques communautés.

Le 2 mai 1657, M. Abelly est installé Recteur de l'Hôpital
général (op. cit. f° 84) ; en vertu des Lettres d'institution du
24 avril 1657, dont le texte intégral est reproduit dans le même
ms. 1223, f° 87-90.

Voici, sous la direction de M. Louis Abelly, *ibidem*, f° 91
verso, les noms des ecclésiastiques destinés pour l'assistance
spirituelle des pauvres dans toutes les maisons de l'Hôpital gé-
néral.

- M. Chauvau, du diocèse d'Avignon.
- M. Fortin, du diocèse de Sées.
- M. Morestier, du diocèse de Paris.
- M. du Cuderas, du diocèse de Tarentaise.
- M. Veront, du diocèse de Bayeux.
- M. Huet, du diocèse de Bayeux.
- M. Daure, du diocèse de Die.
- M. Filhat, du diocèse de Clermont.
- M. Corbin, du diocèse d'Avranches.
- M. Portanier, du diocèse de Toulon.
- M. Jourdain, du diocèse d'Orléans.
- M. Pinchon, du diocèse de Paris.
- M. de Chenevière, du diocèse de Sées.
- M. de la Morte, du diocèse de Saint-Malo.

Fait à Paris le septième jour de may 1657. Signé : DE CONTES.

Mais Abelly est bientôt aux prises avec les menues et gros-
ses difficultés de sa charge.

Epruvé, en outre, par des déficiences de santé, il donne
définitivement sa démission le 13 oct. 1657 (f. 110-115) et le
16 novembre 1657, son successeur Thomas Regnoust, reçoit à
son tour ses lettres de nomination comme Recteur de l'Hôpital
général (*ibid.*, f. 147 verso-149).

Abelly n'exerça donc cette charge que cinq mois : Coste,
dubitativement parle de un ou deux ans ; il est à rectifier sur
ce point, *op. cit.*, p. 506.

La suite du ms. 1223, Joly de Fleury (4) est une source à

(4) *Abrégé historique de l'Hôpital général, surtout pour l'ordre et les lieux des séances du recteur et des ecclésiastiques, et l'état où est actuellement le temporel.*

Il faut diviser ce récit en trois tomes : de 1656 à 1673, de 1673 à 1690 : de 1690 jusques aujourd'hui (fin du XVIII^e siècle).

exploiter pour la vie religieuse et charitable de l'Hôpital général jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

F. C.

Lettre de M. D'Ennemont (5) à Mademoiselle Legras

Vive † Jésus

Mademoyselle,

Sur l'avis que j'ai reçu de Nantes qu'on poursuit plus chaudement que jamais l'établissement d'une Communauté de Religieuses dans l'hospital de Nantes, je me suis donné l'honneur d'en écrire à Monsieur Vincent, afin de savoir de sa charité ce que je dois en écrire à Monseig[neur] le Mar[échal] qui a eu la bonté de m'en donner la nouvelle. Je vous supplie de m'en mander votre sentiment par un mot afin qu'en une affaire qui regarde une Communauté dont Dieu vous a confié la direction, je ne fasse rien que selon vos sentiments. C'est la grâce que je vous demande et celle de me croire en la sainte et sacrée dilection de Jésus,

Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.
S[ieur] D'ENNEMONT.

A Paris, le 27 avril 1650.

Au dos : A Mademoyselle
Mademoyselle Legras
Supérieure des Filles de la
Charité

(Archives de la Mission : Décalque, cité et non utilisé dans Coste t. IV, p. 17, n° 1215.)

Lettre de Louis Eudo de Kerlivio, Vicaire général de Vannes, à saint Vincent de Paul :

Pax Ch[rist]i

Monsieur,

Je prie Dieu qu'il vous récompense des soins que vous avez eu de pourvoir nostre hôpital de personnes de qui j'espère son établissement en un bon ordre pour l'assistance des pauvres. comme nous en voyons daija de grands comancements depuis l'arrivée des sœurs Anne et Geneviève, qui fut heureusement graces à Dieu le 6^e de ce mois. Monsieur le grand Vicaire m'a communiqué vostre lettre, qui contient une crainte qu'il arrive difficulté à cause d'une personne qui a eu cy devant le gouvernement des malades audit hospital. Pour cela, Monsieur, il n'arrivera aucun inconvénient d'autant que si ceste personne ne peut s'accorder avec les deux sœurs, je la mettrai hors dud. lieu, où j'ay un entier pouvoir de disposer toutes les choses à ma volonté. La chose se pourra d'autant plus facilement faire que c'est une personne de fort basse condition. Dès à présent la Sœur Anne a l'intendance de tout. Monsieur le Grand Vicaire se donnera l'honneur de vous écrire s'il ne l'a daija fait. Je vous prie, Monsieur, de croire que je feray mon possible pour aider nos bonnes sœurs particulièrement en ce qui est leur salut, espérant de Dieu les

(5) Aumônier du Maréchal de la Meilleraye. Cf. Coste, t. XIV, sub verbo : Annemont.

graces nécessaires à ce subject que je vous prie de luy demander et de me tenir Monsieur pour

Votre très humble et obéissant en N.-S.

Louis EUDO,
ptre ind.

à Hennebont ce 22: 9bre 1650.

au dos : à Monsieur
Monsieur Vincent
général de la Congrégation
des prestres de la Mission
à St-Lazare - à Paris

(Archives nat. S 6168 : Dossier Hennebont)

Lettre à M. d'Ennemont, de Vannes, à Louise de Marillac :
Vive † Jésus

Mademoyselle,

Ne vous estonnez pas si après un si long silence je vous importune de mes lettres — c'est qu'il me semble que comme dans le sentiment d'un père nous ne devons parler que lorsqu'il y va de la gloire de Dieu, de l'édification du prochain ou qu'il s'agit de nous humilier nous mesmes car si quelqu'un se tait dans ces occasions, il y a lieu de dire malheur à moy parce que je me suis teü, ou le silence dans toutes les autres ne peut estre rompu que par des paroles oyseuses dont nous serons countables au throsne de la justice de Dieu. J'estime qu'il en est ainsi du commerce des lettres dont on ne doit se servir que dans l'une de ces trois circonstances. Or, comme dans cette rencontre il s'en trouve deux principalles : la gloire de Dieu et l'intérêt du prochain, je crois estre absolument obligé de m'en servir pour vous informer entièrement et par votre moyen Monsieur Vincent de l'estat des affaires de nos Sœurs de la Charité qui servent les pauvres dans l'hospital de Nantes. Monsieur des Jonchères en a escrit plusieurs foyz et voyci ma troisieme sans que pourtant nous ayons receu aucun ordre précis de ce que nous devons faire — quoiqu'il fust très à propos que nous le sceussions pour pacifier les bruiets et les esprits de ce pais ou Mons[ei]gneur de Nantes employe toutes sortes de moyens pour establir dans son hospital des religieuses de ccluy de Vannes, quoique je croye son dessein très difficile et comme impossible. Mais comme il persiste en cete volonté et qu'il en parle à toute heure, je n'estime pas qu'on doive demeurer plus longtemps sans scavoir les sentiments de Monsieur Vincent et les vostres pour nous régler tant dans cette occasion comme dans d'autres qui se présentent. Mondit Seigneur me dit encore hier au soir qu'il ne prétendoit pas qu'on luy olat toutes vos filles et qu'il y en avoit une entr'autres (que j'ai nommée sœur Claude mais qui est sœur Henriette) qui vùloit qu'elle demeurast et pour l'établissement de laquelle il auroit un soing particulier. A quoy je luy ay répondu qu'elles ne se pouvoient quitter que par vos ordres et qu'il y avoit peu d'apparence d'en espérer de favorables pour ce sujet pour lequel il tesmoignoit tant de ressentiment et qu'il ne creust pas que j'en parlasse ainsi parce que j'avois été de ceux qui avoient contribué à les faire venir à Nantes ; puisque pour moy particulier j'en estois deschargé devant Dieu et que pour l'esgard des Sœurs qu'on nous en demandoit pour deux ou trois lieux où elles sont désirées et où elles seront considérées lorsqu'elles y seront. Ce qui est vrai, car je croy qu'on les pourra establir dans S[ain]t-Malo : le scindic de la ville qui

est icy aux Estats nous en ayant desja parlé, en présence de Mons^{ei}gneur de St-Malo qui m'a dit en vouloir pour l'hôpital de S^{ain}t Main, mais il veut scavoir au préalable comme on entent l'article de la Constitution qui dit qu'elles ne recognoistront d'autre supérieure (sic) que celui de la Mission et si cette clause les tire hors de la jurisdiction de l'Ordinaire et ce que sont que les vœux qu'elles font. Il faut que je vous advoue que j'ay paine à deffendre cette cause, ne sachant ce qui en est. Je vous envoie le consentement des habitans de la ville de Hennebont qui recçivent la proposition d'un bon prêtre qui nous est venu trouver et qui est dans une singulière charité. Je vous en ay escrit le particulier. Je vous prie que nous puissions scavoir au plus tost vos sentiments et d'adresser vos lettres à Monsieur des Jonchères qui sera toujours à Nantes ou auprès de Mons^{ci}gneur de St-Malo où on les luy fera tenir. Ne sachant pas si je demeureray long temps en cet[t]e province estant obligé de suivre Mons^{ei}gneur le Mareschal qui parle de faire quelque voyage. L'acte que je vous envoye n'est que vous asseurer de la disposition qui est dans les esprits pour la réception de vos sœurs dans cet[t]e ville où elles seront très utiles et où elles recevront beaucoup plus de douceur qu'elles n'ont fait à Nantes quoiqu'elles y facent très bien au jugement des plus critiques qui ne sont pas prévenus. C'est une persécution ordinaire à ceux qui veulent, comme dit s. Paul, vivre pieusement en Jésus-Christ. C'est pourquoy il est aisé de s'en consoler. Au nom de Dieu faites nous scavoir les sentiments de M. Vincent et les vôtres et croyez que je suis en son souvenir, mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

à Vannes, ce 14 juillet 1649.

D'ENNEMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Henri DESMET, prêtre de la Mission. — *Imitation de Jésus-Christ. Essai de traduction en sentences rythmées dans le ton de l'original latin.* Paris, Desclée, de Brouwer, 1949, 464 p.

Après de fort rares suppressions, avec quelques retouches de détail, donc au total sous de réelles améliorations, la deuxième édition de cette *Imitation*, claire, parlante aux yeux, au cœur et à l'esprit, va continuer sa bienfaisante carrière (Cf *Annales* 110-111, p. 464). Le volume se présente désormais dans un format sensiblement réduit (12 sur 19 cm. au lieu de 17 sur 25), sans être devenu le livre de poche rêvé par certains. Mais vraiment quant au format (nous ne parlons pas du papier), comment sans *espace vital*, déployer typographiquement des stiques assez amples parfois dans leur drapé sonore qui amène de menus bouts de phrase: ces francs seyant à l'extrémité d'une trame... claudélienne.

Il suffit aux *Annales* de signaler la parution de cette nouveauté et de redire qu'il n'est pas de page du livre immortel qui ne puisse servir à élever l'âme, la consoler, la grandir.

Après des dizaines d'autres, cette présentation française, pour qui la fréquente tant soit peu, est vraiment une réussite, digne du texte primitif. Certes, ce n'est pas trop dire ; mais pour un éloge senti et bien mérité, c'est assez... *Gustate et videte.*

F. C.

Giulio FODDAI. — *I Fioretti del Signor Manzella l'apostolo della Sardegna*. Alba, Edizioni Paoline, 1949. 144 p.

Des menus faits, des mots heureux marquent et caractérisent souvent les belles et nobles vies. C'est ici ce bouquet d'historiettes savoureuses qui campent la personnalité et les prouesses de l'ardent apôtre de la Sardaigne, notre confrère, signor Manzella, qui n'épargna, ni sa peine, ni son inlassable dévouement. Voir *Annales* 1938, p. 272-276. Le souvenir et l'œuvre du fils de saint Vincent de Paul restent et continuent à faire du bien. Ce mince volume de *Fioretti* y contribuera pour sa part. On y sent un cœur qui a connu et aimé ce vaillant et courageux missionnaire. Dédié filialement *alla mia cara Mamma*, ce recueil de lectures lui fera revivre et entendre le saint missionnaire qui entoura l'auteur, du bienfait de ses conseils et de son affection paternelle.

F. C.

Guido BERGIN-ROSE, C.M. — *Elementi di Filosofia. I. Logica*, VIII-180 pages ; *II. Ontologia*, VI-254 pages. Turin, Marietti, 350 lire chacun.

Chaque année, des manuels nouveaux accueillent la nouvelle fournée des étudiants. La vie le veut ainsi ; bien d'autres motifs expliquent également cette inlassable floraison. Pour ses élèves de Chieri, notre confrère Berghin-Rosé vient d'entreprendre à son tour la publication d'*éléments de philosophie* ; en fait, quelques-unes de ses notes de professeur.

Logique, ontologie, champ vaste dont nous tenons ici les premières et fondamentales notations : éternels éléments qu'il faut sans cesse reprendre et aménager aux esprits de notre temps. La méritoire clarté du professeur repense ce dont les successives générations doivent se nourrir, avant de s'embarquer pour la croisière : vie personnelle de l'esprit.

Th[éobald] LALANNE. — *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime* (premier fascicule). chez l'auteur, à Saint-Vincent-de-Paul (Landes), 1949. 64 pages, plus XVI pages de conclusion.

Loin des occupations du vulgaire, les spécialistes de l'*Atlas linguistique du Sud-Ouest de la France* travaillent en contact soigneux et suivi avec les indigènes, « les moins contaminés linguistiquement ».

Dans ce présent travail, achevé le 14 janvier 1949, ronéotypé, pour la menue douzaine de spécialistes, l'auteur donne quelques-unes des conclusions qui résultent de ses minutieuses études et observations. Au vif étonnement de ses collègues, il propose la revision totale de la notion de dialecte : il y a « au moins autant de dialectes que de villages » et tous s'imbriquent follement. C'est un régal et un salutaire exercice pour l'esprit que de suivre M. Lalanne, multipliant ses passes d'armes, parades et ripostes d'antidialecteux, nanti de ses pertinentes observations de linguiste sur les aires naturelles du parler gascon. En linguistique comme en maintes autres branches du savoir, la réalité s'avère complexe, à l'encontre des essais de théorie qui simplifient à plaisir le donné. Inutile d'ajouter que, vu le sujet, ce ne sont pas là lectures à la portée de tous : ce sont plutôt jeux des princes du savoir, amusements instructifs d'esprits, déliés et assouplis par la gymnastique de l'étude et de l'observation.

F. C.

Abbé L. BLANCHET. — *Une famille spirituelle. L'union chrétienne de Fontenay-le-Comte* (Vendée), 1949, in-8°, 74 pages.

Agréablement illustrée sur papier couché, cette brochure de saine propagande présente une famille religieuse, toujours vivante et sachant s'adapter. Fondée par Mlle Pollalion († 4 septembre 1657), collaboratrice de saint Vincent, développée avec Mlle Anne de Croze (1625-1710) et M. Jean-Antoine le Vachet (1603-1681), la fondation a survécu aux nombreuses ruines de la Révolution française. Eclairée par quelques noms de nobles âmes, cette plaquette se clôt sur le but et l'esprit de la famille spirituelle qui permet, comme tant d'autres, aux cœurs généreux de marquer et d'accentuer les étapes du don de soi.

A ce propos et pour ajouter quelque chose de constructif à ces lignes, insérons ici, avec l'inscription funéraire de Mlle Pollalion, un bref billet adressé à Mlle Legras.

LETTRE DE MADEMOISELLE DE POLLALION A MADEMOISELLE LEGRAS

Mademoiselle ma très chère Sœur,

Ce bon homme a servi feu ma mère très fidèlement et crois qu'il sera très bien où il sera employé. Il est paisible et serviable.

Je suis bien aise que cette occasion se soit présentée pour me recommander particulièrement demain à vos saintes prières et de toutes vos chères filles, étant le jour que M. Vincent doit venir pour faire le choix des Filles du Séminaire et lire nos réglemens.

Je suis de cœur,

Mademoiselle ma chère Sœur,

Votre très humble et obéissante servante.

Marie LUMAGUE.

22 janvier 1648. (Copie : Archives de la Mission.)

D. O. M.

HIC RESURRECTIONEM EXSPECTAT MARIA LUMAIA, GALLICE LUMAGUE
EX ANTIQUISSIMA LUMACIDUM RIGUSIORUM GENTE;
ILLUSTRIS VIRI FRANCISCI POLLALION EQUITIS
AC REGIS APUD EPIDAUROS ORATORIS UXOR :
QUAE IN IPSO IUVENTUTIS FLORE ORBATA VIRO
NOBILITATEM GENERIS, FORMAE PRAESTANTIAM, INGENII CLARITATEM
MODESTIA SINGULARI
VESTIUM CULTU SIMPLICI
IUGI CHRISTIANAE HUMILITATIS EXEMPLO
CELAVIT
MOX UNI DEO PROXIMIQUE SALUTI VICTURA
DOMUM HANC PROVIDENTIAE TITULO
TUTANDAE VIRGINUM EGENTIUM INTEGRITATI
EREXIT
HAS OMNES, TAMETSI MATER OMNIUM, NON SECUS AC CONSERVA
SUSPEXIT
NUMERO CENTUM ET OCTOGINTA, FAMIS ETIAM TEMPORE
FOVIT
OMNIBUS AD DEI CULTUM CETERAQUE PIETATIS OFFICIA
VERBO ET EXEMPLO PRAEIVIT
HIS VIRTUTUM STUDIIS PER ANNOS XXXI OCCUPATA
INTER EGENORUM TURMAS, AFFLICTORUM VOTA,
PUPILLORUM GREGES
SAEPE MORBIS, SAEPIUS ANGSTIIS CONFLICTATA
DOLORES ACERBISSIMOS, FORTUNAE VICES, TEMPORUM DIFFICILES
[CASUS,

CONSTANTIA, SILENTIO, FIDENTI IN DEUM ANIMO
SUPERAVIT

TANDEM LABORIBUS CONFECTA

ANNO AETATIS LVII, DIE IV SEPTEMBRIS ANNI MDCLVII

IN CHRISTO QUIEVIT

Maria Pollationaëe eius filia, uxor Claudii Chastellain, equitis, Toparchæ Montis-Audomari in saltu Brigico, ac Regi a Commentariis Consilii Status, parenti optimæ : eiusque nepotes Claudius Castellanus canonicus Ecclesiæ Parisiensis ac Petrus Castellanus Pabulitii et Roberti Sarti in Hannonia ac Probitillæ apud Atrebatas Toparcha, necnon ad Caceros et Poemanos missus dominicus, aviæ carissimæ moerentes posuere.

Paris. Bibliot. Nat. Manuscrits, latin 11866 f. 298. (*Épitaphe de Mme Pollation, gravée en marbre, dans l'église de la Providence, rue de l'Arbalète, près Saint-Médard.*)

SALVATORE PANE, C.M. — *Vita del Beato Giustino de Jacobis. Il beato Giustino de Jacobis della Congregazione della Missione, Vescovo titolare di Nilopoli, Primo Vicario apostolico di Abissinia (Storia critica sull'ambiente e sui documenti), Napoli, Editrice Vincenziana, 51 Via Vergini. 1949, in-8°, 1010 pages.*

Nommé en juin 1939, Préfet apostolique du Tigré, l'auteur de cette biographie, de par les circonstances politiques et la guerre du moment, fut contraint de se croiser les bras. Il consacra allégrement ses loisirs forcés à revivre spécialement avec Mgr de Jacobis et à écrire la vie apostolique de son illustre prédécesseur (9 octobre 1800-31 juillet 1861). S'appuyant sur les sources et des travaux qui ont déjà retracé un tel apostolat héroïque, ces pages campent devant nos yeux cette biographie abyssine. Rien de rébarbatif en ces lignes écrites avec flamme, sur un ton parfois oratoire et familier, dont les titres de chapitres sont un caractéristique symbole. Quoiqu'il se trouve de-ci de-là quelques notes explicatives (1), le livre ne comporte pour cela de renvois aux sources, jugés prétentieux. Pas le moindre croquis cartographique, estimé probablement encombrant et inutile, pas de tables de noms et de matières, évidemment, mais bien des photos avenantes, et surtout une présentation typographique ponctuée de blancs et largement aérée (trente-quatre lignes à la page). Tout concourt dès lors à dilater le volume et à lui donner un aspect majestueux, avantageux, « offert pour 1.500 lire au bénéfice de la Mission Catholique d'Hébo (Erythrée) ».

Albert DUPOUX. — *Saint Vincent de Paul organisateur de la Charité*, Montévrain, Ecole professionnelle d'Alembert, 1949, 48 pages.

Fonctionnaire de l'Assistance publique, Directeur à Paris de l'Hôpital *Saint-Vincent-de-Paul*, l'auteur a été attiré à ce titre par la vie de *Monsieur Vincent*. Le fruit de ses lectures, réflexions et études l'a conduit à cette conférence qui, donnée à des Assistantes sociales laïques, leur retrace et évoque, en une bonne heure de causerie, la vie bienfaisante et la physionomie prenante de saint Vincent de Paul.

(1) Pour la note (p. 635-636) du sacre nocturne de Mgr de Jacobis, c'est bien le dimanche 7 janvier 1849, qu'il faut retenir. C'est celle qu'indique entre autres textes la lettre autographe de Mgr Massala, écrite, le 11 janvier, quatre jours après.

Loyalement et avec une honnête compréhension, le lecteur ou l'auditeur qui a ces présupposés devant les yeux, ne peut qu'admirer cette réussite. Pour le grand public hospitalier qui généralement ignore tout de *Vincent organisateur de la charité*, cette brochure ne souhaite et ne veut être que la première étape d'une étude plus approfondie de saint Vincent de Paul. Mais les rudes exigences de la vie permettent-elles souvent contact plus prolongé. Hélas ! de tels loisirs font d'ordinaire défaut. Pour ces âmes et ces cœurs généreux, de telles lectures réconfortantes sont un *comprimé* de saint Vincent de Paul. La formule est heureuse, la réalisation bien venue. Elle contribue au rayonnement du charitable *Monsieur Vincent*.

EN MARGE D'UNE BIOGRAPHIE DE SAINT VINCENT

Sur la fin de 1949, paraissait en Hollande une vie de saint Vincent, par M. l'abbé De Rooy, Rédacteur en chef du *Bulletin néerlandais des Conférences de Saint Vincent de Paul*.

Rendant compte de cet ouvrage, dans *De Tijd*, le professeur journaliste Van Duinkerken, appuyant sur quelques insinuations du récent biographe, proposa sans barguigner, d'adopter saint Vincent « comme le *saint menteur*, qui, de toute sa vie, n'y regarda pas de si près lorsqu'il s'agissait de vérité ». Devant de telles assertions, ici provocantes, et à souhait, sans nuances, notre confrère, M. Joseph Colsen, s'est chargé de mettre les choses au point, en toute sérénité et fermeté. Il a confié quelques pages à la Revue jésuite de janvier 1950 *Streven Katholiek Cultureel Tijdschrift* (EFFORT. *Revue de Culture Catholique*). De cette pertinente rectification, voici, par l'auteur lui-même, la traduction française. De telles considérations sont tout à fait à leur place en nos *Annales*. Elles sont édifiantes, parce que sagement constructives. — F. C.

HAGIOGRAPHIE... ET MONSIEUR VINCENT

L'Hagiographie est un genre littéraire qui a ses lois, ses règles, ses normes, sa méthode propres. Lesquelles ?

Je souscris complètement la page de K.C.T. (Streven d'octobre 1949) :

« Une vraie vie de saint... est uniquement ce qui à tel endroit du monde, sous l'influence réelle de la grâce divine, a été réellement vécu. C'est à prendre ou à laisser. Qui le retouche, gâche l'œuvre de Dieu. On doit prendre tel quel, comme il est ou comme il fut, ou bien s'occuper d'autre chose... Qui veut écrire une vie de saint s'agenouille humblement, servilement, totalement désintéressé devant les *faits* divins pour les décrire, et rien d'autre. On a à s'en tenir là. Sinon on ne doit pas prétendre écrire une véritable vie de saint.

« De plus, nous nous trouvons devant le fait indéniable que nous ignorons en grande partie la vie de nombreux saints... Cependant ce qu'on ignore, et malgré cela, décrit, est pure fantaisie... non pas telle œuvre de Dieu et d'être humain, qui à tel moment et à tel endroit de la terre fut faite.

Cette claire et très utile formule du Père A. Van Groenewoud O.P., ne manque pas de valeur. Pour son but à lui (une condamnation du « Chant de Bernadette », par Werfel, elle est vraiment péremptoire, comme méthode complète, elle est peut-être encore trop générale.

L'abbé de Rooy (rector, c'est-à-dire aumônier dans une communauté de religieuses), à la fin de son très méritoire « Monsieur Vincent », pages 404 et seq. insiste :

« La dernière question que pose toute vie de saint est celle-ci : comment la grâce a-t-elle saisi cet homme ? La critique historique n'y peut répondre qu'incomplètement. Tout au plus peut-elle constater que tel ou telle a changé soudain ou après un certain temps sa manière d'agir, que désormais ses pensées, ses tendances, ses actes sont inspirés par de nouveaux motifs, qui le travaillent de plus en plus. Parfois on pourra fixer exactement le moment initial de ce renouvellement. Non pas le comment ni le pourquoi qui restent dans l'ombre.

« Dieu bâtit l'œuvre de Sa grâce sur la nature. Il absorbe le naturel dans la sphère divine et la pénètre de sa force. Sous ce nouvel influx le naturel va agir et réagir d'une autre façon, sans cesser cependant d'être nature... Ceci ne veut pas dire que Dieu ne touche pas au naturel. Si toutefois Il laisse intact dans ses traits essentiels le purement humain, Il peut façonner l'âme individuelle assez fortement dans son noyau naturel, puisque la corruption du péché a empoisonné les racines de l'existence. Souvent Dieu brise la structure individuelle et détruit le caractère naturel, pour édifier avec l'ancien matériel, parfois avec du matériel tout neuf son œuvre à Lui. D'autres fois Il laisse le naturel vraiment intact et le porte à incandescence, pour l'épurer et l'affiner. Il y a des saints qui sont maintenus dans leur architecture psychologique, d'autres sont reconstruits en style nouveau. Telle la renaissance dont parle le Christ à Nicodème... »

On pourra se demander — les psychologues spécialistes, de même que les théologiens, feront des difficultés, je pense — on pourra se demander si tout cela est aussi solidement établi que la thèse du Père van Groenewoud. Pour ne chicaner qu'un détail: qu'est-ce que rector de Rooy entend exactement par « le purement humain » que Dieu laisserait intact « dans ses traits essentiels », alors qu'il poursuit presque aussitôt : « Dieu brise souvent la structure individuelle et détruit le caractère naturel, pour édifier avec l'ancien matériel parfois avec du matériel tout neuf son œuvre à Lui » ?

A mon avis, pour commencer directement par le commencement, prenons comme point de départ et base solide, le critère de l'Eglise : un saint est quelqu'un qui a pratiqué de façon héroïque les vertus théologiques et morales.

Qui veut écrire une vie de saint, une véritable vie de saint, non pas un roman, ni une biographie romancée, mais une hagiographie — qu'il soit historien de mérite, psychologue raffiné, artiste admirable ; tout ce qu'on voudra — qui veut écrire une vie de saint, doit se poser avant tout cette question :

Cette personne, qui vit ou qui a vécu à tel moment et à tel endroit, a-t-elle pratiqué à un degré héroïque les vertus théologiques et morales ?

Et la critique, pour juger objectivement une vie de saint, doit recourir avant tout à cette norme.

L'année dernière, le rector de Rooy édita son livre : « Monsieur Vincent » (une vie de saint Vincent de Paul) et, à l'occasion de ce livre, le professor d'Université, Anton van Duinkerken publia dans le quotidien catholique « De Tijd » un article sensationnel : Charité et véracité. Saint Vincent. Portrait précis.

Nous nous permettons quelques remarques toutes simples et strictement objectives contre ces deux écrits, pour faire voir par un exemple concret à quelles témérités et pis encore, on aboutit lorsqu'on ne tient pas compte des lois et méthodes de l'hagiographie.

Le livre de de Rooy n'est pas sans mérites. Il est agréable à lire, riche d'idées, plein d'érudition. « De Rooy étudie saint Vincent dans son temps, dit van Duinkerken. Il voit l'homme à l'œuvre, attentif à toutes les circonstances historiques, sociologiques et culturelles. Et ce qu'il y a de surnaturel en Vincent, de Rooy le montre à travers une analyse poussée du fondement de ces phénomènes surnaturels : les données de la nature. »

En effet, dans « Monsieur Vincent » on fait de l'histoire. Surabondamment même. Il n'y a pas moyen de ne pas être attentif aux circonstances historiques, sociologiques et culturelles, quand on écrit la vie de quiconque, puisqu'il s'agit de montrer tel homme qui vivait à ce moment, à cette époque, dans telles circonstances. Mais en premier lieu et principalement il s'agit de tel homme et secondairement du reste.

M. van Spaendonk C.M., dans « Bulletin des Missions de Saint Vincent », 15 sept. 1949, remarque : « On dirait que M. de Rooy, chaque fois qu'il rencontre un nom, cherche dans sa boîte à fiches le nom correspondant et transcrit tout ce qu'il a noté sur cette fiche, indépendamment de l'ensemble, de telle façon qu'il nous présente plutôt un ensemble de beaux morceaux de film, qui ne se fondent pas en un tout rythmique. Le livre donne plutôt l'impression d'être une encyclopédie de ce qui s'est passé au temps de saint Vincent. »

Mes griefs contre le livre de de Rooy — il n'est pas sans mérites : il contient des éléments précieux et les talents de l'auteur sont nombreux — mes griefs sont plus graves, car ils touchent à l'essence.

Et d'abord, ce n'est pas une hagiographie.

De Rooy lui-même nomme son livre, en sous-titre : une épopée de bonté humaine. En l'honneur d'un saint, d'un canonisé, c'est assez étrange, beaucoup trop pâle.

Ce qui spécifie le saint, c'est la charité surnaturelle et divine, avec un cortège de vertus théologiques et morales, enracinées dans la grâce sanctifiante, fortifiées par les dons du Saint Esprit et activées par les grâces actuelles.

Sans doute, il y a harmonie, adaptation entre forces naturelles et surnaturelles. Mais pour qu'il y ait vie sainte, vie divine, il faut que les forces surnaturelles guérissent, orientent, surélèvent les forces naturelles. C'est-à-dire que la grâce, pour faire vivre quelqu'un saintement, doit constamment contraindre et combattre par l'ascèse, la nature qui fut blessée par le péché originel, les forces naturelles qui sont facilement mal dirigées et tendent à s'orienter de travers. C'est-à-dire que la grâce doit dominer et incliner la nature (gratia sanans) pour l'élever en même temps (gratia elevans). C'est la natura sana aut sanata qui est surnaturalisée. Pour le dire encore autrement : seul le naturel qui est orienté vers Dieu est surnaturalisé. Et le surnaturalisé oriente le naturel de plus en plus vers Dieu.

Ce jeu merveilleux, cette divina comœdia, la critique historique ne peut en effet le découvrir que très imparfaitement. C'est pourquoi il faut être extrêmement circonspect quand il s'agit d'appliquer telle règle de la psychologie des saints à un cas concret.

Un exemple : à la page 409 de « Monsieur Vincent » on peut lire : « Il est probable que Vincent, à un moment de sa vie, a vu un précipice... » et une page plus loin : « le moment décisif (de sa conversion) fut vraisemblablement la scène dans la mansarde parisienne, où Vincent gisait malade, lorsqu'il fut accusé de vol... »

Puisque cette épreuve eut lieu en 1609 ou 1610, la supposition de de Rooy n'est rien qu'une supposition, sans fondement aucun. Il est beaucoup plus probable que la genèse de sanctification fut extrêmement plus graduée. Il est à peu près certain que pour saint Vincent, il n'est pas question de conversion foudroyante. Il est à peu près certain que le mélange de bonnes et moins bonnes tendances — ces dernières ne doivent pas être qualifiées de peccamineuses pour autant — a exigé pas mal de temps pour être décanté, pour développer complètement les premières et dominer, sous l'influence de la grâce, les autres. Que de Rooy consulte les documents 24 et 31 de Pierre Coste, tome XIII. Il verra alors que Vincent n'a renoncé qu'en 1626 à sa paroisse de Clichy, qu'il avait quittée déjà en 1613, et qu'en 1630 seulement, il remit à un de ses successeurs, le curé Scuillard, la somme de 400 livres — le terme « argent de scrupule » est-il trop fort ici ? — qu'il avait stipulée, je ne dis pas injustement, mais pas généreusement non plus.

On est certainement plus près de la vérité, lorsqu'on prend la période 1610-1620 comme période de purification, d'affinement, de développement, et 1630 comme terme ultime dans la montée vers la sainteté de Vincent. Restent alors encore trente belles années de vie héroïque, de véritable sainteté.

Henri Brémond voit beaucoup plus juste, parce que beaucoup plus profond. L'ensemble des influences qui, avec la grâce, fait saint Vincent, c'est son commerce avec de Bérulle, avec saint François de Sales, avec sainte Jeanne de Chantal, avec nombre de personnalités foncièrement chrétiennes et mystiques de la Contre-Réforme dans le Paris très virulently chrétien de son temps. Vincent y reçoit et donne à la fois. Sa riche nature y croît à souhait : plante solide, en bonne terre et favorable climat.

Le livre de de Rooy est insuffisamment histoire.

Décrire ce qu'on ignore est pure fantaisie.

De Rooy n'en manque pas. Il ose écrire, page 19 : « Si Vincent a raison pour ce qui regarde sa date de naissance (Vincent a en effet raison. J. C.) il doit avoir eu soin que sur ses lettres d'ordination... fut inscrit un âge fictif... Une fausse date sur ses documents n'a pas dû lui causer du remords. »

C'est bien plus simple ; il ne s'y trouvait pas de date du tout. Voyez les documents 1-8 dans Coste.

A la page 406 de Rooy y revient, plus agressif encore : « Lorsque des lettres faussement datées pouvaient lui être utiles, sans du reste nuire à personne, la conscience de Vincent n'en était nullement aggravée. »

Est-ce ainsi qu'on écrit l'histoire ? Quelle preuve alléguerez-vous ?

Encore plus hasardé, page 30 : « C'est ainsi que Vincent entra dans la vie. Dans son pauvre bagage se trouvaient quelques lettres, avec dates fausses, et une attestation de l'Université de Toulouse qu'il avait fait sept ans de théologie. Une chronologie très embrouillée ! Toute la jeunesse de Vincent en est comme embrumée. Plus tard, il n'a plus su comment construire

les années de sa jeunesse en concordance avec la vérité ; il aurait dû avouer trop de machinations étourdies... »

Pauvre monsieur Coste, qui avez dépeint votre vie à l'édition splendide et rigoureusement critique de vos œuvres : Le grand saint du grand siècle (trois volumes) et Saint Vincent de Paul. Correspondance. Entretiens. Documents (14 volumes). On n'a qu'à vous consulter et à confronter les textes, pour savoir que, à commencer par son premier biographe Abelly, on a commis la pieuse fraude, après la mort de Vincent, de le vieillir de cinq ans pour faire concorder son ordination sacerdotale en 1600, avec les prescriptions du Concile de Trente, qui, du reste, ne furent de rigueur en France qu'à partir de 1655, après enregistrement au Parlement. On n'a qu'à lire et confronter les lettres pour savoir que saint Vincent en douze passages de ses lettres et témoignages, nous fournit les données pour nous renseigner sur son âge et par conséquent, sa date de naissance et que tous, sans exception, ils sont complètement exacts et dignes de foi. Ce sont : I. 593 ; II. 21 ; II. 70 ; III. 488 ; V. 368 ; VIII. 26 ; VIII. 89 ; VIII. 117 ; X. 252 ; X. 283 ; XI. 364 ; XIII. 67 ; XIII. 86. Ils vont de 1628 à 1658. C'est précisément grâce à ces données, fournies par Vincent lui-même, que Coste a découvert et dénoncé la fraude d'Abelly.

Cà et là l'historien de Rooy ne m'est pas assez critique.

Dans les questions controversées, il ne se prononce pas clairement. Ainsi, pour les fameuses lettres de 1607, l'aventure de Tunis. De Rooy rapporte que certains auteurs doutent de la véracité du contenu. Puis, sans broncher, il brode sur ce canevas, comme s'il était tissu de faits indubitables.

Un historien parle net.

De Rooy nous promet (page 17) qu'il va liquider toute légende. J'attire son attention sur le long passage, pages 56 et suivantes : « En 1608, Vincent a gagné Paris, chargé d'une mission diplomatique auprès du roi... » A lire un peu attentivement Coste (Le grand saint... 1.60) on ne peut pas ne pas douter sérieusement du fait, c'est-à-dire qu'on sera incliné à renvoyer cette assertion au royaume des légendes.

Dans « Monsieur Vincent », il y aurait à relever par-ci par-là des fautes contre la logique et contre la psychologie.

Deux exemples typiques et quelque peu déconcertants suffiront pour en donner une idée : « Tout Gascon est menteur... C'est pourquoi tout Gascon peut être un trompeur et Vincent l'est presque devenu. Si dans sa vie la grâce ne l'eût pas saisi, il aurait pu devenir tout aussi bien un brigand, un escroc ou un charlatan. Son portrait tardif nous révèle encore sa ruse originale... »

Je me suis permis de souligner deux mots.

Tout Gascon... Est-ce que le mot tout ne fait pas figure ici de préchantre qui chante faux dans un pseudo-chœur, qui ne chante pas du tout ?

Et le mot si dans la phrase citée, n'évoque-t-il pas d'emblée le dicton bien français : avec des si, on met la Seine en bouteille ?

Le plus drôle cependant se lit à la page 408 : « Vincent a les oreilles extraordinairement grandes et elles s'écartent très loin de la tête, parce que cet homme sait parfaitement écouter. Il est tellement écouteur, qu'il avait complètement oublié d'écouter... »

dier les mélodies grégoriennes, que curé de Clichy, il aurait eu tant de profil à connaître. »

Etrange logique ! Etrange psychologie ! On dirait que pour se familiariser avec les mélodies grégoriennes, une bonne paire d'oreilles et un don spécial dans l'art d'écouter, seront du plus grand service. Mais que quelqu'un qui entend bien, oublie l'étude du chant, à mesure qu'il sait écouter plus parfaitement... en vérité... c'est inouï !

Malgré ces graves défauts, qui — heureux illogisme ! — ne sont guère utilisés pour l'ensemble total, saint Vincent ne perd pas la face. Sa figure reste au moins reconnaissable.

Il n'en est pas ainsi du soi-disant « Portrait précis » de van Duinkerken. C'est le contraire d'un portrait ressemblant. A tout point de vue : hagiographique, historique, psychologique, c'est une caricature. Partant de la méprise impardonnable que de Rooy lui impose par trois fois, jongleur adroit avec toutes sortes de faits, d'anecdotes, de considérations et de suppositions (kultur-historische betrachtungen, diraient les Allemands) qui doivent confirmer son faux point de départ, il arrive finalement au résultat désolant que Vincent était un saint menteur.

Voici — je cite ses propres paroles — la thèse du savant auteur :

*« Vincent mentait... Ceci ne concerne pas seulement sa fameuse lettre de 1607... non, ceci concerne son attitude générale devant les faits, à commencer par sa date de naissance, car, à peu près tout ce qu'il nous dit là-dessus, est sujet à caution. inexact... Il y avait décidément en lui des traits de caractère que nous avons de la peine à nous figurer dans un saint... Il était et est resté Gascon, non seulement reconnaissable à son grand nez, comme compatriote de Cyrano de Bergerac et des cadets de Carbon de Castel Jaloux, eux aussi bretteurs et menteurs sans vergogne... Ce qui lui manque d'amour pour la vérité, quand il tâche de justifier ses actes, *post factum*, il le regrette par la pleine conscience de la réalité... Là où il paraît peu digne de foi dans ce qu'il raconte ou défend, il n'étale jamais la mensongerie du fantasque forcené... Il tourne les faits selon les circonstances. Il raconte ce qui lui convient... Vincent mentait ; il n'était pas fantasque... Il scandalisait par sa bonté (*Sa bonté scandalisait*). Le courage qu'il lui fallait pour cela, devenait héroïsme. De là sa sainteté... »*

La méprise de de Rooy joue ici de nouveau, soulignée toutefois, non, nourrie et croisée par une autre, qui est plutôt une erreur de pensée qu'un manque de connaissance. Van Duinkerken trompe au sujet de l'aventure de Tunis.

Pour les non-initiés de K.C.T. Streven, voici en quelques mots le problème assez compliqué du séjour en Afrique de saint Vincent :

D'un côté, nous avons de la main de Vincent, une lettre certainement authentique du 24 juillet 1607, dans laquelle il raconte, avec force détails, comment il fut capturé entre Marseille et Narbonne, par des pirates turcs, vendu sur le marché de Tunis, comment il passa en différentes mains, s'enfuit avec son maître, qu'il avait converti, pour aborder le 28 juin 1607 à Aigues-Mortes et réconcilier enfin son converti avec l'Eglise à Avignon.

D'autre part, il y a l'archiviste Pierre Grandchamp, spécialiste reconnu pour la connaissance des pirateries barbaresques,

qui prétend invraisemblable, sinon impossible, tel et tel détail que Vincent fait passer pour réel. De plus, relève Grandchamp, nous ne connaissons aucun fait historique, dûment établi, qui renoue les dires de Vincent, ni qui les rende vraisemblables. Ajoutons que Vincent lui-même ne mentionne plus jamais durant sa longue vie, son aventure d'Afrique, et qu'à la fin de sa carrière, en 1658, quand il apprend que sa lettre de 1607 à de Comet existe encore, il remue ciel et terre, prie et supplie qu'on lui envoie ces « misérables lettres », pour qu'il puisse les détruire...

Etant donné tout cela, on se pose spontanément la question : Jusqu'à quel point cette lettre dit-elle la vérité ? Est-ce possible que Vincent ait inventé cette aventure pour pallier deux années nébuleuses de son existence ?

En 1607, Vincent n'est certes pas un saint. C'est un prêtre ordinaire, pas mauvais, mais passablement terrestre, qui cherche son avancement, qui ambitionne quelque bénéfice, quelque poste lucratif, « une honnête retirade ».

L'hypothèse que le contenu de sa lettre de 1607 serait plus ou moins fictif, n'est pas absurde a priori. Cette hypothèse, quoique hypothèse, aussi longtemps qu'on ne produira pas de preuves positives (Grandchamp le reconnaît) paraît suffisamment fondée et scientifiquement justifiée pour en tenir compte.

Même M. Coste ne la rejette pas complètement. Il hésite. Il doute. Et si je ne me trompe, son doute allait plutôt dans ce sens que les objections de Grandchamp ne manquent pas de force. Par là s'explique son aveu au professeur Dagens : « Que voulez-vous, mon ami ; il mentait. » Si... notez bien, si Vincent n'a pas été en Afrique... dans l'hypothèse qu'il a inventé son aventure... que voulez-vous ? il s'en suit inexorablement qu'en ce cas, il a menti...

Mais, non pas, mais absolument pas qu'il fût menteur, dans le sens que toute sa vie, même après sa conversion, même les trente dernières années de sainteté incontestable, il peut être légitimement hué comme menteur.

Coste écrit une vie de saint Vincent en trois gros volumes, qu'il intitule : Le grand saint du grand siècle. Dès le début (1.59) il déclare : « Rien ne nous autorise à douter de sa franchise et de sa droiture. »

Enfler ce péché de jeunesse — du reste controversé jusqu'à présent — le transformer en habitus, qu'on tisse dans la trame de sa vie, de même que l'énorme méprise de lui attribuer la pieuse fraude d'Abelly, et puis suggérer un confirmatur de cette fausse thèse par toutes sortes d'insinuations, aboutit à un résultat effarant.

Dans notre cas, on en vient à ce résultat qu'un saint, un vrai saint, un saint canonisé, qui fut très bon, ineffablement bon, scandaleusement bon, fut en même temps menteur et insouciant de la vérité. D'hagiographie il n'est plus question ici. Qui se mêle d'écrire une vie de saint sans se soucier du signal avertisseur : « attention, vous avez affaire à un véritable saint » risque sa vie d'hagiographe contre les barrières qu'il croit pouvoir forcer.

Le sophisme « ab uno disce omnes » a comme pendant « a multis disce unum » contre lequel tout biographe honnête doit se prémunir. Il y a une certaine vanité à orner, à relever son récit avec des réminiscences classiques de littérature et de science...

cependant qu'on n'oublie jamais qu'il s'agit de faits et gestes de telle personne exceptionnelle (le saint). Faites autour de ces faits et gestes un cadre convenable ; ne les forcez pas arbitrairement et violemment dans le cadre de votre harmonie préétablie. En d'autres termes, vous n'avez pas à faire la vérité, mais à la chercher, et une fois la vérité trouvée, à vous y soumettre avec respect.

Cette règle vaut non seulement pour l'image totale et finale, mais aussi pour chaque trait du saint que vous nous présentez.

Nous disions : pas de sophisme du genre « a multis disce unum ». Exemple : Vincent est Gascon. On le reconnaît à son grand nez. Et puisque « les Gascons » sont renommés bretteurs et menteurs sans vergogne (du moins dans le chef-d'œuvre de Rostand) le Gascon Vincent doit faire figure de modèle et type du bretteur et menteur sans vergogne, étant donné que Cyrano et ses cadets le sont également. De cette façon on ferait de Pascal le représentant du Français quelque peu léger et insouciant.

Vincent est d'origine paysanne. Donc... rusé, malin, madré... trompeur... Rappelez-vous « son départ incipiné et inexorable de chez Madame de Gondi ». Un coup malin et bien calculé !...

En tout cas, nullement imputable à Vincent, mais à de Bérulle, à ce moment son chef et son directeur. De Bérulle l'a fait curé de Clichy, puis précepteur chez les Gondi, enfin curé de Châtillon-les-Dombes. Les Oratoriens de Lyon avaient demandé à leur supérieur, l'Oratorien de Bérulle, un prêtre qu'il jugeait capable de remettre en place la paroisse dévoyée de Châtillon. De Bérulle choisit Vincent, qui obéit, comme il obéira lorsque de Bérulle le rappellera chez les Gondi. Un point. C'est tout. Cela n'a rien à faire avec la paysannerie de Vincent.

Vincent est d'origine paysanne. Donc... « lent, patient, endurant, adroit, soupçonneux, curieux, prudent, dans une situation plus ou moins ambiguë qui lui permet de se conduire incivilement, si cela peut lui procurer des avantages ; d'autre part très cordial, remettant la charité en honneur comme distinctif original du christianisme, après avoir vu de près et de ses propres yeux, les conditions de vie de son temps... »

Constructions a priori encore !

Vincent est lent (le contraire du Gascon), parce qu'il veut être l'homme de la Providence. Il est le mystique « qui côtoie la Providence », pour la suivre avec allégresse et ténacité, quand Elle a parlé.

Henri Brémond, qui burine avec des aiguilles plus fines (Histoire du sentiment religieux, III, 226 et s.) a dégrossi ce soi-disant rustique de main de maître. Vincent « a dit assez, trop peut-être, qu'il n'était qu'un paysan... Il joue au paysan, mais comme peut se le permettre un homme « au port grave » et au « front majestueux », un homme fort distingué... Vincent de Paul gentilhomme, il n'y a pas de paradoxe à le voir ainsi... Il se tenait toujours présent à lui-même et attentif à ne rien dire ni écrire de mal digéré, ou qui témoignât aucune aigreur, meséantime, ou défaut de respect et de charité envers qui que ce fût. C'est presque la définition que Newman a donné du gentleman. »

Brémond cite des textes et des faits en abondance pour prouver le contraire de ce qui semble évident. Je veux dire qu'il rétablit la relation cause-effet entre sainteté et charité de saint

Vincent. « Ce n'est pas l'amour des hommes qui l'a conduit à la sainteté ; c'est plutôt la sainteté qui l'a rendu vraiment et efficacement charitable ; ce ne sont pas les pauvres qui l'ont donné à Dieu, mais Dieu, au contraire, qui l'a donné aux pauvres. Qui le voit plus philanthrope que mystique, qui ne le voit pas avant tout mystique, se représente un Vincent de Paul qui ne fut jamais. »

Bérullien pur-sang, pur-sang théocentriste et néanmoins réaliste sans pareil, il est homme d'action et organisateur hors ligne. Tout cela ensemble.

Il est beaucoup plus compliqué, plus riche en nuances, plus universel que sa popularité veut nous faire croire.

« Vincent vécut à une époque, dit van Duinkerken, de controverses théoriques et pratiques à propos de la restriction mentale et questions annexes. » Il fait allusion à la joute entre Jésuites et Jansénistes... Vincent devait être mêlé dans la cause de Saint-Cyran. « Il n'y avait pas moyen de rester complètement impartial, de sorte que Vincent a essayé de louvoyer dans cette affaire. Sans effet notable du reste. Il louvoyait mieux sur la flotte... »

Pour ce qui regarde les disputes autour de la restriction mentale et questions annexes, il suffit de remarquer, à mon sens, que tous les temps auront à trouver la solution théorique et pratique de ces problèmes. La formule générale qu'on ne doit ni peut dire tout, en tout temps, à tout le monde, pour ingénieuse qu'elle soit, place la casuistique devant la tâche de l'utiliser avec tact et prudence pour chaque cas particulier.

Quant à l'intervention de Vincent dans le procès de Saint-Cyran... voici : excessivement intéressant ! Nous traitons ce cas de grand cœur. Car nous sommes parfaitement renseignés ici par l'histoire.

Et d'abord, il est très probable, presque certain, que par son intervention et son témoignage, Vincent a sauvé la vie du malheureux abbé. Vincent a commencé par exiger pour son ancien ami un tribunal ecclésiastique, afin de le soustraire à l'atmosphère semi-politique où il eût probablement sombré. Comment Monsieur Vincent s'est tiré d'affaire, comment il a louvoyé, nous n'avons qu'à lire ses dépositions dans Coste XIII 86-93, qui reproduit littéralement l'interrogatoire du 31 mars, du premier et deuxième avril 1639.

Un jugement de valeur sur son « louvoyage » nous est également conservé. A la Congrégation préparatoire au procès de béatification de Vincent (décembre 1717) on a traité de façon sévère et de très près le cas Vincent-Saint-Cyran. L'avocat du diable était le célèbre et redoutable canoniste Prosper Lambertini. Après une joute héroïque entre Lambertini et le postulateur Couty, il fut reconnu que Vincent a pratiqué les vertus théologiques et morales à un degré peu commun. En fait, la canonisation de Vincent a été décidée en ce jour.

Si je lis bien la finale de l'article de van Duinkerken dans « De Tijd », la famille de saint Vincent devrait être reconnaissante à l'abbé de Rooy « de ce qu'il a si proprement débadigeonné la statue de son Fondateur ».

Les Lazaristes de Hollande estiment ce débadigeonnage — nous choisissons à dessein un terme velouté — peu réussi. Ils

sont d'avis, qu'au nom de l'histoire, ils peuvent et doivent récuser le portrait que l'abbé de Rooy, davantage encore celui que son épigone van Duinkerken osent présenter du grand saint du grand siècle.

La vérité, l'histoire, les faits sont inexorables.

Rumpen, décembre 1949.

Joseph COLSEN.

NÉCROLOGIE

MISSIONNAIRES

44. Lizarka (Pierre), prêtre, décédé à *Madrid*, le 22 mai 1949 : 64, 46.
45. O'Regan (Jean), prêtre, déc. à *Nouvelle-Orléans*, 22 juill. : 78, 59.
46. Brown (Robert), prêtre, décédé à *Los-Angeles*, 27 juill. 1949 : 43, 25.
47. Ries (Michel), prêtre, déc. à *Cotulla*, le 29 juillet 1949 : 70, 41.
48. Aroud (Cyprien), prêtre, déc. à *Vichy*, le 23 août 1949 : 73, 55.
49. Gorrel (Guillaume), prêtre, déc. à *Chicago*, 27 août 1949 : 84, 62.
50. Crapez (Edmond), prêtre, déc. à *Paris*, le 4 septembre 1949 : 71, 53.
51. Advenier (Philippe), prêtre, déc. à *Paris*, 7 septembre 1949 : 85, 63.
52. Condé (Conrad), prêtre, déc. à *La Havane*, 3 sept. 1949 : 42, 26.
53. Constant (Jean-Auguste), prêtre, déc. à *La Teppé*, 21 sept. : 75, 57.
54. Lizarribar (Julian), prêtre, déc. à *St-Sébastien*, 16 sept. : 70, 53.
55. Jimenez (Paulino), coadjut., déc. à *Gijon*, 17 sept. 1949 : 80, 62.
56. Pron (Joseph), prêtre, déc. à *Tame*, le 5 octobre 1949 : 86, 67.
57. Kadora (Sylvestre), prêtre, déc. à *Curityba*, 2 sept 1949 : 71, 52.
58. Pil'ok (Louis), prêtre, déc. à *Pszczyma*, 1^{er} octobre 1949 : 50, 32.
59. Ginestie (Paul), clerc, déc. à *Montpellier*, 20 oct. 1949 : 23, 3.
60. Mouton (Pierre), prêtre, déc. à *Madrid*, 14 octobre 1949 : 68, 53.
61. Wilson (Jean), prêtre, déc. à *Chicago*, le 26 octobre 1949 : 48, 31.
62. Durand (Joseph), prêtre, déc. à *Albi*, le 8 novembre 1949 : 84, 63.
63. Jammet (Joseph), prêtre, déc. à *Istanbul*, 10 novembre 49 : 71, 55.
64. Ramakers (Jean), prêtre, déc. à *Paris*, le 19 novembre 1949 : 68, 48.
65. Ruiz (Roger), prêtre, déc. à *Sobola*, le 19 novembre 1949 : 29, 8.
66. Stiennen (Guillaume), prêtre, déc. à *Cologne*, 22 novemb. 49 : 67, 47.
67. Esparza (Léon), prêtre, déc. à *Madrid*, 22 novembre 1949 : 61, 46.
68. Lage (Boldomero), prêtre, déc. à *Rome*, 24 novembre 1949 : 52, 34.
69. Mantelet (Charles), prêtre, déc. à *Paris*, le 6 déc. 1949 : 72, 48.
70. Szymbor (Guillaume), prêtre, déc. à *Cracovie*, le 9 déc. 49 : 70, 53.
71. O'Donnell (Thomas), prêtre, déc. à *Dublin*, 13 déc. 1949 : 85, 62.
72. Bleise (Conrard), coadj., déc. à *Chicago*, le 8 déc. 1949 : 73, 48.
73. Murray (Jacques), prêtre, déc. à *Chicago*, 26 déc. 1949 : 73, 57.
74. Mo Donald (Joseph), prêtre, déc. à *Dublin*, 13 nov. 1949 : 58, 21.
75. Murphy (Corneille), prêtre, déc. à *Arklow*, 2 déc. 1949 : 70, 48.

NECROLOGE 1950

1. Lambert (Gilbert), prêtre, déc. à *Paris*, 8 janvier 1950 : 89, 68.
2. Vidal (Jacques), coadjuteur, déc. *Palma-Majorque*, 7 janv. : 76, 58.
3. Rodriguez (Jean), prêtre, déc. à *Marin*, 27 décembre 1949 : 69, 55.
4. Marais (Bernard), prêtre, déc. à *Dax*, 19 janvier 1950 : 67, 69.
5. Cabrera (Camille), prêtre, déc. à *Puebla*, 17 janv. 1950 : 61, 29.
6. Kergozien (Paul), prêtre, déc. à *Istanbul*, 20 janv. 1950 : 71, 53.
7. Golebiowski (François), coadj., déc. à *Cracovie*, 21 janv. : 69, 44.
8. Celebrini (Ange), prêtre, déc. à *Sienne*, 24 juillet 1949 : 74, 58.
9. Guichard (Joseph), prêtre, déc. à *Paris*, le 7 février 1950 : 73, 53.
10. Lozano (Joachim), prêtre, déc. à *Téruet*, le 4 février 1950 : 45, 29.
11. Delpy (André), prêtre, déc. à *Paris*, le 15 février 1950 : 76, 57.
12. Garcia (Jean-Florencio), prêtre, à *La Havane*, 5 février 1950 : 67, 50.
13. Grabner (Joseph), prêtre, déc. à *Vienne*, 4 février 1950 : 63, 43.
14. Alt (Auguste), prêtre, déc. à *Saint-Louis*, 22 février 1950 : 69, 44.

SCEURS

- Denous (Anne-Marie), Hôpital Saint-André, *Bordeaux* ; 42, 14.
Chenais (Marie), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 77, 54.

- Meadows (Anne), Maison du Sacré-Cœur, *Caïffa* (Palestine) ; 69, 43.
 Molina (Carmen), Hospice, *Soria* (Espagne) ; 68, 42.
 Päßfgen (Maria), Hôpital, *Heinsberg* (Allemagne) ; 70, 44.
 Jankowska (Thérèse), Maison Centrale, *Cracovie* ; 62, 34.
 Malone (Catherine), Charity Hospital, *New Orléans* (Etats-Unis) ; 83, 66.
 Gardner (Anna Maria), St. John's Hospital, *Lowell* (Etats-Unis) ; 67, 41.
 Carsaniga (Nataline), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 52, 24.
 Turco (Rose), Institut Marie-Louise, *Chiavari* (Italie) ; 53, 30.
 Lacelli (Angèle), Refuge de l'Enfant-Jésus, *Sassari* (Italie) ; 47, 25.
 Robotti (Gabrielle), Orphelinat, *Novi Ligure* (Italie) ; 72, 51.
 Cinquemani (Maria), Asile, S. Giuseppe, *Vesuviano* (Italie) ; 77, 52.
 Fernandez (Maria), Hôpital *Ubeda* (Espagne) ; 61, 29.
 Hospital (Maria), Ecole, *San Martin de Oleiros* (Espagne) ; 86, 60.
 Damart (Marie), Maison Principale, *Paris* ; 81, 57.
 Pautard (Mathilde), Maison de Charité, *Montolieu* ; 77, 50.
 Garcia (Marina), Hôpital provincial, *Avila* (Espagne) ; 75, 49.
 Carbonell (Josefa), Foyer José Antonio, *Alicante* (Espagne) ; 50, 15.
 Ruiz (Josefa), Fourneau économique, *Sevilla* (Espagne) ; 72, 49.
 Iribarren (Joaquina), Collège, *Lanjaron* (Espagne) ; 72, 47.
 Franques (Maria), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne) ; 73, 51.
 Iturriza (Maria), Hôpital civil, *Vitoria* (Espagne) ; 69, 42.
 Murga (Ignacia), Hôpital provincial, *Guadalajara* ; 54, 36.
 San Miguel (Clemencia), Collège de l'Immaculée, *Sanguesa* ; 56, 28.
 Vera (Isabel), Asile « El Carmen », *Manises* (Espagne) ; 67, 48.
 Iturbe (Maria), Hôpital provincial, *Oviedo* (Espagne) ; 75, 52.
 Dubek (Teophila), Maison Centrale, *Cracovie* ; 86, 61.
 Szumiel (Franciska), Maison Centrale, *Varsovie* ; 59, 39.
 Boris (Hermine), Maison Centrale, *Turin* ; 65, 41.
 Gostincar (Maria), *Kravec* (Yougoslavie) ; 56, 25.
 Percic (Angèle), *Paradisce* (Yougoslavie) ; 41, 17.
 Moulain (Maria), Hôpital Valdecilla, *Santander* (Espagne) ; 72, 33.
 Gaete (Madeleine), Hôpital du Salvador, *Santiago* (Chili) ; 51, 32.
 Beguiriztain (Martina), Maison Centrale, *Buenos-Aires* ; 66, 45.
 Gabrie (Héléna), *Cukarica* (Yougoslavie) ; 54, 30.
 Bena (Marie-Louise), Hôpital St-Memmie, *Châlons-sur-Marne* ; 80, 58.
 Millet (Lactitia), Maison Saint-Eugène, *Paris* ; 70, 48.
 Bourechet (Eugénie), Hospice, *Carbone* ; 79, 55.
 Giraud (Marie), Hospice, *Saint-Georges de Lisle* ; 74, 53.
 Soulié (Marie), Maison Saint-Vincent, *L'Hay* ; 80, 56.
 Denoux (Anne-Marie), Hôpital Saint-André, *Bordeaux* ; 42, 14.
 Morenas (Louise), Maison de Charité, *Bône* (Algérie) ; 85, 61.
 Chenais (Marie), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 77, 51.
 Meadows (Anne), Maison du Sacré-Cœur, *Caïffa* (Palestine) ; 69, 43.
 Molina (Carmen), Hospice, *Soria* (Espagne) ; 68, 42.
 Faeffgen (Maria), Hôpital, *Heinsberg* (Allemagne) ; 70, 44.
 Jankowska (Thérèse), Maison Centrale, *Cracovie* ; 62, 34.
 Malone (Catherine), Charity Hospital, *New-Orléans* (E.-U.) ; 83, 66.
 Gardner (Anna-Maria), St John's Hospital, *Lowell* (E.-U.) ; 67, 41.
 Carsaniga (Nataline), Mais. de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 52, 24.
 Turco (Rose), Institut Marie-Louise, *Chiavari* (Italie) ; 53, 30.
 Lacelli (Angèle), Refuge de l'Enfant-Jésus, *Sassari* (Italie) ; 47, 25.
 Robotti (Gabrielle), Orphelinat, *Novi Ligure* (Italie) ; 72, 51.
 Cinquemani (Maria), Asile, S. Giuseppe *Vesuviano* (Italie) ; 77, 52.
 Fernandez (Maria), Hôpital, *Ubeda* (Espagne) ; 61, 29.
 Hospital (Maria), Ecole, *San Martin de Oleiros* (Espagne) ; 86, 60.
 Damart (Marie), Maison Principale, *Paris* ; 81, 57.
 Pautard (Mathilde), Maison de Charité, *Montolieu* ; 77, 50.
 Garcia (Marina), Hôpital Provincial, *Avila* (Espagne) ; 75, 49.
 Carbonell (Josefa), Foyer José Antonio, *Alicante* (Espagne) ; 50, 15.
 Ruiz (Josefa), Fourneau économique, *Sevilla* (Espagne) ; 72, 49.
 Iribarren (Joaquina), Collège, *Lanjaron* (Espagne) ; 72, 47.
 Franques (Maria), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne) ; 73, 51.
 Iturriza (Maria), Hôpital civil, *Vitoria* ; 69, 42.
 Murga (Ignacia), Hôpital provincial, *Guadalajara* (Espagne) ; 54, 36.
 San Miguel (Clemencia), Coll. Immaculée, *Sanguesa* (Espagne) ; 56, 28.
 Vera (Isabel), Asile « El Carmen », *Manises* (Espagne) ; 67, 48.

- Iturbi (Maria), Hôpital provincial, *Oviedo* (Espagne) ; 75, 52.
 Dusek (Teophila), Maison Centrale, *Cracovie* ; 86, 61.
 Szumieli (Franciska), Maison Centrale, *Varsovie* ; 59, 39.
 Boris (Hermine), Maison Centrale, *Turin* ; 65, 41.
 Boslinear (Maria), *Krasac* (Yougoslavie) ; 56, 25.
 Moulain (Maria), Hôpital Valdecilla, *Santander* (Espagne) ; 72, 33.
 Percie (Angèle), *Paradisce* (Yougoslavie) ; 41, 17.
 Gaete (Madeleine), Hôpital du Salvador, *Santiago* (Chili) ; 51, 32.
 Beguiriztain (Martina), Maison Centrale, *Buenos-Aires* ; 66, 45.
 Gabric (Hélène), *Cukarica* (Yougoslavie) ; 54, 30.
 Petitjean (Maria), Hôpital, *Rochefort* ; 76, 56.
 Bertin (Marie), de Clichy, décédée à Paris (H. S. Joseph) ; 63, 31.
 At (Marie), Maison de Charité, *Perpignan* ; 54, 29.
 Sabatié (Jeanne), Maison de Charité, *Montolieu* ; 77, 50.
 Batac (Marie), Hôpital Pasteur, *Istanbul* ; 77, 56.
 Maury (Madeleine), Hôpital, *Arequipa* (Pérou) ; 58, 34.
 Driscoll (Margaret), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 83, 55.
 Figueiredo (Juventina), Maison Centrale, *Rio de Janeiro* ; 70, 44.
 Pesther (Josephine), Maison Centrale, *Ladce* (Slovaquie) ; 38, 20.
 Kotnik (Rosina), Intern. Leopoldinum, *Eggenberg* (Autriche) ; 73, 54.
 Hau (Anna), Hôpital, *Cologne-Nippes* (Allemagne) ; 63, 43.
 Kockeis (Julie), Hôpital Wilhelmine, *Vienne* (Autriche) ; 70, 52.
 Beinhofer (Marie), Ecole, *Vienne* (Autriche) ; 79, 62.
 Beorlegui (Urbana), Asile, *Logrono* (Espagne) ; 77, 57.
 Aristimuno (Juana), Hôpital provincial, *Alicante* (Espagne) ; 79, 54.
 Moradas (Maria), Asile, *Santurce de Porto-Rico* ; 69, 50.
 Lina (Antonia), Asile, *Vitoria* (Espagne) ; 84, 62.
 Labarga (Josefa), Bienfaisance, *Haro* (Espagne) ; 41, 18.
 Fernandez (Estefania), Hôpital provincial, *Orense* (Espagne) ; 71, 47.
 Azcona (Maria), Asile del Nino Jesus, *Pamplona* (Espagne) ; 86, 62.
 Olaverri (Faustina), Hôpital, *La Carolina* (Espagne) ; 66, 43.
 Vega (Petra), Collège Saint-Vincent, *La Habana* (Cuba) ; 87, 67.
 Ilincheta (Maria), Hôpital provincial, *Pamplona* (Espagne) ; 67, 42.
 Martel (Prudencia), Bienfaisance, *Las Palmas* (Canaries) ; 73, 52.
 Lopez (Manuela), Hôpital Saint Jean, *Burgos* (Espagne) ; 70, 50.
 Paulano (Maria), Crèche, *Ayamonte* (Espagne) ; 70, 46.
 Castrillo (Rosa), Hôpital, *Almaden* (Espagne) ; 64, 46.
 Gonzalez (Acacia), Hôpital, *Cervera del Rio Athama* (Espagne) ; 88, 60.
 Rustin (Noémie), Maison de Charité, *Clichy* ; 57, 29.
 Giraudet (Germaine), Hôtel-Dieu, *Chartres* ; 62, 41.
 Pigis (Marie), Hôpital St-Joseph, *Paris* (de Saint-Omer) ; 60, 35.
 Dejoux (Louise), Maison Principale, *Paris* ; 69, 47.
 Delannoy (Stéphanie), Maison de Charité, *Roubaix* ; 66, 41.
 Billet (Aline), Hospice, *Confort* ; 80, 58.
 Levrat (Thérèse), Hôpital, *Mont-de-Marsan* ; 78, 58.
 Volant (Anne-Marie), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 83, 61.
 Charpentier (Berthe), Santa-Casa, *Rio de Janeiro* ; 83, 53.
 Allyre (Henriette), Hôpital français, *Madrid* ; 48, 20.
 Denoël (Marie), Hôpital général, *Nivelles* (Belgique) ; 78, 17.
 Koyne (Catherine), Maison Centrale, *Emmitsburg* ; 91, 61.
 Alvarenga (Fr.), Coll. N.-D. das Dores, *Diamantina* (Brésil) ; 83, 64.
 Troya (Mariana), Hôpital, *Ibarra* ; 80, 58.
 Pirga (Adolphine), Maison Centrale, *Cracovie* ; 80, 58.
 Czarlinska (Marie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 69, 46.
 Vigano (Marie), Maison Centrale, *Turin* ; 68, 40.
 Mayr (Franziska), Maison de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 82, 61.
 Wirrer (Anna), Maison de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 83, 60.
 Marecek (Josephine), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 72, 48.
 Zevnik (Marie), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 74, 49.
 Escondeur (Marie), Hôpital, *Agen* ; 56, 30.
 Gazal (Marie), Maison de Charité, *Aurillac* ; 72, 53.
 Sahut (Edith), Hôpital, *Autun* ; 55, 33.
 Chivert (Madeleine), Maison de Charité, *Saint-Mandé* ; 83, 60.
 Caudron (Marie-Rose), de *Constantine*, déc. Maison-Mère ; 64, 41.
 Isard (Anne), Hospice, *Jérusalem* ; 80, 57.
 Arque (Marie), Maison Centrale, *Madrid* ; 84, 56.

- Parravicini (Erneste), Mais. de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 73, 50.
 Bolchi (Antoinette), Mais. de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 74, 55.
 Filippa (Thérèse), Mais. de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 66, 45.
 Marconi (Thérèse), Maison Centrale, *Turin* ; 55, 31.
 Kennedy (Ellen), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 72, 48.
 Dalstein (Adèle), Maison des Récollets, *Metz* ; 78, 54.
 Chastel (Jeanne), Maison Principale, *Paris* ; 87, 66.
 Allene (M.-L.), (Maison-Mère), déc. Hôp. St-Joseph, *Paris* ; 77, 32.
 Bacqué (Jeanne), Hôpital, *Sentis* ; 79, 57.
 Gardner (Marie-Louise), Maison de Charité, *Loos* ; 38, 15.
 Rul (Marie-Joseph), Hôpital, *Arequipa* (Pérou) ; 70, 51.
 Adamczak (Marie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 72, 50.
 Oizan (Marguerite), Hôtel-Dieu, *Châlons-sur-Marne* ; 55, 19.
 Gallet (Marguerite), Maison Saint-Ambroise, *Paris* ; 81, 57.
 Tartar (Germaine), Hospice, *Confort* ; 59, 37.
 Rousset (Marie), Hôpital, *Libourne* ; 78, 56.
 Le Nouy (Marie), Maison Saint-Michel, *Le Havre* ; 71, 48.
 Lasnet (Jeanne), Hôpital Sainte-Marie, *Shanghai* (Chine) ; 74, 47.
 Tomezyk (Marie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 65, 43.
 Kedzierska (Suzanne), Maison Centrale, *Cracovie* ; 63, 43.
 Vedrennes (Léontine), Hôp. des Enfants-Assistés, *Bordeaux* ; 70, 48.
 Fatras (Amélie), Hôpital, *Ambato* (Equateur) ; 72, 50.
 Monbazet (Jeanne), Miséricorde, *Santiago* (Chili) ; 86, 65.
 Serrano (Anne), Maison Saint-Vincent, *Quito* (Equateur) ; 79, 62.
 Mysrewska (Françoise), Coll. de la Providence, *Rio de Janeiro* ; 75, 49.
 Clarkson (Sarah), Priory, *Mill-Hill*, Londres ; 81, 60.
 Jankowski (Agnès), Maison Centrale, *Cologne* ; 62, 39.
 Kusik (Catherine), Hôpital, *Levoca* (Slovaquie) ; 37, 16.
 Babal (Marie), Hôpital, *Turciansky Svaty Martin* (Slov.) ; 25, 6.
 Hiasensky (Catherine), Maison de Charité, *Brno-Jundrov* (Slov.) ; 75, 31.
 Desbuquoit (Hortense), Hôtel-Dieu, *Douai* ; 88, 60.
 Thériat (Marie), Maison de Charité, *Avesnes* ; 84, 60.
 Callier (Marie), Maison de Charité, *Clichy* ; 70, 42.
 Delauche (Marie), Maison de Charité, *Saint-Brieuc* ; 80, 58.
 Vivier (Anne-Marie), Maison St-Pierre, *Clermont-Ferrand* ; 76, 54.
 Boyer (Augustine), Maison Principale, *Paris* ; 83, 57.
 Duboc (Charlotte), Hôpital, *Le Tréport* ; 67, 42.
 Bruniaux (Julie), Maison Cozette, *Amiens* ; 83, 59.
 Varagnat (Marie), Maison Saint-Michel, *El Biar* (Algérie) ; 82, 61.
 Payant (Irene), Maison de Charité, *Tenès* (Algérie) ; 73, 50.
 Kluser (Julia), Hospice, *Hervé* (Belgique) ; 50, 22.
 Sloan (Ella), Institut St-Jean, *Boston Spa* (Angleterre) ; 58, 34.
 Alla (Rosa), Maison Centrale, *Naples* ; 55, 37.
 Menegatti (Virginia), Maison Centrale, *Sienne* ; 94, 60.
 Valtorta (Ernesta), Institut Marie-Louise, *Chiavari* (Italie) ; 78, 54.
 Schock (Marie), Maison de Retraite, *Schwarzach* (Autriche) ; 76, 49.
 Berne (Hélène), Hôpital de l'Enfant-Jésus, *Varsovie* ; 60, 32.
 Tos (Victoire), Hôpital, *Kielce* (Pologne) ; 67, 43.
 Bezerra (Aurelia), Maison St-Vincent, *Barbacena* (Brésil) ; 73, 50.
 Lambierge (Anne-Marie), Maison de Charité, *Lille-Fives* ; 82, 56.
 Savart (Eugénie), Maison Saint-Germain-des-Prés, *Paris* ; 72, 49.
 De la Grandville (Marie), Maison Principale, *Paris* ; 79, 55.
 Pillot (Marie), Maison Centrale, *Shanghai* ; 73, 51.
 Convery (Mary Ann), Carnery Hospital, *Boston* (Etats-Unis) ; 73, 44.
 Tresczinski (Gertrude), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 60, 37.
 Rieder (Marie), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 38, 16.
 Modeo (Mélania), Maison du Sacré-Cœur, *Kashing* (Chine) ; 85, 64.
 Perrutel (Claire), Maison de Charité, *Montolieu* ; 91, 67.
 Coille (Josephine), Maison St Victor, *Liège* (Belgique) ; 71, 49.
 Podgroz (Marie), *Klotildiget* (Hongrie) ; 86, 66.
 Wunderlich (Barbe), Clinique, *Pecs* (Hongrie) ; 88, 63.
 Grmela (Marie), Miséricorde, *Budapest* ; 87, 65.
 Andorka (Julienne), *Klotildiget* (Hongrie) ; 73, 51.
 Tenke (Elisabeth), Miséricorde, *Budapest* ; 81, 57.
 Lukacs (Hélène), Ecole, *Sarvar* (Hongrie) ; 81, 62.
 Glowinska (Marie), Hôpital, *Tarnow* (Pologne) ; 46, 23.

- Jurkiewicz (Marie), Mais. de l'Immaculée-Conception, *Cracovie*; 73, 46.
Skorska (Caroline), Asile St-Vincent, *Zebrzydowice* (Pologne); 70, 50.
Ferreira (Trinidad), Asile Saint-Joseph, *Sautauder* (Espagne); 89, 65.
Forde (Catherine), Hôpital Ste-Anne, *Dublin*; 51, 18.
Ratty (Jane), Sanat. Saint-Vincent, *Saint-Louis* (Etats-Unis); 89, 70.
Poffet (Elise), Orphelinat, *Tavel* (Suisse); 75, 55.
Boedefeld (Anna), Maison Centrale, *Cologne*; 82, 52.
Zanzen (Elisabeth), Mais. St-Joseph, *M. Gladbach-Hardt* (Allem.); 83, 56.
Vilardaga (Josefa), Aliénés, *Legunés* (Espagne); 87, 50.
Bonet (Maria), Miséricorde, *Albacète* (Espagne); 33, 7.
Julia (Maria), Hôpital central, *Séville* (Espagne); 63, 34.
Gomez (Maria), Col. St-Vincent-Ferrier, *Valencia* (Espagne); 72, 46.
Estanillo (Elisa), Aliénés, *Valladolid* (Espagne); 61, 42.
Dooley (Margaret), Maison St-Joseph, *Liverpool* (Angleterre); 69, 41.
Ferrando (Maria), Asile San Eugenio, *Valencia* (Espagne); 77, 53.
De la Lama (Vicenta), Asile provincial, *Logrono* (Espagne); 55, 27.
Garrigos (Josefa), Maison Sainte-Louise, *Rafelbunel* (Espagne); 60, 43.
Perez (Maria), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne); 52, 24.
De Egues (Josefa), Misericorde, *Tolosa* (Espagne); 69, 48.
Briglia (Livia), Maison Centrale, *Sienne*; 28, 6.
Lenticchia (Victoire), Maison Centrale, *Sienne* (Espagne); 25, 3.
Zannini (Antonia), Orphelinat, *Sanseverino* (Italie); 42, 12.
Calvo (Maria), Orphelinat, *Noto* (Italie) (1948); 79, 62.
Becker (Ida), Maison Centrale, *Emittsburg* (1946); 79, 62.
Amielh (Thérèse), Maison Saint-Joseph, *Limoges*; 52, 26.
Prouillac (Marie), Santa Casa, *Sao Joo do Rei* (Bresil); 85, 66.
Mascarenhas (Maria), Coll. Imm.-Conception, *Rio de Janeiro*; 61, 32.
Sebastien (Mary), Hôpital Sainte-Agnès, *Baltimore* (Etats-Unis); 69, 47.
Conner (Agnès), Hôpital O'Connor, *San José* (Etats-Unis); 80, 61.
Montobbio (Maria), Maison Centrale, *Madrid*; 89, 54.
Gonzalez (Victoria), Hôpital, *Pamplona* (Espagne); 21, 1.
Mazas (Maria), Maison Sainte-Louise, *Rafelbunel* (Espagne); 83, 64.
Fernandez (Maria), Hôpital, *Jerez de la Frontera*; 84, 56.
Duran (Maria), Hôpital, *Cullera*; 68, 45.
Sanz (Maria), Asile San Rafael, *Arecibo* (Porto-Rico); 78, 55.
Navarcorena (Dominica), Miséricorde, *Elizondo* (Espagne); 74, 45.
Arnalz (Parnenciana), Hôpital provincial, *Oviedo*; 88, 58.
Deltoro (Margarita), Bienfaisance, *Valencia*; 77, 55.
Delgado (Eduarda), Internat provincial, *Jaen*; 87, 66.
Luya (Josefa), Asile San Celedonio, *Chamartin* (Madrid); 48, 23.
De Stefanis (Gertrude), Maison Centrale, *Naples*; 75, 46.
De Vitis (Maria), Hôpital, *Potenza* (Italie); 59, 32.
Destailhats (Jeanne), Hôpital, *Orthez*; 55, 31.
Gonnin (Jeanne), Hôpital, *Libourne*; 73, 51.
Quair (Marie), Miséricorde, *Lille*; 70, 43.
Vanderkruyssen (Léonie), *Baelen-Usines* (Belgique); 78, 51.
Winter (Katharina), Maison Saint-Vincent, *Dusseldorf-Derendorf*; 77, 57.
Grott (Marianne), Maison Centrale, *Cracovie*; 89, 64.
Grillo (Louise), Sanatorium, *Vialba* (Italie); 71, 53.
Dubuisson (Sidonie), Maison de Charité, *Le Raincy*; 77, 54.
Traisnel (Zoé), Hôtel-Dieu, *Valenciennes*; 77, 52.
Leduc (Albertine), Maison de Charité, *Clichy*; 81, 60.
Moirier (Marie), Maison de Charité, *Clichy*; 60, 34.
Thoor (Marie), Maison de Charité, *Clichy*; 75, 55.
Chiniard (Marguerite), Hôpital, *Cusset*; 85, 60.
Kerreck (Jeanne), Maison de Charité, *Tours*; 63, 37.
Weyers (Marie), Orphelinat St-Joseph; *Metz*; 93, 71.
De Geoffre (Henriette), Hôp. St-Joseph, Paris (d'*Aubervilliers*); 55, 24.
Arnaud (Marie), Hôpital général, *Montpellier*; 71, 30.
Manousek (Berthe), Incurables, *Vienne* (Autriche); 66, 44.
Vasquez (Marthe), Maison Centrale, *Guatemala*; 36, 15.
Jumel (Geneviève), Maison St-Michel, *El-Biar* (Algérie); 75, 46.
Joly (Marie), Maison Sainte-Geneviève, *L'Hay*; 85, 65.
Dufilho (Jeanne), Hôpital St-Vincent, *Pékin* (Chine); 59, 37.
Heanue (Catherine), Hôpital Ste-Agnès, *Baltimore* (E.-U.); 57, 33.
Onate (Edelmira), Hospice, *Quito* (Equateur); 86, 67.

- Tchang (Marie), Maison Centrale, *Shanghai* ; 45, 27.
 Daczkowska (Anne), Maison Centrale, *Cracovie* ; 80, 52.
 Sgorlon (Marie), Maison Centrale, *Turin* ; 36, 15.
 Gioia (Adèle), Hôpital militaire, *Trente* (Italie) ; 71, 52.
 Giannini (Pauline), Aliénés, *Fermo* (Italie) ; 58, 37.
 Bagnoli (Rachele), Monistère, *Sienna* (Italie) ; 86, 52.
 Pecl (Irène), Orphelinat, *Polenza Picena* (Italie) ; 52, 32.
 Rondes (Angélique), Hôpital, *Agen* ; 53, 26.
 Letissier (Marie-Joseph), Maison Principale, *Paris* ; 68, 39.
 Lassalle (Marie), Maison de Charité, *Montolieu* ; 43, 18.
 Verbracken (Elisa), Asile Saint-Vincent, *La Teppe* ; 59, 35.
 Tavenas (Justine), Maison de Charité, *Montolieu* ; 87, 59.
 Pirard (Marie), Maison Centrale, *Ans-les-Liège* ; 87, 62.
 Gros Joséphine, Hôpital du Salvador, *Santiago* (Chili) ; 75, 53.
 Reilly (Mary), Maison Saint-Vincent, *Hull* (Angleterre) ; 78, 55.
 Allen (Agnès), Hôpital Saint-Vincent, *Londres* ; 68, 44.
 quarto (Marie-Joseph), Asile d'Aliénés, *Naples* ; 70, 51.
 Kufel (Catherine), Maison Centrale, *Cracovie* ; 70, 47.
 Goszczynska (Félicité), Maison Centrale, *Varsovie* ; 61, 35.
 Traciewska (Bronisława), *Kazimierzowce* (Pologne) ; 65, 45.
 Zietal (Théodosie), Orphelinat, *Zituny* (Pologne) ; 73, 53.
 Bloomer (Elizabeth), Institut Selon, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 88, 63.
 Navarro (Maria), Maison Saint-Vincent, *Madruga* (Cuba) ; 82, 55.
 Arana (Maria), Maison « Santo Refugio », *Zaragoza* (Espagne) ; 75, 48.
 Perez (Maria), Hôpital, *Antequera* ; 67, 31.
 Escoll (Isabel), Academia Popular San José, *Cadiz* ; 72, 51.
 Vidal (Vicenta), Maison Ste Louise, *Rafelbunel* ; 82, 56.
 Mazuelas (Juana), Hôpital, *Santurce* ; 41, 22.
 Odriozola (Agueda), Collège de l'Immaculée, *Marin* ; 63, 41.
 Crespo (Pastora), Miséricorde, *Barcelone* ; 72, 54.
 Raynaud (Madeleine), Maison des Mines, *La Ricamarie* ; 79, 58.
 Wallace (Mary-Jane), Hôpital Ste-Marie, *Lanark* (Ecosse) ; 62, 38.
 Ivaldi (Thérèse), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 77, 58.
 Vigliotti (Philomène), Hôpital, *Santeramo in Colla* (Italie) ; 88, 70.
 Abate (Joseph), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 88, 66.
 Santambrogio (Angèle), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 78, 51.
 Zimone (Lucie), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 88, 63.
 Regalado (Francisca), Hôpital, *Santa Cruz de Tenerife* (Canaries) ; 53, 32.
 Melis (Maria), Maison de Charité, *Burgos* (Espagne) ; 78, 48.
 Ducay (Francisca), Aliénés, *Valencia* (Espagne) ; 65, 40.
 Oses (Maria), Asi.e, *Silla* (Espagne) ; 32, 10.
 Bazarrica (Juana), Asile Provincial, *Malaga* (Espagne) ; 71, 47.
 Savary (Louise), Hôpital Loayza, *Lima* (Pérou) ; 74, 55.
 Sempe (Marie), Maison Centrale, *Dalat* ; 70, 42.
 Gener (Maria), Ouvroir de la Sainte-Famille, *Barcelone* ; 81, 59.
 Bacon (Marie), de Saint-Eugène, déc. Hôpit. de *Chefport* ; 63, 36.
 Pascal (Céline), Hôpital des Mineurs, *La Grand'Combe* ; 66, 40.
 Fournier (Marie), Hôpital, *Angers* ; 83, 59.
 Merdias (Henriette), Hôtel-Dieu, *Rennes* ; 76, 37.
 Lince (Fernande), Hospice Saint-Laurent, *Dison* (Belgique).
 Daurella (Concepcion), Alberg. St Antoine, *Barcelone* (Espagne) ; 87, 53.
 O'Shea (Julia), Marillac Sanatorium, *Worley* (Angleterre) ; 38, 16.
 Posadzy (Véronique), Maison Centrale, *Cracovie* ; 68, 48.
 Hoerbiger (Gertrude), Maison de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 71, 40.
 Traexl (Anna), Maison Centrale, *Salzbourg* (Autriche) ; 83, 55.
 Reiter (Katharina), Hôpital Saint-Jean, *Salzbourg* (Autriche) ; 72, 51.
 Voit (Maria), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 62, 38.
 Apollonia (Virant), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 64, 42.
 Jokiel (Marie), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 75, 53.
 Wyrwich (Françoise), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 71, 49.
 Kastelic (Maria), Maison Centrale, *Raki* (Yougoslavie) ; 61, 42.
 Pfister (Olivia), Hôpital Saint Paul, *Dallas* (Etats-Unis).
 Seeber (Elizabeth), Maison Centrale, *Emmitsburg* ; 79, 45.
 Baeza (Carmen), Hôpital du Salvador, *Santiago* (Chili) ; 45, 22.
 Lima (Petronilha), Asile Pedro II, *Bahia* (Brésil) ; 77, 53.
 Jacomini (Jerolisa), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 45, 19.

- Guevara (Ubalдина). Dispensaire, *Tulna* (Colombie) ; 56, 33.
 Convert (Marie), Maison de Charité, *Aix-en-Provence* ; 89, 66.
 Calmettes (Marie), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 71, 50.
 Bellenger (Hélène), Maison Saint-Vincent, *Musinens* ; 41, 19.
 Thibault (Anne-Marie), Maison de Charité, *Saint-Quentin* ; 83, 64.
 André (Victorine), Hospice, *Branne* ; 72, 49.
 Tabanou (Suzanne), Maison de Charité, *Montolieu* ; 73, 48.
 Vernay (Eugénie), Hôpital, *Atençon* ; 77, 53.
 Goupil (Désirée), Maison Saint-Michel, *El Biar* (Algérie) ; 84, 63.
 Santoro (Carmela), Hospice Santa Maria in Cappella, *Rome* ; 83, 59.
 Ruta (Lucia), Conservatoire Torlonia, *Rome* ; 74, 56.
 Gualfredo (Caroline), Institut des Invalides, *Milan* ; 67, 23.
 Pusterla (Rose), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 80, 55.
 Mazarek (Marthe), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 80, 61.
 Hannigan (Anne), Maison Centrale, *Mill-Hill*, Londres ; 79, 54.
 Benko (Jeanne), Maison de Retraite, *Dutt* (Autriche) ; 79, 54.
 Willfling (Maria), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 60, 35.
 Lopez (Inès), Hospice provincial, *Granada* (Espagne) ; 79, 44.
 Hernandez (Josefa), Ecole N.-D. de Grâce, *Barcelone* (Espagne) ; 78, 57.
 Elizalde (Valera), Asile, *Murcia* (Espagne) ; 73, 51.
 Ordinas (Apolonia), Hôpital militaire, *Barcelone* (Espagne) ; 77, 51.
 Santa-Maria (Maria), Hôpital provincial, *Pontevedra* (Espagne) ; 75, 55.
 Burrell (Ana), Institut, *Algorta* (Espagne) ; 78, 57.
 Aristizabal (Josefa), Bienfaisance, *Hernani* (Espagne) ; 82, 53.
 Stephan (Anne-Marie), Maison de Charité, *Saint-Brieuc* ; 68, 49.
 Berlhaut (Henriette), Maison Saint-Lazare, *Marseille* ; 61, 33.
 Viseur (Louise), Hospice, *Coucy-le-Château* ; 69, 43.
 Gilles (Marguerite), Ecole Jeanne-d'Arc, *Téhéran* (Perse) ; 71, 51.
 Nasser (Angelina), Maison de Charité, *Ajetoun* (Liban) ; 56, 28.
 Fernandez (Felisa), Collège-Orphelinat de *Valdemoro* (Espagne) ; 66, 45.
 Martinez (Elisa), Coll. San Rafael, *Selva del Campo* (Espagne) ; 82, 61.
 Mullally (Mary), Infirmerie du Nord, *Cork* (Irlande) ; 79, 49.
 Veyradier (Marie), Hôpital général, *Montpellier* ; 81, 59.
 Chauvin (Marie), Hôpital général, *Valenciennes* ; 65, 44.
 Heydinger (Catherine), Hospice St-Nicolas, *Metz* ; 66, 49.
 Bouan du Chef du Bos (M.-T.), Mais. de Ch., *Château-l'Evêque* ; 76, 52.
 Dib (Catherine), Maison Centrale, *Beyrouth* ; 74, 53.
 Razetti (Angèle), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 86, 65.
 Scotta (Madeleine), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 85, 59.
 Saisi (Marie), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 62, 40.
 Salabe (Adèle), Hospice Saint-Vincent, *Cagliari* (Italie) ; 81, 52.
 Dello Strolago (Isoline), Ecole, *Trinitapoli* (Italie) ; 88, 52.
 Carjaval (Louise), Infirmerie, *Flores* (Argentine) ; 70, 43.
 Bulleel (Adèle), Hôpital marin, *Pen-Bron* ; 84, 61.
 Jégon (Clotilde), Maison St-Joseph des Epinettes, *Paris* ; 66, 35.
 Bonnard (Marie), Maison de Charité, *Fresnes* ; 84, 61.
 Duval (Anne-Marie), d'Albert, déc. Hôp. St-Michel, *Paris* ; 55, 30.
 Flint (Agnès), de *Douvres*, déc. Hôp. St Vincent, *Londres* ; 80, 50.
 Winkler (Elisabeth), Institut Ste Thérèse, *Budapest* ; 65, 47.
 Perez (Maria), Hôpital, *Aboz* (Espagne) ; 77, 60.
 Azurmendi (Isabel), Hôpital provincial, *Jaen* (Espagne) ; 34, 2.
 Fayo (Maria), Miséricorde, *Tolosa* ; 78, 55.
 Elespuru (Valentina), Bienfaisance, *Fuenterrabia* (Espagne) ; 79, 60.
 Babaca (Jeanne), Hospice, *Santiago* (Chili) ; 71, 49.
 Orsaia (Scolastique), Maison Centrale, *Sienne* ; 81, 62.
 Chiodetti (Emilie), Maison de Retraite, *Monistero*, Sienne ; 82, 57.
 Acquaroli (Emilie), Maison Centrale, *Sienne* ; 77, 57.
 Delhorme (Marie), Maison de Ch. St-Thomas d'Aquin, *Paris* ; 73, 48.
 Goulley (Camille), Maison de Charité, *Clichy* ; 83, 60.
 Jouatte (Elise), Maison de Charité, *Charenton* ; 66, 30.
 Becker (Emilie), Mais. Centrale, *Fort-Dauphin* (Madagascar) ; 82, 60.
 Van Holbeke (Marie), Crèche Bethléem, *Anvers* (Belgique) ; 65, 42.
 Russo (Marie), Sanatorium, *Catane* (Italie) ; 73, 45.
 Hoeh (Lilla), Hôpital de Paul, *Saint-Louis* (Etats-Unis) ; 80, 51.
 Kelly (Ann), Hôpital de Paul, *Saint-Louis* (Etats-Unis) ; 73, 50.
 De More (Agnès), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 45, 26.

- Dumars (Joséphine), Hôtel-Dieu, *New-Orléans* (Etats-Unis) : 79, 62.
 Osorio (Maria), Hôpital, *Trujillo* (Pérou) : 97, 79.
 Fon (Armandine), Hôpital, *Albert* ; 72, 49.
 Audibert (Philomène), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 81, 60.
 Delaroche (Madeleine), Hôpital, *Autun* ; 88, 65.
 Roumeguere (Joséphine), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 77, 58.
 Bruno (Angèle), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 82, 58.
 Corino (Carmela), Hôpital St Raphaël, *Coronata* (Italie) ; 51, 25.
 Mayr (Barbara), Maison de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 72, 46.
 Schmidlinger (Maria), Mais. de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 88, 70.
 Heppel (Anna), Mais. de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 79, 55.
 Bederka (Monique), *Kvetnica* (Slovaquie) ; 36, 12.
 Yabar (Lucie), Hôpital, *Sedan* ; 79, 45.
 Bezanger (Léonide), Maison de Charité, *Narbonne* ; 80, 57.
 Charret (Antoinette), Ecole mil. infantine, *La Boissière* ; 77, 49.
 Paret (Jeanne), Maison Saint-Vincent, *L'Hay* ; 81, 54.
 Léonard (Marie), Hospice Saint-Mort, *Huy* (Belgique) ; 79, 57.
 Battilana (Anne), Mais. de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 35, 12.
 Fiter (Buena Ventura), Asile San Fernando, *Fuencarral* (Espagne) ; 71, 50.
 Ojanguren (Francisca), Asile Enfant-Jésus, *Vigo* (Espagne) ; 35, 14.
 Yabar (Florenca), Miséricorde, *Mahon* (Espagne) ; 77, 58.
 Gabilondo (Juana), Sanatorium Marin, *Gorliz* (Espagne) ; 80, 59.
 Oms (Margarita), Hôpital Saint-Jean, *Burgos* (Espagne) ; 78, 51.
 Bilbao (Eusebia), Foyer de la Médaille, *Cadix* (Espagne) ; 78, 60.
 Mendizabal (Josefa), Hôpital militaire, *Carabanchel* (Espagne) ; 71, 47.
 Revuelta (Maria), Enfants-Trouvés, *Villabona* (Espagne) ; 73, 51.
 Oladuy (Felipa), Hôpital civil, *San Sebastian* (Espagne) ; 52, 32.
 Sagarminaga (Angeles), Hôpital militaire, *Loorono* (Espagne) ; 71, 50.
 Schmarda (Karoline), Maison de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 71, 47.
 Fuchs (Amalia), Mais. de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 73, 50.
 Steiner (Rosina), Mais. de Retraite, *Schernberg* (Autriche) ; 79, 55.
 Zunancic (Ursule), Maison Centrale, *Raka* (Yougoslavie) ; 66, 47.
 R. Mère Laure-Marie-Joseph Decq, N.-D. de Clignancourt, *Paris* ; 75, 57.
 Lamotte (Marie-Louise), Hospice, *Guimerville* ; 76, 58.
 Spanneut (Marie-Louise), Hospice, *Watten* ; 76, 52.
 Rouquette (Marguerite), Mais. l'Immaculée-Concept., *Beyrouth* ; 70, 42.
 Luciat (Jeanne), Hôpital Européen, *Alexandrie* (Egypte) ; 78, 59.
 Murphy (Catherine), Hôp. Ste Marguerite, *Montgomery* (E.-U.) ; 79, 47.
 Koff (Marie-Rose), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 80, 36.
 Britto (Rita), Léproserie Frei Antonio, *Rio de Janeiro* ; 72, 54.
 Gomez (Maria), Maison de Charité, *Olmedo* (Espagne) ; 75, 43.
 Palomba (Rose), Albergo dei Poveri, *Naples* ; 63, 38.
 Bonafède (Victoire), Aliénés, *Fermo* (Italie) ; 82, 61.
 Gajeczka (Apolonie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 52, 30.
 Bradel (Amalie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 80, 64.
 Henry (Marie), Hôpital, *Fontainebleau* ; 74, 46.
 Dumás (Marie), Préventorium, *Beaujeu* ; 43, 20.
 Fiévet (Cécile), Maison de Charité, *Clichy* ; 95, 74.
 Delanne (Marthe), Hospice, *Sotteville* ; 57, 34.
 Landais (Antoinette), Maison St Vincent, *Syra* (Grèce) ; 50, 29.
 Olivero (Marguerite), Mais. de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 67, 39.
 McKeown (Elisabeth), Mais. St Vincent, Fairview, *Dublin* (Irl.) ; 70, 39.
 Grasnar (Marie), Asile St Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 70, 50.
 Krauperssek (Agnès), Maison de Retraite, *Dull* (Autriche) ; 86, 61.
 Reger (Hermine), Hôpital St Georges, *Istanbul* (Turquie) ; 85, 58.
 Oconk (Aloisia), Asile, *Knittelfeld* (Autriche) ; 65, 42.
 Ploennies (Marie), Asile St Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 79, 30.
 Fox (Anna), Mary's Hospital, *San Francisco* (Etats-Unis) ; 50, 19.
 McNamara (Mary-Ellen), Maison Centrale, *Emmitsburg* (E.-U.) ; 80, 52.
 Croftly (Margaret), Allegany Hospital, *Cumberland* (Etats-Unis) ; 78, 60.
 Britto (Rita), Lépros. Frei Antonio, *Rio de Janeiro* ; 72, 54.
 Kneifel (Joseph), Ecole, *Nagymanyok* (Hongrie) ; 84, 67.
 Kobieczinszky (Marie), Mais. de Retraite, *Klotildiget* (Hongrie) ; 48, 19.
 Kapusek (Agnès), Maison de Retraite, *Klotildiget* (Hongrie) ; 87, 65.
 Antal (Marie), Maison Centrale, *Budapest* (Hongrie) ; 56, 38.
 Kyjeck (Barbe), Ecole, *Kezsthely* (Hongrie) ; 84, 64.
 Meiszinger (Thérèse), Maison de Retraite, *Klotildiget* (Hongrie) ; 71, 29.

MAISON-MÈRE - Au jour le jour

1^{er} janvier 1950. — En ce premier jour de l'an qui ouvre la seconde mi-temps du siècle, à minuit, un office, sagement autorisé par l'Eglise, nous réunit à la chapelle. Comme quelques paroisses, mais tout spécialement avec les maisons religieuses, mieux équipées pour cette forme exceptionnelle de culte, décidée quasi à la dernière minute, nous tâchons de profiter de cette faveur.

A la Maison-Mère, pour ces deux heures prescrites de prières, avant cette grand'messe nocturne qui vient en l'octave de celle, toujours fort suivie, de la Noël, nous nous préparons par la récitation du bréviaire de la fête : les trois nocturnes des Matines. Les Laudes chantées suivent la grand'messe.

L'assistance, avertie au dernier moment, est relativement restreinte : à l'orgue, M. Gaston Lithaize, professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles, nous donne quelques spécimens de sa virtuosité et des preuves de son sens religieux d'oblat de Solesmes.

En ce jour, 1^{er} janvier 1950, en Afrique Australe, au *Transvaal*, nos confrères portugais prennent officiellement possession de la mission San Antonio, à Boksburg. La ville, avec plus de vingt mille âmes, rayonne comme une des satellites de Johannesburg, cet exceptionnel centre minier africain, de quelque six cent mille habitants. C'est à la demande du cardinal de Gouveia que s'entreprennent et s'ouvrent ce nouveau poste. Preuve nouvelle et manifestation du sens apostolique que fait refléurer l'archevêque de Lourenço Marquês. Son sens religieux averti a conscience du rôle que doit jouer sa ville archiépiscopale : porte et sortie du *Transvaal*.

De fait, la Mission est fondée et fonctionne depuis trois ans ; jusqu'ici, elle avait à sa tête deux prêtres séculiers, mais pour la rendre plus stable, plus efficiente, Monseigneur le Cardinal a voulu la confier à une Congrégation missionnaire, et dans ce but a jeté les yeux sur nos confrères du Portugal qui dirigent déjà plusieurs postes de missions dans l'archevêché de Lourenço Marquês.

L'activité missionnaire des Lazaristes de Boksburg éclate sur quelque deux cents kilomètres, s'exerce sur vingt mille indigènes portugais, qui originaires du Mozambique, viennent travailler aux plantureuses mines d'or et de charbon du *Witwatersrand*.

La fondation de cette mission, chose notable et consolante, est due aux indigènes déjà chrétiens, qui d'eux-mêmes ont eu l'initiative de se réunir pour accomplir leur devoir de prière et défendre leur foi. Ceux d'entre eux qui connaissaient le mieux la doctrine groupaient leurs compatriotes de bonne volonté pour leur faire le catéchisme et les préparer au baptême. Entrant dans ce mouvement, l'archevêque de Lourenço Marquês s'est mis en rapport avec la direction des Mines et a posé les bases d'une Mission catholique parmi ces indigènes portugais.

La résidence missionnaire a été établie à Boksburg, à une vingtaine de kilomètres de Johannesburg, et deux missionnaires en prennent aujourd'hui possession.

La Direction des Mines assure cinquante mille escudos par an, pour l'entretien des missionnaires, en particulier pour l'es-

sence des autos, nécessaires pour circuler parmi ces différents postes.

Les missionnaires vont dire la messe et administrer les sacrements en divers centres religieux, et passent dans les *compounds*, quartiers d'habitations d'ouvriers indigènes engagés par contrat avec la Mine. La besogne des missionnaires est spécialement de diriger et contrôler l'action des catéchistes, de s'enquérir de la vie des chrétiens et de leur distribuer conseils ou salutaires réprimandes, suivant leurs besoins. Ces dernières années on comptait environ cinq cents baptêmes par an, mais on espère voir ce nombre augmenter dans la mesure où se développera le mouvement missionnaire. L'Eglise est toujours en marche !

8 janvier. — M. Gilbert Lambert, administré le 4 de ce mois et depuis lors dans le coma, s'éteint sans soubresaut, dans sa nonantième année. Une chute malheureuse a précipité cette fin du vaillant missionnaire. Le 11 de ce mois, M. Payen, Visiteur, chante la messe des funérailles de notre cher doyen.

Né le 28 septembre 1860, à Saint-Germain-des-Fossés, et admis à Paris le 9 octobre 1884, M. Lambert y fut ordonné prêtre le 19 juin 1886, par Mgr de Briey, évêque de Meaux. Toute sa vie désormais se déroula dans l'atmosphère de la parole et du labeur missionnaire : Lyon, Vichy (où il fut curé de la paroisse Saint-Louis), Rennes, Verviers, Tours où, de 1916 à 1941, à diverses reprises, il dirigea cette maison qui lui tenait tant à cœur. Depuis la fin de 1941, la Maison-Mère profita des derniers rayons de ce cœur apostolique. Que de sermons il avait donnés ! que de retraites prêchées ! que de conseils il avait prodigués ! Cette activité accaparante, ce don total de soi, qui ne s'appartenait plus, avaient contribué à rendre pénibles, et dès lors méritoires, les ultimes journées d'une vie où l'âge et ses faiblesses accentuées laissent apparemment vides les journées jadis si occupées.

25 janvier. — A la conférence traditionnelle de cet anniversaire du sermon vincentien de Folleville en 1617, M. Peters évoque les souvenirs et dégage quelques leçons de cette prédication missionnaire. Toujours et partout actuelle, mais avec les adaptations que prônait Monsieur Vincent, la Mission continue à faire du bien. Parmi tant d'autres preuves et attestations, recueillons ces récentes lignes de la *Semaine religieuse de Périgueux*, 1949, p. 219-220. Ces notations savoureuses redisent l'éternel bienfait de ces visites de la parole de Dieu aux champs.

UNE MISSION RURALE EN PÉRIGORD

vue par un chef de famille, père de sept enfants

Le citadin, venu dans ce paysage verdoyant et calme des bords de la Côte (Saint-Pierre-de-Côle), se reposer, au pays natal, des dures fatigues d'une année vécue dans l'atmosphère fiévreuse et épuisante de la ville, trouve, en ce début d'août, ce charmant village dans l'attente d'un événement rare : un « Retour de Mission », faisant suite à la Mission de trois semaines prêchée en novembre dernier et qui connut un très beau succès.

Une sympathique curiosité attire d'abord le « vacancier » dans la jolie église harmonieusement restaurée. Mais, bien vite pris par l'ambiance exaltante, il sera jusqu'à la fin de ces pieux exercices (4-15 août 1949), un assistant fidèle et il devra à ce « Retour de Mission » des heures inoubliables pour les yeux et pour le cœur.

Pour les yeux d'abord, qui admirent et l'ornementation pure, délicate, distinguée, du sanctuaire, sous le signe des lys et des roses, et le parfum d'ordonnement, l'unité des cérémonies dans lesquelles les enfants tiennent la plus large place : premières communions, tableaux vivants, simples et touchants, en l'honneur de la Vocation Sacerdotale, de sainte Thérèse de Lisieux, du Catéchisme, de l'Action catholique, etc. Pas une fausse note ne fut donnée par ces enfants, vivant leur rôle avec une tenue et une ferveur émouvantes.

Le vaste auditoire, dont les hommes et les jeunes gens formaient une partie importante, débordait parfois dans l'allée centrale. Tous les milieux et tous les âges étaient là, fraternellement confondus, chacun écoutant, avec une attention recueillie, la parole du missionnaire, parole assez nette pour atteindre même ceux qui, retardataires, ne pouvaient trouver place à l'intérieur de l'édifice.

Oui, certes, régal pour les yeux, mais, plus encore, réconfort pour le cœur. Dans son ensemble, ce « Retour de Mission » semblait comme destiné à la jeunesse, c'est-à-dire à l'avenir : retraite et touchante première communion de trente-cinq enfants ; neuvaine à sainte Thérèse de Lisieux, qui symbolise si bien la jeunesse, dans sa pureté liliale ; hommage à la Vierge Marie, gardienne de la jeunesse, reine de France.

Comme il était, dès lors, naturel et nécessaire d'exalter, devant la jeunesse et pour elle, la propreté morale, la vertu, qui font les vies heureuses et fécondes. Et comme il était naturel de faire aux mamans, éducatrices des jeunes, gardiennes temporelles et spirituelles des foyers, une place d'honneur dans les cérémonies !

N'est-ce pas encore un signe essentiel et certain de jeunesse que l'esprit de fraternité, de générosité, prêché, matin et soir, tout au long du « Retour de Mission », à la fois avec tant d'éloquence et de simplicité. Prêchée l'offrande désintéressée, pour la rédemption des âmes, des sacrifices dont est tissée toute existence humaine. Prêché le dévouement fraternel à tous, spécialement aux humbles, à ceux qui souffrent, aux déshérités de la vie. (Et je pense à cette petite malade, dont la guérison a été demandée avec tant de ferveur, première communiant, étendue sur sa chaise longue, au milieu de ses petites compagnes.) Prêchée et exaltée la vraie charité qui console, qui pardonne, qui répond aux incompréhensions, aux sarcasmes, aux injures, par un sourire des lèvres et une prière du cœur.

En écoutant le Prédicateur, un jeune religieux, lazariste, exposer ainsi, et illustrer de faits empruntés à sa vie missionnaire, la doctrine bienfaisante et conquérante d'un Evangile, hélas ! trop oublié par les chrétiens eux-mêmes, on ne pouvait s'empêcher de songer à saint Vincent de Paul — fondateur des religieux lazaristes — dont le cinéma, avec le film, « Monsieur Vincent », popularise, en ce moment, la figure et la vie ; Saint Vincent de Paul, dont les appels à la charité susciterent et suscitent encore tant de dévouements ; saint Vincent de Paul, dont les œuvres justifient le titre de « Géant de la Charité ».

Quelle bonne fortune, quelle faveur d'En-haut, en ces années âpres et dures, où, trop souvent, « l'homme est un loup pour l'homme », d'entendre, exposée et avec des principes immuables et avec des arguments très actuels et avec des traits aussi saisissants que lumineux, la pure doctrine chrétienne ! Pas un instant, n'est sortie des lèvres du missionnaire une seule parole

partisane. Il a exclusivement invoqué, en toutes circonstances et sous toutes ses formes, l'esprit de Générosité, de Fraternité, d'Amour.

Digne couronnement, apothéose et sommet spirituel du « Retour de Mission » que la procession nocturne du 15 août, sous la voûte étoilée d'un ciel calme et pur, dans la paix du soir. Pendant cette longue procession, illuminée par des centaines de flambeaux, les fidèles ont fait entendre, à travers les rues de la petite cité, des cantiques populaires, chants d'espoir et de confiance, élevant, avec leurs flambeaux, leurs ardentes supplications pour la paix du monde, égrenant leurs prières pour une paroisse, pour une patrie, qui ne se referont que par l'Esprit, que par Dieu.

On songeait alors, tout naturellement, à l'unité de l'Eglise voulue du Christ : « Il est d'autres brebis qui ne sont pas encore entrées dans ma bergerie. Il faut les y amener afin qu'elles entendent ma voix. Il n'y aura, alors, qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. » Préfiguration, en contemplant l'unité morale et la ferveur de ce peuple, de ce qui deviendrait vite une réalité si, par-dessus ses vues personnelles, sans arrière-pensée, le cœur et l'esprit largement ouverts, chacun faisait « davantage », chacun donnait « davantage », selon le mot de Pierre Fresnay dans « Monsieur Vincent », mot rappelé par M. le Curé dans son allocution d'ouverture du « Retour de Mission ».

Au soir de ce 15 août, dans cette paroisse rurale, peuplée de « braves gens de France », chacun sentait en soi brûler plus vive la flamme de la vie chrétienne. Tant de choses avaient contribué à ranimer cette flamme de vie : le souvenir des ancêtres auprès desquels on s'était retrouvé par les prières les plus ferventes ; l'église paroissiale, si accueillante et si apaisante dans son décor de verdure et de fleurs ; les chants populaires dont la musique soutient désormais des textes exprimant une piété plus intelligente et plus virile ; la prédication d'un christianisme source de joie et de réconfort ; les messes quotidiennes expliquées et vécues ; les communions de jour en jour plus nombreuses ; l'enthousiasme de courageux paysans qui ne se sont laissé arrêter, ni par la fatigue de leurs longues journées de travail, ni par l'éloignement de leurs hameaux.

Au soir de ce 15 août, les parents voyaient avec bonheur leurs enfants élevés au-dessus d'eux-mêmes, rendus meilleurs par la grâce de ce « Retour de Mission ».

Que le missionnaire et Monsieur le Curé soient remerciés pour tout le bien accompli dans les esprits et dans les cœurs ! Puissent toutes les paroisses de notre cher Périgord bénéficier de semblables missions ! Et que, selon le vœu du poète, « les fruits passent bientôt les promesses des fleurs ! »

Colonel POUMEYROL.

7 février. — M. Joseph Guichard qui depuis de longs mois d'infirmerie édifiait ses visiteurs par sa résignation (difficile et méritoire vertu), va recevoir la récompense de ses mérites et travaux. Troyes, Panningen, Lisbonne, Tunis et la Maison-Mère ont tour à tour profité de son talent délicat pour le bien des âmes et de ses efforts pour faire mieux connaître et aimer davantage saint Vincent. Ultérieurement, dans une notice, quelques pages des *Annales* se feront l'écho de la conférence tenue sur de telles vertus et sur cette figure d'enfant de saint Vincent.

15 février. — Ce jourd'hui meurt M. André Delpy, que, depuis de longs mois, la paralysie retenait à l'infirmerie. Cette privation, ce blocage des mouvements s'avéraient pénible à celui qui, dans ces dernières années, se faisait une joie d'arpenter, allègrement et affairé, le trottoir qui unit le 95, rue de Sèvres au 140 de la rue du Bac. Aumônier de la Communauté, il y arrivait, venant en 1926, de Valfleury, où sept ans de service aux pieds de Notre-Dame-des-Genêts avaient suivi un séjour de seize ans dans diverses maisons de la Province du Levant : Tripoli, Antoura, Damas, Alexandrie d'Egypte. Il avait été ordonné prêtre à Paris, le 27 mai 1899, par Mgr Thomas. Il garda toujours son tempérament nerveux et ardent d'Ariégeois, puisqu'il était né à Suc, le 15 octobre 1873.

17 février. — En l'église paroissiale de *Notre-Dame-de-Clignancourt*, gigantesque paroisse parisienne, qui compte soixante mille âmes, le T. H. Père et nombre de prêtres de la Maison-Mère, encadrés de centaines de cornettes, assistent aux obsèques de la Très Honorée Mère Decq, qui fut jadis Supérieure de la Communauté des Filles de la Charité. De ses six ans de supérieurat, on a surtout retenu un incident fort voyant : son emprisonnement à Sarrebrück par les autorités de police allemande. Après son temps de supérieurat, après un stage à Sainte-Marthe de Rome, elle revenait à son ancienne maison de Paris. La demeure qu'elle avait bien connue et où elle devait séjourner et œuvrer quarante-trois ans durant, parmi des classes populaires de centaines d'enfants, avait été démolie par un bombardement de guerre, sans aucune victime parmi les Sœurs et enfants. La Communauté put néanmoins s'établir 47, rue Montcalm, dans un local scolaire de la paroisse. C'est là que la couronne finale lui a été invisiblement apportée le 13 février dernier, au soir d'une vie d'humilité et de dévouement qui reste parmi tant d'autres un modèle de charité à l'école de saint Vincent.

22 mars. — Le Visiteur de Barcelone, M. Jaime Roca, se trouve de passage à la Maison-Mère. Plaisir et profit de retrouver quelque chose du zèle et travaux de nos confrères de Barcelone.

A pareil jour, il y a un an, à *Istanbul*, avaient lieu les obsèques du regretté Visiteur de Turquie, M. Jules Levecque. Pour faire patienter ses nombreux amis et admirateurs, dans l'attente de la notice escomptée d'Istanbul, voici dans leur brièveté voulue, des mots pleins de cœur et de sens. Ce sont ceux que, avant l'absoute, lors de l'enterrement du 22 mars 1949, prononça M. Bertrand. Depuis plusieurs mois déjà, en précieux héritage, ayant reçu du cher défunt la direction du Collège Saint-Benoît, M. Bertrand traduisit avec tact et discrétion, ce qu'avec lui murmuraient tout bas, les sentiments de l'assistance endeuillée et ceux de tant d'amis de M. Levecque.

Un douloureux silence conviendrait mieux, semble-t-il, à la triste majesté de cette cérémonie funèbre, et serait certainement plus apprécié que de vaines paroles, par celui qu'ici nous pleurons. Jusqu'en ses dernières heures, en effet, ce disciple fidèle de saint Vincent de Paul ne sut exiger qu'une chose, la simplicité la plus grande. Cette pompe dont nous entourons aujourd'hui son acheminement au tombeau, est bien la première qui se soit manifestée pour lui. Et au risque de paraître lui désobéir, nous n'avons pas hésité, tous tant que nous sommes,

ses fils et ses filles ou ses amis, à la lui décerner, estimant à juste titre, qu'il la mérite bien.

Depuis trente ans, M. Leveque a semé en cette ville, en ce pays, les richesses de son cœur, les trésors de son esprit. Personnalité de premier plan, sans s'y mettre jamais de lui-même, c'est vers lui que l'on venait quand on désirait trouver un conseiller, un guide, un chef, un père. Accueillant à tous, il ne se déroba à aucune sollicitation, et ceux-là qui l'ont connu de près savent, en songeant à cette fin, ce qu'ils perdent et qu'ils ne retrouveront plus.

Prêtre dans le plein sens du terme, le Supérieur de Saint-Benoît le fut surtout parce que, avant tout, il sut être un homme. Rien d'humain ne l'indifférait, et le moindre problème que pouvait agiter un cerveau, le moindre sentiment que nourrissait un cœur, le touchaient et l'attiraient pour qu'il l'étudiât ou le fît sien.

Tous, n'est-il pas vrai ? élèves anciens ou actuels, collaborateurs, amis, ses fils, les Prêtres de la Mission, ses filles, les Sœurs de Charité, religieux ou religieuses de tous Ordres, gens du monde, et surtout celui qui vient en ce moment de célébrer le Saint Sacrifice, un intime de cinquante ans, tous, dis-je, nous avons apprécié cette largeur de vues, cette immensité du cœur, cette compréhension de toute chose, qui, dès qu'on les éprouvait, faisaient aimer celui qui les possédait.

Les grandes douleurs exigent le mutisme, dit-on. C'est vrai en général. Mais, quand il s'agit du vide que creuse dans nos âmes la disparition d'un homme tel que celui-là, un cri doit jaillir du tréfonds de nous-mêmes, et s'exprimer peut-être gauchement, mais néanmoins se faire entendre.

Père Leveque, avant de mourir vous avez abondamment souffert. Physiquement, jour après jour, heure par heure, vous vous êtes vu ramené à la pénible condition des choses qui finissent. Jusqu'au bout pourtant, Dieu vous a maintenu vivants, et bien vivants, votre esprit, et surtout votre cœur. Et quand, trop douloureux à prononcer, les mots semblaient vous refuser leur service, vous aviez le courage et l'énergie de nous regarder de vos grands yeux si bons et de nous bénir affectueusement d'un large geste paternel.

Pratiquement vous êtes mort à votre tâche d'éducateur ; votre dernier souci a été que soit maintenue toujours fervente l'œuvre à laquelle s'est dépensée votre vie. Soyez sûr que nous vous obéirons.

Vivant, vous avez toujours été notre entraîneur.

Disparu, vous demeurerez quand même notre exemple.

« L'heure venue, avez-vous confié, vous direz à nos chers confrères et Frères, ainsi qu'à nos chères Sœurs, et à tous nos bons amis — nous en sommes, n'est-ce pas, — que j'ai beaucoup, beaucoup aimé l'Eglise, la Congrégation, la double famille de saint Vincent et toutes nos belles œuvres d'ordre intellectuel ou charitable, auxquelles, partout, à Istanbul comme ailleurs, je me suis donné entièrement et de tout mon cœur.

« Vous ajouterez que mon grand principe d'action a été la bonté, la bonté en tout et pour tous, oui, tout dans la bonté avec la bonté, par la bonté, toujours la bonté.

« Quant à ma vie intérieure avec Dieu, elle se résume assez parfaitement dans le sens plein de ces trois seuls mots : Credo, Amo, Spero. Je crois, j'aime, j'espère. »

Après l'absoute, Mgr le Délégué apostolique évoqua, en quelques mots du cœur, le travail et le rayonnement surnaturel de l'œuvre catholique de M. Levecque.

Au cimetière, devant la tombe entr'ouverte, M. l'Attaché Culturel de l'Ambassade française en Turquie, apporta le témoignage d'estime officielle, si amplement mérité par tant d'années de dévouement désintéressé et sans reproche.

C'est au nom de Monsieur l'Ambassadeur, actuellement absent de Turquie, que j'apporte sur cette tombe un ultime hommage de gratitude et de respect à celui qui, pendant quarante-six années, dont trente entièrement passées à Istanbul, servit sa foi et son pays, avec un dévouement sans limite et une dignité exemplaire.

Supérieur du Collège Saint-Benoît depuis 1919, Visiteur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité pour toute la Province des Balkans depuis 1931, il sut par son autorité, faite de lucidité, de droiture et de bonté, soutenir et animer le zèle de cette double famille de saint Vincent qui, avec les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, s'est donné pour tâche de répandre les lumières de l'enseignement et les bienfaits de la générosité.

Est-il tâche plus haute, plus digne de notre pays que celle qui puise ainsi son principe dans l'esprit et dans le cœur pour jaillir en œuvres éducatives et charitables ? On ne dira jamais assez la part de nos Missions dans le pur rayonnement de la France à travers le monde.

Je ne fais que répondre au vœu de Monsieur Levecque en reportant sur toutes les Congrégations religieuses l'hommage de la gratitude de la France.

Dans son humilité, il refusait pour lui les éloges et les honneurs, mais avec une juste fierté de l'œuvre dont il était le maître ouvrier, il souhaitait que fût reconnue et proclamée la voix de tant d'efforts désintéressés.

Est-il besoin qu'avant de jeter un peu de terre sur son cercueil j'évoque une dernière fois sa grande et noble figure : l'énergie rayonnait de cet homme robuste ; quelle lucidité dans son regard clair et franc, quelle bonté et quelle dignité dans ce visage encadré d'argent ; quelle chaleur dans cette voix profonde et basse qui savait reprendre avec douceur, consoler avec tendresse, conseiller avec ferveur. Et les affectueuses étreintes de sa main ouverte comme son cœur... Pour vous ses fils, Prêtres de la Mission, pour vous ses Sœurs, Filles de la Charité, pour vous ses anciens élèves, pour vous tous ses amis, il est tellement présent que vous pouvez à peine retenir vos larmes.

Et il faut lui dire adieu.

Que pourrais-je ajouter à ce cri de deuil et de filiale piété qui a retenti il y a quelques instants sous les voûtes de la Cathédrale et dont les échos se prolongeront longtemps dans nos cœurs ? Que pourrais-je ajouter aux paroles si émouvantes que vient de prononcer un ancien élève ?

Adieu, notre Ami, notre Père, vous resterez dans notre mémoire et dans notre cœur et vous vivrez parmi nous, en nous, comme un exemple et comme un guide.

22 mars. — A l'Hôpital Saint-Joseph, décède notre confrère M. Antoine van Woerkom, de la Maison néerlandaise de Paris. Il venait de passer quelques jours à l'infirmerie de la Maison-

Mère, mais le caractère avancé et pratiquement incurable de son mal avait imposé son transfert à l'hôpital. Sa haute vertu de patience et de foi ne fut pas de trop pour endurer ces ultimes et vives souffrances. Son zèle apostolique, son abord aimable, son caractère compréhensif le rendaient sympathique à tous ceux qui l'abordaient. Après ses études et un professorat à Wernhout, il partait enfin en Chine en 1927. D'emblée, à peine arrivé, il pouvait enseigner à Youngpingfu où l'expérience et la pondération de Mgr Geurts avait jugé bon d'introduire le français comme langue véhiculaire. Son savoir-faire, son habileté pratique, son sens du débrouillage étaient souvent mis à contribution ; il s'y donnait confraternellement. En mars 1943, les Japonais internèrent à Wei-Hsien (Schantong) les missionnaires hollandais de Youngpingfu et nombre d'autres. Cf. *Annales*, t. 110-111, p. 60-61). Libéré en août 1943 et malade, M. van Woerkom rentra en Hollande en 1947 : il avait sérieusement besoin de repos.

L'inaction, l'apparence d'être inutile lui coûtait : aussi, en 1949, placé à Paris, rue du Docteur-Heulin, il y manifestait encore une fois ses qualités précieuses d'homme de communauté. En ce même sens confraternel, il repose maintenant au cimetière Montparnasse, dans le caveau de la Maison-Mère, où il est devenu le quatre cent unième occupant. *R.I.P.*

26 mars. — Mgr Lemaire, Supérieur général de la Société des Missions Etrangères, célèbre la messe en notre chapelle. Avec deux acolytes et deux diacres des Fils de la Charité, il ordonne prêtre notre confrère, Monsieur Charles Tordet, que les incidents et suites de guerre ont conduit jusqu'à ce jour, avec quinze ans de vocation, pour voir l'accomplissement du plus cher de ses vœux et souhaits.

17 avril. — En avion, nous arrive Mgr Sévat, Vicaire apostolique de Fort-Dauphin : il y a quelque quarante-huit heures à peine, il décollait du lointain Tananarive, laissant momentanément sa chère et vaste Mission : le tiers de l'île malgache. Le Vicariat compte cent soixante-quatorze églises et cent douze lieux de réunions culturelles. Parmi elles, vingt-six églises sont en pierre ; progrès incessant, car il faut savoir et apprendre à construire en dur dans un pays où le provisoire est de règle. Dix-huit autres sont en briques ; la grosse majorité est en bois, adaptée au climat et aux habitudes locales. Trente-sept Lazaristes et cinq prêtres séculiers indigènes forment l'armature de l'apostolat ; soixante et une Filles de la Charité, dont cinq Malgaches, sont groupées en neuf maisons. Dans leur sillage, à leur côté, mais de droit autonome, vingt-deux petites Sœurs de Marie-Immaculée, épaulent le travail et le labeur de la Mission.

Sur le passé récent du Vicariat, marqué par les incendies, massacres et troubles de la révolte qui ont retardé son voyage, Monseigneur explique la situation avec confiance et grand amour pour ses chères ouailles. Il s'est totalement donné à leur service, et nous parle de ce qui lui tient à cœur :

Madagascar !... Que doit-on en penser, après les événements douloureux de la rébellion, qui en ont ensanglanté pendant plusieurs mois une partie considérable, il y a trois ans écoulés ?

L'Œuvre des œuvres, l'Apostolat, n'en a-t-il pas été troublé et retardé ?

Tout d'abord, comme dans les Vicariats du Nord et du Nord-Est, il y eut chez nous bien des ruines matérielles à déplorer —

surtout dans la région de Vohipéno — une quinzaine d'églises incendiées ou détruites systématiquement ; quatre écoles et trois garderies anéanties également, sans compter plusieurs petites résidences...

Dans cette vallée de la Matitanana, ordinairement si paisible et si attachante, combien de vies humaines ont été fauchées ! Des meilleurs de ces Antaimoro, c'est-à-dire de nos catholiques, — parce que « chrétiens », ou soupçonnés d'être contre le mouvement des révoltés... Parmi tant d'autres, notre excellent instituteur de notre Ecole de Vohipéno, — Lucien, — qui paraît bien avoir été tué en haine de la foi !

Et combien d'autres, par milliers, — femmes, jeunes filles et enfants, qui ont été emmenés de force dans les forêts, afin qu'ils ne fussent pas en contact avec les « blancs » de la Côte ! Combien de ces pauvres êtres fragiles moururent de froid et de faim, — n'ayant pendant des mois que des habitats de fortune, — sous la pluie, sans vêtements, sans autres aliments que des racines sauvages !

Plus tard, quand, progressivement, le calme revint, et que ces pauvres gens purent revenir à leurs villages, — malgré l'ingénieuse charité de nos Sœurs qui en sauvèrent effectivement un bon nombre, — combien d'autres, réduits à un tel état de faiblesse, grossirent le chiffre des victimes !

Les ruines matérielles continuent, actuellement, à se relever... Quelques églises sont de nouveau debout ; des écoles aussi, grâce à l'énergique persévérance du missionnaire qui évangélise cette importante chrétienté depuis de nombreuses années, aidé qu'il a été et qu'il est encore par quelques subventions de l'Administration et les aumônes d'âmes charitables.

Les ruines spirituelles et morales paraissent moins faciles à guérir, — car il ne peut pas ne pas rester, dans les familles, le souvenir douloureux de leurs parents cruellement assassinés par ceux qu'ils ont encore sous leurs yeux !...

Plusteurs, parmi ces meurtriers sont encore là, et on les connaît !

Pendant de longs mois, — après le calme relatif revenu, — on se sentait dans une ambiance de souffrance et de gêne... De gêne, oui, — et de « confusion » (facile à lire sur les visages) pour les pauvres gens, d'avoir été entraînés dans cette aventure, jusqu'à être contraints à faire des serments terribles, les engageant à tuer même les Missionnaires, même les Sœurs qui leur avaient fait tant de bien !

Il y eut pendant un certain temps, au point de vue religieux, comme un flottement et de l'hésitation... Le respect humain jouait son rôle... Qui sait ? Si le gouvernement « malgache », que certains désiraient, venait à triompher envers et contre tout, — il était peut-être prudent de ne pas se rapprocher de ces « blancs », même des Pères et des Religieuses, qui, aux yeux des soi-disant nationalistes malgaches, étaient aussi indésirables que les fonctionnaires, les colons et les commerçants.

Grâces à Dieu, ce sentiment, pour les masses, n'eut pas de durée... A Tangainony, chez les Zafisoro, dont la tribu tout entière était tombée dans le piège des meneurs, — les enfants reviennent très nombreux dans les écoles. C'est par centaines également qu'on les compte chez nos Sœurs de Vohipéno. Les mères, les jeunes filles s'approchent avec la confiance d'autrefois ; et le dimanche, à l'église, les bancs sont remplis...

Le diable et ses suppôts avaient peut-être escompté ces troubles, qui ont été graves en certaines régions de l'île, — pour que les masses s'éloignent de notre sainte religion... Il semble bien que c'est tout le contraire qui est arrivé. On ne craint nulle part de manifester sa foi.

Ainsi, les derniers renseignements qui m'arrivent de la Mission m'apprennent qu'à Andemaka, — où église et école furent détruites, et où on ne constatait pas, avant la révolte, une ferveur spéciale, — ce fut une joie délirante quand le Père et les Sœurs réapparurent... Les chrétiens, et même avec eux, des païens, s'offrirent à tout reconstruire d'eux-mêmes. Il n'y a qu'à diriger le travail.

Où, malgré les événements bien regrettables de cette rébellion, on peut envisager avec confiance l'avenir religieux de la Grande Ile...

Notre Sud, qui a l'honneur d'avoir certainement le lot le plus difficile, à cause du grand nombre de tribus encore peu évoluées et à peine entamées par l'Évangile — s'il ne peut pas être comparé aux beaux Vicariats du Centre — peut cependant enregistrer un progrès marqué...

Il y a une quarantaine de missionnaires, — dont six prêtres malgaches ; c'est regrettable, il est vrai, — trop peu de Frères Coadjuteurs. — Nos Sœurs, les Filles de la Charité, sont une soixantaine (hélas ! le nombre grandit des vénérables et méritantes anciennes). Elles sont secondées dans leurs œuvres : écoles, ouvroirs, dispensaires, visites des pauvres, par vingt-deux « Petites Sœurs de Marie Immaculée », d'une congrégation indigène à ses débuts. Nos Sœurs ont actuellement dix maisons, dont une est sous la direction des Sœurs malgaches.

Tout ce monde fait un beau et solide travail auprès des âmes.

Puissions-nous avoir ouvriers et ouvrières plus nombreux !

Puissions-nous aussi voir bientôt se réaliser la division du Vicariat, — avec Tuléar comme chef-lieu de la nouvelle circonscription. Cette région de l'Ouest, si différente à tous points de vue de la Côte Est, y gagnerait grandement, et on y constaterait à bref délai un rapide progrès.

Sans craindre la contradiction, on peut affirmer qu'en cinquante ans le catholicisme a fait des progrès immenses à Madagascar... La foi y paraît établie sur des bases solides et les manifestations de piété profonde sont nombreuses.

Comme conclusion, je ne ferai que rappeler un fait qui en dit plus que tous les commentaires... Je l'entendis à Tananarive, le jour de Pâques, de la bouche même du Vicaire apostolique de la Capitale...

Au repas de midi, — au bout de la table, — un jeune Père malgache paraissait fatigué. Monseigneur me dit : « Rien d'étonnant, ce Père eut à dire deux messes ce matin, et à l'une d'elles, il donna pendant deux heures consécutives la Sainte Communion ! »

Et il y a bien, à Tananarive, cinq ou six églises aussi importantes, — sans compter les nombreuses chapelles de couvents, de séminaires et de collèges.

Cela, après la rébellion, qui n'a pas manqué de jeter le trouble dans les âmes malgaches, surtout à la capitale !

23 avril. — Translation des Reliques de saint Vincent. — Le matin même, en compagnie de M. Fugazza, le Très Honoré Père rentre d'un voyage en Italie. Pour la première fois depuis sa

nomination à l'archevêché de Paris, Mgr Maurice Feltin vient chanter la grand-messe en notre chapelle. A ce titre, suivant les rubriques du Pontifical, dès son arrivée au 95, rue de Sèvres, Monseigneur est reçu à la porte de la chapelle et conduit au chœur, processionnellement. L'assemblée accueille et vènera son archevêque. Après le *Sacerdos et Pontifex*, le T. H. Père, interprétant nos sentiments, récite, au coin de l'épître, l'oraison liturgique pour le chef du diocèse. A son tour, en un échange de poitesses dont la liturgie est coutumière, après l'antienne à saint Vincent de Paul, titulaire de la chapelle, l'Archevêque de Paris, chante l'oraison du saint, implorant l'augmentation et dilatation de cette charité que respirent encore ses reliques vénérées. Puis, devant tout un envol de pimpantes cornettes, et devant les modestes capots du Séminaire, c'est la grand-messe pontificale, traditionnelle en cette solennité, avec son déroulement de cérémonies et de chants.

Après la grand-messe, la Communauté se réunit à la Salle des Reliques pour saluer Monseigneur, en cette première visite. Le T. H. Père lit l'adresse suivante qui traduisait les sentiments de nos cœurs :

Excellence Révérendissime,

C'est pour le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, un grand honneur et une grande joie de recevoir et de saluer le nouvel Archevêque de Paris, lors de sa première visite à notre Maison-Mère.

Le religieux respect de saint Vincent pour les évêques est un des traits caractéristiques de la physionomie spirituelle de notre saint Fondateur. Mais cette vénération se nuancait de piété filiale et d'affectueuse gratitude quand il s'agissait de l'Archevêque de Paris. L'évêché, puis l'archevêché de Paris demeurèrent de fait pendant un siècle, ou peu s'en faut, l'apanage de la famille des Gondi, qui fut bien chère à saint Vincent de Paul. A quel point la vie de notre saint et celle de ses deux familles furent marquées par les interventions bienfaites de ces illustres prélats, un simple coup d'œil jeté sur la table onomastique de la vie de saint Vincent de Paul, suffit pour le faire deviner.

C'est sous l'épiscopat de Mgr Henri de Gondi que Vincent fut curé de Clichy. Et ce court passage dans le ministère paroissial en région parisienne lui laissa un souvenir embaumé. A son évêque, qui lui demandait s'il était heureux, il pouvait répondre avec une charmante simplicité : « Plus que vous, monseigneur, et plus que le pape ; car j'ai un si bon peuple qu'il fait tout ce que je lui dis. »

Mais c'est sous l'épiscopat de Jean-François de Gondi que s'écoula la plus grande partie de la vie de Vincent de Paul dans la capitale. C'est ce prélat qui approuva le contrat de fondation de la Mission, passé entre son frère Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, et Monsieur Vincent.

C'est lui qui approuva la renonciation de Vincent au Collège des Bons-Enfants en faveur de sa société naissante. Lui qui demanda à la Congrégation de la Mission de recevoir à Saint-Lazare les clercs de son diocèse pour les préparer à leur ordination. C'est à lui que la Communauté des Filles de la Charité est redevable de la première approbation de son Institut puis de celle de son règlement et de ses vœux.

Quand, prisonnier de Mazarin, Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de son oncle, réussit par son habileté prévoyante à s'assurer le siège archiepiscopal de Paris, Vincent en témoigna sa satisfaction. Le Pape, ayant demandé à M. Berthe, Supérieur des Prêtres de la Mission, à Rome, de recevoir dans sa maison le nouvel archevêque, évadé de prison, il fut obéi. Cela provoqua la colère du roi qui fit rappeler de Rome nos confrères français. Vincent approuva pleinement la conduite de M. Berthe, et il s'estima heureux de pouvoir ainsi prouver à ses dépens la reconnaissance qu'il avait envers la famille de Gondi. Deux ans avant sa mort, comme une grave indisposition lui laissait croire que sa dernière heure était proche, notre saint fondateur écrivit à son Archevêque une lettre touchante. Il lui demandait de continuer à sa double famille, la bienveillante protection que les de Gondi lui avaient toujours accordée. Il l'assurait en retour que ses fils et ses filles ne manqueraient pas de prier pour lui, et il promettait de faire même au ciel, où il espérait que la miséricorde divine et la bénédiction de son Archevêque lui permettraient d'entrer.

Vous le voyez, Excellence, nous sommes bien dans la ligne de la pensée de saint Vincent, et nous faisons écho à ses sentiments, quand nous vous apportons, avec l'hommage de notre vénération, l'assurance de notre attachement filial et de notre joyeuse docilité.

La reconnaissance s'unit, d'ailleurs, au sentiment du devoir pour nous dicter cette attitude. Car nous connaissons vos dispositions bienveillantes à notre égard. Nos confrères en ont bénéficié au Grand Séminaire de Troyes, où ils vous ont vu faire vos débuts dans l'épiscopat, et témoigner un spécial intérêt à ces ruraux qui demeurent le champ privilégié de notre apostolat. Et, au jour de votre installation à Notre-Dame, en cette magnifique cérémonie, où vous avez, du premier coup, conquis le cœur des Parisiens, nous avons été doucement émus d'entendre les noms de Vincent de Paul, de Louise de Marillac et de Catherine Labouré dans la liste des saints de Paris à qui vous confiez votre apostolat dans l'immense diocèse (immense vraiment par le chiffre de sa population) qui vient de vous être confié. Vous nous avez dit, Excellence, qu'avec votre vénéré prédécesseur, vous sentiez jusqu'à l'angoisse la gravité des responsabilités que fait peser sur vous la charge de ces millions d'âmes dont vous ne pouvez atteindre que le petit nombre. Soyez assuré que nous ferons de grand cœur tout ce qui nous sera possible, pour vous aider à réaliser les désirs de votre zèle. Nous sommes toujours heureux d'ouvrir nos portes, comme au temps de saint Vincent, aux prêtres et aux laïques de votre diocèse, désireux de faire chez nous leur retraite, individuelle ou collective. Nous accueillons aussi de notre mieux les prêtres de votre clergé qui nous confient leur âme. Dans la mesure où notre nombre et nos autres travaux nous le permettront, nous répondons volontiers à l'appel de Messieurs les Curés qui nous demandent pour un ministère occasionnel. Et ce nous est une consolation de penser qu'en consacrant une partie de notre activité sacerdotale aux besoins spirituels des Filles de la Charité, nous avons notre part dans le bien qu'elles font aux pauvres, aux malades, aux enfants dans les écoles et les orphelinats, ainsi qu'à la jeunesse de leurs diverses œuvres.

Enfin, il nous reste (et c'est un moyen toujours à notre portée, même quand l'âge et les infirmités nous interdisent tout au-

tre ministère) il nous reste le moyen par excellence de l'apostolat : la prière. Nous y sommes conviés, notamment, tous les huit jours, par la lecture de la Semaine religieuse de Paris, qui nous met au courant de votre activité pastorale, et nous fait la confiance de vos préoccupations et de vos joies, nous appelant à les partager, en fils affectueux.

Ces jours derniers, dans la lettre qu'il faisait écrire à l'occasion du Congrès des Œuvres, dont le thème était « L'Eglise, éducatrice de la charité », le Souverain Pontife soulignait l'importance capitale de cette reine des vertus dans la vie des mouvements d'Action catholique. Or, nous célébrons aujourd'hui la fête de la Translation des Reliques de saint Vincent de Paul, et ce jour est particulièrement indiqué pour la visite annuelle de l'Archevêque de Paris dans notre chapelle. Car l'initiative de la triomphale procession dont nous célébrons aujourd'hui le souvenir, fut prise par Monseigneur de Quélen, qui voulait rendre un éclatant hommage à la charité de Vincent de Paul, l'un des plus grands bienfaiteurs de la capitale de la France. Cette glorification de notre saint fondateur fut une des grandes joies de l'illustre prélat, que devait abreuver d'amertume, quelques semaines plus tard, la révolution de juillet 1830. Et, certainement, la reconnaissance de saint Vincent dut valoir à Monseigneur de Quélen, méconnu et calomnié, la force de supporter vaillamment cette dure épreuve. Or, dans l'oraison de la fête d'aujourd'hui, l'Eglise nous dit que les cendres de Vincent de Paul respirent encore cette charité qui lui permit de venir au secours de toutes les détresses humaines, et elle nous fait demander la grâce de rivaliser d'ardeur à l'imiter pour avoir une large part aux fruits qu'elle produit.

Excellence, puisque la vertu maîtresse du bon pasteur, comme nous le rappelle l'Évangile de ce deuxième dimanche après Pâques, est une charité capable de le conduire jusqu'à l'héroïsme, nous résumerons nos vœux pour vous en demandant à saint Vincent de Paul d'aviver encore la flamme qui brûle déjà si ardente dans votre cœur.

Après un remerciement senti à de si aimables paroles, Monseigneur Feltin ajoute combien il demeure reconnaissant aux confrères de Troyes qui lui apportèrent une aide si précieuse en ses débuts dans l'épiscopat. Archevêque de Bordeaux, il fut heureux de pouvoir prier au Berceau de Saint-Vincent de Paul, en ce lieu qui vit jaillir la source d'une telle charité.

Dans la vie de saint Vincent, un trait l'a particulièrement frappé. C'est dans le service des pauvres que notre saint fondateur a trouvé la délivrance de sa tentation contre la foi. Sans doute la vérité garde son primat et il n'est pas vrai, comme on l'insinue parfois que les Français soient disposés à sacrifier la vérité à la charité. Mais on fortifie sa foi, et souvent on la fait naître chez les autres, par la pratique de la charité.

Pour ce travail, Monseigneur souhaite à nos deux familles un abondant recrutement. Le diocèse n'y perdra pas. Et c'est pour lui une dette de justice que de vouloir ce recrutement, puisque, suppléant le clergé diocésain dans une partie de sa tâche, nous accueillons si cordialement ceux de ses membres qui recourent à notre ministère ou viennent faire chez nous leurs retraites.

Dans cet esprit et ce devoir de gratitude, Monseigneur se gardera bien d'interrompre la tradition qui veut que les Ar-

chevèques de Paris célèbrent à Saint-Lazare la fête de la Translation du grand Saint de la Charité.

A ce propos, Monseigneur chicane aimablement M. Coste, pour le titre donné à son grand ouvrage sur saint Vincent : *Le Grand Saint du Grand Siècle*. Il ne faudrait pas oublier saint François de Sales... Il est vrai que ces deux cœurs, ces deux saints prêtres eurent un même amour de Dieu et du prochain, une fervente amitié les unit ici-bas et qu'au ciel ils doivent s'entendre parfaitement.

Revenant sur la question de notre recrutement et sur l'un de nos travaux et ministères, Monseigneur fait des vœux pour la Communauté des Filles de la Charité que l'on rencontre partout au service de toutes les misères et dont il est particulièrement heureux de reconnaître le bien considérable qu'elles font dans le diocèse de Paris. Cf. *Annales*, supra, p. 149. Il est profondément regrettable que les jeunes aient des préjugés contre les Congrégations anciennes qui, d'après eux, ne répondraient plus aux besoins de notre temps. C'est une erreur. Et, en terminant, Monseigneur Feltin exprime le souhait que l'Esprit Saint donne aux jeunes une idée plus juste des choses et que sa grâce les attire en grand nombre dans ces communautés qui ont rendu dans le passé de si grands services et qui sont appelées à faire encore tant de biens de nos jours.

Le soir, dans le cadre des Vêpres de la fête, M. Boisard, Supérieur général de Saint-Sulpice, évoque comme panégyrique le sens sacerdotal de saint Vincent de Paul.

24 avril. — L'anniversaire de la naissance de saint Vincent nous ramène invinciblement vers cette modeste demeure paysanne qui, sans histoire, voyait en 1581 augmenter sa lignée. Un petit garçon, un *Vincens* venait d'y faire son apparition. Oh ! premiers vagissements, oh ! vagues contorsions du poupon qui réjouissent l'œil maternel ; sans retard, il y voit un sourire ; mais peu après il s'alarme, y devinant déjà des souffrances. Scènes familiales à l'entour de ce pauvre berceau où ne devaient paraître ni colifichets, ni dentelles.

Et ce berceau est devenu un Berceau de charité, groupant, en quelques spécimens, les œuvres principales du grand Landais.

Et voici que nous arrive le *Bulletin de l'Amicale des Anciens Elèves et Professeurs du Berceau de Saint-Vincent-de-Paul*. Brossant la physionomie de la vingt et unième réunion annuelle : l'*Amicale du Grand Retour* (14 juillet 1949), cette savoureuse brochure nous apporte le rapport moral du Secrétaire de l'Amicale, M. Théobald Lalanne, qui *ensfourche* une fois encore ses traditionnels bésoles pour lire des pages étincelantes. On y sent pointer, incisif, son esprit, et affleurer, délicat, un cœur qui pudiquement se dérobe.

A nouveau, il évoque cette lugubre catastrophe du 14 juillet 1947, et souligne l'efficacité de ses laborieux lendemains :

La moitié du Berceau était dévorée par l'incendie. Les jours suivants, on se regardait avec stupeur. Que devenir, que faire, sur qui compter, au lendemain d'une guerre, quand tout manquait ? Les circonstances étaient aussi désespérantes que possible. Mais un homme s'est trouvé dans le berceau de qui les fées avaient déposé une truette, spécialiste des incendies, à qui saint Vincent avait soufflé : Tu es Pierre et sur cette Pierre, je rebâtirai mon Berceau, aussi souvent qu'il brûlera... L'homme

entendit la voix, et le surlendemain les travaux de déblayage commençaient. On irait jusqu'ou l'on pourrait, mais on entreprendrait de reconstruire... au moins tout. Des Pouvoirs Publics, on ne pouvait espérer que quelques bonnes paroles, au départ. On n'obtint pas davantage par la suite. Mais le Berceau n'a-t-il pas des enfants, et saint Vincent des amis dans le monde entier? Saint Vincent n'est-il pas tout puissant dans les bureaux de la Providence, où il doit être terriblement crédeur aujourd'hui, si l'on songe aux millions de franc-or qu'il lui avança, il y a trois cents ans? La planète entière fut alertée et s'intéressa à nous. Ce ne fut pas de trop; ce n'est même pas assez. Nos anciens firent leur devoir, et même le dépassèrent, en sollicitant de toute l'éloquence de leur cœur les entourages les plus divers. Un missionnaire venu d'Amérique à Paris pour la dernière Assemblée générale me versa le soir de la catastrophe l'argent qu'il avait mis de côté pour son pèlerinage à Lourdes et à son village natal. Dieu a béni tous ces sacrifices et ces beaux gestes. Après deux ans, vous pouvez juger des résultats. Le gros œuvre est achevé; hier, de justesse, les dernières tuiles ont été posées... ou les avant-dernières... sait-on jamais?

Vers 1919 ou 1920, le sous-préfet de Dax avait accepté de prendre sa place à la réunion annuelle du Comité du Berceau. Il entendit le rapport et fut ahuri par le prix de revient de la journée de nos hospitalisés: orphelins et vieillards. C'était le quart des prix correspondants dans les établissements publics. L'Etat, dit-il, pourrait vous envoyer ses directeurs des services hospitaliers pour surprendre vos secrets. On lui expliqua que c'était très simple: les directeurs, directrices, économès, infirmières, cuisinières, lingères... étaient au pair, et, pour être augmentés, attendaient de mourir... C'était un galant homme; il s'inclina très bas devant cette formule syndicale nouvelle pour lui, quoique vieille de deux mille ans.

Devant nos murs qui montaient à vue d'œil, nous avons entendu cent fois la même réflexion: l'Etat pourrait envoyer ici, pour s'instruire, les manitous de la Reconstruction, lui qui pompe nos milliards pour reconstruire si peu et si lentement... Ici du moins, on voit à quoi sert l'argent, et ce n'est pas de celui qu'on a extorqué. Ce n'est pas que M. Lebureau se soit totalement désintéressé de nous. Il a fallu lui soumettre un devis détaillé, en un volume in-quarto. Comme rien ne venait, après un an, on s'est informé respectueusement: le dossier avait été égaré! On le recommença et l'on attendit une autre année ou presque; et l'on vient de nous prévenir qu'en vertu de tel décret, notre reconstruction ne pouvait être autorisée... pour l'instant. Allons-nous recevoir l'ordre de démolition?

Hélas! il s'en faut que tout soit achevé: quelques salles sont meublées, mais les autres sont désespérément vides, et quoique moins apparent, l'effort qui reste à accomplir est à décourager les plus intrépides. On ne peut que se retourner vers la Providence pour qu'elle achève ce qu'elle a si bien commencé. Notre économè a le génie de la récupération et de l'utilisation des restes. Que n'a-t-il pas remis sur pied. Des élèves et des professeurs sont devenus experts dans le maniement des pinces. D'autres délaissent leurs textes grecs, empoignent le fer à souder et le chalumeau de l'autogène. Et c'est ainsi (et de bien d'autres façons ingénieuses) que l'on déroutè les prévisions des architectes. et que l'on dégonfle des devis qui auraient été as-

tronomiques, si l'on eût suivi les filières classiques. En dernier ressort, on pourrait inviter les Anciens à consacrer à la reconstruction une ou deux semaines de leur congé payé ou de leur villégiature comme terrassiers ou vitriers. C'est ainsi que l'on a fait les cathédrales !

Voici également, dans la galerie des nombreux défunts, deux tableaux, deux figures dont le comportement, saisi et brossé de chic, nous vaut deux peintures, hautes en couleurs et en dessin.

Nous ne recerrons plus l'une des figures les plus originales et les plus attachantes de notre Société, François-Marie JACOB-Breton, fils d'un capitaine au long-cours, il fut ici [au Berceau] un franc luron et un excellent camarade. M. Serpette [Supérieur], le trouvant trop évaporé pour lui confier une soutane, lui signifia qu'il était plutôt fait pour le monde. Un peu étourdi par le coup, mais sans rancune car il comprit que la mesure était sage, il alla achever ses études au lycée de Nantes, et plus tard à la Faculté s'orienta vers la philologie... Jusqu'à la guerre [1914-1918] on perd sa trace, et lui, l'infatigable bavard, il s'est montré sur cette période d'une discrétion inviolable. On sait vaguement qu'il se maria, puis, comme dans la Légende dorée, il mit sa femme au couvent, et essaya de s'enfermer dans un autre. Elle y mourut sans doute, il en scrta sûrement. La guerre le surprit en Angleterre, chargé de mission par le Gouvernement pour étudier le gaélique, son folklore et sa musique. Il fit la campagne de Salonique, en rapporta une confortable pension, le droit de circuler pour quelques sous sur tous les réseaux de France, et le ferme propos de profiter de tout. Depuis lors, il adopta la profession inédite de châtelain ambulante. Cela consistait à entrer, par le grand escalier, dans quelque demeure seigneuriale, sous prétexte d'en gouverner la jeunesse, non avec la timidité bilieuse de son collègue La Bruyère, mais avec l'assurance d'un corsaire de Saint-Malo. Là, par sa culture supérieure, son bagout, sa belle humeur, sa noblesse d'âme, il se faisait une place privilégiée dans la maison et la société environnante. Quand il avait épuisé le paysage et la société, et quand il pressentait qu'il s'épuisait lui-même, sagement il se transportait dans un autre manoir, de la parenté du premier, sans abandonner totalement ses droits de propriété sur celui qu'il quittait. Cela ne te fait pas quelque chose, vieux corsaire, lui demandait-on, de vivre chez les autres ? — La question n'a pas de sens, répondait-il dans une pose de grand seigneur, ce sont les autres qui sont chez moi... Et souvent c'était très vrai, moralement.

Un jour il s'était promis de mettre un terme à sa vie de bohème, et de s'ancre, ponton vermoulu mais glorieux, au havre du Berceau. C'est lui qui poussait à la création d'un béguinage masculin. Il avait jeté son dévolu sur l'ancienne bergerie, actuellement garage à motos, près de notre voisin, le forgeron. Il la restaurait dans sa pensée, s'y installait en parfait hibou, et il aurait consacré ses dernières forces pédagogiques à repêcher nos retardataires. Il aurait ainsi travaillé, sur la fin, à préparer des prêtres, lui dont on n'avait pas voulu.

Son panégyrique est aisé : nous ne lui avons connu que des qualités. Cet indépendant était éminemment sociable. Il était président ou secrétaire de Sociétés historiques, de collègues extraordinaires de bardes et de druides, tertiaire de Saint Benoît, et m'assurait qu'il avait sa stalle dans le chœur de la Grande

Trappe de la Meilleraye. M. Collard l'avait reçu quinze jours avant sa mort. Il était devenu, dit-il, architrappiste; il revenait d'une nouvelle abbaye fondée par un de ses amis avec le projet de reprendre les austérités; il en était enthousiaste.

Généreux jusqu'à la prodigalité, foncièrement bon et n'ayant jamais que du bien à dire de tout le monde.

Aura-t-on le courage de lui reprocher sa petite vanité vestimentaire et sa propension à ahurir le bourgeois? Il est certain qu'il prenait un plaisir extrême à arborer des costumes splendides qu'il portait magnifiquement. Quand il apparaissait en Breton, sans y être invité d'ailleurs, dans les cortèges des Congrès eucharistiques, les gardes nobles qui accompagnaient les Légats faisaient pauvre figure, et il s'amusait en gamin à escalader la tribune des parlementaires pour le plaisir de les écla-bousser de sa prestance et de détourner l'admiration du public.

Ici, au Berceau, nous n'avions qu'une peur: qu'il nous arrivât un jour en druide, avec une faucille sur l'épaule et des touffes de gui en bandoulière. Heureusement l'idée ne lui en est pas venue, et nous nous gardions bien de la lui souffler.

Par-dessus tout cela, une piété profonde de Breton cent pour cent. Il remisait la pipe pour le Carême, récitait le bréviaire à ses heures, avec assez de désinvolture cependant, et s'interrompait pour lancer des galéjades à faire frémir les liturgistes les moins prudes. Nous l'accusions de prendre pour signets de son livre d'heures, des feuillettes du Pantagruel. Dans ses châtellenies successives, il a créé ou ranimé des scholas paroissiales, s'est fait l'organiste, le bedeau, l'enfant de chœur de Monsieur le Curé. Il nous est parvenu des échos du bien qu'il faisait partout où il passait, par son magnifique exemple, et par son zèle intelligent. Dieu lui aura donné sa récompense.

A côté du bohème échevelé et sympathique que fut François-Marie Jacob, voici l'obstiné collectionneur, le patient entomologiste, perpétuellement nanti de sa modeste trousse et de ses fioles de savant (1).

...Enfin, nous devons une mention à un vieux et lointain disciple: *Johannès Lestage*, de Saubusse. Sous l'influence discrète de M. Degland, récemment débarqué au Berceau, il s'était enthousiasmé pour le monde des insectes, et cette curiosité passionnée ne le lâcha même plus, même dans les années difficiles de sa vie, où il dut aller chercher un emploi jusqu'en Belgique. Il y faisait le commis-voyageur; ses valises contenaient quelques catalogues, mais surtout des flacons à coléoptères et des ouvrages d'entomologie. Un jour, il apporta timidement à un savant officiel, le manuscrit d'une étude originale et si sérieuse que l'impression fut décidée aussitôt. Depuis, ce travailleur acharné — nous ne l'avions pas connu tel — est devenu le directeur de l'Aquarium de Bruxelles, conservateur du *Museum Royal d'Histoire Naturelle*. Le Musée qui nous avait demandé des détails sur sa jeunesse, nous a renvoyé sa notice, sa photographie et le catalogue de ses divers ouvrages. Le catalogue contient cent soixante-trois-huit numéros, de quoi remplir une travée de bibliothèque. Des crougnols de l'Adour aux névroptères du

(1) Sur cet élève du Berceau, voir la notice savante avec bibliographie: *Johannès-Antoine Lestage* (1879-1945) et son œuvre entomologique, par Fritz Carpentier (Liège), dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. XXIII (mars 1947), n° 3 (23 pages).

Congo, il avait singulièrement élargi son champ d'observation. Et l'on songe : M. Degland n'aurait jamais accepté qu'on imprimât une ligne de sa plume, mais son disciple s'était substitué à lui. Tel est le privilège des hommes à forte personnalité intérieure. Ils ont beau se défier de leur action extérieure, elle est reprise et indéfiniment prolongée par les esprits ou les âmes qui ont eu la chance de se féconder à leur contact. »

Quelles leçons ! Combien vraie, cette perspective d'avenir : nos actes nous suivent... Combien perspicace ce mot du poète : ou le terrain ne prête pas, c'est là qu'il faut donner.

7 mai. — Clôture de la neuvaine de la Translation. *Quelle taille avait donc saint Vincent de Paul ?* Si l'on s'en tenait au texte imprimé de Pierre Coste (*le Grand Saint du Grand Siècle : Monsieur Vincent*), t. III, p. 449, le squelette de saint Vincent mesurerait un mètre quatre-vingt-deux. Pour un corps vivant, avec les ligaments et articulations qui représentent normalement quelques centimètres de plus, cela donnerait à Monsieur Vincent une stature nettement au-dessus de la moyenne. Or, le procès-verbal du 6 avril 1830 : examen et reconnaissance des reliques vincentiennes, après un historique de la relique et de ses diverses translations, mentionne expressément « *la longueur totale du squelette, prise du calcaneum à la crête occipitale postérieure est de cinq pieds* » (1). Cette ancienne mesure de pied, encore employée par les médecins experts de 1830 (Serres, membre de l'Institut, Lisfranc, Caillard et Ratheau), représente trois cent vingt-quatre millimètres. Les cinq pieds du squelette donnent donc : un mètre soixante-deux. Honnête taille moyenne qui correspond parfaitement au portrait physique, tel que le décrit Abelly : *Pour ce qui est du corps, Monsieur Vincent était d'une taille moyenne et bien proportionnée ; il avait la tête un peu chauve et assez grosse, mais bien faite par une juste proportion au reste du corps ; le front large et majestueux, le visage ny trop plein ny trop maigre. Son regard était doux, sa vue pénétrante, son ouïe subtile, son port grave et sa gravité bénigne, sa contenance simple et naïve, son abord fort affable et son naturel grandement bon et aimable. Il était d'un tempérament bienieux et sanguin, et d'une complexion assez forte et robuste, ce qui ne l'empêchoit pas pourtant qu'il ne fut plus sensible qu'il ne sembloit aux impressions de l'air, et ensuite fort sujet aux atteintes de la fièvre* » (Édition princeps, 1664, t. I, p.73-74).

Le texte de Pierre Coste, un mètre quatre-vingt-deux, est dès lors une regrettable coquille, une vulgaire faute de typographie, que l'auteur s'empresserait de corriger, tout le premier, en suivant les sources auxquelles il renvoie. Monsieur Vincent mesurait donc un peu plus d'un mètre soixante-deux, bonne taille moyenne !

8 mai. — Revenu, il y a quelques jours de l'Hôpital Saint-Michel, le bon frère Dequidt s'éteint à l'infirmerie. Ah ! le bon frère ! Puisse sa pieuse et fervente intervention auprès de Dieu diriger vers la famille de saint Vincent des cœurs généreux qui lui ressemblent. C'est la conclusion qui se dégage de la confé-

(1) 3 mai 1830. Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris qui ordonne que le Te Deum sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, en actions de grâces de la Translation solennelle du corps de saint Vincent de Paul et qui publie les procès-verbaux dressés à l'occasion de cette solennité (10 plus 51 pages in-quarto).

rence sur les vertus remarquées en notre cher défunt. Frère Gros et frère Péchin nous redisent, en quelques mots sentis, les beaux exemples et les conclusions à tirer de cette vie généreuse du frère Dequidt. Voici quelques extraits de ce qui fut dit :

Je suis heureux d'avoir à parler des vertus de N.C.F. DEQUIDT qui, pendant plus de trente ans, a édifié la Maison-Mère et a rendu les plus grands services dans un office où tout se fait dans l'obscurité des caves ; travail bien pénible dont on ne se doute pas bien souvent. Il est vrai, on le voyait aussi dans le jardin, à la belle saison ; mais il est bon de chercher et de méditer surtout dans l'activité du Frère DEQUIDT ce que personne ne voyait. J'avoue qu'en y réfléchissant, j'ai été bien touché et mon estime pour le Frère DEQUIDT en a été accrue. Ainsi je vois mieux l'utilité de ces conférences sur nos chers défunts. Pendant leur vie on ne voit bien souvent que leurs petits travers, leurs imperfections, ce qui en eux nous déplaît ou nous gêne mais après qu'ils nous ont quitté pour un monde meilleur il est bon que nous cherchions à découvrir les vertus qu'ils ont pratiqué pour nous édifier, nous humilier et nous encourager. Mais avant de parler des vertus remarquées dans notre cher et regretté Frère DEQUIDT, on me permettra de donner quelques petits détails sur son enfance et sa famille.

Paul-Joseph-Georges DEQUIDT naquit à Stable (Nord), le 26 février 1879. Ses parents, excellents chrétiens, étaient cultivateurs. Un an après la naissance de Paul, ils allèrent s'établir à Cassel (Nord). C'est là que le petit Paul fut élevé à l'école des Frères. Il fit sa première communion à onze ans. Puis, pendant trois ans, il étudia au Collège ecclésiastique de Bailleul. A quinze ans, il rentra chez ses parents et travailla à la ferme. Mais il désirait se consacrer au bon Dieu, et, après avoir hésité quelque temps entre plusieurs Congrégations, il se décida à demander son admission chez les Lazaristes, comme Frère coadjuteur. Il avait dix-neuf ans.

Le vicaire de Cassel, qui en fait la demande officielle, écrit : « Le jeune homme est bon et vertueux, peut-être ayant quelques tendances au scrupule, mais il est très souple et très obéissant. Il est un modèle dans la paroisse, sous tous les rapports. Sa santé est excellente ; fils de fermier, il aime beaucoup le travail manuel. » Le même vicaire, répondant au questionnaire qu'on lui avait envoyé, donne encore ces précisions : « Son caractère est souple, bon, dévoué, très porté à la piété, mais sa piété demande à être bien dirigée, éclairée. Il aime beaucoup la prière, les mortifications, mais ferait facilement des imprudences. C'est une âme timorée, presque scrupuleuse. Sa vocation paraît très sérieuse. »

Tel était le postulant qui arrivait à Saint-Lazare, le 23 avril 1898. Après quelques jours de retraite, il fut admis, le 30 avril, à commencer son postulat ; puis, le 4 octobre, il eut la joie de revêtir l'habit des Frères coadjuteurs et commença son Séminaire. La Maison-Mère était alors en pleine prospérité. Il y avait cinquante-deux prêtres, soixante-douze étudiants, quatre-vingt-quatre séminaristes, soixante et onze frères coadjuteurs. Le Frère DEQUIDT, déjà si pieux, fut ravi d'entrer dans un milieu si favorable à ses goûts. Il jouissait des beaux offices à la chapelle. Il était édifié par la piété si communicative du saint et Très Honoré Père Fiat, et par tous les bons anciens qu'il voyait si réguliers, si pieux. Il y avait en particulier, M. Léon Fores-

tier, Assistant général, et Assistant de la Maison-Mère, M. Anghel, Sous-Assistant; M. Louwyck, directeur du Séminaire. Il y avait aussi des Frères remarquables par leur piété et leur dévouement, qui ont laissé un souvenir impérissable : les Frères Barras, Rachez, Allakverdi, Bataille, et bien d'autres. Le Frère DEQUIDT fut mis à l'office de la cuisine sous la direction du saint Frère Barras.

En 1900, le Frère DEQUIDT fut appelé sous les drapeaux pour son service militaire qu'il fit à Bergues, pendant un an. Il écrit le 18 février 1901, à Monsieur le Directeur : « ...Le quartier est libre aujourd'hui depuis midi jusqu'à neuf heures. Beaucoup de jeunes gens en profitent pour aller s'amuser aux cabarets ; moi je tâcherai de consoler un peu le Cœur de Jésus en assistant aux Vêpres et au Salut. Je suis assez heureux, mais je soupire tous les jours après ma libération... Depuis Noël, j'ai pu me confesser et communier tous les dimanches seulement... Je compte beaucoup venir passer quelques jours avec vous à Pâques... »

Par ailleurs, le premier vicaire et directeur spirituel des séminaristes soldats de Bergues fait son éloge, disant qu'il est très bon, très pieux, qu'il fréquente le cercle catholique.

Ainsi donc, pendant son service militaire, le cher Frère DEQUIDT ne perdit rien de sa piété et de son amour pour sa vocation. A son retour, vers octobre 1901, il fut envoyé à Constantinople, au Collège Saint-Benoît. Il y fit les Saints Vœux le 7 avril 1902. En 1914, la mobilisation le ramena en France. Il dut donc de nouveau revêtir l'uniforme militaire mais ce fut pour peu de temps car il fut réformé dès les premiers mois de la guerre. Il vint alors à la Maison-Mère où il restera jusqu'à sa mort. C'est à partir de ce moment que je l'ai connu. Il fut d'abord placé à la porte du 93. Puis, au réfectoire, et, enfin, vers 1919, à la cave, jardin, chauffage où nous l'avons vu se dévouer jusqu'à la mort.

Ce qu'a été sa vie, ici, pendant cette période de plus de trente ans, chacun le sait. Ce fut une vie de dévouement, de piété, d'humilité, de régularité, d'obéissance. Le Frère DEQUIDT était un homme tout donné au bon Dieu et à la Congrégation. Il avait quelques défauts extérieurs que le bon Dieu lui laissait sans doute pour lui rendre plus facile la pratique de l'humilité : des mouvements brusques, une démarche par moments titubante ; il avait une manière de prier bruyante et quelquefois désagréable, pour ceux qui se trouvaient près de lui. Il avait des gestes par lesquels il semblait chasser loin de lui quelque esprit mal-faisant et lui lançait des épithètes peu honorables ; mais puisque c'est de ses vertus que nous devons nous entretenir, je n'insisterai pas davantage sur ces menues imperfections.

A côté de ces défauts il avait donc de précieuses qualités et il a pratiqué de bien sublimes vertus. J'ai toujours admiré sa charité, sa discrétion dans les conversations. Jamais je ne l'ai entendu dire du mal de qui que ce soit, et cela plusieurs m'ont dit qu'ils l'avaient aussi remarqué. Il ne parlait des autres que pour en dire du bien. Si quelquefois il lui arrivait de blâmer certaines façons de faire, jamais il ne désignait la personne dont il s'agissait, et si on cherchait à le lui faire dire : « Je ne sais pas, disait-il, on dit. » Et il parlait d'autre chose.

Sa piété était remarquable. Je ne sais combien de Rosaïres il récitait chaque jour ! Tous les jours, il faisait le Chemin de la Croix. Le matin, il était déjà à la chapelle une demi-heure

avant l'oraison pendant la période d'été où il n'avait pas le chauffage. Il y était encore au moins un quart d'heure avant le repas de midi, et une heure entière avant le repas du soir. Après les repas, il restait encore à la chapelle un certain temps. Le matin, il prolongeait son action de grâces jusqu'à la communion de la seconde messe du Maître-Autel. Il assistait à autant de messes qu'il pouvait. Il ne manquait jamais, le dimanche, d'assister à la messe de onze heures, et c'était une ressource pour les sacristains quand le servait venait à manquer; ils n'avaient qu'à lui faire signe. Il aimait d'ailleurs beaucoup serrir la messe, et pendant les vacances, il en servait toujours deux chaque matin. On peut dire, en général, qu'il passait à la chapelle presque tout son temps libre.

Sa régularité était parfaite. Il était toujours des premiers à la salle d'oraison à tous les exercices de la communauté, et à la chapelle à tous les offices. On ne le voyait jamais parler dans les corridors, à moins qu'il fût interpellé par quelqu'un, ou qu'il y eut quelque nécessité.

Il était très dévoué dans son office, surtout pour le chauffage. Pendant tout l'hiver, il se levait au moins une heure avant la Communauté pour aller mettre ses chaudières en état; travail très pénible qu'il faisait ainsi pendant que nous dormions encore. Il est vrai qu'il se couchait le soir un peu avant, mais cela n'eût rien à son mérite, car c'est toujours le matin qu'on dort le mieux.

Son obéissance était parfaite. Je ne pense pas que les Supérieurs aient jamais eu de la peine avec lui. Il tenait mordicus à ce que les Supérieurs avaient dit : « On m'a dit de faire ceci, de ne pas faire cela. » Et il s'en tenait là.

Son humilité était grande. Jamais il ne parlait de lui-même ou de sa famille. Son frère est docteur en médecine; jamais il n'en parlait. On pouvait le taquiner, il ne se fâchait pas. Il disait souvent : je suis un grand pécheur ! Son travail dans les caves était caché; personne n'y faisait attention. Il en était heureux.

Enfin, le bon Frère DEQUIDT, malgré ses défauts extérieurs, était, je crois, aimé de tout le monde dans la Maison-Mère et chacun regrette sa disparition si brusque. Il rendait de grands services; il était un élément de bon esprit dans la maison. Il ne critiquait jamais rien, ne se plaignait de rien, était content de tout.

Je crois qu'il était heureux de cette vie obscure et toute consacrée au bon Dieu. Il ne cherchait pas de distractions au dehors, et ne sortait presque jamais. Il était bien le chartreux à la maison, dont parle saint Vincent. Je n'ai pas connaissance qu'il soit jamais allé voir son frère, qui habite dans la banlieue de Paris. Sa vie de prière et de dévouement lui suffisait.

Il était tout donné à Dieu et ne trouvait son bonheur que dans la prière et le travail fait pour Dieu. Peut-être y avait-il quelque peu d'exagération dans sa piété. Je serais porté à croire aussi qu'il était quelque peu scrupuleux. Mais il avait certainement la volonté et le souci de bien faire. Il a fait valoir de son mieux les talents qu'il avait reçus. Certainement sa vie de prière et de dévouement lui a mérité une belle récompense au Ciel. Je le prie de m'obtenir la grâce de mettre plus de générosité et plus d'ardeur dans la pratique de la vertu et aussi de nous obtenir de bonnes et nombreuses vocations.

Après les mots sentis de frère Gros et de frère Péchin, leur témoignage s'avère concordant et édifiant : vraiment frère Dequid fut un excellent *Coadjuteur* de la Mission.

14 mai. — La J.A.C., dans la vaste enceinte du Stade au *Parc-des-Princes*, par un Congrès national, souligne ses vingt ans d'existence. Ces âmes de vaillants ruraux (Jeunesse Agricole Chrétienne), missionnaires et Sœurs les rencontrent et les épaulent en ces champs, qui demeurent toujours, en tout premier lieu, notre lot.

A la Maison-Mère, avec un notable contingent de curés de la campagne, avec nombre d'aumôniers fédéraux, nous logeons une douzaine de jeunes agriculteurs, que nous amène et dépose le zèle averti de M. Rivals, curé de Cuvry, où, depuis vingt-cinq ans, il dépense la flamme de son zèle toulousain de Revel.

Dans Paris, nombreuses sont les maisons de Sœurs qui accueillent, elles aussi, quelques-uns de ces soixante-dix mille congressistes que l'excellente tenue, la discrétion et l'opulente santé nous signalent, non moins que leurs insignes, dans les rues, églises et le métro de la capitale.

A la Maison-Mère, en cette fête de Jeanne d'Arc, notre nouveau prêtre, M. Tordet, chante sa première grand-messe.

19 mai. — Enterrement de M. Jean-Baptiste Lachat. Le soir-même, la conférence hebdomadaire rappelle des traits et l'aspect des vertus de notre cher défunt. Durant quelques minutes, frère Chaillan, infirmier, et M. Scamps, qui a connu ce frère lors de son séjour en Equateur, déroulent leurs observations sur cette édifiante et simple existence. Après trente et un ans de séjour à l'infirmerie de Saint-Lazare (il y était entré en 1919) M. Lachat vient de s'y éteindre... plus que jamais c'est le mot qui convient. Il y a surtout donné les plus beaux exemples d'amabilité, de piété, de patience, de conformité à la volonté de Dieu. Atteint d'un décrochement de la mâchoire, obstinément rebelle à toute médocation et à tout soulagement, M. Lachat a vécu néanmoins fort content dans ce perpétuel malaise. Toujours utilement occupé et soutenu par un remarquable esprit de prière, il n'a jamais senti le moindre ennui. Grand dévot de la Vierge qu'il avait connue et aimée, tout enfant, en son sanctuaire de Valfleury, M. Lachat se fit, en ses dernières années, l'apôtre enthousiaste de Notre-Dame de Fatima. Il nourrissait en outre une spéciale dévotion à l'endroit de sainte Thérèse de Lisieux, dont la statue se trouvait en sa chambre et dont le rayonnement inspirait et auréolait sa vie de silence et de prière. Avec Thérèse, M. Lachat se sentait lié par l'obligation d'intercéder pour les missionnaires et pour tous ceux qui se dépendent dans les œuvres et au milieu d'activités accaparantes et fiévreuses. Sur la fin de sa vie, épuisé, quasi anéanti, il avouait ne pouvoir même plus réciter en entier un simple *Ave Maria* ; mais alors, dans un mot charmant et un esprit d'enfant, il se réfugiait avec confiance dans l'essentiel et deux cris du cœur de cette prière à la Vierge : *Ave, ora. Salut ! Priez !*

Durant toute sa vie et spécialement au cours de son exceptionnel séjour à l'infirmerie, il vécut dans l'humilité et le silence : allant et venant, tout à ses petites affaires, sans gêner qui que ce soit, sans bruit, mais non sans un réel et surnaturel mérite. Ce fut un modeste, un saint prêtre de la Mission. La petite Compagnie, la Maison-Mère en ont connu plusieurs dans le passé et en connaissent encore d'autres dans le présent. Ils

constituent cette armée pacifique et pacifiante ; ils contribuent à ce climat de sérénité et de calme, à cette atmosphère de simplicité et d'humilité, tout à fait dans la ligne des vertus vincennes. A leur côté et dans leur rayonnement il fait bon vivre, car on y sent des hommes de Dieu.

M. Lachat, né à Saint-Etienne, le 24 juin 1869, a toujours été ce qu'annonçait en 1891, le Supérieur du Grand Séminaire de Lyon (Saint-Irénée). M. Lebas (1), écrivant alors au T.H.P. Fial, appuyait et présentait ce jeune sous-diacre qui souhaitait alors son admission dans la famille de saint Vincent. « *Lyon, 1^{er} juillet 1891... M. Lachat est un sujet qui ne dépasse pas, sous le rapport de l'intelligence, les bons ordinaires. Mais pour la vertu, la piété, le bon esprit, l'obéissance, c'est ce que nous avons de meilleur. Je vous l'offre donc en toute confiance, et j'ajoute, Monsieur le Supérieur général, que son attrait pour votre Congrégation me paraît venir de Dieu. Je ne me sépare pas sans regret de celui de nos enfants qui me donnait le plus de consolation, mais c'est joie pour moi de vous envoyer un sujet d'une si grande valeur. J. LEBAS, Sup. du Gr. Sém.* »

Dans ces mots si denses et si sûrs de diagnostic où l'on sent la plume du futur Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, on reconnaît parfaitement portraituré notre cher confrère, tel que plus de cinquante ans de vocation n'ont cessé de le montrer et de l'affiner.

Après son ordination sacerdotale, reçue en la chapelle de la Maison-Mère des mains de Mgr Coqset (le 19 mai 1894), M. Lachat fut placé au Grand Séminaire de Sens : il y demeura quelque six ans. Après une année de Dax, il prit, en 1903, le chemin de l'Equateur où tous ceux qui l'ont connu, nous le dépeignent tout à son devoir, bien simplement, animé de délicate charité, de serviabilité inlassable, de dévouement sans borne pour ses chers Equatoriens. Malgré un bredouillement humilant et incoercible, lors des prières, ces enfants appréciaient fort leur professeur, car cet âge, partout sans pitié, se rendait néanmoins bien compte de tout ce qu'il y avait de magnifique générosité en cette âme simple et toute en Dieu.

Toute sa vie, M. Lachat a réalisé cet idéal entrevu dès le 27 juillet 1891, lorsque, écrivant au T.H.P. Fial, il le remerciait de son admission et se réjouissait de l'orientation de sa vie qui d'avance le remplissait d'aise et de gratitude : *Je crois que je trouverai à Saint-Lazare le bonheur de ma vie et la sanctification de mon âme. Je m'efforcerai du moins de devenir un digne enfant de saint Vincent de Paul et j'espère que le bon Dieu me*

(1) M. Jules-Joseph Lebas, né à Liévin (Pas-de-Calais), le 21 septembre 1827, était ordonné prêtre à Arras, le 20 mai 1853. Peu après il obtenait son admission à la Solitude d'Issy, noviciat des Sulpiciens. Professeur aux Grands Séminaires d'Arras (1854-1858), d'Angers (1858-1861), de Paris (1861-1866), et Supérieur de Bourges (1866-1875), il était placé à la tête du Séminaire Sainte-Irénée, à Lyon, en janvier 1875. Il y resta vingt-sept ans durant, et y manifesta, au témoignage du cardinal Coullié, « les lumières de sa sagesse, la netteté de ses décisions, le calme et la modération de son esprit ». Sa supériorité intellectuelle, la droiture de ses intentions, son esprit surnaturel, et un profond amour des âmes sacerdotales, le désignaient parmi plusieurs autres à prendre la charge et succession de M. Captier, Supérieur général démissionnaire de Saint-Sulpice. Trois ans durant, il exerça cette charge et mourut saintement le 15 novembre 1904.

donnera les grâces qui me rendront entre ses mains un instrument de sanctification et de salut pour les âmes.

La grâce et les efforts de M. Lachat, c'est l'essentiel de son exemple, ont réalisé ce noble rêve d'ardente jeunesse.

24 mai. — Très discrètement et quasi à l'improviste, M. Sean T. O'Keily, Président de la République irlandaise, de retour de son pèlerinage à Rome, rend visite à la Maison-Mère, accompagné de M. Crenin, ministre d'Irlande en France.

De passage à Paris, où M. Vincent Auriol, Président de la République française, vient de lui conférer le cordon de Grand Officier de la Légion d'honneur, M. O'Keily est reçu, rue de Sèvres, par Notre Très Honoré Père, qui le conduit à la chapelle auprès des reliques de saint Vincent, qui a tant et si efficacement aimé l'Irlande.

Avant ce rapide contact avec la Maison, c'était la visite au 140, rue du Bac : à la chapelle de la Médaille et à la Maison-Mère des Filles de la Charité. Sœurs et confrères d'Irlande, chers à saint Vincent et à nous tous, formaient une escorte d'honneur invisible à l'illustre et grand chrétien, actuel Président de la République irlandaise. *Buideacas le Dia. Deo gratias !*

11 juin. — Arrivée de notre confrère égyptien, l'évêque titulaire de Saïs, Mgr Stéphane Sidarouss : le *Stéphy* de jadis, diminutif familial et affectueux, a fait place au *Stéphane* protocolaire. Tel nous l'avons connu, tel nous le revoyons : simple, digne, affable, patient, portant dans ses paroles et dans son cœur le souci de la charge dont il est revêtu. Confraternellement et familièrement nous évoquons le souvenir d'un passé encore tout récent. Son séjour à Paris, de 1933 à 1935 ; ses études à Dax, où il reçoit la prêtrise le 2 juillet 1939 ; son travail au Grand Séminaire d'Evreux, neuf mois durant ; l'incendie, les bombes, et la ruine totale de cette maison en mai 1940 ; son séjour à Beauvais, réfugié à Montmagny ; puis, durant l'occupation allemande du pays en 1942, les semaines de résidence surveillée dans le calme de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Et depuis quatre ans, le revoilà en cette chère Egypte qui apostoliquement lui tient à cœur. L'Egypte, cet *éternel don du Nil* qui, sur ses bords, groupe, occupe et nourrit la plus grande partie des dix-neuf millions d'habitants du pays, entassés sur les quelque douze mille trois cent soixante-sept kilomètres carrés de terrains utiles, tandis que plusieurs milliers de nomades arpentent sans fin et sillonnent la vaste scène de ces rochers et sables arides, épars et ensoleillés sur plus de neuf cent quatre-vingt mille kilomètres carrés !

Toujours animée d'esprit religieux, cette Egypte connaît, au point de vue catholique, de nombreuses Communautés de religieux et de religieuses, non pas que l'apostolat y soit spécialement facile, mais parce que cette terre, arrosée par le sang de ses antiques martyrs, attire la sympathie car la foi y est enracinée et les chrétiens reçoivent les missionnaires comme des éternels messagers de la bonne nouvelle. Sur cette terre d'Egypte, nombre de rites y vivent côte à côte, bizarrement emmêlés avec leur clergé et leurs évêques.

Les Coptes catholiques forment l'élément purement égyptien et autochtone ; ils possèdent leur hiérarchie, le patriarcat, Sa Béatitudo Marc II, trois évêques suffragants et un auxiliaire patriarcal, notre confrère Mgr Sidarouss qui, dans le Delta, donne ses soins et son attention à la direction et bonne marche

du Séminaire de Tanta : espoir de demain. *Spes messis in semine*. Le clergé copte compte quatre-vingts prêtres, chargés de quatre-vingt mille fidèles, et d'une communauté de religieuses. Les Grecs catholiques ont deux évêques, et des Vicaires patriarchaux : ce clergé s'occupe d'environ trente mille fidèles de rite byzantin. Les Arméniens catholiques ont de même leur évêque, leurs moines mékhitaristes et quelques religieuses. Les Maronites, sous la direction de Mgr Dib, ancien professeur à la Faculté catholique de Strasbourg, groupent des moines et nombre de fidèles. Les Syriaques ont deux évêques et quelques prêtres, et les Chaldéens, un Vicaire patriarcal. Quant aux Latins, le Saint-Siège a constitué pour eux trois Vicariats apostoliques, administrés par trois évêques : Vicariats d'Égypte, du Delta du Nil et du Canal de Suez. Jusqu'ici religieux et religieuses de rite latin, ainsi que les Européens, se trouvent toujours sous la juridiction des Evêques latins, soumis pourtant dans le pays à la Sacrée Congrégation pour l'Église orientale.

A côté de ces catholiques qui ne dépassent pas, notons-le, le nombre de deux cent mille âmes, vivent des orthodoxes de divers rites : *copte* avec leur Patriarche Youssab II, et une quinzaine d'évêques ; *grec* avec leur patriarche Christophoros IV, et quatre évêques ; *arménien*, *syrien* et *chaldéen*. Cet ensemble de rites totalise, avec les protestants, plus d'un million d'âmes. Mais la majorité des dix-neuf millions d'Égyptiens, est depuis des siècles, musulmane.

Malgré le grand nombre de rites catholiques, malgré le zèle des prêtres et religieuses, les œuvres demandent et appellent sans cesse du renfort. C'est ainsi que les Filles de la Charité suffisent à peine aux quatre hôpitaux qu'elles dirigent en Égypte : Alexandrie, Le Caire, Ismaïlia et Port-Saïd. Au début de ce mois de juin 1950, vient de mourir à Port-Saïd ma Sœur Jones, une vraie et sainte Fille de la Charité, qui durant de nombreuses années, a dirigé ce grand hôpital du Gouvernement égyptien. A l'occasion de sa mort, la gratitude générale lui a fait d'émouvantes funérailles avec honneurs militaires, assistance du Gouverneur de la Place, des médecins, etc... En la cathédrale de Marie-Reine-du-Monde, l'absoute fut donnée par M. Judge, Supérieur de la Maison d'Alexandrie.

Les Filles de la Charité dirigent également des collèges à Alexandrie, au Caire, à Ismaïlia, et les élèves y sont partout plus nombreuses que jamais.

De leur côté les orphelinats du Caire et d'Alexandrie sont obligés de récuser, d'écarter les demandes, faute de place et de personnel suffisant. Il y a quelques mois, la Haute Égypte a vu enfin l'apparition des premières cornettes, lors de l'ouverture de la Maison de Sedfa, à quatre cents kilomètres au Sud du Caire. D'un autre côté, à plus de deux cents kilomètres au Nord-Ouest du Caire, nos confrères installés à Alexandrie depuis 1844, y continuent de s'occuper des Sœurs, de leurs milliers d'élèves, sans négliger pour autant le service de leur église de la Mission.

Mais, qu'est cela pour le dur labeur à poursuivre, pour assurer la moisson qu'il faut inlassablement préparer, et engranger au fur et à mesure. Mgr Sidarouss pousse le cri de l'apôtre : Au secours ; à nous les bonnes volontés !

28 juin. — Sur les dix-huit heures, la *Flèche d'Or* qui, sans arrêt, joint rapidement Calais à Paris, nous ramène comme

prévu. Notre Très Honoré Père Slattery. Il nous avait quittés le 9 juin, au lendemain de sa fête onomastique, pour un voyage en Angleterre, à Mill-Hill et en Irlande. Après diverses visites aux maisons de la verte et sympathique Erin, après un séjour à Cork, en son attirante bâtisse de style néo-gothique, il n'a garde d'oublier de passer à Glenart (Arklow), la nouvelle maison d'études de la Province, délicieusement installée dans le calme et la solitude campagnardes. Enfin, en ce dimanche 25 juin, à Blackrock, c'est la bénédiction chez les Filles de la Charité, de la nouvelle chapelle du Séminaire *Sainte-Catherine-Labouré*. Monseigneur l'Archevêque de Dublin procéda à cette cérémonie et Notre Très Honoré Père, au cours de la messe, adresse quelques mots d'édification. Accourues de divers centres d'Irlande, des Enfants de Marie, toutes de bleu habillées, avec leurs précieux voiles de dentelles, remplissent une bonne partie de la chapelle. Symphonie de couleurs célestes sur tout un fond de seyantes et voyantes cornettes. Dans l'assistance, on souligne une nouveauté quasi inusitée en Irlande, en semblable occurrence. S'inspirant en effet, de l'amour vincentien des humbles, les Sœurs ont eu à cœur d'inviter à la cérémonie la trentaine d'ouvriers et tâcherons qui ont édifié le charmant et pieux sanctuaire... Ainsi pourvu d'un *cœur tout neuf*, la maison, domaine de Marie, *Donardagh*, va poursuivre sa tâche formatrice sur de nombreuses et solides vocations irlandaises à la cornette des *bonnes filles de saint Vincent*.

30 juin. — Clôturent l'année scolaire 1949-1950, notre confrère Mgr Sévat, qui a conféré hier soir quelques tonsures, parachève son œuvre, ce matin, au cours de sa messe, par quelques Ordres mineurs. *Multiplica gentem !* Seigneur, des vocations !

Fernand COMBALUZIER.

CHATEAU-L'ÉVÊQUE

(7 mai 1950)

Pour des raisons locales et particulièrement pour favoriser le pèlerinage traditionnel et annuel des Conférences de Saint-Vincent de Paul, à Château-l'Évêque, les fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de notre Bienheureux Père avaient été fixées au dimanche 7 mai 1950.

Malgré la surcharge de ses occupations, Notre Très Honoré Père avait bien voulu répondre au désir de ses enfants et rehausser de sa présence l'hommage rendu à saint Vincent. Le samedi matin 6 mai, il s'acheminait vers Périgueux.

Château-l'Évêque ! Courte halte du train. La barbe en pointe, un large sourire l'illuminant, le bon Monsieur Rolland, vétéran de Chine, et aumônier de la maison de retraite, se précipite d'un pas alerte au-devant des wagons, et porte au vénéré voyageur le premier souhait de bienvenue du Périgord.

Un quart d'heure plus tard, Notre Très Honoré Père arrivait en gare de Périgueux, accueilli par M. Contassot, Supérieur du Grand Séminaire, et M. Blanchandin, son confrère. Une auto, mise gracieusement à sa disposition pour le temps de son séjour, le conduisait immédiatement au Séminaire, où professeurs et élèves s'apprétaient à le recevoir.

Quelques instants de repos, puis, Notre Très Honoré Père s'en fut visiter nos Sœurs de la Ville.

A la rue Louis-Blanc, prévenue par téléphone, toute la maison était sous les armes. C'est entre une double haie d'enfants, des jeunes filles de l'école technique et des bambins de la crèche, que Monsieur le Supérieur général, accompagné de M. Contassot, fit son entrée dans la cour de l'établissement. Filialement reçu par l'active Sœur Servante et ses compagnes, il se rendit à la chapelle, puis à la salle de communauté, où pendant quelques instants, il s'entretint paternellement avec elles.

La maison du Toulon fut non moins accueillante. Les Sœurs conduisirent leur vénéré visiteur à leur jolie petite chapelle, qui donne sur les ateliers du chemin de fer. Il put se rendre compte du dévouement de nos Sœurs, dont le travail et même le repos sont sans cesse troublés par le bruit assourdissant des marteaux et des marleaux, retentissant sur l'enclume. Après quelques minutes de conversation à la salle de communauté, il bénit ses chères filles et leurs œuvres si utiles, dans ce quartier essentiellement ouvrier du Toulon.

La ville de Périgueux, si riche en souvenirs historiques, méritait elle aussi une visite au moins sommaire. Comme en un film rapide, Monsieur le Supérieur général contempla successivement les vestiges des arènes romaines, les murs gallo-romains de l'antique enceinte, la Tour de Vésone, *cella* d'un temple à la déesse Vésuna, et l'ancienne église-cathédrale de la Cité, dont le curé se fit complaisamment l'érudite cicérone. Il convia son illustre visiteur à admirer les deux coupes imposantes, des *x^e* et *xii^e* siècles, la table pascale de 1163, insérée dans le mur, près de la porte du clocher, les immenses rétables de bois sculpté, des *xvi^e*, *xvii^e* et *xviii^e* siècles, et, enfin, la récente sacristie construite par ses soins, sous le chœur même.

Après la grosse *Tour Mataguerre*, du *xv^e* siècle, entrevue sur le parcours, la cathédrale byzantine de Saint-Front, du *xii^e* siècle, avec ses cinq coupes en croix, retint ensuite l'attention de Notre Très Honoré Père. En se rendant aux cloîtres, il jeta un regard sur la galerie des évêques et des célébrités périgourdines, parmi lesquelles on lui signala le portrait de notre confrère, Mgr Durou, archevêque de Guatemala, qui fut jadis curé dans ce diocèse, avant son entrée dans la Congrégation.

Débouchant sur la cathédrale, la célèbre rue Limogeanne présenta son ensemble de maisons, escaliers et portes Renaissance ; et, plus bas, sur les quais de l'Isle, c'étaient de vieilles maisons, du *xvi^e* siècle, à gauche et à droite du pont, et notamment la Maison des Consuls.

Le lendemain matin, à six heures quarante-cinq, Notre Très Honoré Père arrivait à Château-l'Evêque. La Respectable Sœur Lautour, Visitatrice et Supérieure de la maison de retraite, entourée de quelques Sœurs de la maison et de Périgueux, lui souhaita la bienvenue, puis l'on se rendit à l'église paroissiale. Notre Très Honoré Père célébra la Messe à l'autel-même où saint Vincent reçut la consécration sacerdotale. Soixante Sœurs environ communiaient de sa main. Combien ferventes, on le devine, furent les prières de tous !

Les Sœurs de l'infirmerie eurent leur part de joie, et elle fut grande. Avec une bonté touchante, Monsieur le Supérieur général s'en vint à leur chevet, eut un mot particulier pour chacune d'entre elles, et leur donna sa bénédiction. Le bonheur de nos chères Sœurs faisait plaisir à voir. Nul doute que cette

journée fut pour elles une journée du Ciel, qui leur servira de viatique pour mieux supporter leurs épreuves.

La visite de la maison s'acheva par la ferme et la Mission, tandis que des véhicules de tout genre, cars et autos particulières, déversaient sur Château-l'Evêque le flot sans cesse accru des pèlerins, accourus de tous les points du Périgord et même de la Gironde. Il a été difficile d'en apprécier le nombre. On a parlé de quinze cents personnes au moins pour les cérémonies du matin, et de plus de deux mille pour celles du soir.

Le parc du château, situé à quelques mètres de l'église paroissiale, avait été mis gracieusement à la disposition des organisateurs du pèlerinage. C'est là, au fond d'une large allée ombreuse, bordée d'arbres séculaires et de hauts talus, qui formaient amphithéâtre, qu'avait été préparé le nécessaire pour les offices liturgiques.

Dans cette cathédrale de verdure, sur un fond de tentures rouges, se dressait un autel rustique ; à gauche, le trône épiscopal ; à droite et en face, l'estrade réservée au Supérieur général ; quelques bancs formaient le chœur. Des hauts-parleurs, installés par les soins de l'économiste du séminaire, permettraient à la foule de s'associer aux chants liturgiques, et d'entendre sans effort la parole des prédicateurs.

A dix heures, Monseigneur l'Evêque de Périgueux fit son apparition, entouré de ses trois vicaires généraux. Avec sa simplicité coutumière, il souhaita la bienvenue à Notre Très Honoré Père et s'entretint un moment avec lui.

A l'appel des cloches de Saint-Front, dont les hauts parleurs égrenaient les notes joyeuses, la foule se porta vers l'autel. A dix heures et demie, commençait l'office pontifical, célébré par Monseigneur Louis, assisté de Monseigneur Urtasun, vicaire général, de M. Delobel, Visiteur d'Aquitaine, de M. le Chanoine Robert, aumônier des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Un confrère d'Angoulême et un séminariste remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Près du trône, en « manteletta » violette, Nosseigneurs Dupin de Saint-Cyr et Dreffreix, vicaires généraux. Face au trône, Monsieur le Supérieur général, entouré de M. Pierre, Supérieur du Berceau, et de M. Houfflain, Supérieur de Dax.

M. Ancel, directeur au Séminaire, veillait à l'ordonnance des cérémonies, et les séminaristes exécutèrent les chants.

Après l'évangile, M. Houfflain prit la parole devant le micro. Avec l'accent de conviction qu'on lui connaît, il rappela à son vaste auditoire les bienfaits du sacerdoce, évoqua celui de Monsieur Vincent, et dans une pathétique exhortation, mit les parents chrétiens en face de leurs responsabilités relativement à l'éclosion et à l'acheminement des vocations. La foule, subjuguée, écouta, profondément silencieuse... Malgré l'heure tardive, les communions furent nombreuses.

Un repas, digne des plus fins gourmets du Périgord, et organisé par nos Sœurs dans leur salle de communauté, réunit autour de Monseigneur et du Supérieur général, tout le clergé présent à la cérémonie du matin.

A quatorze heures, sous la présidence de Mgr Dreffreix, directeur des Œuvres, les hommes se réunissaient autour des membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, venus de la Gironde, et des huit Conférences périgourdines. Ils procédèrent à des échanges de vues.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée à seize heures, par Notre Très Honoré Père, dans l'église paroissiale, archi-comble, une longue procession, où les chants alternaient avec les prières, conduisit les pèlerins dans le parc du château, vers l'autel dressé dans les allées.

L'Evêque de Périgueux prit alors la parole avec sa maîtrise habituelle. D'un mot délicat, il remercia d'abord le successeur de saint Vincent d'être venu présider ce pèlerinage ; puis, il évoqua le sacerdoce fécond de notre Bienheureux Père, et termina en souhaitant aux Conférenciers de Saint-Vincent de Paul de se propager encore davantage pour pouvoir faire face aux immenses détresses du temps présent.

A l'issue de cette journée, que Dieu lui-même semblait avoir voulu favoriser par un temps splendide, qui n'eut pas de lendemain, c'est avec peine que les nombreux pèlerins durent songer au retour.

Ayant pris congé de Monseigneur Louis et du clergé, Notre Très Honoré Père reprit l'auto pour regagner Périgueux.

Sur le chemin du retour, il entrevit, en passant, la grotte, à flanc de rocher, où jadis fut découvert le célèbre « homme de Chancelade », dont font état les préhistoriens. Puis, ce fut une visite sommaire, et par l'extérieur, de la non moins célèbre abbaye de Chancelade, remplie des souvenirs du grand ami de saint Vincent, le vénérable Alain de Solminihac, réformateur de monastères et évêque de Cahors, ainsi que des autres correspondants de notre saint fondateur, les Pères Garat et Vitet.

Le Séminaire se devait de fêter la présence sous son toit du successeur de saint Vincent. C'était la première fois qu'il avait cet honneur et cette joie. Monsieur l'Econome fit bien les choses en ce souper familial, qui réunissait à la même table le Père et ses enfants de Périgueux, Monsieur le Visiteur et deux de ses confrères, Messieurs les Supérieurs du Berceau et de Dax, M. Rolland, aumônier de Château-l'Evêque. L'annonce d'un jour de congé, accordé à nos chers élèves, à la fin du repas, fut accueilli par eux avec enthousiasme.

La fin de ce beau jour arriva trop vite. Nous aurions voulu pouvoir jouir plus longtemps de la présence de notre Père, mais ses occupations le rappelaient d'urgence à Paris. Il repartit par le train de nuit.

Un mot peut résumer nos impressions de cette journée inoubliable : « *Pertransiit benefaciendo.* » Notre Très Honoré Père a passé en faisant le bien. Ses fils et ses filles du Périgord lui en gardent une bien vive reconnaissance.

UN TÉMOIN.

Dès le lendemain de ces fêtes, la *Gazette du Périgord* (8 mai 1950), publiait le compte rendu suivant :

Favorisé par un temps magnifique, le traditionnel pèlerinage de Château-l'Evêque a remporté un véritable succès. Il est vrai qu'on y fêtait le trois cent cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul, dans la chapelle de Monseigneur de Bourdeille, évêque de Périgueux. -

Dès neuf heures arrivaient en foule les pèlerins, qui en cars, qui en voiture, qui à vélo, beaucoup même à pied. Cette foule devait d'ailleurs s'augmenter encore au cours de la journée. Il y avait certes bien longtemps qu'on n'avait vu pareille affluence à Château-l'Evêque.

L'autel avait été monté au fond de la magnifique allée du château, aux arbres centenaires. Chênes et fayards faisaient une somptueuse couronne au clergé et aux fidèles pendant la messe pontificale, au cours de laquelle les chants furent exécutés par le Grand Séminaire de Périgueux, en présence du Très Honoré Père William Stattery, Supérieur Général des Prêtres de la Mission, plus connus sous le nom de Lazaristes, du Provincial d'Angoulême, et du Supérieur du « Berceau de Saint-Vincent de Paul ». Le sermon fut donné par le Père Houfflain, Supérieur du Scolasticat de Dax, qui, d'une voix véhémement, magnifia le rôle du prêtre, célébra le souvenir de saint Vincent de Paul, formateur de prêtres, et précisa le devoir des parents dans le respect des vocations sacerdotales.

A midi, les pèlerins s'égaillèrent dans les ombrages du parc, à la roseraie, à l'ombre du château, au bord de la Beauronne pour le repas champêtre tiré des sacs.

Pittoresque spectacle que celui de ces centaines de pique-niqueurs parsemant les prés, avec des guirlandes d'enfants et la note candide des coiffes des religieuses de la Charité, filles de Saint-Vincent de Paul !

A quatorze heures eut lieu une réunion des hommes autour des confrères des Conférences Saint-Vincent de Paul de la Dordogne et de la Gironde. On échangea des idées ; on fit le point ; on fit part de ses expériences. Il apparut que parmi les neuf Conférences de la Dordogne, ce sont les trois Conférences de Bergerac qui déploient la plus grande activité. Elles ont su s'assurer un budget solide, s'ingéniant à trouver toujours de nouvelles sources de charité et mettant au service des pauvres tout leur cœur et toute leur imagination. Vestiaires, colonies de vacances, soupes populaires : rien ne manque au programme de leurs réalisations. Ce contact et ces échanges d'idées furent donc profitables à tous les auditeurs.

A seize heures, une bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement fut donnée à l'église paroissiale, suivie d'une procession dans le parc. Dans la grande allée, devant l'autel, S. E. Monseigneur Louts prit la parole. Avec son éloquence accoutumée, il remercia M. le Supérieur Général des Prêtres de la Mission d'être venu se recueillir sur les lieux mêmes où « Monsieur Vincent » devint prêtre. Il dégaga en saint Vincent la figure du vrai prêtre et aussi du formateur de prêtres. Il souhaita aux Conférences Saint-Vincent de Paul du diocèse de s'augmenter de façon à faire face aux innombrables besoins de notre temps. Enfin, dans une péroraison pathétique, il évoqua le miracle sans cesse renouvelé de la charité chrétienne venant au secours des misères et des souffrances.

En résumé, belle réussite que ce pèlerinage, dont il faut féliciter les Conférences Saint-Vincent de Paul.

ALLEMAGNE

M. GUILLAUME STIENEN

La présente notice biographique est destinée à fixer la mémoire d'un prêtre, connu bien plus que de nom d'un grand nombre de confrères au delà de nos frontières, vu qu'il reçut sa

formation sacerdotale à Panningen, Paris et Rome, vu que, à Rome, durant quelques années, il occupa la charge d'assistant de la Maison internationale, vu enfin fut Visiteur de la Province d'Allemagne, de 1932 à 1946. Donc, tout porte à le croire, ces quelques lignes intéresseront au moins tous ceux qui, tant soit peu, ont côtoyé M. STIENEN, dans le cours de sa vie.

Il n'est pas déplacé d'attribuer à M. STIENEN la réputation d'un homme remarquable pour son intelligence pénétrante, un esprit critique de bon aloi, et surtout de vastes connaissances. Rien d'étonnant ! Le bon Dieu lui avait prodigué des talents comme au serviteur favorisé de l'Écriture. Bien que d'origine allemande, il fut reçu à Wernhout et y fit de bonnes études secondaires. Aussi garda-t-il de cette école et de ses chers maîtres d'alors un excellent souvenir, toute sa vie. Une circonstance semble avoir encore perfectionné son sens critique inné : l'étude à Rome du droit canon. Enfin, n'oublions pas que, mis en contact presque journalier avec une matière qui exige impérieusement une grande précision d'esprit, M. STIENEN fut nécessairement amené à tout voir d'un œil et d'un esprit critique. C'était si vrai que, même en conversation, rien n'était plus difficile que de lui faire accepter des idées ou des faits suspects ou appuyés par des raisons tant soit peu faibles. Par contre, combien ses conversations étaient fructueuses pour tout le monde, surtout pour les jeunes confrères ! Combien c'était parfois délicieux ! Du reste, sans vouloir faire étalage de ses riches connaissances littéraires, linguistiques, théologiques et canoniques, et de sa grande expérience, surtout pour les choses de la Congrégation, il brilla, dans le meilleur sens du terme, et devint ainsi très facilement centre de la conversation. Mais à cela rien de grandement étonnant. Car, on a constaté maintes fois, M. STIENEN gardait sa prédilection pour les livres et revues traitant à fond les questions soulevées. Lui, de son côté, souvent la plume à la main, il s'y adonnait avec son esprit pénétrant et critique, et « digérait » vraiment et s'assimilait les idées et les problèmes. Il suivait, en outre, toujours avec un vif intérêt, l'ensemble des questions religieuses — et même un grand nombre d'autres — traitées de notre temps, dans les grandes revues. Son journal de prédilection fut, semble-t-il, l'*Osservatore Romano*. Aussi, au lendemain de la mort de M. STIENEN, le Cardinal-Archevêque de Cologne, Mgr Frings, depuis longtemps son ami, écrivait à son sujet les mots suivants, qui en disent long : « Je garderai du cher M. STIENEN un souvenir reconnaissant pour son esprit toujours éveillé, sa fidélité envers l'église, et son profond esprit de religion. » C'est là, certes, un éloge flatteur, mais combien mérité !

Canoniste distingué, on peut dire que M. STIENEN le fut à un très haut point. A vrai dire, il resta et s'avéra canoniste, de corps et d'âme ? Après avoir couronné, à Rome même, ses fortes études de droit canon par le doctorat, il enseigna cette matière d'abord, avant 1914, au Grand Séminaire de Callagirone en Sicile, et ensuite, à Niederprüm, après 1920, quelque temps tout au moins. Mais c'est surtout dans le travail acharné d'une quinzaine d'années, qu'il donne toute sa mesure de canoniste, comme juge prosynodal de Cologne et d'Aix-la-Chapelle et, depuis 1948, comme Vice-Official à l'Officialité de Cologne. Afin de s'acquitter, comme il le fallait, de ces fonctions délicates, il y

apportait vraiment toute sa science et tout son cœur. C'est ce qu'on n'ignorait pas en haut lieu. D'autre part, sa lettre du 7 décembre 1948, au Cardinal de Cologne, dévoile nettement les sentiments qui animèrent ce cher confrère au moment, où l'Archevêque le nommait Vice-Official : « *Eminence ! Le document solennel, par lequel Votre Eminence a daigné me confier l'office de Vice-Official du Haut Tribunal Métropolitain est déjà de nature à me rappeler l'importance que je dois y attacher. Par les travaux à l'Officialité archiépiscopale qui m'ont été confiés jusqu'à présent, j'ai constaté, également, à côté de son importance, la responsabilité inhérente à l'office d'Official ou de Vice-Official. En dehors de cela, je vois clairement dans cette nomination, à ma grande satisfaction, un signe de bienveillance et de confiance de la part de mon évêque. Je m'estime heureux, sur mes vieux jours, d'avoir encore l'occasion de me rendre utile au service de l'archidiocèse. La Providence a tout arrangé, pour que j'aie eu à m'occuper, dans ma vie de prêtre, davantage du droit canon que d'autres branches du saint ministère. Mais, en dernière analyse, l'administration de la justice, c'est aussi du ministère, qui, comme la justice divine, suppose l'amour divin. Je tiens à assurer Votre Eminence que je serai tout mon possible pour justifier les espérances que Votre Grandeur met en moi...* » Voilà les principes qui guidaient M. STIENEN dans le travail si délicat de Vice-Official. Il y a pleinement réussi. Voilà pourquoi un prélat haut placé de la métropole a pu ainsi caractériser l'activité de notre confrère comme canoniste : « *Le cher défunt a bien mérité de l'archidiocèse de Cologne.* »

Une autre branche de l'activité de M. STIENEN mérite d'être mentionnée ici ; à savoir, sa coopération aux œuvres de la Société allemande de Terre Sainte. Il est sûr que ce cher confrère aimait grandement la Palestine, où plusieurs confrères de la Province d'Allemagne avaient travaillé des dizaines d'années, et certains avaient même consacré une longue vie tout entière aux œuvres de cette Société. A un moment donné, on eut même l'impression que M. STIENEN souhaitait fort être mandé en Palestine, si les circonstances politiques ne s'y fussent pas opposées. Cette prédilection pour la Palestine, il l'avait surtout ressentie depuis le jour, où personnellement il avait connu ce pays, à l'occasion d'une visite canonique. Rien d'étonnant qu'il ait eu voix et séance dans le Conseil général de cette Société, et que, jusqu'à sa mort, il se soit intéressé au sort de ses Instituts ; il redoubla son affectueuse attention, particulièrement lorsque la guerre de Palestine battait son plein. Il est donc tout à fait compréhensible que le Vice-Président de ladite Société, le prince Salm-Reifferscheidt, ait écrit, à la nouvelle de la mort de M. STIENEN : « *En ma qualité de Vice-Président de la Société allemande de Terre-Sainte, je crois de mon devoir de vous dire, combien douloureuse est pour nous cette mort, car le cher défunt a témoigné au cours des longues années de son provincialat, qu'il s'intéressait toujours au sort de notre Société et, en particulier au sort de nos établissements de Terre Sainte. Jusqu'à sa mort, même pendant les longs mois de sa dernière maladie, son intérêt ne se démentit jamais, il se mettait plutôt en peine du sort de cette Terre bénie. Par conséquent, vous comprendrez, Monsieur le Visiteur, que cette perte nous plonge dans le deuil et que nous lui garderons un souvenir reconnaissant au delà de la tombe. Le nom de M. STIENEN est inscrit, en effet, en lettres d'or dans la chronique de la Société de Terre Sainte.* »

Enfin, après le canoniste et le fervent de Terre Sainte, n'oublions pas le Visiteur ! De 1932 à 1946, M. STIENEN présida comme Visiteur, aux destinées des maisons d'Allemagne. Au début, la Province prit un certain essor dans son personnel et ses œuvres. Mais les jours mauvais que l'on sait, arrivèrent subitement et semblèrent engloutir tous nos travaux. Heureusement l'homme propose et Dieu dispose ! Les événements prirent ensuite meilleure tournure. Mais cependant, sans l'ombre d'un doute, ce furent là des années extrêmement difficiles pour l'Eglise catholique et les Congrégations religieuses en Allemagne. Personne ne l'ignore. Rien dès lors de plus difficile que d'assumer la responsabilité d'une Province. La moindre imprudence aurait pu avoir des suites funestes personnelles, voire la suppression pure et simple d'une Communauté religieuse tout entière. A ce point de vue, par sa grande prudence, le cher défunt fut vraiment l'homme de la Providence. Il fit l'impossible pour éviter des conflits avec le gouvernement et le parti nazi, et il faut avouer qu'il réussit, jusqu'à un certain point. Mentionnons ici que M. STIENEN rendit un service signalé à la Province, en la pourvoyant à Trèves d'une vaste maison d'études qu'il nomma *Vincentinum*. Mais l'esprit nazi, si hostile envers Eglise et Congrégations religieuses, fit bientôt sentir son influence délétère sur la jeunesse catholique, et M. STIENEN, à son grand regret, vit diminuer, peu à peu le nombre des jeunes gens du Séminaire interne, tout spécialement celui des frères coadjuteurs, qui furent jadis et si nombreux et si édifiants. Par surcroît de malheur, au cours de la dernière guerre, nombre de jeunes gens tombaient sur le champ de bataille. Enfin, à la suppression de l'Ecole apostolique de Niederprüm par les potentats d'alors, s'ajouta la destruction complète de deux maisons importantes : celles de Cologne et de Schleiden. M. STIENEN garda néanmoins bon courage et pleine confiance en Dieu. « Durant la guerre, j'ai admiré la confiance et le calme inébranlables de M. STIENEN », écrit après sa mort, le R.P. Provincial des Pères Rédemptoristes de Cologne. A tout cela, notre cher confrère vit encore la débâcle matérielle et militaire de son pauvre pays, mais d'autre part aussi la victoire morale et religieuse de la Sainte Eglise.

C'est avec une émotion singulière que M. STIENEN, déjà moribond, et « aux portes de la mort », comme il aimait à dire dans sa dernière maladie, apprit que le Souverain Pontife avait daigné lui accorder la faveur d'une bénédiction spéciale, à l'annonce de sa mort imminente. De son côté, Son Eminence le Cardinal Tisserant, qui, depuis longtemps, l'avait honoré de son amitié, écrivait après le trépas de notre confrère : « Je suis très heureux de savoir que le Souverain Pontife s'est souvenu de lui, l'a béni nommément dès qu'il l'a su. Je ne manquerai pas, dans ma prochaine audience, d'annoncer cette mort à Sa Sainteté. »

La messe de *Requiem* eut lieu le 25 novembre 1949 en la chapelle de nos chères Sœurs à Koln-Nippes, vu que notre propre chapelle est encore en ruines par suite de la guerre. Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Cologne, Mgr Frings, présidait ; il donna l'absoute en présence du chapitre métropolitain presque au complet, et d'un nombreux clergé. *R.I.P.*

Trèves, le 15 avril 1950.

Jean-Baptiste MEYER, C.M.

AUTRICHE

MONSIEUR JOSEPH GRABNER

Prêtre de la Mission

(23 mars 1886-4 février 1950)

Le 4 février 1950, à Vienne XVIII (Währing), mourait, à l'âge de soixante-quatre ans, M. Joseph GRABNER, Prêtre de la Mission, Supérieur de ladite maison, et curé de la paroisse qui y est annexée.

C'était un véritable fils de saint Vincent, qui mérite quelques lignes dans nos *Annales*. Né à Graden, petit village près de Vienne, de parents bien chrétiens, il fait ses études d'abord dans sa famille, ensuite dans notre Ecole Apostolique, à Vienne. En 1906, il vient à Graz, pour faire son Séminaire interne et poursuivre ses études de philosophie et de théologie.

Durant ses classes, il ne fut pas un élève exceptionnellement brillant, mais il excella dans le ministère. Ses premières activités s'exercèrent à Eggenberg, village dans la banlieue de Graz, dix-sept mille habitants, presque tous des ouvriers, où fleurissent pauvreté, socialisme et communisme.

C'était justement ce qui convenait à M. GRABNER. Homme de grande activité, bon cœur, humeur gaie, il gagnait tout le monde. Il ne se contentait pas de remplir ses devoirs sacerdotaux, mais il prenait aussi grand soin des pauvres de sa paroisse, qui, après les deux guerres mondiales, manquaient même de la nourriture la plus nécessaire.

Mais plus ardent encore était le soin qu'il prenait des âmes. L'église d'Eggenberg devait aussi s'occuper des soldats. M. GRABNER connaissait toutes les divisions et tous les régiments mieux que les aumôniers militaires. Il faisait son possible pour que les soldats, avant de se mettre en campagne, vinsent recevoir les sacrements. Il se rendait chez les autorités et les aumôniers militaires. La veille du départ des soldats il convoquait des confesseurs de toute la ville. On peut affirmer que sans M. GRABNER, trente mille soldats n'auraient pas reçu les sacrements. Ses allocutions étaient marquées de sa manière pieuse et cordiale pour encourager et consoler les soldats devant la nécessité de quitter leurs parents.

Mais, autre point à considérer, M. GRABNER était un prêtre *populaire*, fort actif au dehors, mais en même temps Lazariste régulier et comme il faut. Chaque jour, même quand il avait travaillé jusqu'à minuit, il était à quatre heures et demie à la chapelle pour la méditation et, comme Supérieur, il prenait soin que les autres aussi fussent présents. Si l'un ou l'autre manquait, il allait le réveiller.

Pour tout ce qui concernait la Congrégation, il avait le plus vif intérêt. Lorsqu'en 1935, le Très Honoré Père Souvay passa par l'Autriche pour se rendre en Hongrie au Congrès des Dames de la Charité, M. GRABNER demanda la permission de l'accompagner avec M. le Visiteur, et au retour il menait M. le Supérieur général à Eggenberg pour lui faire voir sa Communauté et sa paroisse. Le Très Honoré Père en fut très édifié.

Mais en 1938, survenait le régime « nazi », auquel déplaisait naturellement la grande activité de M. GRABNER. Un prétexte fut vite trouvé et notre confrère fut contraint de quitter

son cher Eggenberg où il avait travaillé pendant vingt-sept ans.

Placé à Vienne XVIII (Währing), il y fut nommé Supérieur. Mais, hélas ! le 12 mars 1945 la maison bombardée fut complètement détruite. Comme par un miracle, il échappa à la mort, réfugié dans la cave avec quelques confrères, tandis que quatre autres prêtres, une Sœur et une femme restaient ensevelis sous les décombres. Epreuve bien grave ! Il fallait alors trouver un logement pour la maison et le presbytère, et réparer l'église très endommagée (tous les vitraux étaient pulvérisés) ; mais ce qui mina et rompit ses forces ce fut surtout la douleur causée par la perte de ses confrères. En mai 1946, il eut une première attaque d'apoplexie.

Malgré les avertissements et recommandations de ses Supérieurs, il ne s'épargna pas, et continua de travailler pour sa chère église. Hélas ! les attaques d'apoplexie survinrent coup sur coup. Soigné à Vienne et à la campagne, ce fut, hélas ! en vain. La dernière année, il fut contraint de s'aliter, rude épreuve pour un homme de travail et d'activité. Il répétait souvent : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! » Plus souvent encore, il s'adressait à la Vierge en redisant : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » Il reçut pieusement les derniers Sacrements et quand vint l'heure suprême, un sourire éclaira sa figure et doucement il s'endormit.

A Vienne, le Cardinal Innitzer, présidait lui-même les obsèques, entouré de nombreux prêtres (confrères ou séculiers), en présence de toute une couronne de Filles de la Charité et de fidèles.

A Eggenberg, où il avait travaillé vingt-sept ans durant, les paroissiens demandèrent que M. GRABNER y fut inhumé. On accéda à leurs légitimes désirs.

L'évêque de Graz, Mgr Pawlikowski, présidait ; le doyen, Mgr Fabian, prononça l'éloge funèbre. Puis le convoi se dirigea vers le cimetière de la ville, où le corps de notre confrère repose auprès de ses parents et de ses chers paroissiens.

Charles SPIEGEL, *i.p.c.m.*

Visiteur.

ISTANBUL

MONSIEUR PAUL KERGOZIEN

Prêtre de la Mission

Pour la troisième fois en moins d'un an, la mort a prélevé son tribut sur les Prêtres de Saint-Benoît. Après M. Levecque, le Supérieur, M. Jammet, le sage conseiller, voici que l'Assistant, M. Paul KERGOZIEN s'est endormi dans le Seigneur dans la soixante-douzième année de son âge et la cinquante-quatrième de sa vie religieuse, le 20 janvier 1950.

Son nom, dont une vague consonnance arménienne, faisait illusion à plusieurs, indiquait bien un authentique Breton de Quimper-Coréentin, de cette Bretagne, dont la foi traditionnelle est comparable au granit de son sol. Orphelin de bonne heure, il fut placé à l'Ecole Apostolique des Pères Jésuites de Poitiers. Il y fit d'excellentes études, et en entrant dans la Congrégation de la Mission, le 13 septembre 1896, il montrait déjà ce caractère

sérieux, cette précision d'esprit mathématicien et théologien, cette haute conscience professionnelle qui le distingueront sur tous les théâtres où la Providence le mettra en vedette. C'est à Paris qu'il conquiert son baccalauréat ; il eût pu y ajouter le championnat de football. Honoré du sacerdoce le 28 mai 1904, les séminaires de France étant alors fermés à la Congrégation, c'est vers l'Amérique qu'il fut dirigé.

Le Séminaire de Diamantina (Minas Geraes), fut son premier champ d'apostolat dans les belles œuvres du Brésil. La guerre de 1914 le rappela en France : il servit dans l'artillerie, honorant son sacerdoce dans son devoir patriotique. Blessé à son poste le 20 mai 1917, il fut cité à l'ordre du régiment : « *A rempli les fonctions d'aumônier et de brigadier du Groupe pendant les opérations de la Somme en 1916 et les opérations d'avril-mai 1917. A toujours fait preuve du plus entier dévouement dans l'exercice de son ministère.* » En 1918, désireux de conquérir les diplômes de mathématiques supérieures, il fut placé au Séminaire Académique de Lille. C'est ainsi préparé qu'il arriva à Saint-Benoît en 1922. Mais Paris ne tarda pas à jeter les yeux sur lui pour en faire le Supérieur du Collège et de la Mission de Téhéran (Perse). La Maison-Mère l'avait réclamé pour les Etudes quand M. Leveque qui appréciait beaucoup le sérieux de son esprit et la netteté de ces décisions, le redemanda pour Saint-Benoît (1929).

C'est donc pendant un quart de siècle que M. KERGOZIEU exerça son ministère en cette ville, joignant aux graves leçons de sciences mathématiques la direction des Enfants de Marie et des Cercles d'études de Sainte-Pulchérie. A son jubilé de vie religieuse, on a pu dire :

*De vos travaux, de tant d'efforts, de tant de soins,
L'Amérique, l'Asie et l'Europe, témoins
Fondent pour vous l'O.N.U. de la reconnaissance.*

Dieu qui éprouve ses fidèles serviteurs, a permis qu'une terrible maladie, surtout depuis huit mois, l'exerçât à la patience ; elle était sans doute la conséquence des climats et des vicissitudes de sa vie de missionnaire. Sur cette croix, dans le silence et le recueillement, il acheva son sacrifice. Il est en droit de réclamer les suffrages reconnaissants des bons élèves qu'il a formés, et de tous ceux et celles qui ont bénéficié de son constant dévouement.

Arthur DROULEZ.

MONTAUBAN

*La remise de la Croix de la Légion d'honneur à Sœur DAUDET,
Supérieure de l'Hôpital*

Le mercredi 26 avril 1950, ma Sœur DAUDET, Supérieure de l'Hôpital de Montauban, recevait officiellement la croix de chevalier de la Légion d'honneur, au cours d'une cérémonie très simple, comme il convenait d'ailleurs. Devant le porche de la chapelle de l'hôpital s'étaient groupées les Sœurs de la maison, auxquelles s'étaient jointes ma Sœur Leclercq, Visitatrice de Toulouse, et plusieurs Sœurs de la région, venues pour assurer ma Sœur DAUDET de leur sympathie en ce jour d' « épreuve ».

Toutes les autorités religieuses, civiles et militaires étaient présentes : Mgr de Courèges, évêque de Montauban ; M. Leygues, président du Conseil général, directeur de l'hôpital ; M. Gabach, maire de Montauban ; le colonel Harry, commandant la subdivision militaire ; le docteur Guerriero, inspecteur départemental de la Santé ; M. Saint-Fort-Ichon, directeur départemental de la Population ; le colonel de Bengy, président de la Croix-Rouge. Plusieurs prêtres, le personnel de l'hôpital, des personnes amies remplissaient la cour. Les usages de la Compagnie des Filles de la Charité et les prudents conseils de saint Vincent interdisent de faire l'éloge des vivants, aussi ne dirons-nous pas pourquoi ma Sœur DAUDET a sans aucun doute mérité cette distinction. Ceux et celles qui l'ont approchée à divers titres, n'ont été étonnés que de sa surprise lorsqu'on est venu lui apprendre qu'elle allait être décorée. La presse locale (même la très « laïque » *Dépêche*) a publié à cette occasion des articles élogieux.

Après avoir épinglé sur l'habit gris-bleu la croix que personne n'y reverra jamais, M. Leygues prononça le discours suivant :

« Permettez-moi de vous présenter, au nom de tout le personnel de cet établissement, mes respectueuses félicitations pour la haute distinction qui vous a été décernée et dont vous avez bien voulu me confier la remise officielle.

De ce choix, je vous en exprime toute ma gratitude, car j'ai le sentiment qu'il est l'affirmation certaine d'une collaboration confiante entre nous, collaboration dont j'ai pu apprécier tout le prix et à laquelle je rends sans réserve un hommage mérité.

Depuis bientôt vingt-deux ans que vous êtes dans cette maison, vous avez, en toutes circonstances, manifesté tant en faveur des malades qu'au profit de l'établissement lui-même, un dévouement éclairé, absolu, allant parfois jusqu'à l'extrême limite de vos forces, n'ayant d'autre mobile que le devoir.

Ce devoir, vous l'avez accompli avec vos hautes qualités d'esprit et de cœur, et il m'est agréable de les proclamer aujourd'hui, au détriment, certes, de votre grande modestie, mais telle est bien la vérité unanimement reconnue.

Notre grande maison, vous la connaissez admirablement, comme vous connaissez aussi son personnel, que vous dirigez de façon si équilibrable et si bienveillante à la fois.

De telle manière que votre action a toujours été précieuse pour l'administration, aux jours faciles de l'avant-guerre comme aux heures sombres de l'occupation — où vous êtes restée une digne Française, — comme enfin aux jours difficiles de l'après-guerre, où j'ai maintes fois été le témoin de vos appréhensions, de vos inquiétudes en vue d'assurer aux hospitalisés les soins nécessaires, en même temps que le bon fonctionnement des divers services.

Toujours, vous vous êtes dépensée sans ménager ni votre temps ni votre peine, avec un sens élevé de votre mission charitable, avec une abnégation de vous-même, avec un altruisme qui s'imposent au respect de tous, puisqu'aussi bien votre seule préoccupation est de faire le bien autour de vous. Comment, dans de telles conditions, ne vous seriez-vous pas concilié à la fois la vénération de vos compagnes — au dévouement desquelles nous rendons tous hommage — et l'estime déférente de Messieurs les Administrateurs, du corps médical et du personnel de tous ordres ?

Pour ma part, je tiens à vous faire savoir ma reconnaissance pour la collaboration si dévouée que vous voulez bien m'accorder, pour cette collaboration si avérée, si précieuse, parce qu'elle a pour fondement une claire vision des réalités, un grand bon sens pratique, fruit d'une longue expérience des gens et des choses, une objectivité toujours en éveil et un souci permanent de l'équité pour tous.

Dès lors, les pouvoirs publics, informés à votre insu, je le sais, se devaient de sanctionner une telle carrière consacrée au bien et à la philanthropie, par une distinction honorifique qui n'a d'autre commune mesure que sa dignité et sa valeur sociale.

Aussi, est-ce avec la plus grande faveur — j'en ai la conviction profonde — que votre haute distinction a été accueillie par tous dans cet hôpital comme à l'extérieur.

En terminant, veuillez, Madame la Supérieure, agréer l'expression respectueuse de nos vœux de santé pour votre personne. Et au nom de l'administration hospitalière, laissez-moi formuler un vœu : c'est que vous restiez longtemps encore parmi nous, pour le plus grand bien des malheureux et des malades et, par vos conseils judicieux, nous aider à rééquiper, suivant la technique moderne, cet hôpital auquel je vous sais si attachée, et à poursuivre son redressement en lui donnant un nouvel essor en vue de réaliser son plein rendement hospitalier et charitable. »

À son tour, M. Gabach, président de la Commission administrative, voulut rendre hommage à ma Sœur DAUDET. Voici le texte de son allocution :

Madame la Supérieure,

Au nom de la Commission administrative du Centre hospitalier de Montauban, et en mon nom personnel, je suis heureux de m'associer aux paroles élogieuses de Monsieur le Directeur. C'est avec une satisfaction très grande que l'administration hospitalière a accueilli l'annonce de la distinction dont vous avez été l'objet. Personne mieux que vous n'était plus digne de cet honneur ; nul choix ne pouvait être mieux fait.

Nous savons tous avec quelle autorité intelligente et éclairée vous nous avez toujours apporté votre précieux concours, vous dépensant sans compter pour le bien et l'amélioration de cet hôpital que vous aimez et que vous connaissez parfaitement. La haute récompense que le gouvernement de la République vous décerne aujourd'hui fait honneur à toutes ces nobles Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, dont vous êtes à la fois la tête, l'esprit et le cœur.

Tous les Montalbanais et surtout les humbles connaissent le dévouement désintéressé de la communauté dont vous êtes la Supérieure, et à qui vous avez su, pendant de longues années, inspirer les plus nobles sentiments à l'égard des déshérités et des malades, pour qui l'hôpital de Montauban est un havre de paix et de repos.

Nous savons tous le bien que font nos religieuses dans les hôpitaux de France, quel tribut de reconnaissance nous leur devons.

A toutes, en ce jour, j'adresse un hommage ému et reconnaissant.

Après quoi, M. Gabach remit à ma Sœur DAUDET une machine à écrire portative offerte par le personnel civil de l'hô-

pital, en souvenir de cette promotion dans la Légion d'honneur. En quelques mots, pleins d'à-propos, Sœur DAUDET remercia et déclara, à la joie de tous, qu'elle inaugurerait aussitôt la machine en « tapant » la faveur d'un jour de congé pour tout le personnel.

La cérémonie terminée, un vin d'honneur fut servi dans le grand salon de réception de l'hôpital, où les personnalités présentes adressèrent à ma Sœur DAUDET leurs respectueuses mais cordiales salutations.

ALGÉRIE

MONSIEUR JEAN-HUBERT HEYNEN

En 1949, la Province d'Algérie a perdu un de ses membres les plus méritants : M. Jean-Hubert HEYNEN.

Il naquit au village de Linne, au diocèse de Ruremonde, dans le Limbourg hollandais, le 11 septembre 1879. Il était le neuvième et dernier enfant d'une honnête famille de cultivateurs, où les pratiques chrétiennes étaient fidèlement observées. On y récitait en commun le chapelet et la prière du soir. On y faisait l'aumône aux pauvres, et sa mère, avouait-il lui-même plus tard, « était une vraie Dame de la Charité sans le savoir ». Une de ses sœurs aînées entra de bonne heure en communauté, et actuellement, deux de ses nièces sont religieuses.

Il fit sa première communion à douze ans, admirablement préparé par un digne et saint prêtre, curé de sa paroisse. Deux ans après, comme il manifestait plus de goût pour l'étude que pour les travaux des champs, il entra à l'école apostolique de Wernhoutsburg.

Il y resta sept ans. Ses notes intimes signalent qu'il y reçut une bonne formation classique. Elles signalent surtout que, grâce à la direction de M. Jean-Louis GRACIEUX qui fut son supérieur à partir de 1894, il prit goût à la solide piété, alimentée par la communion fréquente, à une époque où celle-ci n'était pas encore répandue comme aujourd'hui.

Le 7 septembre 1900, Jean HEYNEN entra à Paris, au Séminaire interne. C'était alors un beau jeune homme, intelligent, laborieux, avec des aspirations pour les missions de Chine. Il ne désirait que poursuivre ses études dans la paix et devenir un bon prêtre pour travailler aux œuvres de la Congrégation.

Malheureusement, on vivait alors à une époque difficile. Les esprits étaient en effervescence, les idées modernistes pénétraient partout, séduisant parfois les meilleurs parmi les jeunes et semant fatalement trouble dans les intelligences et division dans les cœurs.

De plus, à la suite de certaines mesures administratives et de changements survenus dans le personnel des directeurs, après l'Assemblée générale de 1902, un malaise grave régnait chez les étudiants. Le Très Honoré Père Fiat en souffrit beaucoup et eut bien du mal à rétablir la paix.

C'est dans ce climat défavorable que M. HEYNEN vécut le temps de ses études. Il ressentit, et, même fortement, le contre-coup de ces agitations intellectuelles et disciplinaires, et son âme se trouva plus d'une fois désespérée, se demandant où

étaient la Vérité et le Devoir. Ce qui le sauva, ce fut sa piété sincère, l'amour de l'étude et l'affection paternelle que lui témoignait toujours le Très Honoré Père Fiat.

Il reçut l'ordination sacerdotale, le 9 juin 1906, des mains de Mgr Montéty, délégué apostolique en Perse.

Bien doué du côté de l'intelligence, il était naturellement indiqué pour l'enseignement dans les Grands Séminaires. Il fut donc désigné pour aller à Rome poursuivre ses études et conquérir ses grades académiques. Il y arriva le 27 septembre 1906, jour anniversaire de la mort de saint Vincent, ce qui lui parut de bon augure. La maison internationale était alors située Via San Nicola da Tolentino.

On sait la grande estime qu'avait saint Vincent de Paul pour la formation des prêtres, œuvre qu'il avait entreprise pour assurer le fruit des Missions. C'est à cette œuvre capitale, importante entre toutes, que M. HEYNEEN allait consacrer sa vie. Il devait y travailler près de quarante ans, sur deux théâtres, en Sicile et en Algérie.

L'Histoire dira combien les premières années de notre XX^e siècle furent une période douloureuse pour l'Eglise de France. Ce fut l'époque du « Combisme », qui rappelle tant de tristes souvenirs.

Ce fut, pour la Congrégation de la Mission, la fermeture de nos Grands Séminaires et la dispersion d'un grand nombre de confrères qui durent s'expatrier et s'en aller travailler à l'étranger.

Mais Dieu sait tirer le bien du mal et la Providence permit que l'œuvre des Grands Séminaires, ruinée alors en France, fût reprise dans l'Italie méridionale et la Sicile.

Le Pape Pie X demanda, en effet, au Très Honoré Père Fiat de prendre la direction de plusieurs des Séminaires de ces pays et d'y appliquer les méthodes et l'esprit vincentiens. C'est ainsi qu'en Italie du Sud, les confrères prirent en charge les Séminaires de Larino, Taranto, Sessa Aurunca, Cerreto, et en Sicile, ceux de Noto, Caltagirone, Piazza Armerina et Girgenti.

Ce fut une œuvre ingrate et pénible, surtout au début. On se heurta à la difficulté de la langue, à une nourriture, mœurs et usages souvent très différents de ceux de France.

Les Confrères avaient contre eux d'être des étrangers, et surtout de venir plus ou moins en réformateurs. En certaines maisons, l'esprit n'était pas bon parmi les élèves dont quelques-uns étaient au Séminaire moins par une vraie vocation surnaturelle que pour se faire une situation. On trouvait sur les murs des corridors, écrites au charbon, des inscriptions comme celles-ci : A bas les Français ! A bas les Prêtres !

C'est dans ce milieu peu engageant que M. HEYNEEN arriva, fin décembre 1907, au Séminaire de Girgenti, où il fit ses premières armes.

« Les débuts, dit-il lui-même, furent pénibles, mais peu à peu les méfiances tombèrent et le rapprochement se fit entre maîtres et élèves. Dans la généralité, les Siciliens sont de bons enfants, la plupart intelligents, même de moyenne supérieure, et, pris par la douceur, on en fait ce qu'on veut... »

Quand, après six ans passés à Girgenti, il fut placé à Piazza Armerina, il ne put retenir ses larmes, tant il s'était attaché à ses élèves, et, plus d'un, parmi eux, avait les larmes aux yeux

Il ne resta que deux ans à Piazza et, en 1916, nous le retrouvons de nouveau à Girgenti. Mais comme c'était pendant la guerre mondiale, les locaux du Séminaire avaient été réquisitionnés et transformés en hôpital militaire. Les élèves s'étaient transportés à la maison de campagne de Favara. Malgré bien des difficultés matérielles, on y vivait heureux, et M. HEYNEN disait qu'il y serait volontiers resté toute la vie.

Tels n'étaient pas les desseins de la Providence. L'horizon politique s'était peu à peu rasséréiné en France et l'on pensait reprendre les Grands Séminaires où la confiance des évêques rappelait les confrères. Des pourparlers furent engagés entre le Saint-Siège et M. Verdier, vicaire général, sur la question de savoir si l'on conserverait les Séminaires d'Italie. La conclusion fut que, faute de personnel pour soutenir à la fois les Séminaires des deux pays, on abandonnerait ceux d'Italie.

Les Lazaristes français n'ont gardé la direction de ces Séminaires italiens que pendant une quinzaine d'années. Mais leur œuvre n'a pas été vaine, et, à leur départ, les évêques se sont plu à reconnaître le bien qu'ils y avaient accompli. Grâce à eux, l'idée d'un sacerdoce désintéressé, embrassé par vraie vocation, est entrée dans les mœurs. D'heureuses innovations qu'ils avaient introduites dans le régime scolaire ont porté leurs fruits. Les prêtres formés par leurs soins font bonne figure et sont restés fidèles à leurs anciens maîtres. Pendant plus de dix ans, plusieurs parmi eux continuèrent de leur écrire en Algérie et ailleurs.

**

Le départ de Sicile fut une rude épreuve pour M. HEYNEN: son cœur était brisé et l'avenir lui faisait peur. Mais il était généreux, ses forces physiques avaient atteint leur plein développement. Il sut réagir et se mit à la disposition des Supérieurs. Il fut placé au Séminaire de Constantine où il arriva en novembre 1918. Il devait y rester jusqu'en 1940.

Le Séminaire de Constantine, confié aux Lazaristes depuis sa fondation en 1869, et installé dans le domaine *Sainte-Hélène*, à huit kilomètres de la ville, avait été fermé en 1905. On avait bien essayé de construire un nouveau Séminaire au faubourg Lamy, mais l'essai ne réussit pas et, dès 1908, le diocèse n'avait plus ni Grand, ni Petit Séminaire. Ce ne fut que dix ans après, et grâce à l'infatigable ténacité de Mgr Bessières, grand ami des Lazaristes à Oran, que l'œuvre recommença, le 27 novembre 1918, fête de la Médaille miraculeuse.

Tout était à faire et l'on partait de zéro. Il fallait à la fois bâtir la maison matérielle et la maison spirituelle. Petits et Grands Séminaristes, en tout petit nombre, vivaient ensemble dans des locaux, d'abord sommairement aménagés, mais qui s'agrandirent et se développèrent peu à peu jusqu'à devenir ce qu'ils sont aujourd'hui où il y a un Grand et un Petit Séminaire, séparés, quoique voisins.

Dans cette œuvre de reconstruction, la part de M. HEYNEN fut considérable, d'abord parce qu'il aimait la jeunesse, et aussi parce qu'il eut l'avantage de rester de longues années au même lieu.

Au point de vue intellectuel, spirituel et moral, il exerça une heureuse et profonde influence. Il enseigna successivement à peu près toutes les branches des sciences ecclésiastiques au Grand Séminaire, ce qui ne l'empêchait pas de faire aussi des

classes au Petit Séminaire, devenant tour à tour, selon les besoins, professeur de latin, de grec ou de mathématiques. Pendant de longues années, il fut chargé de la direction et de la discipline au Petit Séminaire. Sa méthode était surtout paternelle et il cherchait à mettre l'esprit de famille parmi les élèves. La piété n'était pas négligée et c'est lui qui faisait aux enfants la petite méditation parlée du matin et la lecture spirituelle du soir. C'est lui encore qui s'occupait des séances récréatives qui donnent vie et entraînent dans une maison d'éducation. Il fit représenter plusieurs fois des pièces fort bien réussies.

Au point de vue matériel, les bâtiments actuels lui doivent également beaucoup. Il contribua à l'aménagement de la colline d'El-Kantara, où, d'un terrain très incliné et rocailleux, il réussit à faire un véritable jardin, grâce à l'adduction d'eau qui y a été établie, aux murs de soutènement qui ont été construits, aux allées qui ont été tracées, et aux plantations diverses qui ont été poursuivies.

En 1929, Mgr Thiénard lui confia l'agrandissement des locaux du Grand Séminaire en les faisant surélever d'un étage. M. HEYNEN y consacra toutes ses vacances, et grâce à son activité et à son dévouement, les travaux furent menés à bonne fin, sous sa seule direction. Ayant servi lui-même d'architecte et d'entrepreneur, il réalisa une grosse économie dont Mgr Thiénard lui fut très reconnaissant.

Cette féconde et multiple activité portait d'heureux fruits et le mettait en relief dans le diocèse. Aussi, en 1931, le Très Honoré Père Verdier lui envoya la patente de Supérieur du Séminaire de Constantine, en le priant de prendre la succession de M. Ryckewaert qui venait d'être nommé à Nice. Mgr Thiénard, enchanté, lui adressa aussitôt un télégramme de félicitations.

Mais M. HEYNEN, alors fatigué, et qui ne tenait nullement aux honneurs, ne crut pas devoir accepter. Il fit valoir ses raisons et, à sa grande satisfaction, obtint d'être déchargé. Il continua humblement à servir dans le rang.

Cependant, toute une génération de jeunes prêtres avait déjà passé par ses mains et avait pour lui une profonde et affectueuse reconnaissance. Il aimait à les retrouver et à leur rendre service dans le ministère, à l'occasion des grandes fêtes qui lui permettaient de sortir du Séminaire.

Aussi, quand il quitta Constantine en 1940, ce fut parmi eux une explosion de regrets et, quand, après sa mort, on célébra pour lui au Séminaire un service funèbre, ils vinrent en grand nombre, lui donner un dernier témoignage d'estime et de vénération.

**

Les dernières années que M. HEYNEN passa à Constantine furent assombries par l'épreuve. Sa santé était ébranlée et il souffrit d'une crise aiguë de rhumatisme qui l'obligea à faire une double saison à Dax.

Une malheureuse affaire de vol qui eut lieu au Séminaire pendant les vacances, alors qu'il exerçait les fonctions d'économiste par intérim, lui suscita aussi de gros ennuis.

Il eut encore à souffrir de certaines différences de méthode dans la direction du Petit Séminaire dont il avait été longtemps chargé. Ces divergences heurtaient ses propres idées et ses habitudes, et sans doute le laissait-il trop voir. Dieu permet par-

fois ces incompréhensions entre les meilleures âmes qui veulent également le bien.

En 1940, jugeant que son rôle était fini à Constantine, il demanda son changement et se retira à la Maison provinciale d'Alger. Il n'y resta que quelques mois. Mgr Gounot, archevêque de Carthage, qui l'estimait beaucoup pour l'avoir connu lorsqu'il était Supérieur du Séminaire de Constantine, l'appela auprès de lui à Tunis pour en faire son secrétaire particulier. Mais ses longues années de professorat l'avaient peu préparé à cette fonction. Il ne parvint pas à s'adapter et revint à Alger.

La guerre de 1939-1945 ayant mobilisé la plupart des professeurs du Séminaire de Saint-Eugène, M. HEYNEN fut placé dans cette maison comme professeur de morale et de droit canon. Malheureusement, les circonstances étaient défavorables. La ville était fréquemment bombardée et les avions ennemis semaient partout la ruine et la panique. Les élèves furent plusieurs fois licenciés et vivaient dans une atmosphère incompatible avec l'étude.

En plus de ses classes, M. HEYNEN eut alors la consolation d'assurer le service religieux à Pointe-Pescade, dont le curé était mobilisé. Il y partait tous les samedis soir, confessait, disait la messe, prêchait, faisait avec zèle toutes les fonctions du culte. Il a conservé le meilleur souvenir de ce ministère qu'il a exercé pendant toute la durée de la guerre.

En 1946, l'aumônier de Saint-Michel d'El Biar, M. Paul Dupisre, s'étant retiré à Saint-Lazare pour raison de santé, M. HEYNEN demanda à le remplacer dans cette importante maison. C'est là que la mort vint le frapper, le soir du 1^{er} juin 1949.

Après avoir pris une légère collation, en compagnie de deux de ses confrères qui se trouvaient là pour une retraite aux Filles de la Charité, il se retira dans sa chambre. Le lendemain, comme il ne venait pas à l'heure ordinaire pour dire la sainte messe, on ouvrit sa porte, et on le trouva étendu à terre, déjà froid et rigide. Il avait été emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante, en se déshabillant pour se coucher. Il avait retiré un de ses bas, les lunettes étaient encore à ses yeux, le lit n'était pas défait !

Cette mort subite n'a pas été imprévue. Il s'y préparait en bon prêtre, fils de saint Vincent, ainsi qu'en témoigne son testament spirituel. On peut dire vraiment de lui qu'il est mort les armes à la main, ayant travaillé jusqu'au bout. Et nous pouvons croire que Dieu lui a donné la récompense qu'il assure et réserve à ses bons serviteurs.

Pierre VERGES.

ANTOURA

(28 mai 1950)

Au Collège d'Antoura, le souvenir et la gratitude des anciens élèves viennent d'élever un monument au P. Ernest Sarloutte.

Sur cette cérémonie, et sur quelques-unes des leçons qu'elle enfermait, les comptes rendus du quotidien français de Beyrouth, Le Jour, nous fournissent d'utiles précisions. Les voici groupées en nos Annales, en suite du programme fidèlement exécuté :

Inauguration d'un monument à la mémoire du R.P. Ernest SARLOUTTE, Supérieur du Collège d'Antoura, de 1911 à 1944.

PROGRAMME

1° A 16 heures : Arrivée de S.E. le Président de la République ; hymne libanais.

2° Inauguration du monument. *Gerbes de fleurs ; sonnerie « Aux Morts » ; levée du voile ; bénédiction du monument ; plantation de deux pins des Landes apportés du Berceau de Saint-Vincent de Paul par M. Pierre Benoit.*

3° Prendront la parole :

MM. Nasr Harfouche, Président du Comité des Anciens Elèves ; Gabriel Bounoure, Conseiller culturel de la Légation de France ; Salah Labaki, avocat à la Cour ; Pierre Benoit, de l'Académie française ; Cheikh Béchara-El-Khoury, Président de la République Libanaise ; R.P. Joppin, Supérieur du Collège d'Antoura.

4° *Intermèdes musicaux : Marche d'Antoura, dédiée au R.P. Sarloutte ; Alsace et Lorraine ; Sambre et Meuse ; Finale.*

La partie musicale sera assurée par la musique de la Gendarmerie libanaise.

Pour préparer les esprits libanais à cette solennité, l'article de tête du Jour, du jeudi 25 mai 1950, créait ce climat de gratitude en cette fête du souvenir.

Dimanche, au collège d'Antoura, le souvenir du Père SARLOUTTE sera noblement évoqué devant un monument qu'on y élève à sa mémoire.

S'il faut garder toujours le culte du passé, aucune occasion pour le manifester ne sera plus propice que celle à laquelle Antoura convie tout le Liban ; car le cœur même du Liban bat dans ces parages.

Sur les collines qui entourent Jounié, au pied de la montagne sainte, de tant de demeures de l'esprit et de la foi que les siècles ont vu naître, aucune n'est plus évocatrice qu'Antoura, aucune n'atteste mieux la fidélité au spirituel et au sacré, au sentiment tout pur, au souffle de l'esprit. Une jeunesse libanaise innombrable est sortie de là, formée pour la vie, solide comme le rocher, riche d'espérance.

Le vieux collège auquel nous attache personnellement le souvenir paternel, où nos ascendants firent de fortes études, la vieille maison où vécut, un demi-siècle et plus, un humble convers de notre nom, nous remue jusqu'aux entrailles...

De tant d'efforts faits par l'Occident pour tendre la main à l'Orient, par-dessus la mer, aucun n'est plus émouvant. La culture la plus consistante, toute en racines, avec la densité du chêne, on la trouvait à Antoura avant 1870. Après la guerre de 1870, ajoutant à sa vocation naturelle, le paysage libanais au centre duquel Antoura élève son clocher prit le sens d'un paysage lorrain.

Antoura, entre la montagne et la mer, est le symbole d'une destinée. Il coordonne les forces éparses qui viennent des hauteurs et qui viennent du large. Il est l'illustration de ce Liban, contradictoire parce que complet, voyageur et rustique, nourri de civilisation et hâlé par l'austérité.

Durant trente-trois années mémorables, de 1911 à 1944, Monsieur SARLOUTTE fut le Supérieur d'Antoura. Avant lui, le

début de notre âge adulte avait connu Monsieur Saliège, autre Lazariste illustre et vénéré. Pendant trente-trois ans, à travers les vicissitudes des guerres, les exils, les longues épreuves, les dangers, les douleurs, Monsieur SARLOUTTE fut un chef, sans défaillance. Il se mit à ressembler à ces chevaliers religieux d'autrefois que connurent les mêmes chemins. Hospitaliers et Templiers ont dû se montrer ainsi sous l'armure et sous le manteau ; et nul n'oubliera à la fin, la poitrine constellée du vieux prêtre, honoré par le siècle parce qu'il était une incarnation de la foi, du courage et de l'amour.

Dimanche, très fraternellement, notre cœur sera à Antoura (il y est déjà). Ce que nous écrivons, notre père l'eût écrit et c'est aussi en mémoire de lui que nous l'écrivons. Il était attaché à Antoura par toutes ses fibres. Voilà bien longtemps qu'il n'est plus, mais nous aimerions qu'à travers la nôtre, ajoutant un témoignage à tant de témoignages, une parole émue à tant de discours où rien d'artificiel ne se glissera, nous aimerions qu'à travers la nôtre on entendit sa voix.

Avec tous les Libanais enfin, nous sommes sensible au geste de l'Académie française déléguant M. Pierre Benoit à ces cérémonies. M. Pierre Benoit, ami fidèle de M. SARLOUTTE et d'Antoura, ami de ce pays toujours heureux et fier de le recevoir, ajoutera par l'honneur de sa présence, à la certitude de la pérennité d'un glorieux et doux souvenir.

M[iche]l C[h]iha].

(Le Jour - Beyrouth, 25 mai 1950.)

L'inauguration du monument au Père SARLOUTTE

« Liban, terre de souvenirs et pleine de semences... »

Ce sont les mots qui nous demeuraient à l'esprit, pendant que nous revenions d'Antoura, ces mots prononcés, avec quelle émotion, par M. Pierre Benoit, à la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire du Père Ernest SARLOUTTE. Ces mots que nous avons retrouvés dans ces pages si vivantes consacrées par Maurice Barrès à Antoura dans *Enquête aux Pays du Levant*. Mais il est aussi une phrase du Président de la République qui, à elle seule, est le plus bel et le plus juste hommage rendu à l'œuvre et à la personnalité des Lazaristes et de tous les missionnaires : « Vous êtes avant tout romains, français et libanais ! » N'est-ce pas dans ces mots tout l'état d'âme des religieux français dont les belles figures ont nom Mère Gelas, Père Cattin, Père SARLOUTTE et d'autres encore ! Aussi il n'était pas étonnant de voir tout le Liban présent à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'un de ceux qui se donnèrent à une des plus belles œuvres constructives : celle de fortifier des cœurs et de former des esprits.

Dire ce que fut cette émouvante cérémonie du souvenir et de la reconnaissance, c'est dire jusqu'à quel point le Liban sait demeurer fidèle à ceux qui l'aiment, à ceux qui contribuent à son essor...

Le Président de la République, entouré du Président de la Chambre, du Chef du Gouvernement et des ministres, avait tenu à représenter lui-même le Liban, à l'hommage rendu à un homme qui, à juste titre, fait figure de « grand Libanais ». Et à cet hommage, s'était jointe l'Académie Française, en la personne de M. Pierre Benoit dont la profonde affection qu'il voue à ce pays est des plus sincères.

Avant de s'embarquer pour le Liban où il allait représenter l'Académie Française à la cérémonie de l'inauguration du monument du Père SARLOUTTE, M. Pierre Benoît tint à demander au général Weygand, son confrère de l'Académie « ses commissions » pour le Liban.

Voici la réponse qu'il en reçut :

« Mon cher ami,

« Vous êtes bien bon de me demander mes « commissions » pour le Liban. Elles tiennent en un mot: Fidélité à tous ceux qui m'ont aidé dans ma tâche, directement ou par la confiance qu'ils m'ont témoignée, et au charme de cet adorable pays. Je m'associerai de tout cœur à votre hommage au Père SARLOUTTE, hommage de Français et de Chrétien... »

Signé : WEYGAND.

La France était représentée par son ministre, S.E. le comte Armand du Chayla, qui a su si bien revivifier les liens de l'indestructible amitié franco-libanaise. Et tout ce que le Liban compte comme prélats et religieux s'était associé à la cérémonie. Sa Béatitudo le Patriarche maronite s'était fait représenter. Les plus hautes personnalités musulmanes s'étaient également associées à l'hommage spontané rendu à un grand éducateur. Une foule considérable, venue du littoral et de la montagne, était là.

C'est vis-à-vis du monument du prédécesseur du Père SARLOUTTE, le Père Saliège, que s'élève sur un socle de marbre le bronze de celui qui fut le Supérieur d'Antoura de 1911 à 1944, de cet homme qui rappelle les chevaliers de jadis. Noblesse du cœur, ferveur chrétienne, énergie et douceur, ténacité et bonté naturelle, le Père Ernest SARLOUTTE était tout cela et plus encore, il était profondément humain.

Le Président de la République dévoila le buste du Père SARLOUTTE recouvert des drapeaux libanais et français.

Plus d'un parmi les anciens d'Antoura, parmi tous ceux qui connurent le Père SARLOUTTE, furent profondément émus devant le bronze, œuvre d'un sculpteur libanais et érigé sur l'initiative du regretté Antoine Comaty. La minute de silence fut une communion dans un même sentiment, une même pensée.

Ce fut à un voyageur, arrivé la veille, par avion, un ancien d'Antoura, un Français (qui avait eu pour camarades de classes MM. Philippe Takla et Hamid Frangié), M. Pisella, de prendre le premier la parole. En termes éloquentes et en peu de mots, il dit ce que sont l'amitié et le souvenir des jeunes années.

La parole fut ensuite donnée à M. Nasr Harfouche, président du Comité des Anciens, de ces Anciens de la montagne et du rivage, qui toute leur vie demeurent unis et fidèles à Antoura. Visiblement ému, M. Harfouche rappela tout ce que fut le Père SARLOUTTE et tout ce que le Liban lui doit.

M. Gabriel Bounoure, conseiller culturel de la Légation de France, évoque avec éloquence l'homme et l'éducateur. Il dit comment le Père SARLOUTTE appelait ses élèves « bébés » et comment il les traitait en « hommes » en les mettant devant leurs responsabilités. M. Bounoure, qui a très bien connu le regretté Supérieur d'Antoura, a su nous le rendre vivant et présent dans ses paroles, ses moindres gestes.

On attend de moi, j'imagine, que parlant de la personnalité complexe et puissante de M. SARLOUTTE, je m'attache surtout à peindre l'éducateur. Sans doute il m'appartient de montrer com-

ment il gouvernait ce royaume d'enfants, sous les vieilles voutures de ce collège, sous le double signe de la croix et du drapeau, dans ce vallon d'Antoura, où nous sommes réunis, où virent tant de voyageurs illustres, au bord de la vieille Asie, en vue de la Méditerranée toujours jeune.

M'étant assigné ce propos je me suis aperçu aussitôt qu'il est impossible de parler de l'éducateur d'une façon séparée. Impossible de tracer cette figure sans tracer aussi celle du prêtre et du soldat, du Lorrain et de l'homme de bien, du fils de saint Vincent et du Libanais d'adoption. En une nature pareille, il n'y a point de parties distinctes, ni de fonctions qui s'exercent isolément. M. SARLOUTTE était tout entier présent en chacun de ses actes. Comme il était à l'autel disant sa messe du matin, comme il était organisant les secours pour le Liban malheureux, comme il était prêchant une retraite aux Filles de la Charité, tel il était aussi dans le cabinet de M. le Supérieur, parlant de méthodes pédagogiques avec ses confrères, ou bien réprimandant un jeune délinquant, rouge de confusion, avec ce ton inimitable d'affectueuse sévérité, avec cette bonté profonde masquée de rudesse militaire.

Une puissante unité marque la vie de cet homme, missionnaire de vocation, jusqu'à la dernière fibre du cœur. Prêtre de la Mission, avait dit saint Vincent. C'était ajouter à l'idée du sacerdoce, non pas une idée de don total, puisqu'elle y est déjà contenue, mais l'idée d'une attitude active et militante, l'idée d'une espèce de milice de l'âme, d'une mobilisation perpétuelle pour une chevalerie de charité, M. SARLOUTTE avait cette passion de servir et de réaliser selon le bien, selon la foi et selon une très haute définition de la France. N'estimant que ce qui est efficace et direct, il détestait ce qui est courbe et oblique. Il méprisait « la grimace » (comme dit Pascal, cette sensiblerie qui est une complicité en soi, cet alanguissement que comportent certaines éducations catholiques. Il voulait voir autour de lui des garçons bien plantés, fiers et francs, nets, vigoureux et formés sinon sur le modèle de saint Louis, — ce qui serait un programme un peu trop ambitieux — du moins sur le modèle de Joinville, le bon sénéchal de Champagne, pur et droit comme une de ces figures dont les imagiers ont orné les porches de nos cathédrales.

J'ai surpris quelques-uns de ses secrets quand je venais lui faire visite dans ce bureau où un mobilier archaïque évoquait le passé de la maison, la période ottomane et presque le vieux temps des émirs du Liban. M. SARLOUTTE appelait Bébé indistinctement tous les élèves présents au collège et tous ceux qui en étaient sortis, jusqu'à leur mariage. Ce terme colorait d'ironie à la française, une profonde tendresse ; il donnait un tour de plaisanterie virile à cette passion de paternité spirituelle qui animait le missionnaire. Or, en même temps qu'il les appelait tous Bébés, il les traitait comme des hommes dès l'âge le plus tendre. Voilà le système de M. SARLOUTTE, éducateur. Plus d'une fois j'ai vu comparaître devant lui un Bébé coupable de quelque méfait et qui était traduit à son tribunal par décision du Père préfet. La sermonne développait chaque fois un thème identique. « Quelle déception tu me causes ! disait la grande barbe blanche : je te prenais pour un homme et tu n'es qu'un gamin mal-faisant. » Le Bébé rentrait sous terre et était immédiatement redressé par un mot de pardon et de confiance. Telle était la mé-

thode inimitable de M. SARLOUTTE. Les enfants qui lui étaient confiés et qui, à Antoura, devenaient siens, il les traitait à la fois comme des enfantelets et comme des apprentis chevaliers que l'on met tout de suite en face des graves responsabilités. Accorder ces contradictions et nuancer cette double loi selon les âges et les natures, c'était le procédé de ce grand éducateur, si bon chef d'enfants parce qu'il était un chef d'hommes. Tous les anciens d'Antoura sont là pour attester les résultats que pouvait donner ce mélange savoureux de tendresse et de rudesse, cet art étonnant de former les caractères et les âmes, sans ombre de pédantisme, sans rien d'artificiel, dans une atmosphère de santé, de droiture et de lumière. Il m'est arrivé quelquefois, en moi-même, de comparer Antoura à une école de cadets, — de cadets formés non point pour l'action guerrière, mais pour une milice d'honneur et de charité.

Je parle au passé et j'ai tort. Ces maximes sont celles d'aujourd'hui. Rien n'est changé dans la vieille maison. Cette solidité lorraine, ce refus de biaiser en face du devoir, ce sentiment de la responsabilité personnelle suggéré dès le premier âge, ce régime moral si sain, avec une forte discipline tempéré d'indulgence et de bonté, cette âme d'Antoura, je la vois incarnée aujourd'hui tout entière dans la forte carrure de Monsieur Joppin. Et certes il n'est pas homme à laisser s'amorcer un glissement vers la décadence ! Ce ne sont point des mains débiles qui gouvernent aujourd'hui le destin d'Antoura.

M. SARLOUTTE pensait que la formation des esprits devait s'édifier sur la formation préalable des caractères et des âmes. Former avant d'instruire c'était son principe essentiel. Et quant aux moyens de cette éducation des esprits, c'était pour lui le trésor de l'humanisme classique, avec l'immense héritage de la culture chrétienne. Si imbu de l'esprit de Corneille, il avait un faible pour Virgile et me l'a confessé plus d'une fois. Comme les humanistes de jadis, il faisait son miel de la beauté païenne, sans qu'en fût troublé son sentiment chrétien. Comme les hommes de notre grand siècle, il tenait ferme sur ces deux positions. Il voyait là le meilleur moyen d'amender l'ingrate nature humaine et de lui faire produire ces beaux fruits où il voyait la part de Dieu dans l'homme.

Il y a encore deux ou trois secrets de M. SARLOUTTE éducateur et je veux les indiquer brièvement.

D'abord en lui-même, en sa haute stature de soldat et d'homme d'action, il était un exemple. M. SARLOUTTE, où qu'il fût, rendait témoignage. Il témoignait pour un objet idéal, pour les valeurs invisibles servies avec une force plénière d'homme et de prêtre. C'est ce que tout le Liban sentait et comprenait. On avait vu agir M. SARLOUTTE au moment des grandes épreuves de ce pays et dans ces circonstances périlleuses où les hommes donnent leurs mesures. Heureux les chefs qui sont des modèles ! Ils provoquent des adhésions passionnées. M. SARLOUTTE, dans son collège, sans faire de sermons et par sa seule présence, apprenait à ses élèves la Vérité essentielle sur l'homme et sur la vie. Par delà toute apparence et toute vanité sociale, il leur enseignait à distinguer entre les importants qui occupent le devant de la scène et cette chose rare, réelle, précieuse qui est la vertu d'un homme vrai.

Je veux dire un autre secret de M. SARLOUTTE. C'était, voilé sous son air d'autorité et de discipline, un immense amour des

enfants et un immense amour du Liban. Il écoutait sans se fatiguer les confidences des pères et des mères toujours intarissables, comme on le sait, sur le chapitre de leur progéniture. Par cette attention exacte, il connaissait en détail la situation des familles, les difficultés, la gêne, les espoirs et les désespoirs, les drames secrets. Combien de fois avec une délicatesse qui était la fleur de sa charité, n'est-il pas venu en aide à des parents plongés dans des embarras cruels. Chacun de ces enfants était connu de lui dans sa différence, son caractère individuel, son originalité, son mystère. A chacun, traversant les cours, il disait le mot qui oriente, qui encourage, qui console, qui éclaire, qui élève. Bien des fois j'ai vu son regard posé sur ce petit peuple bruyant qui jouait à l'ombre du vieux clocher. En tous ces écoliers il aimait l'espoir et l'avenir d'un cher pays auquel il s'était attaché comme à sa province natale.

Qui dira comment l'enchantement libanais par une progression insensible, s'était substitué à la sévérité de sa Lorraine. Nul doute qu'en tout Libanais, quel qu'il soit, il ne découvre un lien, au moins virtuel, avec Antoura. Si le Libanais considéré était un homme de premier ordre qui ne sortait point de ce collège privilégié, c'était par accident, un accident certes regrettable, mais un pur accident, M. SARLOUTTE pardonnait ce défaut avec l'apitoiement qu'on a pour une infortune imméritée. Le Liban à ses yeux n'était qu'une extension du périmètre bien aimé d'Antoura.



Ainsi, pas d'antinomies, pas d'oppositions, pas de conflits dans la personnalité et dans l'action de M. SARLOUTTE, tant l'unité de cette belle vie en domine souverainement les éléments divers. Pas plus qu'il ne voyait de contradiction à appeler Bédé des adolescents qu'il plaçait au même moment en face des responsabilités viriles, il n'y avait d'antagonisme chez M. SARLOUTTE entre la vocation du soldat et celle du prêtre, entre le culte de l'honneur et la piété chrétienne, entre la fidélité lorraine et l'attachement au Liban. M. SARLOUTTE était tout un et cette unité se communiquait harmonieusement de sa personne à son œuvre.

Ce rude homme, de bon lignage, venu des marches de l'Est, un des plus solides qu'ait formés le terroir lorrain avait une vie intérieure qu'il cachait avec un mélange de pudeur et d'esprit de discipline ; homme d'action et de bon labeur, il se taisait, par une sorte de sévérité, sur les sources de son sentiment. Cependant, je suis que ce pêcheur d'enfants était aussi un pêcheur d'hommes, qui multipliait les conseils et les lettres de direction intérieure, qu'il était guide et consolateur pour des âmes ravagées de doute ou plongées dans le malheur. Il se prodiguait à tous ; une telle abondance de don révèle une énergie constamment rechargée et rafraîchie. Il en était de lui comme de son modèle, Monsieur Vincent. En Monsieur Vincent, l'homme d'œuvres, le grand organisateur ne peut s'expliquer que par le dedans mystique, la vie profonde selon « les états du Christ ». Chez le Saint de Dax la haute dévotion à la Bérulle agrandit l'existence active par tout un domaine de contemplation et de vues mystiques. Ce serait mal comprendre M. SARLOUTTE que de ne pas distinguer derrière ses façons d'homme de commandement, un grand modèle qui tout ordonne et tout inspire.

*

**

Cette grande chose qui s'appelle Antoura, comment elle s'est formée, s'est enracinée, a rayonné, nous le voyons un peu maintenant. Antoura n'est pas une usine à faire des bacheliers ; ce n'est pas, comme on dit en argot écolier, une boîte, un bahut. Antoura est un esprit. Antoura est un symbole, Michel Chiha nous le disait dans un magnifique article paru il y a trois jours. Cette signification n'est si pleine et si forte que parce qu'une adhésion collective a répondu aux initiatives d'un homme et de quelques missionnaires. Antoura vit à la fois de la vie puissante des idées et de la vie des réalités qui, fondées dans la profondeur historique, commandent un avenir. La France et le Liban se rencontrent à Antoura dans une atmosphère unique, qui n'a jamais été troublée, celle de l'amitié, c'est-à-dire de l'égalité et de la confiance, avec le double apport de leurs génies authentiques. Voilà pourquoi nous voyons ici, éveillant en nous, les éducateurs français, un profond sentiment de gratitude, Monsieur le Président de la République, les plus hautes autorités de l'Etat, tant de personnalités qui brillent dans la politique ou les lettres, le barreau, l'administration ou les affaires. Leur présence à côté de Monsieur le Ministre de France, à côté du grand écrivain délégué spécialement par l'illustre compagnie que fonda pour la gloire de nos lettres un de nos plus célèbres hommes d'Etat, leur présence traduit solennellement la signification d'Antoura, résumé les œuvres et la suite des âges, exprime des engagements spirituels permanents. Cette fête du souvenir est aussi une fête de l'amitié, elle scelle une grande promesse.

La musique de la Gendarmerie exécuta alors la Marche du Collège d'Antoura, composée en 1912 et dédiée au jeune Supérieur qui venait remplacer le Père Saliège.

Ce fut ensuite le tour du poète Salah Labaki qui récita un vibrant poème en arabe de sa composition dans lequel il disait tout ce dont le cœur libanais est capable d'amitié et de reconnaissance.

Le Père Joppin prit la parole pour évoquer le chef, l'ami disparu. Qui ne connaît la bonté et le ton bourru, la droiture et l'énergie du Père Joppin. Aussi son discours reflétait-il bien son âme. Les destinées d'Antoura sont en de très bonnes mains puisque le Père Joppin continue dans le chemin tracé par ses devanciers.

Ce fut ensuite le tour de M. Pierre Benoit, représentant de l'Académie française. En habit vert, portant les cravates de l'Ordre national du Cèdre et de la Légion d'honneur, l'éminent académicien s'exprima en ces termes :

*Mes Sœurs,
Mesdames,
Messieurs,*

Comment pourrais-je ne point commencer par saluer la présence à cette cérémonie de Son Excellence Monsieur le Président de la République Libanaise, ainsi que celle des plus hautes autorités morales et religieuses de ce pays ? Monsieur le Président, vous êtes par goût aussi bien que par destination le protecteur des lettres dans un pays où elles sont chéries plus que dans n'importe quel autre. Vous avez en outre toujours réservé

aux écrivains de chez nous un accueil qui vous a valu leur gratitude ainsi que celle de la France. Quant à sa Béatitude, le Patriarche maronite, oserais-je simplement confier à son représentant qu'arrivé pour la première fois à Beyrouth, le 21 mars 1923, je me présentai dès le dimanche suivant à Bkerké, pour y déposer mon hommage aux pieds de son vénéré prédécesseur, tradition que j'ai eu depuis à cœur de ne point laisser périmer? Est-ce enfin nécessaire de parler du respect avec lequel je m'incline devant les éminents représentants des divers rites qui ont bien voulu consentir à rehausser la solennité de cette cérémonie? Sur cette libre et sainte terre du Liban, le temporel et le spirituel n'ont-ils pas été alliés de façon toujours indissoluble? Gage de la grandeur et de la gloire de la patrie, nous sommes heureux que ce jour et ce lieu soient les témoins d'une aussi éclatante marque d'union.

Le jeudi 26 janvier dernier, l'Académie française tenait à en donner une autre. Réunie à l'occasion d'une de ses habituelles séances de travail, elle écouta son secrétaire perpétuel, Georges Lecomte, lui communiquer une lettre du Révérend Père Joppin, Supérieur du Collège Saint-Joseph d'Antoura, lettre dont vous me permettez de vous faire, à mon tour, connaître les passages essentiels. Vous commenciez, mon Révérend Père, par rappeler les raisons pour lesquelles vous pouviez souhaiter voir un membre de notre Compagnie délégué à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Révérend Père SARLOUTTE. Puis, vous écriviez : « Si celui-ci aime recevoir dans sa maison nos officiers, nos marins et nos administrateurs, il eut une prédilection pour les hommes de lettres dont beaucoup furent des vôtres ; Maurice Barrès avant la guerre de 1914, et depuis, MM. Henry Bordeaux, Jérôme et Jean Tharaud, le général Weygand, le maréchal Franchet d'Espèrey, vous-même, Monsieur le Secrétaire perpétuel... Ils se plaisaient à retrouver à Antoura, les traces de leurs illustres devanciers, Volney, Lamartine, Melchior de Vogué... » Et vous concluez : « Ces visites et séjours échelonnés le long de l'histoire d'Antoura lui ont valu comme une manière de petite parenté avec l'Académie. »

On ne pouvait dire mieux, et l'Académie tint à vous en fournir sur-le-champ le témoignage. A l'unanimité, elle décida de désigner le représentant que vous lui demandiez. Par un de ces hasards auxquels je suis de ceux qui préfèrent donner un autre nom, notre Directeur en exercice se trouvait être ce jour-là l'un des hommes qui ont le plus aimé le Liban et la Syrie, le général Weygand. Je voudrais être à même de vous rapporter les paroles d'une extraordinaire élévation avec lesquelles il évoqua devant nous la haute figure du Père SARLOUTTE. « Au mois de septembre 1923, acheva-t-il, j'étais avec lui dans une automobile qui nous conduisait à Palmyre. Nous n'étions pas seuls. Nous avions un compagnon, Pierre Benoît. C'est lui que je vous propose de déléguer à l'inauguration du 28 mai prochain. » Si j'ai l'immense honneur d'être au milieu de vous en ces minutes, vous savez à présent l'illustre parrainage auquel je le dois.

Depuis dix-neuf ans que j'appartiens à l'Académie Française, je n'ai jamais reçu, ni sollicité d'elle un mandat représentatif. Il m'est même arrivé, si mes souvenirs sont exacts, d'en avoir éludé deux ou trois. Comment ne me féliciterais-je pas aujourd'hui d'une discrétion qui multiplie, en ce qui me concerne, la valeur de la circonstance que voici, qui contribue à faire

d'elle, ce qu'elle va sans doute devenir pour moi, le souvenir le plus précieux, le plus émouvant de toute ma vie.

Le hasard, toujours lui ! a continué en l'occurrence à se montrer bon maître. Ou plutôt, il est à présumer que l'Académie n'était pas ignorante de certain détail touchant de près son envoyé. Que mon pays d'origine soit celui de saint Vincent de Paul, que le cimetière de la terre laudaïse où reposent tous les miens ne soit guère distant de plus d'une lieue de ce village du Pouy où est né le fondateur des Filles de la Charité et des Lazaristes, que les pins sous lesquels, avant d'être inscrit au nombre des plus insignes pasteurs d'âmes, il a gardé le maigre troupeau paternel, que ces pins, dis-je, soient les dieux de ceux que voici, et que je vais laisser à Antoura en m'en allant, avec l'espoir de les voir y représenter un peu de notre commune patrie, ne voilà-t-il pas là un titre à prendre la parole ici en ce jour, dont j'ai le droit d'être assez fier, je l'avoue ?

Il s'ajoute, ce titre-là, à un autre, plus cher encore, car il est mon bien propre, un bien que je ne laisserai jamais ni prescrire, ni discuter. Écoutez la phrase que voici : « Et c'est dans nos âmes surtout que vous trouverez combinés, avec le rappel de nos traditions lointaines, les sentiments et les inspirations les plus doux à enregistrer par un cœur français ; au-dessus de toutes nos différences de races, de religions, nos âmes se sont unifiées dans une affection, un respect commun pour la France dans ce qu'elle a de plus beau : sa langue, son histoire, ses vertus, ses héros. » De telles paroles, indépendamment de leur sens profond ne comprenez-vous pas le bouleversement, l'orgueil qui peut être le mien à vous les lire dans leur texte même. Ce texte, le voici. Il ne m'a jamais quitté. Il fait partie de mes archives les plus sacrées, de mon petit trésor inaliénable. Ayant laissé se disperser tant d'autres choses auxquelles un moment j'ai cru tenir, vous voyez avec quelle piété, avec quelle secrète préméditation j'ai conservé celle-ci. C'est l'original de l'allocution par laquelle me salua l'un des élèves d'Antoura, ce matin de printemps de l'année 1923 où j'ai pénétré pour la première fois dans votre vieux collège, présenté à vos aînés, à vos maîtres d'alors, par le Père SARLOUTTE en personne. J'étais bien ému, je peux vous le jurer. Quel n'eût point donc été mon trouble si j'avais pu connaître l'avenir, prévoir l'importance que vingt-sept années plus tard devait revêtir cet événement, imaginer la journée d'aujourd'hui ?

Si nous sommes entre les mains d'un sublime organisateur qui attribue à chaque être sa place, on ne pourra pas prétendre en tout cas du plus humble de ses instruments qu'il est infidèle à ses amitiés. Je n'aurai jamais été, vous ne l'ignorez point, et il serait un peu tard pour le devenir, un courtier occasionnel et assermenté des propagandes officielles ou officieuses, et ce n'aura jamais été que le sentiment, que l'affection qui m'aura mené, puis ramené une fois, deux fois, dix fois parmi vous. Vingt-sept années, pourtant, songez-y, c'est tout de même un bail qui commence à compter ! J'en appelle au témoignage de votre Supérieur, 1923, quelle date pour moi, mais aussi pour lui, puisque c'est celle où nous sommes arrivés tous les deux, ensemble peut-on dire, à Antoura ! Mon Révérend Père, mon bien cher ami, que d'événements, d'embûches surmontées, que de souvenirs en ce quart de siècle ! Nous voici maintenant l'un en face de l'autre, aux postes que Dieu a bien voulu nous con-

fier à l'un et à l'autre, parvenus au soir de notre existence tous les deux. Elles me semblent cependant d'hier, ces conversations, ces promenades tout à l'entour d'ici le long de la merveilleuse baie de Djounié, sous nos chers ombrages de Reyfoun, paysages d'une beauté, d'une qualité unique au monde, inséparables pour vous et pour moi, de l'évocation du prêtre au cœur magnanime à qui nous devons de nous être rencontrés, dont notre devoir est d'aider à ce que continue à vivre la mémoire, alors que nous aurons disparu, vous et moi.

« Ces Lazaristes, s'écriait Maurice Barrès, après sa visite à leur mission de Damas, quels défricheurs ! Ils sont marqués par l'esprit à la fois si mystique et si pratique de Monsieur Vincent, leur fondateur ! » Que voilà, dans le minimum de mots, un portrait achevé de ce Monsieur Vincent, me semble-t-il, et, par le plus équitable des ricochets, du Révérend Père SARLOUTTE ! Mais allons plus avant dans cette fructueuse comparaison. J'ai toujours été enchanté de l'anecdote suivante, contée avec une verve qui s'ignore peut-être par Louis Abelly, l'historiographe de saint Vincent de Paul. » Personne ne servit le roi plus fidèlement, Rien n'était insignifiant pour son obéissance. Un frère avait trouvé des œufs de perdrix dans l'enclos de Saint-Lazare, et, de ces œufs, couvés par une poule, étaient sortis de beaux perdreaux qui grandirent en cage. Sans autre intention que de distraire son Supérieur, il monta chez lui pour lui montrer ses bêtes. « Allons voir si ces petits oiseaux savent bien sautiller », lui dit saint Vincent. Tous deux sortirent, traversèrent la basse-cour et une fois arrivés aux terres de labour, ce dernier ouvrit la cage, d'où les perdreaux s'enfuirent. Le plaisir qu'il prenait à suivre leurs évolutions ne l'empêchait pas de voir la désolation du pauvre frère. « Sachez, lui dit-il, que nous devons obéir au roi : la chasse est défendue, aussi bien celle des œufs que du gibier ; nous ne saurions désobéir au Prince en ces choses temporelles sans déplaire à Dieu. »

Qu'on ne se méprenne point sur la pauvreté apparente de l'apologue. C'est tout le Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, qui y est inclus. Telle est la règle dont ne s'est jamais départi saint Vincent, non plus que l'Ordre créé par lui. Avec ces Messieurs, on peut être tranquille. Les gouvernements peuvent leur faire d'autant plus confiance qu'ils sont assurés de ne jamais les voir enfreindre, par de maladroits empiètements, des immixtions inconsidérées, les lois des pays qui leur ont accordé leur hospitalité.

Combien de fois, ce thème-là, ne l'ai-je point entendu développer, mettre en application par le Père SARLOUTTE, tantôt avec le sérieux inhérent au sujet, tantôt avec ce ton d'humour qui n'appartenait qu'à lui, au cours de ces excursions, de ces voyages où il ne détestait pas de m'entraîner à travers la Syrie et le Liban ! Je suis redevable à ces inoubliables randonnées de la connaissance que j'ai pu acquérir de ces régions, et de l'amour qu'en tout cas je leur voue.

A vrai dire, c'étaient là des déplacements qui ne nous imposaient point beaucoup de dépenses. A toute heure du jour et au besoin de la nuit, que ce fût à Ajeltoun ou à Tripoli, à Lattaquié ou à Tartous, à Ghazir ou à Safita, n'étions-nous point partout assurés de l'accueil de nos frères et de nos sœurs en Saint-Lazare ? Nous nous mettions en route allègrement, de bon matin. Toutes les cloches chantaient pour nous dans ce Kesrouan dont

mon compagnon, aux jours affreux de 1918, avait assuré le ravitaillement, tandis que son émule, le R.P. de Martimprey, procédait à celui du Chouf. Avant de vous avoir entendu célébrer par la voix harmonieuse de notre ami, le poète Charles Corm, c'est ainsi que je vous ai toutes connues, Madones vénérées, Vierges tutélaires du Liban-Nord, sœurs de cette Notre-Dame de Buglose sous la protection de qui sont nés les arbustes que voilà, vous si chère au cœur de tous les compatriotes de saint Vincent de Paul : Notre-Dame de Nouriyé, d'abord, « petite église d'un pauvre bazar de Beyrouth » ; Notre-Dame d'El-Ataya, « cette nouvelle bienfaitrice du bas quartier d'Achrafiyé » ; Notre-Dame d'Harissa, comme de juste ; Notre-Dame de la Délivrance « que l'on implore à Bikfaya, parmi les pins et les mûriers » ; la Vierge de Mrouje « que l'on relance sur les hautes altitudes qui dominent les bois de Dhour-El-Choueir » ; Notre-Dame de Saidnaya, enfin, « fameuse entre toutes, dans cette bourgade plusieurs fois millénaire où l'on parle jusqu'aujourd'hui le même araméen qui fut la langue du Christ... » Mais à ces pieuses investigations ne se limitaient point nos activités. C'eût été mal connaître M. SARLOUTTE. Le guide qui me conviait à suivre ses pas à travers ces montagnes sublimes avait de ses devoirs une idée autrement étendue. Nul, j'imagine, plus que lui, n'a été persuadé, dans le fond de son âme que selon la saisissante formule d'un de vos prélats « Ismaël a lui aussi obtenu en Abraham sa part de bénédiction ». Il a donc tenu à ce que je connusse, au hasard apparent de nos itinéraires, tous les tenants des différents dogmes dont la réunion a fait l'honneur et la renommée de ce Collège, et je n'avancerai point sous la foi du serment qu'un de ses regrets n'aura pas été de n'avoir jamais trouvé l'occasion de me présenter à un Yézidi. N'importe ! chrétiennes ou musulmanes, en tout cas, je me serais assis avec lui à toutes les tables. C'était, bien entendu, aux plus humbles qu'allait sa prédilection. Je ne l'ai jamais vu aussi heureux que lorsque nous recevions l'hospitalité de quelque modeste fonctionnaire local, publicain Zachée, centurion Corneille, dont il avait réussi en haut lieu à accélérer l'avancement ou à obtenir la nomination.

Une étrange Ford brinqueballant et ridiculement haute sur pattes, misérable véhicule n'ayant qu'une bien lointaine ressemblance avec les étincelantes automobiles d'aujourd'hui, ou bien un de ces maigres chevaux montagnards qu'il n'était jamais long à enfourcher ; sa minuscule valise de missionnaire à la main ; sur la tête, enfoui jusqu'aux yeux, le casque colonial réglementaire, l'antique casque des Galliéni et des Bobillot ; un cache-poussière beige sur sa soutane ; tel était l'immuable et simpliste équipement qui, de l'Euphrate à la mer, des bouches du Litani à celle de l'Oronte, avait suffi à faire du Père SARLOUTTE la silhouette la plus révéérée en même temps que la plus légendaire. En nombre accru chaque année, et toujours méritées davantage, je me garde d'oublier ses décorations, bien entendu. Sur les pentes des châteaux des Croisés, au Kalaat Sayoun comme au Kalaat Markab, à Amchit au bord de la tombe d'Henriette Renan, comme près de Ghazir, au bord de celle de la prophétesse Hendiyé, partout où Maurice Barrès m'envoyait compléter une documentation estimée par lui trop fragmentaire, il m'a été donné de vérifier la sûreté et la richesse de celle du Père SARLOUTTE. C'était à peine s'il lui arrivait de s'éclipser discrètement, presque à mon insu, tout juste le temps, partout également où il passait, de faire le bien.

Ici, je m'arrête, en proie à je ne sais quel subtil scrupule, redoutant d'en avoir trop dit, ou, ce qui revient au même, pas assez. Le métier de romancier nous engage parfois sur des sentiers bien redoutables. Insistant plus peut-être que ne l'eut comporté le sujet sur le pittoresque des événements et de l'homme, je me demande si je n'ai pas risqué de donner de mon modèle une idée déformée ou incomplète. Soucieux donc de parer à un tel danger, de remettre, si besoin en est, les choses en place, je me vois contraint à appeler à mon secours le détail que voici. C'était en 1925, à l'occasion d'une visite à Paris de M. SARLOUTTE. Lié avec Maurice Barrès, qui a tracé de lui dans son Enquête aux Pays du Levant, un portrait inéga-table, il m'avait demandé de comaitre aussi Paul Bourget. C'était là un vœu d'autant plus facile à réaliser que l'auteur du Disciple devant qui j'avais fait du Supérieur d'Autoura l'éloge que l'on peut supposer, m'avait exprimé à son endroit un désir identique. Lorsque l'entretien, après une bonne heure, eut pris fin et que le Père SARLOUTTE s'en fut allé Paul Bourget se borna à me dire : « Vous avez oublié de m'apprendre que, par-dessus le marché, c'était un saint. »

D'autres bouches un jour le diront sur ma tombe
Où fut enfoui mon trésor...

s'est écrié Lamartine dans son Ode à Némésis, et l'on sait de quelle poignante façon il a répondu à la question qu'il avait pris lui-même soin de poser. C'est un trésor d'un autre genre qui, aujourd'hui, nous préoccupe : le trésor de M. SARLOUTTE. Où l'a-t-il enfoui ? Voilà ce qu'en terminant nous n'avons pas le droit de ne pas nous demander.

Ce trésor, il n'a certes pas, lui non plus,
...enrichi le sillon de ses pères
Ni le coffre jaloux d'un avide héritier.

Ce n'est point sur le plan terrestre qu'il faut nous livrer à sa recherche. Jusqu'à présent, nous avons surtout parlé du passé. Or, c'est à l'avenir, au seul avenir qu'aura toujours songé le Père SARLOUTTE. Là est son trésor. Regardons autour de nous, en cette minute. Nous sommes entourés de toutes parts par les épis de la moisson qu'il a préparée, sur laquelle il aura misé, qui nous autorise à affirmer d'ores et déjà qu'il a gagné.

Je songe aux générations de plus en plus pressées, de plus en plus abondantes, qui se sont succédé sur les bancs de ce Collège. Je songe à ces médecins, à ces avocats, à ces prêtres, à ces financiers, à ces poètes, à ces hommes d'Etat. Je songe en un mot, à ces incomparables élites libanaises, auxquelles notre Secrétaire perpétuel, dans la lettre qu'il vous a écrite il y a trois ans, Monsieur le Supérieur, adressait un hommage que l'Académie me charge expressément de leur renouveler. Elles sont l'honneur et l'espoir du Liban, mais de plus en plus et de partout elles commencent à en déborder le cadre. Il ne serait pas la peine d'avoir parcouru, comme je l'ai fait, depuis vingt ans, les cinq parties du monde pour n'avoir pas réussi à le constater. Il y a tout juste un mois, dans l'une des cités les plus énormes qui soient en train de s'édifier, au Brésil, à Sao Paulo, votre consul général, mon ami le poète Hector Klui, me conviait à admirer l'effort gigantesque fourni par vos compatriotes. C'est par dix, par vingt exemples, dans tous les domaines, ceux de l'action comme de la pensée, que je lui répondais. Dans combien d'autres lieux de l'univers le Cèdre Sacré ne cesse-t-il de déployer

une ramure parmi laquelle les innombrables oiseaux de chez vous vont chanter ?

« Notre pensée la plus pure, a écrit magnifiquement Maurice Barrès, héritière d'Athènes, de Rome et de Paris, s'inscrit par les soins de nos maîtres dans l'âme reconnaissante des enfants du Liban. » Et il termine par l'apostrophe fameuse, qui n'a jamais autant qu'aujourd'hui été sur le point de recevoir ample et complète justification : « Liban, terre de souvenirs, plein de semences ! » Ces semences, nous sommes réunis pour assurer de notre reconnaissance celui qui aura aidé, favorisé leur germination. Ces paroles, vieilles déjà de trente-six ans, c'est une visite à Antoura qui les inspira. C'est à la suite d'une mémorable conversation avec le Père SARLOUTTE qu'elles ont été prononcées. Depuis, deux horribles guerres ont eu lieu. Les épreuves n'ont pas été épargnées à la France. Ses couleurs ont disparu de bien des endroits où elles pensaient avoir acquis le doux privilège de flotter. Mais, dussent-elles disparaître de bien d'autres encore, et même du faite de notre cher Collège, que je persisterais à proclamer que M. SARLOUTTE a joué la carte qui convenait, qu'il a gagné, puisque ce sont des hommes tels que vous qui constituez son trésor, et puisque grâce à des hommes tels que lui notre bannière continuerait à conserver sur les hauteurs de ce pays comme un asile inexpugnable, et que cet asile, mes amis, ne serait autre que vos cœurs.

Clôturent la cérémonie, M. Béchara El-Khoury, Président de la République Libanaise, prononce le discours suivant :

Monsieur le Supérieur,

Je vous remercie de m'avoir associé à cette belle cérémonie. Je suis heureux de retrouver Antoura, dans ce site admirable, dont les yeux n'arrivent point à se lasser...

Aussi loin que remontent dans le passé mes souvenirs de « fils de la montagne », je retrouve ce « collègue de la montagne », solidement établi dans la terre libanaise, et qui luit sur la colline, comme le flambeau de l'Évangile.

J'ai eu la chance de connaître vos deux prédécesseurs ; comme vous, d'ailleurs, ils avaient la triple nationalité : romaine, française et libanaise.

Monsieur Saliège était au plus haut sommet de sa paternelle popularité, son nom remplissait les bouches et les cœurs, bien au delà de cette région. Il m'a même été donné, il y a quarante ans environ, d'être son hôte, de dîner à sa table frugale et généreuse, de passer une nuit inoubliable de septembre dans vos vieux murs, d'assister à la messe matinale de mon oncle César Koury, prêtre de la Mission, votre argentier et votre économiste, au sens le plus noble du mot. Il vous était tellement attaché, ainsi qu'à sa vocation sacerdotale, qu'il a décliné le grand honneur de devenir archevêque maronite de Tyr, pour continuer modestement sa tâche de serviteur fidèle et vigilant.

M. SARLOUTTE, dont nous venons fêter la mémoire en ce jour, le ramener pour ainsi dire dans ce collège, son collège, sous la forme avec laquelle les hommes ont la prétention de défier le temps et d'imiter l'éternité, nous laisse des souvenirs très précis. Ce fut un homme au grand cœur, compréhensif et avisé, durant son long supériorat.

Détaché pendant la première guerre mondiale à l'île de Rouad, il visita souvent la côte libanaise, pour porter les secours

matériels et moraux, aux habitants de cette région séparée du monde, et qui souffraient de l'isolement moral plus encore que de la faim physique.

Actif, dévoué, plein de vie, supérieur à l'intérieur de ce collège, personnage marquant au dehors, ami acharné, M. SARLOUTTE demeurera longtemps vivant et présent dans le souvenir de ceux qui l'ont connu, et qui l'ont profondément aimé.

Je suis sûr que si une parcelle de joie terrestre pouvait pénétrer au ciel, elle comblerait profondément son cœur en cette fête de l'amitié. Mais ceux que le Seigneur a rappelés dans Sa demeure ont une façon particulière de participer à notre vie ; c'est par la prière qu'ils continuent à communiquer avec nous, et par cet échange invisible mais réel que l'Eglise appelle d'un nom si beau : la Communion des Saints.

**

J'ai connu, apprécié et aimé tant d'Anciens d'Antoura : des parents, des alliés, des amis, des collaborateurs, que je me demande parfois si je suis l'un des leurs, ou si je leur demeure quand même étranger. Je ne citerai pas de noms, je ne distinguerai pas les nombreuses figures marquantes parmi les vivants, si nombreux aujourd'hui dans leur vieux collège, mais puis-je parmi ceux qui nous ont récemment abandonnés, ne pas nommer avec émotion Sélim Takia, si prématurément enlevé à notre affection, en pleine jeunesse, en pleine activité ; j'en nommerai deux autres qui étaient unis dans la vie et se sont suivis à très court intervalle dans la mort : Monseigneur Abdallah Kouri et Omar bey Daouk.

Ils ont donné la preuve de l'amitié si bienfaisante sur le terrain humain entre deux personnages de foi diverse, également convaincus de leur vérité, mais si tolérants — car la vraie religion ignore et réprouve le fanatisme.

Ils ont en outre symbolisé à mes yeux cette entente si féconde, sur le terrain national, entre Mahométans et Chrétiens, qui est aujourd'hui et qui doit demeurer demain l'un des plus solides piliers de notre politique libanaise.

**

Monsieur le Supérieur, le Collège d'Antoura, aux destinées duquel vous présidez aujourd'hui, ouvre devant les yeux de ses élèves, en plus des livres de la sagesse humaine et de la sagesse divine, le beau livre aux contours harmonieux de la nature libanaise. Cette nature, que Dieu lui-même a pris le soin de dessiner de ses mains, si variée, si douce, si prenante, si éloquente par soi. A l'œuvre de Dieu, le paysan libanais a collaboré de tout son cœur, de toute son âme, de la sueur de son front, de la force de ses bras. Il a pulvérisé le rocher, apprivoisé l'eau, il a fait surgir du sol les fleurs et les fruits — Sa maison aux lignes pures vit humblement au fond de la vallée, ou s'accroche fièrement, sans en subir le vertige, aux flancs du précipice.

Enseignez à vos élèves, je vous prie, vous leurs maîtres, l'histoire de cette terre, le respect des dons généreux qu'ils en ont reçus ; faites qu'ils comprennent son langage, qu'ils aiment son visage, qu'ils vivent et, au besoin, qu'ils meurent pour elle. Elle en vaut vraiment la peine.

Je comprends combien ils doivent en subir le charme captivant, puisque nous-mêmes n'arrivons pas à nous détacher de

ce paysage, puisque des hôtes illustres venus à Antoura, pour l'hospitalité de quelques jours, y ont passé une tranche de vie, afin que la musique intérieure soulevée en eux par l'inspiration qui émane de ces lieux choisis crée sous leur plume des chefs-d'œuvre.

**

Quelles leçons pouvons-nous tirer de la visite de ces nombreux centres de culture, qui répandent en ce sol béni du Liban, avec le savoir, le culte de Dieu, le respect de soi-même et l'amour du prochain ?

J'ai parlé de la sagesse humaine et de la sagesse divine. Vous dirai-je que, malgré le paradoxe apparent, la seconde me paraît la plus accessible, car la première ne fait appel qu'à nos pauvres moyens personnels, alors que Dieu nous a donné pour nous élever vers Sa sagesse à Lui, deux ailes qui sont la foi et la charité.

Si donc il nous est difficile, et même impossible de dire avec Horace que les débris du globe fracassé nous frapperaient, impavides, à l'instar du Juste païen, il nous sera plus facile, plus humble et plus vrai, de répéter en nous les appliquant, comme l'a certainement fait M. SARLOUTTE durant sa vie et en quittant ce monde, de répéter, dis-je, les belles paroles de saint Augustin : « Vous nous avez créés pour Vous, mon Dieu, et notre cœur restera inquiet tant qu'il ne reposera pas en Vous ! »

Antoura, le 28 mai 1950.

**

Cette cérémonie d'Antoura demeurera longtemps dans l'esprit de tous ceux qui furent présents à l'hommage rendu à la mémoire de M. SARLOUTTE. Elle a été, en quelque sorte, le symbole de ce qui demeurera toujours l'amitié franco-libanaise, communion du cœur et de l'esprit, dans le cadre éternel de l'humanisme méditerranéen.

Raymond LOIR.

LA TEPPE

M. JEAN-AUGUSTE CONSTANT (1874-1949)
*Ancien Supérieur du Séminaire
et Vicaire général honoraire de Beauvais*

Le samedi 24 septembre parvenait à Beauvais la nouvelle de la mort de messire Jean-Auguste CONSTANT, décédé à La Teppe (Drôme), le 21 septembre 1949. Il a tenu au service de notre diocèse un rôle de premier plan et exercé une action qui s'imposent à notre reconnaissant souvenir.

Il naquit, le 9 septembre 1874, à Seignosse (Landes), d'une famille très chrétienne, non loin du Berceau de Saint-Vincent de Paul, au hameau de Ranquine, dans l'ambiance de ce grand saint. Dès lors, il était tout naturel que le Berceau, où sont établis les Prêtres de la Mission, l'accueillit pour d'excellentes études classiques. Nature d'élite, il développa ses brillantes facultés au Grand Séminaire d'Aire, sous la direction de M. Gieure, le futur évêque de Bayonne, dont la direction marqua sa vie d'une pro-

fonde empreinte. Ordonné prêtre le 24 juillet 1898, il fut nommé vicaire à la cathédrale de Dax ; il s'y montra très dévoué aux malades, très entendu aux Œuvres de jeunesse et très assidu à son confessionnal toujours assiégé. Il fut ensuite missionnaire diocésain à Notre-Dame de Buglose, à dix kilomètres de Dax. Là aussi, son zèle, ses prédications pleines de foi et de feu lui attirèrent bien des âmes et lui conquièrent l'estime du clergé.

Il entra chez les Lazaristes, à Paris, le 14 août 1912 ; il y accomplit deux ans de noviciat. Mais la guerre éclatait en août 1914. Dès le début des hostilités, et bien que réformé, il s'engagea comme aumônier volontaire. Il donna sa mesure, c'est-à-dire tout son courage, dans ces périlleuses fonctions ; il devint vite légendaire par son allant, son entrain et son sang-froid, n'acceptant pas qu'un autre que lui accompagnât toutes les patrouilles de sa division. Après une blessure grave, la médaille militaire et la croix de guerre lui furent décernées. La paix venue, en 1919, le trouva aumônier militaire de Strasbourg où il prend le poste de directeur au Séminaire international de cette ville. C'était revenir par là à l'un des buts des Lazaristes, la formation des clercs, qu'on lui confia, à son départ d'Alsace, en l'envoyant au Séminaire d'Alger où il fut successivement directeur et supérieur. En 1936, il fut nommé professeur au Grand Séminaire de Verdun.

En 1938, le bon M. Maurel prenant sa retraite, il lui succédait à Beauvais. Mais ce vaillant allait avoir à faire front, sans peur, à une nouvelle guerre. Il fut l'homme des circonstances, le guide providentiel en ces temps troublés. Quelques dates rappelleront les étapes douloureuses qu'il fournit sans hésiter. En 1939, il aide l'installation au Séminaire de l'hôpital militaire complémentaire. Le 21 mai 1940, le Préfet de l'Oise prescrivant d'évacuer Beauvais, M. CONSTANT, dont la prévoyance avisée avait préparé le repli du Séminaire, lui assure un refuge au Séminaire de Chartres, du 21 mai au 12 juin. Il fallut quitter Chartres le 13 juin et chercher asile au Séminaire de Périgueux jusqu'au 29 juin. De retour aussitôt à Beauvais, il pata au plus pressé pour effacer les traces des déprédations ennemies avec une telle diligence que, dès le 9 septembre, il peut rouvrir le Séminaire et accueillir fraternellement les élèves de celui d'Evreux, qui est sinistré. Pour appuyer ses efforts, Mgr Røeder l'avait nommé Vicaire général honoraire. Mais, nouvelle épreuve, le 27 novembre, les Allemands expulsaient tout le monde.

Tant d'obstacles devaient se briser devant la volonté tenace de M. Constant : il était Supérieur du Séminaire de Beauvais, le Séminaire tiendrait contre vents et marées. Il obtint donc de Son Excellence Mgr Roland-Gosselin, pitoyable à tant de misères, que les séminaristes de Beauvais auraient leur place au Grand Séminaire de Versailles. Lui-même, trois fois par semaine, allait y faire le cours de morale pour suppléer le professeur titulaire qui était prisonnier. Le *Bulletin religieux* de 1945 a raconté la façon dont les Allemands se comportèrent en notre Grand Séminaire : ils convertirent une partie du parc en garage pour les véhicules de la Luftwaffe, ce qui valut à M. Constant d'être arrêté sous l'accusation de sabotage des moteurs d'une voiture, où il aurait jeté du sable. Mais, l'ennemi avait affaire à forte partie. Le Supérieur se défendit : c'était facile ; mais il fit mieux : ses protestations plus que véhémentes rame-

nèrent les ennemis à une appréciation des choses moins hitlérienne, les contraignant à baisser le ton devant ce Landais déchainé et à le relâcher.

Nouvelles difficultés. Faute de place, nos séminaristes sont obligés de quitter Versailles et de se grouper au Séminaire des Vocations tardives de Montmagny. La question du ravitaillement se pose brutalement, et ce septuagénaire, pour la résoudre, malgré ses années, fait bien souvent à bicyclette le voyage aller et retour de Beauvais à Montmagny. En 1943, manquant de main-d'œuvre, les Allemands inventent l'infamie combinatoire du Service du Travail obligatoire (S.T.O.). Grâce aux habiles manœuvres de M. CONSTANT, aucun séminariste n'alla en Allemagne. Le débarquement des alliés, en juin 1944, fait anticiper l'ordination générale au 7 juin et le licenciement du Séminaire au 9 juin suivant. Enfin, le 16 octobre 1944, M. CONSTANT avait la joie de recevoir ses séminaristes dans leur chère maison dont il avait réussi à reconstituer le mobilier. D'autre part, sachant les bienfaits de l'Enseignement libre par son expérience personnelle et par ce que lui disaient de leurs collègues ses confrères de la Mission, M. CONSTANT cédait généreusement, au mépris de la gêne qui en surviendrait, les locaux du Séminaire, dont il pouvait disposer à l'Institution du Saint-Esprit qui, depuis longtemps, errait lamentablement de pays en pays.

Et M. CONSTANT put continuer sa vie régulière dans des temps moins agités. Son action ne se limitait pas au Séminaire : il aimait rendre service au clergé ; on recourait à lui comme à un conseiller très averti. Il prêta à l'Officialité diocésaine un précieux concours. Les communautés lui doivent beaucoup ; c'est ainsi que, chaque mois, il prêchait une conférence aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Mais, si l'âme de M. CONSTANT prétendait rester maîtresse du corps qu'elle soutenait, le corps se montrait plus rétif et plusieurs crises de santé diminuèrent les forces du vaillant résistant qu'il fut toujours, avec sa connaissance sans lacune des sciences ecclésiastiques, son esprit délié rompu aux détours de la dialectique et aux subtilités de la casuistique, servi par une élocution facile et convaincante. En somme, comme on dit aujourd'hui, c'était une « tête bien faite ». Pour emprunter un mot de Joubert, ajoutons : c'était une « tête aimante », dont les inspirations, les desseins et les décisions venaient d'un cœur sacerdotal. Tel il était donc quand tous lui firent leurs adieux émus lorsqu'il fut déchargé du lourd fardeau qu'il avait porté pendant neuf ans sans faiblir avec le sourire des gens esclaves du devoir.

Car ses dernières années s'écoulèrent, loin de nous, au Grand Hospice de La Teppe, dans la Drôme, où il était Supérieur de l'Aumônerie, avec plus de cinq cents malades confiés à ses soins dévoués, sans qu'il pût s'empêcher de porter aux prêtres de la région le concours de sa chaude parole dans les récollections sacerdotales. Le bon ouvrier du Christ termina sa journée le 21 septembre 1949. Sur sa tombe on ne pourra pas placer cette épitaphe désolée, mise au moyen âge sur celle d'un prêtre, comme une condamnation : « Passant, foule aux pieds le sel affadi. » On y peut graver les mots triomphants : « *Vos estis sal terrae.* »

ANGLETERRE

TWICKENHAM

L'Ecole Normale d'Instituteurs (St Mary's Training College)

Le 1^{er} juin 1950, à Twickenham, dans la banlieue londonienne, dans un cadre magnifique, l'Ecole Normale Catholique d'Instituteurs fêtait son centenaire. Depuis cinquante ans déjà nos confrères d'Irlande la dirigent. Lors de cette dernière réunion, on inaugura encore une aile nouvelle, un agrandissement du bel établissement scolaire.

Le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, qui présidait, profita de l'occasion, pour donner en raccourci la position catholique dans la lutte et les efforts pour la question vitale de l'enseignement en Angleterre. La *Documentation catholique* du 2 juillet 1950 a donné la traduction de cette page de doctrine. Parmi quelques légères bavures, dans la traduction, signalons que les *Frères de Saint-Vincent* dont parle le texte imprimé, sans la moindre note ni explications, ne sont que les Lazaristes d'Irlande qui, en compagnie de tout un corps professoral spécialisé formé, depuis un demi-siècle, les cadres de cette Ecole Normale d'Instituteurs.

C'est en 1899, en effet, que le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, après diverses tractations avec M. Thomas Morrissey, Visiteur d'Irlande, demanda aux confrères de se charger à Hammersmith de la direction de l'Ecole Normale Catholique pour instituteurs, comme ils s'occupaient pour l'Irlande même, de l'Ecole Normale de Dublin-Drumcondra. M. Peter Byrne, principal de cette dernière école, fut nommé à Hammersmith pour prendre en main cette nouvelle maison de la Province.

St Mary's College, premier établissement catholique de ce genre en Angleterre, avait été ouvert en 1850 à Brook Green, en cet Hammersmith, témoin depuis deux siècles des multiples efforts pour la cause catholique en Angleterre, ce qui lui valait le surnom de *Coin du Pape*.

La fondation du collège était dû aux efforts catholiques, sous la conduite de Mgr Wiseman, alors Vicaire apostolique du District de Londres, avant que la hiérarchie ne fut rétablie en Angleterre par la Lettre apostolique de Pie IX du 29 septembre 1850. Cette œuvre scolaire, dès les débuts, intimement liée aux efforts pédagogiques de Jean-Marie Félicité de Lamennais (8 septembre 1780-26 décembre 1860), un des fondateurs des Frères de l'Instruction Chrétienne. En fait, les premières générations d'étudiants furent des membres de cette congrégation de frères enseignants. Mais, sans retard on ouvrit résolument à des laïcs l'école placée sous l'invocation de *Marie Mère Admirable*.

Le premier Principal fut James Melville Glenie, un converti du Mouvement d'Oxford (1850-1861). Les bâtiments de Brook Green furent solennellement inaugurés en 1856 par le cardinal Wiseman, en présence de toute la hiérarchie catholique d'Angleterre.

En 1861, James Bonne Rowe, de l'Oratoire de Londres, prit à son tour, pour huit ans, la direction du Collège. Le chanoine Thomas Graham, un des premiers élèves du début de la maison, la dirigea, trente ans durant (1869-1899), et malgré des diffi-

cultés financières et des tracasseries d'ordre pédagogique, fit de l'excellente besogne.

En 1899, quand les Lazaristes arrivèrent pour prendre la direction de l'Ecole Normale, ils trouvèrent quelques relâchements dans la discipline : ce qu'expliquent entre autres causes les multiples absences et la maladie du précédent principal, le chanoine Graham. Le bon ordre fut vite ressaisi, le sérieux des études accentué, sous la direction vincentienne de M. Pierre Byrne. Des pétitions et adresses de mécontents demandant le départ des nouveaux directeurs lazaristes ne furent pas agréées, ni par le ministère de l'Education, ni par les évêques d'Angleterre. On constata bientôt que revenaient discipline, ordre et travail. La bonne besogne fut menée avec d'incessants progrès et améliorations : bâtiments, corps professoral, règlements, etc... Successivement dirigèrent la maison : Pierre Byrne (1899-1909), André Moynahan (1909-1912), Edward Sheehy (1912-1917), Jean Campbell (1917-1921), James Doyle (1921-1930), Vincent Mac Carthy (1930-1942), Gerard Shannon (1942-1948), et depuis 1948, M. Kevin Cronin.

En 1923, pour s'établir plus au large, on décida de quitter *Brook Green* ; le choix tomba sur *Strauberry Hill* de Twickenham où l'on se transporte en juillet 1925. On complétait entre temps par de nouvelles constructions ce curieux château gothique édifié et habité par l'illustre littérateur anglais Horace Walpole (mort en 1797).

Le 23 juin 1927, enfin, le cardinal Bourne inaugura le nouveau Sainte-Marie, d'année en année complété et amélioré. Cette Ecole normale pour deux cent cinquante étudiants demeure un des plus beaux établissements d'Angleterre. Son installation remarquable : bibliothèque, laboratoires, musée, terrains de jeux, etc., forme un ensemble qui n'est pas surpassé en Angleterre. Les succès scolaires à l'Université de Londres prouvent de par ailleurs la sérieuse valeur et le bon travail du corps professoral et des élèves qui font honneur au sens pédagogique des catholiques d'Angleterre et récompensent le labeur de nos confrères placés à la tête de cette Ecole normale d'instituteurs : *Waldegrave Road*.

C'est le sens profond des paroles du cardinal Griffin, en cette réunion du 1^{er} juin 1950, à l'occasion du centenaire de l'Ecole.

C'est pour moi le plus grand plaisir d'inaugurer cette aile nouvelle de St Mary's Training College. Je saisis également cette occasion pour offrir au collège mes plus chaudes félicitations pour son centenaire. Cette illustre assemblée est un tribut qui convient au plus important collège catholique, pour hommes, en ce pays. Il y a deux ans encore, il était le seul collège catholique pour former des maîtres. Le nouveau collège de Hopwood Hall, Manchester, fut ouvert parce qu'il n'y avait pas ici assez de places pour tous les candidats de ce pays et des colonies. Je dis que c'est le plus important collège parce que, au cours de ces cent ans passés, il a été le principal responsable pour l'éducation de maîtres catholiques et a exercé une énorme influence dans notre éducation élémentaire et secondaire.

Le collège pour la formation de maîtres qui commençait, il y a exactement cent ans, déjà à Brook-Green, Hammersmith, dans des locaux occupés maintenant par une maison d'alimentation, a subi bien des changements et connu d'excellents et ad-

mirables directeurs et professeurs et il a produit un type de maître dont il peut être justement fier. J'ai été en rapports très intimes avec un des anciens élèves de ce collège, qui avait été formé à Hammersmith, du temps de M. Doyle : pour lui il conserverait son estime après avoir quitté le collège, bien qu'il y ait ressenti quelque crainte alors qu'il étudiait sous sa direction. C'était un homme très remarquable, et après avoir cessé d'enseigner, il se retira, il devint et est encore président au sous-comité (de l'enseignement) élémentaire, et veut garder l'anonymat. Ce fut ma première connaissance avec Strawberry Hill et aussi longtemps que les supérieurs ici produiront de tels hommes comme celui-ci en fut un et le reste, on pourra être satisfait des résultats qu'on y obtient.

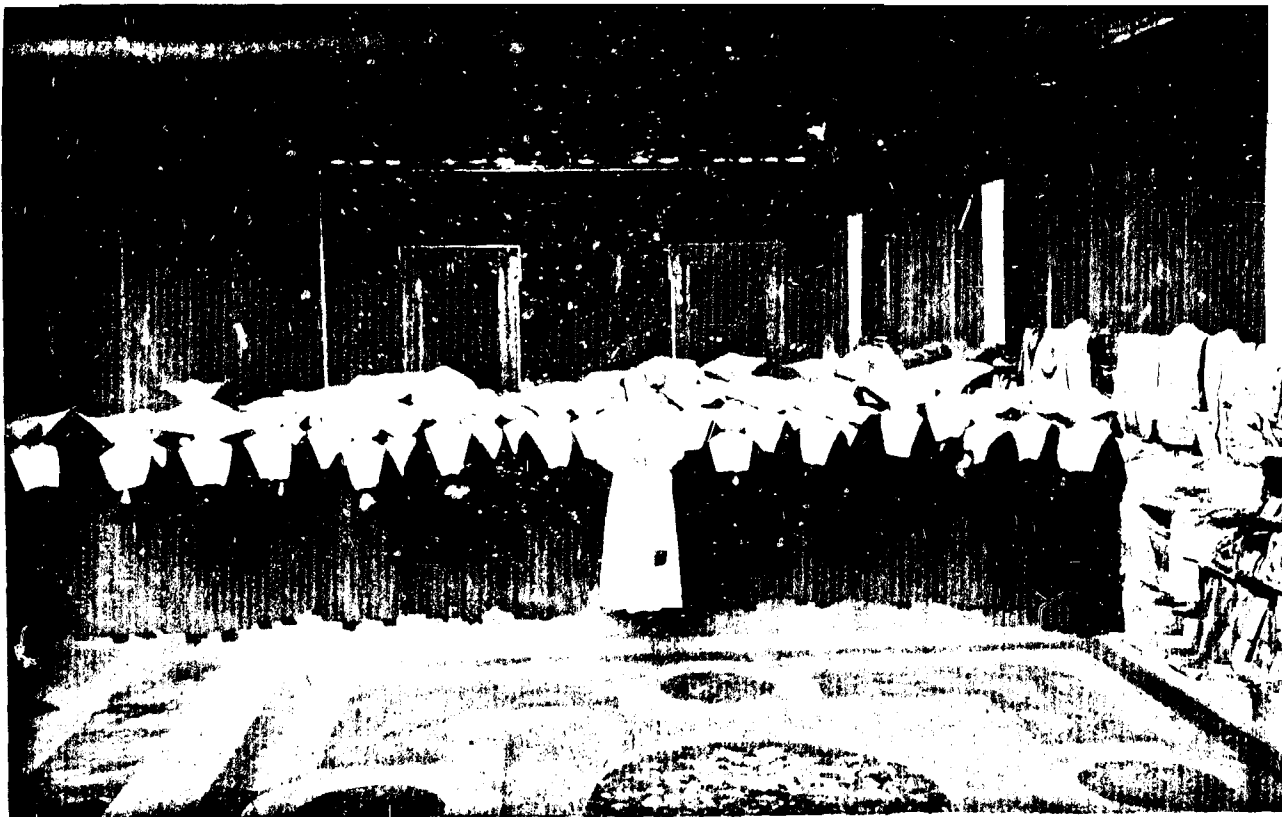
C'est un collège important, parce que dans notre lutte — et nous avons toujours combattu ici, en Angleterre, pour notre éducation, et nous continuerons à lutter et à nous battre tant que nous n'aurons pas obtenu justice pour nos enfants — nous sommes à l'avant-garde pour placer devant le peuple de notre pays les exigences de la religion dans l'éducation de nos enfants. En fait, nous tirons bataille pour la liberté contre l'usurpation possible des droits de l'Eglise et des parents par l'Etat. Nous savons comment, dans les Etats totalitaires, la première chose dont ils se saisissent est habituellement l'éducation des enfants. Leurs chefs veulent imprégner de leurs fausses doctrines les esprits et les âmes des enfants. Il en fut ainsi en Allemagne, et Mussolini le tenta en Italie jusqu'à entrer en lutte avec Pie XI ; et quand j'étais en Allemagne en 1945, pour voir les évêques catholiques, je découvris que le premier article du programme était celui des écoles confessionnelles.

Je fus à même, grâce à l'aide et au soutien du prédécesseur du ministre actuel, de réussir à établir la règle que, là où les parents désiraient qu'un enseignement spécial confessionnel fut donné à leurs enfants — ceci s'appliquait aux catholiques et aux luthériens — ils obtiendraient un vote impartial et que, d'après les résultats du scrutin, on déciderait combien d'écoles catholiques ou luthériennes seraient ouvertes. Ceci allait contre la politique de la section administrative de l'Office britannique d'éducation en Allemagne qui était préoccupé d'ouvrir le plus grand nombre d'écoles possible, sans tenir compte des confessions. Un syllabus d'entente dressé par les chrétiens et les non-chrétiens, comme celui que nous avons en ce pays, peut produire une espèce de religion de la Bible (Bible religion), en supposant toujours que les maîtres dans les écoles aient été préparés dans leurs collèges à vivre la vie qu'ils ont à enseigner. En fait, on a avoué que, parmi les maîtres dans les écoles d'Etat plus de deux mille sont communistes. Et, puisqu'il n'y a pas d'épreuve de religion pour les maîtres, comment pourrons-nous savoir ce qu'on enseignera à nos enfants ? J'estime pour moi que le syllabus-type d'entente en matière de religion, dressé comme il l'est par des gens parfois entièrement dépourvus de religion, conduira à la laïcisation des écoles. Voilà pourquoi Strawberry Hill est d'une telle importance vitale. Il forme des maîtres qui formeront des enfants sur lesquels ils auront une pareille influence, pour leur enseigner la religion, non seulement pendant l'instruction religieuse, mais pour influer sur leur manière de voir, pendant toute la période de leur vie scolaire. En d'autres termes, pour compléter l'enseignement que les enfants reçoivent

de leurs parents, non pour mettre en conflit ce qu'on enseigne au foyer et ce qu'on leur apprend à l'école.

Je veux écarter un ou deux malentendus qui s'élevèrent durant le récent débat au Parlement sur les appréciations en matière d'éducation. En premier lieu, en soulevant la question des écoles confessionnelles aux dernières élections, nous nous battons pour la cause de la liberté et nous continuerons à nous battre tant que nous ne nous verrons pas à même de pouvoir garantir une éducation catholique pour nos enfants catholiques. Deuxièmement, il n'y a jamais eu aucun accord en blanc, avant l'Act de 1944, entre les communautés religieuses (religious bodies) et — c'est un fait — bien que les autres communautés aient été consultées, les catholiques ont été laissés à l'ombre. J'entrais en négociations alors que la plupart des détails de l'Act étaient déjà prêts. C'était, en fait, au début de 1944, quand je vins à Westminster. L'Act de 1944 fut décrit comme la Charte des enfants, mais en réalité réglée seulement pour autant que les confessions comptaient pour les enfants qui se trouvaient alors à l'école. Elle ne tenait aucun compte de la nouvelle génération qui s'est levée depuis la guerre. C'était une sorte de salmigondis en fait d'Act. Finalement, les évêques du pays furent d'accord pour lui donner l'épreuve de l'expérience, étant bien entendu que ce n'était pas une solution complète de leurs problèmes ; qu'ils essaieraient dans la suite d'amender l'Act et que les chiffres présentés par le Bureau de l'éducation concernant nos frais en conformité avec le Bill s'élevant à près de dix millions de livres, seraient la limite. C'est parce que les frais sont montés si haut que nous avons craint sérieusement pour l'avenir de nos écoles et qu'il serait tout à fait accommodant pour nos écoles catholiques d'être administrées sans que leur existence soit en jeu. Ceci n'est pas un slogan de propagande. C'est une phrase dont s'est servi le Secrétaire d'Etat actuel à l'Intérieur, au cours des débats de la Chambre en 1944.

Je dois mentionner en passant que, dans les premiers jours de 1944, je m'entretins avec le feu archevêque Temple sur toute cette matière des écoles confessionnelles. Il ne voulait pas entrer dans le combat avec nous. Aussi je pense que le Ministre est sage en suggérant qu'une Conférence de la Table Ronde entre les confessions serait plutôt futile. Il faut se rappeler que nous avons une population catholique bien plus grande que les non-conformistes et que l'ensemble des membres de notre Eglise est presque aussi grand que celui de l'Eglise d'Angleterre. Nous livrons une bataille pour l'âme des enfants, pour ceux que la loi oblige d'élever leurs enfants, et qui ne peuvent soit leur donner eux-mêmes l'éducation voulue, soit faire éduquer leurs enfants dans de coûteuses écoles. Je félicite les supérieurs, les Pères Lazaristes de Saint-Vincent et le personnel de Strawberry Hill qui arrive à son centenaire. Je félicite et remercie ces maîtres qui ont prouvé la valeur de la formation qu'ils ont reçue ici et je souhaite à Strawberry Hill de poursuivre ses succès. Je forme des vœux pour les supérieurs et pour tous ceux qui auront le privilège d'apprendre comment on doit enseigner dignement.



Rome, 6 février 1950 — Après l'audience papale de la T.H.M. Blanchot



Monseigneur Antoine SEVAT
né le 15 mai 1878, à *Isle-et-Bardais*
prêtre le 28 mai 1904, à Paris
sacré évêque le 30 novembre 1928 à Paris, par le Cardinal Dubois
coadjuteur de Mgr Jacques Crouzet
(1^{er} avril 1849-8 janvier 1933)
vicaire apostolique de Fort-Dauphin, depuis le 8 janvier 1932

ÉTATS-UNIS

LES FILLES DE LA CHARITÉ : LEUR CENTENAIRE

En septembre 1950, aux Etats-Unis, ainsi que les Annales l'ont déjà annoncé (voir plus haut, p. 134-143), les Sœurs de la double Province vont célébrer le centenaire de la réunion de la Congrégation Setonienne d'Emmitsburg à la Compagnie des Filles de la Charité, en 1850. La fondatrice, Mère Seton, totalement vincentienne d'esprit, était morte, vingt-neuf ans auparavant, le 4 janvier 1821.

Aux générations actuelles, il est nettement nécessaire de rappeler ces pages d'histoire familiale, qu'évoquent sommairement, en quelque appendice, les diverses biographies de Mère SETON.

Pour les Sœurs des Etats-Unis, en guise de Catéchisme entre nous, on a mis sur pied, à Emmitsburg, et imprimé en deux ou trois fascicules, quelques souvenirs de cette glorieuse histoire.

La première partie de Notre Union avec France est un fascicule de douze pages. Il déroule en raccourcis vigoureux, le résumé sommaire de deux cents ans d'histoire de la Compagnie des Filles de la Charité : depuis cette première réunion du 29 novembre 1633, où saint Vincent voit assemblé devant lui ce peloton de neige de quelques filles au pauvre couvrefief, jusqu'aux temps de la Mère SETON.

L'Europe est bien lointaine, les événements du passé plus encore. Mais l'essentiel est là : montrer en quelques phrases, comment Dieu a préparé et dirigé cette Compagnie à laquelle on va se réunir.

Plus important, plus fouillé, est le second chapitre qui est ici traduit, en français, d'après une copie dactylographiée. C'est l'histoire de la Congrégation setonienne de 1809 à 1851. Il faut se ressouvenir que pour l'Eglise des Etats-Unis, le premier évêque de la hiérarchie américaine, John Carroll, avait été nommé évêque de Baltimore, le 6 novembre 1789 († 3 décembre 1815). Depuis, petit à petit, cette Eglise s'organisait et la fondation de Mère SETON se développait dans l'esprit vincentien de sa fondatrice. Dès lors, on comprend mieux la suite des événements.

Après cette vue d'histoire interne des Sœurs de la Charité américaines, dans la première moitié du XIX^e siècle, suit un rapide coup d'œil d'ensemble sur les maisons des Sœurs de la Province orientale : caractéristiques sommaires de leurs œuvres et établissements.

Puis, en appendice, la liste des maisons actuelles de cette même Province orientale, suivie des index alphabétique, topographique et chronologique de ses fondations. L'Occidentale, s'il plaît à Dieu, suivra. A qui veut bien s'en donner la peine, cet ensemble permet de se rendre sommairement compte des événements qui amènent et justifient les solennités de ce premier centenaire. Les Annales le doivent à leurs lecteurs et lectrices : elles l'offrent avec confiance.

EMMITSBURG
NOTRE UNION AVEC LA FRANCE
Deuxième partie

LES FILLES DE LA CHARITÉ AMÉRICAINES DE 1809 A 1851

Les douze premières années de cette période sont étroitement liées à la fondatrice, Mère SETON (1774-1821), dont la vie s'écoula en divers lieux : la ville et les environs de New-York, les cités historiques italiennes, la catholique Baltimore, et une vallée éloignée du Maryland, baptisée *Sainte-Marie* par ses premiers colons. Pas à pas, cette âme de bonne volonté avait été guidée vers la place où la destinent les desseins miséricordieux de la Providence sur l'Eglise catholique de la jeune République.

A dix-huit ans, la protestante Elizabeth rêvait :

« ...d'une petite maison à la campagne, où elle réunirait
« tous les petits enfants des environs pour leur apprendre leurs
« prières, les tenir propres, et leur enseigner à être sages...
« J'avais aussi, dit-elle, des désirs véhéments de trouver en
« Amérique des sites semblables à ceux que j'avais rencontrés
« dans certains romans : des endroits où l'on pourrait vivre
« loin du monde, toujours prier, et ne jamais faire le mal » (1).

En moins de trente ans, Elizabeth réalisa ces « beaux plans » de jeunesse. Après maints détours apparents, c'est comme Sœur de Charité qu'elle mêla dans sa vie l'action et la contemplation dont elle avait rêvé dans son enfance.

En 1794, Elizabeth épousa William Magee SETON, d'une ancienne famille écossaise, jadis catholique notoire. Très heureuse comme épouse et comme mère, Elizabeth eut la préoccupation, le souci des malheureux. En 1797, elle prend rang parmi les fondatrices de la « Société pour le soulagement des pauvres veuves, chargées de petits enfants ». Elizabeth et sa belle-sœur Rebecca SETON se montraient si empressées à secourir la misère que New-York les appelait les « Sœurs de Charité protestantes ».

La lutte de Napoléon contre l'Angleterre ruina les SETON, armateurs pour le commerce. Atteint dans sa santé, William partit pour Livourne, afin d'y chercher la guérison. Il était accompagné d'Elizabeth et de leur fille aînée, Anna-Maria. Les voyageurs durent subir la quarantaine dans un lazaret glacial, et William mourut à Pise sur la fin de 1803. Sa veuve et leur jeune enfant furent cordialement accueillies dans la demeure magnifique des Filicchi, amis de jeunesse de William. Les solides principes et surtout la charité de ses amis catholiques impressionnèrent profondément la sérieuse Elizabeth. Elle leur posa beaucoup de questions auxquelles ils répondirent d'une manière satisfaisante. Ceux-ci partagèrent avec leur hôte solitaire, leur propre et vive dévotion pour la Madone, envers qui Elizabeth manifesta toujours dans la suite une filiale affection. Les Filicchi soutinrent moralement Elizabeth quand sa sympathie pour le catholicisme provoqua un orage dans sa famille. Ce furent les

(1) Archives de Saint-Joseph, Maison Centrale, Emmitsburg (Maryland), XVII. Ces archives sont ici désignées par le sigle ASJCH.

Filicchi qui introduisirent Elizabeth auprès des chefs du clergé catholique aux Etats-Unis ; et ceux-ci à leur tour se firent les guides de la petite veuve désemparée ; et lorsque, en 1805, à la conversion d'Elizabeth, le courroux des siens la laissa sans ressources avec ses cinq enfants, les Filicchi contribuèrent généreusement à sa subsistance, et essayèrent d'intéresser à son sort et des parents et des amis charitables.

Elizabeth tenta d'abord de gagner sa vie à New-York, mais des préjugés tenaces l'en empêchèrent ; dès juin 1808 (2), elle partit pour Baltimore, dans le Maryland. Elle y avait accepté l'invitation du sulpicien Louis-Guillaume Dubourg, qui lui avait donné l'idée de fonder une école catholique pour les petites filles. M. Dubourg espérait réaliser œuvre durable, en épaulant Elizabeth SERON, d'une association « de pieuses dames qui pourraient être animées du même esprit... » (3).

Après qu'Elizabeth eut ouvert la petite école de *Paca Street*, quelques jeunes femmes catholiques vinrent la rejoindre (4). Apparemment, l'espoir de M. Dubourg d'une association durable pouvait se réaliser. En fait, durant son séjour en Italie (5), le désir de jeunesse d'Elizabeth d'une vie de retraite et de prière s'était transformé en un attrait durable, mais ses cinq enfants semblaient constituer un empêchement formel à un tel projet. Cependant une solution était proche.

Dans ses fréquentes conversations avec son directeur, Madame SERON apprit qu'il avait pensé longtemps à établir les Filles de la Charité en Amérique, et comme les obligations de cet Institut semblaient compatibles avec les soins d'une famille, cette vertueuse dame exprima un très ardent désir de voir commencer cet établissement et d'être admise dans la Communauté. Un obstacle insurmontable se dressait néanmoins devant eux : le manque absolu des ressources nécessaires à la fondation de cette nouvelle société. Avec ferveur tous deux prièrent la Providence de manifester sa volonté.

Quelque temps après, Madame SERON exprima le désir d'assister de petits enfants pauvres et informa son directeur qu'elle se sentait intérieurement poussée à demander l'aide de M. Samuel S. Cooper, riche converti, entré récemment au séminaire. Le prêtre lui conseilla de s'en rapporter à Dieu, qui saurait inspirer à M. Cooper cette entreprise charitable. Ce même jour, M. Cooper vint trouver le prêtre, offrant justement de fonder un établissement répondant au désir de Madame SERON. Le prêtre fut très impressionné par cet incident ; il invita ses deux dirigés à attendre deux mois avant de rien entreprendre. Ils persistèrent dans leur charitable décision, et l'établissement proposé fut enfin approuvé par Mgr Carroll (6).

En conséquence, la Mère SERON et quatre compagnes revêtirent en juin 1809 un très simple habit religieux et choisirent le nom de « *Sœurs de Saint-Joseph* ». Mgr Carroll nomma M. Du-

(2) Rev. Charles I. White. *The Life of Mrs. E. A. Seton* (New-York : Dunigan, 1853), p. 13-126 *passim* ; ASJCH : vi. Mother Seton - Mrs Scott ; viii, Leghorn Journal, fragment of E. A. Seton to Cecilia Seton. June 1808 ; x. Journal to Amabilia Filicchi ; xvi, Souvay-Filicchi Copies, 1804-1808.

(3) Dubourg-Seton, 27 mai 1808, cité par White, *op. cit.* p. 221-223

(4) Seton-Stubbs, 29 février 1809 : iv, ASJCH.

(5) Seton-Carroll, 28 novembre 1806, *Baltimore Cathedral Archives* ; cette source est désormais désignée par le sigle BCA.

(6) Dubourg-Elèves, 15 juillet 1828, *fac-simile*, II, ASJCH.

bourg, supérieur de la communauté, comme il en avait été le fondateur (7).

Le 31 juillet 1809 (8), dix Sœurs s'assemblèrent à la ferme Fleming, à Emmitsburg, endroit préféré par M. Cooper. Peu de temps après, M. Dubourg donna une retraite à la petite Communauté (9). Evidemment les conversations de l'année précédente n'avaient pas été oubliées, car, lors d'une assemblée à laquelle prirent part le fondateur et la fondatrice, le 18 août 1809, la Communauté fut désignée sous le nom de : « *Sœurs de Charité de Saint-Joseph* » (10).

Et bientôt on lui chercha une règle définitive.

La Mère SETON ayant décidé, d'accord avec ses supérieurs ecclésiastiques, de modeler son Institut sur celui des « *Sœurs de Charité* » fondées par saint Vincent de Paul en France, on prit immédiatement des mesures pour se procurer les constitutions et règles de cette société, et on espérait, en même temps, que quelques-uns de ses membres viendraient dans le pays, afin d'aider de leur expérience et de leur exemple la communauté naissante de Saint-Joseph.

Cette commission fut confiée aux bons soins de Mgr Benoît J. Flaget, qui nommé évêque (11), se trouvait sur le point de partir pour la France.

Au début de novembre 1809, Mère SETON décrivait ainsi la situation de sa communauté :

« Vous rirez certainement quand je vous dirai que votre « *méchante petite sœur est placée à la tête d'une communauté* « *de saintes, dix âmes parmi les plus pieuses que vous puissiez* « *imaginer, en tenant compte que toutes ont moins de trente* « *ans. De plus, six autres postulantes attendent tous les jours,* « *que nous nous installions dans un local plus spacieux ou nous* « *pourrions les recevoir. Notre famille serait déjà très nombreuse* « *si je recevais la moitié de celles qui demandent à y entrer,* « *mais votre Révérende Mère doit être très prudente, de crainte* « *qu'en hiver nous n'ayons pas les moyens de gagner notre vie.* « *Cependant, comme Sœurs de Charité, nous ne devrions rien* « *craindre* » (12).

Le Père Dubourg partageait les soucis des Sœurs et désignait à Mère SETON les dames charitables auxquelles elle pourrait écrire pour leur demander assistance. « *C'est peut-être le moyen par lequel Dieu veut vous venir en aide, comme c'est celui par lequel saint Vincent de Paul a réalisé ses grandes fondations* » (13).

Peu de temps après, la Mère SETON comparait sa petite Communauté à l'Ordre fondé par saint Vincent de Paul. Répondant à son intime amie, Eliza Sadler, de New-York, qui venait de passer plus d'un an à Paris, elle glissait cette remarque :

« *...les renseignements qui vous ont été communiqués à notre sujet vous laissent peut-être dans l'incertitude sur ce*

(7) White, *op. cit.*, p. 253-254.

(8) *Corporation book*, Sisters of Charity of St. Joseph's, p. 4-5 ASJCH.

(9) *Mother Rose's Journal*, p. 6-7, ASJCH.

(10) *First Council Book*, p. 1, ASJCH.

(11) White, *op. cit.*, p. 261.

(12) Souvay, *Filicchi Copies*, 8 novembre 1809, xvi, ASJCH.

(13) Dubourg-Seton, 30 décembre 1809, 1, 1, Archives, Mt. St. Vincent-on-Hudson.

« *qu'est réellement notre communauté, mais si vous vous rap-
pelez la vie des Sœurs de Charité en France avant la Révolu-
tion et depuis cette époque, vous connaîtrez aussi notre com-
munauté* » (14).

En même temps, la Mère SETON écrivait de nouveau à Antonio Filicchi que la petite troupe avait rencontré de dures épreuves, mais avait commencé le travail désiré ; des activités charitables analogues à celles des premières Filles de la Charité en France. Le 20 février 1810 (15), les Sœurs passèrent à la « *Maison Blanche* », dont la construction avait été en grande partie assurée par Antonio et Filippo Filicchi (16). Deux jours plus tard, les Sœurs ouvraient une école gratuite pour les enfants du voisinage (17). Désireuses d'assister ces petits nécessiteux et manquant des ressources pour l'entretien de la Communauté, elles décidèrent d'ouvrir un internat ; le 14 mai 1810, les cinq premières pensionnaires arrivèrent de *Frederick* (18). La Mère SETON en informait Antonio Filicchi le 20 mai : « *J'ai une école très importante à diriger tous les jours, et l'entière responsabilité de l'instruction religieuse dans les pays environnants. On s'adresse de partout aux Sœurs de Charité qui sont, jour et nuit, au service des malades et des ignorants* » (19).

Mais, tandis que la communauté américaine prenait le nom et s'appliquait aux œuvres des Sœurs de Charité européennes, que devenait son ambassadeur, l'évêque Flaget ? En mai 1810, le missionnaire écrivait à son Supérieur général, le T. H. P. Jacques Emery, lui envoyant une lettre de M. Neuville, consul français à New-York, dans laquelle il était question du voyage des Sœurs de charité aux Etats-Unis et de la somme à payer pour leur traversée. Comme Mgr Flaget n'était pas sûr que la communauté américaine fût en mesure de fournir cette somme, et qu'il ne voulait avoir rien à se reprocher dans une affaire si importante, il communiquait à son Supérieur la lettre du consul. Mgr Flaget assurait que M. Antoine Garnier, alors à Saint-Sulpice, était au courant des pourparlers (20).

Que des Sœurs de Charité aient été désignées pour la mission américaine, cela ressort clairement de la lettre des Sœurs Marie Bizeray, Woirin et Chauvin, qui écrivaient de Bordeaux, le 12 juillet 1810 : « *A nos chères Sœurs aspirantes à la Compagnie des Filles de la Charité à la Montagne Sainte-Marie.* » Les Sœurs françaises avaient pris grand intérêt au récit de Mgr Flaget concernant la communauté américaine ; elles étaient impatientes de voir : « *Mes bonnes et chères Sœurs.* » De plus, les Américaines sont désignées comme : « *Mes bonnes Sœurs et bientôt chères compagnes* » (21). Le terme « *bientôt* » est significatif.

Le 18 juillet 1810, le Sulpicien J.-B. David, qui avait succédé à M. Dubourg comme Supérieur de la Communauté, écrivait à Mère SETON qu'il ne viendrait pas à Saint-Joseph avant la fin

(14) Seton-Sadler, 9 janvier 1810, VII, ASJCH.

(15) *Mother Rose's Journal*, p. 15, ASJCH.

(16) 10 mai 1810, XVI, ASJCH.

(17) *Mother Rose's Journal*, p. 15, ASJCH.

(18) *Journal of Sister Cecilia O'Conway, Seton Papers*, IV, 18 ASJCH.

(19) 20 mai 1810, XVI, ASJCH.

(20) Flaget-Emery, 28 mai 1810, Correspondance (Arch. Saint Sulpice, Paris). Ces archives sont désormais citées sous le sigle ASSP.

(21) *Seton Papers*, II, 13, ASJCH.

du mois ; il désirait saluer Mgr Flaget, attendu incessamment « *qui, dit-on, doit amener avec lui des Sœurs de Charité...* » (22).

Mgr Flaget arriva à Baltimore le 10 août 1810 (23). Il apportait les Règles et Constitutions des Filles de la Charité, mais n'amenait pas de Sœurs.

Mère Rose White résume ainsi la situation :

« *Mgr Flaget est rentré de France et nous a apporté les Règles, Constitutions et Conférences des Sœurs de Charité fondées par saint Vincent de Paul. Il avait la promesse que des Sœurs l'accompagneraient en Amérique ; l'argent du voyage avait été versé et nous étions ainsi assurées d'avoir les Règles et Constitutions, etc... Mais le gouvernement de Napoléon Bonaparte n'a pas autorisé les Sœurs à quitter la France.* »

Bien que l'on ne pût se procurer des Sœurs, les Règles et Constitutions et Conférences furent rapidement communiquées à la Communauté d'Emmitsburg (24).

A la fin de cette même année, la Mère SERON informa Mgr Carroll que, à la requête de M. David, elle expédiait les Constitutions des Sœurs de Charité, apportées par Mgr Flaget... (25).

On eut plus tard d'autres éclaircissements sur la défense faite aux Sœurs de Charité de se rendre en Amérique, par une communication de Bigot de Préameneu, ministre des Cultes, à Madame Letizia Bonaparte (Madame Mère), à qui Napoléon avait donné la charge des ordres religieux. Au début de 1811, le ministre des Cultes écrivait à « Madame Mère », lui communiquant une lettre de la Supérieure des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, relative au projet de départ de quelques Sœurs aux Etats-Unis. Cette lettre complétait une information antérieure. M. de Préameneu informait « Madame Mère » que, le 29 janvier, il avait écrit au ministre de la Police « *à l'effet de remédier à cet abus* » (26).

Que les Sœurs françaises fussent encore attendues ressort clairement d'une lettre de Mère SERON à Mgr Carroll (13 mai 1811). M. David, Supérieur de la Communauté, était sur le point de partir pour le Kentucky, et l'archevêque s'attendait évidemment à ce que les règles fussent alors établies. La Mère SERON affirme que les projets de M. David étaient liés à l'arrivée des Sœurs françaises. Elle se demandait aussi si les Sœurs françaises permettraient le pensionnat, et lui laisseraient la tutelle de ses cinq enfants. Elle faisait remarquer que la Sœur Servante, venant de France, n'aurait sur les Sœurs américaines, tant que Mère SERON resterait à Saint-Joseph, aucune autre autorité que celle que lui conférerait la Règle qu'elle allait apporter.

La Mère SERON attendait en toute simplicité et humilité les Sœurs françaises, et se demandait si elles l'accepteraient comme compagne. Son plus grand souci lui venait de la situation de sa fille aînée, *Aunna*, qui n'était ni élève, ni professeur, ni novice dans la Communauté. Le simple exposé de tant de problèmes divers montre que Mère SERON attendait les Sœurs françaises,

(22) *Ibidem*, 10.

(23) Rt. Rev. J. R. Bayley, *Memoirs of the Rt. Rev. Simon Gabriel Bruté* (New-York : D. and J. Sadler, 1861), p. 40.

(24) *Mother Rose's Journal*, p. 22, ASJCH.

(25) Seton-Carroll, 29 novembre-5 décembre 1810, 7-N-9, BCA

(26) Arch. Nat., Paris.

acceptait d'avance leurs règles et s'inquiétait de ce qui aurait pu l'empêcher d'être reçue dans la Communauté française (27).

En septembre 1811, la Mère SETON mandait à l'Archevêque :

« Les règles proposées sont presque telles que celles que nous avons dans le manuscrit original des Sœurs de France. Je n'ai jamais eu une pensée qui ne soit en concordance avec elles, dans la mesure où mes pauvres moyens me permettent de les observer » (28).

Une autre allusion au voyage des Sœurs françaises se trouve également dans une lettre de M. P. Boutan, de New-York, à M. Simon Bruté, qui avait accompagné Mgr Flaget depuis Bordeaux. Le signataire note qu'il a vu « l'excellente » Sœur Céleste durant son séjour à Bordeaux ; elle désirait, affirme-t-il, venir aux Etats-Unis, pour « former des postulantes » pour son ordre. Une agence de voyages avait promis la traversée à Sœur Céleste et à trois ou quatre autres Sœurs. En tout, dix-huit Sœurs avaient été désignées pour les Etats-Unis. Si aucun capitaine ne voulait les accepter sans passeport, elles espéraient pouvoir passer par les îles de la Manche (29).

L'entrée des Etats-Unis dans la guerre maritime franco-britannique, en 1812, peut expliquer pourquoi les Sœurs françaises ne réussirent pas à se rendre dans le Nouveau Monde.

C'est sans doute pour la même raison que Mgr Flaget et M. David ne cherchèrent pas à affilier directement à la Communauté française les Sœurs de Charité de Nazareth, récemment fondées dans le Kentucky. Au lieu de cela, on demanda à Emmitsburg d'envoyer un essaim à Nazareth ; la nouvelle communauté s'agrègerait à la plus ancienne, tout en conservant un noviciat séparé (30).

Malgré l'impossibilité où il se trouvait de maintenir un contact avec la France, le Conseil de la Maison Saint-Joseph suivait consciencieusement le modèle français, ainsi qu'en témoigne une question posée au début de 1814 : « Le noviciat peut-il être étendu à cinq ans, comme il l'est dans la Règle de saint Vincent pour nos Sœurs d'Europe ? » (31). L'emploi du terme « *ns* » semble impliquer au moins une étroite imitation.

Le 18 août de la même année, le Conseil refusa l'union avec les Sœurs de Charité de Nazareth, parce que leur fondateur, Mgr David, désirait un noviciat séparé pour le Kentucky. « Une telle organisation, disaient les Sœurs d'Emmitsburg, n'est pas en accord avec l'esprit de saint Vincent, tel qu'on le trouve dans les Constitutions des Sœurs de Charité françaises » (32).

En octobre 1814, et dans les mois suivants, M. Jean Dubois, Supérieur de la Communauté, envoya plusieurs lettres à Mgr Carroll. Cette correspondance concernait la demande réitérée d'affiliation, adressée par Mgr David, tant au Primat qu'au Conseil de Saint-Joseph. Les remarques de M. Dubois sont, en substance, les suivantes : Pour ce qui regarde la proposition de Mgr David d'un noviciat séparé pour le Kentucky, le Supérieur

(27) Seton-Carroll, 13 mai 1811, 7-N-11, BCA.

(28) Seton-Carroll, 5 septembre 1811, 7-N-13, BCA.

(29) Boutan à Bruté, 24 octobre 1811, II, 13, ASJCH.

(30) Sister Columba Fox : *The Life of Rt. Rev. John Baptist Mary David* (New-York : U.S. Catholic Historical Society, 1925), p. 72-74.

(31) *First Council Book*, p. 4, ASJCH.

(32) *Ibid.*, p. 16.

d'Emmitsburg allègue que cette décision ne pourra être adoptée tant qu'on n'aura pas reçu de France un avis favorable. Il sent qu'il ne doit pas dévier de règles soutenues par l'expérience et consacrées par la sainteté de saint Vincent. Le Supérieur continuait en affirmant :

« Les règles que je vous propose ne sont pas de nouvelles règles, greffées par nous sur les Constitutions de saint Vincent de Paul ; ce ne sont pas non plus des règlements locaux qui devraient être modifiés selon le climat et la manière de vivre des gens. Elles sont l'essence même, les traits fondamentaux de ces Constitutions, comme vous pouvez vous en rendre compte en parcourant les Constitutions des Sœurs de France, et la copie certifiée de leurs Règles, que je me propose de vous envoyer à la première occasion. Quoique l'institution de la Communauté ne soit pas l'adoption absolue de celle de saint Vincent, elle doit en présenter les traits essentiels et ne s'en écarter que lorsque les circonstances de pays, de climat, et l'œuvre d'éducation qu'on y a greffée l'exigeront, mais demeurer identique quand les circonstances ne diffèrent pas.... Le mot sous-prieure est un titre employé seulement chez les Religieuses et inconnu chez les Sœurs de Charité... Je vous enverrai par M. Bruté, les Constitutions et les Règles ci-dessus mentionnées, établies par saint Vincent et ses successeurs pour les Sœurs françaises, afin que vous puissiez y trouver le véritable esprit de leur institution. »

M. Dubois déclarait plus loin que les Sœurs de Charité de Saint-Joseph désignaient la Sœur responsable de l'établissement, du nom de « Sœur Servante », terme employé par les Sœurs françaises, dès l'époque des Saints Fondateurs. Ce titre fut donné à Sœur Rose White, quand elle fut nommée pour commencer la première mission, l'Asile Saint-Joseph, à Philadelphie, en 1814 (33). Le 11 janvier suivant, quand des Sœurs furent choisies, sur la proposition de Mère Serron, pour tenir la maison au Mont Sainte-Marie, Sœur Angèle fut également nommée Sœur Servante de la nouvelle Communauté (34).

Avec la chute de Napoléon, les communications reprirent avec l'Europe. En avril 1816, le consciencieux P. Dubois exposa au R.P. Antoine Garnier les multiples aspects de sa charge : le collège, le séminaire et la ferme du Mont Sainte-Marie, la paroisse de la Montagne, et celle du village, enfin la communauté. Il suggéra ensuite à son interlocuteur, professeur à Sainte-Marie de Baltimore, puis Procureur à Saint-Sulpice, à Paris :

« Je désire par-dessus tout être déchargé des Sœurs ; mais je ne vois pas d'autre solution que de les réunir à une autre communauté qui s'occupera d'elles. Si notre Supérieur l'approuve, je me mettrai en relations avec le Supérieur des Prêtres de la Mission, autrefois appelés Lazaristes, pour voir s'il ne serait pas possible de réaliser l'union avec les Sœurs de France, et d'obtenir en même temps un Supérieur et un Directeur qui, après avoir passé un an ou deux ici, pour apprendre la langue, prendraient soin de cet établissement. » (35)

Quelques prêtres de la Mission arrivèrent effectivement à Baltimore le 26 juillet 1816, mais ils étaient destinés à la Haute-Louisiane, diocèse de Mgr Dubourg. Originaires d'Italie, ils furent cordialement reçus par le Supérieur du Collège de

(33) Dubois-Carroll, 3-F-15, 16, 17, BCA.

(34) *First Council Book*, p. 20, ASJCH.

(35) Dubois-Garnier, 18 avril 1816, ASSP.

Sainte-Marie, Simon-Gabriel Bruté (36). Ce saint prêtre avait vécu au Mont Sainte-Marie entre 1812 et 1815, et avait lié une amitié durable avec Mère SETON, avec laquelle il se trouvait en communion d'esprit.

Il avait fréquemment correspondu avec elle lors de son séjour à Baltimore, et toutes les fois que les événements importants le motivaient. Quand arriva le groupe de douze Lazaristes, prêtres, séminaristes et frères coadjuteurs, M. Bruté communiqua à Mère SETON la joie que lui causait l'arrivée de ces nouveaux ouvriers dans la vigne du Seigneur.

Le 2 septembre 1816, la Mère SETON répondait :

« *Saint-Lazare. Communion. Invité les Sœurs à remercier pour l'arrivée des missionnaires bénis qui apportent la lumière à notre terre sauvage. Essayé de diriger la mienne à l'intention du bon M. Jordan, qui est mourant, et de M. Duhamel, qui a de grands soucis pour le jour de l'élection dans son petit Emmitsburg. Mais le cœur gardera son « Gloria » à travers toutes les vicissitudes journalières* » (37).

A la fin de cette même année, le 2 décembre, les Sœurs de Charité de Saint-Joseph se constituèrent en société (38). Dès la première assemblée, le paragraphe suivant fut inséré parmi les annexes des Constitutions :

3° *Pour autant que ladite Société des Sœurs de Charité de Saint-Joseph est établie sur le modèle des Sœurs de Charité instituées en France par saint Vincent de Paul, cette assemblée adopte les Règles et Constitutions de ladite Société, sauf celles qui seraient incompatibles avec les lois des Etats-Unis, de l'Etat de Maryland, ou de l'acte de constitution de notre Société* (39).

Dans le courant de 1818, M. Bruté retourna au Mont Sainte-Marie et y exerça une influence vincentienne qui prépara les voies de l'union avec la Communauté de France.

Mais il nous faut dire quelques mots du R.P. Bruté lui-même :

Connu dans son nouvel entourage sous le nom de « *l'Ange de la Montagne* », M. Bruté avait été préparé d'une façon curieuse à transmettre les convictions profondes de la France chrétienne. Né à Rennes, en Bretagne, le jeune Gabriel avait aidé les nombreux prêtres et religieux que sa pieuse mère cachait pendant la Grande Révolution. En quelques occasions, déguisé en mitron, il avait porté le Saint-Sacrement aux fidèles dans les prisons.

Après de brillantes études de médecine à Paris, ce disciple de Pinel et de Bichat reçut les plus hauts diplômes de l'Ecole de Médecine, en 1803. Refusant les postes élevés qu'on lui offrait, pour devenir prêtre, il fut ordonné prêtre en 1808. Entré à Saint-Sulpice, il fut nommé professeur de théologie dans sa ville natale. Il répondit ensuite à l'appel de Mgr Flaget, et l'accompagna aux Etats-Unis dans l'été de 1810. D'abord placé à Baltimore et affecté aux missions du dehors, M. Bruté vécut au Mont Sainte-Marie de 1812 à 1815. Pendant les trois années qui suivirent il fut Supérieur du Collège de Sainte-Marie, à Baltimore.

(36) Rt. Rev. Joseph Rosati, C.M., et al. *The Life of Very Rev. Felix De Andreis, C.M.* (Baltimore : Kelly, Hedian and Piet, 1861), p. 88-90.

(37) Selon-Bruté, 2 septembre 1816, XII, 55 ASJCH.

(38) *Corporation Book*, p. 1.

(39) *Ibidem*, p. 1.

En 1818, il rejoignit le R.P. Dubois à la Montagne, et devint aumônier de la Communauté (40).

Non seulement M. Bruté connaissait bien l'esprit de saint Vincent, mais il avait vu de près les Filles de la Charité. Pendant la Révolution, Mme Bruté avait abrité *Sœur Madeleine*, qui pendant des années avait visité les détenus de la prison de la Porte Saint-Michel, à Rennes. Le perspicace Gabriel communiqua ainsi ses observations :

« *Je me rappelle très bien le jour où Sœur Bonne, la Supérieure des Sœurs, ou plutôt la Sœur Servante, comme elles l'appellent, amena Sœur Madeleine à ma mère, tandis qu'elles étaient chassées de leur maison par les révolutionnaires... Le soir, elle dit à ma mère que c'était la première fois depuis quarante ans — le temps de la retraite excepté — qu'elle n'avait pas visité la prison, et que jamais la journée ne lui avait semblé si longue et si fatigante, sa première journée de paresse. La pauvre Sœur Madeleine resta chez nous longtemps, et nous aurions souvent été tentés de rire de sa simplicité, et du peu de connaissance qu'elle avait du monde, sans le grand respect que ma mère lui portait » (41).*

Il n'est pas étonnant que Mme Bruté ait si bien accueilli les Filles de la Charité, car sa propre sœur, née Saulnier-Vauxelle, fut Fille de la Charité pendant quarante-quatre ans. En septembre 1802, le jeune étudiant en médecine fut appelé au chevet de sa tante, mourante à la maison des Sœurs de la paroisse Saint-Roch, à Paris. Dans le portrait esquissé par la plume de son neveu, nous reconnaissons une vraie fille de Monsieur Vincent.

« *...elle était Fille de la Charité depuis 1758. Elle avait un cœur chaud et généreux, un caractère ferme. Entendue en affaires, toute consacrée à ses devoirs, elle aimait sa sainte vocation, avait été peinée de l'abandonner pour un temps, et l'avait reprise dès que cela lui fut possible. Extrêmement désintéressée, elle semblait ne jamais penser à elle-même, refusait tout adoucissement, toujours animée d'une confiance en Dieu qui ne faiblit jamais, même dans les circonstances les plus alarmantes. Son neveu... et moi-même assistâmes aux funérailles ; il y avait là quatre membres du Bureau de Bienfaisance, des délégués des douze Maisons de Sœurs de Paris, dont les quatre plus anciennes tenaient les cordons du poêle ; en outre, beaucoup de ses amis que je ne connaissais pas, et une véritable foule de pauvres gens » (42).*

Ayant été en relations avec des Filles de la Charité si exemplaires, M. Bruté était bien propre à former les Sœurs de Charité américaines, qu'il désigne souvent sous le nom de « *Filles de la Charité* ». Les méditations sur les vœux qu'il composa en 1819 sont toutes adressées à « *La Fille de la Charité* » (43).

Le 21 août 1820, le confesseur conseilla Mère SETON sur ses résolutions de retraite. « *L'esprit de saint Vincent, dit-il, votre esprit, est si bien résumé dans sa vie et ses conférences... relisez aussi la bonne Mademoiselle Le Gras...* » (44).

(40) Bayley, *op. cit.*, p. 1-53.

(41) *Ibidem*, p. 111-119.

(42) *Ibidem*, p. 211-212.

(43) XIII, 34 a-36 b inc. ; 38 a-b inc., ASJCH.

(44) XII, 16, ASJCH.

Mais, quelques mois après, le confesseur de la Mère SETON inscrivait la note suivante dans les registres paroissiaux : « 5 janvier 1821. Enterré à Saint-Joseph Anna-Elizabeth Seton, première Supérieure des Filles de la Charité établies dans cette paroisse en 1809 » (45).

Elizabeth avait réalisé les aspirations de sa jeunesse vers une vie à la fois active et contemplative, et la mention officielle de sa mort la désignait comme l'imitatrice de celles qui, les premières, avaient réalisé cet idéal, les *Filles de Monsieur Vincent*.

Une semaine plus tard, M. Bruté note : « *Les livres que j'avais prêtés à la Mère, qu'on me rapporte aujourd'hui... N° 26. Catéchisme des Filles de la Charité, et les maximes de saint Vincent* » (46).

Imaginant la Mère SETON comme observant ses propres fureilles, M. Bruté la dépeint comme notant les objets familiers qui se trouvent dans la chapelle :

« ...le portrait de notre cher Père saint Vincent... Au-dessous, des deux côtés, nos chères Sœurs de l'autre côté de l'Océan, occupées à leurs œuvres, comme pour nous servir de modèles... Adieu, saint Vincent... ou mieux, je vais vous voir dans le ciel, je l'espère. »

Tandis que le cortège quittait « *le petit bois* », la Mère s'adresse ainsi à ses filles : « *Souvenez-vous de rester toujours bien unies comme de vraies Filles de la Charité !* » (47).

Dans un memorandum du 4 mars, M. Bruté écrit :

« *Ses traductions, autre preuve de sa foi et de son zèle : 1. La Vie de saint Vincent, grand in-4° ; 2. La vie de Mademoiselle Le Gras ; 3. Les entretiens spirituels de saint Vincent de Paul...* » (48).

Dans une communication sans date, mais rédigée évidemment dans le but d'affermir la foi en la divine Providence, M. Bruté prophétise : « *Je vois sûrement ce que, grâce à la Providence... on peut attendre pour vous et pour ce simple début des commencements de l'esprit et des œuvres de saint Vincent... ô temps à venir !* » (49).

Sous un tel guide, le Conseil de Saint-Joseph continua à se tourner vers la France, comme le montre avec évidence une question proposée à la session du 4 juillet 1832 : « *Seconde question : serait-il opportun de demander des renseignements à la France sur les coutumes que nos Sœurs de France ont eues et celles qu'elles gardent encore actuellement ?* » (50)

En décembre de cette même année, le Conseil se demanda s'il fallait faire venir les novices à la Maison-Mère pour les premiers vœux : « *...désirant nous conformer à la Règle originale de saint Vincent, dans la mesure où il nous est possible de la connaître, mais considérant les inconvénients qu'il y aurait à rappeler les novices à la Maison-Mère pour les vœux, il est actuellement décidé qu'elles les prononceront en présence de leur Sœur Servante où qu'elle soit...* » (51).

(45) Registre paroissial, Eglise St-Joseph, Emmitsburg, Md. *sub die*.

(46) XII, B-10, 8 janvier 1821, ASJCH.

(47) XII, B-19, ASJCH.

(48) *Ibidem*, 100.

(49) *Ibidem*, 28 (21).

(50) *First Council Book*, p. 98, ASJCH.

(51) *Ibidem*, p. 11.

Trois ans plus tard, un grand sacrifice fut demandé à la Montagne et à la Vallée. Le fondateur de la maison du Mont Sainte-Marie, l'infatigable Supérieur des Sœurs de Charité, fut nommé troisième évêque de New-York. D'abord comme aumônier, puis pendant quinze ans, comme Supérieur, M. Dubois avait guidé la Communauté à travers les épreuves des années de la fondation. Comme son aide « *l'Ange de la Montagne* », le fondateur avait été providentiellement préparé à sa mission auprès des Filles américaines de saint Vincent. Né à Paris, d'une famille aisée, Jean-Thomas Dubois avait été un élève brillant du lycée Louis-le-Grand, comptant parmi ses camarades de classe Camille Desmoulins et Robespierre. Il entra ensuite au Séminaire Saint-Magloire, dirigé par les Oratoriens, où il rencontra deux de ses meilleurs condisciples : l'abbé McCarthy et celui qui allait devenir plus tard le cardinal de Cheverus. Ordonné prêtre avec dispense, à vingt-trois ans, l'abbé Dubois fut envoyé à la paroisse Saint-Sulpice et devint aumônier de l'Hospice des Petites-Maisons, rue de Sèvres. Dans ce vaste établissement, les Filles de la Charité assuraient un abri aux orphelins et une retraite aux aliénés.

La Grande Révolution trouva le jeune prêtre fermement opposé à ses empiètements sur les droits de l'Eglise et ceux de l'humanité. Forcé de s'enfuir sous un déguisement, l'ingénieur abbé atteignit Norfolk, en Virginie, en 1791. Des lettres de La Fayette lui valurent un accueil bienveillant de la part des notables de cette région, et le prêtre émigré obtint l'autorisation de dire la messe dans le Capitole, à Richmond. Patrick Henry lui enseigna l'anglais, tandis qu'il donnait des leçons de français pour gagner sa vie. Quand il sut bien la langue, l'abbé Dubois fut envoyé par Mgr Carroll en 1794, à la mission *Frédéric*, dans le Maryland.

Le rayon d'action de cet office s'étendait de la Pensylvanie à la Virgine, à travers le Maryland. A un moment, le P. Dubois fut le seul prêtre entre Baltimore et Saint-Louis. Dans sa vaste paroisse, il y avait un endroit qui, plus que tout autre, exerçait un puissant attrait sur le missionnaire exilé : c'était la paroisse de la Montagne, fondée par la famille Elder, en 1745. La vieille chapelle s'élevait encore à « *Pleasant Level* », à l'ombre d'une montagne protectrice que les premiers colons avaient baptisée « *La Montagne Sainte-Marie* ». Vers 1805, le P. Dubois commença l'érection d'une église paroissiale sur les pentes de cette montagne. Dévot à la Reine du Ciel, patronne de la France, le P. Dubois plaça la nouvelle église sous sa protection, choix excellent, puisque l'endroit lui-même lui était consacré. C'est à Elle que l'énergique missionnaire confia sa nouvelle école, le Collège Sainte-Marie commencé en 1808. Conçue comme un séminaire, cette école dédiée à la mère du premier Prêtre, acquit en moins d'un siècle, le titre glorieux de « *Mère des évêques* ».

En 1809, le P. Dubois offrit sa propre cabane aux premières Sœurs de Charité, dont la ferme de la vallée était en réparation. Cet acte d'hospitalité caractérise bien la générosité, l'oubli de soi du fondateur de la Montagne Sainte-Marie. Il aida les Sœurs à installer la « *Maison Blanche* », et souvent, durant ces années d'épreuve, remplit leur garde-manger qui, sans lui, fût resté vide. Bien qu'il accomplît le travail de six hommes, avec l'administration de deux paroisses, du séminaire, du collège, de la Communauté, le P. Dubois trouvait le moyen de composer

des méditations pour les Sœurs et de leur donner des conférences ; il était en outre leur directeur spirituel. Ses relations antérieures avec les Sœurs de Paris, l'étude consciencieuse qu'il avait faite de l'esprit de saint Vincent, le rendaient particulièrement apte à la formation des Sœurs (52).

Le successeur de M. Dubois, comme Supérieur général des Sœurs de Charité, fut le Sulpicien Louis-Régis Deluol. Il était destiné à réaliser le dessein de son prédécesseur, l'affiliation des Sœurs de Charité américaines à celles de Paris. Une impulsion nouvelle avait été donnée à ce mouvement par une décision du T.H.P. Antoine Garnier, Supérieur général de Saint-Sulpice, qui avait naguère fait partie de la première colonie de Sulpiciens envoyée à Baltimore par M. Emery. Le nouveau Supérieur général, qui connaissait bien les activités de ses confrères américains, pensait que le temps était venu de passer à d'autres mains toutes les obligations étrangères à leur œuvre principale : les séminaires ecclésiastiques. Cette politique ne pouvait évidemment être réalisée en une seule fois ; par exemple, la charte du Collège Sainte-Marie, en 1806, stipulait que le collège serait maintenu trente ans. La nomination de M. Deluol, en 1829, comme supérieur du Collège Sainte-Marie et des Sulpiciens des Etats-Unis devait aider la réalisation des désirs du Supérieur général. En tant que Supérieur en Amérique, M. Deluol était aussi protecteur des Constitutions de la Communauté des Sœurs ; en conséquence, il nomma le R. John Hickey pour prendre soin de la Communauté. M. Deluol présida de nombreux Conseils à Saint-Joseph, même pendant que le P. Hickey était en fonctions. En 1841, M. Deluol reprit la charge de Supérieur général des Sœurs, et pendant les années suivantes, il s'efforça de réaliser l'union de ses administrées avec les Sœurs de Charité françaises (53).

C'est pendant le premier mandat de M. Deluol que le premier appel d'un fils de saint Vincent atteignit les Sœurs. L'évêque lazariste de Saint-Louis, Mgr Joseph Rosati, utilisa l'influence de son vieil ami, M. Bruté, pour procurer des Sœurs à la direction d'un hôpital à Saint-Louis. L'évêque désirait « *les Filles de Saint-Vincent* », et les déclarait nécessaires au nouvel établissement (54).

Appuyant la demande de Mgr Rosati, M. Bruté disait : « *L'appel d'un évêque est celui du Seigneur : un évêque si saint, vrai fils de saint Vincent* » (55).

Le Conseil accepta le projet, et envoya quatre Sœurs pour commencer le premier hôpital à l'ouest du Mississipi ; l'Institution prit le nom d'*Hôpital Mullanphy* à Saint-Louis. A la fin de novembre 1828, l'évêque exprima sa satisfaction :

« *J'ai découvert avec plaisir que les Filles de Saint Vincent d'Amérique ont parfaitement réussi à acquérir les vertus qu'il a transmises en précieux héritage, à ses filles de France. Il faut reconnaître que la Maison de Saint-Joseph est aussi*

(52) Rev. John McCaffrey, *Discourse on the Rt. Rev. John Dubois, D.D.* (Gettysburg : H. C. Neinstedt, 1843), *passim*.

(53) Charles G. Herbermann, *The Sulpicians in the United States* (New-York : The Encyclopedia Press, 1916), p. 197-214 *inc. et passim*.

(54) Rosati-Bruté, 23 juin 1828 (Copie Bruté), *Copie-lettres*, v, 1, ASJCH.

(55) Bruté-Decourt, 2 octobre 1828, XIII, ASJCH.

propre que celle de Paris à transmettre l'esprit aimable du Saint Fondateur aux Sœurs de Charité. » (56)

Peu de temps après, le même évêque demandait d'autres sœurs, cette fois pour La Nouvelle-Orléans (57). Il voulut donner plus de poids à sa requête par une visite qu'il fit à Saint-Joseph, le 22 octobre 1829. Plusieurs autres prélats faisaient partie du groupe qui s'arrêta à la Vallée, après le premier Concile de la Province de Baltimore. On a noté que Mgr Rosati officia aux vêpres et dit la messe deux fois, mais sans donner d'autres détails (58). Mention ignorée du passage du premier Lazariste dans une vallée toute pleine de l'esprit de saint Vincent !

Il est remarquable que la visite de l'évêque vincentien, vingt ans après la fondation des Sœurs de Charité, précéda de vingt ans, leur admission dans la grande famille de saint Vincent.

Mgr Rosati cultiva soigneusement cet esprit de saint Vincent qu'il avait remarqué chez les Sœurs. Moins d'un an après leur arrivée, il avait donné une retraite aux Sœurs de l'Hôpital *Mullanphy* (59). En dépit des travaux qu'exigeait ce diocèse immense et toujours en voie d'accroissement, l'évêque pouvait écrire aux Supérieurs de Saint-Joseph, en 1832 : « *Elles font régulièrement une retraite, que je leur prêche, et depuis la retraite, pour continuer le bien qu'elle a fait, chaque jeudi, je donne aux Sœurs une instruction selon mes moyens* » (60).

Au moment où les Sœurs américaines commençaient à profiter de l'excellente direction de Mgr Rosati et des autres Lazaristes, un incident sérieux vint menacer le gouvernement de Saint-Joseph, imité de celui des Sœurs françaises. Les traditions de la Communauté n'y font aucune allusion et il est possible qu'il n'ait été connu que de ceux qui ont assisté au deuxième Concile provincial. Le Supérieur de Saint-Sulpice a ainsi résumé la crise :

« *Au second Concile provincial, en 1833, un évêque ou quelques évêques proposèrent d'intervenir, et Mgr Bruté, qui n'était alors que théologien, se leva et fit observer aux Pères que s'ils avaient à cœur l'intérêt de cette communauté, lequel concordait avec leur propre intérêt, ils lui laisseraient le gouvernement qu'elle avait eu jusqu'alors. Ils y consentirent* » (61).

Ce changement dans l'administration de la Communauté aurait sans doute placé les Sœurs sous la dépendance directe des évêques.

L'intrépide champion de celles qu'il désignait habituellement sous le nom de « *Filles de la Charité* », le maître en théologie de la jeune Eglise d'Amérique, reçut bientôt l'ordre de quitter le poste qu'il aimait au séminaire de la Montagne et en même temps son ministère auprès des Sœurs de la Vallée. Il essaya, mais en vain, de refuser l'évêché de Vincennes (62) et Mgr Bruté, évêque nommé, partit pour l'Ouest. Ne possédant même pas l'argent du voyage, l'ancien aumônier eut le plaisir de se le voir

(56) Rosati-Decount, 27 novembre 1828, *Letter Book*, v. 2, ASJCH.

(57) Rosati-Love, 19 avril 1829, *ib dem*, 3.

(58) *Annals*, III, p. 254 a-255, ASJCH.

(59) Rev. Frederick J. Easterly, C.M. *The Life of Rt. Rev. Joseph Rosati, C.M.* (Washington, Catholic University, 1942), p. 127.

(60) Rosati-Decount, 11 février 1832, *Letter Book*, v. 8, ASJCH.

(61) De uol-Eccleston, 30 octobre 1846, 24-Q-12, BCA.

(62) Bruté-White, 1834, XIII, 70, ASJCH.

offrir par Mère Rose, en témoignage de la gratitude de toutes les Sœurs, que le saint missionnaire breton s'était efforcé de guider vers la perfection de leur état (63).

De son cher Vincennes, les pensées de l'évêque se tournaient souvent vers le Maryland, à sept cents milles vers l'Est. Sa lettre de bonne année contenait de petits signets enlumines, suggérant des pensées comme celle-ci : « *Humilité, charité, simplicité, pratique constante pour cette année 1835. O trésor ! O véritable esprit d'une Sœur de Charité !* » (64).

Cette année, à l'aube de laquelle il rappelait aux Sœurs les vertus fondamentales de leur état, devait les rapprocher de la Vierge Immaculée. En juin, la décision suivante fut prise :

« *Le Conseil a décidé aujourd'hui que la messe serait offerte chaque samedi pour la gloire et l'adoration de Dieu tout-puissant, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, pour le bien spirituel de la Communauté dans ce pays et à l'étranger — et aussi pour sa prospérité temporelle, dans la mesure où il plait à Notre-Seigneur que nous la lui demandions. — Les honoraires de messe seront donnés au prêtre qui dit la messe de communauté, lequel sera prié de célébrer la messe votive en l'honneur de la Sainte Vierge* » (65).

Ainsi honorée, « l'Unique Mère des Filles de la Charité », comme sainte Louise appelait Notre-Dame, ne tarda pas à faire rayonner sa maternelle influence sur cette vallée qui, dès le début, portait son nom. Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, qui, cinq ans auparavant, avait prédit la réunion d'une « Communauté » à la Compagnie des Fillés de la Charité, envoya sa médaille à Saint-Joseph dans les circonstances que voici : Sœur Scholastica Bean, sujet exemplaire reçu par Mère Seron, travaillait vaillamment en dépit d'une frêle santé. Dans l'été de 1835, elle tomba dans un état de complète prostration. Mais son état désespéré ne diminuait en rien ses facultés mentales.

« *Dans cet état, M. Chanche lui fit une visite, et lui donna une médaille appelée Médaille Miraculeuse. Ceci sembla redoubler la confiance de la malade en notre Mère Immaculée ; elle demanda avec instance de mourir le jour de sa fête et obtint cette faveur contrairement à toutes probabilités humaines. En effet, les médecins regardaient comme impossible qu'elle vécut plus de vingt-quatre heures ; or, elle tint encore plusieurs jours et mourut, à quatre heures, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge...* » (66).

Une autre circonstance montrera plus tard que la dévotion à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse était fermement introduite dans la Vallée.

Le 6 octobre suivant, Mgr Eccleston, archevêque, présidait le Conseil de Saint-Joseph. Des questions d'importance furent discutées, à la satisfaction du Protecteur des Constitutions. M. Deluol, Sulpicien, qui était aussi présent (67). Le compte rendu note :

« *...Cette Maison-Mère doit-elle conserver sur les établissements séparés, la même juridiction qu'elle a jusqu'à présent exercée sur eux ? Un changement sur ce point semble désirable,*

(63) *Ibidem*, 71.

(64) *Ibidem*, 39 (29).

(65) *Second Council Book*, p. 63. ASJCH.

(66) *Mother Rose's Journal*, 8 septembre 1835. ASJCH.

(67) *Journal de M. Deluol*, 6 octobre 1835, ASMS.

spécialement pour ce qui regarde les établissements les plus éloignés de la Maison-Mère, d'autant que l'expérience montre que parfois il est difficile de les gouverner avec succès à une telle distance. Cependant, ce projet doit être mûri. On pourrait demander des informations en France, et chaque membre du Conseil devra y penser sérieusement » (68).

La décision d'obtenir des informations de France fait écho aux procès-verbaux des conseils du temps de Mère SÉTON et prépare les voies à un rapprochement dont la date ne peut être fixée avec certitude, mais dont la réalité est indéniable. Deux sources (69) placent le fait en 1835 ; une autre le localise en 1837.

Il a été assuré qu'en 1835, « Mgr Eccleston demanda au Visiteur provincial des Lazaristes, M. Timon, devenu plus tard évêque de Buffalo, de presser le Supérieur des Lazaristes de France de réaliser l'union de la Communauté américaine avec les Filles de saint Vincent de Paul. Les Supérieurs de France n'approuvèrent pas le projet » (70).

Comme la décision prise à Saint-Lazare, à Paris, le 2 septembre 1835, érigeant une province américaine avec M. John Timon, comme Visiteur, parvint aux États-Unis en novembre de la même année (71), il est bien improbable que de tels pourparlers aient eu lieu en 1835. Mais on raconte que M. Timon s'arrêta à Baltimore quelque peu avant la fin du mois d'août 1837, alors qu'il allait en Europe. Mgr Eccleston offrit alors au Visiteur des Lazaristes le Collège du Mont Sainte-Marie « et le soin des Sœurs de Charité d'Amérique » (72). Qu'une proposition de ce genre ait eu lieu, ressort clairement d'une lettre de Mgr Rosati à M. Timon, le 8 juillet 1840, lettre dans laquelle le prélat dit, à propos de Sainte-Marie : « Vous savez que l'archevêque de Baltimore verrait avec plaisir ce collège entre les mains de la Congrégation. Il l'avait déjà offert » (73).

A son retour d'Europe, M. Timon et les clercs qu'il avait recrutés durent s'arrêter un certain temps à La Nouvelle-Orléans. Sur l'invitation de Mgr Blanc, le Visiteur donna une retraite aux Sœurs établies dans cette ville. En janvier 1838, Mgr Bruté, qui avait été envoyé dans le Midi à cause de sa santé chancelante, écrivait qu'il « aidait à entendre les confessions de la retraite — qu'elles ont le bonheur d'avoir par M. Timon... » (74).

Puisque Paris n'acceptait ni l'administration du Collège Sainte-Marie, ni la charge des Sœurs Américaines, il est plutôt surprenant de lire une lettre de la Très Honorée Mère Marie Carrère, de la rue du Bac, à Paris, à la Mère Rose White, de Saint-Joseph. La lettre remercie pour « ce témoignage flatteur de votre estime pour notre Communauté... » Mgr Eccleston, archevêque de Baltimore, avait fait une visite à la Maison-Mère et apporté le présent auquel il est fait allusion. La Très Honorée Mère envoya par le prélat un souvenir à la Mère Rose, « un

(68) *Second Council Book*, p. 85, ASJCH.

(69) Herberman, *op. cit.*, p. 229 ; Fox, *op. cit.*, p. 180.

(70) Herberman, *loco citato*.

(71) Easterly, *op. cit.*, p. 139-142.

(72) Rev. Charles G. Deuther, *Life and Times of Rt. Rev. John Timon* (Buffalo : privately printed, 1870), p. 62.

(73) Rosati-Timon, 8 juillet 1840, VP, AUND.

(74) Bruté-White, 20 janvier 1838, xiii, 89 (5), ASJCH.



Paris : 2 mai 1950 : Mgr Patrick O'BOYLE, Archevêque de Washington
reçu par M. Robert SCHUMAN, ministre des Affaires étrangères.



Monseigneur LARQUERE Emile
(16 mai 1869-4 juillet 1948)



M. LEVECQUE Jules
(28 février 1879-20 mars 1949)



LE BOUSCAT, près Bordeaux (1933)

De gauche à droite. *Debout* :

Jean-Baptiste BRIFFON (26 septembre 1859-14 septembre 1944). — Maurice COLLARD (né le 12 septembre 1881). — Joseph PRUN (28 juillet 1863-5 octobre 1949). — Jean RIGAUD (7 novembre 1860-1^{er} juin 1941). — Aristide CHATELET (né le 15 janvier 1877).

Assis :

Mgr Marie-Joseph POTIER (26 août 1873-3 mai 1950). — M. LARQUERE, administrateur en Guyane. — Mgr Emile LARQUERE (16 mai 1869-4 juillet 1948). — Bernard MARLATS (13 avril 1862-19 janvier 1950).

gage de la participation réciproque que nos deux communautés doivent avoir entre elles aux mêmes prières et bonnes œuvres » (75).

Quelques jours après que cette lettre eut été écrite, « *l'Ange de la Montagne* » entraît dans sa *chère éternité* (76). Sa profonde compréhension des enseignements de saint Vincent avait marqué les Sœurs américaines d'une ineffaçable manière, et leur avait ouvert la route qui conduisait à leur affiliation avec les vraies Filles de saint Vincent.

L'année suivante, 1840, Mgr Rosati, alors à Paris, discuta à fond avec le Visiteur des Etats-Unis, la situation des Sœurs de Charité d'Amérique.

Je suis formellement d'avis que si nos Sœurs américaines pouvaient être unies à celles de France, cela produirait un bien immense. L'expérience des siècles, réalisée en France, profiterait grandement à nos jeunes Institutions. J'ai parlé en ce sens à la fois à la Supérieure des Sœurs et au Supérieur général de la Congrégation ; non seulement, ils y consentent, mais le désirent ardemment. J'ai mentionné ce qui, peut-être, pourrait causer quelques difficultés : l'habit et le pensionnat de jeunes filles. J'ai fait observer que le costume des Sœurs de France serait difficilement adopté en Amérique ; ils ne l'exigeraient pas : en Espagne, les Sœurs de Charité n'ont pas le même habit, et ils n'attachent pas grande importance à ce point. — Pour ce qui regarde le pensionnat, à la Maison-Mère on a compris aussi très bien les motifs pour lesquels une exception à la Règle, dans ce cas unique, pourrait être permise : la nécessité où l'on se trouve de faire vivre le noviciat et aussi d'avoir les moyens de donner une formation convenable aux jeunes Sœurs, destinées à enseigner dans les Orphelinats et dans les écoles gratuites pour les pauvres.

On demande naturellement que les Sœurs soient sous la direction de la Congrégation de la Mission, comme en France : et ceci, je pense, serait très facile, si vous acceptiez la direction du Collège d'Emmitsburg.

Vous savez que l'Archevêque de Baltimore le verrait avec plaisir entre les mains de votre Congrégation. Il l'avait déjà offert. Je n'ai reçu aucun mandat, ni de nos Sœurs américaines, ni de l'Archevêque, pour intervenir dans cette affaire ; mais j'ai seulement sondé leurs dispositions, et je les ai trouvées très favorables. Mais, j'écrirai sur ce sujet aux Sœurs, c'est-à-dire à leur Supérieur, et à l'Archevêque. Cependant, il faudrait que le Collège d'Emmitsburg soit sous la direction de votre Congrégation » (77).

On peut conclure de la lettre ci-dessus que Mgr Rosati avait l'intention de communiquer son point de vue à Mgr Eccleston et à M. Deluol. Il en parla amicalement comme suit à Mère Xavier Clark :

« Avant de quitter les Etats-Unis, je ne croyais pas opportune votre union avec les Sœurs de France ; mais maintenant j'ai changé d'avis et je souhaite que vous puissiez la réaliser. J'ai écrit à ce sujet à M. Timon et à Monseigneur l'Archevêque » (78).

(75) Carrère-White, 19 juin 1839, *Letters from France*, 1, ASJCH.

(76) Bayley, *op. cit.*, p. 86-87.

(77) Rosati-Timon, 8 juillet 1840, VP, AUND.

(78) Rosati-Clark, 18 décembre 1840, *Letter Book*, v, 25, ASJCH.

On ne trouve pas trace d'autres initiatives prises à cette époque. Mais en juin 1841, M. John Timon fut l'hôte de M. Deluol, au séminaire Sainte-Marie, alors qu'il était en route pour l'Europe (79). Des problèmes concernant la Communauté, discutés au Conseil du 6 octobre 1835, paraissent avoir été examinés et traités, comme on peut le conclure, d'une communication de M. Timon, peu de temps après son arrivée à Saint-Lazare. A la demande de M. Deluol, le Visiteur américain s'était informé des devoirs des visitatrices, et du moyen de s'en acquitter (80). Ces renseignements furent utilisés en 1844, quand des Sœurs furent nommées visitatrices pour les établissements du Nord et du Sud (81).

Mais, ni le Visiteur lazariste, ni les Supérieurs Majeurs ne désiraient particulièrement l'affiliation des Sœurs américaines. On peut le conclure d'une audience accordée par le Très Honoré Père, M. Jean-Baptiste Nozo à M. Jean Timon, en novembre 1841. Le Visiteur américain demanda des Filles de la Charité volontaires, qui viendraient de France, d'Italie ou d'Irlande, pour une fondation à Galveston, dans le Texas. Il y désirait des œuvres multiples, semblables à celles que les Sœurs américaines avaient déjà fondées à Saint-Louis et à La Nouvelle-Orléans. Il pensait même organiser sous le même toit, école, hôpital et orphelinat. Le projet fut bien accueilli. Au cours de ses visites rue du Bac, M. Timon éveilla un grand enthousiasme pour la future mission du Texas. L'intérêt de la double famille pour cette région était accru par le miracle de la Médaille Miraculeuse qui s'était produit à Nacogdoches en 1841 (82).

A son retour aux Etats-Unis, M. Timon reprit son ministère de prédicateur de retraites auprès des Sœurs. Il en donna une, en février 1842, aux Sœurs de l'Hôpital de la Charité, à La Nouvelle-Orléans (83).

Dans le courant de l'année 1841-1842, les Lazaristes s'établirent au Séminaire Saint-Charles Borromée, à Philadelphie. Ils commencèrent alors à confesser les Sœurs de la région, et à leur donner fréquemment des conférences (84).

Vers la fin de la même année, Mgr Blanc demanda aux Lazaristes d'accepter une paroisse à La Nouvelle-Orléans, ainsi que la charge spirituelle de l'hôpital et de l'asile dirigés par les Sœurs américaines. Le manque de personnel obligea le Visiteur à décliner cette offre (85).

Paris n'avait pas oublié la demande faite par le Visiteur américain, demande réitérée en mars 1842, d'envoyer des Sœurs à Galveston (86). M. Jean-Baptiste Etienne, alors procureur général, informa M. Timon qu'aucune décision ne pourrait être prise avant la prochaine Assemblée générale. Beaucoup de Sœurs

(79) *Journal de M. Deluol*, 4 juin 1841, ASMS.

(80) Timon-Deluol, 28 juillet 1841, *Letter Book*, VII, Supplément. ASJCH.

(81) *Chronological Table*, 22 juillet 1841 ; O'Reilly-Clark, 19 décembre 1844, ASJCH.

(82) Rev. Ralph Bayard, C.M. *Lone-Star Vanguard* (St. Louis : The Vincentian Press, 1945), p. 249.

(83) *Ibidem*, p. 265.

(84) Maller-Grace, 20 septembre 1865, *Letter Book*, VII, 57, ASJCH.

(85) Bayard, *op. cit.*, p. 281-282.

(86) *Ibidem*, p. 250.

désiraient ardemment se consacrer à la mission de Galveston (87).

Le Visiteur des Etats-Unis passa dans l'Est, une partie du printemps et de l'été de 1842. En mai, il vint à Baltimore, et, avec son hôte, M. Deluol, il demanda audience à Mgr Eccleston. M. Deluol note : « *Monsieur propose à M. Timon de prendre le collège de la montagne, et moi, dans ce cas, je lui propose le gouvernement des Sœurs de la Charité ; il verra* » (88).

Le lendemain, le Visiteur Lazariste quittait Baltimore pour Frederick et Emmitsburg (89). Ce qui pouvait être un voyage de reconnaissance ne dut pas se prolonger beaucoup, car, le 1^{er} juin, nous le trouvons à Philadelphie (90). Le 3 juillet, il était à Baltimore, d'où il répondit à une lettre de Mère Xavier Clark. Après avoir exprimé son estime pour elle et les Sœurs américaines, et reconnu qu'elles et les Lazaristes « *tenaient leurs règles d'un père commun* », leur offrant ses services si elles les désiraient, il promettait de « *recommander au Dieu tout-puissant* » les questions mentionnées dans la lettre de la Mère. Le Lazariste ajoutait ensuite avec insistance :

« *J'ai appris avec peine qu'on raconte que je vais accepter en charge du Collège de Saint-Joseph. — Je n'en ai jamais eu le désir ; au contraire, je désire beaucoup que cela n'arrive pas, tant pour le collège Saint-Joseph que pour n'importe quel autre collège. Tels sont mes sentiments ; tels ils ont été depuis bien des années* » (91).

M. Timon partit pour l'Ouest, le 4 juillet (92). C'est sans doute pendant le mois précédent qu'il donna une retraite à Saint-Joseph, à la demande de M. Deluol. C'était la première retraite prêchée par un Lazariste dans la Vallée, et un certain nombre de Sœurs informèrent leurs Supérieurs de leur désir de s'affilier aux Sœurs françaises. M. Timon ne les encouragea que faiblement, affirmant que Paris imposerait sans doute à la Maison-Mère de Saint-Joseph, l'abandon du pensionnat (93).

Non seulement M. Timon ne voulait pas accepter la charge des Sœurs américaines, mais il assurait le Père Etienne que l'invasion du Texas par les Mexicains ne s'opposerait que pour un temps à la fondation d'une maison à Galveston par les Sœurs européennes. La paix reviendrait bientôt et ouvrirait aux Sœurs un large champ de bien à accomplir (94).

Tandis que le Visiteur américain écartait la perspective de diriger les Sœurs américaines, et ne comptait pour ses œuvres de Galveston que sur un groupe de Sœurs européennes, un prélat de l'Est, au contraire, s'inquiétait de leur situation. Envoyant au Primat les questions à traiter au Concile, le coadjuteur de New-York ajoutait :

« *En outre bien que ce soit peut-être une matière étrangère en soi aux délibérations du Concile comme tel ; cependant, il me semble que le nombre grandissant des Sœurs de Charité, étoit-*

(87) *Ibidem*, p. 249-250.

(88) *Journal de M. Deluol*, 24 mai 1842, ASMS.

(89) *Ibidem*, 25 mai 1842.

(90) Frenaye-Clark, 1^{er} juin 1842, *Letter Book*, vi, 100, ASJCH.

(91) Timon-Clark, 3 juillet 1842, *ibidem*, 55.

(92) *Journal de M. Deluol*, 4 juillet 1842, ASMS.

(93) *Chronological Table*, p. 67 a ; *Annals 1846-1850*, p. 338, ASJCH.

(94) Bayard, *op. cit.*, p. 283.

gnées de leur centre, la Maison-Mère, demanderait une modification de leur organisation » (95).

Avant la fin de l'année 1842, la Communauté apprenait que son père dans le Christ, celui qui avait été son Supérieur dévoué pendant quinze ans, était allé recevoir la récompense de ses travaux. Le coadjuteur de Mgr Dubois écrivait :

« Notre bon père, Mgr Dubois est entré dans l'éternel repos. Il est mort hier à dix heures... Il se rendait compte de son état... et sa mort a été ce qu'on pouvait la prévoir, après une si longue vie passée au service du Divin Maître. Il a reconnu tout le monde, quoiqu'il ne pût pas beaucoup parler. Mais ses lèvres ne cessaient de prier et l'ardeur passionnée avec laquelle il baisa son crucifix jusqu'au dernier moment montra bien à quel point son cœur était prêt. »

Mgr Hughes ajoutait qu'il s'était hâté d'informer « une communauté... si intimement mêlée au souvenir de ce bon et fidèle serviteur... » (96).

Avec une vigilance comparable à celle de l'apôtre saint Paul, Jean Dubois avait guidé et protégé les Sœurs de Charité américaines. Il leur avait appliqué avec succès l'expérience acquise à Paris, quand « il avait lui-même le soin de quarante Sœurs de Charité, qu'il correspondait avec la Sœur Supérieure et lui rendait visite... » (97). Le missionnaire français avait soigneusement dirigé les Sœurs américaines dans la spiritualité caractéristique de saint Vincent. Mgr Dubois, même lorsqu'il eut quitté le Maryland, ne cessa de rappeler la Communauté à son esprit primitif, et les Sœurs appréciaient sa sollicitude pour leur perfection.

L'intérêt qu'il leur portait s'étendait aussi bien aux choses temporelles qu'aux choses spirituelles. Comprenant les inconvénients qu'amenait la situation éloignée de la Maison-Mère de Saint-Joseph, et observant que la Communauté pouvait trouver des sujets à New-York, le bon évêque avait pensé « transférer la Maison-Mère de la Vallée de Saint-Joseph à la Métropole, projet qui ne reçut pas l'assentiment de l'Archevêque, Mgr Maréchal » (98). On a dit quelquefois que Mgr Dubois aurait désiré qu'une maison-mère fût fondée dans sa ville épiscopale, mais une telle suggestion est en opposition formelle avec l'attitude qu'il avait adoptée devant Mgr Carroll en 1814, alors que, Supérieur de la Communauté, il soutenait le principe de l'unité de gouvernement.

Le 11 janvier 1843, les Sœurs américaines furent agrégées à l'Archiconfrérie du Cœur Immaculé de Marie, établie à Notre-Dame-des-Victoires à Paris (99). Cette archiconfrérie était issue des apparitions de la Médaille Miraculeuse. Les deux dévotions étaient déjà connues à Saint-Joseph : au chapelet de Mère Rose White, qui mourut en 1841, étaient attachées deux médailles : la Médaille Miraculeuse, et celle de l'Archiconfrérie du Cœur Immaculé de Marie (100). Les Sœurs américaines témoignaient ainsi leur dévotion à la Vierge Immaculée qui avait choisi, pour

(95) Hughes-Eccleston, 5 décembre 1842, 25-E-7, BCA.

(96) Hughes-Clark, 21 décembre 1842, *Letter Book*, vi, 116, ASJCH.

(97) Dubois-White, non daté, *Letter Book*, II, ASJCH.

(98) Herbermann, *op. cit.*; p. 227.

(99) Attestation du 11 janvier 1843, *History of St. Joseph's Central House*, ASJCH.

(100) *Mother Rose White's Rosary*, ASJCH.

y donner ses audiences, la chapelle des Filles de la Charité de la rue du Bac.

En juillet 1844, le Conseil nomma Sœur Rosalia Green, Visitatrice des Missions de New-York, Brooklyn, Albany, Utica et Boston (101). Elle commença sa tournée quelque temps après, à la fin de ce mois (102).

En décembre suivant, Sœur Loretto O'Reilly rendit compte de sa charge de Visitatrice de la région Louisiane-Alabama (103).

Suivant une coutume apparemment bien établie, M. John Timon, Lazariste, donna une retraite aux Sœurs de Charité de l'Hôpital de La Nouvelle-Orléans, en mars 1845 (104).

Le 25 mars, la Mère Xavier Clark, dont le mandat allait bientôt expirer, fit démolir la « *Maison Blanche* » pour en séparer nettement les différentes sections. Elle fut dans la suite rebâtie à l'ouest de son premier emplacement, pour servir d'orphelinat qui serait rattaché à la Maison-Mère (105). On plaça dans les fondations plusieurs médailles miraculeuses (106).

En mai, M. Timon, en route pour la France, rendit visite à M. Deluol, au Séminaire Sainte-Marie, à Baltimore. Ce dernier remarqua que son hôte était *bien soucieux* (107). C'est peut-être lors de cette entrevue que M. Deluol reprit le sujet de l'affiliation de la Communauté, mais il s'aperçut bientôt que les « *idées du saint homme n'étaient pas favorables à mon projet* » (108).

Le 21 juillet 1845 eut lieu l'élection de la Supérieure générale à Saint-Joseph. C'est la première fois que nous avons quelques détails sur cette cérémonie. Les Sœurs professes, au nombre de soixante-neuf, se rassemblèrent dans la crypte. L'élection commença, puis elles passèrent dans la chapelle proprement dite. M. Deluol, en tant que Supérieur, reçut les votes à la sacristie. La Mère Etienne Hall obtint quarante-neuf voix (109). Cette descendante d'une des plus anciennes familles catholiques du Maryland était la première qui n'eût pas été formée par la Fondatrice. Première Sœur Servante de Saint-Jean, à Utica, Directrice du pensionnat, Maitresse des novices et Econome, la nouvelle Mère avait déjà fait ses preuves (110).

Pendant ce temps, M. Timon était arrivé à Paris, où une lettre de Mgr Ogin, alors à Turin, vint le rejoindre. Le Vicaire apostolique du Texas avait demandé au Père Etienne des Filles de la Charité pour Galveston et San Antonio. Le prélat demandait au Visiteur des Etats-Unis de hâter la conclusion de l'affaire, rue de Sèvres (111).

En 1845, le T.H.P. Louis de Courson, nouvellement élu Supérieur général de Saint-Sulpice, ordonna définitivement à sa province d'Amérique d'abandonner toutes les œuvres surajoutées, et garder seulement leur objectif premier, la direction des

(101) *Council Book* 1829-1853, p. 9. ASJCH.

(102) *Chronological Table*, p. 69 a, ASJCH.

(103) O'Reilly-Clark, 19 décembre 1844, *Letter Book*, vi, 37. ASJCH.

(104) Bayard, *op. cit.*, p. 348.

(105) *Mother Seton's House*, ASJCH.

(106) ASJCH.

(107) *Journal de M. Deluol*, 27-28 mai 1845, ASMS.

(108) Deluol-Norris, 12 août 1849, *Letter Book*, vii, 84, ASJCH.

(109) *Journal de M. Deluol*, 21 juillet 1845, ASMS.

(110) *Mother Etienne* (Emmitsburg, St. Joseph's, 1939), p. 1-7.

(111) Bayard, *op. cit.* p. 355-356.

Séminaires (112). C'est pourquoi M. Deluol pria son Supérieur général d'aller trouver le Très Honoré Père Etienne, pour demander au Supérieur des Lazaristes d'accepter l'affiliation des Sœurs américaines avec celles de France. Le P. Etienne n'encouragea pas ce projet (113).

En octobre, le Conseil de Saint-Joseph communiqua aux prélats intéressés son intention de retirer les Sœurs occupées dans les orphelinats de garçons et dans les écoles qui leur étaient annexées. En beaucoup d'endroits, des orphelinats mixtes avaient été commencés pour un petit groupe d'enfants. Le nombre ayant considérablement augmenté, les conditions d'organisation laissaient à désirer, et les Supérieurs jugeaient maintenant opportun de remettre à d'autres mains les garçons des orphelinats et des écoles (114).

Les autorités ecclésiastiques réagirent de différentes manières. L'évêque de Saint-Louis, Mgr Pierre R. Kenrick, manifesta sa résolution de se conformer à cette décision, bien qu'il craignit que plusieurs expédients fussent tentés puis écartés « *avant que je ne sois capable de répondre même imparfaitement aux nécessités que va occasionner le retrait des Sœurs...* » Le bon évêque ajoutait que, en dépit de ces difficultés, il n'avait nulle intention de se joindre à l'opposition qui allait sûrement se produire (115).

Une autre ligne de conduite fut adoptée par Mgr Portier, de Mobile, où l'Asile Sainte-Marie abritait à la fois garçons et filles. L'évêque demanda aux Supérieurs de permettre aux Sœurs de rester jusqu'à ce que, en France, il eût pu obtenir des Frères du Sacré-Cœur. A l'arrivée des Frères en 1847, les Sœurs gardèrent seulement l'orphelinat et l'école de filles (116).

En novembre, Mgr Hughes, évêque de New-York, qui avait sans doute reçu la même circulaire que les autres Ordinaires, appela de nouveau l'attention du Primat sur la situation des Sœurs de Charité. Lui-même se demandait si la question ne ressortissait pas du prochain Concile provincial. Il affirmait que les Sœurs sentaient

« *...s'affaiblir l'esprit primitif de leur institut... que des motifs humains se glissaient plus ou moins dans l'esprit et la pratique du gouvernement... que les constitutions n'étaient pas parfaitement observées... En un mot, si cet état de choses continue, elles se trouveront bientôt dans une Communauté entièrement différente de celle à laquelle elles avaient eu l'intention d'adhérer, et à laquelle les liaient leurs premiers vœux* » (117).

1846 s'ouvrit sous l'égide de la Médaille Miraculeuse. Le 9 janvier, Sœur Regina Smith, de l'Hôpital de la Charité, envoya son annuel compte rendu financier. Le cachet portait l'image de la Médaille Miraculeuse. La lettre qui l'accompagnait mentionnait M. Timon, qui devait probablement venir donner la retraite aux Sœurs de La Nouvelle-Orléans (118).

(112) Herbermann, *op. cit.*, p. 211.

(113) Deluol-Norris, 12 août 1849, *Letter Book*, VII, 84, ASJCH.

(114) *Mother Etienne*, p. 9.

(115) Kenrick-Hall, 1^{er} novembre 1845 ; *History of St. Philomena's School, St. Louis* ; Archives of Marillac Seminary, *Normandy*, Missouri.

(116) *History of St. Mary's Asylum, Mobile*, AMS.

(117) Hughes-Eccleston, 24 novembre 1845, 25-E-8, BCA.

(118) Smith-Hall, 9 janvier 1846, *Letter Book*, VII, *Supplément*, ASJCH.

En mai, s'ouvrit le sixième Concile de la Province de Baltimore. Comme M. Deluol était théologien de l'Archevêque de Baltimore et son Vicaire général (119), il fut très absorbé par la préparation du Concile. Le Supérieur des Sœurs de Charité rencontra le Lazariste, Mgr Odin, évêque du Texas, qui informa M. Deluol de sa rencontre à Paris avec Mgr Hughes. L'évêque de New-York avait affirmé *qu'il était résolu à avoir pour lui-même et, indépendantes de Saint-Joseph, les Sœurs de Charité qui se trouvaient dans son diocèse* (120).

En dépit de ses actuelles préoccupations, M. Deluol se rappela des preuves plus anciennes de l'attitude de Mgr Hughes. En 1844, l'évêque avait dit à Mère Xavier qu'il avait obtenu du Pape le pouvoir de gouverner, comme il l'entendait, les Sœurs de Charité du diocèse de New-York. Cette même année, Sœur Lucy Ignatius Gwynn, Sœur Servante d'une école de New-York, avait écrit à M. Deluol pour lui demander ce qu'il pensait de Mgr Hughes, disposant par lui-même des Sœurs de Charité qui étaient déjà dans son diocèse. Au mois d'août précédent, le prélat avait accompagné le Supérieur alors qu'il faisait la visite de ces maisons, et avait, par sa constante présence, empêché la visite proprement dite (121).

Cependant, M. Deluol ne perdit pas de temps en réflexions inutiles. Il lui fallait réaliser un projet qui lui tenait fort à cœur ; consacrer l'Eglise catholique des Etats-Unis à l'auguste Mère de Dieu, sous le vocable de son Immaculée-Conception. Le 10 mai, il lut aux membres du Concile la pétition adressée au Saint-Siège, sollicitant la faveur de placer les Etats-Unis sous le patronage de Marie-Immaculée (122).

La joie que M. Deluol ressentit à honorer cette prérogative de la Reine du Ciel fut bientôt contrebalancée par ce que lui rapporta peu après la Mère Etienne. Elle était venue à la Maison de *Mount-Hope* (North Avenue et Bolton Street), le jour où s'ouvrait le Concile. Tandis qu'il visitait l'établissement, Mgr Hughes avait déclaré à la Mère Etienne :

« Que si la séparation était décidée, il était sûr que toutes les Sœurs de son diocèse, ou presque toutes, se rattacherait à lui, de préférence à Saint-Joseph. La Mère Etienne, indignée, avait répondu que s'il devait en être ainsi, plus tôt la séparation aurait lieu, mieux cela vaudrait. A son retour à New-York, Mgr Hughes avait dit aux Sœurs que Mère Etienne approuvait la séparation et souhaitait qu'elle se fit le plus tôt possible » (123).

Pendant le Concile, l'évêque de New-York rencontra souvent le Vicaire général de Baltimore, mais ne chercha pas à lui parler, quoiqu'il eût eu d'abord l'intention de le faire (124).

Le 7 juin, Mgr Hughes protesta contre le projet de retirer les Sœurs de l'orphelinat de garçons, et affirma qu'il ne pouvait en rien les indemniser. Il faisait allusion à la proposition qu'à Baltimore il avait adressée à Mère Etienne. Il demandait en outre que les Sœurs fussent transférées de l'obédience de Saint-Joseph à celle de l'Ordinaire (125).

(115) Herbermann, *op. cit.*, p. 209.

(120) Rev. Louis R. Deluol, S.S. « Collection of some facts connected with the preceding Correspondance », *Letter Book*, v, p. 79-86 ASJCH.

(121) *Loco citato*. . .

(122) *Journal de M. Deluol*, 10 mai 1846, ASMS.

(123) *Letter book*, v, p. 79-47. ASJCH.

(124) Hughes-Deluol, 7 juin 1846, *Letter Book*, v, 53. ASJCH.

(125) *Ibidem*.

M. Deluol répondit que la suggestion de l'évêque était calculée, pour infliger « à la Communauté une profonde et dange-reuse blessure ; et que si son exemple était imité (chaque évêque, dans l'Union ayant les mêmes droits), nous pourrions la considérer comme mortelle. » Le Supérieur ajoutait que les Sœurs seraient libres de rester à New-York ou de rentrer à la Maison-Mère d'Emmitsburg (126).

Le 17 juin, Sœur William-Anna, Sœur Servante d'une école de New-York, supplia Mère Etienne de ne pas retirer les Sœurs avant octobre, date à laquelle les Frères devaient arriver (127). Il est remarquable qu'aucune communication de Mgr Hughes n'ait fait mention des Frères.

Peu de temps après, l'évêque donna l'assurance à M. Deluol que les Sœurs étaient obligées de répondre aux ordres de leurs Supérieurs. Il affirma de plus : je ne prendrais pas de mesure, pour hâter leur départ (128).

Le 21 juin l'évêque adressa une circulaire à toutes les Sœurs de son diocèse. Il leur rappelait que leur devoir était d'observer leur vœu d'obéissance, et d'oublier les œuvres charitables en si mauvais état, qu'elles devraient abandonner (129).

La semaine suivante, le P. Starrs, vicaire général de New-York, vint à Baltimore dans l'espoir de trouver un accommodement entre l'Evêque et les Supérieurs des Sœurs. Il croyait que les Supérieurs ne comprenaient pas. « Je lui montrai, par une foule de faits indiscutables, que j'avais compris mieux encore qu'ils ne l'eussent souhaité » (130).

Le 30 juin Mère Etienne vint à New-York avec une compagne et y resta dix jours (131).

Ce même mois, pour la seconde fois dans cette histoire, une retraite avait eu lieu à la Maison-Mère, sous les auspices d'un Lazariste. Elle fut prêchée par M. Mariano Maller, Supérieur du Séminaire Saint-Charles Borromée à Philadelphie, qui depuis quelques années exerçait son ministère auprès des Sœurs de cette ville. A la sortie de retraite, eut lieu l'élection d'une Assistante. Comme le confesseur ordinaire des Sœurs, le P. Honorat Xaupi, du Mont Sainte-Marie, n'était pas là, M. Deluol eut recours aux services du P. Maller (132).

Au début de septembre Sœur Rosalia Green, ancienne Assistante, et Visitatrice des Missions de New-York et de Boston, revint dans le Maryland (133). Mgr Hughes avait exigé son rappel (134).

La Vallée de Saint-Joseph reçut de nouveau la visite de M. Maller, en octobre. Le 24 de ce mois, M. Deluol notait : « Le P. Maller arrive de Saint-Joseph très satisfait. » Le P. Maller partit pour Philadelphie, deux jours plus tard après avoir dit la messe à Mount-Hope. On ne rapporte pas la cause de sa sa-

(126) Deluol-Hughes, 11 juin 1846, *Letter Book*, v. 54, ASJCH.

(127) Sœur William Anna-Hall, 19 juin 1846, *ibidem*, 55.

(128) Hughes-Deluol, 20 juin 1846, *ibidem*, 56.

(129) Circulaire de Mgr Hughes, *ibidem*, 59.

(130) *Journal de M. Deluol*, 28 juin 1846, ASMS.

(131) *Ibidem*, 30 juin, 10 juillet 1846.

(132) *Ibidem*, 27 juillet, 31 juillet 1846.

(133) *Ibidem*, 4 septembre 1846.

(134) Very Rev. John Power-Deluol, 27 août 1846, *Letter Book*, v. 67, ASJCH.

tisfaction, ni pourquoi il ne partit pas immédiatement pour Philadelphie (135).

Au milieu de novembre, Mgr Hughes arriva à Baltimore pour voir l'Archevêque et M. Deluol. Après une conversation qui dura trois heures et demie, M. Deluol écrit : « *Il ne parait pas que nous puissions accorder ce qu'il exige ; les Sœurs ne croient pas pouvoir le faire, surtout se charger des garçons et des filles ensemble de trois à huit ans* » (136). Il est à remarquer que cette exigence de l'Évêque, est postérieure à la date que Sœur William Anna avait, en juin, fixée pour l'arrivée des Frères. Tandis que, en dépit des inconvénients que la chose entraînait, d'autres prélats avaient accepté la requête des Supérieurs que les Sœurs ne recevraient plus de garçons dans leurs orphelinats et leurs écoles, l'insistance de Mgr Hughes à l'écartier rendait impossible toute négociation. Au milieu de décembre, vingt-huit Sœurs étaient revenues de New-York à Philadelphie, et trente et une, se rendant aux instances de l'évêque de ne pas abandonner les institutions charitables de New-York, étaient restées pour commencer une Communauté diocésaine (137). Quoique l'évêque ait pris grand soin de gagner la sympathie des Sœurs en leur représentant la ruine extrême des établissements catholiques de New-York, il écrivait à M. Deluol, le 31 décembre : « *Si toutes les Sœurs étaient parties — comme je leur ai dit hier — j'avais pris des précautions pour qu'elles laissent les clés sous la porte, et, avec la bénédiction de Dieu, le même jour, les orphelins ne seraient pas privés de leur dîner* » (138).

Ecrivant à Mère Etienne qui était à l'Asile Saint-Joseph, à Philadelphie, pour recevoir les Sœurs qui arrivaient de New-York, M. Deluol la charge de « *son affectueux respect pour notre cher ami, le bon M. Maller...* » (139).

Profondément intéressé au bien de la Communauté, l'aumônier des Sœurs de Philadelphie avait déploré le malentendu de New-York. A la clôture d'une conférence qu'il donna aux Sœurs de l'Asile Saint-Joseph et de l'école Sainte-Marie, à Philadelphie, le P. Maller récita la prière suivante :

« *O mon Dieu, accordez-moi un cœur, non de paille, flexible, secoué par tous les vents, mais un cœur de solide froment pur, plein, ferme et fécond en bonnes œuvres, un cœur propre à devenir le pain de Dieu lorsqu'il aura été moulu sous la Croix de Jésus-Christ, pétri dans les eaux de l'affliction et cuit au feu de la divine charité. Amen* » (140).

Les événements de 1846 ont été traités avec quelques détails, parce que l'on a affirmé qu'à cette époque les Supérieurs d'Emmitsburg, pour préparer l'union avec la France, introduisirent des changements dans les œuvres de la Communauté, tels que le retrait des Sœurs des orphelinats de garçons. Les *Constitutions des Sœurs de Charité*, disent, dès la première page et aussi dans la suite, « *que les Sœurs de Charité dans ce pays doivent étendre à toutes les filles, quel que puisse être leur condi-*

(135) *Journal de M. Deluol*, 19-26 octobre 1846, ASMS.

(136) *Ibidem*, 17 novembre 1846.

(137) *Annals* 1846-1850, p. 44-45, ASJCH.

(138) Hughes-Deluol, 31 décembre 1846-1^{er} janvier 1847, *Letter Book*, v. 77, ASJCH.

(139) Deluol-Hall, 9 décembre 1846. *Ibidem*, 72.

(140) *Annals* 1846-1850, p. 63, ASJCH.

tion de vie, l'éducation que les Sœurs de Charité donne en France aux pauvres seulement... » (141). C'est pourquoi, les Supérieurs semblent avoir interprété cet article à la lettre, en restreignant aux filles seules, les services des Sœurs.

En janvier 1847, M. Maller passa plusieurs jours à Saint-Joseph et fut l'hôte de M. Deluol, au Séminaire Sainte-Marie (142). Il en fut de même en avril (143).

Tandis que M. Maller témoignait de l'intérêt au bien-être des Sœurs américaines, les Lazaristes du Texas continuaient leurs instances auprès des Supérieurs majeurs pour établir des Sœurs européennes à Galveston, où les habitants désiraient des Sœurs pour diriger l'hôpital (144).

En août de la même année, M. Maller fut rappelé à Cape Girardeau, dans le Missouri, car le Visiteur craignait que les durs travaux de Philadelphie ne fussent nuisibles à la santé du jeune Supérieur (145). La correspondance avec les Supérieurs de Saint-Joseph continua. En octobre, M. Maller écrivait à Mère Etienne : « *J'ai répondu au P. Deluol au sujet de votre requête. Je dois dire en peu de mots que, pour le présent, il n'y a rien à faire que d'écrire à Paris, et je vais le faire. Il vous reste à essayer ce que vous pouvez faire par la prière.* » Disant sa satisfaction du changement de Saint-François-Xavier en Saint-Lazare, M. Maller espérait que « *cette nouvelle œuvre attirerait les bénédictions de Dieu sur la Maison-Mère* » (146).

Il y a autant d'imprécision au sujet de la nature de la requête ci-dessus mentionnée et de la mission de Saint-Lazare. Cette dernière remplaçait l'école Saint-François-Xavier pour les petits garçons. Cette dépendance de la Maison-Mère était située sur la Tollgate Hill (colline de la barrière d'octroi), au sud de l'établissement. Fondée en 1843, elle fut interrompue en 1846, puis, le 27 septembre 1847, elle fut baptisée du nom de Saint-Lazare, mais on ignore à quelle fin elle servit, sous son nouveau nom (147).

À la fin de 1847 ou au début de 1848, Mère Etienne demanda à M. Maller, le Lazariste qu'elle connaissait le mieux, s'il serait possible d'obtenir un Lazariste comme confesseur extraordinaire, sans doute pour la Maison-Mère. En mars, M. Maller ne donnait encore sur ce point aucune certitude. Il fallait attendre la nomination d'un nouveau Visiteur, car celui qui venait d'être désigné pour cet office avait demandé aux Supérieurs Majeurs d'en choisir un autre (148).

En juin, M. Maller avait été prié d'accepter la charge de Visiteur : il en informe Mère Etienne, en lui accusant réception de sa lettre du 29 mars :

« *J'ai dû accepter enfin la charge que j'avais essayé d'éviter. Depuis lors, j'ai beaucoup pensé à vous. Naturellement, je ne puis rien faire sans consulter auparavant mon Supérieur gé-*

(141) Mère Etienne Hall : *Remarks on the Constitutions, Letter Book*, v, 90 a, ASJCH.

(142) *Journal de M. Deluol*, 12-20 janvier 1847, ASMS.

(143) *Ibidem*, 12-20 avril 1847.

(144) Bayard, *op. cit.*, p. 384.

(145) First Vincentians at St. Charles' Seminary, *Heri-Hodte*, 6:2 (mars 1934).

(146) Maller-Hall, 7 octobre 1847, *Letter Book*, vii, 41, ASJCH.

(147) *Establishments Formed Prior to Our Union with France*, ASJCH.

(148) Maller-Hall, 15 mars 1848, *Letter Book*, vii, 42, ASJCH.

néral. Je ne sais pas exactement où vous en êtes maintenant, quel est exactement l'objet de votre demande et jusqu'à quel point votre Supérieur le R.P. Deluol, ainsi que Monseigneur l'Archevêque, entrent dans vos vues. Je voudrais que vous mettiez tout cela bien au point afin que je puisse expliquer avec toute la clarté voulue, l'affaire à M. Etienne. J'ajouterai à votre requête la plus chaleureuse recommandation en votre faveur ; si c'est la volonté de Dieu, nous réussirons ; si au contraire ce n'est pas sa volonté, il n'exaucera pas notre demande. Priez Dieu avec ferveur, par l'intercession de Marie et de saint Vincent » (149).

La charge dont il est parlé est celle de Visiteur de la Congrégation en Amérique et non pas, comme quelques-uns l'ont prétendu, celle de Supérieur des Sœurs américaines. Le transfert de la Communauté entre les mains du Visiteur lazariste eût demandé plus de formalités. La requête de Mère Etienne exigeait de toute évidence le concours du Supérieur des Sœurs et de l'Archevêque de Baltimore. Quoi qu'il en soit, M. Maller était disposé à l'appuyer.

M. Deluol, par le résumé qu'il fait des étapes déjà suivies pour la réalisation de son rêve de stabilisation de la Communauté américaine, apporte une grande lumière à la correspondance de M. Maller :

« Durant les cinq dernières années, le premier et plus cher désir de mon cœur a été de placer la Communauté sous la direction des Lazaristes. Pendant ce laps de temps, j'ai amorcé le projet avec le P. Timon, maintenant évêque de Buffalo ; mais il ne me seconda pas. Il y a environ trois ou quatre ans, j'ai écrit à ce sujet, à mon Supérieur général, le R.P. Louis de Courson. En mon nom, il alla trouver le Supérieur des Lazaristes et des Filles de la Charité, mais sans la moindre apparence de succès. Mgr Chanche étant à Paris, il y a un an, s'offrit à me rendre service ; comme il savait aussi bien que moi sur quelle frêle organisation les Sœurs de Charité maintenaient leur existence et leur prospérité, je lui répondis que le plus cher désir de mon cœur était de voir les Sœurs de Charité d'Amérique établies sur un fondement solide. D'accord avec mes sentiments, il rendit visite plusieurs fois au Supérieur général. Au début, ce dernier ne voulait pas écouter les propositions de l'évêque ; mais finalement il promit de soumettre l'affaire, en juillet (c'était en juillet dernier) à l'Assemblée générale de la Congrégation qui allait se tenir. Je dois observer que, dans l'intervalle, j'avais plusieurs fois parlé et écrit au P. Maller, même avant sa nomination comme Visiteur, mais particulièrement après cette nomination, le suppliant d'écrire au Supérieur général en faveur de la Communauté. Mgr Chanche, dans son entretien avec le P. Etienne, Supérieur général, remarqua qu'il avait grande confiance en M. Maller ; il le pouvait : car il est vraiment un homme de Dieu, un homme selon mon cœur » (150).

Mgr Chanche, évêque de Natchez, émissaire des Sœurs américaines, arriva au Séminaire Sainte-Marie de Baltimore, le 10 juin 1848. Après avoir passé plusieurs jours à Georgetown,

(149) Maller-Hall, 4 juin 1848, *ibidem*, 43, ASJCH.

(150) V. Rev. Louis R. Deluol : Circulaire du 7 septembre 1849, *ibidem*, 185.

il retourna à Sainte-Marie ; il en partit de nouveau le 22 juin pour New-York et l'Europe (151).

L'évêque, un vieil ami de la Communauté, portant grand intérêt à tout ce qui la concernait, emportait à Paris une pétition demandant l'affiliation des Sœurs américaines aux Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Les signataires étaient : Mère Etienne Hall, Supérieure ; le R.P. Louis Deluol, Supérieur ; Mgr Samuel Eccleston, archevêque de Baltimore, et Mgr John Chanche. On se rappelle que cet évêque avait, treize ans auparavant, introduit la Médaille Miraculeuse dans la Vallée. La Vierge immaculée semble l'avoir choisi pour présenter la requête en vue de l'union qu'Elle avait prédite en 1830.

Dès son arrivée, Mgr Chanche demanda audience au Très Honoré Père Etienne qui, quoi qu'il fût intéressé, ne sembla pas accueillir favorablement la proposition. Le Supérieur des Lazaristes ne pouvait voir la volonté de Dieu dans cette union, ni pour l'instant, ni pour l'avenir. L'évêque alors, demanda au Père Etienne s'il consentirait au cas où l'union serait voulue par Dieu. Le successeur de saint Vincent répondit qu'un tel discernement n'était pas facile, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait s'opposer à la volonté de Dieu. L'évêque alors s'informa des conditions qui feraient connaître la volonté de Dieu en cette matière. Le Père Etienne stipula alors que :

- 1° La pétition devait venir des Sœurs elles-mêmes ;
- 2° Les Sœurs devraient adopter de leur plein gré les Règles et Coutumes des Filles de la Charité de France ;
- 3° Les évêques dans les diocèses desquels les Sœurs étaient établies, et particulièrement l'archevêque de Baltimore, devraient consentir à l'union.

Mgr Chanche assura promptement le P. Etienne de la bonne volonté des évêques en cause, et produisit la pétition écrite. Après mûre réflexion, le P. Etienne déclara : « *Si les choses sont ainsi, je ne puis refuser ; je ne puis mettre obstacle à l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu.* » Il convint alors avec l'évêque de régler cette affaire.

Le Supérieur général ordonna à M. Maller de faire la visite à la Maison Saint-Joseph d'Emmitsburg, pour examiner la situation, et de venir en rendre compte en personne à Paris (152).

En conséquence, M. Maller fit la visite du Séminaire Sainte-Marie de Baltimore et de la Maison Saint-Joseph d'Emmitsburg, entre le 15 et le 24 octobre (153).

Six semaines plus tard, Mgr Chanche raconte l'heureuse issue de sa mission :

« *M. Deluol m'a écrit il y a quelque temps, pour me demander de voir le Supérieur des Lazaristes afin qu'il prenne en charge les Sœurs de Charité et fasse un établissement dans votre diocèse. Je lui ai parlé. Il semble favorable au projet et m'a dit qu'il allait écrire immédiatement à M. Maller d'aller à Baltimore s'entendre avec vous et M. Deluol. Je serais heureux si cette affaire pouvait être conclue* » (154).

(151) *Journal de M. Deluol*, 10-22 juin 1848, ASMS.

(152) Very Rev. Francis Burlando, C.M., *Memorandum*, p. 22-28.

ASJCH.

(153) *Journal de M. Deluol*, 18-24 octobre 1848, ASMS.

(154) Chanche à Eccleston, 6 décembre 1848, 24-M-8, BCA.

La semaine suivante, le Conseil de la Communauté de la rue du Bac enregistrerait la demande de la Communauté américaine en ces termes :

« Les Sœurs de l'hôpital de Baltimore demandent à s'unir à notre Communauté. Il y a longtemps qu'elles le désirent ; des pourparlers s'étaient déjà engagés, mais sans résultat. Le Conseil espère un grand bien de cette union, lorsqu'on aura aplani quelques difficultés qui se présentent. En conséquence, le Supérieur général consent à prendre la peine d'écrire aux évêques intéressés pour leur faire connaître les conditions nécessaires et demander leur opinion » (155).

On peut se demander pourquoi la Communauté américaine est désignée sous le nom : *« Les Sœurs de l'hôpital de Baltimore. »* L'Infirmierie du Maryland, plus tard connue sous le nom de : *« Hôpital de l'Université »*, était dirigée par les Sœurs depuis 1823. Elle recevait beaucoup de malades étrangers, surtout des marins, et était pour cela bien connue en Europe (156).

1849 amena le septième Concile provincial, et une grande activité pour le Vicaire général de Baltimore. En avril, Monseigneur Chanche arriva de Tarascon (157) et assista à tout le Concile. Le 25 avril, M. Maller, vint au Séminaire Sainte-Marie. Deux jours après, son hôte notait :

« Suis allé à Mount Hope avec le P. Maller. Il a été résolu que, sauf décision de l'autorité supérieure, la Communauté des Sœurs de Charité serait réunie à celle de France, afin d'assurer le secours des Lazaristes et l'existence de la Communauté » (158).

Il faut remarquer, dans cette note si brève, les motifs donnés pour l'union à la France par celui qui, pour en arriver là, avait surmonté des difficultés sans cesse renaissantes. La direction spirituelle des Lazaristes assurerait une formation uniforme, donnée par ceux qui étaient spécialement formés pour inculquer et perpétuer l'esprit de saint Vincent. Sous un gouvernement qui avait déjà deux siècles d'existence, les Sœurs de Charité américaines seraient pour toujours à l'abri de l'instabilité qui caractérise des organisations moins centralisées.

Le 30 avril, Mgr Eccleston rendit visite à son Vicaire général dans son Séminaire. Mgr Chanche était présent quand le prélat exprima son opinion sur l'affiliation des Sœurs américaines :

« Il désire que les Sœurs de Charité soient dirigées par les Lazaristes. Pour ce qui regarde l'union avec la France, il approuve la mesure, pourvu que : 1° leur Supérieur en Amérique réside dans le diocèse de Baltimore ; et 2° que leur Maison-Mère y soit maintenue. Il aimerait que les Lazaristes aient un établissement à Emmitsburg ou à Annapolis » (159).

Avant de partir pour Paris, pour faire en personne son rapport au Supérieur général, M. Maller visita Baltimore, vers le milieu de juin (160). Alors eurent lieu des entretiens avec l'Archevêque, M. Deluol et peut-être Mère Etienne (161).

(155) *Livre des Conseils*, 13 décembre 1848. Archives des Filles de la Charité, Paris (désormais citées sous le sig'le AFGP).

(156) *History of St. Agnes Hospital, Baltimore*, ASJCH.

(157) *Journal de M. Deluol*, 21 avril 1849, ASMS.

(158) *Ibidem*, 25-27 avril 1849.

(159) *Ibidem*, 30 avril 1849.

(160) *Ibidem*, 13-16 juin 1849.

(161) *Annals 1846-1850*, p. 351, ASJCH.

Le 22 juin, M. Deluol transmit à M. Maller, à Philadelphie, deux lettres pour le T. H. P. Etienne, Supérieur général ; l'une était du Supérieur des Sœurs de Charité américaines, et l'autre de la Mère Hall (162).

M. Deluol faisait alors allusion aux nombreuses tentatives poursuivies avant que Paris consente à prendre en considération l'admission des Sœurs américaines :

« Ayant été Supérieur des Sœurs de Charité depuis 1826, mon plus ardent désir est de voir leur communauté prospérer pour la gloire de Dieu, l'édification du prochain, et leur propre sanctification. Elles ont déjà fait beaucoup de bien, et je suis convaincu qu'elles sont destinées à en faire davantage encore. On ne peut en douter quand on considère les nombreux gages qu'elles ont reçus de la bonté divine.

Mais afin d'accomplir sa destinée, il est nécessaire que cette communauté soit établie sur une base plus ferme que celle qu'elle a maintenant. Ce qu'il faut en un mot c'est qu'elle devienne une branche de la grande famille dont vous êtes le digne Père, en qualité de successeur de saint Vincent de Paul. C'est une pensée qui s'est enracinée dans mon cœur depuis de longues années, et je suis convaincu que c'est Notre-Seigneur lui-même qui l'y a plantée.

La première démarche que j'ai faite, pour en voir l'accomplissement, fut de discuter avec le P. Timon, maintenant évêque de Buffalo. J'ai ensuite écrit à mon Supérieur général, le P. de Courson, pour le presser de vous en parler, mais son intervention a été sans résultat. Un peu plus tard, j'ai demandé à Monseigneur l'évêque de Natchez de prendre en main cette bonne œuvre ; il l'a fait, mais ses premières tentatives furent inutiles. Je le suppliai de ne pas perdre courage, puisque les desseins de Dieu rencontrent presque toujours des obstacles dans les commencements, obstacles qui, aux yeux de la sagesse humaine, paraissent insurmontables. Après des tentatives renouvelées, il eut la consolation de m'annoncer ce qu'il savait devoir réjouir le cœur de son vieux professeur de théologie, et son ancien Supérieur : à savoir, enfin, vous aviez agréé ma demande ! Dieu soit béni ! Que Lui, qui a commencé cette œuvre, la conduise maintenant à bonne fin !

J'ai conféré de cette importante affaire avec le P. Maller, dont la prudence et la sagesse suppléent chez lui ce qui lui manque d'années. Je l'ai mis en rapports avec la Maison-Mère et avec différentes maisons. Il pourra vous en parler en connaissance de cause. Je m'en remets entièrement à lui.

En 1808, à défaut d'autres prêtres, Saint-Sulpice a commencé cette bonne œuvre, qui répond tellement aux besoins du pays ; mais, nous sommes en si petit nombre que nous ne pouvons pas donner à la Communauté le soutien nécessaire, ni la diriger efficacement vers la fin qui lui a été clairement assignée. Le P. Maller vous fera aisément saisir la vérité de cette affirmation. Je puis vous assurer, mon Très Honoré Père, que toutes les Sœurs sont pénétrées de respect et d'amour pour la grande famille, pour saint Vincent et ses saintes Règles. Cette corde de leur cœur vibre à la moindre touche.

L'Archevêque de Baltimore m'a souvent exprimé le désir

(162) Deluol-Maller, 22 juin 1849, *Letter Book*, vii, *Supplément*, ASJCH.

de voir la France et les Etats-Unis d'accord sur ce point très important (163).

La communication de Mère Etienne présentait davantage le caractère d'une demande, comme le montre ce qui suit :

« Il nous semble que, du haut du Ciel, nous entendons la voix du Saint Fondateur des Filles de la Charité, nous dire que le temps marqué dans les décrets éternels est arrivé pour que cette petite branche (qui pour ainsi dire végète, tant qu'elle est séparée de son vrai tronc) fasse les derniers efforts pour lui être unie, et ne forme qu'un seul et même corps avec cette grande famille. C'est pourquoi, Très Révérend Père, daignez jeter les yeux sur celles qui désirent si ardemment être complètes au nombre de vos filles. Nous nous sommes efforcées, dans la mesure où nos possibilités et les circonstances nous l'ont permis, d'observer les Règles et Constitutions de nos Sœurs d'Europe, et notre plus grande ambition est de suivre la route ouverte par notre saint Fondateur à ses Filles » (164).

Peu de temps après le départ de M. Maller pour la France, Mgr Timon s'arrêta au Séminaire Sainte-Marie, alors qu'il se rendait à la Maison Saint-Joseph, à Emmitsburg, pour y donner la retraite annuelle (165).

En juillet, le Conseil de la rue du Bac examina de nouveau, à la lumière du rapport du P. Maller, la proposition des Sœurs américaines :

« Certaines Sœurs, appelées « Sœurs de Charité », dont la Maison-Mère se trouve à Emmitsburg, désirent depuis de longues années, et ont même demandé de s'unir à notre Communauté ; ces Sœurs sont pleines d'estime pour l'esprit et les Règles de saint Vincent. Jusqu'à présent cependant, nos Supérieurs n'avaient pas cru devoir accéder aux propositions qui leur avaient été faites, en faveur de ces Sœurs, parce que différentes circonstances semblaient s'opposer à une union totale. Mais, maintenant, comme la même requête a été réitérée par les soins de M. Maller, et apparemment avec plus d'insistance et d'ardeur, Notre Très Honoré Père a présenté cette importante question à l'examen du Conseil. Il lui a expliqué que l'heure de la Providence semblait se manifester d'une manière très favorable à l'exécution de ce projet. Tout semble concourir à le faciliter :

1° L'attitude et les dispositions unanimes des Sœurs, dont l'esprit est tel qu'on peut le désirer ;

2° Les autorités ecclésiastiques sont très favorables à cette union, et dans l'intérêt qu'elles portent à la Communauté, elles consentent à abandonner leurs droits respectifs, afin de s'adapter à ce qui a été établi par saint Vincent pour la direction de notre Compagnie.

Enfin, tout semble indiquer que l'heure du Seigneur a sonné, et qu'il désire nous voir entrer dans les vues de sa miséricorde, pour sa plus grande gloire et l'extension de l'œuvre de notre Saint Fondateur.

Les membres du Conseil ont compris tous ces motifs, et il a été décidé qu'il serait bon de travailler à cette importante af-

(163) Deluol à Etienne 22 juin 1849. *Liasse Maller* : Archives des Lazaristes à Paris (désormais citées sous le sigle AMML).

(164) Hall-Etienne, 19 juin 1849, *ibidem*, AMML.

(165) *Journal de M. Deluol*, 9 juillet 1849, ASMS.

faire avec le zèle et la prudence nécessaires pour son succès, dans l'esprit de saint Vincent (166).

La date de ce Conseil particulier, 18 juillet, revêt une signification pour toute Fille de la Charité, car c'est le 18 juillet 1830 que la Vierge Immaculée accorda sa première audience à Sœur Catherine Labouré. Les prescriptions de Marie, Reine de France, avaient reçu leur exécution. La Règle avait été remise en honneur, sous l'impulsion infatigable des Pères-Etienne et Aladel ; l'approbation de Marie, devant ce retour de l'esprit primitif, était scellée par la demande et l'admission des Sœurs de Charité américaines.

Rapportant à Mère Etienne le succès de sa mission, M. Maller faisait allusion à « des signes particuliers et surnaturels de l'approbation divine... Des contradictions sont également prédites et je n'ai pas besoin d'être prophète pour les annoncer » (167).

Dès qu'il lui fut permis de donner plus de détails, M. Maller se hâta d'informer Mère Etienne de ce qui réjouirait et encouragerait les Filles américaines de saint Vincent :

« Une Sœur qui ne connaissait en rien l'existence de votre Communauté a été favorisée à plusieurs reprises par le Tout-Puissant des faveurs les plus extraordinaires. Au cours de différentes visions de la Vierge Immaculée et de notre Bienheureux Père saint Vincent, il lui fut dit qu'une communauté d'un certain pays se joindrait aux Sœurs de Charité de France. Elle ne savait pas le nom de cette communauté ni le nom de son pays, mais savait seulement que ce pays deviendrait un jour entièrement catholique et que les enfants de saint Vincent seraient appelés à y faire beaucoup de bien. Pour ce qui regardait les Sœurs, il lui fut dit qu'elles avaient bon esprit, mais avaient besoin d'être modelées plus complètement selon l'esprit de la Congrégation fondée par saint Vincent. Elle a eu beaucoup d'autres révélations au sujet de notre Congrégation et des Sœurs en général.

...Et comme je ne connais d'autre pays que les Etats-Unis, ni d'autre communauté que la vôtre, auxquels ces révélations puissent s'appliquer, je suis heureux de croire que ces révélations ont été faites pour votre bien, et pour le mien. Oh ! puissions-nous être de dignes instruments de la divine miséricorde ; mais aussi, quelle terrible responsabilité serait la nôtre, si, par notre faute, les miséricordieux desseins de la Providence étaient contrariés ou empêchés ! (168).

A la fin du même mois, le Père Etienne accusa réception de la lettre que lui avait adressée la Mère Etienne. Le successeur de saint Vincent rappelait le plan original d'affiliation en 1810, et « admirait le mystère de grâce et de miséricorde accompli en ce moment au sein de la grande famille que la charité de Jésus-Christ a formée par l'intervention de son humble et fidèle serviteur. » Déclarant que M. Maller avait reçu l'autorité nécessaire pour régler les détails de l'union avec les supérieurs de Saint-Joseph, le T.H.P. Etienne ajoutait : « Nous-même ne désirons qu'une chose : que la Communauté américaine ne fasse vraiment qu'un avec la Maison-Mère, par la possession du même esprit, l'observance des mêmes règles et des mêmes usages, afin qu'elle puisse pratiquer la même charité. » Exprimant de nou-

(166) Livre des Conseils, 18 juillet 1849, AFCP.

(167) Maller-Hall, 17 août 1849, Letter Book, VII, 45, ASJCH.

(168) Maller-Hall, 20 août 1849, ibidem, 45, ASJCH.

veau sa confiance à M. Maller, le P. Etienne promettait de prier Dieu avec ferveur pour l'union projetée (169).

Au début de septembre, M. Deluol publia sa circulaire d'adieu à la Communauté qu'il avait servie et défendue avec tant de dévouement, pendant presque un quart de siècle. Jusqu'à la fin de son supérieurat, il avait manifesté l'intérêt qu'il portait à toutes les questions concernant les Sœurs, comme lorsqu'il écrivait à Sœur Anne Siméon, Econome, pour la rassurer à propos des finances de la Communauté : « *Il n'y a aucun mal à prier Dieu qu'il nous envoie de l'argent pour payer nos dettes* » (170).

La *Circulaire d'adieu*, du 7 septembre 1849, est un document émouvant ; c'est le « *Nunc dimittis* » de quelqu'un qui, comme son prédécesseur Jean Dubois, s'était efforcé de diriger les Sœurs dans la perfection de leur état. Elle fait ressortir l'inquiétude d'un père qui ne veut pas confier ses enfants bien-aimés à des mains quelconques et indifférentes. Elle rappelle les différentes démarches tentées pour unir les Sœurs américaines aux Filles de la Charité de France. Elle met en évidence le rôle de la grâce, qui avait vaincu l'opposition des Supérieurs de France et aplani d'autres obstacles. Elle presse toutes les Sœurs de remercier Dieu pour la sécurité désormais certaine pour leur Communauté, et de prouver cette reconnaissance par une coopération cordiale avec le nouveau Supérieur. Elle conclut par un appel et une assurance de prière (171).

M. Maller était avidement attendu à *Saint-Joseph*, où il arriva le 18 octobre. Il raconta sa réception au Très Honoré Père :

« *Je reviens d'Emmitsburg où j'ai passé une semaine bien consolante. Grâce à Dieu, l'union avec les Sœurs ne pouvait être plus prometteuse. J'ai été reçu à Emmitsburg au milieu de la joie universelle, je pourrais même dire avec enthousiasme, et on chanta un solennel Te Deum en action de grâces* » (172).

Au moment même où M. Maller commençait sa visite à la Maison-Mère de *Saint-Joseph*, son Supérieur général manifestait son intérêt : « *J'attends avec impatience des nouvelles de votre arrivée en Amérique et de votre entrevue avec la Supérieure des Sœurs* » (173).

Le 4 novembre, M. Deluol quitta le Séminaire Sainte-Marie, où il résidait depuis trente-deux ans, et partit pour la France (174). Comme professeur et Supérieur de Séminaire, Supérieur des Sulpiciens d'Amérique et des Sœurs de Charité, Vicaire général de l'archidiocèse de Ballimore, il s'était diligemment acquitté de ses charges si diverses. Dans toutes les conditions de vie on sollicitait ses conseils, et des regrets unanimes accompagnèrent son départ. Pieux, droit, zélé, il avait été l'honneur du sacerdoce dans son pays d'adoption. Dans sa nouvelle charge de professeur d'hébreu à Saint-Sulpice, à Paris, M. Deluol devait rester un centre d'attraction pour ses amis d'Amé-

(169) Etienne à Hall, 28 août 1849, *Letters from France*, ASJCH.

(170) Deluol-Norris, 5 août 1849, *Letter Book*, v, 82, ASJCH.

(171) Deluol : *Farewell Circular*, 7 septembre 1849, *ibidem*, 85, ASJCH.

(172) Maller à Etienne, 3 novembre 1849 (*Liasse Maller*, AMML).

(173) Etienne à Maller, 20 octobre 1849, *Letter Book*, vii, *Supplément*, ASJCH.

(174) Deluol-Hall, 31 octobre 1849, *Letter Book*, v, 86, ASJCH.

rique, qui continuèrent à lui demander conseil par leur correspondance ou leurs visites (175).

Peu de temps après son arrivée à Paris, M. Deluol reçut la visite de M. Médard Salvayre, secrétaire général de la Congrégation de la Mission ; puis, deux jours plus tard, de Mgr Timon, de Buffalo, « *le saint homme* » qui, plusieurs fois, avait essayé de décourager le projet chéri de M. Deluol, touchant l'affiliation de ses filles américaines (176). Dans le mois qui suivit son arrivée, M. Deluol, dont la santé était rétablie, put faire une visite à Saint-Lazare et à la rue du Bac. Avec bonheur, l'ancien Supérieur des Sœurs américaines notait : « *J'ai été très aimablement reçu par les Sœurs de Charité, qui m'ont posé de nombreuses questions au sujet des Sœurs américaines. Les Sœurs françaises ont été très heureuses d'apprendre que j'avais dirigé les Sœurs des Etats-Unis comme elles-mêmes sont gouvernées* » (177).

Les pensées du nouveau Supérieur général allaient de même rejoindre ses filles des Etats-Unis. En réponse à la lettre que M. Maller lui avait envoyée par M. Deluol, le Très Honoré Père Etienne les assurait de la grande consolation qu'il avait éprouvée à parcourir le rapport de M. Maller sur ses premières tractations avec Saint-Joseph. Approuvant les dispositions prises par lui, le Supérieur général concluait en exprimant l'espoir que cette union serait pour la satisfaction de toutes les âmes intéressées, et que Dieu y trouverait sa gloire (178).

Pour répondre au désir exprimé par l'ancien Supérieur, M. Maller quitta Saint-Louis, le 13 décembre 1849. Il était accompagné du Lazariste, M. Francis Burlando, qui devait être le confesseur des Sœurs, et du Frère Joseph Slicca. Après un voyage de onze jours en bateau, en diligence et en chemin de fer, le trio lazariste reçut une chaude hospitalité au Séminaire Sainte-Marie. Le jour de Noël, ils assistèrent à la messe pontificale à la cathédrale, où la musique nous ravit, nous qui rarement avions entendu de la bonne musique, sur ce continent... Durant leur séjour à Baltimore, les Lazaristes visitèrent « *le bienveillant archevêque... et sa bonté montra qu'il était heureux de voir une petite colonie de fils de saint Vincent arriver dans son diocèse. Non seulement il renouvela son désir qu'ils eussent une maison et une paroisse dans la ville, mais aussi celui de les voir prendre en charge la paroisse d'Emmitsburg.* »

Les Lazaristes visitèrent aussi *Mount Hope Retreat* et l'Asile Sainte-Marie, dirigés par les Sœurs de Charité.

Le 28 décembre, les voyageurs partirent pour Emmitsburg par chemin de fer et diligence. Arrivés à *Saint-Joseph* tard dans la soirée, ils furent reçus par l'aumônier, le P. George Flaut, qui les introduisit dans la maison qu'il occupait dans la propriété. Le lendemain, après la messe et le déjeuner, les prêtres furent présentés aux Sœurs et firent le tour de l'établissement. Après le dîner, on les installa dans une maison à quelque distance au sud, fort à propos nommée *Saint-Lazare* (179). Une note humoristique sur l'arrivée des fils de saint Vincent fut apportée par Mary Dielman, fille du compositeur et professeur de

(175) Herbermann, *op. cit.* p. 197-214.

(176) *Journal de M. Deluol*, 25-27 novembre 1849, ASMS.

(177) *Ibidem*, 3 décembre 1849.

(178) Etienne à Maller, 31 décembre 1849, *Letter Book*, VII, *Supplément*, ASJCH.

(179) Burlando, *Memorandum*, p. 29-36, ASJCH.

musique. L'excitation due à l'arrivée du nouveau Supérieur et de ses compagnons s'était répandue des Sœurs à leurs élèves, et Mary annonça à ses compagnes, dévorées de curiosité, que « *les Israélites* [elle voulait dire : *Les Lazaristes*] *sont arrivés* » (180).

L'année 1849 avait été une crise dans l'histoire des Sœurs américaines, et toutes attendaient avec impatience le 25 mars 1850, jour où l'union devait être officiellement consommée. Le compte rendu officiel rapporte :

Rénovation des Vœux (25 mars 1850). — *En ce jour a eu lieu la rénovation des vœux en cette maison et, nous l'espérons, dans toute l'étendue des Etats-Unis. Les Sœurs ont employé la formule dont se servent chaque année les Filles de la Charité du monde entier, et, ayant fait le vœu d'obéissance au vénérable Supérieur général de la Congrégation de la Mission, elles ont par là, autant qu'il est en elles, consommé l'union avec les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul, envisagée depuis quelque temps déjà, et approuvée par l'Archevêque de Baltimore, le Protecteur de leurs Constitutions et l'actuel Supérieur général des Sœurs...* (181).

Il peut être intéressant de jeter un coup d'œil sur la formule usitée de 1812 à 1849 ; elle avait été adaptée du texte inséré dans les Règles apportées de France par Mgr Flaget en 1810 (182).

Je, soussignée, en présence de Dieu et de toute la cour céleste, renouvelle les promesses de mon baptême, et fais vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, à Dieu, et à notre Vénérable Supérieur général, jusqu'au 25 mars prochain et m'engage au service corporel et spirituel des pauvres malades nos véritables Maîtres, à l'instruction de ceux qui nous sont confiés, et à tous les devoirs indiqués par notre Règle dans la Société des Sœurs de Charité des Etats-Unis d'Amérique, que je Lui demande d'accomplir par les mérites de notre Sauveur Crucifié et l'intercession de la Très Sainte Vierge. Amen (183).

Il y a peu de différence entre cette formule et celle qui, dès l'origine, était employée dans la Communauté française. On y nomme un Supérieur différent ; on y mentionne spécialement l'éducation ; on y fait allusion à d'autres devoirs, et on ne parle de la Société qu'aux Etats-Unis, mais le sens général est identique.

Enfin, la prophétie de la Vierge Immaculée était accomplie. Les filles américaines de saint Vincent, après quarante ans d'existence, ne faisaient plus qu'un avec la grande famille que le Saint Fondateur avait instituée plus de deux siècles auparavant. Ce que Dubois, Rosati et Deluol avaient entrevu s'était réalisé. La jeune communauté américaine s'abritait sous le grand arbre de la charité et puisait à sa vraie source la spiritualité qui façonnait les vrais enfants de saint Vincent.

Non seulement la Communauté elle-même, mais les prélats qui s'intéressaient à son bien, sentaient que cette union était pour les Sœurs américaines un inappréciable bienfait.

Mgr Kenrick, évêque de Philadelphie, assura M. Maller qu'il suivrait l'exemple de l'archevêque de Baltimore « *qui veut que*

(180) *Annals* 1846-1850, p. 97, ASJCH.

(181) *Council Book* 1843-1853, p. 60, ASJCH.

(182) *Annals* 1846-1850, p. 112, ASJCH.

(183) *Souvenirs*, ASJCH.

tout soit conforme aux usages de la Communauté en France » (184).

Mgr Fitzpatrick, de Boston, exprimait ainsi sa satisfaction :
« *Nous avons toute raison de croire que son affiliation à l'admirable institution du Bienheureux Vincent de Paul lui communiquera une puissance encore plus grande et plus vitale à la fois pour le bien général et pour la sanctification individuelle »* (185).

Le Primat réitérait son approbation : « *Je n'ai pas besoin de dire que je serai très heureux de faire de mon mieux pour réaliser un projet auquel j'ai pris, de si bonne heure, un intérêt si efficace »* (186).

Mgr Eccleston donna officiellement son approbation, en signant l'acte suivant du Conseil des Sœurs de Charité de Saint-Joseph, qui annulait le contrôle exercé jusque-là par le Primat et le Supérieur américain des Sulpiciens, et établissait le gouvernement des Sœurs selon le modèle des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul :

Attendu que la Communauté des Sœurs de Charité de Saint-Joseph, dans les Etats-Unis d'Amérique, a été unie, du consentement général de ses membres, à la Communauté fondée par saint Vincent de Paul, et désignée sous le nom de « Filles de la Charité », et que l'ensemble des Sœurs, le 25 mars de cette année, ou aux environs de ce jour, ont fait le vœu d'obéissance au Supérieur général de ladite Communauté des Filles de la Charité, en même temps que les trois vœux habituellement faits dans cette Société ;

Et attendu que cette union a été réalisée avec l'approbation du T. R. Archevêque de Baltimore, du Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, Protecteur des Constitutions, et de l'actuel Supérieur général des Sœurs

En conséquence :

Par vote unanime de ses membres, le Conseil a décidé que : pour le gouvernement futur de la Communauté, l'administration de ses biens, la nomination de la Supérieure, qui prendra dorénavant le titre de Visitatrice, et la nomination des autres Officières, membres du Conseil, il a adopté et adopte par le présent Acte les constitutions de cette Communauté qui fut fondée par saint Vincent de Paul, et qui est connue dans l'Eglise, sous le nom et le titre de Puellae Charitatis ou Congregatio Puellarum Charitatis. — Filles de la Charité, ou, Congrégation des Filles de la Charité — et a rejeté, et rejette par le présent Acte, toute clause des anciennes Constitutions qui ne serait pas en accord avec celles qu'il adopte aujourd'hui...

Sœur Ann SIMEON,
Secrétaire du Conseil.
(6 novembre 1850).

L'Archevêque avait aussi ratifié le retrait du Supérieur des Sulpiciens, comme Protecteur des Constitutions (187).

Les Supérieurs Majeurs avaient invité la Province des Etats-Unis à envoyer quatre Sœurs se former aux usages de la Maison-

(184) Kenrick-Maller, 29 décembre 1849, *Letter Book*, VII, *Supplément*, ASJCH.

(185) Fitzpatrick-Maller, 9 janvier 1850, *ibidem*.

(186) Eccleston-Maller, 24 octobre 1850, *ibidem*.

(187) *Council Book* 1843-1853, p. 67, ASJCH.

Mère. Le 15 mai 1850, les Sœurs Mary-Louise Caulfield, secrétaire, Vincentia Repplier, Anne de Sales Farren, et Valentine Latouraudais, quittèrent *Saint-Joseph*. Quand elles arrivèrent au Havre et se firent reconnaître, elles furent cordialement accueillies par les premières Filles de la Charité qu'elles rencontrèrent, qui les accompagnèrent jusqu'à Paris. Là, une secrétaire, parlant l'anglais, vint à la rencontre des voyageurs. La Maison-Mère leur ouvrit tout grand son cœur, et toutes sortes d'attentions furent prodiguées aux nouvelles venues qui, le 7 juin, avaient atteint la maison « où la Vierge se promène dans les corridors ».

Le 8 juin, on leur donna l'habit des Sœurs françaises. Comme le Très Honoré Père Etienne était en Italie, les déléguées de l'Amérique furent présentées au Respectable Père Jean-Marie Aladel, premier Assistant des Lazaristes, et Directeur des Filles de la Charité (188). Il serait intéressant de connaître les pensées du confident de Sœur Catherine Labouré, quand il rencontra les représentantes des filles que Madame la Sainte Vierge s'était choisies dans la lointaine Amérique, les enfants de sa prophétie de 1830.

Tandis qu'il se faisait généreusement le guide des quatre Américaines de la rue du Bac, le P. Etienne n'oubliait pas les Sœurs restées de l'autre côté de l'Océan. Le 1^{er} novembre 1850, il leur adressa une circulaire qui révèle sa paternelle sollicitude et son affection pour la Province la plus récente de la famille de Saint-Vincent. Le Supérieur général rendait hommage à Mère SÉRON et aux Sulpiciens, premiers guides de la Communauté. Il déclarait aux Sœurs : « *L'union qui vient de se consommer est la récompense de votre amour pour les pauvres, et de votre zèle à pratiquer les vertus qui composent l'esprit de saint Vincent.* » Il leur prédisait : « *Vous deviendrez la joie, la consolation et la gloire de l'Eglise des Etats-Unis, et Dieu se servira de vous pour faire à l'Evangile des conquêtes innombrables.* »

Le second Fondateur de la double famille insistait sur l'uniformité qui doit caractériser tous les membres et tous les établissements de la Communauté. La bonne volonté d'adopter cette uniformité était évidente, particulièrement chez les Sœurs américaines envoyées à la Maison-Mère, qui édifiaient tout le monde par leur bon esprit et leur ardeur.

La précipitation est contraire à l'esprit de saint Vincent ; aussi n'y eut-il pas de révolution violente. Les Saintes Règles devaient être transmises à chaque maison, et on commença à les pratiquer.

Sœur Etienne Hall fut nommée Visitatrice et le P. Maller, Directeur de la Province des Etats-Unis. Ils devaient administrer directement les affaires de la Province, car ils étaient géographiquement plus près des problèmes locaux, mais on rappelait aux Sœurs que les Supérieurs Majeurs seraient heureux de communiquer avec chacune.

Après avoir affirmé son affection pour toutes les Provinces des Filles de la Charité, le Très Honoré Père soulignait sa prédilection particulière pour celle des Etats-Unis, qui s'était jointe à la grande famille sous son supérieurat. Il considérait cette union comme « un des faits *les plus importants de mon*

généralat », comme je n'en doute pas, il sera ma « *joie et ma couronne* » (189).

La Province des Etats-Unis, officiellement érigée par cette circulaire, comprenait environ trois cents Sœurs (190) et trente-six maisons (191).

En avril 1851, Sœur Etienne, Visitatrice, et Sœur Anne Simeon, économme, avaient rejoint les autres Américaines à la rue du Bac. Le *Journal* de la première Visitatrice reflète sa profonde reconnaissance de son union à la famille de saint Vincent, ainsi qu'une vive gratitude pour la bonté des Sœurs et des Lazaristes. Le 21 juin, Sœur Etienne revint à la Maison Centrale, et s'appliqua dès lors énergiquement à en faire une vivante réplique de la Maison-Mère (192).

En octobre, la première retraite des Sœurs Servantes fut dirigée à Saint-Joseph par le P. Maller (193), qui avait été remplacé comme Visiteur, afin de pouvoir se consacrer entièrement à la direction des Sœurs (194).

Mariano-Joachim Maller était le digne successeur de ses prédécesseurs immédiats, Mgr Dubois et M. De'vol. Comme eux, il avait été victime de la fureur révolutionnaire. Comme eux, il avait rendu des services signalés à l'Eglise, dans son pays d'adoption.

Né près de Barbastro, dans l'Aragon, en 1817, Mariano fut élevé au sein d'une famille profondément chrétienne. Après de brillantes études secondaires, il demanda son admission dans la Congrégation de la Mission. Ecarté d'abord parce qu'il n'avait que seize ans, Mariano fut accepté à la suite d'une lettre d'admission destinée à un autre postulant et qui lui fut adressée. Des lois anticléricales obligèrent Mariano et d'autres étudiants lazarisites à fuir de Madrid en Catalogne, et c'est là qu'il prononça ses vœux. Une nouvelle persécution obligea Mariano et trois autres Séminaristes à chercher refuge en France, où ils firent leurs études de philosophie à Montolieu (Aude). De là les quatre exilés furent mandés à Paris pour la théologie. A Saint-Lazare, Mariano se fit remarquer par sa profonde piété, sa précision dans l'expression, son jugement correct et solide.

Diacre à vingt-trois ans, M. Maller fut envoyé en mission aux Etats-Unis, où il devint préfet des études au collège des *Barrens*, dans le Missouri. En 1841, il fut nommé au Séminaire Saint-Charles Borromée de Philadelphie, où Mgr Kenrick estimait grandement M. Maller, et le considérait, en dépit de sa jeunesse, comme le prêtre le plus sage et le plus accompli des Etats-Unis.

C'est pendant qu'il était à Saint-Charles que M. Maller exerça son ministère auprès des Sœurs de Charité américaines, comme confesseur et prédicateur de retraites. Les Sœurs apprécièrent bientôt ses qualités, et attendaient avidement ses conférences, qu'elles transcrivaient pour les autres maisons.

Son zèle, sa prudence et son désintéressement, se manifestèrent dans sa conduite, pendant les années antérieures à l'af-

(189) T.H.P. Jean-Baptiste Etienne, C.M., Circulaire 1^{er} novembre 1850, ASJCH.

(190) Maller à Etienne, 3 novembre 1849, AMML.

(191) *Mission History Register*, ASJCH.

(192) Mère Etienne, *Journal* 1851, ASJCH.

(193) *Annals* 1851-1859, p. 11 a-12, ASJCH.

(194) Etienne-Maller, 22 octobre 1850, *Letter Book*, vii, *Supplément*, ASJCH.

filiation avec la France, alors que les Supérieurs d'Emmitsburg recouraient à ses conseils et à son aide, aussi bien que pendant les négociations pour l'union.

En 1848, après de vaines tentatives pour éviter cette charge, il fut nommé Visiteur de la province américaine des Lazaristes. Comme ses lourds devoirs de Visiteur étaient incompatibles avec la direction des Sœurs, le P. Mailer exposa ses difficultés aux Supérieurs Majeurs, qui furent d'avis que le mieux était pour lui de rester Directeur de la nouvelle Province des Filles de saint Vincent.

Il s'installa donc à la maison *Saint-Lazare*, en décembre 1849, et en 1852 réalisa le désir de feu Mgr Eccleston, qui avait confié la paroisse Saint-Joseph du village d'Emmitsburg aux Lazaristes. Le P. Mailer était très aimé de ses paroissiens, et ils s'unirent aux Sœurs pour déplorer son départ pour le Brésil en 1853.

Ce changement de M. Mailer avait été causé par sa nomination à un évêché. Craignant d'être séparé de sa chère Congrégation, le dévoué Lazariste avait exposé l'affaire au Très Honoré Père Etienne. Ce dernier confia à sa sollicitude les Filles de la Charité du Brésil, en même temps que la direction du Séminaire de Mariana et plus tard de celui de Caracas.

En 1861, le P. Mailer était député à l'Assemblée générale et fut élu assistant.

Cinq ans plus tard, il fut nommé Visiteur des Lazaristes et Directeur des Filles de la Charité en Espagne. Mais les missionnaires furent chassés par la Révolution de 1868, et cherchèrent un refuge en France.

En 1874, le P. Mailer et ses confrères avaient, à force de travail et de persévérance restauré la Province d'Espagne si durement éprouvée. Quand il mourut, le 20 février 1892, à Madrid, le P. Mailer terminait une vie de services éminents rendus à l'Eglise et à la double famille. Trois continents avaient reconnu et admiré ces exemples parfaitement vincentiens (195).

Vers la fin de la première année du mandat de M. Mailer, comme Directeur des Sœurs des Etats-Unis, les Sœurs américaines commencèrent à ressembler extérieurement à leurs sœurs des autres pays. Le 8 décembre 1851, la cornette et l'habit gris-bleu furent donnés à la Maison Centrale aux Sœurs qui avaient fait les vœux (196), et les Sœurs du Séminaire reçurent le costume même que portait la confidente de l'Immaculée lorsque la Vierge lui avait prêté qu'une communauté demanderait à être admise au nombre des Filles de saint Vincent.

Après avoir considéré le fait de leur affiliation, il serait bon de discuter, à la lumière qu'apporte l'expérience d'un siècle, quelques sentiments relatifs à cette union d'une Communauté américaine avec une Communauté d'Europe.

On a dit que cette union était contraire aux Constitutions, parce que l'opinion de chaque Sœur n'avait pas été spécialement demandée. Le compte rendu du Conseil du 6 novembre 1850,

(195) *Annales de la Congrégation de la Mission*, LIX, p. 70-78 ; xxxix, p. 22 ; *Three Centuries of Vincentian Missionary Labors*, 1617-1917 (Philadelphia : The Miraculous Medal Press Association, 1917), p. 90-106 ; *Centenario de los Padres Pales en Madrid* (Madrid : 1928), p. 144-145 et *passim* ; ASJCH : *Letter Book*, vii et *Supplément* ; Sœur Etienne, visitatrice, Circulaire du 1^{er} avril 1853 ; *Talks*.

(196) *Annals* 1851-1859, p. 12. ASJCH.

où il est spécifié que « la communauté des Sœurs de Charité de Saint-Joseph, des Etats-Unis d'Amérique, du consentement général de ses membres, s'étant unie à la Communauté fondée par saint Vincent de Paul, sous le nom de Filles de Charité » suffit à répondre à cette objection.

Si ce qui précède n'y suffit pas, on peut citer l'affirmation suivante d'un prélat qui, vers 1850, ne témoignait pas d'une faveur excessive à l'affiliation : « J'ai, à maintes reprises dit à nos Sœurs qu'elles pouvaient en toute sécurité entreprendre tout ce qui était entrepris par les Sœurs de France et approuvé par les Supérieurs » (197).

On a d'autre part affirmé que les Supérieurs de France étaient avides d'accueillir les Sœurs américaines. M. Deluol, M. Burlando et le Conseil de la rue du Bac sont d'accord pour rappeler les démarches antérieures à 1843, démarches qui n'avaient pas été prises en sérieuse considération. Le livre des Conseils de Saint-Lazare à Paris, enregistre deux refus de ce genre, en juin 1842, et en novembre 1848 (198).

Le fait que le Visiteur des Lazaristes et ses confrères du Texas demandaient l'établissement de Sœurs européennes dans deux villes du Texas, et la prise en considération de ces demandes par les Supérieurs Majeurs semblerait indiquer que ces derniers pensaient envoyer des Sœurs d'Europe aux Etats-Unis, plutôt que d'adjoindre une communauté américaine à celle d'Europe.

On a dit aussi que la Province américaine possédait des biens de nature à attirer les autorités françaises. En fait, la Communauté d'Amérique s'était endettée et l'était encore, comme le prouve la lettre de M. Deluol à la Sœur Econome, en août 1849 (199). M. Maller était également au courant de cela, comme il le montre clairement une lettre, non datée, écrite à Mère Etienne. La Supérieure de Saint-Joseph lui avait demandé son avis relativement au maintien d'écoles payantes, et il avait répondu : « Je ne possède pas des faits qui baseraient ma résolution une connaissance qui permettrait de parler d'une opinion. » Et il faisait ensuite allusion « aux dettes, aux difficultés de les payer, et aux fâcheuses conséquences qui résulteraient de ces dettes demeurées sans paiement pendant plusieurs années... » (200).

Prédite par la Vierge Immaculée, « l'Unique Mère des Filles de la Charité », l'affiliation des Sœurs américaines fut réalisée avec une maturité de réflexion qui lui donna le cachet vincen-tien. Sous la direction que le Saint Fondateur a sagement fixée pour ses filles, la Province des Etats-Unis a connu les luttes et les joies d'un siècle d'existence. Ses Filles sont infiniment reconnaissantes à la Mère couronnée d'étoiles, gardienne du Monde occidental, dont le cœur maternel, est allé les découvrir au fond des bois, a renversé de nombreuses barrières et les a conduites dans cette famille dont la Maison-Mère est sa salle de réception. Suivant l'avis qu'Elle a donné dans le sanctuaire de la rue du Bac en 1830, elles viennent au pied de l'autel, et là

(197) Purcell-Maller, 26 mars 1850 (copie) 25-Q-24, BCA.

(198) Procès-verbaux des Conseils du 27 juin 1842 et 14 novembre 1846, AMML.

(199) Deluol-Norris, 5 août 1849, *Letter Book*, v. 82, ASJCH.

(200) Maller-Hall, non daté, *ibidem*, v. 39, ASJCH.

répètent la prière de leur dernier Supérieur, Sulpicien, et de leur premier Père, Lazariste : « *Puisse Celui qui a commencé l'œuvre la conduire à sa perfection !* »

Emmitsburg, mai 1950.

Sœur John Mary CRUMLISH.

(Traduction Ecole Louise de Marillac, Paris).

BIBLIOGRAPHIE

Sources inédites

I. — BALTIMORE, MARYLAND.

A. Baltimore Cathedral Archives (RCA).

1. *Carroll Papers*.
2. *Eccleston Papers*.

B. Archives of St Mary's Seminary (ASMS).

1. *Journal de M. Detuol. Copy*.

II. — EMMITSBURG, MARYLAND.

A. Archives of St Joseph's Central House (ASJCH).

1. *Annals, III*.
Annals, 1846-1850.
Annals, 1851-1859.
2. *Burlando, Francis, C.M. Memorandum*.
3. *Chronological Table*.
4. *Corporation Book of the Sisters of Charity of St. Joseph's, 1817*.
5. *First Council Book*.
Second Council Book.
Council Book, 1829-1853.
Council Book, 1843-1853.
6. *Establishments Formed Prior to Our Union with France*.
7. *Etienne, V. Rev. J. B., C.M., Circular, November 1, 1850*.
8. *Hall Papers*.
9. *History of St Joseph's Central House*.
10. *History of St Agnes Hospital, Baltimore, Maryland*.
11. *Letter Book V*.
Letter Book VI.
Letter Book VII and Supplement.
12. *Letters from France*.
13. *Mission History Register*.
14. *Mother Rose's Journal*.
15. *Mother Seton's House*.
16. *Seton Papers*.
 - a. II. *Dubourg, Nagot, David, Misc.*
 - b. IV. *Babade, Fox, Misc.*
 - c. VI. *Mrs. Scott*.
 - d. VII. *Sadler, Duplex, Misc.*
 - e. VIII. *Sisters-in-Law*.
 - f. X. *Filicchi*.
 - g. XII. *Mother Seton by Bishop Bruté*.
 - h. XIII. *Bishop Bruté, 1812-1839*.
 - i. XVI. *Souvay-Filicchi Copies*.
 - j. XVII. *Dear Remembrances*.
17. *Souvenirs*.
18. *Talks*.

B. Archives of St. Joseph's Parish Church.

1. *Parish Register*.

- III. — NEW-YORK.
A. Archives of Mt. St. Vincent-on-Hudson.
1. I. *Mother Seton's Writings.*
- IV. — NORMANDY, MISSOURI.
A. Archives of Marillac Seminary (AMS).
1. *Mission History.*
a. *History of St. Mary's Asylum, Mobile, Alabama.*
b. *History of St. Philomena's School, St. Louis, Missouri.*
- V. — NOTRE DAME, INDIANA.
A. Archives of University of Notre Dame (AUND).
1. *Vincentian Papers (VP).*
- VI. — PARIS, FRANCE.
A. Archives de la Maison-Mère des Lazaristes (AMML).
1. *Conseil de la Congrégation de la Mission : procès-verbaux.*
2. *Luisse Maller.*
B. Archives des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul (A.F.C.P.).
1. *Livre du Conseil.*
C. Archives de Saint-Sulpice (ASSP).
1. *Correspondance américaine.*
D. Archives Nationales.
1. *Registre du Ministre des Cultes.*

Sources éditées

- Annales de la Congrégation de la Mission*, XXXIX, LIX. Paris : rue de Sèvres, 1834.
- Bayard, Ralph, C.M. *Lone-Star Vanguard*, St. Louis : *The Vincentian Press*, 1945. 453 pp.
- Bayley, James R., *Memoirs of the Rt. Rev. Simon Wm. Gabriel Bruté*. New-York : D. and J. Sadlier, 1861. 223 pp.
- Centenario de los Padres Paules en Madrid*. Madrid : 1928.
- Deuther, Charles G. *The Life and Times of Rt. Rev. John Timon*. Buffalo, privately printed, 1870. 338 pp.
- Easterly, Frederick J., C.M., *The Life of Rt. Rev. Joseph Rosati, C.M.* Washington : Catholic University, 1942. 203 pp.
- « First Vincentians at St. Charles' Seminary », *Heri-Hodie*, 6:2, March, 1934.
- Fox, Sister Columba. *The Life of Rt. Rev. John Baptist Mary David*. New-York : U.S. Catholic Historical Society, 1925. 240 pp.
- Herbermann, Charles G. *The Sulpicians in the United States*. New-York : The Encyclopedia Press, 1916. 360 pp.
- McCaffrey, John. *Discourse on the Rt. Rev. John Dubois, D.D.* Gettysburg : H.C. Neinstedt, 1843. 34 pp.
- Mother Etienne*. Emmitsburg : St. Joseph's, 1939. 181 pp.
- Rosati, Joseph, C.M., et al. *The Life of Very Rev. Felix De Andrets*. C.M. Baltimore : Kelly, Hedian and Piet, 1861. 276 pp.
- Three Centuries of Vincentian Missionary Labors, 1617-1917*. Philadelphia : The Miraculous Medal Press, 1917. 118 pp.
- White, Charles I. *The Life of Mrs. E. A. Seton*. New-York : Dunigan, 1853. 581 pp.

LES MAISONS DES FILLES DE LA CHARITE DEPUIS 1850

En 1850, quand fut consommée l'union avec la France, les Sœurs des Etats-Unis occupaient près d'une quarantaine de maisons. St Joseph d'Emmitsburg, fondé par Mère Seton, dès 1809, devint la maison centrale de la nouvelle province. Elle comptait un illustre et florissant Collège pour jeunes filles, une école

externe pour les enfants du voisinage, un orphelinat, un noviciat, qui allait devenir le *Séminaire* des Sœurs, et une infirmerie. Tout proche, au *Mont-Sainte-Marie*, les Sœurs, depuis le temps de Mère Seton, avaient en charge le temporel du Collège et du Séminaire sulpicien. A Baltimore, siège de Monseigneur l'Archevêque Eccleston, qui avait grandement favorisé l'union avec la France, les Sœurs étaient employées dans plusieurs établissements. Elles dirigeaient l'orphelinat Sainte-Marie et l'école qui lui était annexée. Elles pourvoyaient aux soins et à la direction de l'infirmerie du Maryland, hôpital auquel était adjointe une école médicale. Elles dirigeaient l'Ecole Saint-Pierre et Saint-Vincent, dans ces deux paroisses. La Communauté avait récemment acheté, au nord-ouest de la ville, ce qui devait devenir le Mount-Hope : établissement célèbre dans le soin des aliénés, bien qu'il comptât également des services pour les autres maladies.

A Philadelphie, l'Orphelinat Saint-Joseph, première fondation, était encore florissant. En 1833, en cette même ville, les Sœurs prirent en charge l'Ecole Sainte-Marie. A Wilmington, Etat de Delaware, les Sœurs commencèrent l'Asile Saint-Pierre, première institution pour le soin des enfants ; en 1830, elles ajoutèrent une école externe et un pensionnat à la première œuvre de la maison.

Dans le diocèse d'Albany, les Sœurs possédaient quatre établissements : Orphelinat Saint-Vincent ouvert en 1846, l'Orphelinat Saint-Jean, et le Collège fondé à Utica en 1834, l'Hôpital de la ville de Troy, et l'Asile Sainte-Marie, ouverts en 1848.

A Buffalo (N.-Y.), où les Sœurs furent appelées en 1748 par le Lazariste Mgr Jean Timon, premier évêque de la ville, elles entreprirent l'hôpital municipal, l'Orphelinat et école libre Saint-Vincent. A Rochester, dans le même diocèse, les Sœurs dirigeaient l'Orphelinat et l'Ecole Saint-Patrice. Boston avait une maison : l'Orphelinat et l'Ecole Saint-Vincent où les Sœurs s'établirent en 1832. A Cincinnati, dans l'Ohio, les Sœurs tenaient depuis 1829, l'Orphelinat et l'Ecole Saint-Pierre. En 1845, à Detroit, fut fondé par les Sœurs, le premier hôpital de l'Etat de Michigan.

A Milwaukee, elles possédaient deux maisons : l'Infirmerie Saint-Jean, l'Orphelinat Sainte-Rose, et Saint-Jean, école y annexée.

A Saint-Louis (Missouri), où, dès 1828, le Lazariste Monseigneur Rosati, avait appelé les Sœurs, la Communauté dirigeait quatre maisons : l'Hôpital Maillanphy, l'Ecole libre Saint-Vincent, l'Orphelinat et Ecole Sainte-Marie, et l'Ecole Sainte-Philomène.

A Natchez (Mississippi), siège épiscopal du Sulpicien Monseigneur J.-J. Chanche, avaient été confiés aux Sœurs l'Orphelinat et l'Ecole Sainte-Marie, par ce prélat qui devait présenter avec succès la demande d'union des Sœurs américaines. Le grand Hôpital de la Charité à la Nouvelle-Orléans. Institution d'Etat, et l'asile pour orphelines se trouvaient sous la direction des Sœurs. A Donaldsonville (Louisiane), paroisse confiée aux Lazaristes, la Maison Saint-Vincent comprenait un hôpital, un asile et une école. Mgr Portier, de *Mobile* (Alabama), ami dévoué de la Communauté, avait confié dans sa ville l'Asile et l'Ecole Sainte-Marie.

Depuis 1834, à Richmond (Virginia), les Sœurs dirigeaient l'Hospice et l'Ecole Saint-Joseph, et en 1848, à Norfolk, dans le même diocèse, s'ouvraient l'Hospice et l'Ecole Sainte-Marie. Une fondation des tout premiers jours se trouvait à Washington (D. C.) où dès 1825 les Sœurs avaient commencé l'Hospice et l'Ecole Saint-Vincent.

De l'Atlantique au Mississipi, de Boston à La Nouvelle-Orléans, environ trois cents Sœurs de la Province américaine, se dépenaient en 1850 dans ces orphelinats, hôpitaux et écoles.

En 1900, dans ce dernier demi-siècle, les Sœurs avaient porté secours aux combattants, lors de la Guerre civile de 1861-1865, lors de la guerre Hispano-Américaine, en 1898. En 1896, elles entreprenaient le service de la Léproserie de Carville (Louisiana). Des hospices pour aliénés avaient été ouverts à Buffalo (New-York), Dearborn (Michigan), Saint-Louis (Missouri), et Nouvelle-Orléans (Louisiane). L'hôpital Carney, à Boston, jouissait d'une réputation pour sa chirurgie audacieuse qui y attirait des clients de toute la Nouvelle-Angleterre. Une semblable importance s'attachait à l'Hôpital Providence à Washington (D. C.) Vingt-trois autres hôpitaux furent successivement ouverts et la plupart comprenaient une école d'infirmières pour un stage de trois ans. L'Hospice infantile de Sainte-Anne (à Saint-Louis), fut la première institution de cette sorte ouverte aux Etats-Unis. Dans ce sillage, surgirent depuis nombre d'autres institutions similaires.

Maintes pensions et écoles paroissiales, une trentaine d'entre elles, florissantes en 1900, avaient été ouvertes au cours du demi-siècle précédent. Parmi les plus célèbres, se trouve l'Ecole Notre-Dame de l'Immaculée-Conception à Baltimore. Le Lazariste Joseph Giustiniani, envoyé par son Visiteur lombard, M. Marc-Antoine Durando, pour la mission d'Amérique, y avait invité les Sœurs. En 1849, Mgr Eccleston, archevêque de Baltimore, souhaitant la bienvenue aux Lazaristes dans son diocèse, leur avait demandé d'établir une maison et une église dans sa cité épiscopale. En 1850, la paroisse de l'Immaculée-Conception fut inaugurée. Son plus remarquable curé fut ce Père Giustiniani, dont le zèle était proverbial. La paroisse exerça une grande influence dans la vie catholique de la cité, et procura de nombreuses vocations à la double famille de Saint-Vincent. Il semblait convenable que les Sœurs enseignassent dans une paroisse dont la fondation était si intimement associée à notre union avec la Communauté. Notre Très Honoré Père actuel, M. William Slattery, est un enfant de la paroisse et un des élèves de l'école paroissiale. La mission de l'Immaculée-Conception à Baltimore, doit être considérée comme la pierre d'angle de la Province orientale des Lazaristes dont elle demeure la plus ancienne maison. De là on peut conclure que la Province lazarisite des Etats-Unis tire son origine de notre union avec la France.

Le fameux Collège (Académie) de la Maison centrale, ajouta en ce temps une aile nouvelle, le *Burland Building*, ainsi désigné du nom du directeur M. Joseph Burlando qui en encouragea et surveilla l'édification. Dès 1878, l'Ecole externe qui se trouvait à Saint-Joseph, fut transférée proche l'église Saint-Joseph, dirigée par les Lazaristes. Ainsi la toute première fondation setonienne : celle d'une école libre pour les pauvres enfants du voisinage, vint s'incorporer à la paroisse vincentienne d'Emmitsburg.

En cette période, des écoles s'ouvrirent également dans des paroisses dirigées par des Lazaristes : Saint-Vincent à La Salle (Illinois), Saint-Etienne et Saint-Joseph, à La Nouvelle-Orléans.

En 1909, quand le centenaire de l'établissement à Emmitsburg eut été célébré, la Province s'étendait jusqu'au Pacifique, au Texas et à Porto-Rico. Le 25 janvier 1909, pourtant, un second séminaire avait été ouvert et commencé, à l'Institution Saint-Vincent, à Saint-Louis. La Province comptait plus de dix-sept cent Sœurs et cent vingt-huit maisons étaient dispersées sur un vaste espace. Dès 1908, le directeur lazariste, M. James J. Sullivan, et la Visitatrice, Sœur Marguerite O'Keefe, étaient favorables à la division de cette Province, devenue trop étendue pour les contacts avec les diverses œuvres, tels que les désiraient les supérieurs. Le Conseil de la Maison centrale de Saint-Joseph se concerta avec les deux Lazaristes : M. Thomas Finney, Visiteur de la Province occidentale, et M. Patrice Mc Hale, Visiteur de la Province orientale, et des préliminaires d'arrangement furent convenus. Le 16 juillet 1910, le Très Honoré Père Fiat publia une circulaire adressée aux Sœurs des Etats-Unis, leur annonçant l'érection d'une seconde Province, qui prendrait le nom d'*Occidentale*. Elle aurait sa maison centrale à Saint-Louis et grouperait les maisons réparties dans les Etats de Missouri, Iowa, Wisconsin, Illinois, Indiana, Tennessee, Alabama, Mississippi, Texas, Louisiane, Californie et l'île de Porto-Rico. La Province de l'Est comptait neuf cent quatre-vingt-dix Sœurs dans soixante-dix Maisons situées dans les Etats suivants : Maryland, District de Columbia, Massachusetts, Connecticut, Michigan, New-York, Pennsylvania, Delaware, Virginia, Ouest Virginia, Caroline du Nord.

1950. — Le Centenaire de l'Union avec la France trouve la Province Orientale avec quatre-vingt-quatre maisons et mille deux cent trois Sœurs. Les tendances des quarante dernières années ont modifié un certain nombre de nos Institutions. Les écoles de jours (externats), ont été séparées des orphelinats (asiles), et dans la majorité des cas, les enfants qui résident dans des orphelinats, fréquentent les écoles du dehors. La plupart de ces orphelinats sont maintenant désignés sous le nom de *Home* et d'héroïques efforts ont été faits pour adapter les bâtiments du style massif au type pavillon. Deux institutions qui ont été remodelées avec succès sont la maison de la Providence (pour garçons), à Syracuse (Etat de New-York), et le Home Saint-Vincent à Washington (District de Columbia). Ce dernier établissement, fondé en 1825, a des contacts avec l'Ecole catholique nationale de travail social à l'Université Catholique d'Amérique toute proche. Le *Home* collabore fréquemment aux études d'éducation et de psychologie.

Un autre *Home* d'enfants, dirigé par les Filles de la Charité, est la Villa Saint-Joseph, à Richmond (Va), le premier établissement pour « filles » du type cottage, réussi aux Etats-Unis orientaux ; il est hautement apprécié et reçoit fréquemment la visite de sociologues, accourus de toutes les parties de cet hémisphère.

Une autre maison du même type est le Home Saint-Vincent-Sarah Fisher, près de Detroit (Michigan). Cet établissement modèle est le centre d'un programme de formation pour le personnel d'Institutions pour enfants. Une pratique courante des œuvres de charité diocésaines est de placer les enfants qui

dépendent d'elles dans des maisons d'accueil plutôt que dans des institutions. Cela explique qu'on ait fermé certains Instituts pour enfants, et qu'on en ait ouvert d'autres, d'un but semblable, dirigés par la Communauté dans la même ville ou le même diocèse.

Durant les dix dernières années, on a poursuivi un grand effort pour réadapter des hôpitaux qui, rapidement, étaient devenus démodés. Parmi ces centres hospitaliers où un tel programme a été heureusement accompli, il faut mentionner celui de Sainte-Marie, à Rochester (Etat de New-York), et l'Hôpital de Buffalo, tenu par les Sœurs de Charité. Avec la cordiale coopération de Mgr Cushing, archevêque de Boston, on projette un nouvel hôpital Carney. L'hôpital Providence à Washington se déplacera sous peu pour occuper un emplacement plus proche de l'Université catholique. Cette proximité permettra aux étudiantes infirmières de suivre plus aisément les cours de leur école. Comme l'Hôpital Providence a déjà été affilié à l'Université Catholique, ces étudiantes infirmières peuvent obtenir le grade de bachelière ès sciences (B.S.), aussi bien que celui d'infirmière diplômée (R.N.). A Norfolk (Virginie), le nouvel Hôpital De Paul qui a reçu un don des fonds du Gouvernement, pour recevoir le surpeuplement dû à la guerre, a reconstruit l'ancien Hôpital Saint-Vincent. Unique parmi nos hôpitaux dans la Province Orientale est celui de Washington, le Home des soldats des Etats-Unis (U.S. Soldier's Home) où les occupations des Sœurs ressemblent à celles de nos compagnes qui servent dans les hôpitaux militaires de partout. Le fameux hôpital pour aliénés à Baltimore, connu pendant un siècle, sous le nom de Mount Hope Retreat, a reçu l'appellation d'Institut Seton, quand on y a inauguré un cours pour la formation de psychiatres catholiques. On a créé ce centre d'études à la requête de la hiérarchie des Etats-Unis, qui était effrayée par la philosophie matérialiste sous-jacente à la formation des psychiatres dans les écoles non-confessionnelles. Ainsi, les Filles de saint Vincent s'adonnent à cette œuvre à laquelle leur fondateur se consacrait lui-même avec tant de dévouement dans l'ancien Saint-Lazare, auprès des aliénés.

De même, perpétuant aussi le souvenir de Mère Seton à Baltimore, l'Ecole supérieure Seton, la première école archidiocésaine pour jeunes filles, établie par feu Monseigneur l'Archevêque Curley. Elle possède un vaste corps professoral de Sœurs et environ mille trois cents étudiantes. Depuis la fondation de cette vaste Ecole supérieure (High School), dans la Province Orientale, un certain nombre de ses élèves sont entrées dans la Communauté.

De notables changements ont eu lieu à la Maison centrale d'Emmitsburg. L'Académie a obtenu une charte de collège en 1902. En 1923, le Très Honoré Père Verdier a bien voulu adjoindre des Lazaristes au corps professoral. La même année s'ouvrait le « bâtiment Verdier » qui commémorait la première visite d'un Supérieur général aux Etats-Unis. Cet agrandissement a fourni une bibliothèque, des salles de classe, des laboratoires, un gymnase, une piscine. En 1926, le bâtiment des fondateurs, en souvenir de saint Vincent, de sainte Louise, et Mère Seton, a fourni des locaux pour l'administration, une salle de classe, un auditorium et des chambres.

Depuis lors, un home pour apprendre à conduire une maison a été construit, et l'ancien auditorium de l'Ecole supérieure

a été métamorphosé en bibliothèque, et d'autres parties du bâtiment Burlando ont été cédées à la Section de la Pédagogie.

En 1946, l'Ecole supérieure (High School), qui avait cessé de recevoir des pensionnaires, et était devenu un simple externat, se transporta dans un nouveau bâtiment d'architecture attirante, dans la Ville d'Emmitsburg. Cette Ecole supérieure mixte reçoit l'appui financier de la Maison centrale et sert à des enfants, qui, sans cela, seraient dépourvus de l'éducation, en une Ecole catholique supérieure (High School).

Depuis 1923, les Sœurs professent à l'Ecole Saint-Antoine, près du Collège et du Séminaire Sainte-Marie, dans la paroisse établie par M. Jean Dubois, en 1805. Là, comme dans le village, la Communauté continue l'œuvre primordiale de Mère Seton : l'instruction des enfants pauvres de la campagne.

Dans la paroisse vincentienne de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, à Greensboro (Caroline du Nord), les Sœurs donnent l'enseignement aux enfants noirs. Dans la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, à Portsmouth (Va.), les Sœurs ont également la direction d'une école pour les grades, et d'une Ecole supérieure pour les noirs. Dans ces deux endroits, les conversions sont fréquentes, et les Sœurs sont heureuses de cet apostolat, particulièrement nécessaire aux Etats-Unis.

L'Europe présente et connaît depuis toujours la Filie de la Charité comme visitant et soignant les pauvres malades en leur domicile. Un retour à cette œuvre primitive a été rendu possible au Centre Labouré et au Centre Sainte-Cécile, tous deux à Boston, où des Sœurs ayant reçu la formation d'infirmières de la Santé publique, prennent soin des malades à domicile. Le Centre Labouré comprend aussi une nursery (une crèche de jour, l'une des quatre, dirigées par les Sœurs dans la Province). L'Etat de New-York comprend le plus grand nombre de missions; parmi celles-ci se trouvent deux centres catéchistiques à Oneida et à Canastota, dans le diocèse de Syracuse. Des classes de catéchisme, depuis les jardins d'enfants jusqu'aux Ecoles supérieures, sont faites régulièrement, en faveur des enfants de la paroisse, qui fréquentent les écoles publiques. Des activités de jeunesse rayonnent autour de ce centre, et des cours de vacances, pour quatre semaines d'été, sont avidement recherchés. Les visites à domicile pour établir le recensement paroissial sont incluses dans le programme des Sœurs. Comme fondation, unique dans son genre en cette province, il faut noter la *Villa Kirkleigh*, à Baltimore (home pour dames, qui ressemble aux maisons de retraite d'Europe), le *Home Seton*, pour jeunes filles ouvrières à Troy (New-York), et l'Hôpital *Jenkins Memorial*, pour incurables, à Baltimore.

L'appel pour une mission en Orient, fut adressé personnellement par le Très Honoré Père Verdier, le premier Supérieur général qui ait visité les Etats-Unis, en 1922. Cette même année, les premières Sœurs partirent pour Shanghai, où elles reçurent l'aimable direction de la Respectable Sœur Lebrun, Visitatrice de Chine. En 1924, s'ouvrit l'Hôpital Sainte-Marguerite à Kanchow, dans le Vicariat du Kiangsi, nouvellement confié aux Lazaristes de la Province Orientale des Etats-Unis. En 1930, une invasion des Rouges obligea les Sœurs à gagner Hong-Kong et peu après à rentrer aux Etats-Unis. En 1936, elles respirèrent leurs travaux. En 1944, forcées de nouveau par l'invasion japonaise de se replier sur Kuming, les Sœurs servirent

comme infirmières dans un hôpital de l'aviation des Etats-Unis. Revenues à Kangchow à la fin de 1945, elles trouvèrent la plus grande partie de leur mission pillée et ravagée. Reconstituée hâtivement elle a été à nouveau engloutie par la vague communiste. Elles dirigeaient un hôpital et une école d'infirmières, ainsi qu'une maison pour personnes âgées. Une seconde Maison, à Taholi, a été détruite, pendant l'invasion des Rouges, en 1929-1930.

De l'enfant au vieillard, les Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de la Province Orientale des Etats-Unis servent les membres du Christ, de différentes façons. En dépit de la haute valeur professionnelle exigée par l'Etat, et les œuvres sociales, les Filles de la Charité, essayent, comme le disait le Très Honoré Père Etienne, *de suivre l'humanité dans sa marche à travers l'espace et le temps*. Elles bénissent Dieu « pour l'accroissement qu'il a accordé au méchant petit grain de moutarde que vous, Antonio Filicchi, avez placé, par la main de Dieu », en Amérique. Elles demandent que leurs services offerts par les mains de l'unique mère des Filles de la Charité, puissent trouver faveur à ses yeux.

MAISONS DE LA PROVINCE ORIENTALE DES ETAT-UNIS, en 1950
EMMITSBURG

A : *College and High Schools (Ecoles)*.

- (1) EMMITSBURG, Md. *St Joseph's College*, fondé en 1809.
- (2) EMMITSBURG, Md. *St Joseph's High School*, fondé en 1809.
- (3) BALTIMORE, Md. *Seton High School*, fondé en 1926.
- (4) UTICA, N.-Y. *Utica Catholic Academy*, fondé en 1913.

B : *High Schools and Grades (Ecoles supérieures et élémentaires)*.

- 5) ALBANY, N.-Y. *St John's School*, fondé en 1852.
- (6) BALTIMORE, Md. *St Martin's School*, fondé en 1882.
- (7) LYNCHBURG, Va. *Holy Cross Academy*, fondé en 1879.
- (8) MARTINSBURG, W.Va. *St Joseph's School*, fondé en 1883.
- (9) PORTSMOUTH, Va. *St Paul's School*, fondé en 1876.
- (10) PORTSMOUTH, Va. *Our Lady of Victory School*, fondé en 1930.
- (11) PETERSBURG, Va. *St Joseph's School*, fondé en 1876.
- (12) RICHMOND, Va. *St Patrick's School*, fondé en 1866.
- (13) SYRACUSE, N.Y. *Cathedral School*, fondé en 1917.
- (14) WASHINGTON, D.C. *Immaculate Conception Academy*, fondé en 1865.

C : *Grades only (Ecoles élémentaires)*.

- (15) BALTIMORE, Md. *St Dominic's School*, fondé en 1919.
- (16) BALTIMORE, Md. *St John's School*, fondé en 1858.
- (17) BALTIMORE, Md. *St Joseph's School*, fondé en 1854.
- (18) BALTIMORE, Md. *Our Lady of Lourdes School*, fondé en 1925.
- (19) BRIDGEPORT, Conn. *St Ann's School*, fondé en 1935.
- (20) CAMBRIDGE, Mass. *Immaculate Conception School*, fondé en 1948.
- (21) EMMITSBURG, Md. *St Anthony's School*, fondé en 1923.
- (22) EMMITSBURG, Md. *St Euphemia's School*, fondé en 1878.
- (23) ENDICOTT, N.Y. *St Ambrose School*, fondé en 1934.
- (24) GREENSBORO, N.C. *St Benedict's School*, fondé en 1926.
- (25) GREENSBORO, N.C. *Lady of the Miraculous Medal School*, fondé en 1928.
- (26) HARRISBURG, Pa. *St Catherine Labouré School*, fondé en 1949.

- (27) JOHNSON CITY, N.Y. *St James School*, fondé en 1935
- (28) NORFOLK, Va. *Sacred Heart School*, fondé en 1920.
- (29) PIKESVILLE, Md. *St Charles School*, fondé en 1915.
- (30) STAUNTON, Va. *St Francis School*, fondé en 1878.
- (31) TROY, N.Y. *St Mary's School*, fondé en 1851.
- (32) UTICA, N.Y. *Lourdes School*, fondé en 1929.
- (33) WILMINGTON, Del. *St Peter's School*, fondé en 1830.

D : Day Nurseries, Social Service and Catechetical Centers (Crèches ; service social ; centres catéchistiques).

- (34) BOSTON, Mass. *Labouré Center*, fondé en 1948.
- (35) CUMBERLAND, Md. *Keating Memorial Day Nursery*, fondé en 1928.
- (36) PHILADELPHIA, Pa. *Cathedral Day Nursery*, fondé en 1917.
- (37) TROY, N.Y. *Seton Day Nursery*, fondé en 1900.
- (38) BOSTON, Mass. *St Cecilia's Center*, fondé en 1949.
- (39) CANASTOTA, N.Y. *St Agatha's Center*, fondé en 1948.
- (40) ONEIDA, N.Y. *St Joseph's Welfare Center*, fondé en 1931.

E : Infant Homes (Maternités).

- (41) ALBANY, N.Y. *Brady Infant Home*, fondé en 1889.
- (42) BALTIMORE, Md. *St Vincent's Infant Home*, fondé en 1856.
- (43) BUFFALO, N.Y. *St Mary's Infant Home*, fondé en 1854.
- (44) DORCHESTER, Mass. *St Mary's Infant Home*, fondé en 1874.
- (45) FARMINGTON, Mich. *Sarah Fisher Home*, fondé en 1929.
- (46) PHILADELPHIA, Pa. *St Vincent's Hospital and Infant Home*, fondé en 1885.
- (47) SYRACUSE, N.Y. *St Mary's Hospital and Infant Home*, fondé en 1900.
- (48) UTICA, N.Y. *St Joseph's Infant Home*, fondé en 1895.
- (49) WASHINGTON, D.C. *St Ann's Infant Home*, fondé en 1863.

F : Orphan Homes (Orphelinats).

- (50) ALBANY, N.Y. *St Vincent's Home*, fondé en 1846.
- (51) BALTIMORE, Ind. *St Mary's Villa*, fondé en 1821.
- (52) BOSTON, Mass. *The Home*, fondé en 1866.
- (53) BUFFALO, N.Y. *St Vincent's Manor*, fondé en 1848.
- (54) DREXEL HILL, Pa. *St Vincent's Home*, fondé en 1855.
- (55) PHILADELPHIA, Pa. *St Joseph-Gonzaga Home*, fondé en 1899.
- (56) FARMINGTON, Mich. *St Vincent's Home*, fondé en 1851.
- (57) READING, Pa. *St Catherine's Home*, fondé en 1872.
- (58) RICHMOND, Va. *St Joseph's Villa*, fondé en 1834.
- (59) SAGINAW, Mich. *St Vincent's Home*, fondé en 1875.
- (60) SYRACUSE, N.Y. *House of Providence*, fondé en 1872.
- (61) UTICA, N.Y. *St John's Home*, fondé en 1834.
- (62) WASHINGTON, D.C. *St Vincent's Home*, fondé en 1825.
- (63) WILMINGTON, Del. *Seton Villa*, fondé en 1830.

G : Hospitals (Hopitaux).

- (64) ALBANY, N.Y. *Brady Memorial Hospital*, fondé en 1889.
- (65) BALTIMORE, Md. *St Agnes Hospital*, fondé en 1863.
- (66) BALTIMORE, Md. *Jenkins Memorial Hospital*, fondé en 1927.
- (67) BINGHAMTON, N.Y. *Lourdes Hospital*, fondé en 1925.
- (68) BOSTON, Mass. *Carney Hospital*, fondé en 1863.
- (69) BRIDGEPORT, Conn. *St Vincent's Hospital*, fondé en 1905.
- (70) BUFFALO, N.Y. *Emergency Hospital*, fondé en 1901.
- (71) BUFFALO, N.Y. *Buffalo Hospital of Sisters of Charity*, fondé en 1848.
- (72) CUMBERLAND, Md. *Alleghany Hospital*, fondé en 1911.
- (73) DETROIT, Mich. *Providence Hospital*, fondé en 1869.
- (74) DORCHESTER, Mass. *St Margaret's Hospital*, fondé en 1874.
- (75) GREENSBORO, N.C. *St Leo's Hospital*, fondé en 1906.
- (76) JACKSONVILLE, Fla. *St Vincent's Hospital*, fondé en 1916.
- (77) LOWELL, Mass. *St John's Hospital*, fondé en 1867.
- (78) NORFOLK, Va. *De Paul Hospital*, fondé en 1857.

- (79) PENSACOLA, Fl'a. *Sacred Heart Hospital*, fondé en 1915.
 (80) ROCHESTER, N.Y. *St Mary's Hospital*, fondé en 1857.
 (81) SAGINAW, Mich. *St Mary's Hospital*, fondé en 1874.
 (82) TROY, N.Y. *St Mary's Hospital*, fondé en 1851.
 (83) WASHINGTON, D.C. *Providence Hospital*, fondé en 1851.
 (84) WASHINGTON, D.C. *U. S. Soldiers Home Hospital*, fondé en 1903.
 (85) WATERVILLE, Maine. *Sisters Hospital*, fondé en 1913.
 (86) KANCHOW (Chine). *St Margaret's Hospital*, fondé en 1922.

H : Mental (Aliénés).

- (87) BALTIMORE, Md. *Seton Institute*, fondé en 1840.
 (88) DEARBORN, Mich. *St Joseph's Retreat*, fondé en 1870.

I : Guest Home for Elderly Ladies (Pension pour dames âgées).

- (89) BALTIMORE, Md. *Kirkleigh Villa*, fondé en 1926.

INDEX ALPHABETIQUE DES MAISONS

(Sœurs de Saint-Vincent de Paul : Province Orientale des Etats-Unis)

Albany : 5, 41, 50, 64. — *Ballimore* : 3, 6, 15, 16, 17, 18, 42, 51, 65, 66, 87, 89. — *Binghamton* : 67. — *Boston* : 34, 38, 52, 68. — *Bridgeport* : 19, 69. — *Buffalo* : 43, 53, 70, 71. — *Cambridge* : 20. — *Canastota* : 39. — *Cumberland* : 35, 72. — *Dearborn* : 88. — *Detroit* : 73. — *Dorchester* : 44, 74. — *Drexel Hill* : 54. — *Emmitsburg* : 1, 2, 21, 22. — *Endicott* : 23. — *Farmington* : 45, 56. — *Greensboro* : 24, 25, 75. — *Harrisburg* : 26. — *Jacksonville* : 76. — *Johnson City* : 27. — *Kanchow* : 86. — *Lowell* : 77. — *Lynchburg* : 7. — *Martinsburg* : 8. — *Norfolk* : 28, 78. — *Oneida* : 40. — *Pensacola* : 79. — *Petersburg* : 11. — *Philadelphia* : 36, 46, 55. — *Pikesville* : 29. — *Portsmouth* : 9, 10. — *Reading* : 57. — *Richmond* : 12, 58. — *Rochester* : 80. — *Saginaw* : 59, 81. — *Staunton* : 30. — *Syracuse* : 13, 47, 60. — *Troy* : 31, 37, 82. — *Utica* : 4, 32, 48, 61. — *Washington* : 14, 49, 62, 83. — *Waterville* : 84. — *Wilmington* : 33, 63.

ORDRE TOPOGRAPHIQUE DES MAISONS

(Les chiffres renvoient aux numéros d'ordre).

DISTRICT OF COLUMBIA. — *Washington* : 14, 49, 62, 83, 84.
 CONNECTICUT. — *Bridgeport* : 19, 69.
 DELAWARE. — *Wilmington* : 33, 63.
 FLORIDA. — *Jacksonville* : 76. *Pensacola* : 79.
 MAINE. — *Waterville* : 85.
 MARYLAND. — *Ballimore* : 3, 6, 15, 16, 17, 18, 42, 51, 65, 66, 87, 89. — *Cumberland* : 35, 72. *Emmitsburg* : 1, 2, 21, 22. *Pikesville* : 29.
 MASSACHUSETTS. — *Boston* : 34, 38, 52, 68. *Cambridge* : 20. *Dorchester* : 44, 74. *Lowell* : 77.
 MICHIGAN. — *Dearborn* : 88. — *Detroit* : 73. — *Farmington* : 45, 46. — *Saginaw* : 59, 81.
 NEW-YORK. — *Albany* : 5, 41, 50, 64. *Binghamton* : 67. *Buffalo* : 43, 53, 70, 71. *Canastota* : 39. *Endicott* : 23. *Johnson City* : 27. *Oneida* : 40. *Syracuse* : 13, 47, 60. *Troy* : 31, 37, 82. *Rochester* : 80. *Utica* : 4, 32, 48, 61.
 NORTH CAROLINA. — *Greensboro* : 24, 25, 75.
 PENNSYLVANIA. — *Drexel Hill* : 54. *Harrisburg* : 26. *Philadelphia* : 36, 46, 55. *Reading* : 57.
 VIRGINIA. — *Lynchburg* : 7. *Norfolk* : 28, 78. *Petersburg* : 11. *Portsmouth* : 9, 10. *Richmond* : 12, 58.
 WEST VIRGINIA. — *Martinsburg* : 8.

ORDRE CHRONOLOGIQUE DES MAISONS

1809 : 1, 2.	1870 : 88.	1915 : 29, 79.
1821 : 51.	1872 : 57, 60.	1916 : 76.
1825 : 62.	1874 : 44, 74, 81.	1917 : 13, 36.
1830 : 33, 63.	1875 : 59.	1919 : 15.
1834 : 58, 61.	1876 : 9, 11.	1920 : 28.
1840 : 87.	1878 : 22, 30.	1922 : 86.
1846 : 50.	1879 : 7.	1923 : 21.
1848 : 53, 71.	1882 : 6.	1925 : 18, 67.
1851 : 31, 56, 83.	1883 : 8.	1926 : 3, 24, 89.
1852 : 5.	1885 : 46.	1927 : 66.
1854 : 17, 43, 82.	1889 : 41, 64.	1928 : 25, 35.
1855 : 54.	1895 : 48.	1929 : 32, 45.
1856 : 42.	1899 : 55.	1930 : 10.
1857 : 78, 80.	1900 : 37, 47.	1931 : 40.
1858 : 16.	1901 : 70.	1934 : 23.
1863 : 49, 65, 68.	1903 : 84.	1955 : 19, 27.
1865 : 14.	1905 : 69.	1948 : 20, 34, 39.
1866 : 12, 52.	1906 : 75.	1949 : 26, 38.
1867 : 77.	1911 : 72.	
1869 : 73.	1913 : 4, 85.	

COLOMBIE

MONSIEUR EMILE LARQUERE
(16 mai 1869-3 juillet 1948)

I

CALI : MAISON CENTRALE
Personnel de la résidence

MM. BRET, VELTIN, ARBOLEDA, *étudiants, séminaristes*

Le 5 janvier 1904, dans la soirée, après avoir navigué sur deux Océans : l'Atlantique et le Pacifique, traversé à dos de muet les côtes insalubres et les dangereuses forêts de la Cordillère occidentale des Andes, arrivaient à Cali trois missionnaires français, qui avaient été affectés au diocèse de Garzon.

C'était M. Louis Durou, plus tard archevêque du Guatemala, M. Louis Tramecourt, un vétéran du ministère sacerdotal, et M. Emile LARQUERE, âgé de trente-cinq ans seulement, le chef de ce petit groupe de conquérants d'âmes.

Les missionnaires séjournèrent pendant quelques semaines à Cali, où se trouvait la Maison Centrale des Lazaristes de la Province de Colombie. Cali était alors une petite ville paisible, aux mœurs coloniales. On avait déposé les armes après soixante-dix ans de guerres civiles, qui, de 1830 à 1900, avaient fait du sol de la patrie un champ de décombres, et les habitants étaient retournés à la vie des terriens. La vallée immense qui s'étend à l'Est et au Sud de la ville se partageait en domaines, héritages des aïeux, les Conquérants espagnols. Chaque domaine s'appelait « *Hacienda* ».

Comme entrée, un portail majestueux, en briques, portant en évidence, sur un écriteau, le nom de la propriété : « *La Viga* », « *El Madroñal* », « *La Ferreira* ». A l'intérieur, des prairies très étendues, ombragées par de sveltes palmiers et des arbres gigantesques, qui, par la beauté de leurs fleurs et la suavité de leurs fruits, remplissaient d'allégresse.

Dans ces prairies, sous ces ombrages paissaient de nombreux troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux. D'un côté, c'était de grandes plantations de cacao, de « *Theobroma* » ou boisson des dieux. De l'autre, on cultivait la canne à sucre, la banane et d'autres variétés de produits du pays, puis venait l'indispensable verger.

La maison des maîtres se trouvait vers le milieu du domaine. Elle était entourée de jardins et possédait tout le confort que l'on pouvait désirer à l'époque en ces pays d'Amérique.

A côté de la maison des maîtres, se trouvait la sucrerie, et éparpillées à travers la grande propriété, dans les prairies au milieu des plantations, on apercevait les habitations des travailleurs, pour la plupart gens de couleur, et fils d'esclaves libérés, qui, par attachement à leurs anciens maîtres, avaient accompagné leurs fils en qualité de serviteurs.

La Province de Colombie était administrée par M. Jean-Fleury BAER, Français natif de Lyon. C'était un homme à l'esprit supérieurement meublé, grand théologien, latiniste distingué, auteur d'une excellente grammaire latine comparable à celle de Caro y Cuervo. Il avait lu jusqu'à sept fois le *Don Quichotte* de Cervantes, et sa mémoire prodigieuse avait retenu des chapitres entiers du fameux ouvrage. M. Bret était un professeur émérite : son enseignement était simple, net, clair et précis. Les élèves, avec lui, pouvaient surmonter toutes les difficultés ; aussi, étaient-ils de bons élèves avec des connaissances sûres et de bon aloi.

M. Bret, à Cali, Popayan et Santa-Rosa de Cabal, avait été le professeur, le maître de la majeure partie de la jeunesse bourgeoise de ces différentes localités.

Les sermons qu'il donnait aux grandes solennités, dans les églises de Saint-Pierre et de Sainte-Rose, par leur doctrine magistrale et par leur composition, en un espagnol impeccable, attiraient les fidèles et les ravissaient.

M. Constant Veltin, un Alsacien, était sous-officier, dans l'armée pendant la guerre franco-prussienne de 1870 quand la Providence le fit entrer dans les rangs de la Famille de Saint-Vincent.

A Cali, il remplissait l'office de Directeur des Etudiants et du Séminaire Interne. Homme prudent, d'une simplicité charmante, connaissant le cœur humain et les aptitudes d'un chacun. M. Veltin savait indiquer les voies sûres. M. Manuel Antoine Arboleda, futur archevêque de Popayan, nature privilégiée, versé dans les sciences divines et humaines, avait

la prestance et la dignité d'un grand seigneur, avec la simplicité d'un fidèle disciple du Christ Jésus.

Entre ses mains, jamais ne se brisa le roseau fragile. Educateur, il avait gravé dans son âme la maxime de Juvénal : « *Maxima debetur puero reverentia* », le plus grand respect est dû à l'enfant. Il en avait fait la règle de sa conduite.

Jamais une parole qui eût pu décourager quelqu'un ; jamais chez lui un acte passionné ou injuste. Digne, respectueux, aimable, M. Arboleda attirait une irrésistible sympathie.

C'est à ces trois confrères qu'incombait en 1904 la formation de la jeunesse vincentienne ; ne soyons donc pas surpris de voir accourir, à la résidence des Lazaristes de Cali, comme à un lieu de rendez-vous, dimanches et fêtes, de midi et demi à quatorze heures, les personnes les plus distinguées de la ville. Benoit Chaperon, consul français, les Borreros y Sinisterras, Carvajales y Baronas, Sastros y Guerreros, Scarppetas y Roncifos ; y venaient aussi plus nombreux d'éminents ecclésiastiques : les Pères Períaza y Gonzalez, Pizarro y Caicido, anciens élèves ou collaborateurs au Séminaire de Popayan.

Les trois Français, nouveaux arrivés, furent accueillis avec des marques de grande sympathie. Le plus jeune, M. LARQUÈRE, charma ces Messieurs et gagna l'affection de tout le monde par sa distinction, sa réserve, sa prudence et son adaptation aux usages du pays. C'était l'invité préféré à qui on offrait les plus belles montures et les promenades aux maisons de campagne. A partir de ce moment, Cali devint pour M. LARQUÈRE comme une seconde maison paternelle.

Le groupe des jeunes gens qui passait par le creuset de la formation était bien réduit : neuf étudiants, deux séminaristes. Ils étaient tous pleins d'entrain, désireux d'une bonne formation que, nécessairement ils devaient acquérir, ne pouvant faire fi des bons exemples des trois confrères que la Providence avait placés sous leurs yeux.

On était à la veille de la désastreuse guerre civile des *mille jours*, — partout la misère ! A la Maison centrale, la cuisine était entre les mains de quelques Frères coadjuteurs sortis de la classe sociale la plus modeste. Ils n'entendaient rien à la cuisson des aliments et pas grand'chose à la propreté, ces braves serviteurs de Dieu !

Au repas du soir, on servait de nouveau les plats de midi auxquels les jeunes gens avaient à peine touché, parce qu'ils étaient mal cuits et mal présentés. Il fallait alors les manger ou manquer à la pauvreté en laissant périr les victuailles qu'il faudrait ensuite jeter aux ordures. Pas d'hésitation ! Ainsi, la maxime connue : « *Tout cela doit entrer dans notre formation de Missionnaire* », fut convertie en slogan de la vie pratique.

Les voyageurs prirent contact avec les jeunes de la Province, passèrent de longs moments à converser avec eux, faisant échange de langage. Crayon et papier en main, ils prenaient des notes tout en s'exerçant à la prononciation de l'espagnol. Les étudiants déjà formés à l'étude du français et faisant la lecture au réfectoire en cette belle langue de Bossuet et de Bourdaloue, animaient la conversation ; mais, on entendait souvent de joyeux et francs éclats de rire occasionnés sans doute par les énormités de langage qui se proféraient.

On allait en grande promenade à *Yanaconas*, la maison de campagne de la Province. Là, les étudiants, sous la direction de M. Veltin, faisaient du jardinage, cultivaient des légumes d'Europe dans de vastes carrés de terrains parallèles bordés de plantes du pays : la yuca, le bananier, le maïs. L'irrigation de ces terres desséchées par l'érosion se faisait à l'aide de canaux et de rigoles creusés par les étudiants eux-mêmes.

Ces promenades et ces entretiens remplirent les cœurs de zèle et d'enthousiasme.

M. LARQUÈRE désirait vivement que les jeunes gens et tous ceux qui, à l'avenir, auraient l'intention d'entrer dans la Communauté, fussent envoyés en France pour compléter leur formation. Ce généreux dessein rencontra toujours des obstacles insurmontables. Il restait aux étudiants l'espérance d'aller travailler un jour avec ces frères aînés si aimables et si édifiants, et c'est ainsi que, quelques années plus tard, trois de ces jeunes gens purent réaliser leur désir. L'un fut envoyé à la préfecture d'Arauca et c'est là qu'a travaillé auprès de Mgr LARQUÈRE, ce bon M. Cabal ; c'est là qu'il est mort, cet excellent confrère, que les étudiants avaient surnommé *Nathanaël*, à cause de sa simplicité et de son absence de malice.

Un autre exerça un ministère fécond, à Tierradentro, encore avec Mgr LARQUÈRE. Quant au troisième, le ciel lui a fait la grâce de travailler vingt-cinq ans en l'aimable compagnie de Mgr LARQUÈRE : un an, à Nataga, et vingt-quatre, à Tierradentro. C'est ce confrère qui a eu le triste et douloureux privilège d'assister le vénérable prélat, dans sa longue maladie, de lui fermer les yeux, et de lui adresser le dernier adieu.

II

Naissance. — Formation de Lazariste. Premiers travaux

Emile LARQUÈRE est né en France, au village de Rivière, non loin du Berceau de Saint-Vincent, le 16 mai 1860, du mariage de Jean Larquère et de Marie-Agathe Chauffourd.

Ce que furent ses parents ! La personnalité du fils, qui s'affirme supérieure, et cela très tôt, nous le dit suffisamment.

Placé à l'École apostolique de Pouy, le jeune LARQUÈRE se fit remarquer par son bon jugement et son ardeur constante au travail.

Il racontait, déjà vieux, que pendant ses années d'école, il n'était jamais entré dans les chambres de professeurs. Il savait qu'il était interdit de le faire ; et cependant, pour des motifs vrais ou inventés, souvent on passait outre. Certains professeurs conduisaient des élèves dans leur chambre ou les y recevaient. LARQUÈRE protestait en disant : « Les Supérieurs ont eu ou ont des motifs pour porter cette défense ; il n'est pas permis de la violer. » Les coupables l'accusèrent de prétention et d'orgueil et demandèrent, au conseil, son renvoi, arguant de son effronterie et de son mauvais esprit.

Le Supérieur, prudent, ne se pressa point. Il finit, sans tarder, par se rendre compte de la situation et, continuant à veiller sur le jeune homme de quinze ans, découvrit en lui, l'étoffe d'un bon fils de saint Vincent.

Tout cela Mgr LARQUÈRE le rappelait, en différentes circonstances, pour indiquer que, dans les maisons de formation, on n'agit pas toujours avec assez de ménagement et d'équité à l'égard des enfants et de la jeunesse ; ainsi, on voit se perdre de bonnes vocations, alors qu'on conserve d'autres sujets qui, plus tard, deviennent des têtes folles et des scandales dans la Communauté, qu'ils déshonorent.

Avec contentement et profit, LARQUÈRE étudia les classiques et les meilleurs poètes latins. Arrivé à l'âge de soixante-dix-huit ans, il récitait sans aucun effort de mémoire des tirades des *Eglogues* de Virgile, des *Odes* d'Horace, des vers d'Ovide, des passages des discours de Cicéron. Corneille, Racine et Molière, étaient ses auteurs familiers. A dix-huit ans, il entra au Séminaire interne à Dax, fit les Saints Vœux le 10 septembre 1887, et fut ordonné prêtre le 23 juin 1895.

Le Père Antoine Fiat, Supérieur général, qui avait connu M. LARQUÈRE d'abord élève à l'École apostolique, ensuite théologien à Dax, le fit venir à Paris.

Le chef avait remarqué l'adolescent, puis le lévite. Il s'était informé et il avait la conviction que le jeune prêtre était une précieuse recrue pour la Compagnie. Il le nomma missionnaire à La Rochelle, en même temps qu'économiste de la résidence. Dans l'accomplissement de cette dernière charge il réunit les fonds pour la construction qu'il dirigea de la spacieuse et belle maison, passée à des tiers, lors des expulsions et devenue plus tard le palais épiscopal, l'évêché.

M. LARQUÈRE était infatigable au travail : les missions étaient prêchées dans les bourgs et dans les villages, des retraites se donnaient aux jeunes gens et aux jeunes filles. Son zèle et son savoir-faire furent si manifestes qu'à l'âge de vingt-neuf ans il fut chargé par le Père Fiat de prêcher des retraites aux Filles de la Charité, mission que l'on ne confie d'ordinaire aux missionnaires qu'après la quarantaine.

M. LARQUÈRE jetait donc à pleines mains la divine semence sur le sol de sa patrie. Là, les gens des champs, les coléges, les Dames de la Charité, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul — tout ce monde recevait avec empressement les divins enseignements, les traduisant dans la pratique des véritables vertus chrétiennes, quand vint, en 1903, la persécution religieuse d'Emile Combes, les missionnaires n'eurent plus qu'à se préparer à prendre le chemin de l'exil.

III

L'Evêque de Garzon. — Fondation de Nataga-Missions.

Sur ces entrefaites, parmi ces heures de douleur pour la France et pour l'Eglise, un évêque colombien, Mgr Etienne Rojas, arrivait à Paris. C'était un évêque à la saint Paul.

Les jours de fête, à cinq heures du matin, il disait la première messe à Garzon. Il enfourchait ensuite sa mule et allait célébrer la seconde à Timana, à une distance considérable. Il continuait sa journée en allant donner la bénédiction du Saint-Sacrement le soir, à cinq heures, à Pitallito. Il chevauchait ensuite, durant la nuit et à l'aube le lendemain, les voisins de San Agustin apercevaient un hamac suspendu dans le corridor du presbytère. Monseigneur était de retour pour chanter un office funèbre.

Cet évêque n'avait de repos que quand il avait prêché à toutes les cérémonies religieuses, ou offices paroissiaux. Son diocèse s'étendait d'abord, de la ville de Honda, située dans le bas du fleuve Magdalena, jusqu'aux monts des Andaquies et de Saint-Augustin — où le grand fleuve colombien prend sa source.

Récemment, le Souverain Pontife avait divisé ce diocèse trop immense pour créer celui d'Ibagué, et par le fait, il avait fallu répartir entre les deux diocèses le petit nombre de prêtres que l'on avait.

Fort préoccupé des besoins de son troupeau, Mgr Rojas s'en fut à Rome, d'où le Pape l'envoya demander du secours au Père Fiat, Supérieur général des Prêtres de la Mission, et c'est à Paris, que le ciel, dans ses faveurs, tenait en réserve pour la Colombie, trois hommes, trois missionnaires, tels que l'Evêque de Garzon les avait rêvés : MM. Louis Durou, Louis Tramecourt et Emile LARQUÈRE.

Quand M. LARQUÈRE arriva en Colombie, c'était un homme élégant et sympathique. Il avait trente-cinq ans, sa taille était au-dessus de la moyenne, le corps bien pris, le teint d'un blanc rosé, les yeux bleus au regard calme et bienveillant ; des cheveux blonds, légèrement frisés. Sa voix était douce et bien timbrée, et son vêtement simple, mais parfaitement dans les convenances et de bon goût. Quand il partait à la campagne, il prenait des lunettes à verres fumés, pour amortir les rayons de soleil, se coiffait d'un chapeau blanc en liège, pareil à ceux que portaient alors les

étrangers ; ses gants étaient en peau de chevreau couleur chocolat. Il ressemblait à l'un de ces ingénieurs suisses qui s'aventuraient autrefois dans le pays à la recherche de quelque mine.

Les premiers jours de février, on vit arriver à Cali un notable de Huila, avec une suite de domestiques. C'est le moment de se mettre en route. Il faut revêtir la *ruana* et les « *zamarros* », pour enfourcher les mules agiles et vigoureuses, parcourir un long chemin vers le sud, grimper sur des monts escarpés et dangereux, escalader des hauteurs comptant plus de trois mille sept cents mètres au-dessus du niveau de la mer, pour redescendre ensuite promptement dans des plaines brûlées par le soleil, encerclées par les rivières *Paez* et *Plata*, où se trouvent les villes de la *Plata*, de *Païcol* et de *Carnicerias*.

Le 11 février, les habitants de trois villes se donnèrent rendez-vous à la hacienda d'*El Diamante* située dans la vallée du *Paez*, au pied des derniers contreforts de la *Cordillère*. Ensemble et remplis d'allégresse, ils souhaitèrent la bienvenue aux missionnaires et se joignirent à eux dans l'ascension de la colline de la *Vierge de la Merci*.

Nataga, *Païcol* et *Carnicerias* étaient là avec leurs âmes et leurs cœurs débordant d'affectueux sentiments pour les Pères et pour *Notre Dame*.

Le soir de cette journée du 11, consacrée à honorer la *Vierge de Lourdes*, *Mgr Rojas* prit la parole et c'est en termes pleins d'émotion qu'il exprima sa reconnaissance au Seigneur et qu'il confia la paroisse et le sanctuaire à *M. LARQUÈRE*. Il accordait en même temps au curé et à ses collaborateurs, *MM. Louis Tramecourt* et *Marc Puyo*, la juridiction pour tout le diocèse, et les chargeait de l'évangélisation de ses quarante paroisses.

M. Durou avait été envoyé pour six mois au Séminaire de *Popayan*, comme professeur et pour se perfectionner dans la langue espagnole.

Les missionnaires s'installèrent dans une hutte en paille qui, chaque année, servait de refuge au prêtre diocésain, venant en septembre présider la fête patronale.

M. LARQUÈRE traça le plan d'une résidence spacieuse et les trois missionnaires s'employèrent à diriger l'activité enthousiaste des habitants de *Nataga*, de *Païcol* et de *Carnicerias*, qui, constitués en équipes nombreuses et vaillantes, amenaient à pied d'œuvre tous les matériaux nécessaires pour la construction.

Et l'on voyait dans ces montagnes une fourmilière de gens. Les uns portaient des briques, les autres montaient des tuiles par milliers. Des bois de toute longueur, de toute grosseur, étaient traînés par des centaines d'hommes. De nombreuses bêtes de somme ployant sous le poids des sacs de chaux ou d'autres matériaux, s'essoufflaient presque dans ces chemins abrupts et rocailleux. En quelques mois, la

maison fut construite. Elle mesurait cinquante mètres de long de l'est à l'ouest ; elle comprenait un bon nombre de chambres, avec tous les différents services ; les corridors à l'intérieur, avaient trois mètres de large. Elle formait cloître avec l'église. La hutte fut démolie et le terrain qu'elle occupait fut converti en jardin d'agrément, au milieu duquel on érigea une statue de Notre-Dame de Lourdes qui, depuis cette époque, a les yeux tournés du côté de la place, du côté de l'Orient, d'où surgirent les gaidiens du sanctuaire.

Les missionnaires, qui avaient été si mal logés, dans la hutte de paille au sol en terre friable, et poussiéreuse et qui ignoraient les plaies de la région, sentirent bientôt, comme des brûlures insupportables, brûlures occasionnées par les *niguas* (puces pénétrantes) qui, en grand nombre, avaient envahi leurs pieds. Les gens se souviennent encore avec quel dévouement et quelle compassion ils allaient débarrasser les Pères des *niguas*, et leur indiquaient les moyens de s'en préserver. Quatre mois s'étaient déjà écoulés, qui avaient mis les missionnaires en contact journalier avec un peuple bon et dévoué, et en mesure de pouvoir prêcher en espagnol. Aussi, en juin, lors des fêtes solennelles en l'honneur du Sacré-Cœur la prédication fut-elle réservée aux missionnaires français.

Voici le mois de septembre, le mois de Notre-Dame de la Merci, avec son octave de fêtes. On accourt de partout en pèlerinages, mais quels drôles de pèlerinages ! A Nataga, ce ne sont que distractions malsaines : jeux de hasard, beuveries, superstitions, toute la gamme des désordres, à côté d'une illumination en l'honneur de la Vierge. Personne ne se confesse, personne ne prie avec dévotion ; les fidèles parlent et rient dans le sanctuaire, tout le temps que brûle et se consume le cierge de la promesse. De pareilles fêtes furent une révélation pour les missionnaires parce que le peuple a la foi et un grand fond de religion, mais il est ignorant et superstitieux.

M. LARQUÈRE annonça aux populations de Huila représentées aux fêtes qu'elles auraient bientôt le bienfait d'une mission. Les missionnaires iraient les trouver au nom du Seigneur pour leur enseigner à tous le chemin du ciel.

Après les fêtes, le Supérieur réunit en conseil ses confrères. M. Durou était déjà là. On élabore le programme des missions et chaque missionnaire sait, à l'avance quels sermons il doit préparer et combien il doit en préparer.

En octobre commence la première tournée apostolique ; elle se fait au midi ; elle comprend les localités suivantes : *Pital, Agrado, Hato, Garzim, Timana, Pitalito, San Agustin*. Elle se prolonge jusqu'à la Semaine Sainte de 1905. Ce sont des missions de trois semaines, un mois. Les populations qui accourent de partout, les arcs de triomphe, la poudre qui parle, les carillons des clochers, tout cela annonce l'arrivée des envoyés de Dieu et les fidèles se prosternent avec em-

pressement et dévotion devant les représentants de Jésus-Christ, pour recevoir le pardon de leurs péchés.

Le Père LARQUÈRE sut organiser les missions d'une main douce et ferme, à la fois : travail bien réparti, évitant et la perte de temps et la trop grande fatigue du missionnaire. Lever à quatre heures du matin, coucher à huit heures trente du soir. Prières, oraison du matin et du soir, examen de conscience, office divin, le tout en commun.

A six heures du soir, après les trois sonneries des cloches, le Père LARQUÈRE faisait son entrée au chœur et de sa belle voix argentine qui remplissait l'église il entonnait le cantique *Pardon, mon Dieu*, qu'on entendait du dehors. Quelques minutes après, le temple du Seigneur était plein de fidèles impressionnés par le chant.

Ce travail suivi et bien ordonné produisait d'excellents résultats. A la fin de la quatrième semaine toute la localité, ses villages, ses isolés dans la campagne avaient gagné la mission et ils étaient invités tout naturellement à se rendre en pèlerinage à Nataga — et cette fois le sanctuaire de la Vierge était bien le centre de la vraie religion.

La première chose à faire, dans les missions, était donc d'éloigner du peuple les amusements dangereux et les trop grandes dissipations, ce qui fut fait avec pleine réussite.

Le nombre des pèlerins augmentait chaque année. Dès juillet, commençaient par arriver en caravanes ceux qui désiraient pouvoir faire dans le calme et sans presse leur confession générale et passer quelques jours dans la vraie piété auprès de la Vierge miraculeuse.

Les quarante paroisses du diocèse eurent chacune leur mission en l'espace de cinq ans et désormais tout le monde sans distinction de classe ou de condition, sut trouver le chemin du pèlerinage de Notre-Dame de la Merci.

Les missionnaires, pleins de talents et de zèle, travaillaient sur un terrain arrosé par les sueurs et par les larmes d'un saint évêque. C'est un point qu'il est bon de rappeler.

De nos jours, les habitants du Huila sont des gens d'honneur, de vertu éprouvée, des hommes de devoir, et tout cela est dû en partie aux multiples efforts de M. LARQUÈRE, car le ciel s'était montré généreux à son endroit, le façonnant de telle manière que tout chez lui portait à la vertu. Sa voix forte et harmonieuse réveillait la piété, touchait les âmes. Son port majestueux inspirait le respect, ses bonnes manières étaient comme une école d'éducation et de bon exemple, même en se taisant, M. LARQUÈRE faisait le bien. Son nom devint familier, dans tous les foyers. Pour les prêtres, il fut un modèle parfait ; pour l'évêque, un ami et un conseiller recherché. Par sa parole, il traça la voie aux gens du Huila qui, aujourd'hui, par leurs vertus civiques, font l'orgueil de la République.

L'activité de M. LARQUÈRE pendant ces cinq années fut intense et vraiment salutaire. Résidence spacieuse, dont les

corridors à l'époque des fêtes, pouvaient servir d'abris, pendant la nuit, à plus de huit cents pèlerins ; maison de la Vierge, refuge des pèlerins, collège et écoles, confiés à la direction des Filles de la Charité ; beau carillon pour l'église. Quarante missions prêchées, organisation des fêtes religieuses assurée. Ce fut une vague de vraie dévotion qui déferla en dehors des limites du diocèse, et l'on vit arriver et se multiplier les pèlerinages venant de bien lointaines contrées.

IV

Consulteur de la Province. — Visite de la Maison de Sainte-Rose de Cabal. — Fructueux ministère à Cali.

En 1910, c'était déjà un axiome parmi les Lazaristes de Colombie d'affirmer que la prudence et le don de conseil caractérisaient M. LARQUÈRE, aussi fut-il appelé à Cali en qualité d'assistant de M. Bret. Il aiderait ce dernier à concourir avec assurance la Communauté dans la bonne voie.

Voilà M. LARQUÈRE qui, en 1904, s'était gagné les sympathies de la meilleure société, en passe de devenir, en 1910, son ami de prédilection. En chaire, il portait la lumière dans les âmes ; au confessionnal, il consolait et reconfortait les cœurs.

En 1911, M. LARQUÈRE fit la visite canonique de la maison de formation, installée alors à *Santa Rosa de Cabal*. Ses ordonnances apportèrent d'heureuses réformes à cette jeunesse videntienne. On avait voulu procurer des ressources à cette résidence dans le dessein d'en ouvrir toutes grandes les portes à un plus nombreux personnel. On avait acheté du terrain, construit une maison de campagne et pour ce faire, on diminuait en quantité et en qualité l'ordinaire de la Communauté au détriment des santés.

Avec M. LARQUÈRE on dut changer cette manière de voir et ces procédés.

Quand, en 1911 et 1912, M. Bret fut envoyé à l'Equateur et dans l'Amérique Centrale pour y faire la visite canonique, ce fut M. LARQUÈRE qui le remplaça. Il cumula ainsi pendant quelque temps la charge de Procureur provincial et celle de Visiteur.

L'évêque de Cali demanda à M. LARQUÈRE de donner une conférence au clergé de sa ville épiscopale et lui en indiqua même le sujet : *Visites des Prêtres*. Le conférencier démontra l'inconvenance des visites faites la nuit. Quelque temps après, la mère d'un ecclésiastique vint trouver M. LARQUÈRE pour le remercier et pour lui dire que depuis la conférence, son fils n'était plus sorti pour faire des visites la nuit. M. LARQUÈRE prêchait aussi les retraites pastorales du diocèse, et c'est peut-être grâce aux fruits de ces saints exercices, joints à la formation du Séminaire, que le nonce du Pape, Mgr François Ragonesi, pouvait dire, après avoir vi-

sité tous les autres diocèses : le meilleur clergé de Colombie, c'est le clergé du Cauca.

V

Retour de M. LARQUÈRE aux missions du Huila. — Il est nommé Inspecteur des Ecoles de Tierradentro. — Il va fonder les Missions de Boyaca.

En 1912, M. LARQUÈRE retourna aux missions du Huila. Ce fut Mgr Rojas qui l'amena à Garzon, dans le but d'y préparer et d'y tenir l'important synode diocésain dont les sages décrets touchant le gouvernement des paroisses sont encore en vigueur dans le diocèse.

La pénurie de personnel a toujours été le problème angoissant dans la Province de Colombie où les œuvres par une faveur visible de la Providence, ne demandent qu'à naître, se développer, se multiplier et prospérer.

En 1913, la situation était telle que M. Bret, après avoir consulté le Supérieur général, se trouva dans l'obligation de réunir les missions du Huila et de Tierradentro et de les rattacher à une seule résidence : la résidence de Nataga, avec M. LARQUÈRE comme Supérieur. Ce dernier, en tant que Supérieur de Tierradentro, était Inspecteur des écoles, et c'est pour accomplir les devoirs de sa charge qu'à plusieurs reprises, il visita cette région où les difficultés ne faisaient que croître et se multiplier. Les indigènes, d'une pauvreté extrême et à moitié sauvages, se laissaient conduire par quelques individus de race blanche à des idées sectaires, la plupart transfuges de la dernière guerre civile, et anticléricaux acharnés. Ils luttèrent sournoisement contre les prêtres et parfois les dénonçaient au gouvernement, les accusant de transgresser les lois scolaires.

Ils exigeaient à tout prix, ces énergumènes, qu'on imposât à des sauvages les programmes en usage parmi les civilisés. M. LARQUÈRE n'était pas homme à composer avec de pareils individus dont la mauvaise foi était évidente. Il informa le gouvernement de l'état encore sauvage où se trouvait la race indigène. Ce dernier l'approuva et lui accorda des pouvoirs étendus. Plus tard, ces mêmes adversaires de 1913, devinrent des admirateurs et les panégyristes de M. LARQUÈRE. Sa dignité, sa loyauté, sa prudence et par-dessus tout, sa grande bonté qui jamais ne manifesta ni ne garda le moindre ressentiment, finirent par triompher des préjugés de ses ennemis.

Son Excellence Mgr Edouard Maldonado Calvo, évêque de Tunja, désirait ardemment des Missions Lazaristes dans son diocèse. On lui envoya, en 1913, M. LARQUÈRE.

Mgr Maldonado Calvo, qui appartenait à l'aristocratie de Bogota, était un homme de distinction et de culture raffinée. Il avait passé un certain temps en Italie et obtenu le grade de docteur à l'Université grégorienne. M. LARQUÈRE

trouva en lui un ami incomparable et leur entente fut complète dès leur première rencontre.

Mgr Maldonado Calvo, ayant accompagné M. LARQUÈRE en quelque mission, fut émerveillé de la méthode, du bon ordre et de l'expérience du missionnaire. Tel était l'enthousiasme des populations qu'il fallait faire appel à grand nombre de prêtres, pour entendre les confessions.

Pendant les semaines de détente nécessaires après de si durs travaux, Monseigneur amenait à l'évêché, le Directeur des Missions : « Venez avec moi, Monsieur LARQUÈRE, nous avons tant à converser, ici, au palais. »

VI

En Arauca

La Colombie a toujours été un pays de foi, soumis aux lois de l'Eglise catholique ; mais il s'y trouve de grandes régions, où, jamais on ne voit pénétrer de prêtres. Dans les territoires appelés « *Llanos Orientales* » (Plaines Orientales) la foi fut implantée par les Pères Jésuites. Après leur expulsion, au XVIII^e siècle, par le roi d'Espagne Charles III, les habitants des plaines, sans guides spirituels, mêlèrent la superstition aux croyances chrétiennes, et leurs mœurs se relâchèrent au souffle des passions humaines.

En 1916, le Souverain Pasteur des âmes, plein de compassion pour cette partie de son troupeau, fit ériger la Préfecture d'Arauca et l'homme que l'on jugea le plus capable de l'organiser et de la gouverner fut M. LARQUÈRE, le compagnon et l'ami de l'Evêque de Tunja. La nomination arriva de Rome. Le zélé et obéissant missionnaire jeta alors un regard scrutateur sur son nouveau théâtre d'action et, d'un pas assuré, résolu, se mit en route vers ces plaines torrides d'Arauca, régions presque sans limite, brûlées l'été, par un soleil tropical, et converties en mares d'eau pendant l'hiver. C'était dans ces plaines, témoins muets de leur héroïsme, que des milliers d'hommes, en 1817 et 1818, s'étaient exercés à l'équitation et au maniement des armes, pour ensuite, malgré les froidures d'un hiver rigoureux, aller se réunir aux forces du général Bolivar, lequel s'avancait dans les landes de Pisba, pour aller battre le 7 août 1819, dans les plaines de Boyaca, les neuf mille Espagnols commandés par Barreiro.

Ces mêmes pampas virent plus tard le Prêfet apostolique, Mgr LARQUÈRE, à la recherche de leurs habitants, auxquels il apportait la liberté des enfants de Dieu. Il lui fallait traverser des rivières profondes et torrentueuses, se divisant en plusieurs bras, qui serpentaient, et se cachaient parfois silencieusement et traitreusement dans la brousse ; l'intrepide missionnaire, monté sur une vigoureuse muie bien conduite et stimulée par les indigènes, échappait à tous les dangers. Il allait, au nom du Seigneur, auréolé de charité fraternelle.

Le souvenir de M. LARQUÈRE est encore vivant dans ces plaines orientales et on y retrouve encore marqués les jalons de son apostolat héroïque. *Chita* avec ses quinze mille chrétiens, dispersés dans la froidure des montagnes ; *Salina*, *Tamé*, *San Lope*, *Beloyes*, *Macagnane* et *Saïbon*, avec leurs dix mille habitants disséminés dans l'immensité : *Arauca*, la cité joyeuse, cosmopolite et sans souci ; *Banadia*, la forêt sombre où pullulent les bêtes fauves et les serpents. Il faut trois jours pour traverser cette forêt. La nuit se passe à veiller à côté d'un grand feu allumé pour éloigner les bêtes féroces. Puis c'est la traversée des dangereuses rivières *Ele*, *Lipa*, *Cravo*, qui cherchent leur confluent du côté de l'*Arauca* ou de l'*Orénoque*.

D'une étape à l'autre, les distances sont considérables, les pistes désertes, et il faut voyager toute la journée avec quelques tasses de café bues le matin, avant le départ ; le soir, on suspend le hamac aux branches des arbres ou aux poutrelles de quelque misérable hutte. Heureux pays que ces contrées là, témoins de tant d'héroïsme !

Dans sa préfecture, Mgr LARQUÈRE établit trois résidences : une à *Chita*, les deux autres à *Tamé* et à *Arauca*. Il installa aussi les Filles de la Charité à *Chita* au milieu d'une population simple et paysanne, à *Tamé*, situé au milieu de la plaine, centre de révolutionnaires réfugiés dans cette région ; à *Arauca*, ville proche de la frontière du Vénézuéla. Dans ces trois localités, les collèges et les écoles dirigés par les Sœurs de Saint Vincent de Paul ne tardèrent pas à faire sentir leur salutaire influence. Partout où Mgr LARQUÈRE établit des résidences, soit pour les Missionnaires, soit pour les Sœurs, il veilla à ce qu'elles fussent bien construites, salubres et confortables. C'était assurer la santé des ouvriers évangéliques, la joie et l'entrain dans le travail.

VII

A TIERRADENTRO

A. — *Les Paeces*. — *Premiers travaux des Lazaristes*. — *Le Préfet apostolique*. — *Ses premières entreprises*. — *Ses tournées pastorales*. — *Dangers auxquels il est exposé*.

Tierradentro forme comme un labyrinthe de montagnes au sud des neiges du Huila, dans la partie centrale de la Cordillère des Andes. C'est là que vivent les descendants de ces redoutables indiens Paeces, que les Conquistadors, malgré leur puissance et leur ténacité, n'ont jamais pu soumettre. Des centaines, des milliers d'Espagnols, avec leurs vaillants chefs : Jean de Ampudia, Garcia Tovar, Dominique Lozano sont tombés sous les traits de leurs flèches empoisonnées ou ont été écrasés par les avalanches de pierres que ces cannibales et terribles Indiens faisaient rouler des montagnes avec une énergie farouche.

Sébastien de Belalcazar, le fondateur de Popayan, et Jean de Borja, parent de saint François de Borgia, général des Jésuites, pour ne pas exterminer cette race qui, avec tant de vaillance et d'héroïsme, avait combattu pour défendre son indépendance, résolurent de laisser aux Indiens Paeces, leurs forêts, leurs rivières et de les abandonner à leur sort. Cet état de choses dura des siècles.

Les Paeces furent peu évangélisés par suite de la pénurie de prêtres, et parce que le pays pauvre était plein de dangers ; cette race inspirait la crainte. Les Indiens étaient dispersés dans les forêts et vivaient dans de misérables huttes. Les rivières aux eaux profondes, sans ponts, étaient infranchissables.

Au cours des différentes guerres qu'eut à soutenir le pays, qui forme aujourd'hui la République de Colombie, depuis que fut poussé le cri de l'indépendance en 1810, jusqu'à la fin de la dernière guerre civile en 1902, en tous temps, les Paeces ne cessèrent de combattre. Contre les Espagnols d'abord, qu'ils détestaient en souvenir de leurs vexations. Ensuite, ils prirent part aux guerres civiles, à côté des révolutionnaires qui les groupaient par centaines, et les lançaient sur l'ennemi comme des fauves. Au XIX^e siècle, les Paeces inspiraient la terreur aux populations du Cauca et du Huila. Les ennemis qu'ils faisaient prisonniers étaient précipités dans des abîmes ou après les avoir attachés coude à coude, on les jetait tout vivants, dans les eaux torrentueuses de leurs rivières. Ces scènes de barbarie hantent encore les mémoires.

En 1905, Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Popayan pria les Pères Lazaristes de vouloir bien prendre le soin spirituel de ces régions considérées comme pays de mission.

Les missionnaires obtinrent, en 1907, du Gouvernement, la division en deux départements de cette masse de montagnes de dix-huit cents kilomètres carrés : au nord, l'on forma le département de Paez, qui comprit vingt-quatre réductions d'Indiens encore sauvages ; au sud, celui de Inza, avec une douzaine de tribus parmi lesquelles se trouvait un bon nombre d'éléments civilisés.

On avait travaillé avec entrain et avec fruit ; la foi se réveillait et la pratique religieuse allait en progressant.

Au mois de février 1924, les habitants de Tierradentro, en groupes pressés, se dirigeaient du côté des montagnes orientales de la Cordillère. Ils chantaient, pleins d'allégresse des hymnes de reconnaissance et d'amour en attendant l'arrivée du Préfet apostolique, que le Souverain Pontife daignait leur envoyer. Le Saint-Père avait pensé que les Indiens Paeces, bien que pauvres et simples, méritaient déjà, un dignitaire ecclésiastique, qui prit soin de leurs intérêts spirituels. Ce Préfet apostolique fut Mgr Emile LARQUÈRE, dont le nom est toujours en vénération parmi les Indiens. Le

nouveau prélat commence alors une vie d'un labeur fécond, dont les fruits se répandent sur tout le territoire qui lui est confié. Son premier souci est de donner un air de civilisation aux deux capitales : *Belalcazar* et *Inza*.

A *Belalcazar*, il fait construire une église paroissiale en grande partie à ses frais. Il bâtit deux grands et commodes immeubles : dans l'un fonctionne le Collège des Demoiselles, espèce d'école normale destinée à former des maîtresses pour la Préfecture ; il abrite aussi l'école des filles et l'asile des enfants.

Dans le second bâtiment se trouve la maison de bienfaisance. Mgr LARQUÈRE dirige en personne la construction des réservoirs qui fournissent l'eau aux fontaines de la place de la ville. Il installe la lumière électrique, un moulin et une machine à décortiquer, fait don d'une pharmacie et crée un dispensaire, auquel il procure les instruments de chirurgie.

A *Inza*, il construit deux maisons de deux étages, l'une pour les Missionnaires, l'autre pour les Filles de la Charité ; une grande maison de charité, un dispensaire auquel il fournit aussi des instruments de chirurgie. Aux dispensaires accourent les malades, pour avoir des remèdes et se faire soigner. Les églises des deux localités se montrent toutes fières des belles cloches que Monseigneur a fait venir de Lyon. Toute initiative tendant à améliorer la situation matérielle des communes était favorablement accueillie et efficacement recommandée par le chef de l'Eglise de *Tierradentro*.

Pendant vingt-quatre ans, Mgr LARQUÈRE multiplia dans toutes les directions, les visites pastorales dans un pays de montagnes abruptes. Les pistes étaient toutes dangereuses ; les unes côtoyaient des rivières torrentueuses, dont les eaux en furie venaient battre violemment le sentier du voyageur ; les autres serpentaient au milieu d'une brousse inextricable ; par ici, le chemin, après deux ou trois heures de marche, se dresse vers des hauteurs prodigieuses, passant de quatorze cents mètres à deux mille cinq cents au-dessus du niveau de la mer ; par là, il faut monter en zig-zag, sur les pentes raides des versants. Les pistes, les plus anciennes, sont des tranchées profondes qui escaladent les hauteurs en forme de tire-bouchon. A *Tierradentro*, la journée du missionnaire en voyage est une lutte continuelle contre la nature et ses obstacles, qu'il doit vaincre pour arriver le soir à une hutte où la pauvreté de l'endroit le reçoit dans ses bras.

Dans ses courses apostoliques, Mgr LARQUÈRE se trouva bien des fois en danger de mort.

Un jour, il se rendait à *Turmina* par un chemin étroit, taillé à vif dans le rocher ; le cheval fit un faux pas et roula dans l'abîme. Le Préfet apostolique resta enchevêtré dans les broussailles, d'où, après les efforts héroïques, son vieux

compagnon de route parvint heureusement à le dégager, et Monseigneur, très calme, de dire : « Ce n'est rien, hâtons-nous, parce que l'on nous attend ! » Il allait prêcher, confesser et confirmer.

Mgr LARQUÈRE, qui avait organisé les pieux pèlerinages de Nataga, ne manqua pas dès son arrivée à Tierradentro, en 1924 et jusqu'en 1947, de retourner aux fêtes de Notre-Dame de la Merci, et de Notre-Dame de Lourdes. Cette exactitude à se rendre, deux fois par an à Nataga, laissait supposer qu'il accomplissait un vœu.

Un 19 septembre, Monseigneur tout content, cheminait en chantant des cantiques à la Vierge. Soudain on arrive à un tournant très étroit, bordé d'un précipice, et on se trouve en face d'un cheval lourdement chargé ; le choc était inévitable, il fut violent ; le cheval du Préfet fut dévié et tomba la tête la première dans le précipice. Monseigneur fut relevé d'un tas de pierres par le manœuvre et par le prêtre qui l'accompagnait. Il saignait abondamment de la face et de la tête. Il s'était cassé une clavicule. Après un pansement hâtif, avec des moyens de fortune, dans cet endroit désert, on se remet en marche, l'accidenté aussi tranquille que s'il n'était rien survenu. Huit heures après, il arrivait au sanctuaire de la Vierge, où l'attendait une besogne qui devait durer cinq jours et cinq nuits.

Tant de randonnées avaient pour objet de s'enquérir des besoins des populations, même de celles les plus retirées et d'accès difficile ; d'administrer les sacrements, spécialement la confirmation, de donner plus de solennité aux fêtes, de prêcher, de présider les examens, d'encourager les maîtres et les élèves. La divine parole sortait des lèvres de Monseigneur pour éclairer les âmes, réchauffer les cœurs, fortifier les volontés. Quand il ne pouvait pas parler, parce que ses auditeurs ne comprenaient pas l'espagnol, il édifiait par la majesté de sa présence, sa générosité, sa bonté, ses caresses fraternelles, et la foule se tenait devant lui, retenant son souffle, comme sidérée. Elle se retirait en soupirant, satisfaite ; elle n'avait pas entendu des paroles, mais elle avait eu la vision de la vertu, et elle avait contempné le vrai portrait de Jésus-Christ.

B. — *Monseigneur LARQUÈRE aspire au relèvement de la jeunesse. — Désillusions. — Fruits. — Epines. — Grandeur d'âme.*

Mgr LARQUÈRE voulait mettre la jeunesse de Tierradentro sur le même pied d'égalité, d'éducation et de culture que celle des autres Provinces du pays. Dans ce but, il ouvrit des écoles missionnaires, présida les examens, distribua des récompenses pour stimuler les élèves. Il choisit des enfants et les envoya dans des collèges où ils recevraient une meilleure éducation et une instruction plus soignée qui leur ou-

vriraient des horizons plus vastes, de grandeur et de supériorité.

Mais, qu'elle est ingrate la tâche d'élever l'homme et de le passionner par un idéal supérieur ! Il sera toujours vrai de répéter la parole, *l'homme est un mystère*, mystère que ses agissements ! mystère que sa conscience ! mystère que son avenir ! et de nombreuses et belles illusions du pasteur tombèrent et s'évanouirent, à son grand regret.

Des jeunes, qui promettaient beaucoup par leur conduite et leur piété ne persévérèrent pas. Ils reprirent le chemin de leur village, pour se lancer dans le tourbillon du monde. Cependant, l'échec ne fut pas complet. Dans plusieurs maisons de Filles de la Charité, comme aussi dans un certain nombre d'hôpitaux, Mgr LARQUÈRE entendit des paroles de satisfaction et d'éloges. Les jeunes filles sorties de Tierradentro pour se faire Sœurs de Saint-Vincent, sont toutes pénétrées de l'esprit de leur vocation et fort compétentes dans leurs offices.

Quelques jours avant sa mort, Mgr LARQUÈRE se fit porter à l'église ; là, débordant de joie, il fit monter vers le ciel des cantiques de louanges et d'actions de grâces, en entendant le premier prêtre de race Paez, un confrère, entonner solennellement le *Gloria in excelsis Deo*. C'était le premier fruit que donnait la semence, après vingt-quatre ans de culture et de soins.

En félicitant ce confrère, qu'il considérait comme l'enfant de ses attentions et de ses veilles, Monseigneur lui dit : « Je vous passe les armes, soyez un missionnaire suivant le cœur de Dieu ! » Il aurait pu ajouter : « Je vous ai donné l'exemple ! »

A partir de 1932, le fléau de l'anticléricisme s'abattit sur le troupeau de Tierradentro, population simple et bonne et pour cela même se laissant trop facilement entraîner au mal. En majorité, elle adhère à une secte qui porte dans ses entrailles la haine du prêtre, et cette adhésion est telle qu'elle imprime dans les âmes comme un caractère ineffaçable, de manière qu'elle les livre à la merci, aux caprices de chefs violents, ennemis de l'Église de Dieu.

Une dame appartenant à la race blanche, personne toute dévouée aux bonnes œuvres, collaboratrice des missionnaires, mais infectée du virus libéral, recevait un jour les félicitations et les témoignages de reconnaissance d'un missionnaire. A brûle-pourpoint, ce dernier lui dit : « Eh bien ! Madame, si votre parti donnait l'ordre de nous enchaîner, de nous chasser, de nous exiler, quel'e serait votre attitude ? » — « Père, si le parti commande, il n'y a qu'à obéir, sans aucun doute ! » répondit tranquillement cette pieuse et charitable matrone.

En juillet 1932, on reçut l'ordre d'assiéger les missionnaires dans leur propre résidence, et, suivant les déclarations de l'un des chefs, de les égorguer.

Vers minuit, une bande de gens ignares où étaient mêlés des nègres, des Indiens et des métis, sous la conduite de chefs fourbes et méchants, encerclait la maison et se préparait à l'occuper. L'énergie indomptable d'un ingénieux missionnaire fit échouer le coup de force de ces sauvages, et la prestance du prélat devant la foule, ses paroles pleines de mansuétude et d'à-propos éloignèrent tout danger pour la nuit.

A cinq heures du matin, la porte de la résidence s'ouvre et Monseigneur sort pour aller dire la messe, à la chapelle des Sœurs, située au bout de la place, à quatre-vingts mètres de distance. Une voix se fait entendre du groupe d'hommes qui cernaient le devant de la maison. « Demi-tour, Monseigneur ! Vous ne devez pas sortir, parce que nous allons perquisitionner chez vous ! » — « La maison est là. Quant à moi, je vais dire la messe. » Telle est la réplique du prélat, et il continua son chemin. Les autres missionnaires demeurèrent prisonniers dans la résidence ; les heures s'écoulèrent dans une activité confuse ; dans la soirée, le calme parut renaître.

Avec une astuce consommée et voulue, ces individus revinrent à la maison, avec des propositions de paix, et Monseigneur, à l'âme loyale et droite, s'y laissa prendre, comblant tous ces bons amis de délicates attentions, leur adressant des paroles cordiales, leur offrant même des cadeaux. La tragédie continua pendant la nuit, Mgr LARQUÈRE et ses confrères restèrent quinze jours prisonniers dans leur résidence, gardés à vue, surveillés, espionnés dans leurs conversations, sans relâche. Leur correspondance fut violée ; toute personne qui les visitait était minutieusement fouillée en entrant et en sortant de la maison. Ces procédés inqualifiables de fils sans entrailles ne purent tarir ni l'affection, ni la générosité du Père. Il persévéra dans son affectueux et généreux dévouement, procurant, peu de temps après, des emplois lucratifs et de confiance à de nombreux proches parents de ces tristes personnages.

Certain membre du gouvernement en tournée officielle visita de nombreuses localités. Les résidences de missionnaires lui ouvrirent leurs portes et pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, il devint leur « hôte d'honneur ». Cela ne l'empêcha pas de prononcer, devant une foule immense, une violente diatribe contre les missions en présence de leur chef, Mgr LARQUÈRE. Le prélat garda son calme, les nobles traits de son visage ne furent point altérés et il continua jusqu'au départ de traiter son hôte avec les mêmes délicates attentions.

Monseigneur ne voulut faire aucun commentaire sur cette incartade qui déshonore un gouvernement. On eut plusieurs fois l'occasion de s'entretenir de cette visite officielle. Monseigneur LARQUÈRE garda toujours un silence obstiné. Ainsi il respectait l'autorité. Sa vertu allait jusque-là !

On vit arriver un jour à Tierradentro, venant de Bogota, un groupe de jeunes licenciés en ethnologie, ethnographie, archéologie. Ils promènèrent leurs loisirs un peu partout. Mgr LARQUÈRE, après les avoir comblés de gentillesses, voulut, par une délicate prévenance à leur endroit, les faire assister, dans une réduction d'Indiens encore primitifs, à une des cérémonies religieuses suivant les rites antiques, cérémonies aujourd'hui supprimées parce qu'entachées de superstitions. Pour obéir à leur évêque, et être agréables à leurs visiteurs, les Indiens y consentirent volontiers. Comme cela se pratiquait anciennement, on déposa des offrandes. De retour à Bogota, nos licenciés usèrent et abusèrent de leurs grades. Dans leurs entretiens, ils se firent forts de raconter ce qu'ils avaient vu et entendu, à savoir que le seul but des missionnaires de Tierradentro était d'exploiter les Indiens, en les maintenant dans la superstition. Une telle vilénie surprit et indigna la population de Tierradentro. On réclamait une protestation. Monseigneur répondit : « Laissons tomber tout cela. Ce sont des licenciés ; qu'ils en profitent et disent ce qui leur plaira ! Pour nous, poursuivons notre tâche. »

VIII

Le Supérieur

Les parents de Mgr LARQUÈRE lui apprirent, dès son jeune âge, à se comporter, toujours, avec grande et parfaite honnêteté. Il grava dans son cœur cette recommandation et sa vie fut toute de droiture et de loyauté. Jamais on ne remarqua en lui la moindre dissimulation ; d'où la confiance qu'il inspirait à ses confrères. Il avait pour règle de conduite de les estimer, d'avoir confiance en eux, et de les soutenir dans leurs initiatives. Tout cela, bien entendu, quand il n'avait pas de raisons sérieuses pour adopter une autre façon de faire.

Le municiple de Paez était complètement isolé, éloigné de toute civilisation ; il fallait lui ménager un débouché du côté de la vallée du Cauca. Monseigneur chargea un de ses confrères d'une entreprise qui paraissait hasardée : « Tracez, lui dit-il, une route puisque le gouvernement ne veut plus s'en charger ! » Il s'agissait d'ouvrir un chemin à travers des forêts millénaires et des landes inhospitalières, s'élevant jusqu'à trois mille cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer. On put juger ainsi de la générosité et de la noblesse du patriotisme colombien du Préfet apostolique. Il mit à la disposition du missionnaire une somme de plus de trois mille pesos et il se rendit lui-même plusieurs fois sur les lieux pour visiter les travaux. Il inaugura le premier cette route dans un voyage à Cali, et c'est toujours avec plaisir qu'il en parlait à des amis.

En 1912, étant nommé inspecteur des Ecoles de Tierradentro, Mgr LARQUÈRE partit de Nataga pour remplir les devoirs de sa charge dans la Préfecture, laissant l'administration de la paroisse à un jeune confrère : il se passa dans cette population des choses bien regrettables. Avec une ardeur juvénile, le missionnaire, du haut de la chaire, stigmatisa les mauvaises actions et les scandales donnés. Les coupables envahirent le presbytère, exigeant du missionnaire une rétractation qu'il ne pouvait pas faire. On envoya alors à son Supérieur des lettres d'accusation. Mgr LARQUÈRE écouta ensuite les explications de son confrère et, bien renseigné sur l'incident, lui dit, calme et souriant : « Vous avez agi parfaitement bien. »

Un de ses confrères qui travaillait seul dans la partie la plus arriérée de la Préfecture, sans succès apparents, voulut se ménager de bonnes auxiliaires pour l'enseignement de la doctrine, la visite des malades et des moribonds. Pour ce.a, il eut la pensée de faire venir, dans le pays, des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception et de Sainte-Catherine. Il fit part de son projet à Mgr LARQUÈRE qui répondit : « Faites-les venir ! » Elles établirent deux résidences. Le prélat alla visiter ses nouvelles paroissiennes, voir comment elles étaient logées et se constitua leur bienfaiteur en leur accordant des subsides mensuels.

Le communisme odieux eut la prétention de pénétrer dans la Préfecture, pour gagner le peuple à sa cause. A cet effet, arrivèrent de Bogota et de Popayan des émissaires qui parcouraient le pays, se disant envoyés par le Gouvernement national, tout en exhibant de faux papiers. Contre le missionnaire qui veillait et défendait l'ordre et la propriété ils inventèrent force calomnies qu'ils envoyèrent au gouvernement de Bogota, avec un grand nombre de signatures d'Indiens. Ils demandaient l'expulsion immédiate du missionnaire et l'exil. Une commission de justice arriva pour informer : elle ne trouva pas le corps du délit. Cependant, la résidence du missionnaire, les locaux scolaires, les couvents des religieuses étaient réduits en cendres, le missionnaire fut condamné à l'exil, et menacé de mort.

Mgr LARQUÈRE prit la défense de son confrère, écrivit au Nonce apostolique et au Gouvernement civil pour faire son éloge et lui donna deux mille pesos pour construire une résidence dans une autre localité.

Ce prélat, qui était fort estimé par les personnes du meilleur monde et qui recevait d'elles des témoignages de grande déférence, gardait toujours sa simplicité naturelle. Tout le monde pouvait l'aborder, et l'abordait avec confiance. Il recevait avec une bonté délicate. Particulièrement attentif à rendre service aux Filles de la Charité. Il allait voir chez elles ce qui leur manquait, les réparations qu'il y avait à faire.

Lui-même, à Belalcazar et à Inza, barda de fer les fourneaux qu'il leur avait achetés sur place. Il enseignait aux ouvriers la manière de construire, les canaux d'irrigation et les réservoirs d'eau, la proportion de ciment et de sable qui entre dans le mortier et la façon de les mélanger. Quand ces mêmes ouvriers livrés à eux-mêmes, travaillaient mal ou gaspillaient les matériaux, Monseigneur à son retour, les trouvant tout confus et découragés, leur disait aimablement : « C'est en gâchant plusieurs fois la besogne qu'on arrive à la bien faire. Nous allons encore essayer. »

« Voyez, disait un manœuvre, Monseigneur, qui, de loin, paraît si réservé et si austère, se montre avec nous plein d'amabilité. Il nous explique et nous instruit comme si nous étions ses égaux. » Jamais il ne s'adressait à ses confrères sur un ton de commandement ; toujours il se contentait d'insinuer ses volontés. « Il serait opportun de commencer une tournée d'une quinzaine de jours du côté des monts. » Il laissait ensuite au missionnaire le soin de l'organisation de la randonnée et s'y conformait.

Ami passionné de l'exactitude, il donnait à chaque confrère une montre pour son usage personnel. A Inza et à Belalcazar, il fit placer des horloges à l'église, à la résidence des Missionnaires et à la maison des Sœurs.

Lui-même, il s'assurait de leur bonne marche, pour que tout le monde : missionnaires, Sœurs, serviteurs, ouvriers, puissent vaquer à leurs tâches aux heures indiquées et pendant les heures prescrites.

Cette habitude trop commune de se faire attendre lui déplaisait souverainement. Il annonçait toujours à l'avance le jour et l'heure de son départ, ne s'attardait pas en route ; de cette manière, les gens qui devaient le loger et les populations qui l'attendaient ne se trouvaient pas frustrés dans leurs prévenances et préparatifs de réception.

Monseigneur se levait toujours à quatre heures du matin. A quatre heures un quart, il était au pied du Saint-Sacrement. A cinq heures et demie, il célébrait le Saint-Sacrifice de la Messe, toujours ponctuel aux trois examens de conscience, et après huit heures du soir, fidèle au grand silence. Il arrivait le premier à tous les exercices de la communauté. Quand ses confrères, la plupart du temps en mission, aux prises avec de durs travaux, rentraient à la résidence, fourbus, brûlés par le soleil, ou trempés par la pluie, ils pouvaient se reposer en paix ; les allées et venues de Monseigneur n'étaient pas de nature à les incommoder. Il glissait comme une ombre dans les corridors et les autres pièces de la maison ; telle était sa délicatesse.

Lorsque les missionnaires étaient empêchés de suivre les exercices prescrits, Mgr LARQUÈRE personnifiait la Communauté qui se mouvait avec grâce et ponctualité dans l'accomplissement des Saintes Règles.

IX

*Estime que portaient à Monseigneur LARQUÈRE
de hautes personnalités*

En 1908, la politique dite d'*Union Nationale*, commençait à battre son plein. L'âme généreuse du Président de la République, le Général Raphaël Reyes, l'avait inaugurée et elle était appuyée avec un zèle tout apostolique par le Nonce de Sa Sainteté, Mgr Ragonesi ; mais, pratiquement, on se trouvait en face de grosses difficultés que s'appliquaient à vaincre d'insignes patriotes parmi lesquels on pouvait compter et des premiers Nos Seigneurs les Evêques.

Mgr Ezéchiel Moreno Diaz, évêque de Pasto, et Mgr Etienne Rojas, évêque de Garzon, lors d'un voyage à Bogota, s'étaient donné rendez-vous pour se concerter à la hacienda « *El Diamante* », située au pied de la montagne de Nataga.

Dans le dessein d'échanger des idées et d'accorder leur manière de voir, les deux illustres prélats écrivirent à M. LARQUÈRE et le sommèrent de se présenter en personne au *Diamant*, pour prendre part aux entretiens. Mgr LARQUÈRE parlait plus tard de ces délibérations avec une évidente satisfaction.

Les illustrissimes seigneurs Etienne Rojas et Edouard Maldonado Caïvo recevaient dans leur palais, pendant des périodes de jours, Mgr LARQUÈRE. « Venez, Monsieur Emile, car nous avons beaucoup d'affaires à discuter et de choses à dire. » Ainsi s'exprimait avec une insistance affectueuse l'évêque de Tunja. « Prenez le chemin de Garzon, Monsieur LARQUÈRE. J'ai besoin de vous voir », disait à son tour Mgr Rojas.

Mgr Manuel Joseph Caicido, archevêque de Medellin, dans les Commissions qu'il avait à présider à l'époque des Conférences épiscopales, choisissait toujours Mgr LARQUÈRE pour le seconder dans son travail. L'Archevêque l'appelait toujours « Père LARQUÈRE », même après qu'il fut nommé prélat. Ce mot de « Père » disait beaucoup à l'âme de l'Archevêque, et il se plaisait de le répéter à son ami. Leur dernière entrevue eut lieu en 1935. On disait que Mgr Caicido, gravement malade, avait perdu connaissance, qu'il délirait. Mgr LARQUÈRE alla lui faire une visite.

L'Archevêque ouvrit de si grands yeux qu'on semblait les voir sortir de leur orbite. Il eut un léger sourire, fit le geste d'ouvrir les bras et s'écria : « *Padre LARQUÈRE, Padre LARQUÈRE !* » La conversation dura quelques minutes. Quand le Préfet apostolique de Tierradentro se rendait à Bogota, Mgr Herrera lui demandait deux choses : de déjeuner à l'archevêché, et plusieurs visites, parce que cet archevêque aimait beaucoup la France et qu'il désirait honorer lui-même les Français de distinction.

Son Excellence Mgr Louis-Xavier Munoz, archevêque exilé du Guatemala, fut chargé par Rome de faire la visite des Missions de Colombie. Ces fonctions le retinrent une semaine à Tierradentro, où il mena la vie de famille et de communauté. De retour à Bogota après une randonnée considérable, il déclara : « De toutes les missions, la mieux organisée est celle de Tierradentro. »

De grands personnages étaient attirés à Tierradentro, par la sympathie qu'inspirait Mgr LARQUÈRE. On voulait être chez lui, partager le pain de sa table, dormir sous son toit, connaître le théâtre de ses travaux, converser avec les gens qu'il avait évangélisés ; c'est ainsi qu'on vit arriver successivement à Inza, Belalcazar et Huila, Son Excellence le Nonce apostolique Paul Giobe, Mgr Panico, Mgr Lunardi, Mgr André Restrepo Saenz, vicaire général de l'Archevêché de Bogota, M. Louis, ministre de France, et M. Jacob, gros industriel.

En 1945, la Préfecture apostolique célébra les noces d'or sacerdotales de son prélat. Des prêtres éminents des diocèses voisins, et des notables de plusieurs cités accoururent à Inza et à Belalcazar, pour s'associer aux fêtes de cordial hommage à Mgr LARQUÈRE.

A cette occasion, le Pape Pie XII, glorieusement régnant, envoya au Préfet de Tierradentro la bénédiction apostolique avec une lettre où l'on peut lire les passages suivants :

« Il nous est certainement agréable de profiter de la présente occasion pour vous manifester publiquement toute notre bienveillance. »

Nous n'ignorons pas les grands mérites que vous avez acquis par votre zèle à propager la foi, et par vos services rendus à l'Eglise à travers ce long espace de cinquante ans.

De tout cœur et avec une intime satisfaction, nous nous félicitons avec vous, Fils bien-aimé, pour ce ministère fécond que vous avez exercé avec tant de persévérance pendant de si longues années, et il nous plaît de vous souhaiter pour l'avenir la plus abondante moisson d'âmes. »

X

Ce que trouva Mgr LARQUÈRE.

Ce qu'il a fait. — Ce qu'il n'a pu réaliser

Un jour, contre toute attente, Mgr LARQUÈRE partit de Nataga, pour une tournée à Tierradentro. Un enfant l'accompagnait. Les indigènes de ce côté de la rivière *Rio Negro de Narvaez*, étaient aussi timides que féroces. Ils poursuivaient d'une haine mortelle les habitants de Nataga et les blancs du Huila. C'était la politique qui empêchait toute communication avec les populations des vallées du *Magdalena*.

On revenait aux jours de 1600 où l'on vit les *Paeces* et les *Pijaos* s'opposer aussi pendant de longues années aux

communications des Blancs des régions du Magdalena avec les habitants du Cauca. Le Père LARQUÈRE trouva deux écoles et cent élèves. En 1947, il y en avait cinquante avec deux mille enfants. Aussi, dans toute l'étendue du pays, sur les plus hauts sommets, sur les versants les plus inclinés, dans les endroits les plus reculés, partout où l'on trouve un groupement d'Indiens, peut-on apercevoir une blanche maisonnette dans laquelle on voit une réunion d'enfants attentifs à leur tâche d'écoliers.

Trente-six mille âmes peuplent la région qui forme la Préfecture apostolique de Tierradentro. Après vingt-quatre ans passés, dans un pays où l'histoire des guerres, des révolutions, des haines est si riche, Mgr LARQUÈRE pouvait certes présenter un beau chiffre de résultats parmi ceux qu'il ambitionnait.

Des trente-six mille habitants de Tierradentro, quinze mille possèdent la mentalité colombienne et sont fiers de leur patrie. Ils prennent part aux différentes activités des citoyens. Ils ne cachent pas leur origine et sont tout heureux de se proclamer au loin les descendants des Paeces, et cela fait supposer que le pays est en marche vers la civilisation. De leur plein gré, cinq mille Indiens sortent des forêts qui les ont vus naître, pour rechercher avec empressement le missionnaire, pour participer aux fêtes religieuses, patriotiques, pour recevoir les sacrements. Parmi ces cinq mille Indiens, la langue espagnole est comme une langue officielle qu'ils emploient dans leurs relations avec les missionnaires, avec les autorités civiles, et dans leurs négoes. Quand ils veulent se confesser, ils s'adressent à un prêtre qui les entend en langue paez. Cultivateurs laborieux, ils vont écouler leurs produits à Popoyan, à Cali, à la Plata, à Garzon. Ils se rendent à la ville correctement vêtus, et c'est avec une adresse consommée qu'ils traitent leurs affaires.

A la mort de Mgr LARQUÈRE, il restait encore seize mille Indiens menant la vie primitive et toujours imbus des préjugés de leurs ancêtres. Ils vivent, dans les régions les plus lointaines, les plus montagneuses, et les moins accessibles. Calderas, Santa-Rosa, Tagoïma, Chinas, Suin, Tamé. San José sont des groupements isolés, cachés dans les plis presque inabordables des Cordillères, qui surgissent au-dessus des plaines, et sur l'inclinaison desquelles, de l'est à l'ouest, on peut considérer les profondeurs terrifiantes des abîmes, et entendre le fracas des eaux des rivières torrentueuses.

Les fils de la forêt sont revêches, durs, comme le pays qu'ils habitent. Les hommes connaissent peu ou prou la langue espagnole, mais défense est faite aux femmes de l'apprendre, dans la crainte qu'elles ne lient amitié avec les Blancs. Ils estiment que trois choses leur sont utiles : le baptême, le mariage et la confession à l'heure de la mort. Cette ultime confession du pauvre Indien primitif oblige le

missionnaire à des voyages incessants et devient pour lui un tourment continu.

Quand le missionnaire exhorte l'Indien et qu'il insiste pour le faire assister, le dimanche à la messe, il répond : « Père ! l'Indien aime à voir naître et mourir le Dieu Jésus-Christ ! »

Les joyeuses fêtes de la Nativité et le deuil solennel de la Semaine Sainte semblent seuls l'intéresser. Vingt-quatre années de séjour au milieu des Paeces gagnèrent le cœur de Mgr LARQUÈRE, qui eut pour eux une affection vraiment paternelle. Aussi voulut-il dormir son dernier sommeil au sein de sa nouvelle famille. « *Je retourne chez moi* », répétait-il à Paris, à son dernier voyage. Belalcazar, Tierradentro, le pays des Paeces, c'était sa demeure.

XI

L'Assemblée générale. — La maladie. — La mort.

En 1947, l'Assemblée provinciale de Colombie nomma Mgr LARQUÈRE, député à l'Assemblée générale, qui devait se tenir à Paris, pour l'élection d'un Supérieur général. Bien que déjà miné par la maladie qui devait le conduire au tombeau, Mgr LARQUÈRE se mit joyeusement en route. Il allait contribuer par son vote consciencieux à l'élection du missionnaire qu'il jugerait le plus digne de devenir le successeur de saint Vincent de Paul. Il se réjouissait aussi à la pensée de pouvoir assister à Rome aux fêtes de la canonisation de Sœur Catherine Labouré, de voir le Saint-Père, de lui parler de sa Mission de Tierradentro. Il pourrait enfin, être présent à la célébration des noces d'or du sacerdoce de son ancien condisciple, M. Edouard Robert.

Après l'Assemblée, qui nomma M. William Slattery, Supérieur général, Mgr LARQUÈRE partit pour Rome, assista aux fêtes de la canonisation, mais son état de santé devint si délicat qu'il ne put approcher le Pape, se contentant de l'apercevoir de loin.

A son retour à Paris, la maladie s'aggrava considérablement ; tous les jours, le vénéré Supérieur général allait lui rendre visite à l'infirmerie. Les médecins se déclarèrent impuissants à conjurer le mal. Mgr LARQUÈRE n'avait plus longtemps à vivre. Il le comprit et il ne pensa plus qu'à hâter son voyage de retour en Colombie. Les prières de sa famille, les instances de ses meilleurs amis ne purent le décider à demeurer dans la mère-patrie. C'est en Colombie qu'il avait son trésor, en Colombie que se trouvaient les enfants que Dieu lui avait donné : « *Je retourne à Belalcazar, je vais chez moi.* » Ces paroles, il les répétait souvent, dans une lettre à M. le Supérieur général.

Il fit un voyage atroce. Quand, à Cali, on le vit arriver, plié en deux par la douleur, devenu presque un cadavre, on voulut à toute force le garder. Il fut intraitable. Il sentait que

la mort entraînait en lui, telle une flèche empoisonnée, et qu'elle commençait ses ravages, aussi, avait-il hâte d'arriver chez lui, de retrouver ses enfants, pour leur consacrer ses souffrances, qu'il surmontait toujours avec une nouvelle force d'âme.

Dans son délire, il ne parlait que de courses apostoliques à travers la Préfecture. Son imagination le transportait de ville en ville, de bourgade en bourgade. Il s'empresait pour qu'on fît diligence. « *Allons, allons, Père*, disait-il, *pas tant de déiours ! Ne faisons pas attendre ces pauvres gens qui sont si bons !* » Les accès du mal étaient parfois si violents qu'on l'entendait s'écrier : « *Mon Dieu ! Mon Dieu ! Pourquoi m'accablez-vous ainsi ?* » Mais aussitôt il prenait son crucifix et le baisait avec amour. Dans les moments de répit, il gardait le silence, s'entretenant intérieurement avec Notre-Seigneur et la Sainte Vierge.

De ses lèvres sacerdotales qui toujours s'ouvrirent pour proclamer la vérité, on entendit sortir ces paroles : « *Soyez béni, mon Seigneur et mon Dieu !* » « *J'ai accompli ma tâche, j'ai fait ce que j'ai pu...* » C'était le *Consummatum est* du divin Sauveur, le *Bonum certamen certavi, cursum consummavi* de saint Paul. Il ne manquait plus que l'appel au serviteur fidèle pour entrer dans la joie de son maître.

Le dernier mot que Mgr LARQUÈRE a écrit de sa main, à Cali, est le suivant : « *J'accepte volontiers et avec tranquillité la sainte volonté de Dieu, et je meurs content dans l'Eglise catholique, apostolique, romaine et dans la Congrégation que j'ai aimées et que je désire servir jusqu'à mon dernier souffle. Je demande pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser ou à qui j'aurais pu faire de la peine.* »

Le 3 juillet 1948, à dix heures du soir, le cancer, qui avait gagné la face, acheva son œuvre de destruction et de mort en provoquant une hémorragie qu'on ne put arrêter.

La Communauté entourait Monseigneur, toute pénétrée de compassion et de tristesse. Le prêtre le plus ancien, son compagnon pendant vingt-cinq ans, lui avait déjà administré les derniers sacrements, lui redisait distinctement et lentement les prières de l'Eglise, lui murmurait à l'oreille, de pieuses oraisons jaculatoires, et le malade répétait toutes les formules, jusqu'au moment où il ne put plus parler.

Cinq minutes avant d'expirer, Monseigneur essaya de se redresser sur son lit et dit d'une voix forte : « *Mon Dieu ! Mon Dieu ! Père, Père !* »

On vit bientôt arriver les Filles de la Charité et une demi-heure plus tard la population se mettait en marche vers la résidence des missionnaires. Le corps fut revêtu des ornements pontificaux et resta pendant trois jours en chapelle ardente. Des milliers de personnes vinrent prier devant la dépouille mortelle du prélat.

Son Excellence l'Evêque de Garzon, Mgr Gérard Martinez Madrigal, les directeurs du Grand Séminaire et quel-

ques autres prêtres assistèrent aux funérailles.

On chanta une messe pontificale et le plus ancien missionnaire prononça les paroles d'adieu, l'oraison funèbre, prenant pour texte ces paroles de la préface des défunts : Pour vos fidèles, Seigneur, la vie change, elle ne leur est pas enlevée. *Tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur non tollitur.*

Des milliers et des milliers de personnes de la Préfecture de Tierradentro, de Nalaga, de la Plata, et d'autres régions plus lointaines vinrent prier devant les restes de Monseigneur, assistèrent à la messe des funérailles ; puis, en une procession solennelle, elles accompagnèrent le prélat jusqu'à sa dernière demeure. *R. I. P.*

15 janvier 1950.

David GONZALEZ, C. M.

(Traduction Gaston ROUSTAIN.)

PARIS

L'ASSEMBLEE DES ECOLES APOSTOLIQUES

Une Assemblée des Ecoles Apostoliques de France s'est tenue à la Maison-Mère, du 24 au 28 juillet 1950. Etaient représentés, par leur Supérieur et deux confrères délégués, les quatre Ecoles Apostoliques *pures* : Berceau, Gentilly, Loos, Marvejols ; les deux établissements mixtes : Cuvry, Prime-Combe, et le collège diocésain d'Ardouane. Les directeurs de Séminaire et des Etudes présentaient leurs desiderata. Un Visiteur, M. Mailhé, honorait l'assemblée de sa présence assidue. La présidence était confiée au Premier Assistant : M. Scamps (1).

La première rencontre entre gens du même métier se devait d'être très cordiale. Naturellement et comme toujours, dans les couloirs, les Supérieurs déploraient entre eux les imperfections

(1) PARTICIPANTS :

a) *Supérieurs* : MM. Louis Gallon (*Marvejols*), Gaston Pierre (*Berceau*), Henri Siffrid (*Gentilly*), René Philliatraud (*Prime-Combe*), Alphonse Droitcourt (*Cuvry*), André Montagne (*Loos*), André Grinneiser (*Ardouane*).

b) *Professeurs* : MM. Théobald Lalanne (*Berceau*), Julien Hauspie (*Ardouane*), Jean-Marie Bonjean (*Gentilly*), Henri Bombêke (*Prime-Combe*), Edouard Devernay (*Prime-Combe*), René Thiry (*Loos*), Marius Contestin (*Cuvry*), Arsène Mayssat (*Marvejols*), Norbert Holstein (*Cuvry*), Norbert Feck (*Berceau*), Raymond Mur (*Ardouane*), Jean Alet (*Loos*).

COMMISSIONS :

Questions générales d'organisation : MM. Philliatraud, Bonjean, Holstein.

Les Maitres : MM. Gallon, Siffrid, Hauspie, Contestin.

Sélection et culture des vocations : MM. Pierre, Bombêke, Thiry, Feck.

Formation physique et intellectuelle : MM. Droitcourt, Grinneiser, Lalanne, Mayssat.

Formation morale et spirituelle : MM. Montagne, Devernay, Mur, Alet.

(Note des *Annales*.)

de leur personnel ; celui-ci se plaignait parfois des déficiences de l'administration locale, qu'ilte, dans les groupes mixtes, à regretter à l'unisson la carence de l'administration supérieure. On ne serait pas Français sans cela, et une Assemblée n'est-elle pas réunie essentiellement pour signaler des abus et y porter remède ? Toutefois, dès que les séances s'ouvrirent et que le premier « *Veni Sancte* » fut récité, apparut au grand jour l'unanimité des cœurs, des bonnes volontés et même des points de vue sur tous les paragraphes essentiels.

L'ambiance initiale fut teintée d'un certain scepticisme mélancolique. C'est que la génération actuelle avait déjà vu trois congrès des Ecoles Apostoliques, six inspections générales, qui avaient alourdi les étagères des Archives de plusieurs rames de papier, mais n'avaient produit aucun remous sensible sur les surfaces toujours tranquilles. Et que deviendrait le nouveau dossier que nous allions constituer ? A quelle vitesse se déplacera-t-il ? Aujourd'hui, on peut aller en visite extraordinaire à Madagascar en trois jours, au lieu de trois mois ; mais, d'une porte à l'autre, on comprend fort bien qu'un dossier ne puisse guère aller plus vite qu'autrefois. S'il était épais, il demandait des semaines et des mois pour aboutir au point terminus. Qu'en serait-il aujourd'hui ? Mais les dernières propositions et les derniers gestes montrèrent une telle volonté d'aboutir que l'on se quitta dans l'optimisme.

Le travail de l'assemblée fut très facile, parce que admirablement préparé. Un questionnaire très détaillé avait été distribué plusieurs mois auparavant à tous les professeurs des Ecoles Apostoliques. On l'avait discuté en maison. Les réponses avaient été centralisées ; puis la synthèse en avait été faite en cinq chapitres par cinq Supérieurs. L'assemblée nomma cinq commissions pour les revoir et les compléter, avant de les discuter finalement en assemblée plénière. Tous les aspects des questions avaient donc été examinés à plusieurs échelons par tous les intéressés. On ne nous soumettait que du condensé de sagesse, sur lequel l'unanimité se faisait si bien que pas une fois on n'en vint au vote et à compter des voix. En neuf séances de trois heures, le questionnaire fut entièrement couvert.

L'assemblée, redoutant des délais d'exécution, aussi vraisemblables que néfastes dans certains cas, sépara prudemment quatre questions plus importantes et plus urgentes, les résuma en trois pages et les présenta comme prioritaires à l'examen du Très Honoré Père. Mentionnons les deux premières qui apportent des éléments de nouveauté :

Devant l'inefficacité des moyens traditionnels de recrutement, l'assemblée proposait la création de quelques Pré-Séminaires ou « *Foyers* » de jeunes vocations (9, 10, 11 ans), dans les meilleures régions de France, se substituant discrètement à des orphelinaux déjà existants, ou les doublant.

Déçue par le manque d'initiative et de constance dans les entreprises qui caractérisent le passé de notre recrutement apostolique, et convaincue que cette inertie est due surtout à l'absence d'une responsabilité personnelle et d'un commandement unique, l'assemblée souhaitait la nomination rapide d'un Haut Directeur des Ecoles Apostoliques, installé au cœur du Grand Conseil, leur servant de procureur et d'animateur général sur le plan national. (Il pourrait être doublé d'un inspecteur technique.) Ce premier point acquis, le reste devait suivre plus facilement.

Ces perspectives affermirent l'optimisme de la dernière heure, surtout quand notre dévoué Président nous eut assuré qu'il ne considèrerait pas sa mission comme terminée, qu'il veillerait sur notre enfant commun, le *Rapport*, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à bon port, nous avertissant, mois par mois, de ses progrès et des réalisations en cours. Nouveauté géniale dans le monde administratif, au fond très logique quand on y réfléchit, et combien consolante pour les pauvres membres d'assemblées, jusqu'ici trop semblables au crocodile des plages qui pond amoureusement ses œufs dans le sable et s'en va, condamné à ignorer s'ils doivent éclore un jour.

Théobald LALANNE.

ESPAGNE

MONSEIGNEUR CARMELO BALLESTER (1881-1949)

C'est à Carthagène, Province de Murcie (Espagne), en 1881. Un bébé, né le 15 février, vient de recevoir au saint baptême le nom de Carmelo. Il sera toute sa vie un apôtre de Marie. On le porte aussitôt à la Maison des Filles de la Charité dont sa mère est une grande amie et une dévouée collaboratrice. La Supérieure, Sœur Masso, prend l'enfant, le porte à la chapelle, le dépose sur l'autel que surmonte la statue de la Vierge Immaculée, et demande à Marie d'en faire un saint missionnaire. Quelque temps auparavant, l'évêque de Carthagène, Mgr Thomas Brian, oncle de Sœur Hérédia, future Visitatrice des Filles de la Charité en Espagne, n'avait-il pas béni Mme Ballester et dit du bébé qu'elle attendait : « Je crois que ce sera un garçon, et je demande à Dieu qu'il soit un saint. » Les blanches ailes de la cornette voletaient sur le berceau de celui qui devait leur consacrer le meilleur de sa vie.

C'est à leur ombre que s'épanouit son enfance. Il a quatre ans et il attend chaque dimanche la voiture qui conduit Sœur Masso venant chercher sa mère pour aller, en sa compagnie, faire le catéchisme à l'église de Notre-Dame des Douleurs. Il est tout à la joie de recevoir caresses et bonbons. Un jour-même il se précipita sous les pieds du cheval qui, ô surprise, tint levés les pieds de devant jusqu'à ce qu'on ait recueilli l'enfant.

C'est encore à l'ombre de la cornette qu'il commença ses études au Collège Saint-Joseph, qui, transformé plus tard en patronage y vit fleurir une association d'Enfants de Marie dont le jeune Carmelo devint le président aimé autant que zélé.

Il rêvait d'être militaire ou *torero*, quand, alors qu'il atteignait sa treizième année, une bonne Sœur lui donna une image du Bienheureux Perboyre. « Depuis ce moment, déclara-t-il plus tard, j'ai entendu l'appel de la grâce qui m'inspirait d'embrasser la vie religieuse. » Aussi, conserva-t-il jusqu'à la fin une vive dévotion envers le saint martyr, et une grande reconnaissance à l'égard de la Sœur qui le lui avait fait connaître, et qui vit encore.

C'est à M. Irlandès, Supérieur du Séminaire d'Oran, qui était alors chargé des Filles de la Charité du Sud de l'Espagne, qu'il confia les désirs de son âme. Celui-ci, plus tard, le présenta

aux Supérieurs de Paris. Le jeune BALLESTER avait ce digne prêtre en vénération, et disait-il, « il serait plus tard missionnaire comme lui, et comme lui il prêcherait « très fort » aux Sœurs. »

En attendant, il entra au Séminaire et reçut la tonsure. L'heure venue, il sut courageusement vaincre les difficultés qui s'opposaient à son départ, et d'accord avec sa sœur, il prit en cachette le chemin de Paris, où Dieu le voulait.

EN FRANCE (1898-1903)

Le 22 septembre 1898, il était reçu au Séminaire Interne. Dès l'abord, au milieu d'une centaine de jeunes gens de différentes nationalités, il attira l'attention. Il était le seul Espagnol et, bien loin d'être brun, comme on pouvait l'attendre d'un méridional espagnol, il avait les cheveux blonds et frisés, les yeux bleus clairs, une taille au-dessus de la moyenne, une sveltesse et une aisance toute juvénile. Un *hidatgo* aimable et toujours souriant. Et avec cela, une piété éclairée surprenante chez ce jeune homme de dix-huit ans, qui connaissait déjà fort bien, pour les avoir fréquentés, les grands spirituels espagnols, Louis de Grenade, et surtout sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix. Ses conversations et ses conférences allaient jusqu'à enthousiasmer ses compagnons. D'autre part, on pouvait noter les sérieux efforts qu'il faisait pour se vaincre et conquérir la perfection, pour orienter sa vie intérieure. En effet, il était jeune et naturellement sujet à des écarts de jeunesse. Il aimait tout ce qui est beau et en particulier la musique, pour laquelle il était spécialement doué. Il s'adonnait même à la composition. Or, voici que Perosi, maître de chapelle à la Sixtine, vint à Paris, dont il soulevait le monde artistique et religieux par l'exécution de ses « *Oratorios* ». Et, un jour, le frère BALLESTER qui en avait eu vent, confia à quelques intimes qu'il composait un Opéra dont il avait achevé l'ouverture et qu'il fallait l'essayer. Les mansardes du Séminaire devinrent salles d'essai, mais les essais d'un « *Opéra* » ne se font pas sans bruit. Le Directeur informé demanda des explications, ne partagea pas l'enthousiasme de l'auteur, jugea qu'un *Opéra* n'entraîtrait pas dans le cadre austère du Séminaire, et pria le maestro de le détruire : l'Opéra mourut avec son ouverture. Ce ne fut sans doute pas une grande perte pour l'Art, mais cet incident fit réfléchir frère BALLESTER, qui s'adonna à l'étude de musique plus ecclésiastique : chant grégorien et musique de genre palestrinien, qu'il propagea plus tard avec un zèle entendu.

Frère BALLESTER fut admis à prononcer les Saints Vœux le 23 septembre 1900. Il dut ensuite, pour raison de santé, aller à Dax, où il fut ordonné sous-diacre, le 1^{er} juin 1902. C'est alors qu'il eut entre les mains la première édition de la *Vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, dont il se fit l'apôtre et pour laquelle il eut toujours une tendre dévotion. Revenu à Paris, il reçut le diaconat le 6 juin 1903 et fut ordonné prêtre le 16 août de la même année, par Mgr Cantel, évêque d'Oran.

AU PORTUGAL (1903-1918)

Le 21 septembre 1903, le jeune prêtre était envoyé à la Maison Saint-Louis des Français à Lisbonne. L'église Saint-Louis était fréquentée, non seulement par la colonie française,

mais encore par nombre de pieuses personnes appartenant aux milieux les plus choisis de la ville. M. BALLESTER, par sa distinction native, sa piété et son zèle, ne pouvait qu'agréer à ce groupe d'élite. Sa direction prudente et surnaturelle attira à son confessionnal de nombreuses âmes auxquelles il donna des règles de perfection, au dire de plus d'une, extraordinairement justes et fécondes. Il aimait les enfants. Aujourd'hui encore, certaines dames portugaises, devenues grand'mères, se souviennent avec émotion de ses catéchismes préparatoires à la première communion. Mais la trame normale de son ministère devait être soudain modifiée. En 1910, la République est proclamée au Portugal et une violente persécution religieuse éclate. Deux Lazaristes, MM. Fragues et Barros Gomes, sont martyrisés. M. BALLESTER n'était pas menacé, car la résidence de Saint-Louis était sous la protection de l'Ambassade de France. Mais sa charité fraternelle le pousse à aller aider ses confrères de la Maison Centrale en danger, et un jour, poursuivi lui aussi, il dut s'enfuir, déguisé en mécanicien et se réfugier dans la maison de campagne d'une dame qui fréquentait Saint-Louis. Quelque temps après, il se dévouait à Madère, comme aumônier de l'Hospice Marie-Amélie. Un an plus tard, il était de retour à Lisbonne.

C'est alors qu'il donne sa mesure. Profitant de la demi-liberté dont jouissait l'église Saint-Louis, sous la protection du drapeau français, il se met à l'œuvre. Par suite de la mort de M. Fragues, il devint directeur des Enfants de Marie. Il les anime et les guide. De cette Association, naîtra l'Action Catholique au Portugal, sortiront deux fondations de communautés religieuses, actuellement en pleine prospérité. Il les pousse à établir des écoles et à se dévouer à l'enseignement chrétien ; avec elles il organise un Institut professionnel féminin dans la maison de Sainte-Marthe, dont les Filles de la Charité ont été expulsées, et qui, grâce à lui, ne sera pas confisquée. Quels ne furent pas les sentiments de reconnaissance des Sœurs, quand revenues, en 1933, elles purent se réinstaller dans cette maison et y réorganiser la Province du Portugal ! Toujours avec l'aide des Enfants de Marie, il fonda des cours commerciaux, une école ménagère et un ouvroir. Sous l'impulsion de M. BALLESTER, ces jeunes filles donnaient avec générosité leur dévouement et leurs ressources.

En bon fils de saint Vincent, il n'oublie pas les prêtres qui ont été atteints par la persécution. Beaucoup d'entre eux et jusqu'à des évêques recourent à ses conseils et à ses directives. Il prêche des retraites ecclésiastiques et il est plus d'une fois sollicité d'accepter la direction de Séminaires diocésains. Il faut lire le magnifique témoignage que l'évêque d'Evora, qui le connut intimement, rend à son action et à son influence.

Entre temps, M. BALLESTER commence la publication de sa traduction du Nouveau Testament. On se souvient encore à Lisbonne de ses fameuses conférences des mercredis de Carême sur l'histoire de Judith et d'Esther. Il avait réuni à Saint-Louis une maîtrise qu'il dirigeait, et composé un « *Cantuale* » qui, aujourd'hui encore, est d'un précieux usage.

I. — *Directeur de la Province des Filles de la Charité de Martinez Campos*

Nous avons noté chez M. BALLESTER un dévouement total aux œuvres des Filles de la Charité ; il fut vraiment « l'Homme

de la Cornette ». La Providence le destinait à l'être davantage encore. En 1918, il était envoyé à l'Aumônerie des Sœurs à Corneille, à Madrid, et le 7 octobre 1924, il devenait le Directeur de leur Province. Durant vingt ans il la dirigea avec tout son cœur. Il voulait que les Sœurs soient intensément surnaturelles. Convaincu, comme saint Vincent, que le grand moteur qui anime la véritable charité n'est autre que la vie intérieure, lui qu'on avait surnommé « *le Père intérieur* », consacra tous ses efforts à la fortifier et à la développer dans l'âme de ses filles. Les conférences, instructions, publications, tous ses travaux enfin, révèlent cette constante préoccupation : l'avancement dans la perfection, l'accroissement de l'union intime avec Dieu par la fidélité à la règle, aux usages, la correspondance à la grâce et aux inspirations de l'Esprit Saint. Sans être orateur, il atteignait au profond des âmes par l'esprit surnaturel dont il vivait. Durant ces vingt années, sous l'impulsion combinée de la Respectable Sœur Heredia et de M. BALLESTER, les maisons se multipliaient et les œuvres diverses, entre autres les œuvres de jeunesse, se développèrent extraordinairement. En outre, soucieux de l'avenir de ces œuvres et attentif aux exigences de la Société moderne, il poussa énergiquement les Sœurs à une préparation technique appropriée. Il y voyait le moyen non seulement de maintenir les œuvres existantes, mais encore de les développer et d'étendre ainsi l'action chrétienne et charitable.

Il est une de ces œuvres à laquelle il se consacra avec une ferveur plus marquée : l'Association des Enfants de Marie Immaculée, dont il fut Directeur national en Espagne. Il faudrait des pages pour décrire ce que fut parmi ces jeunes filles son activité et son influence. Elles se résument, en les considérant par les sommets dans le soin qu'il donna à ce que toutes reçoivent une instruction religieuse éclairée et solide, une direction spirituelle suivie et assidue ; il chercha, en outre, à leur infuser une intense vie de piété, à les unir le plus étroitement possible dans une vie d'association, qui devait faire leur force et les lancer prudemment mais efficacement dans le travail apostolique et social.

Et en 1936, malgré les difficultés créées par un pouvoir antireligieux, il réussit à réunir en Congrès les Enfants de Marie d'Espagne et du Maroc, sous la présidence du Nonce apostolique et du cardinal Primat.

Et quand les troubles surviendront, que les Filles de la Charité seront contraintes de s'éloigner, comme autrefois au Portugal, M. BALLESTER trouvera dans les Enfants de Marie, de généreuses auxiliaires, qui essaieront de sauver les œuvres et les écoles en péril.

Heures dramatiques et Consécration épiscopale

Et voici qu'en 1934, la République est proclamée en Espagne. C'est le début d'une persécution religieuse qui devait s'achever dans la guerre civile et dans des flots de sang. L'éducation religieuse des enfants est menacée. M. BALLESTER prie et fait prier, mais aussi il agit. Il ne craint pas de faire connaître au Gouvernement de Azana les raisons qu'on peut amener pour empêcher que les Filles de la Charité soient incluses dans la loi nouvelle sur les Congrégations religieuses. Azana, étonné, doit se rendre. Le ministre de la Justice résoud l'affaire par décrets (28 et 29 mars 1934). Les écoles des Filles de la Charité

sont sauvées et avec elles beaucoup d'autres, dirigées par des communautés qui peuvent invoquer les mêmes arguments que ceux présentés par M. BALLESTER. Mais, pour avoir droit à cet avantage, il est nécessaire de justifier d'un titre officiel et le Directeur pousse énergiquement les Sœurs à conquérir les grades requis. Cependant, l'orage couvait, qui éclate en 1936. Le 21 juillet de cette année, une troupe d'hommes armés envahirent la Maison centrale et l'Aumônerie, fouillant partout. Malgré la rigueur de la perquisition, et on ne sait comment, M. BALLESTER, qui travaillait dans son bureau, échappa aux recherches.

Et ensuite, après qu'il eût distribué la Sainte Communion à toute la communauté réunie, sortant de la chapelle, il croisa un groupe de miliciens ; ceux-ci, par une protection de Marie Immaculée, sans doute, ne lui prêtèrent pas attention, et il put leur échapper.

Ce furent ensuite des mois d'angoisse, d'épreuves de toutes sortes. D'action et de confiance inébranlable aussi. Passant à la zone nationale, il organisa des hôpitaux de guerre, installa un Séminaire à Oyereguy, et réussit, contre vents et marées, à maintenir et même à développer la partie de la Communauté dont il était chargé. Et cela malgré des incompréhensions pénibles, des heurts inévitables et douloureux.

Et voici que le 15 mai 1938, nous retrouvons M. BALLESTER dans la cathédrale de Pampelune. Obéissant à la volonté du Souverain Pontife, nommé évêque de Léon, il s'incline sous l'onction sainte et reçoit la plénitude du sacerdoce des mains de Son Excellence Antoniutti, Délégué Apostolique en Espagne, assisté de l'Archevêque de Valladolid et de l'Evêque de Pampelune.

Il n'avait pas désiré, ni même envisagé l'épiscopat. Son acceptation obéissante fut un sacrifice bien senti ; il devait résigner la Direction des Sœurs, celle des Enfants de Marie et des Louise de Marillac, qui lui tenaient tant à cœur, auxquelles il avait voué sa vie. Là, c'est vers elles que son regard ému se dirigea au moment de sa première bénédiction épiscopale. L'anneau qu'il portait sur la perle duquel était gravée la Vierge de la Médaille Miraculeuse, le bel ornement et la riche mitre byzantine sur laquelle étaient brodés les écussons de la Mission et celles des Filles de la Charité, et les scènes des Apparitions de la rue du Bac, ne lui avaient-ils pas été offerts par ses filles reconnaissantes ?

L'Episcopat (1938-1943 : Léon ; 1943-1949 : Vittoria)

Mgr BALLESTER devait demeurer sur le siège épiscopal de Léon de 1938 à 1949, et fut alors transféré à Vittoria, où il demeura jusqu'à sa préconisation au siège archiepiscopal de Saint-Jacques de Compostelle et à sa mort (1949).

A la lecture du récit, même abrégé de son action dans ces deux diocèses, on se pose la question : « *Comment a-t-il pu faire tant de choses en si peu de temps ?* » La réponse est simple ; il était supérieurement doué de qualités naturelles, et surtout profondément plongé dans le surnaturel. Il sut être l'instrument, mais l'instrument prudent, courageux et docile entre les mains de Dieu. Certains parfois lui reprochaient la lenteur de ses décisions ; comme saint Vincent, il prenait le temps de prier et de réfléchir, d'obtenir le secours des prières et des sacrifices des

âmes saintes, de ses Filles de la Charité, de ses Enfants de Marie, — et quand il lui semblait avoir reconnu la volonté divine, il se lançait en toute confiance. Il savait, en outre, vaillamment porter la croix, cette terrible et féconde rançon des âmes. Lorsqu'il arriva à Léon, surtout dans la partie montagneuse, les ruines des églises et des habitations ravagées par les rouges en fuite, étaient encore fumantes. Malgré le danger d'être attaqué par des groupes encore cachés dans le maquis, il tint à aller les reconforter et à leur porter des secours. Son clergé était dans la détresse, plus d'un prêtre réduit à la misère ; il s'ingénia pour les soulager, soucieux de leur valeur morale, il convoqua « une Semaine Sacerdotale », fonda un secrétariat de catéchismes et de missions, un Institut d'Etudes religieuses, et réunit prêtres et fidèles dans une « Semaine de l'Evangile ».

Pour le recrutement sacerdotal, il établit dans tout le diocèse le « Jour du Séminaire », agrandit le Séminaire de Valdéras et fonda le petit Séminaire de Léon. Il fit donner une mission dont il confia les prédications à quarante-deux missionnaires de différents ordres. Il procura à la cathédrale un orgue digne de l'église épiscopale, et après la restauration de l'antique collégiale de Saint-Isidore, obtint pour elle le titre de Basilique mineure ; embellit et dota d'une tour qui lui manquait le sanctuaire très vénéré de Notre-Dame du Chemiron, à Léon.

Il entreprit la reconstruction ou la réparation de cent trente-deux églises dévastées, s'ingénia pour bâtir des presbytères convenables pour les curés sans refuge, etc., etc...

Et c'est durant son séjour à Léon qu'il publia *l'imitation de Jésus-Christ*, et une nouvelle édition des *Saints Evangiles*, dont la présentation soignée fait grand honneur au Livre espagnol.

A Vittoria, son zèle pastoral et son activité ne se démentirent pas. Des problèmes de même genre qu'il avait dû résoudre à Léon attirèrent son attention, et sur lesquels il se pencha avec la même ardeur. En Biscaye, il entreprit la construction de nombreuses églises ; à Bilbao, notamment ; à Vittoria, il reprit les travaux de la nouvelle cathédrale, qui avaient été interrompus depuis 1914, et en Guipuzcoa, il commença la construction d'un petit séminaire à Saint-Sébastien.

Il institua les Congrès eucharistiques dans les archiprêtres, qui firent naître les projets d'une église votive au Saint-Sacrement à Bilbao, et d'un monument au Sacré-Cœur au Mont Urgulle.

Il n'oublia pas de faire célébrer la « Semaine de l'Evangile » dans chacune des trois capitales de Province qui se trouvent dans le diocèse, créa des écoles normales pour les religieuses, à Bilbao et Saint-Sébastien, et pour les religieux à Irun.

Et il bénit, aida une œuvre tout à fait spéciale pour laquelle il obtint la reconnaissance canonique. Un groupement de prêtres de son diocèse rêvait de se réunir pour aller, de concert, porter l'Evangile aux pays païens. Après les démarches nécessaires, le 3 octobre 1948, fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le premier groupe faisait ses adieux à Mgr BALLESTER, qui offrit à Dieu le sacrifice d'excellents prêtres, en faveur du Vicariat apostolique de Los Rios, dans la République de l'Equateur.

D'autres réalisations étaient en train, d'autres projets hantaient l'esprit du pasteur, quand soudain parvint l'annonce de son élévation au siège archiépiscopal de Saint-Jacques de Compostelle.

Les derniers jours

Au moyen âge, il arriva à plus d'un de ces généreux pèlerins, qui suivaient le chemin de Saint-Jacques, d'être arrêtés en route par la fatigue et la maladie et de terminer leur pèlerinage au Ciel, sans avoir atteint Compostelle.

Ainsi en devait-il être de Mgr BALLESTER. Depuis assez longtemps, il souffrait de l'estomac. Son énergie surmontait le mal, au point d'en dérober la connaissance même à des personnes de son intimité. Mais, à partir du mois de novembre 1948, accidents divers et fréquents vomissements firent concevoir des inquiétudes et on diagnostiqua un cancer.

Monseigneur alors se décida à se rendre à Madrid pour consulter des spécialistes, et dans l'intérêt de « *Santiago* », chercher à recouvrer une santé que réclamait la direction de son nouveau diocèse. La radiographie révéla un cancer déjà avancé. Cependant on gardait l'espoir qu'un traitement sévère aurait raison du mal. Hélas ! une broncho-pneumonie se déclara et tous les espoirs s'évanouirent.

Il fallait songer à proposer à Monseigneur les derniers sacrements. Celui-ci les accepta volontiers, s'en remettant absolument à la volonté de Dieu, et offrant sa vie pour l'Eglise et son diocèse. Il tint à ce qu'ils lui fussent administrés avec la simplicité en usage dans la Congrégation de la Mission, à laquelle il demeura toujours attaché du plus profond de son cœur, et en présence seulement des membres des deux communautés ; Lazaristes et Filles de la Charité. Son Excellence le Nonce Apostolique voulut lui administrer le Saint Viatique et avant de le recevoir, Mgr Ballester récita, d'une voix ferme, la formule des Saints Vœux.

Durant les jours qui suivirent, il édifia son entourage par son abandon aux divins vouloirs, sa délicatesse à l'égard de tous, son obéissance aux prescriptions des médecins.

On arrivait au 17 janvier 1949 : les docteurs réunis en consultation jugèrent qu'une intervention chirurgicale seule pouvait laisser un dernier espoir. Le malade accepta et fut transporté au sanatorium « La Milagrosa ». Le résultat fut la triste constatation de la généralisation du mal ; il n'y avait plus de remède. A cette nouvelle, le pieux évêque répondit par un plus fervent acte d'acquiescement aux desseins de Dieu sur lui.

Et le mal alla en progressant. Quand, le 31 janvier, on suggéra au malade que le moment paraissait arrivé de réciter les prières des agonisants, il accepta immédiatement et il s'y unit autant que sa faiblesse le lui permit.

Et une de ses dernières paroles fut une promesse de prier au ciel, pour la Province des Filles de la Charité.

Vers dix heures du matin, comme enveloppé dans une atmosphère de prières, il entra dans le coma. Le Vicaire général de Vittoria présent, profitant d'un instant de lucidité du mourant, s'écria : « *Monseigneur, au revoir au Ciel !* » Quelques soupirs et l'âme du Fils de Saint-Vincent, du pieux et vaillant évêque, s'envolait en son éternité.

La ville et le diocèse de Vittoria lui firent des obsèques triomphales. Il repose dans l'antique cathédrale, en attendant qu'il puisse être transféré dans la nouvelle dont il avait repris la construction abandonnée.

Nous n'essaierons pas un éloge. Les œuvres de Mgr BALLESTER sont le plus éloquent et le plus vrai témoignage en sa faveur. Il se montra toujours un authentique fils de Saint Vincent de Paul et son épiscopat fit vraiment honneur à l'Espagne et à la Sainte Eglise.

Maurice COLLARD.

MAISON-MÈRE

Le Catalogue de la Bibliothèque (1902-1904)

En date du 15 mars 1902, dans les Annales, t. 67, p. 305, M. Alfred Milon, dans sa première Lettre d'un bibliothécaire, annonçait tout joyeux : « Ce que l'on vous a dit, Monsieur et cher Collègue, est exact. Notre Catalogue de la Bibliothèque de la Maison-Mère à Paris, est terminé. Je ne suis plus de la catégorie des honnêtes bibliothécaires qui pensent à faire le Catalogue, ni de celle de ceux qui, plus courageux, ont commencé le Catalogue : ils sont nombreux aussi. Nous sommes parmi les bibliothécaires, moins nombreux et plus heureux qui, l'ayant entrepris, l'ont terminé. Le Catalogue général est en fiches : et comme dans une nombreuse communauté on rencontre des goûts différents, nous nous donnerons le plaisir de les satisfaire tous, autant que possible, en rédigeant notre Catalogue, sous une seconde forme, celle de Registre. »

Quelques mois plus tard, le premier des trois Registres mastodontes (Catalogue général) prenait rang sur la table d'entrée de la Bibliothèque. Depuis bientôt un demi-siècle, et encore de nos jours, ces précieux répertoires, à la reliure fatiguée, cassée, mais fort bien écrits, servent toujours.

Ce patient et soigneux travail de copie — œuvre considérable et anonyme des Séminaristes d'alors, — suscita la verve d'un clerc de ce temps, à la plume facile, à l'imagination méridionale, frère Joseph Baeteman, qui, depuis lors, a fourni de multiples preuves de son savoir-faire et de son savoir-écrire.

Dans les papiers de M. Milon, s'est exceptionnellement conservé jusqu'à nos jours, ce compliment juvénile — dument éblouiné, — que lui adressèrent les séminaristes d'alors. A titre de curiosité instructive, insérons dans les Annales, en note complémentaire aux Lettres d'un Bibliothécaire, ces pages suggestives : fantaisie de jeunesse, ovation au premier in-folio du Catalogue général... pour la Bibliothèque de la Maison-Mère : où de nos jours, patiemment s'aligne, enfin dans un fichier, le répertoire dilaté des livres actuels encore utilisables.

F. C.

Depuis longtemps, déjà, dans l'antique poussière
Les gros in-folio, dans leur cuirasse fière,
Les in-douze, in-dix-huit, les petits in-trente-deux,
Relevaient leur crinière et murmuraient entre eux :
« Depuis cent ans, amis, cette bibliothèque
« Nous conserve en dépôt comme des hypothèques !...
« Qui viendra nous tirer de cette longue nuit
« Où depuis plus d'un siècle on nous ensevelit ?
« Nous, les vieux vétérans, les enfants du génie,

« Souvenirs glorieux d'un passé qu'on oublie !...
« Nous, qui rangés en ordre et comme un régiment
« Supportons sans broncher les outrages du temps !
« Nous, ces vieux délaissés, à la mine sévère,
« Dont le front est marqué d'un bandeau de poussière !...
« Dans nos antiques flancs, on vient creuser parfois,
« Quand on veut consulter les savants d'autrefois ;
« Que de choses, pourtant, ont passé sur nos têtes !
« Nous avons vu des deuils, nous avons vu des fêtes,
« Nous avons vu des Saints, Apôtres et Savants !...
« Nous avons essuyé les obus allemands !...
« Que de fronts soucieux ! que de mornes visages,
« Que de sombres minois, sur nos antiques pages,
« Sont venus se pencher ! Que de gens mécontents !
« Et nous ! pauvres vieux morts, au milieu des vivants,
« Nous dûmes supporter leurs atteintes cruelles
« Mais que notre vertu fit n'être pas mortelles.
« Mais pourquoi rappeler ce triste souvenir ?
« Une ère de bonheur sur nous vient de s'ouvrir !...
« Un homme ! oh ! celui-là ! bien douce est sa mémoire L...
« Nous devons le chérir et célébrer sa gloire !
« Il a su réparer nos membres en lambeaux
« Il a su nous tirer de la nuit des tombeaux !
.....
« Quand il parut, notre gloire amoindrie
« Perdait son lustre et son prix par lambeaux ;
« Le deuil planait sur notre ombre meurtrie
« C'était la nuit, sans astres, ni flambeaux !
« Son cœur s'émut et sa main tendre et sûre
« A ces blessés qui criaient : « Au secours ! »
« Versa de l'encre et ferma leur blessure
« Dieu fit le reste... et leur donna des jours. »
.....
« Des jours ! c'était bien peu ! trop grand était l'ouvrage
« Et sur nos flancs meurtris, trop rude le ravage,
« Nous orner de nouveau, nous faire reflleurir !
« Pour qu'il pût à lui seul tenter de nous guérir,
« Un secours s'imposait... Mais les Séminaristes
« Qui sont toujours contents, qui ne sont jamais tristes,
« Qui savent travailler..., qui sont de bons enfants,
« S'en vinrent commencer leurs travaux de géants.
« Dès lors, on put les voir, à l'appel de la cloche,
« Accourir tout joyeux, les deux mains dans la poche,
« Courber leur front pieux, coller matin et soir
« Une étiquette blanche, un matricule noir...
« Tous, nous les avons vus ! leur face réjouie,
« Leur silence éloquent (que parfois on oublie) !
« Leurs deux grands yeux rêveurs, d'ordinaire joyeux,
« Qui jetaient dans nos flancs des regards curieux !...
« Puis quand nous eûmes tous reçu notre étiquette,
« Quand tout fut bien ordre et la place bien nette,
« Quand on nous vit enfin dans nos rayons placés,
« Comme au Palais-Bourbon, les nobles députés ;
« Alors, l'homme béni, notre ami, notre père,
« Qui toujours eut pour nous des entrailles de mère,
« Voulut donner encore à son premier exploit
« Un complément superbe auquel nous avions droit !...
« Avec un soin jaloux tous nos noms il fit prendre,

« Le nom de notre auteur endormi dans sa cendre
« L'an déjà bien lointain où nous vîmes le jour
« Et jusqu'à la longueur de tout notre contour !...
« C'est alors qu'on les vit, tous ces infatigables,
« Venir deux fois le jour, se courber sur nos tables,
« Pour nous donner à tous une fiche (un bijou !)
« A l'aide de laquelle, on peut, dans notre trou
« Venir nous éveiller, nous tirer par l'oreille
« Nous ouvrir nos deux flancs, et puiser à merveille
« Dans notre sein vieilli, mais qui reste fécond
« Ces trésors généreux, si purs et si profonds !...
« Mais on sait que toujours, chez les âmes bien nées
« Valeur ne compte pas le nombre des années !...
« Et ce qui suffisait pour un homme commun
« Pour notre père, à nous, tout cela n'était rien !...
« Il avait déjà fait presque trop pour sa gloire
« Mais il voulut marcher de victoire en victoire !

.....
« Nous étions divisés en plusieurs régiments
« Solidement campés dans nos compartiments...
« Il voulut faire plus ! et, nouvelle entreprise...
« Un jour, il nous causait une douce surprise...
« A chaque régiment, il donna son drapeau !
« *Id est* : un catalogue et si propre et si beau
« Que tous, durant la nuit, dans l'ombre et le silence
« Nous allions contempler la muette éloquence
« De tous nos noms chéris, et dont l'aspect flatteur,
« Par un secret instinct faisaient bondir le cœur.
« Ce n'était pas toujours un rigoureux silence
« Lorsqu'ensemble, la nuit, nous faisons notre danse,
« Les gros in-folio nous regardaient passer
« Car ils étaient trop lourds, eux, les vieux, pour danser !
« C'est alors qu'on eut vu Dame Philosophie
« Donner son bras rêveur à la Théologie,
« L'auteur moyennageux d'un raide Droit-Canon
« Coudoyer Vigouroux et Virgile Marron,
« L'inventeur bilieux de Dame scholastique
« Saluer en passant la candide mystique,
« Et l'affreux Rodriguez, au teint pâle, amaigri,
« Prendre par les cheveux Monsieur Scaramelli !
« Et tous, en rond, en chœur, durant la nuit entière
« Nous dansions, nous chantions, comme des mousquetaires.
« Mais, lorsque notre cloche au son pur, argenté,
« Tintait timidement quatre heures du matin,
« Nous nous tirions à tous, alors, la révérence
« Et chacun regagnait sa demeure en silence !

.....
« Faut-il encore le dire ?... oui, cela ne fait rien !...
« Il est fort bon, parfois, de rappeler le bien !...
« Et celui qu'aujourd'hui notre langue publie
« Nous le pardonnera ! Car son âme marie
« Avecque la douceur, la sainte humilité,
« D'avance, nous savons qu'il nous a pardonné ! »

.....
Ils allaient continuer leur muette harangue
Que chaque auteur clamait en respectueuse langue
Lorsque l'on entendit au fond du corridor
Un bruit qui grandissait et devenait plus fort !

.....
Chacun des ouvriers avait gagné sa place
Et leur plume courait et dévorait l'espace,
Car on leur avait dit que bientôt on verrait
Ce fameux catalogue où chacun travaillait !...
On garderait silence, une fois, par mégarde,
Mais on n'a pas besoin, nous autres, qu'on nous garde,
Nous savons, s'il le faut, être d'un sérieux
Capable de surprendre un stylite pieux !
.....

Tandis qu'on travaillait... par la porte qui s'ouvre
Apparaît rayonnant dans l'ombre qui le couvre,
Monsieur Milon lui-même, apportant sous son bras
Quelque chose de lourd, qu'on ne distingue pas !...
Un œil mieux exercé, perce enfin le mystère :
— « *Voici le Catalogue !* » — Et soudain, ventre à terre,
La gent Séminariste accourt en acclamant
Ce produit magistral, cet enfant de géant,
Que le monde dira sa huitième merveille ;
Que nos petits-neveux porteront à Marseille,
Car, seule, cette ville a le droit d'enfanter
De pareils monuments ; et dans le monde entier,
J'espère qu'on verra, tout comme au moyen âge,
Nos descendants venir en leur pèlerinage !...
Et pourtant ! Qui dira les multiples combats
Qu'il fallut endurer et qu'on ne compte pas !
Qui dira les mépris, les dédains, la satire
Qu'il rencontra partout... mais qui, comme la cire
Coulèrent sans laisser de traces derrière eux
Sinon des souvenirs plus ou moins nébuleux !...
« — Que faites-vous donc là, me disait-on naguère ?
« — Monsieur, le Catalogue ! » — « Ah ! oui, le Séminaire !
« C'est là qu'on vous enseigne à perdre votre temps !
« — Mais, Monsieur, je crois bien !... » — Vous êtes des en-
[fants !...]

« On n'aurait jamais dû, même, oser entreprendre
« Un travail que beaucoup ne peuvent pas comprendre
« C'est presque une folie ! » — « Eh ! Monsieur ! on verra
« Si Dieu nous prête vie, ah ! pour sûr ! on rira
« Le jour où vous verrez ce beau livre apparaître !... »
— Comme je lui causais... je le vis disparaître !
Or sus ! me dis-je alors, ton honneur est en jeu,
L'honneur du Séminaire ! il faut ouvrir le feu !
Et durant quelques mois, tous les Séminaristes,
S'en vinrent copier ces gigantesques listes ;
On n'eut jamais besoin d'exciter leur ardeur
Le travail marchait bien, ils y mettaient leur cœur !
Lorsqu'il les visitait, leur vaillant capitaine
Les voyait attelés, couvrant chaque semaine
Quelquefois plus de cent des pages qu'autrefois,
On avait de la peine à fournir en un mois.
Un jour, c'était, je crois, vers la fin de décembre,
Frère Brulant, joyeux, lui porta dans sa chambre
Un immense monceau de pages à relier !...
Monstre était le travail ! pour oser l'attaquer
Le relieur se dit, en grattant son oreille :
« Vive Dieu ! qu'est-ce donc ? quelle est cette merveille ?

« Non, je ne vis jamais un semblable travail !
« Inouï ! surhumain ! c'est un épouvantail ! »
Mais pourtant alléché, par l'appât du salaire
Qu'on lui promettait bon (on fait tout sur la terre
Dès qu'on fait miroiter ou briller un peu d'or !)
Il convint qu'il pourrait, pour un prix assez fort
Entreprendre un travail que lui seul osait faire !
« — Mais, c'est égal, dit-il, j'avoue bien, sans mystère,
« Jusqu'ici, j'avais cru que vous autres, curés,
« Au travail, comme nous, n'étiez habitués !
« Et pourtant, quand je vois et palpe ce volume,
« Ces feuilles, ces écrits, et tous ces coups de plume,
« Il faut bien avouer, qu'au fond, vous n'êtes point
« Des fainéants ! » — « Et pour sûr, de quatre heures du matin
« A neuf heures du soir, ami, la marge est belle,
« La cloche à chaque instant au travail nous appelle,
« Si vous voulez venir chez nous, pour quelques jours,
« Vous verrez qu'un « curé » sait travailler toujours ! »

.....
Celui qui lui parlait, eut aussi pu lui dire
Tous les autres travaux que son esprit inspire :
Les *Annales*, les *Cartes*, les *Notes* et les *Plans* ;
Qui lui prennent chez lui chacun de ses instants ;
Il eut pu raconter les fouilles instructives
Qu'il opère parfois dans nos vieilles archives,
Et qui mettant au jour tant de faits oubliés
Evoquent parmi nous tous les siècles passés ;
Qu'il avait sous les yeux ce « *Bibliothécaire* »
Dont le nom lui fournit plus d'un long commentaire !...
Mais il est des détails qu'un vaillant relieur,
Ne saurait bien priser à leur juste valeur...
Mais ce qu'il n'a pas dit, moi, je tiens à le dire
Puisqu'elle vibre encor laissant chanter ma lyre !
Qu'elle raconte aussi vos dons si gracieux :
Images et bonbons, livres un peu trop vieux...
Tout cela, c'est beaucoup pour des Séminaristes !
Ces bouquins démodés, ces pauvres casuistes,
Ces vieux livres noircis par l'injure du temps,
Peuvent encore servir à tous ces bons enfants !...
Nous savons retirer la mirifique moelle
Que ces vieux vétérans cachent dans leur cervelle ;
Malgré les cris confus du bon Père Pelau,
Nous enlevons d'abord ce qui leur sert de peau,
Puis, de nos doigts crochus, nous prenons leur substance
Qui pourra sustenter notre jeune éloquence ;
Et quand tous ces trésors pour nous sont amassés,
Quand ils sont bien choisis, bien triés, bien classés,
Nous leur donnons alors place dans nos « *chemises* »
Qui nous servent à nous de roulantes remises
Pour cacher les trésors, les plans et les sermons,
Que nous pouvons produire ou que nous entendons !...

.....
Ah ! si j'avais la voix suave et délicate
Comme un doux rossignol
Quand il cesse son vol,
Je voudrais vous chanter une belle cantate !
Si j'avais les accents de la harpe éolienne

Doucement, je voudrais
Vous dire nos souhaits,
Dans une affectueuse et douce tyrolienne !
Et si le Créateur m'avait fait plus poète,
En de plus beaux quatrains
Que ces vers si vilains,
Je vous aurais chanté comme en un jour de fête !
Si j'avais de la fleur les senteurs superflues,
Oh ! je vous aurais fait
Un beau petit bouquet
Pour offrir aujourd'hui, Monsieur, à vos narines
Je n'avais rien du tout, sinon ma pauvre plume
Et je l'ai fait courir,
Et je l'ai fait bondir.
Elle a laissé sa trace au sein de ce volume !
Si je pars aujourd'hui, d'autres prendront ma place
Et pour mieux travailler
Ils n'ont qu'à regarder
Ce premier specimen, brillant comme une glace !
Déjà, dans le lointain, on signale son frère,
Et dès lors, tous les deux,
Bien choyés, bien heureux
Montreront qu'on travaille encore au Séminaire !
Vous à qui nous donnions le gentil nom de « Père ».
Qui nous avez traité
En vrais enfants gâtés,
A votre souvenir nous joindrons la prière,
Quel que soit le pays qu'un jour on nous confie,
Les bords du Fleuve Bleu
Où la Terre de Feu
Ou le sein tout brûlant de noire Ethiopie !
Notre esprit bien souvent se tournant vers la France
Reviendra tout rêveur
Passer avec son cœur
Dans tous ces lieux bénis où chanta son enfance ;
Un jour, peut-être aussi, par un bonheur bien rare
Après mille circuits
Nous viendrons à Paris
Respirer nos parfums laissés à Saint-Lazare
Alors nous gravirons ces superbes étages
Où nous vivions joyeux !

... ..

Leur souvenir pieux
Viendra nous égayer sur les lointaines plages !
Nous voudrions voir aussi le lieu qu'au Séminaire
Nous avons occupé,
Lieu toujours parfumé
Par la mystique odeur des vertus de nos frères !
Et nous viendrons aussi faire un pèlerinage
Jusqu'en ce lieu béni
Qu'alors comme aujourd'hui,
Vous avez égayé, par votre doux visage.
Nous nous rappellerons nos travaux de jeunesse
Et votre souvenir
Viendra vite s'offrir
A des cœurs, que ne peut rendre vieux la vieillesse.

... ..

Au ciel, à ce qu'on dit, on voit le bon saint Pierre
Arrêter les passants qui viennent de la terre.
Leur demander à tous leur nom et leur prénom,
Leur chercher dans son « *livre* » une destination,
Tôt après ce salut, vers notre bonne Mère
On vole tout joyeux ! Et, grande Secrétaire
Des trésors qu'en ses mains son divin Fils a mis
Elle en comble tous ceux que son cœur a chéris.
Mais pour un si grand monde, il faut bien un grand « *livre* »,
Un « *catalogue* » entier sur lequel on écrit
Le nombre et la grandeur des bienfaits surhumains,
Qui comme une rosée échappent de ses mains !
Après cette visite à notre tendre Mère,
Nous allons jusqu'au trône où siège Dieu le Père,
Mais avant de vouloir ouvrir son Paradis,
Il ouvre un « *catalogue* » où nos noms sont écrits !

.....
Moi, je m'arrête ici ! tout d'abord, il me semble
Qu'il faudra, pour tenir tous ces livres ensemble,
Un bibliothécaire habile et aguerri...
Pour cette fonction... Vous êtes tout choisi !...
Il vous faudra sans doute aussi des secrétaires !...
Et, comme en travaillant dans nos rudes carrières
J'espère bien que tous par une belle mort
Tout contents, tout joyeux, nous vous joindront au port !...
Dès lors, pourquoi chercher des étrangères plumes,
Pour tenir en état ces célestes volumes ?
Si vous nous précédez, vous retiendrez nos noms,
Vous nous prendrez au vol quand nous arriverons !
Quelques-uns d'entre nous (je le dis avec calme),
Apporteront au ciel une brillante palme,
Qu'un jour ! oh ! quel bonheur ! ô le jour triomphant !
Ils auront fécondée et teinte de leur sang !
Moi, je voudrais qu'alors, on en fasse une plume
Qui trempée dans leur sang, sur le divin volume,
En des traits enflammés inscrive notre nom !...
Mais le premier de tous, en haut : *Monsieur Milon*.

Fait à Saint-Lazare, le 15 février 1904.

Fête de Sainte-Martine.

Joseph BAETEMAN,
i.c.d.l.m.
Futur Abyssin.

ETRECHY, EN ILE-DE-FRANCE

Avant-propos. — *En marge des travaux et des multiples occupations que lui donne son usine de roulements (S.K.F.), bâtie à Etrechy, sur les bords de la Juine, M. Georges Harlé s'intéresse entre temps au passé historique de sa paroisse. Ces recherches font successivement l'objet et le thème de plusieurs communications à la Société des Amis d'Etampes et de la région. Dans le texte de cette causerie et de la présente communication sur saint Vincent de Paul, tout n'est pas également sûr ; il y a de l'excellent, du solide. Le loyal renvoi aux sources per-*

met aisément de soupeser l'un et l'autre, et de faire la discrimination dans des affirmations qui recueillent avec complaisance et soin les souvenirs et la petite histoire d'Etrechy en Ile-de-France.

F. G.

MONSIEUR VINCENT

Par acte du 23 juillet 1635, « présente en sa personne, Dame Charlotte de Ligny, veuve de feu messire Fichel Vialard, vivant seigneur de Laforest (1), Herse et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, son ambassadeur en Russie... a reconnu et confessé avoir donné, cédé, quitté, transporté et délaissé, et par ces présentes cède, quitte, transporte et délaisse du tout dès maintenant et toujours par donation pure et simple et irrévocable faite entre vifs en la meilleure forme que donation peut avoir lieu, à la Congrégation des prêtres de la Mission établie dans le prieuré Saint-Lazare-les-Paris, ce acceptant par Monsieur Vincent de Paul, prêtre supérieur de ladite Congrégation et autres prêtres de ladite Mission pour ce présents, le fond et propriété de deux fermes appartenant à ladite Dame de son propre : celle de Frenneville, paroisse de Valpuseaux, et de Mespuits, au pays de Beauce... » (2).

Madame de Herse avait déjà apprécié les heureux effets de la Confrérie de la Charité en sa terre de Laforest, c'est pourquoi elle a « désiré procurer ce bien aux sujets et habitants de ses terres à perpétuité. »

C'est ainsi que Monsieur Vincent eut l'occasion de venir lui-même plusieurs fois dans la région d'Etampes, de la connaître et de l'aimer.

En 1652, il avait l'expérience de la charité qu'il savait « lourde à porter » il avait reconnu « qu'avant de songer à sauver les âmes, il fallait d'abord s'occuper des corps et leur assurer le gîte et le pain » (3), et dès qu'il apprit le misérable état de la ville d'Etampes et de ses environs, après le départ des armées du Roi et des Princes (4), il y envoya plusieurs de ses missionnaires pour secourir spirituellement et corporellement les populations éprouvées.

« Les Relations de ce qu'ils nous ont donnés de ce qu'ils ont vu, sont dignes de larmes, et nous marquent à quel point la main de Dieu est appesantie sur nos testes. Ils ont vu par les villages des personnes qui ressemblent plus à des morts qu'à des vivans. La ville d'Estampes toute démolie, environnée de corps morts ; ce qui reste de maisons plain de malades qui n'ont que la peau collée sur les os, et n'ont pas mesmes un verre d'eau pour les soulager. Le village d'Etrechy où les armées ont campé remply de mourans et de morts. Ils ont donné la sépulture à ceuz qui estoient exposez à la pasture des bestes (5),

(1) La Forêt-Sainte-Croix, commune du canton de Méréville, à 9 kilomètres S.-E. d'Etampes.

(2) Archives Nationales. S. 6668.

(3) Jean Anouilh. *Monsieur Vincent*, film de Maurice Cloche, grand prix du Cinéma français de 1947.

(4) Turenne, commandant l'armée du Roi, venait de lever le siège d'Etampes et avait campé à Etrechy. Cf. Alphonse Feuillet, *La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul* (Bibl. Nat. Lb37 4508).

(5) Des loups étaient signalés dans la région et y répandaient une terreur justifiée.

et dont la puanteur infectait l'air. Ils ont trouvé les vivans avec les morts. Un pauvre garçon qu'ils croyoient mort, et que l'on portoit dans la fosse, ayant remué la main, receut les Sacramens, après avoir languy très long temps entre deux corps morts de faim sans aucun secours. Ils ont establi six marmites, deux pour les malades d'Estampes, dont le nombre est très grand ; une à Estrechy, l'autre à Ville-Conin ; la cinquième à Guillerval, laquelle sert pour trois villages ; la sixième à Saint-Arnoul. L'on va faire partir de Paris des Filles de la Charité pour soulager les malades, y songer aux remèdes temporels pendant que les prestres s'adonneront aux spirituels, pour tenir la place des curez dont la plupart sont malades. Cette entreprise a besoin d'un grand secours... » (6).

Certes, Vincent de Paul demandait à ses Filles de la Charité qui « allaient aux pauvres » de « garder leur sourire » (7), mais, « comme toutes ces assistances spirituelles et corporelles ne se pouvaient pas rendre sans des peines et des fatigues extrêmes, et sans s'exposer au danger de contracter les mêmes maladies auxquelles on tâchait de remédier, à cause de l'infection des lieux, il arriva que plusieurs de ces bons missionnaires tombèrent malades et consommèrent leur vie dans ces exercices de charité » (8).

Monsieur David tomba le 15 juillet 1652 à Etréchy « dans le champ de bataille, et, s'il est permis de dire, les armes à la main » (9).

Ce décès frappa beaucoup Monsieur Vincent qui en fit part à Monsieur Jean Gicquel, prêtre de la Mission, au Mans, par sa lettre du 24 juillet, et le lendemain à Monsieur Patrice Valois, prêtre de la Mission, à Gênes :

Paris, ce 25 juillet 1652.

Monsieur,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais...

Aujourd'hui je vous dis que le divine Providence a attiré à lui feu Monsieur David, prêtre de notre Compagnie, auquel il se peut dire qu'en peu « explevit tempora multa » (10). Il n'y avait que dix ou quinze jours qu'il assistait les pauvres malades d'Estampes, où l'armée de Messieurs les Princes a séjourné longtemps et a laissé un air corrompu, quoique non contagieux, Monsieur Deschamps, avec lequel il était, m'a mandé qu'il y a fait ce que pourrait faire un homme venu du ciel, à l'égard des confessions, des catéchismes, de l'assistance corporelle, de l'enterrement des morts pourris de longue main. Il en fit enterrer douze à Etréchy, qui infectaient le village ; en suite de quoi il tomba malade et en est mort. Il me mande qu'il eut quelque appréhension de la justice de Dieu quelque temps avant sa fin et qu'il s'écria : « N'importe, Seigneur, quand bien vous me damneriez, je ne laisserais point de vous aimer en enfer. » Monsieur de la Fosse a demandé de grand cœur qu'on lui permit d'aller prendre sa place, et notre frère Férot de l'accompagner. Ils par-

(6) Recueil des Relations, contenant ce qui s'est fait pour l'assistance des Pauvres (Bibl. Nat. R 8370 : Bibl. Mazarine, A 10759).

(7) Jean Anouilh, op. cit.

(8) Abbé Pagès. Essai d'histoire de saint Vincent de Paul dans le diocèse de Versailles, arrondissement d'Estampes, p. 70.

(9) Louis Abelly, Evêque de Rodez. Vie de saint Vincent de Paul, Instituteur et premier Supérieur général de la Congrégation de la Mission, I, p. 256 (Bibl. Nat., Ln27 20587).

(10) Livre de la Sagesse, IV, 13.

tirent hier avec un frère coadjuteur, comme trois victimes qui seront sacrifiées pour le bien du prochain. Je les recommande à vos prières, et dix-huit ou vingt malades que nous avons céans. J'oubliais de vous dire de Monsieur David qui est le premier de la Compagnie que Notre-Seigneur a pris en assistant corporellement le pauvre peuple...

Vincent DEPAUL,

Indigne Prêtre de la Mission (11).

Le dernier jour de juillet, Monsieur Vincent annonçait la mort de son frère à Mademoiselle David ; il lui demande de trouver un adoucissement à sa peine dans « *la volonté de Dieu, qui a voulu récompenser cette chère âme des services qu'elle lui a rendus et de ceux qu'elle avait affection de lui rendre* », et de considérer « *l'exercice dans lequel il était lorsque la maladie le prit, qui est des plus saints que l'on puisse faire sur la terre, à savoir d'assister les membres souffrants de Jésus-Christ spirituellement et corporellement en la personne des pauvres habitants d'Etampes et des environs où l'armée ayant séjourné longtemps, les a laissés quasi tous malades et tout ruinés, en sorte que la plupart eût péri sans le secours de Paris, qui leur a été porté par ce bon missionnaire, et par quelques autres qui sont encore sur les lieux* » (12).

Le souvenir de Monsieur David revient fréquemment dans la correspondance de Vincent de Paul ; ce dernier août 1652, il écrit à Monsieur Bonichon, prêtre de la Mission, à Cahors : « *La plupart des nôtres guérissent, grâce à Dieu ; mais il en tombe d'autres qui prennent leur place. Monsieur de la Fosse, qui assistait les pauvres d'Etampes, en est revenu avec une fièvre. D'autres sont allés prendre sa place comme il avait pris celle de feu Monsieur David, décédé en ce lieu-là et dans cette sainte occupation, ainsi que je vous ai mandé. Nous ressentons tous les jours la perte d'un si bon ouvrier* » (13).

L'auteur du « *Magasin charitable* » écrivait d'Etampes en janvier 1653 : « *Les pauvres et les malades y sont en trop grand nombre, pour en faire un rôle, parce que tous, généralement parlant, sont malades ou pauvres, et dans le dernier abandon. Ces bons missionnaires ont rétabli l'hôpital et ont soin des malades, avec les Sœurs de Charité, et ont une marmite pour près de deux cents pauvres dans Etampes. Ailleurs ils ont établi quatre marmites : l'une à Etrechy, l'autre à Villeconin, la troisième à Saint-Arnoult, la quatrième à Guillerval. La marmite d'Etrechy est pour trente-quatre pauvres, veuves et orphelins ; douze pains de huit sols, et soixante sols par semaine et ainsi les autres à proportion* » (14).

Monsieur Vincent suivait avec sagesse et énergie toutes les œuvres qu'il entreprenait. « *Ses nobles travaux portèrent d'heureux fruits : l'ordre et la paix se rétablirent par degrés dans les cantons où venaient de régner le trouble et la misère* » (15).

Huit ans plus tard, Vincent de Paul décédait, dans la quarante-vingt unième année de son âge. En 1737, le Pape Clé-

(11) Correspondance de saint Vincent de Paul, éditée par Pierre Coste, prêtre de la Mission, IV, p. 432 et p. 436.

(12) *Ibid.*, IV, p. 441.

(13) *Ibid.*, IV, p. 464.

(14) *Le Magasin Charitable*, p. 12.

(15) Maxime de Mont-Rond. *Essais historiques sur la Ville d'Etampes*, II, p. 127. — Pierre Collet, prêtre de la Mission. *Vie de saint Vincent de Paul*, I (Bibl. Nat., Ln27 20585).

ment XII le canonisait ; plus tard, le pape Léon XIII le proclamait « patron des œuvres charitables ».

*
**

Monsieur Vincent de Paul séjourna plusieurs fois au *Petit Frenneville* (16), d'où il envoya quelques lettres (17) ; il célébra dans la petite chapelle de *Notre-Dame de Varennes* (18). Mais sa présence à Etampes ou à Etréchy n'est mentionnée dans aucun document authentique. Néanmoins le souvenir de ses œuvres y demeure.

A Etampes, une salle de l'Hôpital porte encore le nom de « Saint-Vincent de Paul ».

A Etréchy, l'emplacement de la « marmite » n'est pas connu ; certains la situent dans l'Hôtel-Dieu, dont la position est d'ailleurs ignorée, d'autres la placent dans la maladrerie Saint-Nicolas, au lieu actuel du Pont Royal ; il est possible que, sous deux appellations différentes, il s'agisse du même établissement.

Seul, un vitrail de l'église rappelle le souvenir de Monsieur Vincent, le montrant dans l'exercice de son charitable ministère.

Vincent de Paul est représenté portant deux enfants dans ses bras ; une femme à genoux lui en présente un autre.

Ce vitrail porte l'inscription suivante :

1632 Mme Gous(sault S^m) des Dames de la Charité.

1640 Les Prêtres) de la Mission 1898 (19).

Geneviève Fayet avait épousé, en 1613, Antoine Goussault, seigneur de Savigny, conseiller du roi et président de la Chambre des Comptes de Paris, et avait eu cinq enfants. Veuve en 1631, elle se consacra, avec un dévouement inlassable, aux œuvres de charité. Elle eut la première idée d'une association de Dames pour le soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu et en fut la première Supérieure (20).

Madame Goussault a connu Etréchy ; elle y passa en 1633, alors qu'elle se rendait de Paris à Angers. A son arrivée dans cette ville, elle écrivit à Monsieur Vincent de Paul une lettre datée du 16 avril :

« Mon révérend Père, par la miséricorde de Dieu, nous avons tous les jours entendu la sainte messe. Dès que nous étions en carrosse, je disais « in viam pacis » et tous me répondaient. Quand nous passions en quelque village, nous saluions l'ange gardien. A Etréchy, notre premier dîner. J'arrivai à l'église et demandai s'il y avait un Hôtel-Dieu. Je trouvai quelques petits enfants avec lesquels je m'arraisonnai ; et me vint en pensée qu'ils étaient enfants de Dieu. Je ressentis une joie avec eux en

(16) La ferme où demeura Monsieur Vincent au Petit-Frenneville existe encore ; on y voit la fenêtre de la chambre qu'il occupait.

(17) Seize lettres connues, signées : Vincent Depaul, sont datées de Frenneville : novembre et décembre 1636, juin 1638, décembre 1638, octobre 1644, janvier et février 1649.

(18) La chapelle de Notre-Dame de Varennes est située près de la route d'Etampes à Maisse, à la hauteur du Petit-Frenneville. Pillée et détruite par la Révolution, elle fut reconstruite en 1872, puis réparée en 1909.

(19) Le vitrail est signé : L. Koch - Beauvais (Oise). Le carton est de MM. Houille père et fils.

(20) Pierre Coste, prêtre de la Mission. *Monsieur Vincent*, I, p. 158.

leur faisant dire leur Pater, qui me fit passer la petite tristesse que j'avais eue la matinée de mon départ... » (21).

Faut-il admettre une légère erreur de date et penser que 1632 fut mis, sur le vitrail, pour 1633 ?

En 1638, Vincent de Paul ayant rencontré un mendiant qui déformait les membres d'un malheureux enfant trouvé dont il devait se servir pour exciter la compassion publique, le lui arracha des mains en lui disant : « Malheureux, je vous avais d'abord pris pour un homme. » Il l'emporta dans ses bras et le confia aux Dames de la Charité. Ce fut l'origine de l'œuvre des Enfants Trouvés, qui se développa rapidement.

De douze, le nombre des enfants trouvés monta plus haut au fur et à mesure que les ressources le permirent. Enfin, après deux ans d'essai, Vincent de Paul comprit que le moment était venu d'embrasser l'œuvre entière. Il rassembla les Dames le 17 janvier 1640 et leur dit ce que Dieu attendait d'elles (22).

Les deux dates de 1632 et de 1640 semblent ainsi rappeler le passage de Madame Goussault à Etréchy, et l'œuvre à laquelle elle se dévoua.

Quant à celle de 1898, c'est celle de l'érection du vitrail.

**

Une parcelle cadastrale du territoire d'Etréchy porte le nom de « Saint-Vincent », et la rue qui y conduit est la « rue Saint-Vincent ».

Ces appellations ne sont pas rattachées à la mémoire du « Père des Pauvres ». Il s'agit plutôt de saint Vincent, diacre de Saragosse au IV^e siècle, honoré par l'Eglise le 22 janvier, et que les vigneronns se sont donnés pour « patron ».

Deux raisons militent en faveur de cette opinion :

L'appellation est ici : « Saint-Vincent », et non « Saint-Vincent-de-Paul ».

L'importance du vignoble d'Etréchy, connue depuis le moyen âge est suffisante pour la justifier.

**

Quoiqu'il en soit, Etréchy conserve à « Monsieur Vincent » la plus respectueuse reconnaissance pour l'œuvre qu'il y a accomplie.

Etréchy, novembre 1948.

Georges HARLÉ.

(21) Marthe de Fels. *Monsieur Vincent*, p. 91. — Bibl. Sainte-Geneviève, ms 3277, f^o 283 et ss. (Orig.)

(22) Pierre Coste. *Op. cit.*, II, p. 458.

BIBLIOGRAPHIE

Mauricio COLLARD. — *Coração de Apostolo : José Baeteman*. Edicao da Editorial *Evangelizare*, Rua do Seculo 152-1^o, Lisboa, 1950, 272 pages.

Traduction portugaise de la biographie de M. Baeteman, que nous devons à M. Collard. Toute traduction, ou correspond à un besoin, ou souligne un succès. Cette présente publication représente l'un et l'autre : partout il y a grand besoin de Cœur

d'apôtre ; et le dynamisme de cette vie soulève ces pages où le héros chrétien transparait. Signalons, p. 9-17, la préface du P. Braulio Guimaraes, C.M., qui, évoquant ses souvenirs de Dax, souligne dans le bouillant apôtre de l'Abyssinie, un opportun modèle pour les missionnaires portugais de terres africaines : enthousiasme et abnégation !

Catéchisme et mission ouvrière. Du Catéchisme au Catéchuménat. Simples réflexions pastorales, par l'abbé Louis RÉTIF. — Paris, Editions du Cerf, 1950, xxvi-486 p.

Le trente et unième volume de *Rencontres* : écho d'expériences pastorales dans la banlieue parisienne de Colombes, doit être sainement compris dans cet axe et ce milieu : Efforts apostoliques pour saisir et christianiser cette masse. Toutes ces pages sont à méditer dans leur programme de vie et de ministère curial. Signalons ici (c'est le titre à cette mention en nos *Annales*) les pages 439-473 : Appendice I. *Les leçons de l'histoire : aux origines de la Communion dite solennelle, du Catéchisme et du Catéchuménat*. Travail dense de « M. l'Abbé Diebold, professeur au Grand Séminaire de Nice ». C'est une contribution avertie de notre confrère et le fruit de ses études et recherches parmi les statuts synodaux.

Là aussi, tout est à lire, à soupeser !

F. C.

JESUS MARTINEZ-BARRENA, misionero de San Vicente de Paul. — *La enfermera perfecta*. San Juan, P.R., Imperenta La Milagrosa 1950, 352 p.

Recueil de conférences adressées par leur aumônier lazariste, aux élèves infirmières de Ponce (en l'île de Porto-Rico), lors de leurs périodiques réunions en l'Hôpital *Santo Asisio de Damas*. Qualités et devoirs de l'infirmière : formation personnelle et sens social de leur labeur quotidien, avec tous les graves problèmes qu'il rencontre : euthanasie, embriologie, eugénésie, fécondation artificielle, secret professionnel, etc...

La quarante-septième conférence donne une allocution pour la réception de la *cofia* (coiffure de l'élève-infirmière) ; la quarante-huitième est un discours prononcé en 1948 pour le soixante-quinzième anniversaire de l'Association Américaine des Infirmières, fondée en 1873. On voit aisément le sens et le but de ce recueil : prolonger un thème de salutaires et brèves réflexions pour les auditrices d'un jour de réunion.

Achille RIGGIO. — *Esclaves et Missionnaires en Barbarie* (1672-1682). Extrait de la *Revue Africaine*, t. XCIII (1949), p. 38-64.

Les quatorze lettres de Jean Le Vacher ici publiées (1672-1682) ne sont évidemment que des fragments de sa correspondance avec les Capucins de l'église Sainte-Croix à Tunis. De ces textes en italien, ici reproduits, l'auteur dégage rapidement l'administration méticuleuse et parfaite des Lazaristes et leur action dans l'ordre moral : leurs efforts pour empêcher, parmi les esclaves les conversions à l'islamisme.

Des notes éclairent quelques points de ces textes précieux, donnés in-extenso : partie du *Corpus* épistolaire de Jean Le Vacher, à savoir : 1672 : 23 mars, 17 avril, 17 juillet, 2 août, 23 octobre ; — 1673 : 4 juin ; — 1674 : 20 juin ; — 1675 : 6 juillet, 13 août ; — 1676 : 4 octobre ; — 1678 : 19 janvier ; — 1680 : 26 avril ; — 1682 : 19 avril, 5 juin.

La Obra pedagogica del Rev. Padre Hipolito DUHAMEL por el Excmo. y Rmo. Mons. Francisco Ruben Berroa obispo de Huanuco. Lima, Peru, 1945, 54 pages, et 4 hors-texte.

Fondateur du Collège Saint-Vincent de Paul à Arequipa, Hippolyte Duhamel y arrivait sur la fin de 1880 pour remplacer, comme Directeur des Sœurs, M. Victor Coutard, qui venait d'y décéder le 28 août 1880.

Hippolyte Duhamel, né à Trescault, au diocèse d'Arras, prêtre en 1858, entré à Saint-Lazare, le 20 novembre 1863. Envoyé à Buenos-Ayres, en 1864, il y fait les vœux le 2 février 1866. Parti pour la Chine en novembre 1866, il ne reste que quelques mois au Kiangsi. Vu sa santé déficiente il rentre en France pour gagner enfin sans retard son cher Pérou.

Esprit remarquable, charité ingénieuse, dès avril 1883, M. Duhamel ouvrait à Arequipa une école apostolique *Saint-Vincent de Paul*, qui, en quelques années et jusqu'en 1906, a donné et fourni de nombreux et beaux fruits : Mgr Ampuero, évêque de Puno, Mgr Lisson, jadis archevêque de Lima, Mgr Guevara, Mgr Domingo Vargas, évêque de Huaraz, Mgr Berroa, Mgr Guillen, quelques Lazaristes et maints prêtres séculiers (Cf. p. 54). Education religieuse, culture littéraire, formation patriotique péruvienne, instruction supérieure caractérisent cette œuvre scolaire. Le 29 décembre 1908, M. Duhamel s'éteignait saintement, entouré de l'estime générale.

Une statue en bronze, érigée sur la place *Dean-Valdivia*, témoigne nettement des sentiments de gratitude que conserve Arequipa à M. Duhamel, illustre pédagogue français, prêtre de la Congrégation de la Mission. Hommage du Gouvernement suprême, de ses disciples et admirateurs. 29 décembre 1943.

Simbolo de gratitud. Arequipa, al ilustre pedagogo frances, Reverendo Padre Hipolito Duhamel (sacerdote de la Congregacion de la Mision). Homenaje del Supremo Gobierno, de sus discipulos y admiradores. Diciembre 29 de 1943.

Le 30 janvier 1944 eut lieu la brillante cérémonie d'inauguration de ce groupe de bronze... C'est ce que décrit, avec textes et précisions à l'appui, cette plaquette consacrée à la figure et à l'œuvre d'un apôtre et bienfaiteur du Pérou.

F. C.

Ecclesia. Anno santo MCML Aprile 4 anno IX, p. 210-215 : I Missionari di S. Vincenzo, par Annibale Bugnini.

Suggestive et brève évocation des enfants de saint Vincent de Paul, écrite pour le public de langue italienne qui, plein de bonne volonté, a toujours à apprendre et à feuilleter ce passé qui vit encore sous ses yeux.

De cette création de saint Vincent de Paul (1581-1660), les lignes denses de cet article évoquent en quelques subdivisions : les origines, l'organisation, les œuvres, la diffusion (1), les missionnaires les plus marquants, l'actualité de la Mission.

Sur ce point final, l'auteur, en une sereine compréhension, observe fort justement que les Missions (sanctionnées par le canon 1349 du Code de droit canon) demeurent toujours d'actualité quoique leurs modalités doivent varier ici et là, et s'adapter aux populations à atteindre, car il y a lieu de tenir

(1) Notons ici que le Catalogue du personnel de 1950 donne, pour la Congrégation de la Mission, 37 provinces, 3.681 prêtres dont 36 évêques, 713 étudiants, 471 séminaristes, 578 coadjuteurs.

compte des moyens dont on dispose, des aspirations ou exigences sociales ou populaires et des situations diverses, d'où des missions motorisés ou sous la tente, etc...

D'un autre côté, pour la formation ecclésiastique, il faut également suivre et satisfaire les besoins de la clientèle ecclésiastique. Les diocèses, tout comme les paroisses et les pays, ont leurs caractéristiques : leurs niveaux, comme leurs besoins, s'avèrent fort différents. Tout cela redit et accentue la complexité de ces divers problèmes : la souplesse de la vie doit épouser les contours et les aspérités du réel. Nous avons à faire à une masse vivante qui évolue sans cesse ; avec elle nous devons évoluer et vivre, et vivre c'est s'adapter. Délicats et rudes problèmes, qu'il faut imbiber et imprégner de l'esprit de saint Vincent de Paul.

F. C.

Edouard ABADIE. — *Vie admirable de saint Vincent de Paul, présentée par un prêtre de la Mission. Commentaire des cinq films fixes.* Tolra, 1950, 40 p.

Cette *vie admirable* est destinée à illustrer un *grand film*, écrit l'auteur. Notez ces intrépides adjectifs d'un style *voyant et coloré* ! De fait, cette brochurelette est un bref commentaire, un aide-mémoire pour commenter quelques vues de projections *fixes*, d'inspiration apostolique. D'où, par exemple, neuf vues pour reconstituer graphiquement la lettre ensorceleuse de la Captivité... et nombre d'autres pour faire connaître le milieu vincentien. Un tel effort mérite des éloges, car ces films seront un premier et édifiant contact avec la figure auréolée de saint Vincent de Paul. Ils atteindront leur but.

Remy DE RAVINEL, S.J. — *Diacre et martyr : le Bienheureux Antoine de Ravinel (1769-1792).* Moulins, Crépin-Leblond. 1950, 70 pages.

Biographie d'une des victimes de la sombre tuerie parisienne du dimanche 2 septembre 1792. Après son condisciple, Auguste Nézel, Antoine est le plus jeune des martyrs et bienheureux des *Carmes* : il avait vingt-trois ans, un mois, vingt-six jours. Antoine de Ravinel (béatifié le 17 novembre 1926), naquit à Bayon (Meurthe-et-Moselle), le 6 juillet 1769. Il fut à Nancy, du 7 novembre 1785 au 12 août 1788, élève du *Séminaire des Missions Royales*, confié aux *Lazaristes*.

Le 13 décembre 1779, en effet, une convention avait été passée entre l'évêque de Nancy et M. Jacquier, Supérieur général. La Congrégation de la Mission avait à diriger ce Séminaire et à assurer, chaque année, douze missions fondées par Sa Majesté le Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Ces missions royales, suivies d'aumônes considérables, avaient lieu non seulement dans le diocèse de Nancy, érigé en 1779, mais encore dans ceux de Metz et de Toul. M. René-Joseph-Noël de Kersalaun fut le premier Supérieur de la Maison, en 1780 (il devait mourir à Saint-Méen le 7 août 1785). En octobre 1781, M. Jean-Baptiste Decelers le remplaçait (+5 mars 1812, à Nancy). Lors de son passage au Séminaire nancéien, Antoine de Ravinel y connut comme économiste M. Charles-Claude Thomas (+1^{er} mars 1836, à Nancy), Jean-Henri Schuller, spécialement chargé des missions (+après 1810), et Adrien-Joseph Flament (+au diocèse d'Arras après 1817), tous quatre, Lazaristes.

Antoine de Ravinel avait reçu la tonsure, le samedi saint, 26 mars 1785, des mains de Mgr François de Fontanges, dans l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Nicolas, attenante au Grand Séminaire. A la fin de son temps de Séminaire, les ordres mineurs lui furent conférés en la cathédrale de Saint-Dié, le samedi-saint 1788, par Mgr de Chaumont de la Galaizière !

En septembre 1788, de Ravinel partait pour Paris ; pour parachever ses études, il entrait au Séminaire Saint-Sulpice le 10 octobre 1788. Vingt-neuf mois plus tard, le 19 mars 1791, en la chapelle du Séminaire des Irlandais (cher à nos confrères d'Irlande), il était ordonné sous-diacre par Mgr François de Bonal, évêque de Clermont. Le 29 mai 1792, dans la chapelle des Eudistes, rue des Postes, non loin des *Irlandais*, il recevait le diaconat, par l'imposition des mains de Mgr Pierre-Louis de la Rochefoucauld, évêque de Saintes, futur martyr et bienheureux, lui aussi.

Le 15 août suivant, par suite des remous révolutionnaires, Antoine est inopinément arrêté à Issy, et interné aux *Carmes*, à Paris. Après dix-sept jours de prison, il gagne, avec nombre d'autres, la palme du martyr, dans ce jardin des *Carmes*, le 2 septembre 1792, entre six et sept heures du soir.

C'est cette brève et noble vie que, patiemment et avec précisions, reconstitue un de ses arrière-cousins, le P. jésuite Remy de Ravinel.

Beau modèle de biographie, faite de soigneuses notations.

F. C.

Docteur M. CUYLEN. — *Maria schenkt der Welt die wunderbare Medaille*. Kanisius Verlag, Friburg, Schw. Konstanz, Baden. München, 23. — 1949, 124 p.

Werner DURRER, Kaplan. *Siegeszug der wunderbaren Medaille*. Kanisiuswerk, Freiburg, Schweiz, 1948, 144 p.

Ces deux volumes suisses, de langue allemande, noblement édités, relatent et vulgarisent l'histoire, de nous tous bien connue et classique, de la Médaille miraculeuse : marche triomphale du don de Marie à notre terre.

M. CHALENDARD, docteur ès lettres. — *La promotion de la femme à l'apostolat (1540-1650)*. Paris, éditions Alsatia, 1950, 208 pages.

Dans un esprit large et compréhensif, attentif et sagement éveillé, l'auteur saisit et retrace, à leur point de départ, les débuts et les efforts qui dans l'Eglise et le monde, vont réaliser cet apostolat collectif et organisé, entrepris par des femmes données à Dieu.

« Marie Chalendar, écrit Mgr Calvet, dans la Préface, expose avec précision les étapes de cette lutte. Angèle de Merici avec ses Ursulines, Pierre Fourier et Alix Le Clerc avec les chanoinesses de Notre-Dame, ne réussissent qu'à moitié, puisqu'elles doivent combiner l'éducation des enfants avec la clôture. François de Sales échoue totalement puisque, après avoir conçu ses religieuses comme des visiteuses des pauvres, il doit s'incliner devant la volonté de l'archevêque de Lyon et les ramener à la clôture. C'est Vincent de Paul qui arrive à imposer ses Filles de la Charité, comme servantes des pauvres, comme religieuses séculières. Le pas décisif étant franchi, enfin les Filles de Saint-Joseph du Puy, fondées par Henri de Maupas du Tour, sont

agréées par les deux pouvoirs pour s'occuper de toutes les œuvres de miséricorde tant spirituelles que temporelles. »

Toutes les femmes vont donc à l'apostolat par l'éducation, même les Filles de la Charité. L'assertion nettement contraire de Mgr Calvet (p. 11) étonne sous sa plume : il veut simplement dire, et c'est exact, qu'elles ne sont pas *exclusivement* enseignantes. Certes oui, mais saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac veulent qu'outre leur ministère de charité auprès des pauvres, ses Filles s'occupent et prennent soin de l'enseignement des fillettes, des *petites écoles* (p. 135-160).

Cet envol et cette forme de l'apostolat moderne remonte donc à la période 1540-1650. Depuis, le rayonnement l'a dilaté, et a rendu familières dans nos rues la silhouette et l'activité conquérante des cornettes et guimpes de tout genre. Nous avons même actuellement, sous un habit commun et anonyme, des religieuses *séculières*, l'assistante sociale... etc...

Quoi qu'il en soit, leur champ d'activité n'est pas restreint, tout au contraire. L'évolution sociale qui, de plus en plus, entraîne au dehors les hommes dans des occupations complexes, confie plus amplement à la femme mariée le soin du ménage (où trouver des femmes de ménage ?), la vie du foyer familial et dès lors le sort de la culture. Pour éduquer cette jeunesse, en nous bornant ici, volontairement aux œuvres et activités des Filles de la Charité, l'évolution les entraîne inéluctablement à ces écoles ménagères, à cet enseignement pratique, à cette solide formation religieuse, nécessaires à la femme de demain.

C'est à ces conclusions qu'amène, sans y insister nullement, l'essai souriant et aéré de Mlle Chalandard, l'active cheville ouvrière de cette *Université féminine* de l'Institut catholique de Paris. Là, sans préoccupation ni recherche de diplômes superflus, on prépare nombre de jeunes filles à jouer sérieusement leur rôle futur, leur apostolat.

Une verrue *géographique* à extirper, p. 140 : Folleville, est en Picardie, non en Normandie.

F. C.

NÉCROLOGIE

MISSIONNAIRES

15. Biggane (Jacques), pr., déc. 26 février 1950, à *Philadelphie* ; 53, 33.
16. Jusetin (Michel), clerc, déc. 6 mars 1950, à *Matrahaza* ; 25, 9.
17. Serrano (José-Maria), pr., déc. 16 mars 1950, à *Madrid* ; 60, 42.
18. Van Woerkom (Antoine), prêtre, déc. 22 mars 1950, *Paris* ; 53, 33.
19. Griffin (Jean), prêtre, déc. le 15 mars 1950, à *Philadelphie* ; 76, 53.
20. Ginard (Gabriel), prêtre, déc., 27 mars 1950, à *New-York* ; 65, 49.
21. Rosenberg (Henri), prêtre, déc., 4 avril 1950, à *Niederemdt* ; 78, 60.
22. Potier (Joseph-Marie), prêtre, déc., 3 mai 1950, à *Chita* ; 76, 56.
23. Jakobi (Jean), coadjut., déc., 21 avril 1950, à *Lippstadt* ; 82, 60.
24. Gomez (Robustiano), coadjuteur, déc., 28 avril 1950, *Madrid* ; 20, 4.
25. Dequidt (Paul), coadjuteur, déc., 8 mai 1950, à *Paris* ; 71, 51.
26. Castro (Jérôme), prêtre, déc., 1^{er} mai 1950, *Rio de Janeiro* ; 68, 49.
27. Lachat (Jean-Baptiste), prêtre, déc. le 16 mai 1950, à *Paris* ; 80, 53.
28. Charbonnier (J.-B.), prêtre, déc. 18 mai 1950, *Buenos-Aires* ; 87, 65.
29. Kane (D.-E.), prêtre, déc., le 26 mai 1950, *Rome* (études) ; 39, 22.
30. Agnius (François), prêtre, déc. le 29 mai 1950, à *Lille* ; 78, 55.
31. Manzanal (Martin), prêtre, déc. le 21 mai 1950, à *Manille* ; 46, 28.

32. Althoff (Joseph), coadjuteur, déc. le 26 mai 1905, à *Cologne*; 73, 55.
33. Cortes (Joseph), prêtre, déc. le 31 mai 1950, à *Pisco*; 39, 23.
34. Laridan (Georges), prêtre, déc. le 8 juin 1950, à *Istanbul*; 82, 51.
35. Friedrich (François-X.), coadjut., déc. le 5 juin 1950, à *Pékin*; 67, 43.
36. Dunn (Jean), prêtre, déc. le 5 juin 1950, à *Brooklyn*; 54, 35.
37. Garcia-Navascués (Félix), pr., déc. le 3 juillet 1950, à *Avila*; 54, 38.
38. Gonzalez (Boniface), prêtre, déc. le 6 juillet 1950, à *Madrid*; 58, 41.
39. Calas (Jules), prêtre, déc. le 25 juillet 1950, à *Calé*; 67, 50.
40. Boland (Patrice), prêtre, déc. le 26 juillet 1950, à *Niagara*; 85, 58.

SŒURS

- Ferrier (Marie), Dispensaire, *Albi*; 66, 38.
Garnier (Marie), de *Châtillon-s.-Seine*, St-Joseph de Lyon; 38, 15.
Peyrachon (Sidonie), Maison de Charité, *Marvejols*; 86, 66.
Dupont (Justine), Hôpital, *Salindres*; 88, 63.
Genevriér (Marie), *Paris*, décédée à *Musiciens*; 72, 51.
Verstraete (Louise), Hôpital, *Blaye*; 88, 68.
Mirzan (Marie), Hôpital, *Syra* (Grèce); 83, 57.
Hogan (Mary), de *Glasgow*, à l'Hôp. de *Lanark*; 68, 37.
Shaw (Emily), St Vincent's, *Ladbroke Terraco, Londres*; 83, 46.
Zalewska (Ladislaw), Hôpital, *Miechow* (Pologne); 69, 47.
Karpinska (Julienne), *Milanówek* (Pologne); 72, 48.
Herzog (Marianne), Maison Centrale, *Cracovie*; 80, 56.
Abramowicz (Antoinette), Maison Centrale, *Cracovie*; 84, 56.
Llorente (Mercédès), Hôpital, *Cali* (Colombie); 78, 52.
Leprevots (Paule), Hôpital, *Senlis*; 47, 24.
Brassier (Rosalie), Miséricorde, *Rennes*; 76, 52.
Yver (Marie), Hôpital général, *Clermont-Ferrand*; 80, 48.
De Munck (Marie), Hospice, *Estaires*; 71, 49.
Faucheux (Jeanne), Maison Notre-Dame, *Herstal* (Belgique); 80, 59.
Leclère (Marie), Miséricorde Saint-Alphonse, *Madrid*; 70, 50.
Nicoli (Louise), Maison Centrale, *Turin*; 80, 21.
Cesko (Marie), Maison de Charité, *Cukarica* (Yougoslavie); 42, 19.
Moran (Norah), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis); 83, 47.
Barnoya (Agnès), Maison Centrale, *Guatemala*; 77, 45.
Chaize (Marie), Hôpital, *Fontenay-le-Comte*; 80, 61.
Brunhes (Marie), Hôpital, *Constantine* (Algérie); 84, 64.
Marsal (Henriette), Hôpital, *Guyaquil* (Equateur); 47, 24.
Lambert (Marie-L.), Hôpital, *Guayaquil* (Equateur); 46, 20.
Moreno (Barbara), Orphelinat Miguel Leon, *Cuenca* (Equateur); 83, 63.
McNamara (Jane), Hôpital Ste-Marguerite, *Montgomery* (E.-U.); 76, 49.
Barton (Elizabeth), de *Dunfermline* (Ecosse), *Lanark*; 55, 27.
Marvasi (Caroline), Ecole Anna Rossi, *Cerignola* (Italie); 79, 61.
Garmone (Marie), Sanatorium, *San Lorenzo Colli* (Italie); 60, 26.
Beizo (Marguerite), Maison Centrale, *Turin*; 73, 55.
Vanni (Emilie), Petit Hôpital, *Bologna*; 85, 63.
Poggio (Agustina), Collège San José, *Cobrecés* (Espagne); 74, 45.
Munarriz (Calixta), Maison Ste-Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 85, 61.
Mingo (Anastasia), Maison Sainte-Louise, *Rafelbunol* (Espagne); 78, 58.
Zabalza (Mercédès), Casa Amparo, *Barbastro* (Espagne); 52, 31.
Dellostas (Benita), Foyer provincial, *Ciudad Real* (Espagne); 77, 51.
Galar (Lucia), Foyer N.-D. des Victoires, *Malaga* (Espagne); 68, 46.
Herrera (Aldagunda), Résidence provinciale, *Oviedo* (Espagne); 70, 43.
Rodriguez (Maria), Sainte-Famille, *Las Palmas* (Canaries); 22, 2.
Peyroux (Marie), Hospice de la Grave, *Toulouse*; 42, 16.
Larremendy (Gracienne), Asile d'allénés, *Agen*; 84, 57.
Boiteau (Florence), Hôpital, *Angers*; 72, 48.
Escribe (Jeanne), Orphelinat, *Constantine* (Algérie); 56, 27.
Tessèdre (Marie), Sainte-Louise, *Magdalena del Mar* (Pérou); 77, 52.
Gotseva (Stéphanie), Orphelinat de garçons, *Alexandrie*; 62, 40.
Diaz (Maria), Maison Centrale, *Madrid*; 82, 59.
Vanni (Emilie), Petit Hôpital, *Bologna* (Italie); 85, 73.
Bil (Maria), Hôpital St Joseph, *Küllstedt* (Allemagne); 75, 48.
Offermann (Anna), Hôpital St Joseph, *Küllstedt* (Allemagne); 62, 42.
Jesenovec (Ivana), Hôpital, *Ljubljana* (Yougoslavie); 52, 21.

- Kersmane (Maria), Hôpital, *Bitolia* (Yougoslavie) ; 47, 24.
Chabanolles (Marie), Hôpital-Hospice, *Bédarieux* ; 78, 56.
Nadaud (Marie), Mais. de Charité St-Marcel, *Paris* ; 76, 50.
Portes (Marthe), Hôpital de Mustapha, *Alger* ; 66, 48.
Jedryczka (Théophile), Asile, *Zmigrod* (Pologne) ; 70, 50.
Netmanszyk (Marie), Maison de retraite, *Zebrzydowice* (Pologne) ; 80, 59.
Gelli (Ernesta), Hôpital, *Fortimpollù* (Italie) ; 66, 42.
Borelli (Maria), Orphelinat, *Montefiore dell'Aso* (Italie) ; 65, 38.
Tocchetti (Enrica), *Monistero-Sienne* (Italie) ; 88, 64.
Devlin (Mary-Magdalen), Hôpital St Jean, *Lowell* (Etats-Unis) ; 62, 38.
Vincintainer (Lucie), Infirmerie de Flores, *Buenos-Aires* ; 65, 37.
Ginat (Elisabeth), Hôpital Ramos Mejia, *Buenos-Aires* ; 86, 43.
Dalbertoz (Anna), Hôpital, *Dourdan* ; 68, 28.
Barthes (Marie-Louise), Hôtel-Dieu, *Montmirail* ; 75, 53.
Job (Clémentine), Maison de Charité, *Lille-Moulins* ; 82, 52.
Lahorde (Jeanne), Maison Saint-Sulpice, *Paris* ; 75, 52.
Toulou (Claire), Maison Sainte-Marguerite, *Paris* ; 65, 42.
Odile (Marguerite), Saint-Pierre du Gros-Cailhou, *Paris* ; 68, 45.
Ricalens (Paule), Maison de Charité, *Puteaux* ; 63, 40.
Hein (Louise), Maison Eugène-Napoléon, *Paris* ; 79, 53.
Hegarty (Johanna), Mount Prospect, *Dublin* (Irlande) ; 78, 55.
Schwahl (Gertrude), *Schernberg* (Autriche) ; 74, 54.
Knaus (Margaretha), Hôpital, *Worgl* (Tyrol) ; 65, 40.
Hock (Anna), Hôpital St-Jean, *Salzbourg* (Autriche) ; 69, 52.
Adamska (Véronique), Ecole, *Tenczynek* (Pologne) ; 84, 58.
Pallarès (Delfina), Orphelinat St-Joseph, *Panama* (Am. Cent) ; 82, 64.
Medina (Marie), Hôpital général, *Guatemala* ; 75, 52.
Rojas (Hélène), Sanatorium Saint-Vincent, *Guatemala* ; 33, 14.
Serrano (Teotista), Hospice, *Quito* (Equateur) ; 99, 69.
Coquelle (Laure), Maison de Charité, *Beauvais* ; 91, 69.
Dao (Julie), Miséricorde, *Montpellier* ; 81, 60.
Bastos (Julia), Hôpital des Ouvriers, *Madrid* ; 61, 30.
Artana (Marie), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 78, 55.
Argiolas (Lidia), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 27, 9.
Pagni (Marie), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 76, 49.
Rè (Josephine), Maison Centrale, *Turin* ; 89, 69.
Pinho (Angelina), Hôpital français, *Salonique* (Grèce) ; 67, 45.
Burke (Anna), Maison Centrale, *Emmitsburg* ; 61, 30.
Lepeltier (Léontine), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 89, 66.
Bonnerly (Irma), Asile Lachaud, *Agde* ; 76, 53.
Lossierand (Marie), Hôpital Saint-André, *Bordeaux* ; 77, 55.
Retailleau (Clémentine), Hôpital, *Guise* ; 72, 50.
Cavenaile (Odile), Maison Saint-Pierre, *Limoges* ; 81, 36.
Distinguin (Clémence), Maison de Charité, St-Merri, *Paris* ; 84, 65.
Code (Monica), Maison Centrale, *Mill-Hill* ; 81, 61.
Vaccaro (Paule), Orphelinat, *Callagirone* (Italie) ; 48, 24.
Irisarri (Micaela), Hôpital civil, *Bilbao* (Espagne) ; 69, 46.
Gomez (Juana), Foyer de la Sainte-Famille, *Sevilla* ; 85, 60.
Novoa (Maria), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 20, 1.
Fernandez (Maria), Collège de la Visitation, *Burgos* (Espagne) ; 83, 54.
Marsal (Antonia), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne) ; 80, 46.
Peyro (Maria), Maternité, *Barcelone* (Espagne) ; 73, 48.
Arruabarrena (Ascension), Hôpital provincial, *Logrono* (Espagne) ; 71, 55.
Grangel (Irène), Hôpital, *Cuença* (Espagne) ; 75, 51.
Janer (Francisca), Hôpital central, *Séville* (Espagne) ; 73, 49.
Afonso (Lucia), Crèche, *Coruna* (Espagne) ; 21, 1.
Martorell (Carmen), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne) ; 60, 36.
Cuatrecasas (Maria), Asile Vilallonga, *Figuera* (Espagne) ; 79, 58.
Nogueras (Tomasa), Sasa Amparo, *Zaragoza* (Espagne) ; 66, 32.
Etayo (Faustina), Hôpital provincial, *Badajoz* (Espagne) ; 86, 65.
Martin (Abundia), Collège Jésus-Maria, *La Havane* (Cuba) ; 76, 50.
Aiarcon (Vicenta), Hôpital Saint-Vincent, *Santiago* (Chili) ; 33, 9.
Larroumets (Jeanne), Maison de Charité, *Montlieu* ; 84, 63.
Raulet (Blanche), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 74, 54.

- Sanchez (Maria), Maison Centrale, *Madrid* ; 82, 57.
 Amatriain (Maria), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 25, 1.
 Trigueros (Valentina), Aliénés, *Santa Cruz de Tenerife* (Canar.) ; 48, 29.
 Culla (Maria), Hôpital militaire, *Carabanchel*, Madrid ; 57, 32.
 Murphy (Mary-Teresa), Mais. Ste-Marie, *Hereford* (Angleterre) ; 81, 50.
 Rozman (Jozefa), Hôpital général, *Ljubljana* (Yougoslavie) ; 35, 14.
 Gomez (Timotea), infimerie, *Flores* (Rép. Argentine) ; 59, 37.
 Plantard (Jeanne), Hôpital, *Luçon* ; 77, 52.
 Leclerc (Marie), Hospice, *Belletanche* ; 85, 60.
 Haindl (Térèse), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 73, 56.
 Sowa (Françoise), Hôpital général, *Saint-Polpen* (Autriche) ; 72, 49.
 Deangelis (Giustina), Enfants Trouvés, *Ancône* (Italie) ; 85, 64.
 Fornaciari (Elvira), Hôpital, *Montegrano* (Italie) ; 56, 20.
 Ribero (Clorinda), de *Riohamba* (Equateur), déc. à *Quito* ; 51, 34.
 Toquet (Marie), Maison de Charité, *Clichy* ; 84, 60.
 De Lagausie (Marie), Hôpital des Enfants, *Bordeaux* ; 68, 44.
 Limousy (Jeanne), Maison de Charité, *Château-l'Évêque* ; 78, 59.
 Suty (Philomène), Maison de Charité, *Clichy* ; 87, 56.
 Pokrywka (Marianne), Léproserie, *Antananarivo* (Madagascar) ; 70, 50.
 Wienerroither (Amalia), Hospice, *Brno* (Autriche) ; 74, 53.
 Rerutkiewicz (Amalia), Mais. de Retr., *Leorzadowice* (Polog.) ; 60, 40.
 Keane (Bridget), Hôpital St Vincent, *Indianapolis* (E.-U.) ; 82, 56.
 Juhel (Marie), Maison des Forges, *Montluçon* ; 87, 66.
 Miserez (Fernande), Foyer St Vincent, *Genève* (Suisse) ; 58, 31.
 Mamini (Joséphine), Hôpital, *Meldola* (Italie) ; 87, 67.
 Lombard (Jane), Maison Centrale, *Mill-Hill*, Londres ; 84, 59.
 Verdier (Marie), Hôpital Pasteur, *Montevideo* (Uruguay) ; 81, 58.
 Aramburu (Micaela), Hôpital municipal, *Yauco* (Porto-Rico) ; 79, 54.
 Nicolas (Ursula), Maison Centrale, *La Havane* (Cuba) ; 83, 60.
 Perez (Maria), Collège, *Leganès* (Espagne) ; 58, 38.
 Udi (Maria), Hôpital Esgueva, *Valladolid* (Espagne) ; 58, 23.
 Gonzalez (Petra), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 76, 52.
 Gurbindo (Josefa), Maison Centrale, *Manille* (Philippines) ; 85, 65.
 Guiral (Maria), Miséricorde, *Pamplona* (Espagne) ; 82, 58.
 Galdos (Brigida), Hôpital, *Carmona* (Espagne) ; 86, 65.
 Sanmartin (Maria), Asile, *Astillerro* (Espagne) ; 48, 28.
 Penez (Modesta), Hospice de Mujeres, *Jaén* (Espagne) ; 71, 44.
 Razquin (Maria), Bienfaisance, *Ogijares* (Espagne) ; 82, 59.
 Arnaiz (Jacoba), Coll. N.-D. de la Merci, *Cordoba* (Espagne) ; 73, 48.
 Conlan (Margaret), Orphelinat St-Vincent, *Dublin* (Irlande) ; 67, 25.
 Pelat (Marie), Maison de Charité, *Clichy* ; 67, 50.
 Bonneau (Constance), Hospice Saint-Charles, *Amiens* ; 78, 53.
 Kieffer (Berthe), Miséricorde, *Douai* ; 65, 38.
 Guarmani (Joséphine), Hôpital, *San Benigno* (Italie) ; 73, 49.
 Vannucci (Césarine), Hôpital Gradenigo, *Turin* ; 37, 15.
 Cavallo (Lucie), Hôpital des Infortunes, *Iglesias* (Italie) ; 41, 22.
 De Benedetti (Joséphine), Maison Saint-Joseph, *Alassio* ; 84, 56.
 Ferretti (Marie), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 70, 51.
 Strzelczyk (Marthe), Mais. du Sacré-Cœur, *Chorzow* (Pologne) ; 87, 62.
 Paradowska (Véronique), Maison Centrale, *Chelmo* (Pologne) ; 52, 25.
 Glover (Mary-Lily), Maison Notre-Dame, *Willesden*, Londres ; 57, 29.
 Rottlander (Maria), Maison St-Joseph, *Kommern* (Allemagne) ; 71, 46.
 Sieber (Agnès), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 83, 61.
 Bill (Christine), Hospice, *Schwanberg* (Autriche) ; 61, 42.
 Kansy (Anne), Hôpital Wilhelmine, *Vienne* (Autriche) ; 77, 58.
 Pucelj (Marie), Maison de retraite, *Dult* (Autriche) ; 74, 46.
 Ribas (Maria), Maison Centrale, *Rio de Janeiro* ; 34, 14.
 Schmitz (Catarina), Santa Casa, *Rio de Janeiro* ; 87, 62.
 Daussin (Marie), Hôpital des Incurables, *Lima* (Pérou) ; 79, 55.
 Milland (Elise), Maison Principale, *Paris* ; 81, 56.
 Barthelemy (Joséphine), Hôpital, *Villefranche-sur-Mer* ; 65, 33.
 Nelo (Louise), Maison des Sts Anges, *Bruges* (Belgique) ; 78, 54.
 Corti (Clémentine), Maison Centrale, *Turin* ; 65, 38.
 Dusi (Silvia), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 31, 6.

TABLE DES MATIÈRES

TOME 114-115 (1949-1950)
(*Index analytique*)

ACTES DU SAINT-SIÈGE

- 9 octobre 1878. — Réponse de Léon XIII à une lettre de la XXIV^e Assemblée générale (12 septembre 1878), pp. 15-16.
30 octobre 1881. — La question de la validité des Confessions dans la Congrégation de la Mission, p. 35.
17 décembre 1890. — Le décret *Quemadmodum*, pp. 35-36.
1896. — La Communion fréquente, pp. 36-37.
10 avril 1914. — Lettre de Pie X en réponse à la lettre du P. Fiat au Pape Pie X du 10 mars 1914, pp. 47-48.
13 juillet 1949. — Le Saint-Sacrement chez les Filles de la Charité (ad *decennium*), p. 236.
21 novembre 1949. — Indulgence plénière pour le 15 mars (ad *septennium*), p. 236.
28 novembre 1949. — Délégation pour la Médaille miraculeuse (ad *decennium*), pp. 236-237.
16 décembre 1949. — Bénédiction collective de la Médaille miraculeuse (ad *decennium*), p. 237.
24 janvier 1950. — Eau de saint Vincent de Paul (ad *decennium*), pp. 237-238.
24 janvier 1950. — Pouvoirs pour frères coadjuteurs sacristains (ad *quinquennium*), p. 237.
17 février 1950. — Messes de *Requiem* au cours des missions lazaristes (ad *quinquennium*), p. 238.
17 février 1950. — L'encens aux messes chantées sans ministres sacrés, p. 238.

SAINT VINCENT DE PAUL

- 23 septembre 1600. — Son ordination sacerdotale à Château-L'Evêque, M. *Félix Contassot*, pp. 163-169.
11 juin 1635. — Un contrat signé à Liancourt par saint Vincent de Paul, p. 129.
22 novembre 1650. — Lettre d'Eude de Kerlivio à saint Vincent de Paul, pp. 246-247.
9 avril 1657. — Acte communautaire de *Saint-Lazare* relativement au service spirituel de l'Hôpital général de Paris, p. 241.
6 avril 1830. — La taille de saint Vincent de Paul : ses reliques, p. 286.
— En marge des Règles Communes (ch. XII, par. VIII) : La citation de saint Zénon. Note par M. *Pierre Dulau*, pp. 233-235.
1^{er} mai 1949. — Panégyrique de saint Vincent par Mgr Le Couédic, Evêque de Troyes, pp. 104-111.
— Etréchy en Ile-de-France : Souvenirs vinctiens, par M. *Georges Harlé*, pp. 424-429.
22 janvier 1648. — Lettre de Mademoiselle Pollalion à Mademoiselle Legras, p. 250.
14 juillet 1649 et 27 avril 1650. — Lettres du sieur d'Ennemont à Mademoiselle Legras, pp. 246-248.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

- Biographie du T.H.P. Antoine Fiat, XVI^e Supérieur général (1878-1914), par *Hubert Meuffels*, C.M., pp. 3-56.
- Portrait moral du P. Fiat : ses vertus, pp. 37-46.
- La cause des bienheureux Perboyre et Clot : efforts du T.H.P. Fiat, pp. 29-30.
- 15 février 1904. — Le catalogue de la bibliothèque de la Maison-Mère (fantaisie versifiée de frère *Joseph Baeteman*), pp. 418-424.

EUROPE

FRANCE. — *Paris* : 9 avril 1657 : Acte communautaire de la maison de Saint-Lazare. Service de l'Hôpital général de Paris, p. 241. - 4 septembre 1657 : Epitaphe de Mademoiselle Pollalion en l'église de la Providence, proche *Saint-Médard*, pp. 250-251. - *Maison-Mère*. La chapelle, son inauguration (1^{er} novembre 1827). Procès-verbal par *M. Jean-Baptiste Etienne*, Secrétaire général, pp. 119-121. - 25 avril 1830 : La translation du corps de saint Vincent de Paul, de *Notre-Dame* à la rue de Sèvres. La cérémonie d'après les procès-verbaux des *Registres capitulaires* de la cathédrale de Paris, pp. 122-125. - 27-29 juillet 1830 : Sac de l'Archevêché. *Saint Colomban*, guerrier romain, pris pour saint Vincent de Paul. Enlèvement et transport *respectueux* de la chaise par les émeutiers. Vénération de la foule (*rapport officiel*), p. 124. - M. Antoine Fiat admis au Séminaire interne (26 février 1857), pp. 8-9. - 29 mai 1858 : Ordination sacerdotale de M. Fiat en l'église paroissiale *Saint-Sulpice*, p. 9. - Mars 1874 : M. Mellier, Vicaire général, et l'Assemblée de 1874 (8-22 septembre), p. 13. - *Maison-Mère*, 1866 : Arrivée de M. Fiat, comme Sous-Directeur au Séminaire interne ; son séjour et ses travaux jusqu'en 1878, pp. 10-13. - M. Antoine Fiat, Vicaire général de la Congrégation de la Mission (4 mai 1878). L'Assemblée générale (1^{er}-12 septembre 1878), pp. 13-16. - Mort et sépulture du T.H.P. Fiat (1^{er}-4 septembre 1915), pp. 53-54. - 1894 et 1949 : Deux Congrès pour les Directeurs de Grands Séminaires de France, par *Pierre Dulau*, pp. 143-149. - M. Eugène Hottin (16 février 1866-9 décembre 1943), esquisse biographique et souvenirs, par *M. Maurice Collard*, pp. 111-119. - Notice sur le Frère Brion (27 octobre 1867-11 mai 1947), par *M. Maurice Collard*, pp. 98-104. - 30 mai 1949 : Mort du Cardinal Emmanuel Suhard (1940-1949), p. 58. - Au jour le jour 1^{er} janvier-30 juin 1950), par *Fernand Combaluzier*, pp. 269-294. - 23 avril 1950 : Réception de Mgr Maurice Feltin, Archevêque, pp. 278-282. - 14 mai 1950 : Congrès National de la J.A.C. (XX^e anniversaire), p. 290. - L'Assemblée des Ecoles apostoliques de France (24-28 juillet 1950). Vue d'ensemble par *Théobald Lalanne*, pp. 409-411. — *Maison-Mère des Filles de la Charité* : 8 avril-2 juin 1851 : Séjour des Sœurs *Setoniennes* : Mère Etienne, Sœurs Anne-Siméon et Raphaël, pp. 139, 369-370. - Novembre 1949 : Les Filles de la Charité : maisons et œuvres dans le diocèse de Paris (statistiques), p. 149. - L'Hôpital général de Paris et saint Vincent de Paul (documents et interventions), par *Fernand Combaluzier*, pp. 238-246. - Louis Abelly, du 24 avril au 13 octobre 1657, Recteur de l'Hôpital général de Paris, p. 245. - Thomas Regnout, le 16 novembre 1657, nommé Recteur de l'Hôpital général de Paris, p. 245. - *Sainte-Elisabeth*. M. Otto Wahl et l'œuvre en faveur des Allemands de Paris (1899-1913), pp. 208-210. — *Agen* : M. Bernard Codoing, prêtre de la Mission, Curé de Saint-Hilaire (1654-1678), note biographique, pp. 185-187. — *Albi* : Joseph Durand (1865-1949), par *Gustave Combès*, pp. 153-156). — *Angers* : 3 mai 1879 : Mort de M. Jean-Louis Mellier. Son éloge, p. 17. — *Avignon* : Authier de Sigsau et saint Vincent de Paul (1657), pp. 180-181. — *Beauvais* : La messe de saint Vincent de Paul dans le *Missale Bellovacense* de 1756, p. 130. - M. Jean-Auguste Constant (1874-1949), pp. 326-328. — *Berceau de Saint-*

Vincent-de-Paul : *L'Amicale du Grand Retour* (14 juillet 1949). L'incendie du 14 juillet 1947 : la reconstruction, pp. 282-284. - Deux figures de l'Amicale : le barde François-Marie Jacob et l'entomologiste Johannès Lestage, pp. 284-286. — *Bordeaux* : 1582 : *Concile provincial*, p. 167. — *Bergerac* : 1770 : Chapelle dédiée à saint Vincent de Paul, pp. 200-201. - Petit Séminaire (1646), pp. 178-183. — *Bussière-Badil* : 1655-1701 : Le prieuré et la Congrégation de la Mission, p. 194. — *Buzet* : 1600 : La première messe de saint Vincent de Paul, pp. 169-170. — *Cadouin* : 1869-1885 : La paroisse et les Lazaristes. M. Campan et le Chanoine Boucher (1885-1942), p. 200. — *Cahors* : Mgr Alain de Solminihac et saint Vincent de Paul, pp. 196-198. - Mgr Sevin, coadjuteur et successeur d'Alain de Solminihac, pp. 175-177. — *Chancelade* : 1647 : L'abbaye augustinienne et saint Vincent de Paul, pp. 192-194. — *Château-l'Evêque* : 23 septembre 1600 : Ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul, érigées du choix de ce lieu, pp. 162-165-169. - 25 octobre 1831 : Erection de la Commune (Ordonnance royale), 11 novembre 1831. Erection de la paroisse, p. 162. - 1869-1870 : Saint Vincent de Paul, cotitulaire de la Chapelle *Saint-Julien*, p. 200. - 1869-1885 : Les missionnaires venus de Périgueux, établis au *Sacerdoce*, p. 202. - 1867-1872 : Recherches et publication des abbés Petit et Granger, pp. 164-165. - 1940-1945 : Corps de saint Vincent de Paul, p. 170. - 7 mai 1950 : Les fêtes commémoratives du 350^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul, pp. 133-134, 294-298. — *Châtillon-sur-Chalaronne* (Ain) : 24 septembre 1882 : Les Filles de la Charité installées en la paroisse de Châtillon-les-Dombes, pp. 23-24. — *Châtres* (Dordogne) : 1651 : L'abbaye et sa *confidence*, pp. 194-195. — *Chavagnac* (Dordogne) : (1658-1660) : La cure et saint Vincent de Paul, p. 196. — *Dax* : 27 septembre 1881 : L'inauguration du Séminaire interne par le T.H.P. Fiat, pp. 20-22. - Ultimes séjour du P. Fiat (juillet-décembre 1914), pp. 51-52. - Mai-7 juin 1949 : Les derniers jours de M. Albert Blanc : pp. 156-161. — *Dax-Berceau-Bordeaux* : Visite du T.H.P. Slattery (14-19 avril 1949), par M. Pierre Dulau, C.M., pp. 62-67. — *Folleville* : 27 mai 1879 : Fête et pèlerinage, p. 18. — *La Teippe* : M. Jean-Auguste Constant (9 septembre 1874-21 septembre 1949), pp. 326-328. — *Lyon* : 5 octobre 1657 : Compagnie de *Prêtres de la Mission*, réclamations de saint Vincent de Paul, pp. 181-182. - 27 juillet 1891 : M. Jules-Joseph Lebas, Supérieur du Grand Séminaire : son témoignage sur le séminariste J.-B. Lachat, pp. 291-292. — *Montauban* : M. Albert Blanc, professeur au Grand Séminaire († à Dax, 7 juin 1949), pp. 156-161. - 26 avril 1950 : La Légion d'honneur remise à Sœur Daudet, cérémonie et discours, pp. 304-307. — *Montpellier* : juillet 1858 : Placement de M. Fiat au Grand Séminaire ; 27 février 1859 : Vœux de M. Fiat : son enseignement au Grand Séminaire (1858-1866), pp. 9-10. - 14 novembre 1949 : Cinquantaine de vocation de M. Henri Maillé, par Victor Marquaille, pp. 150-153. — *Périgord* : Saint Vincent de Paul et le Périgord, par Félix Contassot, pp. 161-203. - Saint Vincent de Paul : Marie d'Hautefort, François de Verthamon, Fénelon, Louise de la Cropte, pp. 198-199. — *Périgueux* : Philibert de Brandon et saint Vincent de Paul, pp. 171-172, 172-174, 198. - 1648-1652 : Denis Amelots et saint Vincent de Paul : 198. - 1646 : Jean d'Estrades, évêque nommé, transféré à *Condom* (+1865), p. 172. - 1650 : Saint Vincent de Paul et la *Congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe*, p. 183. - Petit Séminaire, pp. 178-183. - 1643-1650 : Grand Séminaire diocésain : origines, incidents ; M. de Bassancourt ; reprise en 1916, pp. 183-191. - 16 septembre 1730 : Privilège pour l'Office de Saint-Vincent, pp. 162-163. - Les maisons des Filles de la Charité dans le diocèse : *Montpon* (1687-1692). *Montignac* (1765-1792-1852) ; *Bourrou* (1850-1929) ; *Saint-Cyprien* (1864-1905) ; *Château-l'Evêque* (1869) ; *Périgueux* : rue Louis-Blanc et le *Toulon* ; *Cadouin* ; *Monsac* ; *Sarlat*, p. 202. — *Saint-Astier* (Dordogne) : 1651 : L'Abbaye et saint Vincent de Paul, p. 199. — *Saint-Flour* : M. l'abbé Antoine Fiat au Grand Séminaire (octobre 1853-janvier 1857), pp. 5-8. —

- Saint-Pardoux-la-Rivière* (Dordogne) : 1644-1645 : L'Abbaye et saint Vincent de Paul, pp. 195-196. — *Saint-Pierre-de-Côle* (Dordogne) : 4-15 août 1949 : Retour de mission (donné par M. Soustrouge), vu par le Colonel *Poumeyrot*, pp. 270-272. — *Sarlat* : Les évêques Jean de Lingendes et Nicolas Sévin. Leurs rapports avec saint Vincent de Paul, pp. 174-177. - 1683 : Le Grand Séminaire, dirigé par les Lazaristes, pp. 174, 191-192. - 1634-1710 : Raymond Desmortiers, Lazariste, p. 201. - 1815 : A la *Miséricorde*, chapelle dédiée à saint Vincent de Paul, p. 201. — *Strasbourg* : 26 mai 1949 : Le jubilé sacerdotal de M. Théodore Kieffer, par M. *Henri Desmet*, pp. 58-60.
- ALLEMAGNE. — *Cologne* : 1882 : Visite du T.H.P. Fiat, pp. 25-26. — *Josefsthal* : M. Otto Wahl, par *Henri Auer*, pp. 204-211. — M. Guillaume Stienen (11 février 1882-22 novembre 1949), par M. *Jean-Baptiste Meyer*, pp. 298-301.
- ANGLETERRE. — *Twickenham* : L'école normale d'instituteurs : son historique, son centenaire : évocation des *Annales*, pp. 329-330. - 1^{er} juin 1950 : Inauguration d'agrandissements. *Discours-programme du Cardinal Bernard Griffin* sur la question scolaire catholique en Angleterre, pp. 330-332.
- AUTRICHE. — *Salzburg* : Juin 1882 : Erection de la Maison centrale des Filles de la Charité, p. 23. — 1940-1945 : La Province, par *Charles Spiegl*, pp. 203-204. — *Joseph Grabner* (23 mars 1886-4 février 1950), par *Charles Spiegl*, pp. 302-303.
- BELGIQUE. — *Verviers* : 1916-1918 : Œuvres allemandes et M. Otto Wahl, par *Henri Auer*, pp. 210-211.
- ESPAGNE. — Mgr Carmelo Ballester (15 février 1881-31 janvier 1949), par M. *Maurice Colard*, pp. 411-418. — M. Mariano-Joachim Maller : sa vie, son travail aux États-Unis, au Brésil, en Espagne (4 septembre 1817-20 février 1892), pp. 370-371. — *Madrid* : 20 mai 1949 : Mort de M. Adolphe Tobar, Visiteur de la province madrilène, p. 58. - 13 juin 1949 : M. Silvestre Ojea, nommé Visiteur de la province de Madrid, p. 58. — *Barcelone* : 22 mars 1950 : Passage à Paris du Visiteur de Barcelone, M. Jaime Roca, p. 273. — *Valencia* : Aperçus sur la mission générale donnée du 30 janvier au 14 février 1949, pp. 89-98.
- HOLLANDE. — *Panningen* : 20 juillet 1903 : Ouverture de la maison d'études : le personnel des débuts, p. 34. — *Susteren* : 1902 : La première fondation des Filles de la Charité en Hollande, pp. 33-34. — *Wernhout* : 21 novembre 1882 : L'école apostolique inaugurée et bénite par le T.H.P. Fiat, pp. 24-25. — M. Antoine van Woerkom (1^{er} décembre 1896-22 mars 1950), de la Mission Néerlandaise de Paris, pp. 275-276. — Biographie de saint Vincent de Paul par de Rooy : examen critique par *Joseph Colsen*, pp. 252-261.
- IRLANDE. — Le T.H.P. en Irlande. A *Dublin*, inauguration, le 25 juin 1950, de la chapelle du Séminaire des Filles de la Charité, pp. 293-294. — 24 mai 1950 : A la Maison-Mère, à Paris, visite de M. O'Kelly, Président de la République Irlandaise, p. 292.
- ITALIE. — *Cité du Vatican* : 21 février 1949 : Inauguration d'un réfectoire pour les ouvriers : hospice Sainte-Marthe, p. 56. — *Grosseto* : 7 novembre 1949 : Inauguration de la *Casa San Vincenzo*, p. 230. — *Livourne* : 18 novembre 1803-8 avril 1804 : Séjour d'Elizabeth-Anne Seton, p. 136. — *Plaisance* : 30 octobre 1949 : Visite de M. Einaudi, Président de la République d'Italie, p. 230. - 17-18 décembre 1798 : Visite des Rois de Sardaigne ; 15-17 avril 1799 : Visite du Pape Pie VI, p. 231. — M. Pompeo Silva (1867-1932), pp. 231-232. — *Rome* : 14 juin 1949 : Nomination et installation de M. Jean Prati, Visiteur de Rome, p. 57. - 27 février 1949 : Installation de M. Benoît Varilone, à la cure de *Tor Sapienza* ; 5 avril 1949 : Bénédiction de la chapelle à *La Rustica*, pp. 56-57. — *Sassari* : Mai 1949 : Débuts du procès informatif dans la cause de M. Jean-Baptiste Manzella, C.M., p. 58. — *Sienna* : 7 février 1949 :

M. Pierre Castagnoli, directeur des Sœurs de la province de Sienne, p. 57.

PORTUGAL. — *Lisbonne* : M. Carmelo Ballester à *Saint-Louis-des-Français* (1903-1918), pp. 412-413. — 1911 : La Révolution, ses victimes vinciennes : M. Alfred Fragues et M. Barros-Gomes, etc., pp. 31-32. — Etat de la province. Statistiques et aperçus des œuvres, par Sébastien Mendès, pp. 61-62.

TURQUIE. — *Constantinople* : Octobre-novembre 1883 : Visite du T.H.P. Fiat en compagnie de M. Léon Forestier, pp. 26-27. — M. Joseph Jammet (10 novembre 1875-10 novembre 1949), par Arthur Droulez, pp. 211-212. — 22 mars 1949 : Obsèques de M. Jules Levecque : Allocutions de M. Jean Bertrand, C.M., et de l'Attaché culturel de l'Ambassade française à Istanbul, pp. 273-275. — Paul Kergozien (9 septembre 1878-20 janvier 1930), par Arthur Droulez, pp. 303-304.

ASIE

LIBAN. — *Antoura* : 28 mai 1950 : Le monument du P. Ernest Sarlotte, Supérieur de 1911 à 1944. La cérémonie, pp. 311-326 ; Le programme, p. 312 ; Evocation de M. Sarlotte, par Michel Chiha, pp. 312-313 ; La cérémonie du 28 mai 1950. Discours ; pp. 313-326 ; Discours de M. Gabriel Bounoure, pp. 314-318 ; Discours de M. Pierre Benoit, de l'Académie française, pp. 318-324 ; Discours de M. Béchara El-Khoury, Président de la République Libanaise, pp. 324-326. — *Beyrouth* : Novembre 1883 : Visite du T.H.P. Fiat, pp. 27-28. — *Tripoli* : 10 août 1949 : Jubilé Azoury, par Joseph Gebran, pp. 223-226.

SYRIE. — *Damas* : Décembre 1949 : Effectifs du Collège *Saint-Vincent*, p. 230.

AFRIQUE

ALGÉRIE. — *Kouba* : 1860-1869 : M. Calixte Irlandès, professeur au Grand Séminaire algérois, pp. 69-71. — *Oran* : Jean-Marie-Calixte Irlandès (8 octobre 1834-6 mars 1899). Notice biographique par M. le Chanoine Victor Dejardins, pp. 68-84. - En 1869, ouverture du Séminaire. *L'Age héroïque*, pp. 71-75. - De 1872 à 1899 : Le supérieurat et les vertus de M. Irlandès, pp. 75-84. - 7 mars 1949 : Oraison funèbre de M. Calixte Irlandès, Supérieur du Séminaire d'Oran (1872-1899), par M. le Chanoine Munoz, pp. 84-89. - 7 mars 1949 : Le cinquantenaire de la mort de M. Calixte Irlandès. Service et oraison funèbre, p. 57. - Souvenirs biographiques de M. Eugène Hottin (1916-1933), par l'abbé Burdet, pp. 113-117. — *Saint-Michel* : Jean-Hubert Heynen (11 septembre 1879-1^{er} juin 1949), par Pierre Vergès, pp. 307-311.

EGYPTE. — 1950 : Mgr Stéphane Sidarouss, C.M. Son ministère en Egypte. Situation religieuse du pays, pp. 292-293.

ABYSSINIE. — *Massaouah* : Dimanche 7 janvier 1849 : Nuitamment, sacre de Mgr de Jacobis par Mgr Massaïa, p. 251.

MADAGASCAR. — *Fort-Dauphin* : 17 avril 1950 : Mgr Antoine Sévat. Vue d'ensemble sur le Vicariat de Fort-Dauphin : le personnel et les œuvres, pp. 276-278.

TRANSVAAL. — *Bocksburg* : 1^{er} janvier 1950 : La mission *San Antonio* inaugurée pour les indigènes portugais venus du Mozambique, pp. 269-270.

CHINE. — *Chala* : 1948-1949 : Le Grand Séminaire. Vie et incidents, par Raoul Cartier, pp. 213-218. — *Shanghai, Ningpo, Pékin, Wenchow* en 1949 : Menues nouvelles, p. 230.

AMÉRIQUE

CANADA. — 27 mars et 2 octobre 1948 : Double équipe des Filles de la Charité pour diriger deux maisons à *Sherbrooke* et à *Asbestos*, pp. 125-26. — *Sherbrooke* : 1948 : Les Filles de la Charité, leur arrivée, leurs œuvres en 1950 : pp. 232-233. — *Charlottetown* : mai 1847 : La direction du Séminaire offerte à la Congrégation de la Mission, p. 126. — *Montréal* : Novembre 1841 : Attente des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité (Lettre de Mgr Ignace Bourget), pp. 125-126.

ÉTATS-UNIS. — 4 septembre 1888 : Division-érection des deux provinces : orientale et occidentale. Une ligne partant de l'ouest de l'Etat d'Indiana et aboutissant à l'ouest de l'Etat d'Alabama, détermine les champs d'action, p. 28. — *Emmitsburg* : La Mère Seton et son œuvre scolaire, pp. 57-58. — Mère Elizabeth-Anne Seton (1774-1821), pp. 135-139. — 1850 : La réunion des Sœurs *Setoniennes* à la Compagnie des Filles de la Charité, pp. 134-143. — 16 juillet 1910 : Dédoublement et limites des deux provinces des Filles de la Charité : *Emmitsburg, Normandy*, p. 143. — En 1950 : Centenaire de la réunion de la Congrégation setonienne à la Communauté des Filles de la Charité, p. 333. — Les Sœurs de Saint-Joseph de 1809 à 1850, par *Sœur John Mary Crumlish*, pp. 334-373. — Les Maisons des Filles de la Charité de la province d'Emmitsburg de 1850 à 1950. *Vue d'ensemble*, pp. 374-380. — Catalogue systématique des maisons, en 1950, des Filles de la Charité, pp. 380-382. — Index *alphabétique, topographique, chronologique* des fondations, pp. 382-383. — *Saint-Louis* : 1938-1950 : M. Marshall Winne, son *visitorat*, p. 222. — 25 janvier 1950 : M. James Stakelum nommé Visiteur, p. 222. — *Los Angeles* : M. Robert Brown (1905-1949), note biographique, pp. 222-223.

BRÉSIL. — La province en 1948. *Statistiques* : œuvres et ouvriers, p. 57.

COLOMBIE. — Mgr Emile Larquère (16 mai 1869-3 juillet 1948), par M. *David Gonzalez*, pp. 383-409. — 11 juin 1949 : M. Francisco-Tullio Botero, nommé évêque titulaire de *Marida* et auxiliaire de l'archevêque de *Cartagena*, p. 61.

AUSTRALIE. — *Ashfield* : Mort et notice de M. William-Joseph Lynch (5 septembre 1903-31 janvier 1949), pp. 60-61. — *Eastwood* : M. Jean-Albert Souter (11 octobre 1899-6 juin 1949), par *Nicolas Rossiter*, pp. 226-229.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

- Carmelo Ballester (15 février 1811-31 janvier 1949), pp. 411-418.
Albert Blanc (11 mai 1878-7 juin 1949), pp. 156-161.
Robert Brown (12 octobre 1905-27 juillet 1949), pp. 222-223.
Jean-Auguste Constant (9 septembre 1874-21 sept. 1949), pp. 326-328.
André Delpy (15 octobre 1873-15 février 1950), p. 273.
Joseph Durand (29 décembre 1865-8 novembre 1949), pp. 153-156.
Antoine Fiat (29 août 1832-1^{er} septembre 1915), pp. 4-56.
Joseph Grabner (23 mars 1886-4 février 1950), pp. 302-303.
Joseph Guichard (7 avril 1876-7 février 1950), p. 272.
Jean-Hubert Heynen (11 septembre 1879-1^{er} juin 1949), pp. 307-311.
Eugène Hotlin (16 février 1860-9 décembre 1948), pp. 111-119.
Calixte Irlandès (8 octobre 1834-6 mars 1899), pp. 68-89.
Joseph Jammet (10 novembre 1875-10 novembre 1949), pp. 211-212.
Paul Kergozien (9 septembre 1878-20 janvier 1950), pp. 303-304.
Jean-Baptiste Lachat (24 juin 1869-19 mai 1950), pp. 290-292.
Gilbert Lambert (28 septembre 1860-8 janvier 1950), p. 270.
Emile Larquère (16 mars 1869-3 juillet 1948), pp. 383-409.
William Lynch (5 septembre 1903-31 janvier 1949), pp. 60-61.
Mariano Maller (4 septembre 1817-20 février 1892), pp. 370-371.
Ernest Sarloutte (7 septembre 1878-23 février 1944), pp. 311-326.
Pompeo Silva (28 août 1867-26 novembre 1932), pp. 231-232.
Jean-Albert Souter (11 octobre 1899-6 juin 1949), pp. 226-229.
Guillaume Stienen (11 février 1882-22 novembre 1949), pp. 298-301.
Antoine Van Woerkom (1^{er} décembre 1896-22 mars 1950), pp. 275-276.
Otto Wahl (20 mars 1872-15 juin 1949), pp. 204-211.

Coadjuteurs :

Théophile Brion (27 octobre 1867-11 mai 1947), pp. 98-104.
Paul Dequidt (26 février 1879-8 mai 1950), pp. 286-290.

BIBLIOGRAPHIE. — André Dodin. *Saint Vincent de Paul*, p. 128. — Albert Dupoux : *Saint Vincent de Paul organisateur de la Charité*, pp. 251-252. — De Rooy. *Biographie néerlandaise de saint Vincent de Paul*. Examen et jugements de M. Joseph Colsen, pp. 252-261. — Edouard Abadie. *Vie admirable de saint Vincent de Paul...*, p. 432. — Salvatore Pane. *Vita del Beato Giustino de Jacobis...*, p. 251. — Charles White. *Mother Seton Mother of many Daughters*, 1949, pp. 134-135. — Henri Desmet. *Imitation de Jésus-Christ...* Traduction, édition 1949, p. 248. — José Herrera, C.M. *Historia de la Congregacion de la Mision*, p. 126. — Giulio Foddai. *I Fioretti del Signor Manzella. L'Apostolo della Sardegna*, p. 249. — Nancy Lehmann. *Les Dames de l'Union Chrétienne de Saint-Chaumont*, p. 127. — Jesus Martinez-Barrena, C.M. *La enfermera perfecta*, p. 430. — Abbé L. Blanchet. *Une famille spirituelle. L'Union Chrétienne de Fontenay-le-Comte*, pp. 250-251. — Jacques de Bivort de la Saudée. *Anglicans et catholiques. Le problème de l'union anglo-romaine (1833-1933) et Documents sur le problème de l'union anglo-romaine*, pp. 127-128. — Ruben Berroa. *La obra pedagogica del Rev. Padre Hipólito Duhamel...* p. 431. — Annibale Bugnini. *I missionari di S. Vincenzo*, pp. 431-432. — Mauricio Collard. *Coracao de Apostolo : José Baeteman*, pp. 429-430. — Carlos Zanatta. *Nossa Senhora mediadora de todas as graças*, pp. 126-127. — Louis Rétif. *Catéchisme et mission ouvrière : Du catéchisme au catéchuménat*. Appendice, par Etienne Diebold, C.M., p. 430. — Remy de Ravinel. *Diacre et martyr : le bienheureux Antoine de Ravinel (1769-1792)*, pp. 432-433. — Achille Riggio. *Esclaves et missionnaires en Barbarie (14 lettres de Jean Le Vacher)*, pp. 430-431. — M. Cuyven. *Maria schenkt der Welt die wunderbare Medaille*, p. 433. — Werner Durrer. *Siegeszug der wunderbaren Medaille*, p. 433. — Marie Chalendard. *La promotion de la femme à l'apostolat (1540-1650)*, pp. 433-434. — Guido Bergin-Rose. *Elementi di Filosofia : Logica, Ontologia*, p. 249. — *Breviario de predicacion...* deux tomes, préparés pour la mission générale de Valencia (30 janvier-14 février 1949), p. 91. — Jacinto Fernandez-Martínez, C.M. *Algunos ministros extraordinarios de la confirmacion, et Ezecion de las Hijas de la Caridad de San Vicente de Paul*, p. 127. — Théobald Lallanne. *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*, p. 249.

NÉCROLOGIE. — *Missionnaires*, pp. 132, 261, 434-435. — *Filles de la Charité*, pp. 132-134, 261-268, 435-437.

GRAVURES. — *Château-l'Evêque* : Chapelle *Saint-Julien* où fut ordonné prêtre saint Vincent de Paul (23 septembre 1600), p. 133. — *Emmitsburg* : *Saint-Joseph*. Entrée et façade (bois), p. 138. — *Croquis cartographique des Etats-Unis*, pp. 140-141. — Elizabeth Seton, jeune fille (gravure sur bois), p. 142. — Elizabeth-Anne Seton (28 août 1774-4 janvier 1821), en Sœur de *Saint-Joseph, hors-texte*, pp. 148-149. — Mgr Paul Faveau (7 avril 1859-23 mars 1949), *hors-texte*, pp. 164-165. — Le T.H.P. Fiat. Glénat : l'église paroissiale ; le moulin de Savoie (maison familiale des Fiat) ; le pressoir familial, p. 32. — T.H.P. Eugène Boré (1874-1878), p. 33. — M. Jean-Louis Mellier (1834-1879), p. 33. — Calixte Irlandes (1834-1899), p. 48. — *Oran* : Le Grand Séminaire au faubourg de Gambetta (1873-1902), p. 49. — 28 septembre 1949 : La Légion d'honneur conférée à M. John-Bernard Mc Closkey (*hors-texte*), pp. 148-149. — *Vichy* : *La Maison du Missionnaire*, fondée en 1922 (*hors-texte*), pp. 164-165. — *Rome* : 6 février 1950 : Groupe des Sœurs après l'audience papale de la T.H.M. Blanchot : p. 332. — *Madagascar* : Mgr Antoine Sévat, Vicaire apostolique de Fort-Dauphin, p. 333. — *Paris* : 2 mai 1950 : Mgr Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, reçu par M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, p. 348. — M. Jules Leveque (28 février 1879-20 mars 1949), p. 349. — Mgr Emile Larquère (16 mai 1869-4 juillet 1948), p. 349. — *Le Bouscat* : En 1933, groupe de missionnaires : 349.

Annales de la Mission Volumes 1 - 126 - Link Page

[Previous](#) [Annales Volume 112](#)

[Next](#) [Annales Volume 116](#)

[Return to Electronic Index Page](#)